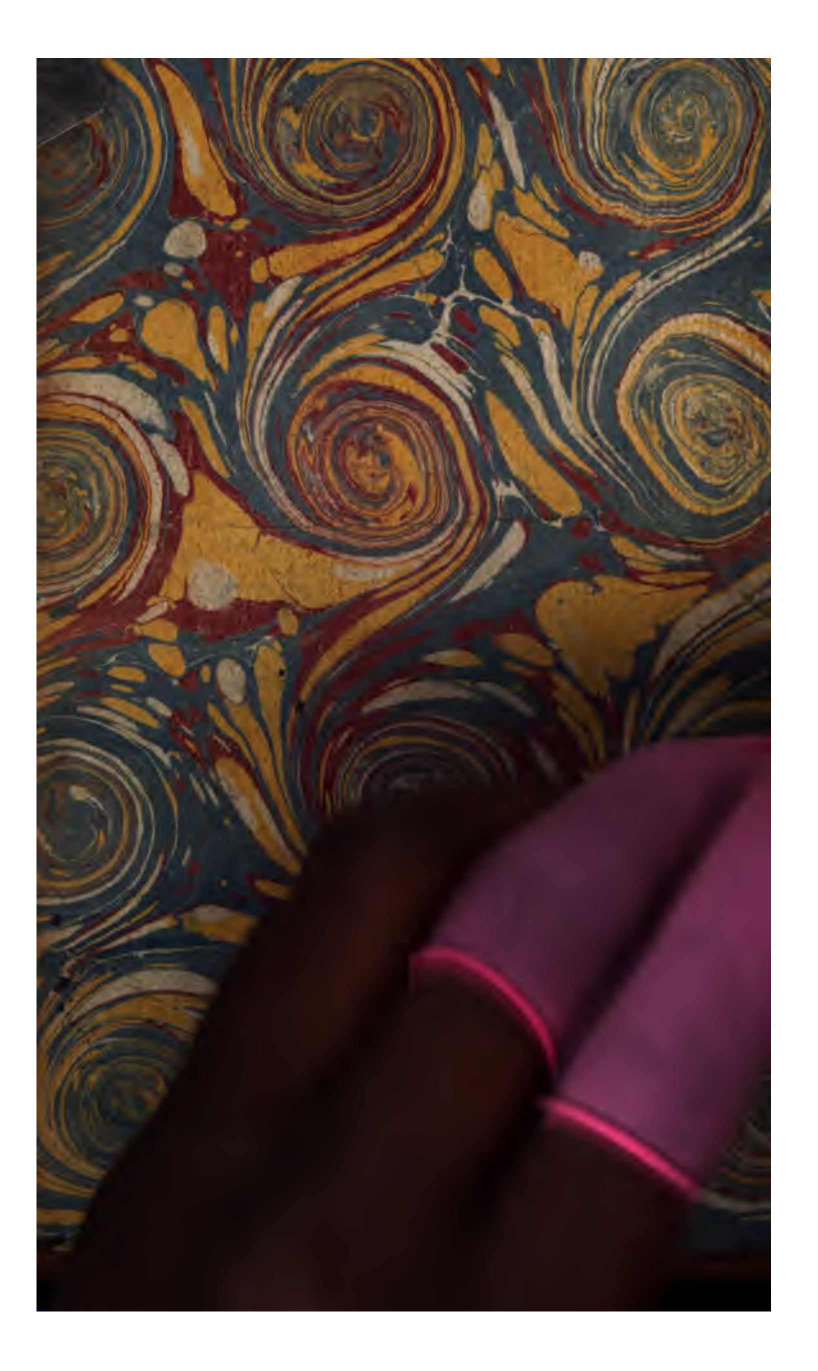
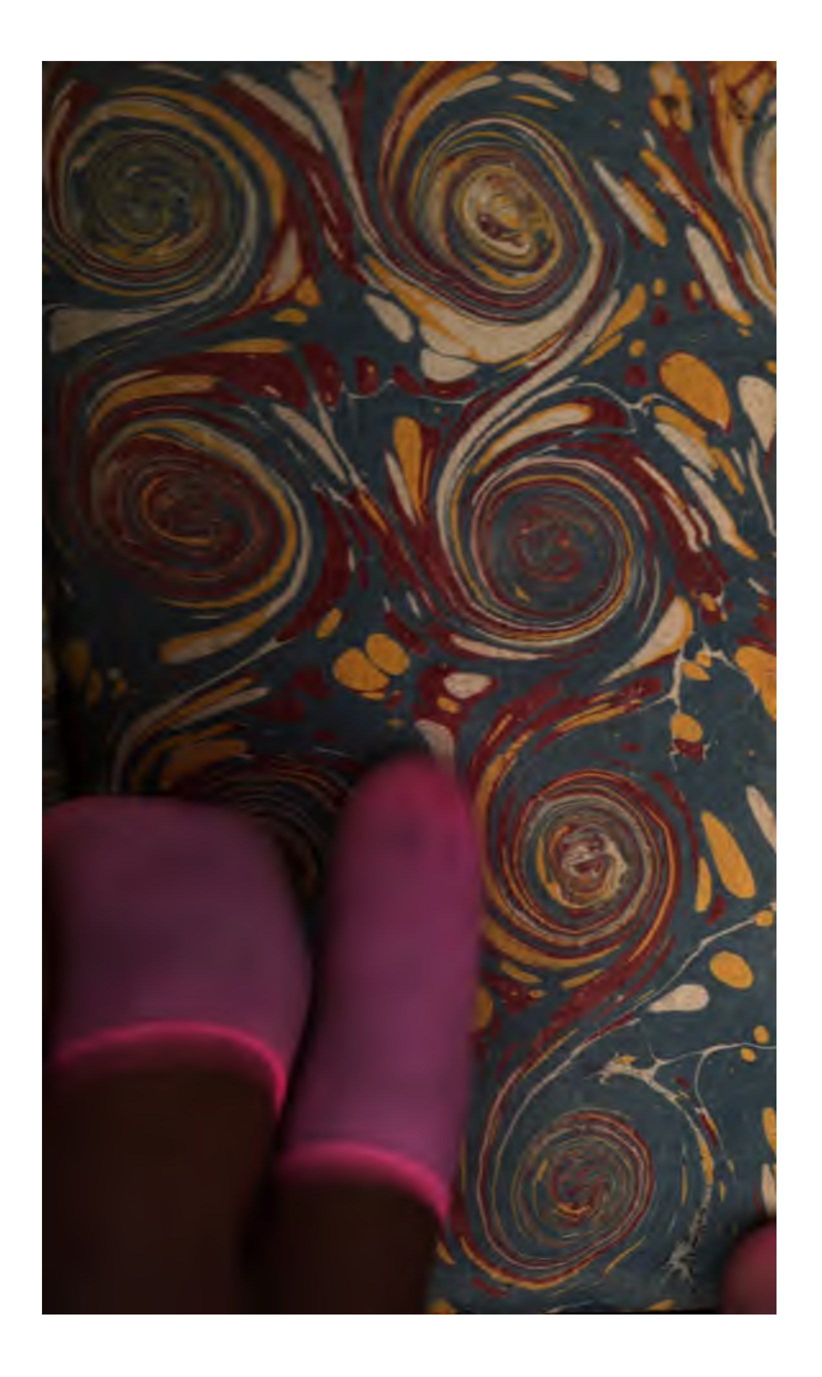
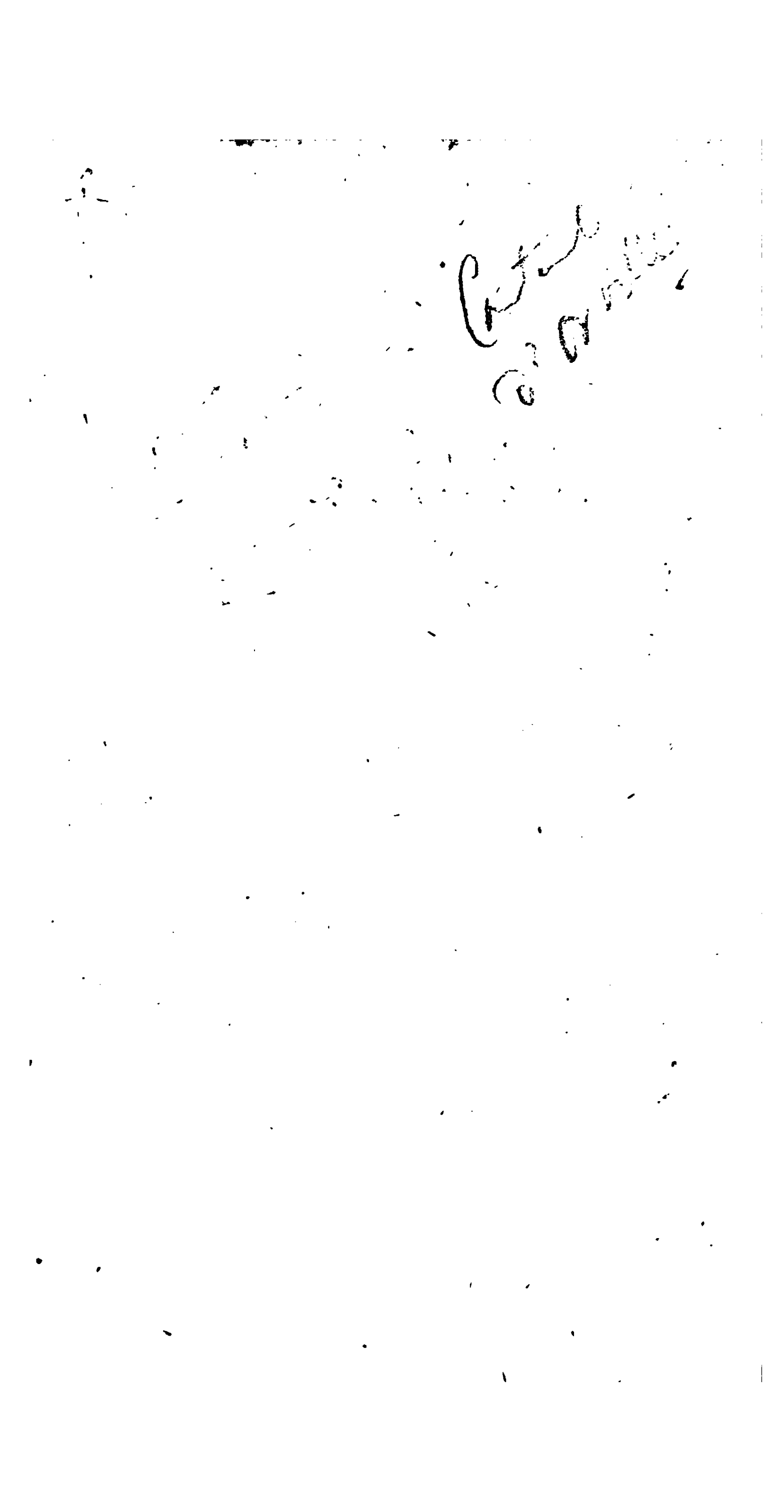












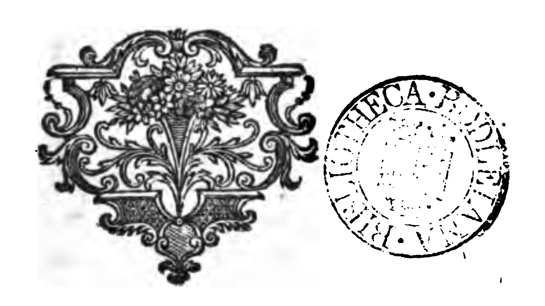
ANECDOTES GERMANIQUES,

DEPUIS

L'AN DE LA FONDATION DE ROME 648,

ET AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE 106,

JUSQU'À NOS JOURS.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.

M DCC LXIX.

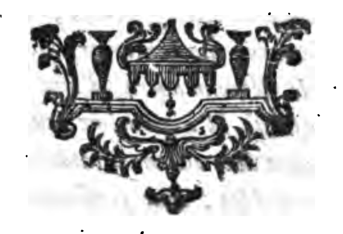
Avec Approbation, & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT.

L'Histoire d'Allemagne est, à quelques égards, & pour un très-grand nombre de lecteurs, aussi curieuse & aussi intéressante que les Histoires de France, d'Angleterre & d'Italie, & n'offriroit peut-être pas un champ moins vaste & moins fertile en Anecdotes, si les historiens Allemands s'étoient plus attachés à nous faire connoître l'homme en particulier, qu'à nous transmettre les traits frappans, qui tiennent au corps de l'Etat. Au reste, le lecteur ne perdra rien à cette disette apparente; & le tableau des mœurs, des coutumes, des usages singuliers le dédommagera d'une maniere très-satisfaisante. Il aura même peu de chose à desirer quant aux actions éclatantes, aux reparties agréables, aux sentimens nobles & généreux. Tout ce qu'on a cru devoir intéresser, dans le cours de chaque règne, on a tâché de le saisir & d'en former une chaîne historique, qui pût tenir lieu d'un abrégé des grands évènemens du siècle dont on parle. On trouvera, dans ce choix d'Anec-

dotes, des traits qui feront plaisir; d'autres qui feront aimer l'humanité, chérir le courage, & qui rempliront l'ame de cette sensation délicieuse, qu'on éprouve à la vue d'une action qui caractérise la bienfaisance. Mais on en trouvera d'autres aussi, peut-être même en plus grand nombre, qui sont marqués au coin de l'atrocité & de la barbarie. On sera, sans doute, satisfait, si ce tout peut fournir, de siécle en siécle, une idée des mœurs de la nation Germanique, si célèbre & si digne d'être connue.





ANECDOTES GERMANIQUES.

Caractère, Mœurs, & Religion des anciens Germains.



LA bonté étoit, en quelque ſorte, la baſe du caractère des Germains. On découvroit chez eux les traces d'une religion ancienne & héréditaire : on y remarquoit une forme de gouvernement. Scrupuleux ſur les bienſéances, leurs moindres actions étoient marquées par une ſorte de politeſſe. Pleins de reſpect & de ſoumiſſion pour leurs chefs, d'égards pour leurs égaux, d'humanité pour leurs eſclaves, ils joignoient à ces qualités eſtimables une fidélité à toute épreuve envers leurs femmes ; & jamais peuple n'a porté plus loin l'exercice de l'hoſpitalité envers les

étrangers & les voyageurs. Mais que de vices obſcurciſſoient ces vertus ! Groſſiers, ignorans, vindicatifs, cruels, leurs ennemis ne trouvoient en eux, après la victoire, que des bourreaux furieux. Cependant, au milieu de leurs forêts, privés des plus légères commodités de la vie, ils ſe croyoient heureux ; & ils l'étoient, ſans doute, en ce qu'ils ignoroient tous les raffinemens du vice, que le luxe & l'abondance avoient introduits dans la Grèce & l'Italie, & dont le germe, bientôt développé, a cauſé la décadence, & ſucceſſivement la ruine entière de ces nations.

Tacite nous a fait connoître, dans le plus grand détail, les mœurs des peuples qui habitoient la Germanie. Il les croit aborigènes, & ſans aucun mêlange de nations étrangères.

» Malgré leur nombreuſe population, » dit-il, on remarque dans preſque tous » beaucoup de reſſemblance. Ils ont les » cheveux blonds, les yeux bleus, qui ex- » priment aſſez bien leur fierté naturelle. » Leur taille eſt haute, avantageuſe. Ils ne » portent pour tout vêtement, qu'un ſayon » attaché d'une agraffe. Le reſte du corps » eſt nud. Les riches ont des habits com- » plets, non pas toutefois larges & amples, » à la façon des Parthes & des Sarmates, » mais étroits, & qui marquent la propor-

» tion des membres & la forme du corps. »

» Le pays eſt rempli de bois & de ma-
» rais. Chacun loge ſéparement. Leurs ha-
» bitations ſont des huttes couvertes de
» peaux, de branches d'arbres, & de gazon.
» Leurs villages ſont un amas confus de
» cabanes, ſans ordre, & ſans diſtinction
» de rues. Ils s'aſſemblent à certains jours,
» & les moindres affaires ſont décidées par
» les avis des premiers de la nation. Il faut
» le concours & le conſentement du peu-
» ple, pour régler celles qui ſont d'impor-
» tance. Ils n'ont égard à l'origine, que lorſ-
» qu'il eſt queſtion d'élire un Souverain;
» mais la valeur ſeule décide du choix des
» généraux.

» La puiſſance royale a ſes bornes. Les
» chefs doivent plutôt l'obéiſſance de leurs
» ſoldats, à l'exemple qu'ils donnent, qu'à
» leur autorité. On les ſuit ſans peine dans
» les plus grands périls, parce qu'ils s'y jet-
» tent les premiers. Mais le principal motif,
» qui excite la valeur du ſoldat, vient de
» ce qu'il ne s'enrôle pas au hazard, ni ſous
» des étendards inconnus. Chacun combat
» ſous l'enſeigne de ſon canton, & de ſa
» famille, d'où il peut entendre les cris de
» ſa femme & de ſes enfans, qui ſont les
» plus fidèles témoins de ſon courage, &
» de qui il reçoit les louanges les plus pré-
» cieuſes.

» Ils ſont légers à la courſe, & ne regar» dent point comme une lâcheté une fuite » adroite, qui ne les éloigne du péril, que » pour ſe rallier, & pour revenir à la charge » avec un nouveau courage. C'eſt une honte, » parmi eux, d'abandonner ſon bouclier; » & celui à qui un tel malheur eſt arrivé, » n'oſe plus paroître...

» Ils célèbrent par des chanſons, & par » d'anciens vers, leurs dieux & leurs hé» ros, &, entr'autres, le dieu Thuiſton *, » & ſon fils Mann. Ils les reconnoiſſent pour » les auteurs de la nation, & les fondateurs » de l'Etat. Ils ne croient pas qu'il ſoit de » la grandeur ni de la dignité de leurs dieux » de les repréſenter comme des hommes, » ou de les renfermer dans des temples. Les » bois & les forêts leur ſont conſacrés; & » cette horreur ſecrette, qu'inſpirent le ſilence » & l'obſcurité des bois, leur fait croire que » c'eſt-là que la divinité réſide.

» Il n'y a que les prêtres, & les miniſtres » de la religion, qui ayent droit de punir » les coupables; & les peines qu'ils ordon» nent, ne ſont pas tant conſidérées comme » un effet de leur autorité, ou de celle du » général, que comme une inſpiration, &

* Céſar dit que c'eſt le Dis-Pater engendré par la Terre.

» des ordres exprès de la divinité qu'ils
» croient présider aux combats.

» Les troupeaux sont leurs seules richesses. Les dieux leur ont refusé l'or & l'argent, ou par haine, ou par bonté....

» Un Germain n'ose paroître en public
» sans ses armes ; & il ne les quitte pas même
» dans sa maison. On l'en décore, lorsqu'il
» est parvenu à l'âge viril.... Avant cette
» cérémonie militaire, il faisoit partie d'une
» maison ; alors il devient membre de l'E-
» tat.

.... « Dans leur armée, le poste le plus
» périlleux est le plus honorable... Ce seroit
» une honte au commandant de ne pas, le
» premier, charger l'ennemi, & un deshon-
» neur à ses soldats de ne pas seconder sa
» valeur.

» La cavalerie n'a point d'autres armes
» que la lance & le bouclier. Les fantassins
» se servent de dards & de javelots...

» Les soldats chantent, en allant à la
» charge. Ils jugent ordinairement du suc-
» cès du combat par les cris qu'ils poussent,
» & selon qu'ils sont, ou plus forts, ou plus
» foibles.

» S'il n'y a point de guerres dans leur
» pays, les jeunes gens en vont chercher
» parmi les nations étrangères..... La table
» des grands tient lieu de solde aux officiers.
» Les soldats n'ont de paye, que leur part

» du butin. Ils préfèrent le pillage qu'ils
» peuvent faire, aux soins laborieux de
» cultiver la terre, & aux espérances len-
» tes & incertaines de la récolte.

.... « Chacun prend parti, & s'engage
» selon les liaisons ou les querelles de sa
» famille; mais les haines ne sont pas im-
» mortelles. Les torts & les injures se répa-
» rent par des amendes.

» L'hospitalité est un droit sacré parmi
» eux; & ils regardent comme un grand
» crime de fermer la porte à un étranger.
» Les mariages y sont chastes. La galanterie
» en est sévèrement bannie. Le mari, juge
» & vengeur de son injure, punit lui-même
» sa femme adultère.

» La plûpart des Germains n'ont qu'une
» femme.... Il y a même des cantons où
» ils ne souffrent pas que les hommes pas-
» sent à de secondes nôces. Une femme est,
» à l'égard de son mari, comme l'ame est
» au corps. Elle n'étend point au-delà ses
» vues & ses desirs.

» Les femmes n'apportent point de dot
» à leurs maris: elles en reçoivent, au con-
» traire, quelques présens, non pas toute-
» fois des bijoux ou des parures; mais
» des bœufs pour le labourage; un cheval
» avec son harnois, le bouclier, la lance,
» & l'épée. Elles donnent aussi, de leur
» côté, des armes à leurs maris. Voilà les

» gages de leur union, leurs auſpices, & » leurs hyménées. Ces préſens enſeignent » à la femme qu'elle n'eſt point appellée » à une vie molle & oiſive, mais qu'elle » doit partager avec ſon mari ſes peines & » ſes plaiſirs, & lui être conſtamment at- » tachée dans ſa bonne & ſa mauvaiſe for- » tune.

» Ils comptent par nuits plutôt que par » jours, fondés ſur ce que les ténèbres ont » précédés la lumiere. »

Tel eſt à-peu-près le portrait que Tacite nous fait des Germains de ſon tems. On peut encore y ajoûter quelques traits caractériſtiques. La mendicité & l'oiſiveté paſſoient chez les anciens Germains, pour un crime d'Etat. Ils plongeoient les fainéans de profeſſion dans la bourbe de leurs marais, & les y laiſſoient expirer. Les pauvres, qui tomboient dans l'indigence, ou par vieilleſſe, ou par des évènemens malheureux, étoient ſecourus par les Germains, comme ils auroient voulu l'être eux-mêmes en ſemblable ſituation.

Les femmes ſuivoient leurs maris à la guerre. Le camp leur tenoit lieu de patrie. Les enfans y étoient nourris au bruit des armes, accoutumés de bonne heure au péril, & inſenſiblement devenoient ſoldats; remplacoient les morts & les vieillards; ſe marioient à leur tour; & les ſoldats ſolem-

niſoient leur union par des danſes Scythes & guerrieres.

Les Germains puniſſoient l'adultère avec beaucoup de rigueur, ſoit que ce fût l'homme qui l'eût commis, ſoit que ce fût la femme. Si l'homme étoit ſurpris en faute, on l'appelloit au jugement en préſence des juges & du peuple ; & là, après avoir eſſuyé une ſévère réprimande, on le livroit à ſon épouſe, ou aux parens de ſon épouſe, qui pouvoient lui pardonner, ou le faire mourir. La punition, pour les femmes coupables, étoit plus rigoureuſe. Après l'avoir expoſée aux mêmes affronts qu'on faiſoit ſouffrir à l'homme adultère, on la remettoit entre les mains de ſon mari, qui la faiſoit mourir. Le divorce n'étoit pas permis, ou du moins il étoit très-rare.

Toutes les femmes étoient d'une fécondité étonnante. On en peut juger par ces inondations de Francs, de Bourguignons, de Saxons, & de Vandales, qui ont écraſé l'Empire Romain. Leurs couches étoient heureuſes. Elles ſe délivroient ſouvent ſeules; lavoient leurs enfans dans la premiere eau qu'elles trouvoient; retournoient à leurs cabanes, & reprenoient leur travail journalier. Elles nourriſſoient elles-mêmes leurs enfans, & auroient cru ſe dépouiller de l'amour de mere, ſi elles en avoient confié le ſoin à d'autres. Nul maillot, nul habit ne cou-

vroit ces tendres créatures au sortir du berceau. Les injures de l'air servoient à former & à endurcir leur tempérament.

La nourriture des Germains étoit un peu de bled, & de l'avoine en abondance. Ils faisoient rôtir ces grains. Ils en tiroient une farine; & cette farine, délayée dans de l'eau, étoit leur principale nourriture. Le soldat portoit cette farine dans un sac, qui lui servoit pour plusieurs jours. Ces peuples connoissoient peu de maladies. Ils parvenoient communément à une extrême vieillesse. Ils ne mouroient point; ils finissoient par une pure défaillance de la nature.

Les Germains, en général, n'avoient ni prêtres ni sacrifices. Le soleil, la lune, & le feu, dont ils reconnoissoient la nécessité pour leur conservation & leur bien-être, étoient regardés par eux comme des divinités bienfaisantes. Accoutumés dès l'enfance à la peine & au travail, ils faisoient de la guerre & de la chasse leurs uniques exercices. La vie frugale qu'ils observoient, leur procuroit une santé robuste. Leur nourriture ordinaire étoit la chair de leurs troupeaux, & le lait de leurs brebis. Ignorant ce que c'est que *le tien* & *le mien*, toutes leurs richesses, objets de premiere nécessité, étoient en commun. Sans chef, pendant la paix, celui auquel ils se soumettoient, lorsqu'il survenoit une guerre,

avoit droit de vie & de mort ſur tous ſes combattans.

Cependant, quoiqu'on diſe qu'en général les Germains n'avoient ni dieux ni ſacrifices, il eſt certain qu'il n'y avoit point de contrée en Germanie, qui n'eût ſa divinité particuliere. Les Vandales adoroient le dieu Triglaff; & l'on n'en peut douter, depuis qu'on a trouvé une de ſes ſtatues à Harlungerberg, près de Brandebourg. Ce dieu eſt figuré avec trois têtes ; ce qui prouve qu'il régnoit ſur la terre, au ciel, & dans les enfers.

Tacite dit que les Germains nourriſſoient quantité de chevaux blancs, qu'ils croyoient être inſtruits des myſtères de leurs dieux, & qu'un cheval noir étoit conſacré à la déeſſe Trigla, dont il interprétoit les volontés. Ces peuples adoroient auſſi des ſerpens ; & tuer un de ces animaux, étoit un crime digne de mort.

Voilà quels ont été les peres des Allemands. Ils ont tranſmis à leurs fils une partie de leurs vertus, & la rudeſſe de leurs mœurs s'eſt inſenſiblement adoucie par leur communication avec les nations policées. Cependant on trouve toujours chez eux les traces * du caractère des anciens Ger-

---

* Quiconque a lu Tacite & Céſar, reconnoîtra encore les Allemands, les François, & les An-

mains. C'eſt en comparant les peres & les fils, qu'on peut expliquer l'origine de certains uſages, de certaines loix, ſi long-tems en vigueur parmi les Allemands, & qui varient à l'infini, ſuivant les différentes provinces.

Les Germains ne faiſoient point un corps de nation; c'étoient pluſieurs nations, quelquefois alliées, ſouvent ennemies, qui toutes différoient dans leurs loix, dans leurs uſages, dans leurs mœurs, & ne ſe réuniſſoient que lorſqu'un ennemi commun ſem-

---

glois, aux couleurs dont ils les peignent. Dix-huit ſiécles n'ont pu les effacer. Un ſtatuaire peut tailler un morceau de bois dans la forme qu'il lui plaît; mais il ne changera jamais la nature inhérante du bois. Certains vices dominans, & certaines vertus reſteront toujours à chaque peuple. Les Souverains peuvent donner un certain vernis de politeſſe à leur nation. Ils maintiendront les loix dans leur vigueur, & les ſciences dans la médiocrité; mais ils n'altéreront jamais l'eſſence des choſes. Ils n'ajoûtent que quelques nuances paſſageres à la couleur du tableau. Pierre le Grand a fait des prodiges dans ſon Empire; mais on diſtinguera encore long-tems les Ruſſes des François, des Italiens, & des autres nations policées. Il n'y a qu'une dévaſtation entière, & un repeuplement total, qui puiſſe changer abſolument une nation. Il reſte encore à ſçavoir ſi l'air, la nourriture ne rendront pas, avec le tems, ces nouveaux habitans ſemblables aux anciens?

bloit les menacer toutes. Obligées ſouvent d'abandonner leurs foyers, elles porterent ces mêmes mœurs dans les cantons qu'elles choiſirent pour aſyles; &, malgré leur incorporation avec d'autres peuples, elles conſerverent leur caractère primitif.





[AN DE ROME 648.]

LES premieres nations de la Germanie, qui oserent attaquer les Romains, furent les Cimbres * & les Teutons. Ces peuples conduisoient dans leurs armées de vieilles prêtresses, dont l'emploi étoit de prédire les évènemens. Ces femmes marchoient nuds pieds. Elles portoient sur leurs habits un voile blanc, relevé avec des agrafes, & une ceinture d'or. Après la bataille, & lorsque l'on conduisoit les prisonniers au camp, elles couroient au-devant de ces malheureux, le coutelàs à la main. Elles les traînoient sur un échafaud, au pied duquel étoit un grand vase d'airain; &, sur l'ouverture de ce vaisseau, la premiere prêtresse égorgeoit les captifs, dont le sang répandu servoit à faire les prédictions. Les prêtresses subalternes ouvroient ensuite le corps de la victime; &, d'après l'inspection exacte de ses entrailles, elles annon-

* On trouve toutefois dans les Fastes Capitolins de l'an de Rome 531, une inscription qui célèbre une victoire remportée par Claudius Marcellus sur les Gaulois, les Insubriens, les Germains, & leur roi Viridomar.

çoient à l'armée les avantages qu'elle de-voit remporter sur ses ennemis. Une autre fonction de ces femmes barbares, pendant les combats, c'étoit de frapper continuellement sur des peaux tendues sur le devant des chariots; & ces sons sourds & redoublés, selon les circonstances plus ou moins critiques, animoient merveilleusement les combattans, & souvent leur faisoient remporter la victoire.

[AN. DE ROME 650.]

Les victoires fréquentes que les Cimbres & les Teutons remporterent sur les Romains, exciterent le courage & la cupidité de plusieurs nations Germaniques, entr'autres, des Ambrons, qui voulurent partager les travaux & les périls de leurs alliés, dans l'espoir d'avoir aussi leur part des dépouilles de l'ennemi. Tous ces peuples rassemblés se trouverent en présence des Romains commandés par le consul Marius, sur le terrein où l'on a bâti depuis la ville d'Aix en Provence. La bataille s'engage. Les Cimbres, & les Teutons, déja accoutumés à la maniere de combattre des Romains, font des prodiges de valeur; mais les Ambrons surpris, s'ébranlent; sont repoussés, & fuient de toutes parts. Les femmes des Ambrons s'arment alors d'épées & de haches;

&, grinçant les dents, de rage & de douleur, elles ferment tous les passages à leurs lâches époux : puis, frappant également sur les vainqueurs & sur les fuyards, elles se précipitent dans la mêlée; arrachent les épées & les boucliers des Romains, dont elles font un carnage horrible. Mais, accablées par le nombre, elles périssent toutes, & ne laissent à l'ennemi que la douloureuse satisfaction d'avoir remporté une victoire teinte du sang de ses plus braves guerriers.

Les Romains redoutoient les Cimbres plus que tous les peuples de la Germanie. Cette nation avoit déja franchi les Alpes, & tentoit de passer l'Adige, seule barriere *qui la* séparoit du camp des Romains. Catulus, retranché de l'autre côté de la riviere, employoit toutes les ruses de la guerre pour défendre cet unique passage. Les Cimbres sondent le gué; &, le trouvant trop profond, ils déracinent une grande quantité d'arbres; coupent des masses énormes de rochers, qu'ils roulent dans le fleuve; &, par ce moyen, ils en resserrent le cours. Les Romains, étonnés, loin de songer à combattre un ennemi furieux, ne pensent qu'à fuir. Catulus veut en vain les arrêter. Il est entraîné par la multitude. Les Cimbres passent la riviere; &, pour en assurer les bords, ils attaquent un fort élevé, dans lequel se trouvoit l'élite des Romains. Ceux-

ci se défendent en gens de cœur; mais, le nombre des assiégeans grossissant toujours, ils sont enfin forcés de se rendre. Ce fut dans ce moment que la nation Germanique dut paroître respectable aux Romains. Pénétrée d'estime & d'admiration pour leur valeur, elle accorda généreusement la liberté à tous les prisonniers; & la capitulation, selon l'usage de ce peuple, fut jurée sur un taureau d'airain.

[AN DE ROME 682.]

Le consul Marius fut l'ennemi le plus redoutable qu'eurent les Cimbres & les Teutons. Ce général avoit fait sur eux une prodigieuse quantité de prisonniers, dont une partie avoit été vendue pour servir comme esclaves; & l'autre avoit été destinée à combattre dans l'arène, comme gladiateurs. Spartacus, Cimbre de nation, & plein de courage, fut du nombre de ces derniers. Peu fait pour un pareil avilissement, il se sauve avec quelques camarades de son infortune; &, les ayant rassemblés, il leur peint, avec les plus vives couleurs, la barbarie de leurs patrons, & l'ignominie à laquelle ils les réservent, en les destinant à combattre contre des bêtes féroces; plaisirs inhumains que les nations les plus barbares ne connoissent pas. Ce discours en-

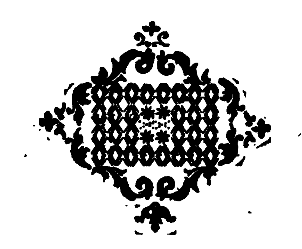
flamme

flamme les esclaves. Bientôt Spartacus en compte soixante & dix mille sous ses drapeaux. La guerre se déclare; & le Cimbre victorieux voit fuir plusieurs fois les Romains devant lui. Mais la fortune de Crassus l'emporte enfin sur celle de ce guerrier. Investi dans son camp, &, ne voyant aucun moyen d'échapper, il range son armée en bataille. On raconte que, dans ce moment, il tira son épée, la plongea dans le corps de son cheval, & dit à ses soldats: « Amis, » je n'en manquerai pas, si le sort des armes » nous seconde; &, si je suis vaincu, je » n'ai pas envie de m'en servir. » Spartacus combattit en héros, & perdit la victoire avec la vie. Son corps, tout couvert de blessures, fut trouvé sur un monceau de Romains qu'il avoit sacrifiés à son désespoir.

[AN DE ROME 684.]

Frothon IV, chef des Danois, avoit fait dans la Saxe plusieurs invasions, dont les succès s'étoient toujours terminés par imposer un tribut aux vaincus. Cette année, les Saxons, voulant secouer un joug qui leur paroissoit insupportable, ne négligent rien pour se mettre en état d'y réussir. Frothon passe la mer avec une armée. Les Saxons marchent à sa rencontre. Ils avoient dans leurs troupes un certain Hammon,

guerrier d'une taille giganteſque, & d'une force extraordinaire, qui, s'avançant au milieu des deux armées, défia Frothon lui-même, ou tel autre Danois qui oſeroit ſe meſurer avec lui. Un certain Stercather accepta le défi. Nos deux braves en vinrent auſſi-tôt aux mains, & ſe livrerent un combat furieux; mais Stercather, ſaiſiſſant Hammon par le milieu du corps, l'enleva, dit-on, & le ſerra ſi fort, qu'il l'étouffa. Voilà la fable d'Anthée renouvellée.





[AN 16 DE J. C.]

ARMINIUS, le plus grand guerrier d'entre les Germains, & le plus zélé pour la liberté de sa patrie, balança longtems la fortune des Romains, tandis que son frere Flavius combattoit pour eux. L'armée des Germains ne se trouvant séparée de l'ennemi que par le Wéser; Arminius se présente sur la rive de ce fleuve, & demande qu'il lui soit permis de parler à son frere. Celui-ci s'avance aussi-tôt; & Arminius, l'ayant considéré pendant quelques momens, ne peut s'empêcher de sourire. « D'où vient, » lui dit-il, cette difformité que j'apperçois » dans votre visage? » Flavius étoit borgne. Il raconte à son frere qu'il a perdu un œil dans une bataille où commandoit Tibère. » Et quelle récompense vous a-t-on accor» dée, lui demande ironiquement Armi» nius?.... J'ai obtenu, lui répond Fla» vius, une augmentation modique de paie. » J'ai reçu un collier, une couronne, & quel» ques autres distinctions militaires. »... Tu » es partagé en homme riche, & qui a vendu » sa liberté, lui réplique Arminius; mais tu » ne l'es pas en homme de guerre, & en

» véritable Germain. ».... Ce n'eſt pas la
» valeur du préſent qu'on doit conſidérer
» dans ces ſortes de récompenſes, reprit
» Flavius; mais l'opinion & l'honneur que
» les hommes y ont attachées. Une ame no-
» ble fait plus de cas de ce qui honore que
» de ce qui enrichit. »

Tacite appelle Arminius *le Libérateur de la Germanie*, & en parle comme d'un des plus grands capitaines du ſiécle de Tibère. » Il n'a pas, dit cet hiſtorien, attaqué l'em-
» pire Romain dans un tems où il fut peu
» redoutable, comme ont fait les autres rois
» qui lui ont déclaré la guerre dans ſa naiſ-
» ſance. Celui-ci a paru dans le tems où il
» étoit au comble de ſa gloire; &, s'il ne
» fut pas toujours vainqueur, du moins il
» ne fut jamais vaincu. Il eſt mort à trente-
» ſept ans; mais il vit dans la mémoire des
» Germains, qui perpétuent ſes louanges
» dans leurs chanſons guerrieres. »

Arminius, au milieu de ſa gloire, fut aſſaſſiné par des traîtres qui vouloient ſe ſouſtraire à ſon autorité. Ils avoient fait preſſentir Tibère ſur le deſſein où ils étoient d'empoiſonner ce général; mais Tibère avoit fait réponſe que le peuple Romain ſçavoit ſe venger de ſes ennemis par les armes, & qu'il abhorroit la lâcheté, la trahiſon, & les crimes.

[58.]

Depuis plusieurs années, les Romains avoient paru oublier la Germanie. Il se répandit un bruit qu'il leur avoit été expressément défendu de passer le Rhin. Dans ces entrefaites, les Frisons entrent dans la Belgique, & s'emparent d'un terrein inculte, réservé pour le pâturage des troupeaux. Les généraux Romains leur ordonnent de se retirer, & les menacent, en cas de refus, de tomber sur eux avec toutes leurs forces, à moins qu'ils n'obtiennent de l'empereur la concession de ce pays. Les Frisons envoient des députés à Rome, pour traiter cette affaire. Pendant leur séjour dans cette capitale du monde, & tandis qu'ils sollicitent une audience de l'empereur Néron, on donne au peuple Romain des divertissemens dans le théatre de Pompée. Les députés Frisons s'y rendent par hazard. Ils demandent où sont les places des sénateurs, celles des chevaliers. On les leur montre; &, voyant au milieu d'eux des personnages vêtus différemment, ils veulent sçavoir quels ils sont? On leur explique que ce sont les ambassadeurs & les députés des plus braves nations alliées du peuple Romain. « S'il est ainsi, disent-ils » tous unanimement, voilà nos places.

» Pour la fidélité & le courage, les Fri-
» sons Germains ne le cédent à aucun peu-
» ple de la terre. » Cette liberté fut prise en
bonne part. L'empereur leur accorda le
titre de *Citoyens Romains*; mais politique-
ment il leur refusa l'établissement qu'ils de-
mandoient.

[59.]

Malgré les ordres réitérés des Romains,
les Frisons Germains prétendirent conserver
l'établissement qu'ils venoient de former
dans la Belgique; mais ils en furent chassés
par les Ansibariens, qui, se trouvant pour
lors sans demeure fixe, tomberent sur eux
lorsqu'ils s'y attendoient le moins. Ces nou-
veaux habitans auroient, pour le moins,
autant inquiété les colonies Romaines, que
les Frisons leurs prédécesseurs. Avitus, qui
commandoit sur le Rhin, leur prescrivit de
se retirer. Bojocalus, leur chef, représenta,
de même que les Frisons, combien cet
ordre étoit déraisonnable. « Toute contrée
» inculte, dit-il, est un vol fait à la nature.
» Il est honteux de chasser les hommes d'un
» pays, pour l'abandonner aux bêtes, &
» d'aimer mieux laisser des terres désertes,
» que de les accorder à de fidèles sujets de
» l'empire, qui, en y fixant leur demeure,
» les rendroient fertiles. La terre est le par-

» tage des hommes, comme le ciel le do-
» micile des dieux; & ce qui n'est occupé
» de personne, appartient au premier occu-
» pant. » Ensuite s'adressant au soleil & aux
astres: « Astres, qui m'écoutez, ajoûta-t-il,
» vous plairiez-vous à éclairer des terres
» qui seroient sans habitans? Non, sans
» doute; & vous détruiriez toute contrée
» d'où l'on banniroit le genre humain. »...
» Le droit du plus fort, répondit Avitus, a
» établi dans le monde le droit de propriété;
» mais si l'empereur refuse à votre nation
» les terres qu'elle demande, il vous ac-
» corde particulièrement en propre une
» partie du terrein qu'elle prétendoit oc-
» cuper. »... Je n'exige rien pour moi,
» repartit le chef des Ansibariens: mon in-
» térêt est inséparable de celui de mes com-
» patriotes; &, si nous n'avons point de
» terres pour vivre, nous en aurons du
» moins pour mourir. »

[60.]

Comment accorder la férocité des Quades, nation Germanique, dont, vers ce tems, parlent les historiens, avec cette hospitalité dont ils remplissoient, disent-ils, si strictement les devoirs? Les Quades, assurent ces auteurs, dans l'espoir d'enlever quelque butin, poussoient leurs courses

jusqu'à cinquante lieues de leur pays. Ils brûloient les habitations, détruisoient les moissons, mettoient tout à feu & à sang. Mais s'il passoit un étranger, il étoit reçu avec affabilité dans leurs cabanes; on se disputoit l'honneur de l'avoir pour hôte. On le logeoit; on prévenoit ses besoins, ses desirs même; & le maître, sa femme, ses enfans, tous s'empressoient à le servir, & regardoient comme une faveur du ciel le hazard qui l'avoit conduit chez eux. Se trouve-t-il une plus forte contradiction dans l'histoire de l'esprit humain?

[270.]

Jusques dans quelles contrées éloignées le courage des Barbares ne les a-t-il pas fait parvenir? Cette année, toutes les provinces Romaines furent attaquées. L'immense distance, qui sépare la Grèce de la Germanie, ne la sauva pas de ce débordement. Une armée formidable de Goths, de Gépides & d'Hérules s'empara d'Athènes. Au milieu du sac de la ville, les soldats s'aviserent de former un monceau de tous les livres qu'ils purent rassembler. Ils étoient près d'y mettre le feu, lorsqu'un d'entr'eux s'écria; « Aveugles compagnons, qu'allez-vous faire? Les Grecs » ne sont aisés à vaincre, que parce qu'ils » sçavent lire. »

[287.]

Nous allons commencer à nommer *Allemands* les peuples de la Germanie. Les Allemands, dis-je, ne cessoient point de faire des incursions sur les terres de l'empire. Maximien, qui règnoit alors, crut les intimider, en s'approchant du Rhin, & fixa son séjour dans la ville de Trèves *, sur la

* Trèves avoit un arsenal considérable, qui fournissoit d'armes aux légions Romaines destinées à combattre les Barbares. Elle avoit un prétoire. Son conseil étoit appellé *sénat*, & ses conseillers, *sénateurs*; prérogative qu'elle partageoit avec les villes de Cologne & de Mayence. Les Romains avoient distribué le peuple de Trèves en trois classes; les prétoriens, les bourgeois, & les artisans. Pour entrer dans la fabrique des armes, ce n'étoit pas assez d'être bon ouvrier; il falloit encore s'obliger à perpétuité, tant pour soi que pour ses descendans, de faire des armes. Pour éviter la désertion, les nouveaux ouvriers étoient marqués d'un fer chaud dans l'arsenal. Tout déserteur étoit sévèrement puni. Celui qui le receloit, ou qui facilitoit sa fuite, étoit condamné à servir toute sa vie dans les plus vils travaux de l'arsenal. Un seul moyen de se racheter de cette dure servitude, étoit, par son habileté, de mériter d'être nommé *inspecteur des ouvriers*. Alors, quelquefois l'empereur lui accordoit son congé. Chaque fabrique d'armes faisoit un collége à part; & chaque collége répondoit solidairement des

Mofelle. Cette ville étoit déja fameufe ; mais elle devint une feconde Rome, fous

---

dettes qu'un particulier du corps pouvoit contracter.

On ne fabriquoit à Trèves, que des épées & des arbalêtes. Il y avoit un hôtel des monnoies; & une partie du tréfor de l'empereur y étoit dépofée. Lorfque Maximien vint dans cette ville, il y trouva tout en confufion, & les loix fans vigueur. Il s'appliqua à y remettre le calme & à y faire obferver la juftice. Son premier foin fut d'ordonner que, lorfqu'un pere préfenteroit à fes receveurs des finances un enfant qu'il certifieroit ne pouvoir nourrir, cet enfant feroit entretenu aux dépens du tréfor public. Cette loi, qui devoit être éternelle, fut gravée fur le marbre & fur le cuivre. Il porta enfuite fes yeux fur les étranges fuperftitions du peuple. Il eût été dangereux de les abolir par la force : il fe contenta de les reftreindre & d'effayer de les rendre ridicules. Ce prince ne défendit pas de confulter les harufpices, mais feulement dans les temples & dans les lieux publics. Ces fourbes ne purent plus entrer dans les maifons, même fous le prétexte apparent de vifiter leurs amis. Le feu étoit la punition à laquelle étoient condamnés les infracteurs de la loi; & l'exil, & la confifcation des biens étoient portés contre ceux qui les recevoient.

Dans les premiers tems, la liberté publique avoit été la fauve-garde de Trèves; & rien ne porta atteinte à fon bonheur, tant que la pauvreté & l'égalité furent le partage de fes citoyens. Satisfaits d'habiter & d'enfemencer le terrein que leurs peres avoient habité & cultivé de leurs

Maximien & ses quatre successeurs, qui y attirerent une prodigieuse affluence de citoyens, & qui l'embellirent à l'envi de *temples*, d'amphithéatres, de palais, de ponts, d'acqueducs, de bains, de places publiques, d'un capitole, d'un cirque, & de superbes promenades au dehors.

[321.]

La destruction des temples payens dans la Germanie Cis-Rhénane peut être fixée à cette année, sous la date de laquelle on voit un ordre de Constantin, pour les fermer tous; mais, avant, il fit dépouiller les idoles de toutes leurs richesses: les pierres précieuses, les plaques d'or & d'argent, dont elles étoient ornées, leur furent enlevées. Les femmes payennes eurent d'abord horreur de ce prétendu sacrilége; elles espéroient que leurs dieux de pierre,

---

mains; contens du butin qu'ils enlevoient à l'ennemi, le Belge & le Germain, amis de la tempérance & de la frugalité, mettoient l'or bien au-dessous du fer. Mais aussi-tôt que les empereurs eurent établi leur cour dans Trèves, ils y firent disparoître toutes les vertus, & germer tous les vices. L'abondance fit naître le luxe. Les richesses produisirent la jalousie, l'ambition, & tous les crimes qu'elles traînent à leur suite.

ou de bois, défendroient leurs ajustemens, en exterminant les coupables ; mais, lorsqu'elles virent qu'ils étoient toujours immobiles, elles eurent honte de leur erreur. Quelques-unes abjurerent le Paganisme, & se firent instruire dans la religion Chrétienne.

[359.]

Julien venoit d'être nommé *César* par l'empereur Constance qui l'envoya aussitôt dans les Gaules, pour contenir les Barbares. Il ne tarda pas à justifier le choix que venoit de faire de lui son protecteur ; pour une expédition aussi importante. Il joignit la prudence d'un général consommé au courage d'un jeune guerrier. Vadomaire, dont les États étoient situés dans les environs de Basle, avoit fait, dans une campagne, beaucoup de prisonniers sur les Romains. Il offrit d'en rendre trois mille, si l'on vouloit en échange lui remettre son fils, qui se trouvoit dans les mains de Julien. Le jeune César renvoie le fils au pere, & lui fait dire que, si dans un certain espace de tems, il ne relâchoit tous les Romains, il pouvoit s'attendre à voir ravager son pays. Vadomaire, soit admiration, soit foiblesse ou politique, vient aussi-tôt trouver Julien. Il met en liberté tous les Romains, & engage trois rois voisins à suivre

ſon exemple. Ces captifs avoient été diſperſés dans différens endroits de la Germanie, où l'uſage du pain étoit encore inconnu. Cependant, quoiqu'ils manquaſſent des choſes les plus néceſſaires, ils trouverent dans leur induſtrie des moyens d'adoucir la rigueur de leur ſort; mais les diſtinctions, que la nobleſſe du ſang, ou les hazards de la fortune mettent entre les hommes, ne pouvoient avoir lieu dans ces forêts. Le ſoldat laborieux & intelligent devint boulanger, maçon, charpentier; & l'officier ignorant ſe trouva heureux de fendre du bois, de le porter, & de ſervir de manœuvre. Tels furent, dans ce ſiécle, les Suédois, lorſque Pierre le Grand, après la bataille de Pultowa, les relégua dans les vaſtes déſerts de la Sibérie. L'infortuné priſonnier de guerre inſtruiſit l'habitant féroce, groſſier, & ſans induſtrie. Les mêmes circonſtances reproduiſent les mêmes effets.

[408.]

Le commencement de ce ſiécle voyoit approcher la ruine de l'empire Romain, dont le foible Honorius ne pouvoit plus tenir les rênes. Alaric, qui, depuis ſix ans, étoit entré en Italie, venoit enfin de mettre le ſiége devant Rome, où, depuis long-

tems, régnoit la plus horrible confusion. On députe au roi des Goths, pour lui faire quelques propositions; mais il ne daigne pas les écouter. « Je sens, dit-il à celui » qui portoit la parole, quelque chose en » moi, qui me presse, de saccager Rome. » Des ambassadeurs reviennent le trouver de la part du sénat. Il feint de se laisser fléchir à leurs prières. « Je consens à ce » que vous voulez, dit-il aux Romains : » qu'on m'apporte tout l'or, tout l'argent » & tous les meubles précieux qui sont » dans la ville. »... Eh! que laissez-vous » donc aux habitans, s'écrierent les am- » bassadeurs ?... La vie, répondit froide- » ment Alaric. » On lui livra six mille livres d'or, quatre mille robes de soie, trois mille tapis teints en pourpre, trois mille livres de poivre, &c; chacun fut obligé de se taxer.

[410.]

Alaric avoit déja deux fois assiégé Rome; &, content de l'avoir dépouillée d'une partie de ses richesses, il s'étoit retiré. Il revint l'investir cette année, une troisieme fois. Dès le premier assaut, la ville fut forcée & mise au pillage. Alaric étoit Chrétien; mais il avoit embrassé l'hérésie d'Arius. Ce prince avoit donné les ordres les plus précis, pour qu'on respectât l'église

de S. Pierre & celle de S. Paul. Les prêtres de S. Pierre, ignorant cet ordre, avoient caché les plus précieux vases d'or & d'argent de leur église dans une maison éloignée. Un soldat, Quade de nation, les découvrit. Une vieille femme, à qui les prêtres avoient confié ce riche dépot, dit au soldat : « Ces vases sont à l'apôtre » S. Pierre ; touchez-y, si vous l'osez. » Le soldat, surpris de la fermeté de cette femme, va rendre compte à son prince de ce qui vient de lui arriver. Alaric fait aussi-tôt reporter ces vases à l'église, avec une pompe extraordinaire.

[411.]

On remarque dans l'histoire, que toutes les tribus des Francs habitoient encore la Germanie, en 407, & que ce ne fut qu'en 411, qu'elles passerent le Rhin, pour porter des secours à l'usurpateur Jovin, qui, deux ans après son usurpation, fut décapité à Narbonne. Les Francs, ces peres des François, suivant le portrait que nous en a laissé Sidonius * Apollinaris,

* Caïus Sidonius Apollinaris fut évêque d'Auvergne, & mourut en 489. Il passoit pour le plus bel esprit qu'il y eût de son tems dans les Gaules. Sorti d'une famille illustre d'Auvergne, il épousa la fille de l'empereur Avitus, qui l'éleva aux

avoient la taille haute, la peau fort blanche & les yeux bleus. « Deux petites mous-
» taches sur la lévre supérieure, étoient,
» dit-il, toute la barbe qu'ils réservoient
» sur leur visage. Leur chevelure étoit
» blonde & fort courte, sur le derriere de
» la tête. Ils portoient des vestes courtes
» & serrées, qui laissoient voir la forme
» de leurs corps. La premiere jeunesse de
» ce peuple, ajoûte-t-il, étoit employée à
» l'exercice des armes, qu'ils étoient si
» adroits à manier, que toujours ils attei-
» gnoient le but proposé. Leur légèreté à
» la course passe toute expression, puisqu'il
» est vrai de dire qu'ils arrivent, avant leurs
» javelots, où ils les ont lancés.» Enfin Apollinaris acheve ce portrait par les traits suivans. « Quelque considérable qu'ait été
» le nombre des ennemis des Francs, ou
» le désavantage du champ de bataille, on
» ne les a jamais vus trembler. La mort les
» abbat, & non la peur. Ils peuvent bien
» perdre la vie; mais jamais ils ne per-
» dent le courage.»

---

plus grandes dignités. Quoiqu'il fût laïc & marié, l'église d'Auvergne ne laissa pas de le choisir pour évêque. Il gouverna cette église avec tant de zèle & de prudence, que sa mémoire fut long-tems chere à cette province, & que, même encore aujourd'hui, elle est en grande vénération.

[460.]

[460.]

Childéric, roi des Francs, avoit succédé à son pere Mérovée; mais ses débauches continuelles l'ayant rendu odieux à toute sa nation, & sur-tout aux Belges, ses nouveaux sujets, il fut forcé d'aller chercher un asyle chez Bazin, roi de Thuringe. Il ne porta pas des mœurs plus pures dans l'exil qu'il venoit de se choisir; il osa partager le lit de son bienfaiteur. Cependant Childéric avoit laissé dans ses Etats quelques amis dont le crédit & les manœuvres faciliterent son retour. Il revint en France, & reprit avec son ancienne autorité sa même maniere de se conduire. La reine de Thuringe ayant sçu que son amant étoit remonté sur le thrône, quitte son époux, & se rend à Paris. Childéric, étonné de la voir, lui demande ce qui l'attire dans sa capitale? « Ton mérite, » lui répond-elle; & j'aime tellement la » vertu, que si quelqu'autre en avoit plus » que toi, j'irois le chercher au bout du » monde. » Elle étoit belle; Childéric étoit sensible: ce prince l'épousa, dit-on, publiquement, & en eut le grand Clovis.

[520.]

Le royaume de Thuringe avoit d'abord été partagé entre trois freres, Balderic,

Hermenfroi & Berthier ; mais, quelques années après, Hermenfroi se défit de Berthier, qui laissa plusieurs fils & une fille, nommée *Radegonde.* Amalburge, femme d'Hermenfroi, princesse cruelle & ambitieuse, après avoir engagé son mari à se défaire de Berthier, n'épargna rien pour l'obliger à traiter Balderic de la même maniere. Elle ordonna un jour qu'au dîné d'Hermenfroi, sa table ne fût couverte qu'à moitié. Ce prince en ayant voulu sçavoir la raison, la reine lui répondit que la table d'un roi, qui n'avoit que la moitié d'un royaume, ne pouvoit pas être servie autrement. Ce trait fut l'arrêt de mort de Balderic.

[541.]

La peste ravage la Germanie : on croit que cette horrible contagion prit naissance en Egypte. Elle se partagea, d'un côté, vers Alexandrie & dans l'Afrique ; & de l'autre, elle passa en Phénicie, & se communiqua à l'Europe & à l'Asie en même tems. La Germanie fut presque entièrement dépeuplée par ce cruel fléau. Le mal se manifestoit par des ulceres qui conduisoient au tombeau en deux jours, & quelquefois subitement. On croyoit voir des phantômes, des spectres : on étoit frappé de songes sinistres ; & les malheureux qu'on ne lioit pas, se donnoient eux-mêmes la mort.

[546.]

Totila, roi des Ostrogoths, assiégeoit Rome, & alloit réduire en cendres cette ville fameuse. Bélisaire, général Romain, lui écrivit en ces termes : « Si, dans la suite, » vous êtes vainqueur, pourquoi vous- » même ruinez-vous vos affaires, en brûlant » vos villes ; & si, au contraire, vous êtes » vaincu, comment mériterez - vous la » clémence de l'empereur ? » Ces raisons firent impression sur Totila ; & Rome, dont il se rendit maître, ne fut point brûlée.

[579.]

Alboin, roi des Lombards, peuples de la Germanie, qui habitoient entre l'Elbe & l'Oder, avoit été appellé en Italie par les Romains. Avant d'y entrer, il remporta une victoire signalée sur Cunimond, roi des Gépides ; &, l'ayant tué en duel, il épousa sa fille Rosemonde. Un jour qu'il donnoit une fête à Vérone aux principaux officiers de son armée, ce prince, échauffé par le vin, fit servir à sa jeune épouse le crâne de son pere, dont il avoit fait une coupe, & la força de boire dans ce vase détestable. L'horreur, qu'elle en conçut, lui inspira la résolution d'en tirer vengeance.

Elle s'en ouvrit à Elmigiſe, favori du roi; qui n'oſa promettre de la ſervir, ſi Péridée, dans lequel Alboin mettoit ſa principale confiance, n'entroit dans le complot. Roſemonde ſçavoit que Péridée avoit une intrigue d'amour avec une dame de ſa ſuite. Une nuit qu'il devoit la voir, elle prend ſa place, & ne ſe découvre à lui, que lorſqu'il ne peut plus douter que, de la mort du roi dépend ſa propre ſûreté. On ne diffère ce coup que de quelques jours. Alboin eſt poignardé, pendant ſon ſommeil; & Roſemonde s'enfuit à Ravenne, avec Elmigiſe & Péridée, emportant avec elle les tréſors de ſon mari. Un crime eſt preſque toujours ſuivi d'un autre. Elmigiſe, devenu l'époux de Roſemonde, ſe repoſoit tranquillement ſur ſon amour; mais cette princeſſe volage n'avoit plus pour lui que des dégoûts; &, prête à céder aux deſirs de l'exarque Longin, qui s'étoit pris pour elle d'une violente paſſion, & qui lui offroit de l'épouſer, ſi elle conſentoit à ſe défaire de ſon amant, elle n'eut pas de peine à ſe laiſſer ſéduire par une offre auſſi éblouiſſante. Elmigiſe, en ſortant du bain, demande à boire, & reçoit des mains de ſa maîtreſſe une coupe empoiſonnée; il l'avale: l'effet ſubit de ce breuvage l'inſtruit bientôt de ſon nouvel attentat. Il ſe ſaiſit d'elle; &, lui appuyant la pointe de

son épée sur la poitrine, il la contraint de boire ce qui reste dans la coupe. Ces coupables époux expirent, au bout de quelques momens, dans de violens transports, trop doux sans doute pour expier leurs forfaits.

[595.]

Avant Childebert, roi d'Austrasie, la loi Salique ne prononçoit qu'une simple amende pécuniaire contre les homicides *. Le coupable, dont la fortune se trouvoit trop bornée pour acquitter l'amende imposée, s'en exemptoit, en faisant jurer avec lui douze personnes qui attestoient son impuissance : ensuite il ramassoit de la

* A mesure que la religion Chrétienne étendit ses rameaux dans la Germanie, les mœurs s'adoucirent, & les nations se policerent dans la Thuringe, dans la Baviere : on abrogea les coutumes barbares des anciens tems, & les homicides furent jugés dignes de mort : dès-lors ils devinrent moins fréquens. On s'accoutuma à regarder les églises comme des asyles sacrés, d'où l'on ne pouvoit, sans profanation, arracher les malheureux qui s'y réfugioient. Chez les Germains, ce droit d'asyle étoit attribué à tous les lieux où les divinités payennes étoient adorées ; mais les seuls malheureux pouvoient le réclamer, tandis qu'on usoit de violence contre les criminels qu'on enlevoit pour les traîner au supplice. Avant le Christianisme, les premiers temples furent des

terre des quatre coins de sa maison; &, se tenant debout à sa porte, il jettoit de cette terre sur son plus proche parent; puis, en chemise, pieds nuds, & tenant un bâton à la main, il sautoit par-dessus une haie: alors celui sur qui la terre avoit été jettée, se trouvoit chargé de l'amende, à moins qu'à son tour il ne fît la même cérémonie sur quelqu'autre. Cette coutume singuliére se nommoit *chrène-chruda.* Childebert en eut horreur; non-seulement il l'abolit dans ses Etats, mais il ordonna la peine de mort contre tout homme convaincu d'homicide; & au cas que les parens de celui qui auroit été tué, voulussent se contenter d'une amende, il décida que ce seroit au cou-

---

bois; & ces bois devinrent des asyles sacrés, qui, fortifiés par la nature, assurerent la retraite des fugitifs. Vers le cinquieme siècle, & dans les premieres années du sixieme, les Saxons commencerent à bâtir des temples, afin de donner plus de pompe au culte qu'ils rendoient à leurs dieux. On conserva scrupuleusement les bois sacrés, autour de ces temples; & même on en planta de nouveaux, soit à titre d'ornement agréable, soit par respect pour ces lieux de franchise, auxquels on vouloit conserver ces précieux droits. Mais, lorsque l'Evangile eut porté ses lumieres dans la Thuringe, & dans la plus grande partie de la Germanie, peu-à-peu les temples des idolâtres perdirent ce droit d'asyle, qui passa aux églises Chrétiennes.

pable à la payer. On a lieu de présumer que cette loi * étoit générale chez les peuples de l'Allemagne & de l'Austrasie.

* On sçait en combien de peuples différens étoit divisée la nation Germanique. Chaque peuple avoit ses usages, ses coutumes, ses loix particulieres.

Suivant la loi des Bavarois, un homme libre peut donner tous ses biens à l'église ; & la donation est irrévocable, s'il l'a fait signer par six personnes, & si lui-même il l'a posée sur l'autel.

Si un homme est convaincu d'avoir volé quelque chose à l'église, il doit rendre neuf fois le prix de l'effet volé : s'il nie le vol, on doit le faire jurer avec des témoins, dont le nombre sera plus ou moins considérable, en proportion de la conséquence de la chose volée.

Si un esclave met le feu à une église, on doit lui couper la main, lui crever les yeux ; & son maître fera, à ses dépens, les réparations. Si, au contraire, c'est une personne libre, qui a mis le feu, elle en sera quitte pour réparer les dommages, & payer soixante sols d'amende. La même loi régle les différentes amendes pour le meurtre d'un prêtre, d'un diacre, d'un moine, d'un laic. Mais si quelqu'un tue un évêque, on doit faire au meurtrier une tunique de plomb, & le contraindre d'en payer le pesant en or ; & s'il arrive que ses biens ne suffisent pas, sa femme & ses enfans doivent rester esclaves de l'église.

Il est ordonné que les esclaves, ou serfs du clergé, travailleront trois jours pour l'église, & trois jours pour eux, & qu'indépendamment ils

[598.]

Les Abares, peuples ſortis de la Scythie, avoient fait une irruption dans la

---

payeront une redevance proportionnée aux terres qu'ils cultivent.

Si un homme libre attele ſes bœufs le dimanche, le bœuf de la droite ſera confiſqué. S'il s'occupe à quelqu'ouvrage que ce ſoit, à la campagne, un jour de fête, il ſera averti charitablement une ou deux fois: s'il récidive, on lui donnera cinquante coups; & s'il eſt incorrigible, il ſera réduit à l'eſclavage. Les chariots & les bateaux doivent s'arrêter le dimanche.

Dans ces tems, les eccléſiaſtiques devoient être expoſés à d'étranges violences, puiſque la loi des Allemands ordonnoit une amende pour celui qui entreroit armé dans la maiſon, & même dans la cour d'un évêque ou d'un prêtre.

On trouve peu de différence ſenſible entre la loi des Ripuaires, & celle des Francs qui ſuivoient la loi Salique. Cela eſt d'autant moins étonnant, que les Ripuaires étoient un démembrement de la nation des Francs. Ce peuple prenoit ſon nom des rives du Rhin, de la Meuſe & du Roër, entre leſquelles il ſe fixa.

Il n'y a point de faute, quelque légère qu'elle ſoit, dont la loi des Ripuaires ne preſcrive la peine; aucun vol, ſoit de beſtiaux, de chevaux, de chiens, d'oiſeaux, de poiſſons, de fruits, ſoit de meubles ou d'eſclaves, dont le dédommagement ne ſoit fixé à des ſommes conſidérables. Enfin cette loi prétend tellement éta-

Thrace. Priscus, général de l'empereur Maurice, trop foible pour s'opposer à ce

---

blir la sûreté publique, qu'elle condamne à une amende de deux cens sols d'or quiconque osera dépouiller un homme endormi, ou même mort; à quinze sols, celui qui se servira d'un cheval errant dans la campagne.

Il faut observer que le sol d'or étoit le *solidum Romanorum*; que, par l'habitude de contracter tous les noms, les peuples de l'ancienne Germanie nommoient *sol*. Ce sol équivaloit à quarante deniers d'argent, au tems de Charlemagne.

La loi des Ripuaires établissoit des peines, en proportion des injures, des paroles, des actions. Celui qui osoit toucher la main d'une femme, payoit quinze sols d'or; & le double, s'il lui prenoit le bras; quarante-cinq sols d'or, s'il alloit jusqu'au sein. Ces loix doivent maintenant paroître extraordinaires, & les amendes bien excessives; mais si l'on veut se transporter en idée dans ces siécles reculés, on s'appercevra qu'elles étoient nécessaires. Les Austrasiens & les Ripuaires conduisoient leurs femmes à la guerre. Ces femmes, occupées à servir leurs maris, se répandoient dans les campagnes; & il étoit important qu'elles ne fussent point exposées aux grossieres insultes des voyageurs ou des soldats.

Il est très-peu de crimes qui soient punis de mort par la loi des Ripuaires, si l'on en excepte celui de conspirer contre la vie du prince. Le rapt, l'incendie, le faux témoignage, les blessures quelconques y sont appréciés; les homicides avoient leurs prix marqués. Le meurtre d'un évêque étoit fixé à neuf cens sols d'or; celui d'un

nouveau débordement de Barbares, consent de céder à cette nation des terres

---

prêtre, à six cens; ainsi des autres, à proportion de la qualité. Pour le meurtre d'un laic *ingénu*, on payoit deux cens sols, & la moitié pour un Romain *possesseur*, ou pour un Gaulois tributaire, ou pour un simple Romain. Le meurtre d'un serf étoit taxé, mais plus chèrement pour ceux des princes ou des églises, que pour ceux des particuliers.

Tout parent d'un meurtrier insolvable devoit payer l'amende pour lui; & s'il ne le pouvoit, il devenoit, par la loi, esclave des parens du mort.

L'amende se partageoit entre les enfans du mort, & ses parens, qui, en semblable occasion, auroient dû payer pour lui; ensorte que ni la famille du mort, ni l'Etat, ne perdoient rien. En conservant la vie au meurtrier, l'Etat conservoit un homme utile, & la famille avoit de l'argent ou un esclave.

La loi présentoit un moyen sûr pour n'être point exposé à réparer les crimes de ses proches. Cela s'appelloit *se tirer de parentèle*. Par cette déclaration, on renonçoit à la part qui auroit pu revenir des meurtres commis contre ses parens, à toute succession; &, lorsque le renonçant mouroit, son héritage étoit dévolu au fisc.

Les causes douteuses ne pouvant être décidées par des juges, alors la loi ordonnoit les sermens, le duel, ou les épreuves.

Tout ce qui pouvoit établir l'honnêteté dans les mariages, & le repos dans les familles, étoit prévu par la loi. Un fils n'étoit pas maître de se marier sans le consentement de ses parens; &

où elle pourroit s'établir, & à lui faire compter une somme considérable. Les Abares se retirent; mais Priscus, qui n'avoit agi de la sorte, que pour se tirer politiquement d'un mauvais pas, fait fortifier,

---

lorsqu'un homme vouloit épouser une fille, il devoit offrir aux parens de la fille une somme que la loi ne détermine pas, mais que Frédegaire, entr'autres, fait connoître, en rapportant que, lorsque les ambassadeurs de Clovis vinrent demander Clotilde en mariage pour leur maître, il offrirent un sol & un denier. On devoit offrir trois fois davantage pour une veuve, regardée comme une personne libre, que pour une fille, qui passoit des mains de son pere dans les bras de son mari.

Toute fille libre, qui se laissoit enlever, devenoit esclave; & tout homme libre, qui épousoit une esclave, devenoit esclave lui-même. Un homme ne pouvoit épouser ni la fille de son frere ou celle de sa sœur, ni sa cousine ou la femme de son frere, ou celle de son oncle. Ces mariages étoient cassés, comme incestueux; & les enfans, qui en provenoient, passoient pour illégitimes, & même pour infâmes.

Si une fille Ripuaire, & née libre, suivoit un esclave de sa propre nation, elle étoit condamnée à l'esclavage; mais si les parens vouloient empêcher l'effet de la loi, la fille & l'esclave étoient traduits devant le roi, ou le comte, qui présentoit à la fille une épée & une quenouille; si la fille choisissoit l'épée, elle devoit la plonger dans le corps de l'esclave, qui l'avoit séduite; si elle prenoit la quenouille, elle demeuroit esclave.

pendant l'hiver, tous les postes qu'il occupoit le long du Danube, & se promet bien d'éloigner au printems ces dangereux voisins. Cette conduite insidieuse irrite les Abares; leur chef députe un des siens à Priscus, auquel il tient ce discours: « Quelle » injustice de nous attaquer d'une maniere » si subite, contre la foi des traités! Ce n'est » pas une action de prince; c'est un trait » de brigand, qui ne mérite que de l'exé» cration & de l'horreur: ou renoncez » au diadême, ou usez légitimement de la » puissance qu'il vous donne. Vos exem» ples sont capables de corrompre l'inno» cence & la simplicité des Barbares. Nous » ne sçaurions pas l'art de tromper, si nous » ne l'avions appris dans votre école. Vous » ne souhaitez jamais sincèrement la paix; » & jamais, de bonne foi, vous ne renoncez » à la guerre. Si vous prenez les armes, ce » n'est qu'avec injustice; & si vous les quit» tés, ce n'est qu'avec fourberie. Quand » vous faites des traités, vous y insérez des » clauses captieuses, qui sont, pour ceux » qui traitent avec vous, des sujets de cha» grin, d'inquiétude & de trouble. Sou» venez-vous, Priscus, du traitement favo» rable que nous vous fîmes, il y a peu » de jours, quand nous vous sauvâmes la » vie: nous crûmes, que vous l'emploiriez » à reconnoître nos bienfaits, & non pas

» à nous faire injure. Si vous faites atten-
» tion à nos forces & à votre foiblesse,
» vous concevrez un sage repentir ; &
» vous n'aurez plus d'autre mal à essuyer
» que la honte : autrement la vengeance
» que nous tirerons, vous plongera dans
» un abîme de malheurs. » Quelle noble
hardiesse! & combien de dures vérités dans
ce peu de mots!

[599.]

Priscus reçoit ordre de l'empereur de
tout tenter pour empêcher les Abares de
passer le Danube, mais d'essayer *auparavant* quelques moyens de les adoucir. Le
général députe au chef de cette nation un
médecin, nommé *Théodore*, homme éloquent, insinuant, persuasif, & qui, n'ignorant point les doubles replis de la politique, y joignoit encore le grand art de séduire les cœurs. Théodore passe au camp
des Abares ; il se fait présenter à leur chef :
il lui peint la puissance & les ressources de
l'empire Romain, l'inconstance de la fortune, & termine son discours par cet apologue. « Sésostris, le plus grand & le plus
» illustre des princes de l'ancienne Egypte,
» étoit tellement enyvré de sa puissance,
» qu'il se fit faire un char d'or, enrichi de
» pierreries ; & au lieu d'y atteler des che-

» vaux ou des mulets, il le fit traîner, un
» jour de grande cérémonie, par les rois
» qu'il avoit vaincus. Un de ces princes in-
» fortunés refusa de tirer le char où il étoit
» attaché, & se retourna plusieurs fois pour
» considérer les roues. Sésostris lui de-
» manda pourquoi il ne tiroit pas comme
» les autres, & s'il avoit envie de s'enfuir ?
» Je considere, lui répondit ce roi, dans
» le mouvement de ces roues, le change-
» ment continuel, qui en éleve & en abaisse
» toutes les parties successivement. Sésostris
» comprit la leçon qu'on lui faisoit, & com-
» manda aussi-tôt qu'on mît des chevaux
» à son char. »

Le chef des Abares se fit l'application de cet apologue. Il demeura quelque tems sans répondre, & dit ensuite : « Je sçais » commander à mes passions, & réprimer » ma colere, quand il le faut ; je me ré- » concilierai avec Priscus, & je souhaite » sincèrement son amitié. »

[743.]

Carloman & Pepin, outragés par Odillon, duc de Baviere, marchent contre lui avec une forte armée. Les deux partis étoient près d'en venir aux mains. Un prêtre, nommé *Sergius*, se présente aux deux rois. Il ose supposer que le pape Za-

charie lui a ordonné de commander aux Austrasiens & aux François, au nom de S. Pierre, de se retirer dans leurs Etats. Pépin & Carloman renvoient le fourbe, Ils livrent bataille au Bavarois, & remportent une victoire complette. Dans le nombre des prisonniers qui furent faits, on trouva le prêtre Sergius. « Vous voyez, » lui dit Pépin ironiquement, que nous » avons eu raison de vous dire que ni » S. Pierre ni le pape ne vous avoient » pas envoyé vers nous? Si S. Pierre avoit » connu que nos prétentions n'eussent pas » été légitimes, il ne nous auroit pas se» courus, comme il a fait dans cette guerre. » Soyez donc convaincu que c'est par l'in» tercession du prince des apôtres, & par » le jugement de Dieu, auquel nous nous » sommes rapportés, que la Baviere est » soumise à l'empire des François & des » Austrasiens. »

[744.]

Le duc de Baviere avoit épousé Hiltrude, sœur de Carloman, son vainqueur. Il crut que sa femme seule seroit capable de fléchir Carloman, & la chargea de ses plus chers intérêts. Hiltrude employa toutes les ressources du sang & de l'amitié pour

réussir dans sa commission; mais, craignant que la colere ne l'emportât sur la pitié, dans le cœur de son frere, elle se laissa tomber à ses genoux : « Donnez-moi, seigneur, » lui dit-elle, une réponse qui décide de » ma gloire & de votre clémence. Si je » rapporte la paix en Baviere, & si j'y » rentre avec les assurances de votre ré-» conciliation, avec quels transports de joie » ne serai-je pas reçue du duc mon époux, » & d'un peuple qui espere tout de votre » bonté? Si j'exigeois que vous trahissiez » le royaume d'Austrasie, vous auriez rai-» son de rejetter une pareille proposition; » mais Hiltrude est incapable de proposer » rien de contraire à l'honneur de son » frere; & sa gloire m'est plus chère que » ma propre vie : c'est la paix que je de-» mande, présent si digne de votre géné-» rosité, qui vous fera triompher de vous-» même, après avoir triomphé de vos en-» nemis. »

Carloman s'attendrit. Il aimoit sa sœur : il lui tendit la main; la releva avec bonté; pardonna à Odillon, & le rétablit dans le duché de Baviere.

[745....51.]

Carloman déclare la guerre aux Saxons.

Gewileb,

Gewileb, évêque de Mayence *, servoit dans son armée. Gerolde son prédécesseur & son pere, avoit été tué précédemment dans un combat contre ces mêmes Saxons. On donna l'évêché au fils, comme une récompense légitimement dûe aux services du pere. Les deux armées s'observoient sur les bords opposés du Wéser. Gewileb envoie un espion au camp des ennemis, afin de découvrir adroitement quel est le Saxon qui l'a privé de son pere. L'espion vient à bout de le connoître, &

* Mayence est une ville célèbre & ancienne, qui d'abord fut bâtie près de l'endroit où la riviere du Mein se jette dans le Rhin. César fit construire un pont de bois sur le fleuve. Drusus augmenta & embellit la ville qui devint si considérable sous les règnes des empereurs Constantin & Julien, qu'ils en firent leur principale forteresse contre le débordement des Barbares. Ils y établirent un gouverneur consulaire, dont les magistrats de Strasbourg, de Spire, de Worms, de Cologne & de Tongres étoient les simples lieutenans. On voit encore à Mayence nombre d'inscriptions qui attestent combien les Romains avoient de prédilection pour cette ville; & surtout on y admire un monument de Drusus, élevé sur une colline, construit en pierre de taille, en forme de gland. Mayence fut saccagée par les Huns, sous la conduite d'Attilla. Les Germains la ruinèrent; mais, en 635, elle fut rebâtie par Dagobert.

proposе à ce guerrier, de la part de son maître, une entrevue dans le milieu de la riviere. Le Saxon, qui ne se défie de rien, s'avance dans l'eau. Dès que l'évêque l'apperçoit, il pousse son cheval jusqu'à lui, &, d'une épée qu'il tenoit cachée sous son habit, il le perce de part en part, en disant : « Traître, c'est ainsi que je venge » un pere que j'ai tendrement aimé, & » que je regretterai toujours. » Cette action atroce fit frémir d'horreur les deux armées : elle engagea une affaire générale, où les Saxons furent totalement défaits.

[754.]

Pépin se fait sacrer roi de France à S. Denys, par le pape Etienne III, qui l'absout du serment de fidélité envers Childeric III, son souverain. Ce prince avoit été fait moine dès 750. Pépin, par reconnoissance pour le pontife Romain, passe en Italie à la tête d'une armée, & fait la guerre aux Lombards qui vouloient se rendre maîtres de Rome. Il assiége Astolphe, leur roi, dans Pavie.

[755.]

Origine de la puissance temporelle des papes. Pépin avoit repassé les Alpes, pour retourner dans ses Etats. Astolphe, profitant de son éloignement, va mettre le siége

devant Rome. Aussi-tôt le pape implore la protection du roi de France ; &, pour l'obtenir plus promptement, il la fait demander par S. Pierre lui-même, dans une lettre qu'il envoie à Pépin. L'ignorance & la simplicité prêtoient alors beaucoup à la supercherie. Ce prince vole au secours du prince des apôtres. Il délivre Rome ; assiége de nouveau Pavie, & se rend maître de l'exarchat de Ravenne, dont on dit qu'il fait présent au pape. Que cette prétendue donation fût valide ou non valide, nous la verrons bientôt confirmée par Charlemagne, fils de Pépin.

[756.]

Vers le milieu de ce siècle, & peut-être cette année, une révolution singulière pensa soumettre la Moravie, & même la Pologne, sous la domination des femmes. L'histoire rapporte que deux freres, chassés d'Esclavonie où ils avoient régné quelque tems, vinrent s'établir dans la Bohême. Leck passa depuis en Moravie, & son frere Zech resta en Bohême. On regarde Leck comme le fondateur de la ville d'Olmutz *, qu'il peupla, dit-on, de

* Olmutz, aujourd'hui ville considérable, ne fut, dans son origine, qu'un camp de soldats qui s'y construisirent des cabanes formées de bran-

Quades, d'Esclaves & d'Oziens. Dans la suite, Ulasta, princesse de Moravie, mécontente, sans doute, de l'administration des hommes, voulut renouveller l'entreprise, vraie ou fabuleuse, des Amazones. Elle inspire son courage & ses sentimens à toutes les femmes du pays. Elle les rassemble; les aguerrit; livre & gagne des batailles: tout fuit devant elle; mais enfin, pressée vivement en une rencontre, elle se retire dans Olmutz où les hommes viennent l'assiéger. Ulasta craignoit avec raison que la disette des vivres ne l'obligeât de se rendre. Pour la prévenir & faire lever le siége, elle imagine un stratagême qui devoit affermir à jamais son autorité. Elle ordonne

---

ches d'arbres, recouvertes par un peu de terre; mais ce camp vraisemblablement étoit entouré de fossés & de palissades, où cet amas de différentes nations vivoit sans juges & sans loix. Leck, voyant sa nouvelle ville à l'abri de toute insulte, songea, pour établir son autorité sur des fondemens solides, à donner une forme de gouvernement à cet amas de gens de guerre, qui, dans leur bienfaiteur, voulurent bien reconnoître leur chef. Leck fit diverses irruptions dans la Pologne. La fortune secondant sa bravoure, il en revint toujours vainqueur & chargé de butin. Ce prince gouverna son peuple avec tant de sagesse, que les Polonois même le choisirent pour leur duc; & l'on croit que sa postérité a régné près d'un siècle sur la Pologne.

aux plus jolies de ses Amazones d'écrire des billets à toute la jeunesse de l'armée ennemie. Dans ces billets, les jeunes filles témoignoient l'aversion qu'elles avoient pour le fracas & le tumulte des armes, & promettoient de livrer la ville. Le piége étoit délicat, & pouvoit tourner à la perte du parti. Cependant il réussit au-delà de toute espérance. Flattés de rendre service à l'Etat, en satisfaisant leurs passions, les jeunes gens courent la nuit, au rendez-vous. Ils sont introduits secrettement dans la place; mais au lieu des plaisirs qu'ils y cherchent, ils trouvent une mort cruelle & prompte : aucun ne fut épargné. La barbare Ulasta ne profita pas long-tems de cet avantage. Les hommes, outragés & honteux de succomber sous des mains si peu propres à manier les armes, rappellerent leur valeur naturelle, & firent de si grands efforts, que bientôt ils forcerent les femmes à mettre bas les armes, & à reprendre des occupations plus convenables à leur sexe.

[757.]

S. Lull, évêque de Mayence, avoit obtenu de Pépin une autorité pleine & entière sur l'abbaye de Fulde *. Il y établit

* L'abbaye de Fulde doit sa fondation à S. Boniface qu'on regarde comme un des apô-

pour abbé, un nommé *Marc*, que les moines ne voulurent pas recevoir, parce qu'ils

---

tres de l'Allemagne. Quelque tems avant que Carloman quittât le duché d'Austrasie, Boniface engagea ce prince, & plusieurs personnes pieuses, à contribuer à l'établissement de ce monastere, qui fut appellé du nom d'une riviere, près de laquelle il est situé. Les religieux suivent la regle de S. Augustin; mais, dans ces premiers tems, ils ne vivoient que du travail de leurs mains. Bientôt les donations considérables, qu'ils reçurent, rendirent cette abbaye l'une des plus opulentes de l'Allemagne. Son temporel s'est accru si rapidement, que l'abbé, depuis longtems, est revêtu de la dignité de Prince de l'Empire; & ce titre est relevé par de vastes Etats où il commande en souverain. Ils sont bornés au nord par la basse Hesse, à l'orient par le comté d'Henneberg; au midi, par l'évêché de Würtzbourg, le comté de Reineck & l'électorat de Mayence; & au couchant, par la haute Hesse. L'abbé de Fulde est primat de tous les autres abbés de l'Empire. Dans les diètes, il est assis aux pieds de l'empereur. Il est chancelier de l'impératrice, depuis plus de cinq cens ans. Henri de Cræleck fit renouveller & confirmer tous ces priviléges, sous le règne de Charles IV. Les religieux de Fulde ne sont admis à faire profession, qu'après avoir fait preuve de trente-deux quartiers de noblesse. Ils nomment leur abbé, toujours choisi entr'eux. Après l'élection, le nouvel abbé paye au pape une redevance de quatre cens florins pour la qualité d'Immédiatement soumis au saint siége. Il est évêque depuis 1753.

redemandoient Sturme, leur dernier abbé, qui n'avoit été déposé que sur les faux rapports de trois mécontens. Pépin manda Sturme à sa cour, & lui dit : « Pourquoi » vos moines vous ont-ils accusé près de » nous ?... Seigneur, répondit l'abbé, quoi- » que je ne sois point exempt de péchés, » je puis vous assurer que je n'en ai com- » mis aucun contre votre service.... Si vous » l'avez fait, repartit le roi, que Dieu vous » fasse miséricorde : pour moi, je vous » pardonne de tout mon cœur, & je veux » que vous soyez désormais mon ami. » En même tems il arracha un fil du drap de son manteau, & le jetta à terre, en disant : « Pour marque d'une parfaite récon- » ciliation, je jette par terre ce fil tiré de » mon manteau. » Cette singulière façon de se réconcilier, étoit en usage parmi les Romains & les Francs.





CHARLEMAGNE.

[742.]

CHARLEMAGNE, fils de Pépin, maire du palais, duc des Francs, & petit-fils de Charles Martel, nacquit auprès de la ville d'Aix-la-Chapelle, le 10 d'Avril 742. Sa mere se nommoit *Berthe*; & c'est-là tout ce qu'on sçait de cette princesse. Charles avoit douze ans, lorsque son pere Pépin l'envoya au-devant du pape Etienne II, à S. Maurice en Valais. On á remarqué que ce jeune prince se prosterna devant le saint pere. Il ne fit rien en cela qui ne fût conforme à l'usage du tems. On se prosternoit devant les papes, comme devant les empereurs, les rois, & les gouverneurs des provinces. Le peuple, encore aujourd'hui, fléchit les genoux devant les évêques.

[772.]

Charlemagne, devenu roi d'Austrasie, par la mort de son frere Carloman, tourne ses premieres armes contre les Saxons, si souvent attaqués par Pépin son pere, &

à la tête desquels étoit le fameux Witikind. Il l'attaque près de la riviere de la Lippe, & met son armée en fuite. Après avoir donné quelques momens de repos à ses troupes victorieuses, Charlemagne assiége la forteresse d'Erresbourg, qui renfermoit le principal temple du pays, élevé, dit-on, autrefois au dieu Tanfana, (que quelques-uns prennent pour le Principe universel) mais dédié au dieu Irminsul *. Les chaleurs étoient excessives ; les sources, les rivieres

* L'idole qui fut trouvée dans le temple, après la reddition d'Erresbourg, représentoit un homme armé de toutes pièces, le sabre au côté, le casque en tête, surmonté d'un coq, en guise de cimier. On remarquoit sur la poitrine de l'idole un lion sur son bouclier. Elle tenoit de la main droite un étendard sur lequel se voyoit une rose, & de la main gauche une balance en équilibre.

Irminsul, ou plutôt Irmansœule, n'étoit pas le seul dieu des Saxons. Ceux qui l'ont pris pour le fameux Arminius, dont la valeur fut si long-tems funeste aux Romains, paroissent fondés dans cette opinion. On trouva sous une de leurs idoles, une inscription dont le sens étoit : « Je fus » autrefois le duc des Saxons, j'en suis maintenant » le dieu. » Angélus, auteur Allemand, soutient, avec beaucoup de probabilité, que les Saxons adoroient le soleil sous la forme d'une tête radieuse, & que cette idole donna son nom à la ville de Sonnenbourg, où étoit son temple. Il assure de

étoient presque taries. Le soldat découragé languissoit, & n'envisageoit que la mort : un

---

même qu'ils adoroient la déesse Vénus, sous la représentation d'une femme à demi-nue, dont la mammelle gauche étoit percée d'une flèche, & que trois petites figures, qui l'entouroient, étoient sans doute les trois Graces. Ces peuples, ajoûte Angélus, nommoient cette Vénus *Magda*, qui signifie *fille*; & c'est d'elle que la ville de Magdebourg, où elle avoit des autels, a pris son nom. Avant que le général Tilli eût saccagé Magdebourg, les habitans montroient les ruines d'un temple qu'ils disoient être celui de Vénus. On apperçoit dans l'histoire les traces du culte que les Saxons rendoient à cette divinité. Ils avoient institué des jeux qu'ils célébroient tous les ans en son honneur; ces jeux consistoient en des tournois. Tous les jeunes gens des bourgades du pays se rassembloient à certains jours : ils déposoient entre les mains d'un juge une somme d'argent, qui devoit servir de dot à une jeune fille, destinée à être le prix du vainqueur. En ouvrant les Annales de Magdebourg, on voit que ces jeux se célébroient encore en 1279, & même en 1387.

Crodo & Bustérich étoient les dieux des Saxons du nord. Ils avoient leur principal temple dans la forteresse de Hartzbourg. Crodo représentoit un vieillard chagrin, debout, la tête nue, la barbe longue; une grande robe blanche lui descendoit un peu moins bas que la cheville; & les deux bouts de sa ceinture, qui étoit de toile, paroissoient flotter au gré du vent. Il tenoit de la main droite un sceau plein d'eau, d'où sortoient plusieurs fleurs épanouies; & de la gau-

prodige ſurprenant les ranime tout-à-coup. Dans la plus grande chaleur du jour, une montagne voiſine du camp s'entr'ouvre & lance de ſon ſein un torrent conſidérable, qui ſe répand au loin dans la campagne. Cette éruption ſubite d'un torrent dans la Weſtphalie n'eſt pas ſans exemple. Tous les hiſtoriens Allemands parlent d'un

---

che, une roue élevée à la hauteur de ſa tête. Cette figure repoſoit ſur une colomne, & appuyoit ſes pieds ſur un poiſſon reſſemblant beaucoup à une perche.

L'idole, nommée *Buſtërich*, exiſte encore, & ſe voit dans la forteresse de Sondershus, appartenante aux comtes de Schwartzembourg; le métal dont elle eſt fabriquée eſt inconnu: elle eſt haute d'une aune, & creuſe en dedans. La figure, qu'elle repréſente, eſt celle d'un enfant d'environ dix ans, qui ſemble en colere, & dont le regard eſt louche. Il a la main droite poſée ſur ſa tête, & ſa gauche appuyée ſur ſa cuiſſe.

Les prêtres des idoles, artificieux & fourbes, tenoient les peuples dans la ſujétion par une triple charlatanerie. Ils fabriquoient des oracles; étoient aſtrologues & médecins. Quel empire ne devoient-ils pas avoir ſur une multitude imbécille & groſſière? Auſſi fut-il bien difficile de déraciner des erreurs anciennes, & conſacrées par tant de ſuperſtitions. Toute l'Allemagne étoit encore idolâtre, quand Charlemagne, & après lui, Henri l'Oiſeleur, entreprirent la converſion de ces peuples; & ils n'y réuſſirent qu'en noyant l'idolatrie dans des fleuves de ſang.

torrent qu'on appelloit *le torrent de Bullerbon*, vers ces quartiers-là, qui ſortoit tout-à-coup de la terre, & qui tariſſoit auſſi-tôt.

[773.]

Sur les inſtances réitérées du pape Adrien I, Charles porte ſes armes en Italie, pour forcer Didier, ſon beau-pere, roi des Lombards, à rendre au ſaint ſiége les villes qu'Adrien prétendoit lui appartenir. Il s'empare de la Lombardie entiere, à l'exception de Pavie dont il forme le ſiége.

[774.]

Au commencement d'Avril, Charles ſe rend à Rome, tandis que ſes troupes aſſiégent Pavie. Il y paſſe les fêtes de Pâques. Le lendemain, il confirme la prétendue donation, faite par Pépin, de l'exarchat de Ravenne, & de la Pentapole; & l'acte, dit-on, eſt dépoſé par lui-même ſur le tombeau de S. Pierre. Il eſt bien étonnant que les papes, qui n'ont jamais manqué de chartres ni d'autres pièces authentiques pour appuyer leurs prétentions les plus légeres, n'ayent pu juſqu'à préſent montrer l'original, ni même une copie de cette fameuſe donation.

[775.]

Les Saxons avoient fait quelques prisonniers sur les Austrasiens, & en avoient dépouillé un plus grand nombre. Un jour que les Austrasiens, qui vivoient sans précaution, étoient sortis de leur camp pour fourrager, les Saxons, habillés à l'Austrasienne, se mêlerent parmi eux; & lorsque ces derniers furent de retour, & que, fatigués du chemin & du travail, ils eurent mis bas leur charge pour se reposer & pour manger, les Saxons se jetterent sur eux, & les massacrerent.

[778.]

Ce fut à Herstal, près de Liége, que Charlemagne fit les réglemens connus sous le nom de *capitulaires*. Par le huitieme, il est expressément défendu de nourrir les meurtriers qui se retirent dans les églises, ni aucun de ceux dont les crimes encourent les peines de mort, suivant les loix. Par d'autres articles des réglemens, un voleur doit perdre un œil pour son premier vol; le nez, pour le second; & la vie, s'il en commet un troisieme.

[782.]

Je ne sçais si l'on ne pourroit pas rapporter l'origine des académies au tems de Charlemagne. Les historiens nous apprennent que ce prince tenoit de fréquentes assemblées dans lesquelles on s'entretenoit de sciences & de belles-lettres. Ceux qui y étoient admis, devoient choisir un nom particulier, ainsi qu'il se pratique encore dans quelques académies d'Italie. Charlemagne avoit choisi celui de *David*. Alcuin, cet Anglois si célèbre, y étoit connu sous celui d'*Albinus;* mais ce qui doit étonner, c'est qu'un jeune homme, appellé *Ilgebert*, se faisoit audacieusement nommer *Homere*. Charlemagne étoit un grand prince, qui vouloit s'instruire. Alcuin étoit sçavant pour son siècle; mais Ilgebert n'avoit pour mérite qu'une orgueilleuse ignorance.

[784.]

Un des plus grands soins de Charlemagne étoit d'établir des écoles publiques dans toute l'étendue de ses Etats. Il ne cessoit de recommander ces utiles fondations aux évêques: « Car, leur disoit-il,

» quoiqu'il soit encore plus avantageux
» de faire le bien que de le connoître, il
» faut cependant le connoître, avant que
» de le faire. » On prétend que ce prince
ne sçavoit point écrire.

[793.]

Charlemagne, dans une assemblée générale de ses Etats, tenue à Ratisbonne, fait la cérémonie de ceindre l'épée à son fils Louis, roi d'Aquitaine, âgé de quatorze ans. Plusieurs historiens supposent légèrement qu'il le créa chevalier, & ne font pas réflexion que la chevalerie est bien postérieure à ce tems. Il le fit ce qu'on appelle *miles*, c'est-à-dire qu'il lui conféra le premier grade militaire; qu'il le fit *novice*, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans l'art de la guerre.

[794.]

La maniere de compter par livres, sols & deniers, doit son institution à Charlemagne. C'est ce prince qui, dans une livre d'argent, fit tailler vingt pièces qu'il nomma *sols*, & dans un de ces sols, douze pièces qu'il appella *deniers*. La livre de ce tems étoit, comme celle d'aujourd'hui, composée de deux cens quarante deniers; mais

cette, livre, qui ſous Charlemagne étoit réelle, & de poids, n'eſt plus à préſent qu'idéale & numéraire.

[798.]

Charlemagne n'aimoit pas les médecins : il avoit raiſon. L'ignorance de ceux de ſon tems n'avoit pas dû donner à ce prince une grande idée de la médecine, ni de ceux qui la profeſſoient. D'ailleurs, le régime qu'il obſervoit & ſa maniere de vivre s'accordoient mal avec ce qu'ils appelloient alors *leurs principes.* Il y eut ſous le règne de ce prince une mortalité extraordinaire ſur les bœufs. Les médecins furent conſultés. Au lieu d'examiner ſi l'air, les brouillards n'avoient pas pu gâter la nourriture ordinaire de ces animaux, ils déciderent tous qu'une poudre empoiſonnée, que les ennemis de l'empereur avoient fait jetter dans les eaux, ſur les prés, & ſur les montagnes, étoit la cauſe de cette affreuſe mortalité.

[800.]

C'eſt à cette année remarquable qu'il faut fixer l'époque de l'empire d'Allemagne. Avant Charles I, ſurnommé *le Grand*, & que nous appellons *Charlemagne*, la Germanie

Germanie n'avoit point voulu reconnoître de ſouverain ; mais Charles prétendoit l'être. Déja ſa valeur & ſa prudente politique avoient écarté tous les obſtacles qui s'oppoſoient à l'exécution de ſon projet. Il marche à Rome, où tout étoit dans la confuſion. Léon III occupoit alors la chaire de S. Pierre ; mais ce pontife, accuſé de crimes atroces, chanceloit ſur ſon thrône. Charles ſe fait préſenter les piéces de ce fameux procès, & lire tous les chefs d'accuſation. Il les peſe, & déclare le pape innocent. Léon III, par reconnoiſſance, proclame Charles empereur d'Occident. Peut-être les deux princes étoient-ils ſecrettement d'accord ; peut-être que la ſurpriſe que témoigna Charles, au moment que le pape lui poſa la couronne ſur la tête, étoit-elle concertée pour en impoſer aux Romains, & exciter leurs acclamations. On prétend que, quelque tems après, Irène, impératrice des Grecs, fit propoſer à Charlemagne de réunir les deux empires par leur mariage. Si le fait eſt vrai, & ſi l'affaire eût été conſommée, on auroit vu renaître alors l'empire des Romains dans ſa force & dans ſa ſplendeur ; mais, dit-on, Nicéphore rompit toutes les meſures d'Irène. Inſtruit des projets de cette impératrice, il cabala ; ſe fit proclamer empereur par ſa faction ; & cette princeſſe, arrêtée in-

dignement, fut reléguée par le nouveau monarque dans l'isle de Lesbos, où elle finit ses jours peu de tems après.

[805.]

Charles convoque une diéte à Thionville. Il y fait son testament, & partage ses Etats entre ses trois fils. Charles, l'aîné de tous, eut la France & l'Austrasie; Pépin, l'Italie & la Baviere; & Louis, l'Allemagne avec l'Empire. La précaution que crut devoir prendre Charlemagne, au cas que ce partagé excitât des divisions, mérite d'être remarquée, & sert à faire connoître l'ignorance & la grossièreté du siécle. Le jugement de la croix devoit décider toute contestation, c'est-à-dire que les avocats des parties, étendant leurs bras en croix, ceux-qui se lasseroient les premiers, perdroient leur cause.

[808.]

Le Moine de S. Gal raconte que l'empereur, qui redoutoit les Danois, & qui les regardoit comme ses plus dangereux ennemis, étant un jour dans une ville maritime du Languedoc, vit, des fenêtres de son palais, quelques vaisseaux qui envoyoient des chaloupes à terre. Chacun disoit son sentiment sur ces navires. Les uns

les prenoient pour des bâtimens d'Afrique ; les autres, pour des barques Angloises ; quelques-uns, pour des vaisseaux Juifs. L'empereur connut seul, à la structure des navires & à l'adresse des matelots, que c'étoient des Danois, & dit que ces navires étoient plus remplis d'ennemis que de marchandises. Il laissa couler quelques larmes. « Si ces » Barbares, dit-il en soupirant, osent, de » mon vivant, menacer les côtes de mon » Empire ; que feront-ils après ma mort ? » Paroles vraiement dignes d'un grand homme, & d'un politique consommé, dont le courage & le nom seul en imposoient aux nations. Cette conjecture se vérifia sous le règne de Louis le Débonnaire.

[811.]

Le jeune Louis gouvernoit le royaume d'Aquitaine, avec tant de douceur & d'équité, que les peuples ne cessoient de chanter ses louanges. Ces nouvelles remplirent le cœur de Charlemagne d'une joie si douce, que, s'adressant à ses courtisans, il s'écria : « O mes compagnons ! réjouissons- » nous ! Ce jeune homme est déja plus sage » que moi ! »

[813.]

Charles assemble une diète à Aix-la-Chapelle ; s'associe à l'Empire & à tous ses

royaumes, Louis, roi d'Aquitaine, alors ſon unique fils légitime, & commande à ce prince de prendre lui-même la couronne ſur l'autel, & de ſe la poſer ſur la tête.

[814.]

Charlemagne meurt, le 28 de Janvier, vraiſemblablement d'une pleuréſie. On ne dit point qu'il eut des médecins auprès de lui; mais, en ſuppoſant qu'il en eût eu, des gens, qui attribuoient aux ſortiléges & au poiſon toutes les maladies épidémiques, étoient-ils en état de connoître ce que c'eſt qu'une pleuréſie, & les remedes propres à en prévenir les funeſtes effets?

Tous les hiſtoriens vantent l'amour de Charlemagne pour les ſciences. Sa grande réputation & ſes libéralités avoient peuplé ſa cour de tout ce qui ſe trouvoit alors d'illuſtres perſonnages dans l'Europe. Il les entretenoit ſouvent, & prenoit un ſoin particulier de recueillir ce qu'il leur entendoit dire de ſpirituel dans ces aſſemblées. On dit qu'il excelloit dans la poëſie & la muſique; & pluſieurs auteurs lui attribuent le poëme ſur la mort du fameux Roland.





LOUIS I, *dit* LE DÉBONNAIRE.

[814.]

LOUIS, héritier des vastes Etats de son pere, dans la vigueur de l'âge, doué de connoissances peu ordinaires dans ce siécle, ayant déja donné des preuves de sa sagesse & de sa bonne conduite, pouvoit, s'il eût voulu, égaler & même surpasser Charlemagne ; mais, né foible, il traîna sa vie dans la langueur, & au milieu des troubles, des intrigues & de l'infortune.

[815.]

Charlemagne avoit laissé sept filles qu'il aimoit avec tendresse, & dont il n'avoit jamais permis l'éloignement. Ces princesses vivoient avec éclat, &, s'il faut le dire, avec scandale, dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Apprenant que Louis, leur frere, approchoit, & persuadées qu'il ne voudroit pas fermer les yeux sur leurs déportemens, elles prennent la résolution de se faire enlever par leurs amans. Louis est instruit de ce dessein. Il en prévient les suites funestes, en faisant arrêter les complices. Un seul ose se défendre ; il est tué. Les autres, jettés dans

de profonds cachots, ſont condamnés à perdre la vue, & ſubiſſent ce ſupplice. On conduit les ſœurs de Louis dans différentes abbayes. Ainſi la cour d'Aix-la-Chapelle, galante ſous Charlemagne, & dont les femmes les plus aimables faiſoient le principal ornement, devient tout-à-coup déſerte; la triſteſſe & la ſévérité prennent la place de la joie & des plaiſirs.

On trouve dans un Capitulaire de Louis le Débonnaire, concernant les eccléſiaſtiques, un article bien important. Il leur défend d'accepter aucunes donations faites au préjudice des proches parens ou des enfans, qui feroient par-là fruſtrés de la ſucceſſion de leurs peres, & déclare nulles ces ſortes de donations.

[817.]

L'empereur partage ſes Etats entre ſes enfans, & les mécontente tous. Il aſſocie à l'Empire Lothaire, ſon fils aîné. Il donne l'Aquitaine au ſecond, nommé *Pepin*, & la Baviere au troiſieme, qui, comme lui, portoit le nom de *Louis*. Ce partage cauſa tous ſes malheurs; car il avoit un quatrieme fils d'une nouvelle femme, & qui fut depuis empereur ſous le nom de *Charles le Chauve*. Il voulut lui laiſſer auſſi des Etats; & ſes ambitieux fils s'y oppoſerent.

[818.]

Pendant que Louis s'occupe à enrichir les églises par des donations considérables, & qu'il confirme & augmente les priviléges du clergé, les archevêques de Milan & de Crémone, aidés d'un évêque d'Orléans, conspirent contre lui. Ces séditieux prennent pour prétexte de leur révolte, que le fils de l'aîné de Charlemagne, Bernard roi d'Italie, est le chef de la maison Carlovingienne. On soupçonne aisément la véritable raison de cette révolte. Louis prétendoit régner en Italie, comme empereur, & Bernard n'y vouloit que lui de maître. Les deux partis assemblent des armées. On est près de livrer bataille vers Châlons-sur-Saône ; mais les partisans de l'oncle répandent l'or parmi les troupes du neveu, & les rendent infidèles. Bernard, qui se voit trahi, a l'imprudence de passer dans le camp de Louis qui lui fait crever les yeux, lorsque ce malheureux prince lui demande grace à genoux. Il ne survécut pas long-tems à ses souffrances, & quelques auteurs prétendent qu'on grava sur son tombeau : « CI GIST » BERNARD DE SAINTE MÉMOIRE. » Certainement Bernard ne mérita jamais le titre de Saint, pris dans le sens naturel. Il se peut que, dans ce tems, le nom de Saint

fût un titre d'honneur. Les partiſans de Bernard, qui avoient applaudi à la guerre, périrent dans les ſupplices ; & les eccléſiaſtiques, qui l'avoient fomentée, furent ſimplement dépoſés & exilés.

[825.]

Louis veilloit avec ſoin au gouvernement de l'Etat. Aucun empereur n'a fait publier de plus utiles ordonnances ; mais ſa bonté, ou, diſons vrai, ſa foibleſſe, ne lui permettoit pas de les faire obſerver. Les coupables étoient ſouvent arrêtés : on faiſoit leur procès ; ils étoient condamnés, & l'empereur leur pardonnoit. Ce prince, pénétré des vérités de la religion, ne concevoit pas qu'en même tems que le Chriſtianiſme défend expreſſément de ſe venger, il charge les rois du ſoin de la vengeance. Auſſi, dans ce tems, le peuple prétendoit-il que l'autorité de l'empereur ne s'étendoit pas au pardon de tous les crimes *.

* Les Allemands conſidéroient les crimes ſous deux faces ; les uns, comme offenſant le public en général ; les autres, comme préjudiciables ſimplement à quelque particulier. « L'autorité impériale, diſoient-ils, a le droit d'abſoudre les premiers ; mais elle ne peut rien contre les ſeconds ; & la partie léſée doit toujours être reçue à demander une ſatisfaction civile pour les domma-

[830.]

L'empereur Louis, dans une diète tenue à Worms, déclare son fils Charles roi d'Allemagne, & lui forme un Etat de quelques démembremens de ceux de ses trois ainés. Cet acte de justice, & qui méritoit l'approbation des fils de l'empereur, excite, au contraire, leur révolte contre ce pere trop bon & trop facile. Le pape Grégoire IV se rend le médiateur de cette étonnante querelle. Dupe sans doute des princes séditieux, il trompe l'empereur. Tandis qu'il semble négocier un accommodement, des émissaires secrets se répandent dans le camp de Louis, & corrompent ses soldats. L'infortuné monarque est contraint de se rendre prisonnier. On envoie l'impératrice Judith dans un couvent d'Italie; & le jeune Charles, cause innocente de cette guerre, est confiné dans l'abbaye de Prum. Alors les

---

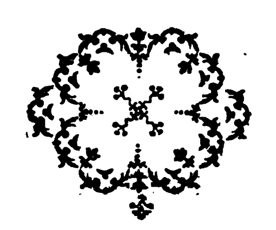
ges qu'elle a reçus. On nommoit cette satisfaction *wiregils*, c'est-à-dire dédommagement que le criminel doit à la partie offensée, ou à ses parens. » Voilà l'origine de la coutume qui subsiste encore dans plusieurs cantons de l'Allemagne, où la veuve & les enfans d'un homme tué se rendent appellans du pardon de l'empereur ou du prince.

trois freres partagent entr'eux les Etats de leur pere. La plaine de Rouffiac, où ces horreurs se passoient, fut appellée depuis & se nomme encore *le Champ du mensonge.* On ne peut lire sans indignation la conduite de Lothaire. Il traîne l'empereur à Compiégne, comme un vil prisonnier. Il emploie tous les moyens pour le forcer à se faire moine. C'est dans Soissons qu'enfin le foible Louis se soumet à l'infamie d'une pénitence publique. Des évêques, des chanoines, des moines composoient le tribunal devant lequel comparoît le plus puissant monarque du monde. Ebbon, archevêque de Rheims, y présidoit avec l'appareil d'un juge suprême. Il ordonne à Louis de se dépouiller de son baudrier, de son épée, de toutes les marques de sa dignité, & de se prosterner sur un cilice étendu devant l'autel. Dans cette posture humiliante, l'empereur lit à haute voix une déclaration, par laquelle il s'accuse de sacriléges & d'homicides. Ces juges iniques dressent un procès-verbal de tout ce qui vient de se passer. Ils n'y donnent point à Louis le titre d'Empereur : il n'est pour eux que *noble homme*, *vénérable homme.* Cette cérémonie révoltante achevée, on jette le foible monarque dans une cellule, où, vêtu d'un sac, on le force à remplir

scrupuleusement toutes les conditions de la pénitence qui vient de lui être imposée. Mais la discorde ne tarde pas à désunir les trois freres. Deux se rangent du parti de leur pere, & lui rendent, avec la liberté & l'empire, son épouse & son fils Charles. Au milieu de ces vicissitudes, Louis de Baviere se révolte encore contre l'empereur qui en meurt de douleur, dans une tente auprès de Mayence, le 20 de Juin 840, en disant : « Je pardonne à mon fils Louis ; » mais qu'il sçache qu'il m'a donné la mort. »

Louis le Débonnaire, par son testament, confirme à l'église de Rome les donations faites, dit-on, par Pépin & par Charlemagne.







LOTHAIRE I, *troisieme Empereur.*

[841.]

AUSSI-TÔT après la mort de Louis le Débonnaire, ses trois fils, Lothaire, Louis de Baviere, & Charles, prennent les armes, & se disputent ses Etats avec un acharnement qui ne peut se présumer que dans trois princes qui avoient méconnu ces liens sacrés qui attachent les enfans aux auteurs de leurs jours. Louis & Charles livrent bataille à Lothaire, dans les plaines de Fontenai près d'Auxerre. Il y périt, dit-on, de part & d'autre, plus de cent mille hommes : il est du moins certain que le carnage fut grand. Lothaire fut vaincu ; mais ses freres, au lieu de le poursuivre, s'amuserent à faire enterrer leurs morts & panser les blessés. Les évêques, peut-être gagnés par l'empereur fugitif, ordonnerent un jeûne de trois jours, qu'on observa scrupuleusement, lorsqu'il falloit combattre ; & cette inaction fit perdre le moment de terminer la guerre.

[842.]

La grande victoire, que venoient de rem-

portet Louis de Baviere & Charles d'Aquitaine sur leur frere Lothaire, ne fait que redoubler leur fureur contre ce prince. Dans une conférence, où ils traitent des moyens de perdre l'empereur, ils se jurent une fidélité inviolable, & se lient par un fameux serment que l'histoire nous a conservé *.

[843.]

Les circonstances déterminent presque toujours la politique des princes. Charlemagne avoit maîtrisé les Saxons, en renversant leurs idoles; Lothaire, pour s'attacher ce même peuple, lui permet de les relever.

Un certain Ezon fait soulever tous les esclaves. Il s'empare de Paderborn; mais

* C'est presque le seul monument qui nous reste de l'ancienne langue Romance.

Pro Deo amur & pro christian poblo, & nostro commun salvamento dinst di in avant in quant Deus savir & podir me dunat salvareio cist meon fradre, &c.

» Pour l'amour de Dieu, & pour le peuple » Chrétien & notre commune sûreté, de ce jour » en avant, autant que Dieu me donnera de le » sçavoir & de le pouvoir, je défendrai ce mien » frere, *&c.* »

Cette langue se parle encore, & n'a souffert que très-peu de changemens chez les Grisons dans la vallée d'Engadina.

il en eſt chaſſé la même nuit, & périt en combattant.

Qui croiroit que Louis de Baviere & Charles d'Aquitaine, après avoir battu & mis en fuite leur frere Lothaire, n'oſerent s'emparer de l'Aquitaine & de la Bourgogne, par la crainte de paſſer pour uſurpateurs dans l'eſprit des peuples. Ils ont la ſimplicité de faire aſſembler tous les évêques, & les ſupplient humblement de les mettre en poſſeſſion de ces deux provinces. Les prélats les interrogent. Ils demandent à ces rois comment ils prétendent gouverner, & ſi c'eſt en ſuivant les coupables traces de Louis le Débonnaire, & de ſon fils Lothaire. Les deux princes jurent de ſe conduire ſelon les loix. « Eh » bien donc ! diſent les prélats, puiſqu'il eſt » ainſi, nous vous conſeillons, nous vous » exhortons, & même nous vous ordon- » nons, par l'autorité divine, de vous em- » parer des royaumes d'Auſtraſie & de Bour- » gogne; & nous vous invitons à les gou- » verner ſous le bon plaiſir de Dieu! » exemple frappant de l'autorité que s'arrogeoient les évêques, du conſentement même des ſouverains, qui, par foibleſſe, par ambition, & toujours par politique, feignoient de les regarder comme les diſpenſateurs des couronnes!

[845.]

Depuis que les grands ſeigneurs de l'Empire avoient rendu le droit à la couronne indépendant de celui de la naiſſance, leur autorité s'étoit conſidérablement augmentée. En vertu de cette autorité, ils avoient proclamé Pépin, le premier de nos rois de la ſeconde race, & s'étoient portés juſqu'à dépoſer Louis le Débonnaire. Lothaire, Charles & Louis prennent, cette année, des meſures pour balancer cette autorité des ſeigneurs, & les obliger à reconnoître, par un acte authentique, l'hérédité ou ſucceſſion légitime au thrône, en faveur de leurs enfans. Ils aſſemblent tous ces ſeigneurs; leur préſentent un acte de partage qu'ils ont fait de leurs Etats, & viennent à bout de le leur faire approuver & ſigner. Par ce traité, Louis devient roi de Germanie; Charles prend le titre de Roi de France, & Lothaire celui d'Empereur des Romains, mais ſans que ce titre lui conſerve aucun pouvoir ſur les royaumes de ſes freres.

Le pape Grégoire IV étant mort, Sergius II eſt élu, & ſe fait inſtaller, ſans attendre le conſentement de l'empereur. C'eſt le premier pas qu'ont fait les papes, pour ſe tirer de la dépendance des empereurs. Lothaire envoie ſon fils Louis en Italie. Le

pape, au milieu de ſon clergé, le reçoit ſur les degrés de l'égliſe de S. Pierre. « Si » vous êtes venu à bon deſſein, lui dit-il, » je ſouffrirai que vous entriez dans l'égliſe, » ſinon, je ne permetrai pas qu'on vous en » ouvre les portes. » Louis proteſte qu'il n'a que de bonnes intentions ; & les portes s'ouvrent.

[846.]

Depuis long-tems, les peuples du Nord ne ceſſoient d'infeſter toutes les côtes maritimes, & de ſe répandre au loin dans les campagnes, après avoir remonté les fleuves & les rivieres. Ils font, cette année, une irruption dans la Saxe. Triculphe, qui y commandoit pour le roi de Baviere, s'enferme avec ſes ſoldats dans la fortereſſe de Tripkou. Eric, ſuivi de ſes Danois, ſe préſente bientôt devant cette place, dont la garniſon peu nombreuſe ne pouvoit tenir long-tems. Triculphe voit le danger : il le repréſente aux ſiens, & leur prouve que le ſeul moyen de l'éviter, c'eſt de ſe faire jour, les armes à la main, à travers les Barbares. Perſuadés par leur général, ils fondent ſur les Danois, & les mettent dans le plus grand déſordre. Ce premier ſuccès redouble leur courage. Ils veulent achever de vaincre ; & bientôt les ennemis ſont diſperſés & taillés en piéces.

Dans

Dans cette défaite, les Danois perdirent leur réafan; c'étoit leur principal étendard, qui contenoit, ſelon eux, une vertu ſecrette, par la ſeule raiſon que la ſœur d'Eric l'avoit travaillé de ſes mains. On l'appelloit *réafan*, c'eſt-à dire corbeau, parce qu'il en portoit la figure. Ils l'examinoient avant le combat, & s'imaginoient appercevoir, dans cette figure, certains mouvemens qu'ils interprétoient comme des préſages aſſurés de leur victoire ou de leur défaite.

[847.]

Dans le ſixieme canon du concile tenu cette année à Mayence, on trouve ces paroles remarquables : « Puiſque le roi a été » établi de Dieu le défenſeur & le con» ſervateur des biens de l'égliſe, il doit les » défendre avec la même attention que ſi » c'étoit ſon propre domaine.

» Celui qui aura tué méchamment un » prêtre, fera douze ans de pénitence. S'il » nie ſe fait, & qu'il ſoit d'une condition » libre, il ſe juſtifiera par ſerment, en ju» rant avec douze perſonnes. S'il eſt eſ» clave, il prouvera ſon innocence, en » marchant ſur douze ſocs de charrue rou» gis au feu *. »

---

* Dans les cauſes criminelles, qui paroiſſoient douteuſes, les juges ordonnoient le ſerment. Ce

Ce concile finit par la condamnation d'une prétendue prophéteſſe Allemande.

---

n'étoit pas aſſez que la partie accuſée jurât ; elle devoit faire jurer avec elle un certain nombre de perſonnes ; & ce nombre étoit plus ou moins conſidérable, ſuivant la nature du délit. Si les parties oppoſoient ſerment à ſerment, les juges permettoient le combat, tantôt à fer émoulu, tantôt à outrance.

On nommoit ces ſortes de combats, *jugemens de Dieu* ; folies qu'on ne peut aſſez déplorer, & dont nous retrouvons les traces dans toutes les hiſtoires ! L'épreuve de l'eau froide, l'épreuve de l'eau chaude, & celle du fer ardent étoient les plus ordinaires. Baluſe dit que les cérémonies, qui précédoient ces épreuves, commençoient toujours par la Meſſe. On y communioit l'accuſé. S'il devoit ſubir la premiere épreuve, on béniſſoit, on exorciſoit l'eau froide ; enſuite on le précipitoit, les jambes & les bras liés avec des cordes, dans une cuve pleine d'eau. S'il tomboit au fond, ce qui devoit arriver ſouvent, ſon innocence étoit conſtatée : s'il ſurnageoit, on ne doutoit pas qu'il ne fût criminel.

Lorſqu'on ordonnoit le jugement de Dieu par l'eau chaude, on y procédoit de la façon ſuivante. Le juge jettoit au fond d'une chaudiere, remplie d'eau bouillante, un anneau béni. L'accuſé, le bras exactement nud, étoit obligé de le plonger juſqu'au fond, & d'en retirer l'anneau. Alors le juge, en préſence du clergé & de tout le peuple, enfermoit dans un ſac le bras du patient, & le ſcelloit de ſon cachet. On laiſſoit l'accuſé trois jours dans cet état, au bout deſquels il devoit ſe repréſenter. Le juge alors

Cette femme annonçoit à haute voix, dans toutes les villes qui bordent le Rhin, que cette année étoit la derniere du monde, & qu'elle seroit terminée par le jugement universel. « Dieu, disoit-elle, m'a révélé » ce secret, ainsi que plusieurs autres: » peuples, convertissez-vous! » La populace ignorante écoutoit cette femme; la suivoit, & lui prodiguoit tous ses biens. Elle ose paroître à Mayence: on l'arrête; on l'interroge: son silence dévoile l'imposture. Le concile assemblé la juge; la fait fouetter publiquement, & lui défend de prophétiser à l'avenir.

[848.]

Ernest, chef des Esclavons, ayant

ouvroit le sac; &, s'il ne se trouvoit aucune marque sensible de brûlure, c'étoit une preuve incontestable que le patient avoit été faussement accusé. Cette épreuve paroît avoir été la plus usitée; & c'est précisement celle qui, soit par quelque secret connu, soit par la connivence du juge, pouvoit en imposer plus facilement au public. On l'ordonnoit particulièrement aux femmes accusées d'adultere.

La troisieme épreuve étoit celle d'une barre de fer ardent, qu'il falloit porter dans la main l'espace de neuf pas; mais on ne voit pas que l'usage en fût bien fréquent. Peut-être la difficulté de tromper un peuple nombreux & attentif étoit-elle cause que personne n'osoit s'y soumettre.

vaincu les Germains, ceux-ci lui offrent d'abandonner leur camp, & de se retirer sans bagage. « Je ne vous estime pas » assez, leur répond le Barbare avec fierté, » pour croire votre mort utile à ma na- » tion ; partez, je vous laisse la liberté & » la vie. »

[852.]

Les Normands & les Danois se répandent encore sur les côtes maritimes, & y font d'affreux ravages.

Hella, tyran de Dannemarck, avoit déthrôné son roi, & l'avoit jetté dans une prison où il le fit dévorer par des serpens. Un tel excès de cruauté ne demeure pas impuni. Les trois fils du roi mort déclarent la guerre à l'usurpateur ; le font prisonnier, &, dans l'excès de leur rage, le condamnent à avoir le corps disséqué de façon que tous ses membres représentent la figure d'un aigle. Ce supplice horrible étoit connu des Saxons, des Danois, & des autres peuples du Nord. Il consistoit à séparer les côtes de l'épine du dos, depuis les épaules jusqu'aux reins. On les ouvroit alors comme deux aîles, qui représentoient la figure d'un aigle déployé. On appelloit ce supplice, *Aquilam in dorso delineare.*

[855.]

L'empereur Lothaire, épuisé par l'excès des plaisirs, tombe dans une maladie de langueur, qui lui ôte tout espoir de guérison. Il se rappelloit sans cesse les indignes traitemens qu'il avoit faits à son pere. Poursuivi par les remords de ses crimes, il ne pouvoit se dissimuler combien il étoit en horreur à sa nation, & combien sa mémoire seroit en exécration chez les peuples à venir. Ces idées rendoient ses derniers momens plus douloureux. Il crut en diminuer le supplice, en prenant l'habit de moine. Tel étoit alors le préjugé : on croyoit bonnement que mourir dans un froc, c'étoit dépouiller le vieil homme, & se revêtir du nouveau, c'est-à-dire devenir saint. Les moines avoient grand soin d'entretenir & de perpétuer cette erreur.



LOUIS II, *quatrieme Empereur.*

[855.]

QUELQUES historiens prétendent que Charlemagne répudia la fille de Didier, roi des Lombards, pour épouser Hildegarde, sa concubine, & que ce fut aux pressantes sollicitations du pape. A l'exemple de cet empereur, Lothaire, roi de Lorraine, marié avec Thietberge, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurane, veut la répudier, & épouser sa maîtresse Valtrade. La reine, accusée d'inceste avec son frere, se soumet à l'épreuve de l'eau bouillante, & est justifiée. Cependant deux conciles nationnaux sont assemblés, & permettent le divorce ; mais le pape Nicolas I casse les deux conciles. Gonthier, archevêque de Cologne, y présidoit : Nicolas le dépose. Gonthier écrit à toutes les Eglises : « Quoi- » que le seigneur Nicolas, qu'on nomme » pape, & qui se croit pape & empereur, » nous ait excommuniés, nous avons résisté » à sa folie ; » & ensuite, s'adressant, dans son écrit, au pape même : « Nous ne rece- » vons point, dit-il, votre maudite sen- » tence ; nous la méprisons ; nous vous re- » jettons vous-même de notre communion, » nous contentant de celle des évêques, » nos freres, que vous méprisez. » Un frere

de Gonthier va porter cette protestation à Rome, & la pose sur le tombeau de saint Pierre, l'épée à la main.

Ce même Nicolas I excommunie la seconde femme de Lothaire, & ordonne à ce prince de reprendre la premiere. Thietberge va plaider à Rome. Valtrade entreprend le voyage, & n'ose l'achever. Lothaire, excommunié, s'y transporte, & va demander grace au pape Adrien II, successeur de Nicolas. Adrien absout Lothaire, & lui donne la communion, après lui avoir fait jurer que, depuis la défense de Nicolas, il n'a pas usé des droits du mariage avec Valtrade. Lothaire fait le serment; communie, & meurt quelque tems après. Quelle carriere pour les historiens de ces siécles!

[870.]

La mort de Lothaire & l'éloignement du roi de Germanie donnent occasion à Charles le Chauve de s'emparer du royaume de Lorraine. Il se fait sacrer à Metz par Hincmar, archevêque de Rheims. Ce prélat fit un long discours qu'il termina ainsi: « Nous voyons bien, par le con» sentement universel, que c'est Dieu même » qui a choisi le roi Charles. L'empereur » Louis, son pere, descendoit, par S. Ar» noul, de Clovis, roi des Francs, qui fut » converti par S. Remi, & pour l'onction

» duquel un ange apporta du ciel une huile
» que nous avons encore ; & comme nous
» apprenons dans les Histoires saintes que
» les princes prenoient solemnellement les
» coutumes des royaumes qu'ils acqué-
» roient, les évêques trouvent bon de sa-
» crer le roi, pour lui assurer davantage le
» royaume & l'obéissance des peuples. »

Hincmar est le premier des anciens historiens, qui fasse mention de la sainte ampoule, & qui ait avancé que S. Arnoul descendoit de Clovis. Si Pépin, premier roi de la maison Carlovingienne, avoit pu se l'imaginer, il auroit fait valoir ce fait comme un titre décisif, pour assurer la couronne à sa postérité.

[872.]

Louis II, roi de Germanie, avoit convoqué une diète à Francfort, pour calmer les inquiétudes de ses deux fils, Charles & Louis, qui craignoient que, dans le partage de ses Etats, le pere ne favorisât, à leur préjudice, Carloman leur frere. Cette pensée frappa si fortement l'imagination de Louis, qu'elle en fut dérangée. Un jour qu'il s'étoit enfermé seul dans son appartement, il crut entendre une voix qui lui disoit :
» Ton pere veut te perdre pour aggrandir
» Carloman ; mais Dieu est offensé de cette
» injustice. Le roi perdra bien-tôt la vie, &

» tu seras héritier de ses Etats. » Le prince, épouvanté, sort de sa chambre, & se réfugie dans une église où il croit entendre la même voix qui continue, en disant : » Pourquoi me fuis-tu ? Que crains-tu ? Si » je n'étois pas un esprit envoyé de Dieu » pour te prédire l'avenir, je ne te suivrois » pas dans l'église ; mais, pour ne te laisser » aucun doute de ce que je suis, recois de » ma main la communion que Dieu t'en- » voie. »

Louis, persuadé que c'est un ange qui lui parle, croit recevoir quelque chose, qui le fait aussi-tôt tomber en démence. Il court furieux à l'assemblée de la diète. Six hommes ont peine à le saisir. A ce cruel spectacle, le roi ne peut retenir ses larmes ; &, s'adressant à son fils : « Vous voyez, mon fils, » lui dit-il, au pouvoir de qui l'on se met, » quand on désobéit à son pere & à son » roi. Rien n'est caché pour Dieu. Deman- » dez-lui pardon de vos péchés, & croyez, » de ma part, que je vous pardonne de bon » cœur. » Cette douceur du roi fait aussi-tôt rentrer le prince dans son bon sens. Etoit-ce l'effet d'un songe frappant, causé par la passion du prince ? Etoit-il attaqué de folie ? & n'étoit-ce qu'une suite de sa démence ? ou plutôt quelque traître ambitieux n'auroit-il pas abusé ce prince foible, pour parvenir politiquement à ses fins ?



CHARLES II, *dit* LE CHAUVE, *cinquieme Empereur.*

[875.]

L'EMPEREUR Louis II venoit de mourir à Brescia, le 13 d'Août. Son frere, Louis de Baviere, l'aîné de sa maison, se dispose à lui succéder. Tandis qu'il fait ses préparatifs, le roi de France, Charles le Chauve, son frere, se hâte de passer les Alpes, & fait garder tous les passages par où le Bavarois peut se rendre à Rome. Il court lui-même à cette capitale; y répand l'or à pleines mains, & ce métal puissant constate ses droits à l'Empire. Le pape Jean VIII ne fait aucune difficulté de le couronner; mais sa politique adroite avoit exigé du nouvel empereur qu'il se reconnût vassal de l'église Romaine, & Charles a la bassesse d'y consentir. Telle est l'origine des étranges prétentions des papes sur l'Empire. Comment en effet, dans ces tems, les souverains pontifes ne se seroient-ils pas crus au-dessus de tous les monarques de la terre, puisque ces princes leur achetoient

le titre de Roi, & marchandoient à Rome la couronne * impériale?

* Les empereurs Romains porterent d'abord la couronne de laurier, & y joignirent ensuite le diadême, dont ils firent une espece de casque ou de couronne fermée. On prétend que Constantin est l'auteur de cette couronne, qui fut tantôt profonde en forme de bonnet, & tantôt platte, comme le mortier de nos présidens. Sous les empereurs Chrétiens, elle fut surmontée d'une croix. On prenoit jadis la couronne, sans observer aucunes des cérémonies qui sont en usage aujourd'hui. Pépin, fils de Charles-Martel, est le premier prince qui se soit fait couronner avec les cérémonies de l'église. Charlemagne & ses successeurs suivirent cet exemple ; & la plûpart des rois de Germanie, qui occuperent l'Empire après eux, ne manquerent pas de les imiter. Depuis Otton, ils furent couronnés rois de Germanie à Aix-la-Chapelle ou à Francfort, rois de Lombardie à Monza ou à Milan, & empereurs à Rome.

Dans le premier couronnement, qui se faisoit à Aix-la-Chapelle, on observoit les cérémonies suivantes. Le prince commençoit par prendre possession du thrône de Charlemagne, placé dans une salle du palais : de-là il étoit conduit à l'église où il recevoit l'onction sacrée, & s'obligeoit par serment de rendre la justice aux sujets de l'Empire, & d'en observer les loix fondamentales. Lorsqu'il passoit en Italie, tous les grands seigneurs Allemands l'accompagnoient à leurs frais, soit à Monza, soit à Milan. L'archevêque de cette derniere ville lui posoit la couronne de fer sur la tête. Il se rendoit ensuite dans

[876.]

Charles le Chauve se fait couronner à Pavie roi des Lombards. On voit, par

---

la plaine de Roncalie, où il recevoit l'hommage de tous les grands possesseurs de fiefs en Italie. De-là, marchant à Rome, il ne lui étoit permis d'y entrer qu'avec ses principaux officiers. Arrivé à l'église du Vatican, où le pape l'attendoit sur les premieres marches, il alloit faire sa priere à la Confession de S. Pierre. Ces premieres cérémonies achevées, le souverain pontife célébroit la messe à laquelle le prince servoit en qualité de diacre. L'instant du couronnement arrivé, le pape, dans le plus grand appareil, & avec des prieres particulieres, sacroit le prince; lui mettoit au doigt un anneau, l'épée nue à une main, le sceptre à l'autre, la couronne d'or sur la tête, & lui faisoit prêter l'important serment d'être le fidele défenseur de l'Eglise Romaine.

Ces différens couronnemens, & sur-tout celui qui se faisoit par le pape, ont engagé plusieurs écrivains à soutenir que l'autorité de l'empereur en dépendoit, & que Léon III, en couronnant Charlemagne, lui avoit transféré l'Empire d'Occident, après en avoir dépouillé les Grecs. Rien de plus faux que cette assertion. Léon ne donna point l'Empire à ce prince, qui possédoit déja la France, l'Italie, la Baviere, la Saxe, la Frise, & quantité d'autres provinces dans la Germanie. Mais que donna donc Léon à Charlemagne par cette cérémonie? Il lui fit présent d'une couronne. Clovis, si l'on consulte les anciens auteurs, en donna une au pape; & il n'est pas

l'acte de cette cérémonie, que c'est au nom des apôtres S. Pierre & S. Paul, & de leur vicaire Jean, que se fait l'élection.

Tandis que Charles le Chauve met ordre aux affaires de l'Empire en Italie, Louis de

---

permis d'inférer de-là, que Clovis eut l'intention de donner au pape une autorité souveraine : le sacre & le couronnement ne sont qu'une pure cérémonie, qui ne confere aucune nouvelle autorité. Les princes sont sacrés par leurs charges, comme représentant la Divinité. Les empereurs payens n'ont jamais été sacrés par les pontifes; cependant S. Pierre dit : « Soyez soumis au roi, » comme à celui qui a la puissance suprême! »

Aux trois couronnes, dont on vient de parler, quelques empereurs ont ajoûté celle d'Arles, qu'ils ont autrefois regardée comme la capitale d'un royaume annexé à l'Empire.

A l'égard de la couronne de fer, dont il est fait mention, voici ce qu'on trouve dans les historiens. « Théodelinde, femme d'Agilulf ou Agon, roi des Lombards, ayant fait bâtir à Monza, ville située à douze lieues de Milan, une superbe église, sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, cette princesse, entr'autres dons, lui fit présent de trois couronnes d'or, ornées de pierreries : ors une de ces couronnes est garnie en dedans d'un petit cercle de fer, que les habitans de Monza prétendent avoir été fait d'un des cloux de la croix du Sauveur du monde. C'est cette couronne que, pendant plusieurs siécles, les empereurs alloient recevoir en Italie, avant la couronne impériale; & souvent ces deux ornemens ont fait verser des flots de sang. »

Baviere, ou le Germanique, animé par la vengeance, vient fondre sur la France, & y exerce les plus grands ravages. La mort le surprend au milieu de son expédition.

[877.]

Le règne de Charles le Chauve présente tout à la fois & l'époque de la décadence de la discipline militaire, & l'origine du grand gouvernement féodal. Sous ce prince, les ducs, les marquis, les comtes, les grands officiers prétendirent rendre héréditaires les pays qu'ils avoient usurpés, & ne reconnurent plus qu'indirectement l'autorité de l'empereur. Le caractere foible de Charles donna lieu à ces usurpations. Il mourut dans un village nommé *Brios*, auprès du Mont-Cénis, d'une poudre empoisonnée que lui donna, dit-on, le Juif Sédécias, son médecin. Les auteurs de ces tems éloignés ne veulent jamais qu'une mort naturelle attaque les princes. Dès qu'il se sentit près de sa fin, il fit appeller l'impératrice, & lui remit un acte scellé de son sceau *, par lequel il donnoit l'Empire à son fils.

* Les chanceliers, au huitieme siécle, dressoient tous les actes que les empereurs devoient signer, & qu'ils signoient avec eux. La signature ordinaire de ces princes étoit un monogramme, ou



LOUIS III, *dit* LE BEGUE, *sixieme Empereur.*

[878.]

QUOIQUE plusieurs auteurs placent Louis III au rang des empereurs, il est certain qu'il ne le fut jamais; &, sans doute, ils ne lui ont donné ce titre, que parce qu'il étoit le fils d'un empereur, & que le pape, qui avoit besoin de lui, & qui vouloit arracher l'Empire aux princes Allemands, pour le donner aux monarques François, lui avoit promis de le couronner. Jean VIII ménageoit adroitement tous les concurrens à cette suprême dignité, Carloman roi de Baviere, Lambert duc de Spolète, Louis le Bégue; & ce dernier

---

en forme de croix, ainsi qu'il se voit dans les Chartes de Charlemagne, & de Louis le Débonnaire, où l'on ne remarque que des lettres initiales. Au onzieme & au douzieme siécle, on omit souvent la signature, & l'on ne fit qu'apposer le sceau. Au seizieme siécle, en Allemagne & en Suisse, les princes, pour la plûpart, ne signoient point encore leurs lettres & leurs ordonnances. Les rois de France, au quatorzieme siécle, observoient cet usage, comme il paroît par un Réglement de Philippe le Long de l'année 1319.

ſembloit le plus favoriſé ; mais il mourut à Compiègne, le 10 d'Avril, après environ dix-huit mois de règne.

Louis III eut quelques conteſtations avec ſon frere Louis de Germanie, au ſujet de la Lorraine ; mais le différend fut terminé dans une conférence tenue près d'Aix-la-Chapelle.



CHAR-



CHARLES III, *dit* LE GROS *ou* LE GRAS, *septieme Empereur.*

[879.]

LEs esclaves de Moravie & de Dalmatie bâtissent des temples au vrai Dieu. Ils commencent à se policer. Un certain Branimie, prince de Dalmatie, risque ce grand changement. Il écrit au pape, pour se mettre sous sa protection. Cette démarche qui auroit coûté la vie & le thrône à un prince moins absolu, réussit sans contradiction, & prépara la grande réforme qu'il vouloit entreprendre.

[882.]

Les Normands faisoient d'affreux ravages en France & en Allemagne. Ils venoient de s'emparer de Nimegue, & ils en réparoient à la hâte les fortifications. Louis le Germanique forme le siége de cette ville, & croit l'emporter d'emblée. Il donne un assaut pendant la nuit; mais il est arrêté par un fossé profond, artistement palissadé. » Ah! dit-il, je ne m'y attendois pas. » Il se jette dans le fossé, avec l'élite de ses soldats. Les frises, les palissades sont arrachées. La terre éboulée, & les corps des soldats tués sont les premieres fascines qui com-

blent le fossé. On pénètre jusqu'à la ville. Les Normands éperdus fuient & remontent sur leurs vaisseaux. Ces mêmes Normands prennent Liége, & la brûlent. Ils abandonnent aux flammes Maestricht, Tongres, Cologne, Bonn, Zulpich, Juliers, Nuitz, les abbayes de San-Cornelis, de Munster, de Stavelo, de Malmédi, & entrent dans Aix-la-Chapelle. Le magnifique oratoire du palais de Charlemagne est changé en écurie par ces Barbares.

On dit qu'il en coûta quatre mille cent soixante marcs d'argent à Charles le Gros, pour éloigner de la France ces dangereux ennemis, & que, pour amasser cette somme, il fut contraint d'enlever toute l'argenterie des églises.

[887.]

Ludwart, chancelier de l'empereur, voyoit si souvent l'impératrice Richarde, que ses ennemis en prennent occasion de l'accuser d'avoir un commerce criminel avec cette princesse. Ces soupçons viennent jusqu'à Charles, qui assemble une diète, & y déclare qu'ayant vécu, pendant dix ans, dans une parfaite continence avec son épouse, il ne peut, sur ces bruits, s'empêcher de la répudier. En vain Richarde proteste de son innocence ; en vain elle veut se justifier par le jugement de Dieu, c'est-à-dire en marchant sur des socs de charrue ardens, ou faire combattre pour

elle un champion en champ clos. Rien ne fléchit l'empereur ; & Richarde est obligée de se retirer dans l'abbaye d'Andelaw en Alsace, dont elle étoit la fondatrice. On trouve qu'en 1047, le pape Clément II leva hors de terre le corps de l'impératrice, pour l'exposer à la vénération des fideles. C'étoit alors la maniere de canoniser les saints.

Charles fut attaqué d'un si violent mal de tête, que les médecins crurent que le seul moyen de le soulager étoit de lui faire de profondes incisions. Loin de réussir à diminuer ses douleurs, ce remede ne servit qu'à affoiblir ses organes, au point que bientôt il parut incapable de gouverner. Arnoul, duc de Carinthie, qui, depuis long-tems, se frayoit une route à l'Empire, en prit occasion d'engager les seigneurs Allemands, alors assemblés en diète à Tibur, d'exiger de l'empereur qu'il se désignât un successeur. Il fut bien servi. Les seigneurs nommerent eux-mêmes à Charles le duc de Carinthie, comme le seul successeur qu'il devoit se choisir, & le menacerent d'une guerre cruelle, s'il ne se rendoit à leurs instances. Charles protesta qu'il vouloit mourir roi de Germanie, & défendit à la diète de procéder à une élection ; mais Arnoul s'étoit assuré des suffrages : il fut élu tout d'une voix. Dès ce moment,

l'empereur fut abandonné de tous ses officiers ; & il auroit manqué de pain, si charitablement Lieutberg, archevêque de Mayence, n'eût pourvu à ses besoins. A peine ce roi, qui avoit réuni sous son autorité presque tous les vastes Etats de Charlemagne, put-il obtenir le revenu de trois misérables villages pour subsister. Il ne vécut que deux mois après ce terrible revers, & mourut, le 13 de Janvier 888, dans une isle du lac de Constance. Un coup d'œil rapide sur les descendans de Charlemagne offre au lecteur quelque chose de curieux. Jamais famille ne fut si puissante que la Carlovingienne, & cependant aucune n'éprouva une ruine plus prompte. Dans l'espace de ving-sept années, c'est-à-dire, depuis 862 jusqu'à 888, la race de Louis le Débonnaire perdit douze rois & huit princes, sçavoir, Charles, roi de Provence, en 863 ; Lothaire, roi de Lorraine, en 869 ; Charles, roi d'Aquitaine, fils de Charles le Chauve, en 870 ; Louis II, empereur, en 875 ; Louis II de Germanie, en 876 ; Charles le Chauve, empereur, en 877 ; Louis le Begue, roi de France, en 879 ; Carloman, roi de Baviere, en 880 ; Louis III, roi de Germanie & de France, son cousin, fils aîné de Louis le Bégue, en 882 ; Carloman, son frere & son héritier, en 884 ; & Charles le Gros, empereur, en 888.

ARNOUL, *huitieme Empereur.*

[889.]

SI l'on en croit les auteurs Allemands, Eudes, roi de France, alla trouver l'empereur Arnoul à Worms, où ce prince tenoit une diète, dans laquelle il prenoit des mesures pour envahir le royaume de France. Ils disent qu'Eudes remit à Arnoul une partie de la Lorraine, & qu'il le reconnut empereur. Tout ceci paroît sans fondement. Eudes craignoit Arnoul, il est vrai; mais Arnoul pouvoit redouter Eudes. Ils firent un accord entr'eux. Peut-on se persuader que le jeune Eudes, qui avoit défendu Paris avec tant de courage, en 885, contre les redoutables Normands, se fût abaissé jusqu'à aller trouver Arnoul, pour lui remettre sa couronne, & la recevoir ensuite de lui ? Arnoul descendoit de Charlemagne, & avoit quelques droits à la couronne de France; mais Eudes avoit les mêmes droits, mieux constatés, &, de plus, les suffrages & la reconnoissance de la nation.

Arnoul veut arrêter les ravages des Normands dans la Lorraine. Ils étoient campés à Louvain, près de la riviere de Thil, &

retranchés au milieu d'un marais qui ne laissoit à la cavalerie aucun moyen de les attaquer. Arnoul harangue ses troupes : « Le » sang de vos compatriotes, leur dit-il, que » ces barbares viennent de répandre, crie » & demande vengeance. Vous voyez les » temples de Dieu fumans encore de l'in- » cendie qu'ils ont allumé. Combattez les » auteurs de ces crimes. Nos chevaux nous » sont inutiles : je marcherai le premier à » pied ; suivez-moi seulement, & réprimez » par votre valeur l'insulte faite à Dieu par » nos ennemis. » Il se jette au milieu du marais. Les Normands fuient de toutes parts. Le carnage est horrible ; &, si l'on en croit les écrivains de ce tems, le lit de la riviere est tellement rempli de cadavres, que son cours en est suspendu. On prit seize étendards ; & à peine resta-t-il assez de Normands pour aller porter la nouvelle de cette défaite au détachement qui gardoit leur flotte.

[893.]

Tandis que tout plie sous l'autorité d'Arnoul, ce prince reçoit un affront cruel dans sa propre maison. Engiscalque, seigneur Bavarois, a la hardiesse d'enlever une de ses filles, & se retire avec elle en Moravie où il l'épouse. Arnoul, obligé de dissimuler, se raccommode avec le ravisseur ; érige

en comté quelques terres qu'il possédoit dans la Pannonie, & les lui donne, en lui conférant le titre de Comte; mais ce nouveau Souverain abuse bientôt de son autorité pour vexer ses sujets. Ils en portent leurs plaintes à l'empereur, qui mande aussitôt son beau-fils à la cour. Engiscalque a l'imprudence d'obéir : il est jugé coupable; & la sentence, qui le condamne à perdre les yeux, est exécutée sur le champ. Ce trait rappelle la conduite tenue par les sœurs de Louis le Débonnaire.

[896.]

Arnoul passe en Italie pour se faire couronner empereur. Son armée, excédée de fatigues, arrive devant Rome dont on lui ferme les portes. Arnoul assemble son conseil, & demande à ses officiers quel parti l'on doit prendre dans l'extrémité où l'on se trouve. Tous ne lui répondent que par des larmes. Ils n'imaginent pas que des troupes exténuées puissent entreprendre le siége d'une ville bien fortifiée, & qui sera sans doute vaillamment défendue. Le prince se leve : « Compagnons, dit-il, je » ne ferai point de guerre injuste; mais je » n'en terminerai de légitime, que par la » ruine entiere de mon ennemi. J'assiégerai » Rome; &, quand je l'aurai prise, la ter» reur m'ouvrira les portes des autres

» villes *. » Les officiers & les soldats, animés par ces paroles, s'écrient qu'il faut commencer l'attaque. Ils se couvrent de leurs boucliers; comblent les fossés, & se mettent en devoir de sapper les murailles.

Dans le même tems, un liévre, effrayé par le bruit, sort du milieu du camp, & se sauve vers la ville. Il s'éleve un grand cri. Les soldats se mettent à le poursuivre. Cette débandade est suivie du plus heureux succès. Les Romains, n'appercevant pas le liévre, sont épouvantés de voir les Allemands courir à eux. Ils abandonnent leurs remparts. Le soldat entasse à l'instant charrois, selles, bâts, & tout ce qu'il trouve sous sa main, & gagne en un clin d'œil les murailles abandonnées. Les Romains avoient fui de l'autre côté du Tibre. Ils ne tardent pas à se rendre. Le pape Formose sacre Arnoul empereur dans l'église de S. Pierre, & les sénateurs lui prêtent le serment de fidélité.

* Charles XII, à peine âgé de dix-huit ans, tint à-peu-près le même discours à son conseil, lorsque les rois de Pologne & de Danemarck, & le Czar de Russie conspirerent sa perte: » Messieurs, dit-il, j'ai résolu de ne jamais faire » une guerre injuste; mais de n'en finir une légitime, que par la perte de mes ennemis, ma » résolution est prise; j'irai attaquer le premier » qui se déclarera; & quand je l'aurai vaincu, » j'espere faire quelque peur aux autres. »

[897.]

Quoiqu'Arnoul fût reconnu empereur, l'Allemagne n'en étoit pas moins dans le trouble & la confusion. Les seigneurs laïcs faisoient une guerre continuelle aux évêques & aux abbés, qui, de tous côtés, ne songeoient qu'à se tirer de l'indépendance, & à s'emparer des droits régaliens. Ce n'étoit qu'usurpations réciproques. Les prélats, & les grands monasteres achetoient, par la moitié de leurs biens, la protection des seigneurs puissans, afin de conserver l'autre. Il y en eut d'autres qui leverent des troupes, & défendirent leurs possessions à main armée. C'est à ce tems d'anarchie qu'on doit rapporter l'origine des Avoués, qui n'étoient autre chose que les capitaines des troupes à la solde des monasteres qui s'érigerent en principautés. On les nommoit *Advocati Ecclesiarum*; & ces Avoués, protecteurs ou défenseurs des monasteres & des couvens, devinrent, par succession de tems, de très-grands seigneurs.

[899.]

L'empereur Arnoul * meurt, le 29 de

* On croit que ce fut sous le règne de ce prince que s'établit l'horrible abus de juger, par le duel,

Noyembre ; & les auteurs se taisent sur le genre de sa mort, ou l'attribuent au poison.

---

de l'innocence ou du crime d'un accusé. On l'ordonnoit aussi dans les causes purement civiles. Lorsque l'accusation intentée ne portoit que sur un foible intérêt, on permettoit de se purger par serment ; mais si le fait étoit important, on avoit recours au combat singulier. Ainsi la justice étoit toujours du côté du plus fort, ou du plus adroit ; & le juge le permettoit par une sentence ; il en fixoit, en même tems, le jour. Dans les combats à pied, le champion ne pouvoit avoir qu'une épée & un bouclier ; dans les combats à cheval, il étoit armé de toutes pièces. Un prêtre, au son des instrumens guerriers, bénissoit avec cérémonie les armes dont le juge avoit ordonné de se servir, & faisoit jurer aux combattans qu'ils n'avoient sur eux aucun charme, aucun talisman, & qu'ils agiroient en loyaux & preux chevaliers. Ordinairement un seigneur distingué servoit de parrein au champion ; c'étoit lui qui lui ceignoit l'épée : d'autres personnes lui présentoient le cheval & la lance ; & des héraults défendoient expressément au peuple assemblé de favoriser par des cris, ou de quelque maniere que ce fût, l'un ou l'autre des combattans. Arrivés dans le champ, les champions, pour s'exciter, se donnoient des démentis. Alors le combat commençoit. Lorsque le nombre des coups portés par le cartel avoient été frappés, le juge jettoit sa baguette en l'air, & l'assaut étoit fini. Si le combat restoit indécis jusqu'à la nuit, l'accusé étoit réputé vainqueur ; & la peine du vaincu étoit celle qu'eût méritée son adversaire.



LOUIS IV, *dit* L'ENFANT, *neuvieme Empereur.*

[900.]

LOUIS IV, fils de l'empereur Arnoul, lui succède au royaume de Germanie; mais la plûpart des historiens ne le mettent pas au rang des empereurs. En effet, pendant que la Germanie étoit dévastée par les Huns, & que Louis IV renvoyoit à prix d'or ces dangereux barbares, Louis, dit l'Aveugle, roi de Provence, passe les Alpes, & se fait couronner empereur, le 12 de Février 901, par le pape Benoît IV.

[901.]

On trouve quelques articles d'une espece de traité d'alliance entre les Bavarois & les Huns, contre les Moraves. Ce traité fut scellé du sang d'un chien & d'un loup; étrange effet de la barbarie & de la superstition de ces tems!

[907.]

Bérenger, roi d'Italie, & fils d'Eberhard, duc de Frioul, & de Gisèle, fille de l'empereur Louis le Débonnaire, craignoit peu

Louis de Germanie ; mais il avoit un dangereux adversaire dans Louis de Provence. Ce dernier fait marcher quelques troupes à Vérone, pour surprendre Bérenger, qui, sur des avis certains, se retire en Baviere ; y leve un petit corps d'armée, & revient promptement en Italie. Sa marche est si rapide, que Louis de Provence, surpris dans cette même ville de Vérone, n'a que le tems de se réfugier secrettement dans une église. Un soldat, témoin de sa retraite, court en donner avis à Bérenger. « Je vous » le livrerai, lui dit-il ; mais, avant tout, » souffrez que je vous rappelle qu'il n'y aura » point de miséricorde pour vous, si vous » ne la lui faites.... Je me garderai bien, » reprit Bérenger, de faire mourir l'oint du » Seigneur. » Sur cette parole, le soldat, persuadé qu'il ne sera fait aucun mal à l'empereur, déclare où il est. Bérenger aussitôt lui fait crever les yeux, & croit satisfaire à sa promesse, en ne faisant pas mourir ce prince.

[911.]

Louis de Germanie, prince sans force & sans pouvoir, meurt à Ratisbonne, au milieu du trouble & des ravages : en lui finit la race de Charlemagne dans la Germanie.



CONRAD I, *dixieme Empereur.*

[912.]

LA mort de Louis IV ouvre un vaste champ à l'ambition & à la jalousie des seigneurs Allemands. On s'assemble à Worms : on forme des brigues. On ne peut s'accorder sur le choix d'un successeur à l'Empire. Ce ne sont point des électeurs autorisés par le corps Germanique, qui doivent faire cette élection. Tout seigneur puissant se croit en droit de donner son suffrage ; & de-là naît une confusion affreuse dans la diète. Enfin toutes les voix se réunissent en faveur du vieil Otton, duc de Saxe ; mais, soit politique, soit sagesse, Otton refuse cet honneur ; & les historiens prétendent qu'il eut assez de générosité pour recommander à l'assemblée Conrad, duc de Franconie, quoiqu'il fût son ennemi déclaré, par la seule raison qu'il aimoit la patrie, & le croyoit digne de la couronne. Conrad fut donc élu roi de Germanie. Les Allemands lui donnent le titre d'Empereur ; mais il fut ignoré en France, & les Italiens ne le reconnurent pas.

[913.]

Conrad veut s'emparer de la Lorraine. Il entre en Alſace, & vient juſqu'à Straſbourg. Des ſcélérats avoient aſſaſſiné Otberg, évêque de cette ville; & Godefroi, ſon ſucceſſeur, venoit de condamner les aſſaſſins à une amende* pécuniaire, & à la priſon. Conrad auroit bien voulu proportionner la peine au crime; mais, encore mal affermi ſur le thrône, il confirme politiquement cette ſentence, remettant à un tems plus tranquille l'abolition de cet uſage.

[919.]

Conrad meurt à Weilbourg, ville aujourd'hui dépendante de la maiſon de Naſſau, après avoir régné ſept ans & quelques mois en Germanie. On veut qu'avant ſa mort, il déſigna pour ſucceſſeur Henri, duc de Saxe, fils de cet Otton dont la politique ou la généroſité l'avoit placé ſur le thrône.

* L'homicide, comme on a déja vu, s'expioit, chez les anciens Germains, par des amendes qui conſiſtoient en des ſommes d'argent, ou en une certaine quantité de beſtiaux: c'étoit une prérogative ſinguliere de ce peuple, de ne pouvoir être puni de mort, que pour le ſeul crime de lèſe-Majeſté, au premier chef, ou de trahiſon envers la patrie. Comme ils étoient tous élevés dans l'exercice continuel des armes, ils ſe faiſoient juſtice eux-mêmes les armes à la main.



HENRI I, *dit* L'OISELEUR, *onzieme Empereur.*

[920.]

LORSQU'ON vint apporter à Henri la nouvelle de son élection à l'Empire, les députés le trouverent occupé à la chasse des oiseaux, dont il faisoit son plus doux amusement; c'est ce qui lui fit donner le surnom d'*Oiseleur*. Chez les Romains, Cincinnatus fut tiré de sa charrue, pour être revêtu de la dictature, la premiere dignité de la république.

Arnoul, duc de Baviere, se met en devoir de disputer l'Empire à Henri. Les deux armées étant près d'en venir aux mains, l'empereur sort des rangs; &, lorsqu'il croit pouvoir être entendu du duc, qui s'étoit avancé de même à la tête des siens, il lui crie: « Pourquoi résistez-vous à l'ordre de » Dieu? Si l'on vous avoit élu, je vous au» rois obéi. Quelle étrange folie vous porte » à résister à ses ordres suprêmes? Le peu» ple, qui m'a mis sur le thrône, n'est que » l'interprète de ses volontés. C'est lui qui » dispose absolument des royaumes de l'u» nivers, & qui fait trembler même les

» abyſmes. Il briſe, quand il lui plaît, le
» ſceptre des rois. Il jette les uns dans le mé-
» pris, & en éleve d'autres à leur place,
» qui ſembloient n'être nés que pour leur
» obéir. Il fait ces changemens extraordi-
» naires, pour apprendre aux princes qu'ils
» ne tiennent leur grandeur que de lui. Que
» prétendez-vous en prenant les armes ?
» Votre entrepriſe ne tend qu'à la déſola-
» tion de votre patrie, & à la ruine de vos
» concitoyens. »

Arnoul, déſarmé par ce diſcours, ſe ſoumet auſſi-tôt, & reconnoît Henri pour Souverain. Il obtient, en reconnoiſſance, le privilége de nommer aux évêchés vacans de ſon pays. Ce droit n'appartenoit qu'à l'empereur dans toute l'Allemagne.

[923.]

Les Hongrois avoient renouvellé leurs ravages dans l'Empire. Pendant qu'on négocie une trève, il ſe donne un combat entre un Saxon & un Allemand, qui mérite d'être rapporté. Le premier de ces deux champions, appellé *Craco*, joignoit à une taille démeſurée, une adreſſe admirable à manier la lance, & une force à laquelle perſonne n'avoit encore pu réſiſter. On racontoit de lui des faits d'armes, qui étonnoient les plus hardis combattans; & l'on

joignoit

joignoit à ces vérités des fables abſurdes, qui n'en jettoient pas moins la terreur dans l'ame des ſoldats ennemis. Le ſecond champion étoit un bourgeois de Ratisbonne, nommé *Hans Dollinger*, détenu priſonnier pour crime de lèſe-Majeſté. Il entend parler de la force de Craco, de ſon orgueil & de ſes propos outrageans. Il fait dire à l'empereur que, s'il veut lui accorder ſa grace, il ſoutiendra l'honneur de ſa nation, & acceptera le défi de ce téméraire. L'empereur y conſent, & fait donner des armes & un cheval à Dollinger, qui part avec la rapidité du trait, & vole où le Hongrois l'attend. Il en eſt renverſé dès le premier choc, mais ſans bleſſure. Il ſe releve; attaque une ſeconde fois ſon adverſaire, & éprouve la même honte. Il revient encore à la charge; & ſon coup eſt ſi adroitement porté, qu'il atteint le Hongrois au défaut du caſque *; lui perce l'oreille, & l'étend

* On dit que le caſque de Craco étoit de métal fondu, & qu'il peſoit vingt livres. Une peau d'éléphant formoit ſa cuiraſſe; & cette peau paroiſſoit recouverte de petites écailles de fer. Son bouclier étoit d'acier, ſon épée large, & de la longueur de deux coudées & demie. En 1542, Charle-Quint obtint ces armes de l'abbeſſe du monaſtere de Munſter, où Dollinger les avoit ſuſpendues après ſa victoire. On mon-

ſur l'arène. Il le dépouille auſſi-tôt de ſon armure, & revient victorieux vers ſes compatriotes.

[926.]

L'Allemagne, en proie aux diviſions inteſtines, expoſée aux ravages des Barbares, & infeſtée par des troupes de brigands, étoit dans la plus déplorable ſituation, lorſque Henri I monta ſur le thrône. Ce prince, voulant former un corps d'armée, leve la neuvieme partie des Saxons, & laiſſe aux autres habitans le ſoin de cultiver les terres, de les enſemencer, & de faire les récoltes; mais il les charge de fournir à la ſubſiſtance de cette nouvelle milice. Avec la même prévoyance, il établit des magaſins dans les villes, & donne les ordres les plus précis pour qu'on y porte, chaque année, le tiers des grains moiſſonnés. Il enjoint, en même tems, aux ſeigneurs Allemands d'enrôler tous les bandits. Dès-lors ces ſcélérats, payés par le prince, & combattant ſous ſes drapeaux, redeviennent citoyens, & le plus ferme rempart de la patrie contre les Barbares.

---

tre encore à Ratisbonne, dans la maiſon de Dollinger, près de l'hôtel de ville, un ancien monument de ce combat.

[932.]

La nécessité des tems avoit forcé Henri I de faire une trève avec les Hongrois, & de leur payer tribut. Cette trève étoit sur le point d'expirer. Résolu d'effacer la honte de sa nation, il assemble les Etats de l'Empire; s'adresse aux plus apparens, & leur dit: « Jusqu'ici je vous ai dépouillés, vous » & vos enfans, pour remplir les thrésors » des Hongrois; aujourd'hui je serai obligé » de dépouiller les églises pour payer le » tribut. Que me conseillez-vous? » Tous répondent par acclamation: « Point de » tribut; mettons notre confiance en Dieu, » & servons-nous de nos épées! » Peu après, les députés des Hongrois paroissent pour demander non-seulement le tribut annuel, mais même une forte augmentation. » Les tems sont changés, leur répond » Henri; ma nation méprise votre puis- » sance, & opposera le courage à la bar- » barie: voilà le tribut qu'elle veut vous » payer. » Dans l'instant, on présente aux députés un chien galeux *.

* Lorsque les chevaliers Allemands se trouvoient convaincus de quelque grand forfait, ils étoient condamnés à porter un chien, l'espace d'une lieue, sur leurs épaules. Cette punition, en vigueur dans ces tems d'ignorance, & qui

[936.]

Henri meurt dans la Thuringe. Ce prince, qu'on s'est accoutumé à nommer Empereur, & qui méritoit de l'être, étoit alors en chemin pour se rendre en Italie, dans l'espérance de se faire couronner par le pape.

---

doit aujourd'hui nous sembler ridicule, n'ôtoit rien au courage de ce peuple réellement guerrier.

Six ans après l'insulte faite aux députés Hongrois, Everhard duc de Franconie, ayant déclaré la guerre à Henri duc de Baviere, brûla la petite ville d'Elmen sur le Wéser, & passa les habitans au fil de l'épée. Henri fit faire le procès au duc & à ses complices, & les condamna à porter, du lieu de leur demeure jusqu'à Magdebourg, chacun un chien sur les épaules.





OTTON I, *dit* LE GRAND, *douzieme Empereur.*

[936.]

OTTON est solemnellement élu par les évêques & les seigneurs Allemands, assemblés en diète à Aix-la-Chapelle. Dans cette élection, on ne voit point le concours des nouvelles villes qui avoient recouvré ou acheté leur liberté ; sans doute qu'elles plioient déja sous l'autorité des seigneurs grands-terriens. Ce fut l'archevêque de Mayence, qui sacra l'empereur, & qui lui posa la couronne * sur la tête.

[941.]

Eberhard, frere du duc de Baviere, avoit laissé, en mourant, le duché de Franconie,

* Lorsque Charlemagne associa à l'Empire son fils Louis le Débonnaire, il fit placer la couronne impériale sur l'autel, & ordonna à ce prince d'aller la prendre, & de s'en couronner lui-même. Louis le Débonnaire en usa de même avec Lothaire, son fils aîné, pour montrer tous deux, sans doute, que les princes, leurs fils, ne tenoient la couronne que de Dieu, & du droit de succession héréditaire, & point du tout des suffrages des évêques & des seigneurs.

de ses comtés de Hesse & d'Alsace à Conrad, son fils; mais ce prince ne succéda pas à son pere dans la dignité de Comte palatin. Otton, après l'avoir ôtée à Eberhard, en avoit pourvu Herman, troisieme fils d'Arnoul, duc de Baviere. Il n'y avoit alors aucun fief attaché à cette dignité. Otton y joignit des terres & des châteaux situés le long du Rhin. Telle est l'origine du titre de Comte palatin du Rhin. Ces comtes, dans la suite, augmenterent considérablement leurs domaines, soit par des mariages, soit par des achats ou des concessions impériales; ensorte qu'actuellement le Palatinat du Rhin est un Etat considérable. La dignité de Comte palatin paroît avoir été la même en Allemagne, que celle des Comtes du palais des empereurs Romains, & celle des Maires du palais de nos rois de France de la premiere race.

[948.]

Henri l'Oiseleur n'avoit rien négligé pour rétablir l'autorité souveraine en Allemagne. Son fils, Otton le Grand, fit des pas si rapides vers la puissance absolue, qu'après avoir vaincu les Danois & les Bohêmes, il devint l'arbitre des rois. On en voit une preuve dans un discours que tint à cet empereur Louis d'Outremer, roi de France, dans un concile

tenu près de Mayence. Voici ses propres mots rédigés dans les actes : « J'ai été reconnu » roi, & sacré par les suffrages de tous » les seigneurs & de toute la noblesse de » France. Hugues toutefois m'a chassé frau- » duleusement, & m'a retenu prisonnier un » an entier, & je n'ai pu obtenir ma liberté, » qu'en lui laissant ma ville de Laon, qui » restoit seule à la reine Gerberge, pour » y tenir sa cour avec mes serviteurs. Si l'on » prétend que j'ai commis quelque crime » qui méritât un tel châtiment, je suis prêt à » m'en purger au jugement d'un concile, » & suivant l'ordre du roi Otton, ou par le » combat singulier *. »

[953.]

Dans ces tems encore barbares, un sei-

* Ce peu de mots pourroit être l'objet d'une dissertation bien intéressante. Quelle devoit être la foiblesse de la France ? & quelle étoit donc la puissance d'Otton, puisqu'un descendant de Charlemagne s'humilioit ainsi devant lui ? On apperçoit avec quelle force les seigneurs & les peuples cherchoient à affoiblir, je dis plus, à anéantir les droits d'hérédité à la couronne. Enfin on y reconnoît cette coutume odieuse de décider les plus grands intérêts, par le combat singulier, de toutes les extravagances, sans doute, une de celles qui ont fait le plus de deshonneur à l'esprit humain.

gneur humain, modeste, & qui aime & cultive les sciences, est quelque chose de si extraordinaire, qu'on ne doit pas omettre d'en faire mention. Brunon, frere d'Otton, fut élu, vers cette année, archevêque de Cologne. Dès l'âge de quatre ans, envoyé à Utrecht, pour y faire ses études, il s'instruisit des premiers élémens de la grammaire. Les progrès qu'il fit dans les langues grecque & latine, tinrent du prodige. Il en expliquoit tous les auteurs avec une facilité étonnante. Prudence sur-tout étoit son poëte favori. A peine Otton fut-il élu roi de Germanie, qu'il appella Brunon à sa cour. Ce jeune sçavant ne s'y rendit que par obéissance ; &, toujours concentré dans ses livres, il n'en donna pas moins la meilleure partie de son tems à l'étude des historiens, des orateurs, & des poëtes tragiques & comiques. Tout ce qu'il y avoit de sçavans à la cour d'Otton, venoient le consulter, & tenoient chez lui de fréquentes assemblées, où Otton lui-même se plaisoit à assister. Comme, dans ce tems, les rois de Germanie, obligés de rendre la justice, étoient continuellement en voyage, Brunon travailloit pendant les marches, & faisoit suivre sa bibliotheque. A ces traits, qui caractérisent le vrai sçavant, on peut ajoûter que les plus grandes agitations ne lui firent jamais perdre sa tranquillité naturelle ;

qu'il fut constamment le protecteur de l'innocence, le pere & l'appui des malheureux, l'ami des hommes ; vertus qui forment le tableau de l'honnête homme & du vrai philosophe !

[962.]

Otton se détermine à passer en Italie. Il entre dans Rome où le pape le couronne dans l'église du Vatican. L'empereur offre de riches présens à la basilique de saint Pierre. Il confirme toutes les donations faites, dit-on, par Pépin, par Charlemagne, par Louis le Débonnaire, au saint siége, nommément la ville de Rome, & son duché, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, les duchés de Spolète & de Bénevent, l'isle de Corse, & le royaume de Sicile, « si » Dieu, ajoûte l'empereur, le met entre » vos mains ; » car les Sarasins en étoient les maîtres. Cet acte fameux, conservé précieusement dans le Vatican, est terminé par cette clause : « Sauf en tout notre puissance, » celle de notre fils & de nos successeurs. »

Otton, pour mieux cimenter son autorité dans Rome, exige que le pape Jean XII & le peuple Romain lui prêtent serment de fidélité sur le corps de S. Pierre. Il se réserve la suprême autorité & jurisdiction en dernier ressort sur tous les Etats mentionnés dans la précédente donation, & décide que

tout pape, élu canoniquement, ne pourra désormais être sacré, qu'avant tout il n'ait prêté serment de fidélité entre les mains des commissaires impériaux.

[971.]

Otton fait ériger Magdebourg en archevêché, qui devient par-là la métropole de toute la Vandalie. Les archevêques de Magdebourg furent ensuite primats de la Germanie; mais depuis que les princes Protestans se sont saisis de cet archevêché, il n'a plus été considéré en Allemagne, que comme une principauté séculiere. Les princes de la maison de Saxe & de celle de Brandebourg l'ont possédée long-tems par indivis, & l'ont enfin partagé entr'eux par le traité de Westphalie.

[973.]

Otton meurt à Meinsleben, le 7 de Mai, après avoir régné trente-sept ans en Allemagne, & onze ans depuis son couronnement à Rome. Ce fut précisément sous cet empereur que l'Empire passa aux Allemands, & qu'il devint électif. On s'étonnera moins de cette révolution, si l'on fait réflexion au peu de mérite des descendans de Charlemagne. Pour perpétuer la couronne impériale dans cette race, il falloit qu'il naquît une tête assez forte pour la porter.



OTTON II, *treizieme Empereur.*

[975.]

LE premier exploit d'Otton II est contre les Danois qui avoient pris le parti de Henri duc de Baviere, son compétiteur à l'Empire. Les impériaux forcent le fameux retranchement de Darmewisck, destiné à arrêter les courses des Allemands dans la Juthie. Ce retranchement s'étendoit depuis la mer Baltique, jusqu'à l'océan Germanique, & avoit en longueur environ neuf à dix mille pas. Il étoit muni de tours, d'espace en espace, à cent pas de distance les unes des autres ; & au milieu, étoit un château fortifié. La prise de cette forte barriere contraint les Danois à demander la paix.

[976.]

Otton nomme à l'archevêché de Mayence un certain Willégise *, homme

* Ce prélat n'est pas le seul qui, d'une origine obscure, soit monté sur le siége archiépiscopal de Mayence. Rodolphe I y éleva un certain Henri Knoders, dit Gustel Knopff, fils d'un boulanger d'Ysne, en Souabe, qui avoit été Cordelier à Lucerne. Ces faits prouvent que, dans

de beaucoup de mérite. Il étoit fils d'un charron du village de Schoningein, au pays de Brunſwick. Il s'éleva par degrés aux premieres charges de la magiſtrature, & fut, dans la ſuite, chancelier des empereurs Otton III & Henri II. Ce digne prélat ne fut point ébloui de ſa haute fortune. Toujours humble, toujours modeſte, & voulant ſe rappeller ſans ceſſe la baſſeſſe de ſon extraction, il fit peindre des roues de charrue ſur les vitres de ſon palais, & dans

---

ce tems, on donnoit encore au mérite ce qui depuis a été le partage de la faveur & de la naiſſance: ils prouvent auſſi que ce n'étoit pas d'abord une condition abſolument néceſſaire, que les chanoines, qui entroient dans ce chapitre, fuſſent d'extraction noble, & juſtifient ſur-tout les auteurs qui avancent que l'uſage d'y admettre ſeulement des gentilshommes, auxquels on ne peut conteſter ſeize quartiers de nobleſſe paternelle & maternelle, eſt poſtérieur à l'inſtitution de cet archevêché. Ce chapitre eſt composé de quarante-deux chanoines, y compris le grand-prévôt, le grand-doyen, le grand-thréſorier, le grand-écolâtre & le chantre. Il n'y en a que vingt-quatre qui compoſent le chapitre proprement dit; & ces vingt-quatre ont ſeuls le droit d'élire un archevêque, & de donner un électeur à l'Empire. Il y a eu toutefois, dans les chapitres d'Allemagne, des chanoines-docteurs en théologie, qui, nommés par indult des papes, en tems de litige, ou par la faveur des empereurs, y ont été reçus, ſans faire de preuves.

tous les endroits où il avoit coutume d'aller. Voilà, ſuivant la tradition vulgaire, l'origine des armoiries de l'archevêché de Mayence, qui porte *de gueules avec une roue d'argent*. Les archevêques les ont conſervées juſqu'à préſent.

[977.]

Lothaire, roi de France, diſpute à l'empereur une partie de la Lorraine. Il entre bruſquement dans cette province, avec une armée, & pouſſe juſqu'à Aix-la-Chapelle. Otton, qui ſe mettoit à table avec l'impératrice ſon épouſe, n'a que le tems de ſe ſauver à Cologne. Lothaire entre dans le palais, & ſe fait ſervir le dîner qui avoit été préparé pour l'empereur.

Otton marche à Paris, avec ſoixante mille hommes. Un de ſes neveux ſe vante d'enfoncer ſa lance dans une des portes de la ville; il le fait en effet. Mais, dans le même tems, les Pariſiens font une ſortie, & tuent le téméraire. On prétend que l'empereur fit dire à Hugues Capet qu'il vouloit faire chanter un *Alleluia* ſur Montmartre, par tant de voix, qu'il ſeroit entendu de Notre-Dame.

[981.]

L'empereur étant cette année à Rome, où quelques commencemens de troubles

l'avoient attiré, fait préparer, dit-on, dans la salle de son palais, un superbe festin auquel il invita les principaux citoyens, & les députés des villes d'Italie qui étoient à sa cour. Au milieu du repas, une foule d'archers entrent dans la salle, & entourent la table. Il s'y fait un grand silence. La consternation paroît sur les visages; les convives frémissent. Otton, avec un regard sévere, défend, sous peine de la vie, à qui que ce soit, de quitter sa place. Cependant un officier prononce à haute voix le nom des proscrits. Ils sont saisis par les archers, traînés dans une chambre voisine, & massacrés sans pitié. L'empereur fait ensuite achever le repas; &, seul, au milieu de ces horreurs, il conserve une tranquillité barbare, qui lui fit donner à juste titre le surnom de *Sanguinaire*.

Les Romains ne tardent pas à prendre vengeance de cet assassinat. Otton voulant repousser les Grecs, maîtres encore de quelque partie de l'Italie, se voit tout-à-coup abandonné par les soldats Italiens, & contraint de fuir. Dans son désespoir, il se fait jour à travers les ennemis, & ose se jetter dans un vaisseau Grec, où il demande passage, à titre de marchand de cette nation; mais, reconnu bientôt par le capitaine: » Je suis, lui avoue-t-il avec des larmes tar» dives, un prince malheureux, que la jus-

» tice divine poursuit pour le punir de ses
» péchés. Faites votre fortune : je puis vous
» enrichir dans cette disgrace où vous me
» voyez, si vous me mettez à bord. » Le
Grec, gagné par cette promesse, convient,
dit-on, de la rançon. L'argent arrive. On le
compte ; &, pendant ce tems, l'empereur,
qui n'étoit plus gardé, se jette dans la mer ;
gagne le bord ; trouve un cheval ; monte
dessus ; fuit à Rossano, & de-là à Capoue.

[983.]

Otton, accablé de fatigues & de chagrins, meurt à Rome, où il étoit allé se faire couronner. Dans sa maladie, il confessa publiquement ses péchés au pape. Il fit quatre parts de ses thrésors : la premiere fut pour les églises ; les pauvres eurent la seconde ; sa sœur la troisieme ; & la quatrieme fut distribuée aux officiers & aux soldats de son armée.

On doit remarquer que, sous les règnes des Ottons, les évêques prêtoient le serment de fidélité. Ce serment se faisoit à genoux, nue tête, & les mains jointes dans celles du prince ; marque de vassalité & de dépendance.

Otton II, voyant que les Italiens ne faisoient aucune difficulté de commettre des parjures, défendit que l'on crût personne en Italie sur sa parole. On devoit avoir

recours aux duels *, pour vuider ses querelles.

* Nous avons déja dit qu'autrefois les duels faisoient partie des jugemens imposés par les loix. Depuis, quels efforts n'a-t-on pas tentés pour déraciner cette barbare coutume de prouver son innocence & de conserver son honneur ? Tous les hommes conviennent de la barbarie de l'usage. Les princes prononcent des peines diffamantes contre les coupables qui échappent au fer de la justice : les juges ne se relâchent jamais sur la sévérité de la loi ; les exemples ne touchent point, & le préjugé reste. Cependant les édits contre les duels sont justes & bien faits : d'où vient n'atteignent-ils pas le but que les princes se proposent ? C'est qu'ils prononcent le châtiment du crime, & ne détruisent pas un point d'honneur mal entendu : c'est que l'opinion des sujets est convenue tacitement de ne point obéir à la loi, & qu'il semble qu'il y auroit une espece de cruauté de maintenir cette loi dans toute sa vigueur. Un brave homme se voit insulté par un brutal ? s'il méprise cet affront, il passe pour un lâche dans toute l'Europe ; & il ne peut sauver son honneur, qu'en donnant la mort à son ennemi. Est-ce un noble ? Plus de titres pour lui ; il est dégradé. Est-ce un militaire ? Il est chassé de son corps, avec ignominie ; & tout service étranger lui est même refusé. Quel choix fera-t-il donc, entre ces deux extrémités ? Deshonoré à jamais, s'il obéit à la loi, ne cherchera-t-il pas plutôt à sauver sa réputation, en sacrifiant sa vie & sa fortune ?

L'autorité des plus grands princes n'a rien pu contre la mode effrénée des duels. Le particu-

OTTON



OTTON III, *quatorzieme Empereur.*

[983.]

OTTON III n'avoit pas encore quatre ans, lorsqu'il succéda à son pere Otton II. Ce prince, couronné empereur & roi d'Italie à Aix-la-Chapelle, fut aussi élu roi d'Italie, & successeur de son pere,

lier a sçu toujours éluder la rigueur des édits. Le duel a changé de nom ; il passe pour une rencontre, & le faux exposé d'une mort subite fait enterrer le gentilhomme qui a succombé. Quel parti prendre contre ce cruel fléau qui prive journellement la patrie de ses plus braves défenseurs ? Le bon abbé de S. Pierre, ce reveur si honnête, si humain, si philosophique, diroit : » Sages monarques de l'Europe, assemblez un » congrès ; prononcez la tache du deshonneur » contre ceux qui, malgré vos édits, tenteront » de s'égorger dans ces combats singuliers. Re- » fusez toute espece d'asyle aux coupables ; mais » sur-tout notez d'infamie ces indignes patriotes » qui insultent leurs pareils, soit en paroles, soit » par écrit, soit par des voies de fait. » En effet il n'est pas de moyen plus efficace pour éteindre la rage des duels, & détruire ce faux point d'honneur, inconnu chez les autres nations de l'univers.

à Vérone, par quelques seigneurs Italiens. Ces élections paroissoient assez illégitimes, & pouvoient être contestées. Henri de Baviere, oncle du jeune empereur, lui dispute la couronne; mais, malgré ses brigues, Otton III est solemnellement reconnu.

[994.]

Le clergé Germanique étoit alors dans une haute réputation de doctrine & de sainteté. On en peut juger par ce qu'en dit Arnoul, évêque d'Orléans, dans un concile tenu à Rheims. Ce prélat, après avoir fait un tableau touchant des malheurs du saint siége, & déploré amèrement les crimes qui ont souillé le pontificat de quelques papes, ajoûte: « Quelques-uns, dans » cette sainte assemblée, sont témoins que, » dans les provinces Belgiques & Germa- » niques, si proches de nous, on trouve » des évêques qui font honneur à la reli- » gion; c'est pourquoi, si la division entre » l'empereur & le roi de France ne nous » en empêchoit, ce seroit-là qu'il faudroit » chercher le jugement des évêques; plu- » tôt qu'à Rome, où tout est vénal, & » où les décisions se vendent au poids de » l'or. » Ainsi parloit un évêque François, dans une assemblée célèbre, tenue à Reims, en 991.

elques *seigneurs* Ita
issoient assez illégiti
contestées. Henri de
une empereur, fut
mais, *malgré* ses
& *solemnellement*

- I -

ue étoit alors
e doctrine &
par ce qu'e
, dans un
lat, après
malheur
ment le
at de q
-uns, c
oins qu
Germ
trouv
la reli

à Otton. Il lui devoit la tiare, & n'osa refuser de souscrire à ce décret qui soumettoit la puissance pontificale aux résolutions de la diète impériale ; mais les successeurs de Grégoire sçurent bien-tôt s'affranchir d'un joug onéreux, & si contraire à leurs vues ambitieuses.

[1000.]

Les historiens rapportent qu'Otton III, étant à Aix-la-Chapelle, fit ouvrir le tombeau de Charlemagne, & qu'on trouva le cadavre de cet empereur encore entier, assis sur un thrône d'or, une couronne de pierreries sur la tête, & un sceptre d'or à la main. Il n'est pas bien prouvé qu'on ait enterré Charlemagne avec une pareille magnificence ; mais, si la chose est réelle, & qu'il soit vrai que le tombeau ait été ouvert,

---

conie, & marquis de Vérone. Il s'appelloit *Brunon*, & fut élu par la protection de l'empereur, qui le proposa & soutint sa recommandation par une armée qu'il fit approcher de Rome. Au reste ce pape est représenté par les historiens, comme un pontife dur, présomptueux, & furieusement entêté des prérogatives du saint Siége, ou vraies ou imaginaires. Il mourut à la fleur de son âge, soit de maladie, ou peut-être sacrifié par la cabale de Crescentius tout-puissant dans Rome, & constamment opposé au parti de l'empereur.

comment accorder ce fait avec l'invasion des Normands qui détruisirent Aix-la-Chapelle ? Ont-ils ignoré les richesses déposées dans ce tombeau ? ou, en ayant connoissance, étoient-ils hommes à respecter la sépulture de cet empereur ?

[1001.]

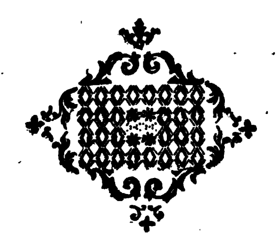
Otton III, malgré les efforts d'un certain Crescentius qui s'étoit fait nommer consul de Rome, & qui prétendoit rétablir la république, assure son autorité dans cette capitale. Crescentius, enfermé dans le château Saint-Ange, qu'il croit imprenable, y est assiégé par l'empereur; &, malgré la plus opiniâtre résistance, il succombe après plusieurs assauts. Les auteurs Allemands disent qu'aussi-tôt, par ordre de l'empereur, Crescentius & douze de ses complices eurent la tête tranchée. Les Italiens prétendent que Crescentius se rendit par une capitulation à laquelle Otton n'eut aucun égard. La mort du consul n'appaise pas les troubles dans Rome. Ils recommencent avec une nouvelle rage. L'empereur qui avoit pris pour maîtresse la veuve de Crescentius, est assiégé dans son palais, & obligé de fuir avec elle. Il meurt à Paterno, petite ville de la campagne de Rome, em-



poisonné, dit-on, par sa nouvelle conquête, qu'il refusa de faire impératrice, ou, selon d'autres auteurs, par les Romains qui ne vouloient point d'empereur. Ces deux conjectures sont assez probables; mais elles ne sont point prouvées. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans ce tems, Otton traitoit de son mariage avec une fille de l'empereur de Constantinople.

Quelques mois avant la mort d'Otton, les habitans de Tivoli s'étant révoltés contre son autorité, ce prince avoit mis le siége devant cette ville. Il étoit près de s'en emparer, lorsqu'à l'instigation du pape & de l'évêque d'Hildesheim, le peuple consentit de se rendre à discrétion. C'est ainsi qu'un auteur raconte ce fait : « Les principaux » de la ville sortent, dit-il, nuds, c'est-à-» dire, n'ayant pour tout vêtement que des » hauts-de-chausses, & portant des épées » nues dans la main droite, & des fouets » dans la gauche. En cet état, ils vont à » la tente de l'empereur, & lui disent qu'ils » se soumettent à son droit de Souverain; » qu'ils ne font aucune condition; qu'ils » ne demandent pas même la vie; qu'il est » le maître de les faire mourir par l'épée, » ou de les faire battre de verges; que s'il » veut que leurs murs soient abbatus, ils » sont prêts à obéir, & que Sa Majesté,

» tant qu'elle vivra, ne les verra plus re-
» belles à ses ordres. » Otton leur pardonna.
C'étoit une suite de l'usage en vigueur alors,
que, lorsque les rebelles nobles se soumet-
toient à leurs Souverains, ils étoient obligés
de se présenter avec l'épée pendue au cou;
sorte de cérémonie qui signifioit qu'ils se
reconnoissoient dignes de perdre la tête. Les
coupables roturiers y venoient la corde au
cou, pour marquer qu'ils méritoient d'être
pendus.





HENRI II, *quinzieme Empereur.*

[1003.]

HERMAND, duc de Souabe & d'Alſace, diſpute la couronne à Henri de Baviere, qui le fait déclarer ennemi de l'Empire.

[1007.]

Vers cette année, l'Hiſtoire commence à faire mention des Pruſſiens *. Boleſlas, roi

* La plus commune opinion eſt que ce grand pays, que nous nommons *la Pruſſe*, fut autrefois ravagé, & enſuite abandonné par les Goths. Les Boruſſiens, peuples ſortis de la Scythie & de cette extrémité de l'Europe, où ſe trouve la ſource du Tanaïs, ſe fixerent au milieu des ces terres dévaſtées, & leur donnerent leur nom. Le changement de climat ne changea rien à la férocité de leurs mœurs. Accoutumés à vivre en Scythie, ſans habitation permanente, ils ne bâtirent point de maiſons en Pruſſe. Sans idée de religion, ils ne ſoupçonnerent ni la néceſſité des loix, ni celle d'une forme de gouvernement. Contens des fruits que la nature offre ſans travail aux animaux, ils vécurent long-tems de miel, de ſang de cheval, & de la chair des bêtes fauves. Une paſſion brutale les conduiſoit dans leurs liaiſons; & les formalités du mariage, ſon nom

de Pologne, fait une invaſion dans leur pays, & les ſoumet, en leur impoſant un tribut annuel.

---

même leur étoient inconnus. Au bout de quelques années, la population devint ſi conſidérable parmi eux que, craignant que le pays n'en fût trop ſurchargé, ils prirent le barbare parti de ſacrifier toutes les filles qui naîtroient, & de ne conſerver que les mâles.

Mais, comme il ſemble qu'il ſe trouve dans l'hiſtoire de l'univers une époque pour l'adouciſſement ſucceſſif des mœurs des nations, ſoit que de nouvelles lumieres leur vinſſent de quelque communication avec des voiſins déja moins féroces, ſoit que quelqu'étranger leur eût porté ſes connoiſſances, les Boruſſiens déteſterent leur ancienne façon de vivre, & oſerent ſe nommer un chef. Un certain Vidrut, homme hardi, courageux & célèbre par ſes brigandages, détermina leur choix. Il avoit acquis de grandes richeſſes dans ſes courſes; ils le jugerent digne de leur commander. Les auteurs anciens lui prêtent le diſcours ſuivant: « Pourquoi nous contentons-nous » de tirer des abeilles de quoi nous nourrir tous » les jours? Que ne prenons-nous d'elles des » inſtructions & des exemples, pour régler notre » vie? Ne voyons-nous pas qu'elles ont un roi à » qui elles obéiſſent? Elles ſont gouvernées avec » équité. Celles qui ſont oiſives, ſont forcées de » travailler. Celles qui ſont plus ménageres, plus » induſtrieuſes & plus occupées, ſont dans les » places les plus honorables de leurs ruches. »

Cette harangue détermina, dit-on, ſur le champs les Boruſſiens en faveur de Vidrut. Il fut

[1008.]

De deux mariages, Babon, ſeigneur d'Amberg, avoit eu quarante enfans mâles. Il lui en reſtoit encore trente-deux vivans. La fortune de ce ſeigneur n'étoit pas aſſez conſidérable, pour qu'il pût eſpérer de les établir ſelon leur naiſſance. « Prenez vos » cuiraſſes & vos armes, leur dit-il un jour; » faites-vous accompagner chacun par un » écuyer, & ſuivez-moi. » Il part, & ſe préſente avec ce cortège à Henri II, lorſqu'il revenoit de la chaſſe. Ce prince, ſurpris, demande à Babon quels ſont ces cavaliers? « J'offre à votre Majeſté, lui dit » Babon, des ſujets fideles, & tous dé- » voués à ſes ordres. Je ſuis leur pere & » celui qui les a élevés pour être utiles à » l'Empire, & marcher ſur les traces de » leurs ancêtres. Ma fortune eſt trop mé-

---

nommé *Broter*, nom qu'en leur langue ils donnoient au roi des abeilles. Broter commença par établir une ſorte de religion, & y joignit un culte religieux; & comme les objets les moins familiers à la vue inſpirent plus de curioſité, & ſouvent quelque reſpect, il choiſit, pour fixer l'adoration de ſon peuple, le ſerpent, inſecte très-rare dans les pays froids. Il fit auſſi quelques loix. Il apprit à ſa nation à ſe raſſembler ſous un drapeau; & bientôt ces Barbares devinrent redoutables à toutes les contrées voiſines.

» diocre pour achever ce qui leur manque,
» & faire paroître avec avantage leurs ta-
» lens & leur industrie. C'est à votre gé-
» nérosité à faire le reste. Souffrez-donc
» qu'ils n'aient de moi que le nom & le
» sang, & qu'ils vous soient redevables de
» leur fortune & de leur grandeur. » Henri,
touché du discours de ce vieillard, & en-
chanté de la bonne mine de ses enfans,
les embrassa tous avec bonté; les retint
à sa cour, & les plaça selon leur mérite.

[1012.]

Quoique la fortune favorisât toutes les
entreprises de l'empereur Henri, ce prince,
plein de mépris pour les grandeurs humai-
nes, & fatigué de la suprême autorité, ré-
solut d'abdiquer l'Empire. Dans un séjour
qu'il avoit fait à Strasbourg, il avoit été
édifié de l'ordre avec lequel les chanoines
célébroient l'office divin : pénétré de res-
pect pour la régularité de leurs mœurs,
il voulut vivre avec eux comme simple cha-
noine. Les seigneurs Allemands s'opposè-
rent avec force à cette résolution, si con-
traire aux besoins & à la prospérité de l'Em-
pire. Henri n'insista pas; mais, pour rem-
plir en quelque façon le vœu tacite qu'il
avoit fait, il fonda dans l'église de Stras-
bourg une riche prébende destinée à un

chanoine, qui tiendroit à perpétuité la place qu'il auroit voulu occuper. Cette prébende subsiste encore; & le chanoine qui en jouit, est, par cette raison, appellé *le roi du chœur*. Il s'est souvent élevé des contestations au sujet de la nomination à ce bénéfice que les empereurs prétendoient conférer; mais le chapitre & le prévôt de la cathédrale s'y sont constamment opposés, & se sont jusqu'à présent maintenus dans le droit d'y nommer.

[1014.]

Henri II passe en Italie, & se rend à Rome, le 14 de Février, avec la reine Cunegonde, & un grand nombre de seigneurs. Son cortège avoit quelque chose de remarquable. On y voyoit douze sénateurs, dont six avoient la barbe rase à la Romaine, & six autres portoient de longues moustaches à la Françoise, & des bâtons à la main. Les auteurs modernes, surpris de cette singularité, ont cherché vainement à nous en rendre raison. Ils n'ont rien dit qui mérite d'être rapporté; & vraisemblablement, si elle cache quelque mystère, le secret en est perdu pour la postérité.

Le pape Benoît VIII reçut Henri II sur les degrés de l'église de S. Pierre, & lui

dit : « Voulez-vous être le défenseur de l'É-
» glise Romaine, & garder à moi & à mes
» succcesseurs la fidélité en toutes choses ? »
proposition étrange, & qui caractérise le génie entreprenant de la cour de Rome ! Ce n'étoit pas ainsi que les prédécesseurs de Benoît s'exprimoient en parlant aux empereurs ; la crainte ou l'espérance les rendoit plus modestes. Henri consentit à tout. Il fut couronné par le pape.

Dans cette cérémonie du couronnement, Benoît VIII fit présent à l'empereur d'un globe * d'or, orné de deux cercles croisés, enrichis de pierreries. « Le globe, dit un auteur, représentoit le monde ; la croix figuroit la religion, dont le prince se déclaroit le défenseur & le protecteur ; & les pierreries, les vertus qu'il devoit avoir. »

L'empereur, s'en retournant en Allemagne, s'arrête à Verdun, & va rendre visite à Richard, abbé de S. Vannes. En en-

* Le monde, figuré par un globe, n'étoit pas une invention nouvelle. On en trouve dans les médailles & dans les figures antiques, entre les mains des empereurs. Henri II fit mettre ce globe au haut des enseignes de l'Empire. Le comte palatin, en qualité de Grand-Maître du palais, ajoûta, dans la suite, ce globe impérial à ses armoiries, fondé sur ce qu'à la cérémonie du sacre, il portoit ce globe devant l'empereur. Cet honneur est maintenant attaché à l'électorat de Baviere.

trant dans le cloître, il prononce ces paroles du pseaume 131 : « C'est ici mon » repos pour toujours ; c'est l'habitation que » j'ai choisie. » L'évêque Heimon, qui l'accompagnoit, va rapporter ces mots à l'abbé. » Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous » ferez. Si vous recevez ce prince pour » religieux, comme il le demandera, vous » perdez l'Empire. » L'abbé reçoit l'empereur, & le conduit avec respect au chapitre. Là, devant tous les religieux, il ose l'interroger sur le dessein qui l'attire dans cette solitude. Henri lui répond, le visage baigné de larmes, qu'il veut faire pénitence parmi eux, quitter le monde & l'empire, & prendre l'habit de religieux. « Voulez- » vous, dit l'abbé, selon la régle, & à l'imi- » tation de Jesus-Christ, être obéissant jus- » qu'à la mort ? » L'empereur répond avec humilité, qu'il n'a pas d'autre dessein. « Eh » bien ! reprend l'abbé, je vous reçois pour » moine : je me charge du soin de votre » ame ; mais je veux que vous fassiez tout ce » que je vous ordonnerai. » Henri promet tout ; & Richard replique aussi-tôt : « Je » vous ordonne de continuer à gouverner » l'Empire ; d'être ferme en rendant justice, » & d'user de toute votre autorité pour » procurer aux peuples la paix & la tran- » quillité. » Henri n'insiste pas davantage, & se retire.

[1017.]

Poppon, archevêque de Trèves *, se voyoit, tous les jours, insulté par Adalbert, seigneur d'une forteresse voisine. Ce bri-

* S. Euchaire est l'apôtre & le premier évêque de la ville de Trèves; & S. Agrice, nommé en 330, en est le premier archevêque. Ce fut lui qui y apporta la tunique de notre Seigneur. Depuis S. Agrice, on compte quatre-vingt-quatre archevêques, y compris Jean-Hugues d'Orsbeck élu en 1676. Ce prélat avoit un frere aîné, qui lui refusoit tous les titres dûs à son éminente dignité, & ne l'appelloit que *mon Prêtre*. Cet homme, riche & avare, n'avoit qu'un valet. Deux grands coffres remplis d'or lui servoient de lit. L'électeur aimoit son frere. Il lui envoyoit souvent des présens de vin, ou de gibier, que ce brutal recevoit avec indifférence. Il ouvroit alors ses coffres, & disoit au porteur : « Vois-tu cela, mon » ami? Tu diras à mon prêtre que j'en ai plus que » lui, & que je ne me soucie guères de lui & » de ses présens. » Il avoit épousé une niéce de l'électeur Charles-Gaspard de Leyen, dame belle & sage; mais, sur le prétexte qu'elle lui coûtoit trop d'argent pour son entretien, il la renvoya à ses parens, au bout de deux mois. Tout son plaisir consistoit à compter son or, à boire & à fumer avec deux vieux officiers qui entendoient, chaque jour, avec complaisance, un nouveau récit de ses hauts faits militaires, & qui trouvoient son vin du Rhin excellent.

Le chapitre de Trèves n'admet point de princes dans ses prébendes.

gand pilloit impunément les bourgs & les villages, & portoit souvent la désolation & la terreur jusques dans la cour de l'archevêché. Un certain Sikon vint un jour trouver Poppon, & lui promit non-seulement de le venger, mais même de délivrer le pays de ce tyran. L'offre reçue, Sikon part, & va se présenter à la porte du château d'Adalbert. Feignant d'être cruellement altéré, il demande à boire. Adalbert lui envoie du vin. Sikon en boit; remercie obligeamment ceux qui le lui ont apporté, & les supplie de dire à leur maître que bientôt il lui rendra avec usure le soulagement qu'il vient d'en recevoir. Ayant ainsi préparé l'instant de sa vengeance, Sikon fait fabriquer trente tonneaux dans lesquels il fait entrer autant d'hommes armés. Ces tonneaux, recouverts de toiles, suspendues à des bâtons par des anneaux de fer, sont portés sur les épaules de soixante soldats résolus, qui cachent leurs armes sous des habits de paysans. Un matin, Sikon arrive avec cette suite, à la porte du château d'Adalbert. Il se nomme, & dit à la sentinelle que ce vin qu'il fait apporter, suivant sa promesse, est une preuve de sa reconnoissance envers le seigneur Adalbert. On ouvre : les tonneaux entrent dans la cour. Adalbert vient les recevoir. Alors Sikon déchire les toiles qui couvrent les

les tonneaux : les soldats en sortent ; &, secondés de leurs camarades, ils tombent sur la garnison qu'ils massacrent. Adalbert périt des premiers ; & Sikon va porter cette bonne nouvelle à l'archevêque, & recevoir les remercîmens de tout le peuple des environs.

[1019.]

L'empereur Henri avoit épousé Cunegonde, fille de Sigefred, ou Sigefroi, comte de Luxembourg. Malgré les grandes vertus, dont l'Histoire dit que cette princesse fut douée, on ne doit pas dissimuler qu'elle se trouva en bute aux plus noires calomnies. Accusée d'infidélité, elle demande à son époux la permission de se justifier par l'épreuve du feu. L'empereur a la foiblesse d'y consentir. Cunegonde marche, dit-on, pieds nuds, sur douze socs ardens, sans en ressentir aucun mal ; & son innocence est reconnue. Est-ce un mensonge historique ? est-ce une vérité attestée par les auteurs qui rapportent ce fait, aussi-bien que l'assurance avec laquelle ils certifient que Cunegonde conserva sa virginité jusqu'à la mort ? Quoi qu'il en soit, le pape Innocent III, qui, cent soixante-huit ans après le décès de cette impératrice, la ca-

nonisa, dit affirmativement dans sa bulle, que Cunegonde étoit morte vierge.

[1023.]

Entrevue de l'empereur avec le roi de France. Ces deux princes étoient convenus de se voir dans un bateau sur la Meuse, entre Sedan & Mouson ; mais Henri, dont la franchise & la générosité ne s'accommodent point de ces précautions, va trouver dans son camp le roi Robert, qui lui rend, le lendemain, sa visite avec aussi peu de cérémonie.

[1024.]

Henri meurt le 13 de Juillet, âgé de cinquante-deux ans. Son corps est porté à Bamberg, & enterré dans l'église cathédrale, qu'il avoit fait bâtir. On a écrit que, se sentant près de sa fin, il dit aux parens de sa femme : « Vous me l'avez donnée » vierge, je vous le rend vierge *. »

* Les chanoines de Bamberg, cent ans après la mort de ce prince, solliciterent à Rome sa canonisation. Eugene III céda à leurs instances. Sa fête se célèbre dans quelques pays, le 13 de Juillet ; dans d'autres, le quatorzieme jour de sa sépulture. Henri fut brave & pieux ; mais, à l'exemple des princes de sa maison, il accorda un trop haut degré de puissance aux ecclésiastiques ; & cette



CONRAD II, *seizieme Empereur.*

[1024.]

LA diète d'élection se tient en plein champ, entre Worms & Mayence. Conrad, duc de Franconie, surnommé *le Salique*, parce qu'il étoit né, dit-on, sur la riviere de Sal, est élu empereur.

Plusieurs auteurs Allemands ont voulu faire remonter à cette élection l'origine des sept électeurs; mais ils se trompent certainement. Les comtes, les evêques & les abbés y concoururent avec les ducs de Saxe, de Bohême, de Carinthie, de Souabe, de Franconie, de la haute & basse Lorraine. On voit aussi que les magistrats des villes y assisterent; mais, sans doute, leurs suffrages ne furent pas comptés.

Aussi-tôt après l'élection, Conrad, suivi de toute sa cour, se rend à Mayence, pour

---

malheureuse facilité prépara bien des maux à la Germanie. Pendant ce règne, on commence à reconnoître les premiers efforts que font les grands vassaux de l'Italie pour se tirer de la dépendance de l'Empire : déja ils se font la guerre, sans consulter l'empereur.

y être sacré. Comme il alloit processionnellement à la cathédrale, trois particuliers se jettent à ses pieds, & le supplient de leur faire raison de quelques dommages qu'ils ont essuyés de la part de leurs ennemis. Conrad s'arrête pour écouter leurs plaintes ; mais ce retardement paroissant fâcher les ecclésiastiques qui l'accompagnent, il se retourne vers eux : « Si je suis chargé » de gouverner l'Empire, leur dit-il, c'est » à moi de rendre la justice, & de ne point » la différer : par où puis-je mieux com» mencer mon règne que par un acte d'é» quité ? »

[1027.]

La vie entiere de Conrad fait voir que ce prince saisissoit toutes les occasions qui se présentoient d'exercer sa générosité. Dans une émeute qu'il y eut à Rome, lors de son couronnement, un gentilhomme perdit une jambe, en combattant. Conrad se fit apporter la botte du blessé ; la remplit d'or, & la lui renvoya ; « Annoncez» lui, dit-il à l'officier qu'il chargea de ce » présent, que je ne bornerai pas mes bien» faits à cette modique gratification, & » que je lui avance seulement la somme né» cessaire pour guérir sa blessure, & me » conserver un excellent officier. »

1028.

Werner, evêque de Strasbourg, ayant à défendre ses riches possessions contre de puissans ennemis, abandonne à son frere Rathbot les revenus de son évêché, pour bâtir une citadelle capable de les contenir. Rathbot, comte d'Altembourg, choisit la cime d'une montagne escarpée, & fait construire le fort château de Hasbourg. Les sommes, qui lui restent, sont répandues dans le pays, à dessein de se procurer des amis & des vassaux. Werner vient pour juger du bon emploi de son argent. Il ne voit que quelques fortifications, trop foibles, à son avis, pour résister à l'ennemi. » Attendez à demain, lui dit Rathbot; & » vous déciderez si j'ai exécuté vos or- » dres. » Pendant la nuit, il fait avertir la noblesse du pays & ses nouveaux vassaux. Ils prennent les armes; &, dès la pointe du jour, ils entourent le château. Werner, à son reveil, voit cette troupe sous ses drapeaux. Il se croit assiégé, & près de succomber sous les efforts de l'ennemi: » Ce sont, lui dit son frere, vos amis & » vos vassaux; voilà l'emploi de votre ar- » gent. Les bras de ces braves gentils- » hommes sont un rempart infiniment plus » sûr que tous les ouvrages qu'on auroit » pû ajoûter à cette forteresse. »

» Telle eſt, dit un auteur, la plus cer-
» taine & la premiere origine du château
» de Hasbourg, qui a donné ſon nom à
» l'une des plus illuſtres maiſons de l'Eu-
» rope *. »

[1030.]

On avoit mis de bonne heure un certain Bardon d'Opparshoxien à l'abbaye de Fulde, où, après avoir paſſé quelques années, il embraſſa la vie monaſtique. On remarque que, par une étude aſſidue, il s'étoit rendu familier le Paſtoral de S. Grégoire. Ses confreres, lui en ayant un jour demandé la raiſon, il répondit en ſouriant : » Peut-être viendra quelque jour un roi qui » ſera aſſez ſimple pour me donner un evê» ché. » La prédiction s'accomplit. L'archevêque de Mayence étant mort, l'empereur nomma le moine Bardon à ſa place.

Erneſt, duc de Souabe ſe révolte contre l'empereur : il eſt mis au ban * de l'Empire.

* Les comtes d'Altembourg quitterent ce nom, pour prendre celui de Comtes de Hasbourg, devenus, dans la ſuite, archiducs d'Autriche ; & ayant donné une longue ſuite d'empereurs à l'Allemagne, ils ont toujours conſervé le titre de Comtes de Hasbourg, en mémoire de Rodolphe I, premier empereur de cette auguſte maiſon.

** *Ban* a d'abord ſignifié *banniere*, enſuite *édit*,

[1033.]

Vers ce tems, on commence à entendre parler de ce qu'on appelloit jadis *la trève de Dieu.* Cette trève, dont on attribue l'origine à un décret du concile d'Elne en Roussillon, portoit que « personne n'at» taqueroit son ennemi depuis l'heure de » Nones du samedi, jusqu'à l'heure de » Primes du lundi, pour que le dimanche » fût observé comme il devoit l'être. » Dans l'impossibilité où étoient alors les princes d'empêcher les petites guerres particulieres de leurs vassaux, cette trève de Dieu fut, sans doute, d'une grande utilité, & épargna bien du sang. Elle est dûe aux evêques de France ; & tous les Etats d'Occident l'adopterent avec plus ou moins de changemens & de modification. Conrad, aidé de l'archevêque de Milan, l'introduisit en Lombardie, puis en Allemagne. On en trouve le dispositif en ces termes dans un auteur du siécle. « Une loi sainte, un nou» veau commandement excellent, donné

---

publication, & peu après *bannissement.* Le ban prononcé contre le duc de Souabe, est un des premiers exemples de cette proscription. Voici quelle en étoit la formule: « Nous déclarons ta femme » veuve, tes enfans orphelins ; & nous t'envoyons, » au nom du Diable, aux quatre coins du monde. »

» de Dieu, comme l'ont assuré de saints
» personnages, & tous les Chrétiens, tant
» justes que pécheurs, porte que toute
» personne, quelque tort qu'elle puisse
» avoir, soit libre de vaquer sûrement
» à ses affaires depuis la premiere heure du
» jeudi, jusqu'à la premiere du lundi; que
» quiconque violera cette loi, c'est-à-dire
» *la trève de Dieu*, laquelle vient d'être
» établie depuis peu sur la terre, soit, du-
» rant quelque tems, condamné sans ré-
» mission à l'exil, & souffre dans son corps
» la peine qu'il aura méritée; mais que celui
» qui l'observera, soit, par la miséricorde
» de Dieu, délivré de tous les liens de ses
» péchés. »

[1039.]

L'empereur venoit d'hériter des Etats de Bourgogne. Il conduit son fils Henri dans ce royaume, & le lui cède, à la sollicitation des seigneurs du pays, qui lui prêtent aussi-tôt serment de fidélité.

Conrad II, après avoir régné quinze ans, meurt à Utrecht, le 4 de Juin. La maxime ordinaire de ce prince étoit: « Prenez garde aux mœurs de tout le monde, & sur-tout à votre conduite. »



HENRI III, *dix-septieme Empereur.*

[1039.]

DEPUIS long-tems, on n'avoit point vu d'élection aussi tranquille que celle qui porta Henri III sur le thrône impérial. Toutes les voix se réunirent en sa faveur. Aucun concurrent ne se présenta; & l'Allemagne conserva sa tranquillité. Cette époque est d'autant plus remarquable, que presque toutes les diètes précédentes avoient toujours été ensanglantées, ou suivies de guerres civiles.

Les Polonois, jusqu'alors ennemis déclarés des Allemands, se voyant attaqués par Brzetislas, duc de Bohême, qui vouloit profiter des troubles de la Pologne, pour s'aggrandir & prendre la qualité de Roi, au préjudice du roi Casimir, implorent la protection de Henri III. L'empereur envoie des députés à Brzetislas, avec ordre de lui déclarer la guerre, au cas qu'il refuse de cesser toute hostilité contre les Polonois. Le duc répond aux députés : » Que le roi vienne lui-même avec autant » de troupes qu'il lui plaira; nous trouve» rons de la place pour les enterrer. »

[1040.]

Ce même duc de Bohême, averti de l'approche des troupes impériales, ordonne à ses paysans de couper tous les arbres des forêts de Bohême, qui étoient entre Schonfelds & Ratisbonne, & de les jetter derriere eux. Les Bohêmes paroissoient peu disposés à remplir un ordre qui alloit laisser leur pays à découvert. « Quoi! leur dit » Brzetislas, vous avez peur des Allemands, » avant de les avoir vus? Que les poltrons » se retirent; & que ceux qui sont fideles » à la patrie, demeurent avec moi. Nous » avons des armes d'airain, & non de » bois comme les Allemands. »

En effet les Impériaux furent battus, & presque tous taillés en piéces. Les habitans de Kuttemberg se signalerent sur-tout dans cette action. Armés de simples crocs, ils tuerent un grand nombre d'ennemis. Brzetislas, pour reconnoître un si important service, déclara, qu'affranchis de tous impôts ou servitude particuliere, ils releveroient directement de lui. Il ajoûta à cette faveur le droit de pêche & de chasse. Les fils de ces braves citoyens, pour rendre immortelle la mémoire de ce combat, portent dans leurs armes un croc avec des étoiles. Vingt sénateurs, qu'ils nomment pour leur rendre la justice, tiennent encore

aujourd'hui leurs assemblées dans une vieille forteresse qui dépend d'eux.

[1043.]

Henri a lieu de se plaindre d'Ovon, roi de Hongrie. Ovon députe à l'empereur pour conjurer l'orage prêt à fondre sur lui. Henri renvoie les députés avec ordre de dire à leur maître que, sous trois jours, il lui livrera bataille. Les deux armées se trouvent en présence. Henri, avant de combattre, dit à ses troupes : « Nous ne sommes qu'une poignée de monde ; mais » nous avons la justice & le courage de notre côté : c'est la valeur & la discipline » d'une armée, & non pas le nombre, qui » décident de la victoire. Vous allez attaquer » une multitude confuse, & qui s'embarrasse d'elle-même. Cette ardeur & cette » gaieté que j'apperçois sur vos visages, est » un présage assuré de la victoire. Conservez-la au milieu de la bataille, & confiez-vous en la justice de votre cause & dans » votre valeur. Allons combattre, sous les » auspices de Dieu, protecteur de l'équité ; » faisons ce qui dépend de nous : le Dieu » des armées fera le reste. »

Les Hongrois furent défaits ; & tout le royaume tomba sous la domination de

l'empereur, qui fut reconnu souverain du pays dans Albe-royale.

[1047.]

L'empereur passe en Italie. Trois papes, au grand scandale de l'Eglise, venoient de se partager l'autorité & les revenus de la dignité pontificale. Cet accord monstrueux, fruit de l'ambition & de la cupidité, ne pouvoit être de longue durée. Les trois rivaux ayant bientôt épuisé le thrésor de l'église, pour fournir à leurs débauches, vendirent chacun leur part de la papauté à un diacre, nommé *Gratien*, qui prit le nom de *Grégoire VI*. Tel étoit le chef de la Chrétienté, lorsque l'empereur arriva à Rome. Aussi-tot il assemble dans l'église de S. Pierre les evêques du concile de Sutri; &, de leur consentement & de celui du sénat & du peuple Romain, il dépose ce pape simoniaque, & place sur la chaire de S. Pierre Suidger, son chancelier, évêque de Bamberg, qui prend le nom de *Clément II*. Le premier acte de ce nouveau pontife est de sacrer son bienfaiteur & l'impératrice son épouse.

Amé ou Amédée I, comte de Savoye & de Maurienne, fils de Humbert Aux-blanches-Mains, avoit accompagné Henri III en Italie. On lui donna, dans ce voyage,

le nom de *la Queue*, parce qu'il ne voulut pas entrer au palais de l'empereur à Vérone, si on ne laissoit pas entrer sa suite, qu'il appelloit sa *queue*.

[1054.]

L'empereur dépouille le duc de Baviere de ses Etats, & donne l'investiture de ce duché à son propre fils Henri, âgé seulement de trois ans, qu'il fait déclarer roi des Romains, & son successeur à l'Empire, dans une diète * tenue à Tribur, ville sur le Rhin, au diocèse de Mayence.

* Cette diète est la matiere d'une vive contestation entre les auteurs. Plusieurs prétendent que c'est à cette assemblée qu'a commencé l'usage de nommer Rois des Romains les princes destinés à succéder à l'Empire. D'autres font remonter plus haut l'origine de cette dignité. Ils ne font point difficulté d'assurer qu'elle fut donnée par Othon I à son fils, & disent que ce fut une politique de ce prince, qui, craignant de révolter les Etats d'Allemagne, en conférant à Othon II le titre d'Empereur, lui substitua celui de Roi des Romains. Il est vrai que, dans la suite, plusieurs empereurs, légitimement élûs, jusqu'à leur couronnement à Rome, n'ont pris que la qualité de Rois des Romains. C'est le titre que la bulle d'or donne à un empereur élu, & qui n'a pas encore été couronné par le pape; mais ce titre n'a plus la même signification. Depuis Charles V, les empereurs ne se rendent plus à Rome, pour y

[1056.]

Une cruelle famine désole, cette année, toute l'Allemagne. Henri ne néglige rien pour soulager ses sujets. Il cesse de lever les impôts sur les provinces les plus affligées, & ménage sur-tout la Franconie, l'une des plus fertiles en grains, mais où la moisson avoit totalement manqué. Il lui fait passer des bleds préférablement aux autres, en disant : « Il est juste que j'assiste » dans la famine ceux qui m'ont fait jouir » de l'abondance. »

Ce prince meurt à Goslar, âgé de trente-neuf ans. En expirant, il recommanda qu'on demandât pour lui pardon à tous ceux qu'il avoit pu offenser, & sur-tout qu'on restituât aux possesseurs les biens dont il pouvoit s'être emparé injustement.

---

recevoir la couronne impériale. On nomme *roi des Romains* le futur successeur à l'Empire ; & si le thrône est vacant, le prince, au moment de son élection, est nommé *empereur*.





HENRI IV, *dix-huitieme Empereur.*

[1056.]

LA fermeté de Henri III avoit rendu son règne tranquille. Les fréquentes diètes qu'il avoit convoquées, en contenant les seigneurs les plus audacieux, ne leur avoient pas laissé ignorer quelles pouvoient être leurs forces sous un monarque moins affermi, & plus foible : ainsi l'on peut dire que le bonheur du pere causa une partie des infortunes du fils.

Ce prince avoit six ans, lorsqu'il monta sur le thrône. Agnès, sa mere, s'empara de la régence. C'étoit une Françoise, fille d'un duc de Guyenne, pair de France. Les premieres années de cette régence furent agitées par ces troubles obscurs qui minent les forces d'un pays, sans le détruire absolument. Les seigneurs de fiefs ne reconnoissoient pour loix que leur caprice, & pour justice, que leur épée. Ils se faisoient la guerre : ils se livroient des combats; incendioient des villages; brûloient des moissons, & souvent entraînoient toute une province dans leurs querelles particulieres. Le siége d'un mauvais châ-

teau, celui d'une grange, étoient le plus glorieux exploit de toute une campagne, qui toujours se terminoit par la ruine totale de quelque canton.

[1063.]

Le favori d'une régente absolue, ou qui veut l'être, rassemble sur sa tête la haine de tous ceux qui ambitionnent sa place; & cette haine s'étend presque toujours jusques sur la souveraine. Agnès se trouvoit à Spire, avec le jeune empereur. Henri, évêque d'Ausbourg, son conseil & son confident, avoit suivi la cour. Les esprits commençant à fermenter, on murmure; on s'intrigue pour former un parti; on ne craint point d'accuser l'impératrice d'un mauvais commerce avec Henri. Annon, archevêque de Cologne, est l'ame de la cabale. Fortifié de quelques seigneurs mécontens, il propose à l'empereur une promenade dans une isle du Rhin. On entre dans un bateau; mais, lorsque le jeune Henri s'apperçoit qu'on tourne du côté de Cologne, & qu'on veut le séparer de sa mere, il s'élance dans le fleuve; &, sans un prompt secours, il se seroit noyé. Henri n'avoit pas douze ans. Il fut aisé de l'adoucir, lorsqu'il fut à Cologne, où ses ravisseurs le traiterent avec plus de respect
&

& de complaisance qu'il ne l'avoit été sous la tutelle de sa mere. L'impératrice céde alors à la nécessité : elle se retire à Rome, où, renonçant au monde, elle prend le voile dans un monastere de cette ville. Annon & ses complices, maîtres de la personne de l'empereur, s'emparent de toute l'autorité, & chèrchent à effacer l'odieux de leur conduite, par leur exactitude à rendre la jûstice.

[1063.]

L'empereur va passer les fêtes de Noël à Goslar. L'evêque d'Hildesheim & l'abbé de Fulde se disputent la préséance. Les gentilshommes de l'evêque se cachent derriere l'autel ; &, tandis que l'évêque & l'abbé veulent s'emparer du premier fauteuil, ils accourent & tombent sur la suite de l'abbé, qui est ignominieusement chassée du sanctuaire Ceux-ci crient aux armes. Leurs camarades se précipitent dans l'église, l'épée à la main; troublent l'office, & frappent indifféremment sur tout ce qui se présente. Le désordre est affreux ; le sang coule de toutes parts : on n'a plus d'égard pour la sainteté du lieu ; & plusieurs seigneurs sont massacrés sur les marches de l'autel. L'empereur lui-même ne se retire de la mêlée, qu'avec peine. La cause est

portée, le lendemain, au conseil; mais l'audacieuse présomption du moine succombe sous l'orgueil protégé de l'evêque, qui, ne bornant pas sa vengeance à la honte dont il vient de voir couvrir son ennemi, l'excommunie avec ses adhérans & tous ceux qui ont eu, qui ont, ou qui auront quelque communication avec lui. Sa haine acharnée porte également sur les morts & sur les vivans. Ceux-là sont privés de la sépulture : ceux-ci sont sequestrés de la communion des fideles & de la société civile, & doivent être regardés comme ennemis de la Religion & de l'Etat. C'est ainsi que, dans ce siécle & dans les suivans, le glaive de l'Eglise servoit à venger les querelles particulieres.

[1064.]

Sept à huit mille pélerins partent de l'Allemagne, pour aller à Jérusalem. Ils traversent la Hongrie, la Bulgarie, la Thrace, & se rendent à Constantinople, où ils saluent l'empereur Grec, Constantin Ducas. Continuant ensuite leur voyage, ils entrent sur les terres des Musulmans, & sont attaqués par les Arabes. C'étoit le Vendredi saint : ils pouvoient se défendre; mais la solemnité du jour retint leurs bras. Les Arabes, profitant de ce scrupule, en

tuerent un grand nombre, & dépouillerent les autres de leurs richesses.

Quelques-uns s'étoient sauvés dans un village où ils se soutinrent jusqu'au jour de Pâques; mais, se sentant épuisés, ils furent contraints de se rendre. Le chef des Arabes vint avec dix-sept soldats dans l'enclos qui servoit de camp aux Chrétiens; & étant monté dans une chambre où s'étoient réfugiés l'archevêque de Mayence & l'évêque de Bamberg, conducteurs des pélerins, l'evêque lui offrit ce qu'ils possedoient, en le priant de leur laisser la vie. » Ce n'est pas à vous, leur dit le Barbare, » à nous faire la loi. Après vous avoir dé» pouillés, nous prétendons manger votre » chair & boire votre sang. » Il dénoue aussi-tôt son turban, & le passe au cou de l'evêque. Le prélat étoit jeune & vigoureux : il se débarrasse de l'Arabe; &, d'un coup de poing, il le renverse à ses pieds. Il appelle aussi-tôt les Allemands à son secours : ceux-ci tombent sur l'Arabe & sur ses soldats. Après un combat vif & sanglant, les Chrétiens sont vainqueurs; & les brigands se laissent lier les mains derriere le dos. Cette petite victoire n'avoit pu être remportée, sans que les Arabes du dehors ne s'apperçussent de ce qui se passoit dans l'intérieur de la ferme. Ils font pleuvoir sur les Chrétiens une grêle de flèches

& de pierres; mais ceux-ci, trop foibles pour faire une ſortie & repouſſer les Arabes, leur préſentent leur chef lié, ſuivi d'un ſoldat, le ſabre à la main, prêt à lui fendre la tête. Dans le court intervalle que donne aux Chrétiens la ſurpriſe de l'ennemi, quelques ſecours leur arrivent à propos, & les ſauvent d'une entiere deſtruction. Ils continuent leur pieux voyage, & vont viſiter les lieux ſaints à Jéruſalem. De ces huit mille pélerins, il n'en rentra pas deux mille dans l'Allemagne.

[1065.]

Frédéric, comte palatin de Saxe, faiſoit ſa réſidence à Weiſſembourg, proche Fribourg-ſur-l'Inſtrut. Sa femme, qui avoit pris une vive paſſion pour Louis, landgrave de Thuringe, engage ce ſeigneur à tuer ſon mari, & lui promet de l'épouſer enſuite. Elle propoſe, pour y réuſſir, une chaſſe au landgrave, dans la garenne du comte; bien aſſurée que Frédéric ne ſouffrira pas que ce ſeigneur prenne ce divertiſſement ſur ſes terres. La propoſition eſt acceptée. Le comte s'oppoſe à la partie de chaſſe : il périt dans le combat, & ſa veuve épouſe le landgrave. Henri mit ce meurtrier au ban de l'Empire. Il fut ſouvent pris; &, autant de fois, il trouva

moyen de s'échapper. Enfin, las d'errer dans toutes les provinces, il se jetta volontairement dans un monastere où on le laissa terminer tranquillement sa vie. Devoit-ce être-là la mort d'un assassin ? Mais l'autorité du prince étoit balancée, & les loix étoient sans vigueur.

[1069.]

Un vice dont on ne peut excuser l'empereur Henri IV, c'est l'incontinence. Pendant les premieres années de sa majorité, il eut plusieurs concubines à la fois. Il employoit indifféremment la force, l'or, la séduction, pour obtenir les bonnes graces des femmes, en qui il trouvoit quelque beauté. Le silence du lit nuptial, l'asyle sacré des bras d'un pere étoient de foibles obstacles à sa cupidité. Le retour du soleil rendoit publics les déportemens de la nuit. Ainsi plongé dans la honteuse yvresse de la débauche, il n'est pas étonnant que l'impératrice Berthe, son épouse, fût pour ce prince un objet de dégoût, & qu'il n'épargnât rien pour la mortifier, & pour trouver un motif apparent de la répudier comme il le souhaitoit. Jusques-là il n'avoit pu y réussir. Il tente un moyen qu'il croit le dernier & le plus infaillible, celui de l'exposer à lui être infidele. Pour cet effet,

il engage un ſeigneur de ſa cour à faire une déclaration formelle à l'impératrice. Rebuté pluſieurs fois, cet amant prétendu ne craint point de revenir à la charge. Enfin Berthe, excédée des pourſuites de ce fourbe, paroît ſe rendre, & lui indique une nuit, mais à condition qu'il viendra ſeul dans ſon appartement. A l'heure marquée, elle arme ſes dames chacune d'un bâton, & leur ordonne de frapper ſans crainte ſur le courtiſan, dès qu'il aura paſſé la porte. Pendant ce téms, le confident de l'empereur va rendre compte à ſon maître du ſuccès de ſon entrepriſe. Henri, plein de joie, veut lui-même être témoin du dénouement de l'aventure. Accompagné de ſon favori, ce prince entre le premier; mais la porte ſe referme auſſi-tôt, & il eſt aſſailli d'une multitude de coups dont il s'efforce en vain d'arrêter la violence par ſes plaintes & par ſes cris. Son nom même, qu'il ne ceſſe de répéter, ne ſert qu'à faire redoubler la doſe. On lui dit que l'empereur n'a pas beſoin d'artifice pour venir trouver ſa femme; qu'il eſt un fourbe, un traître à l'empereur; enfin, après avoir laſſé les bras des dames, meurtri de coups, & preſque mourant, il eſt jetté hors de l'appartement de l'impératrice.

Henri fit encore long-tems de vains efforts pour obtenir ſon divorce avec Ber-

the ; mais, quelques années après, il revint de ses erreurs, & rendit à ses vertus l'hommage dont elles étoient dignes.

[1072....]

Cette année voit naître les premieres querelles pour les investitures, c'est-à-dire pour le droit de nommer aux évêchés & aux abbayes, & d'investir l'élu par la crosse & l'anneau ; droit attaché incontestablement à l'autorité souveraine, & que les papes ne vouloient pas reconnoître.

Sans attendre le consentement de la cour impériale, Alexandre II avoit été élevé sur la chaire de S. Pierre, & s'y étoit maintenu. Son fameux successeur, le cardinal Hildebrand, né de parens obscurs, à Soanne en Toscane, tout-puissant sous le pontificat d'Alexandre, son protecteur, tenta de lui succéder ; & ses manœuvres eurent un plein succès. A son instigation, & par ses conseils, le feu pape avoit osé citer à son tribunal l'empereur Henri, pour s'y justifier de ce qu'on l'accusoit de vendre les bénéfices. Hildebrand, plus fier, plus impérieux, plus hardi, voulut le renverser du thrône, & soumettre à la tiare toutes les couronnes du monde Chrétien.

[1076.]

Tandis que Hildebrand, qui s'étoit fait nommer *Grégoire VII* à son installation au pontificat, fulminoit des excommunications contre tous les princes qui tentoient de s'opposer à ses prétentions injustes, l'empereur Henri IV préparoit les moyens de le déthrôner. Il assemble une diète à Worms. Des accusateurs font le portrait le plus odieux du pape Grégoire. On frémit de nommer tous les crimes détaillés dans cette dénonciation. La simonie, le meurtre, l'impudicité, le sacrilége, la magie ne sont que les moins exécrables, & cependant on offre de les prouver. Il se trouva dans l'assemblée des amis du pape, qui chercherent à retarder le jugement de cette étrange cause. Ils représenterent qu'un souverain pontife, quels que fussent les chefs d'accusation, ne pouvoit être légitimement condamné que par un concile général. Leurs voix furent étouffées par celles de leurs adversaires. « Souscrivez, leur dit » Guillaume, évêque d'Utrecht, à la con- » damnation de Grégoire, ou renoncez à » la fidélité que vous avez promise à l'em- » pereur. » La crainte, l'animosité, l'intérêt rangent les seigneurs & les prélats du parti de l'évêque, & le pape est déposé.

De ſon côté, Grégoire aſſembloit un concile à Rome. Le jour même de l'ouverture, il reçoit l'acte de ſa dépoſition. Il le fait lire publiquement. Pour toute réponſe, il fait travailler au procès de l'empereur; &, du haut de ſon thrône, il le dépoſe; lui défend de gouverner le royaume Teutonique & l'Italie, & délie tous ſes ſujets du ſerment de fidélité, après avoir lancé contre lui l'anathême & les imprécations les plus horribles.

Voilà le premier exemple d'un pape qui prétend ôter la couronne à un Souverain.

Le politique Grégoire ne s'étoit porté à ce trait audacieux, que parce qu'il ſçavoit que ſon excommunication alloit ſouffler dans l'Empire le feu de la guerre civile. En effet, les prélats & les ſeigneurs mécontens, s'aſſemblent à Tribur. En préſence de deux légats du pape, ils arrêtent que, ne pouvant plus communiquer avec un empereur excommunié, ils doivent procéder à l'élection d'un nouveau chef. Cependant, pour conſerver quelques bienſéances, ils conſentent que Henri ſupplie Grégoire VII de ſe rendre à Ausbourg, & d'y entendre ſa juſtification en pleine diète; mais ils proteſtent que, s'il n'eſt abſous, ſa dépoſition ſuivra de près. Faire préſider le pape à cette diète; reconnoître que lui ſeul peut juger

cette cause, c'étoit le placer au-dessus de l'Empereur & de l'Empire.

[1077.]

Henri voit sa perte, & veut la prévenir. Il souscrit à l'arrêt de la diète ; &, tandis que ses ennemis lui préparent de nouveaux chagrins, il sort secrettement de Spire ; franchit les Alpes du Tirol, & se présente à la porte de la forteresse de Canosse *, où le pape étoit alors, avec la fameuse duchesse ou comtesse Mathilde **. On est in-

* C'est l'ancien *Canusium* sur l'Apennin, près de Reggio.

** « Cette comtesse Mathilde, dit avec raison » l'auteur des Annales de l'Empire, est la véritable cause de toutes les guerres entre les empereurs & les papes, qui ont si long-tems désolé l'Italie. Elle possédoit de son chef une » grande partie de la Toscane, Mantoue, Parme, » Reggio, Plaisance, Ferrare, Modene, Vérone ; presque tout ce qu'on appelle aujourd'hui » le Patrimoine de S. Pierre de Viterbe, jusqu'à » Orviette ; une partie de l'Ombrie, de Spolete, » de la Marche d'Ancone... Sa mere, sœur de » Henri III, & très-maltraitée par son frere, » avoit nourri cette puissante princesse dans une » haine implacable contre la maison de Henri. » Elle étoit soumise au pape qui étoit son directeur, & que ses ennemis accusoient d'être son » amant. Son attachement à Grégoire, & sa

digné de voir un empereur ſe livrer de lui-même à ce comble d'humiliation. Henri eſt arrêté dans la ſeconde enceinte. On le dépouille de ſes habits ; on le revêt d'un cilice ; &, nuds pieds, il attend ce que le pape voudra bien décider de ſon ſort. On le laiſſe languir trois jours dans cet état. Enfin il obtient la faveur de ſe proſterner aux pieds de ſon juge, qui daigne l'abſoudre, mais avec cette réſerve, qu'il attendra ſon jugement à Augsbourg, & qu'il lui ſera ſoumis en tout.

Pendant que l'empereur ſe deshonore pour conſerver une couronne qui lui échappe, les ſeigneurs & les evêques Allemands, aſſemblés en diète à Forſcheim, confirment ſolemnellement la dépoſition de Henri, & éliſent pour empereur Rodolphe de Rhinfeld, duc de Souabe. Les électeurs firent ſigner à ce prince une capitulation bien remarquable. Elle portoit qu'à l'avenir, la dignité impériale ſeroit élective, & que, ſans égard aux fils de l'empereur, la diète auroit le droit irrévocable de choiſir le ſujet qui lui paroîtroit le plus digne de gouverner l'Empire. Cette capitulation, exigée par toute la diète, détruit invinciblement le ſentiment de quel-

---

» haîne contre les Allemands, allerent au point
» qu'elle fit une donation de toutes ſes terres au
» pape. »

ques auteurs, au ſujet de la prétendue inſtitution du collége électoral ſous le règne d'Othon III.

[1078.]

Tandis que l'empereur Henri retourne en Allemagne, le pape Grégoire quitte Canoſſe, & va tenir un concile à Rome. C'eſt dans cette aſſemblée qu'il nomme des légats auxquels il donne le pouvoir de juger entre l'empereur & ſon concurrent. Ces terribles miniſtres de la puiſſance apoſtolique ſont précédés par un décret du pape, où, à la ſuite d'une menace d'excommunication contre toute perſonne, roi, évêque &c. qui s'oppoſeroit à la commiſſion de ſes légats, on trouve ces mots foudroyans : « Nous le lions par l'autorité » apoſtolique, non ſeulement quant à » l'eſprit, mais auſſi quant au corps, & » nous lui ôtons toute la proſpérité de » cette vie, & à ſes armes la victoire. »

[1080.]

La guerre déſole l'Empire. Le pape ne ceſſe d'encourager Rodolphe & les Saxons à faire tête à l'empereur Henri.

Pour fortifier les ſeigneurs Allemands dans leur révolte, il leur fait dire qu'il ſçait par révélation, que, cette année, un faux roi doit mourir. « C'eſt Henri, ſans

» doute, dit-il; & si cela n'est pas vrai, » que je ne sois pas pape, même si cela » n'arrive avant la S. Pierre. »

La prédiction du pape réussit mal. Les deux compétiteurs se rencontrent près de Mersbourg: le combat s'engage; & Rodolphe est blessé à mort dans la mêlée.

On prétend que, dans la bataille où Rodolphe reçut le coup de la mort, il eut la main coupée, & que, près d'expirer, il se fit apporter sa main, & dit: « Voilà la » main avec laquelle j'ai prêté à Henri, mon- » seigneur, le serment de fidélité, que j'ai » violé par ordre de la cour de Rome, & » à l'instance de quelques évêques, pour » aspirer, par un parjure, à un honneur » qui ne m'étoit pas dû. »

Ce prince fut enterré à Mersbourg en Saxe, & l'on grava sur son tombeau une couronne & les autres ornemens royaux; ce que les Saxons voulurent ôter, pour ne pas encourir l'indignation de l'empereur; mais Henri le leur défendit, disant « qu'il » souhaiteroit que tous ses ennemis fussent » aussi magnifiquement enterrés. »

[1083.]

Henri retourne en Italie, avec un pape de sa façon, nommé *Guibert*. Il assiége Rome. L'impérieux Grégoire VII est dé-

tôt ce dernier se rendroit encore plus coupable que son frere.

[1100.]

Ce dernier trait d'autorité ramene, pour quelque tems, le calme dans l'Empire. Henri emploie ces jours tranquilles à établir dans toutes les provinces des tribunaux composés de plusieurs juges, ou assesseurs, payés par les ducs & par les comtes, & chargés de rendre gratuitement la justice aux sujets. L'empereur auroit bien souhaité de faire revivre la févere loi de Charlemagne, qui prononçoit la peine de mort contre les meurtriers, de quelque condition qu'ils fussent; mais Charlemagne étoit absolu, & l'autorité de Henri étoit contestée.

[1101.]

Conrad meurt; & les auteurs, qui ne trouvent point dans l'Histoire le genre de sa mort, décident qu'il meurt empoisonné.

[1106.]

Le jeune Henri avoit le titre de Roi; mais il brûloit de l'être & d'en déployer l'autorité. Il forme un parti contre son pere; gagne les principaux d'entre le clergé; &, sous prétexte que l'empereur, étant toujours excommunié, on doit avoir des

des scrupules de lui voir gouverner l'Empire, il assemble des troupes & leve l'étendard de la révolte. Henri IV fait de vains efforts pour ramener son fils à son devoir. Il marche contre lui; mais sa petite armée est bientôt dissipée. Il se sauve en Bohême. Le jeune Henri ne se presse pas de triompher : sa politique lui dicte l'apparence de la modération. Il fait insinuer à son pere, qu'une diète, tenue à Mayence, peut régler leurs différends, & pacifier l'Allemagne. Il ajoûte que, loin de chercher à lui ravir son autorité, il n'aspire qu'au moment de lui prouver sa soumission; mais il lui conseille de s'abstenir de paroître à la diète, où il ne trouvera que des ennemis. Le crédule Henri IV ajoûte foi à ces discours, & va s'enfermer dans la forteresse de Bingenheim, où il est retenu prisonnier. Cependant la diète assemblée renouvelle contre l'empereur tout ce qu'ont fait contre lui Grégoire VII & ses successeurs. Elle couronne roi le jeune Henri. Les évêques de Mayence, de Cologne & de Worms vont annoncer cet injuste arrêt à l'infortuné monarque. Ils l'insultent; se jettent sur lui, d'une façon indigne de leur caractere & du respect qu'ils lui doivent, & lui arrachent eux-mêmes la couronne & les ornemens impériaux.

Henri trouve le moyen de se sauver. Il cherche d'abord un asyle dans le pays de Limbourg. Un prince, qu'il avoit dépouillé de ce duché, pour le donner à un autre, étoit alors à la chasse. Il voit Henri suivi seulement de neuf personnes, & le reconnoît. Le bruit de ses malheurs étoit parvenu jusqu'à lui. Il pousse son cheval, escorté par tous ses domestiques, & tâche d'atteindre l'empereur qui, s'éloignant à toute bride, craint que ce jour ne soit le dernier de sa vie. Il se trompoit : « Vous » en avez mal usé avec moi, lui dit ce » prince; je n'agirai pas de même à votre » égard : ne pas oublier vos injustices, ce » seroit les mériter. Touché de vos pei- » nes, je m'offre de les soulager.. » Ce seigneur généreux conduisit l'empereur à Cologne ; & il ne tint pas à lui de relever son parti.

Henri IV, réduit à la plus affreuse indigence, sollicite, pour vivre, une prébende dans le chapitre de Spire; mais il est refusé. Enfin, dit un auteur *, après avoir vendu pièce à pièce tout ce qu'il avoit, & jusqu'à ses bottes même pour subsister, il envoya un jour son épée à son fils, pour avoir du pain.

Henri IV expira le 7 d'Août. Son règne

* *Engelhusii*, pag. 1091, *in init.*

fut de cinquante ans. On croit qu'en mourant il pardonna à son fils. L'évêque de Liége lui fit des obséques magnifiques; mais ce qui auroit dû lui attirer des remercîmens de la part du jeune Henri, ne fit qu'exciter l'indignation de ce fils dénaturé contre le prélat & la ville. Il ne consentit même à se réconcilier avec les Liégeois, qu'à condition qu'ils feroient déterrer le corps de son pere, comme celui d'un excommunié, & qu'on le transporteroit à Spire dans une cave. Il y demeura cinq ans, après lesquels son excommunication fut levée à Rome; & on l'en tira pour lui faire des funérailles convenables à sa dignité *.

* Les troubles de ce règne ne contribuerent pas peu à soustraire les grands seigneurs à l'autorité impériale. Dès ce tems, ils prétendent relever immédiatement de l'Empire, & ne veulent plus être grands vassaux de l'empereur. On les voit prendre la qualité de COIMPERANTES, *conjoints au gouvernement*; qualité que l'empereur Otton III leur avoit disputée dans la diète de Quedlimbourg, mais qu'ils sçurent s'assurer sous le malheureux Henri IV, ainsi que le titre de Souverains. On remarque déja des ducs & des comtes qui s'intitulent, *Par la grace de Dieu*, malgré les oppositions fréquentes des empereurs qui souvent venoient de leur conférer des fiefs vacans. Mais, par la Constitution germanique, la main qui donne un fief, n'a pas le droit de l'ôter. Telle est la loi en Pologne. Le roi confere les palatinats, & la république seule peut en priver.

HENRI V, *dix-neuvieme Empereur.*

[1106.]

TOUS les malheurs de Henri IV avoient pris leur ſource dans la fameuſe querelle des inveſtitures. Le fier Grégoire VII avoit abuſé du glaive ſacré de la religion, pour élever ſa tiare ſur les débris du thrône impérial; & l'on avoit vu, depuis, ſon ſucceſſeur Paſcal écrire au comte de Hainault: » Pourſuivez par-tout Henri IV, chef des » hérétiques, & ſes fauteurs; vous ne pou» vez offrir à Dieu des ſacrifices plus agréa» bles. » L'ambition de régner avoit ſeule attaché l'hypocrite & inflexible Henri V au char des papes; mais à peine s'étoit-il vu ſur le thrône, qu'il avoit ceſſé de ramper ſous l'autorité de la cour de Rome, & s'étoit élevé fortement contre les inveſtitures *.

* On a dû remarquer que, depuis l'empereur Charlemagne, tous les Souverains étoient en poſſeſſion de donner l'inveſtiture des grands bénéfices. Le fougueux Grégoire VII fut le premier des papes, qui oſa entreprendre de leur ravir ce droit; & ſes ſucceſſeurs marcherent à grands pas

Le premier soin de Henri V, après la mort de son pere, est de se faire couronner. Il tient ensuite une diète à Goslar.

dans la carriere qu'il leur avoit ouverte. Il n'est pas possible de se dissimuler que ce droit constant des Souverains entraînoit quelquefois de grands abus. Comme, avant d'en avoir reçu l'investiture, les évêques & les abbés, ne pouvoient entrer en possession de leurs bénéfices, les princes vendoient publiquement les évêchés & les abbayes au plus offrant. Il est vrai que, dans tous les chapitres, on procédoit à l'élection; mais le Souverain, étant maître de refuser un sujet qui ne lui étoit pas agréable, celui qu'il proposoit, étoit seul assuré d'obtenir la place. Un ecclésiastique ne se seroit pas contenté du simple titre d'Evêque ou d'Abbé; il prétendoit jouir, en même tems, des biens attachés à ces bénéfices; & pour jouir de ces biens, il falloit qu'il obtînt le consentement du prince, & qu'il reçût de lui l'investiture, avant d'être sacré. Dans le prélat élu, soit défaut de lumiere, soit manque de bonne foi, on n'avoit pas réfléchi qu'il se trouvoit deux jurisdictions distinctes, celle de Ministre de l'autel & celle de Seigneur temporel. Si les papes & les princes avoient voulu s'entendre, la paix auroit régné entre le Sacerdoce & l'Empire. Mais Grégoire VII, & Pascal, son successeur, se donnerent bien garde d'appercevoir cette distinction. Ils comptoient beaucoup gagner aux troubles qu'ils excitoient. Ces pontifes, laissant de côté le fond du procès, ne s'attacherent qu'à la forme. Donner les investitures avec la crosse & l'anneau pastoral, leur

Pendant ces Etats, la foudre tombe la nuit dans son appartement; brûle une partie de son bouclier & de son baudrier, & le blesse à un doigt du pied. Le peuple tire de cet évènement un mauvais présage pour la tranquillité de son règne.

[1107.]

Le pape Pascal vient en France solliciter des secours contre l'empereur, son ennemi. Il indique un concile à Troyes en Champagne. Henri V y envoie ses ambassadeurs. On dispute sur les investitures; &, le pape ne voulant rien relâcher de ses prétentions, les ambassadeurs se retirent, en disant: « Ce n'est point ici qu'on ter» minera ce différend; nous le finirons à » Rome, avec nos épées. »

[1109.]

L'empereur fait la guerre à Bolessas, duc de Pologne. Il a des succès, & le duc demande la paix. Henri V répond aux députés Polonois, qu'il consent à les laisser

parut un crime pire que la simonie. Ils crierent à la profanation: c'étoit, selon eux, toucher à l'encensoir, mettre la main à l'arche; & le sang des peuples coula de toutes parts.

tranquilles, si leur duc veut restituer à Sbignée, qu'il protege, les terres qu'il lui retient injustement; rendre la Pologne tributaire, & la tenir en fief de l'Empire. De si hautes prétentions irritent les députés de Boleslas. L'empereur croit pouvoir les intimider, en faisant apporter son thrésor devant eux: « Voilà, dit-il, qui me vengera de vos » airs de mépris, & de la vaine confiance » de votre maître; » sur quoi le comte de Skarbek, chef de l'ambassade, tire son anneau; le jette sur les richesses qu'on lui montre, en disant: « Permettez que je » joigne cet or au vôtre. » L'empereur, sans paroître s'appercevoir que cette fierté l'offense, lui répond tranquillement: *Habe dank*, c'est-à-dire, *Je vous remercie.* C'est de-là, dit-on, qu'est venu le nom d'*Habdank*, que les seigneurs de la maison de Skarbek ont porté depuis.

[1110.]

Henri continue la guerre contre les Polonois. Il fait le siége de Breslaw, & livre bataille aux ennemis. Les premiers efforts des Impériaux rompent tous les rangs. Boleslas, pressé vivement, & sur le point d'être pris, apperçoit sa banniere au milieu des Allemands prêts à s'en rendre maîtres. Il l'arrache des mains de celui qui la porte, & s'en sert comme d'une arme offensive.

La mêlée devient des plus ſanglantes; tout ſemble favoriſer ſon audace. Il s'écrie alors: » Courage, enfans, encore un effort, & la » victoire eſt à nous! » Secondé des ſiens, il enfonce tout ce qui ſe préſente; & à force de crier *victoire*, il jette une ſi grande épouvante dans les rangs des Impériaux, que, Henri croyant tout perdu, ſe laiſſe entraîner par les fuyards.

[1111.]

L'empereur étoit jaloux de conſerver le droit des inveſtitures; mais il l'étoit encore plus de recevoir à Rome la couronne impériale. Il part pour l'Italie, & ſe fait précéder par des ambaſſadeurs qui conſentent, au nom de leur maître, à renoncer au droit de la croſſe & de l'anneau, pourvu que les évêques & les abbés renoncent aux fiefs & aux autres biens qu'ils tiennent de l'Empire. C'étoit l'unique moyen de terminer ce long différend. A cette condition, l'empereur promet de renoncer publiquement, & par écrit, aux inveſtitures, & confirme toutes les conceſſions faites au ſaint ſiége par ſes prédéceſſeurs. Le pape s'engage, de ſon côté, à couronner l'empereur avec les cérémonies ordinaires; &, ſous peine d'excommunication, ordonne aux évêques & aux

abbés, de restituer tous les fiefs qu'ils tiennent de la libéralité des empereurs. Ce fameux traité est signé par les deux princes; mais Henri V y ajoûte cette clause: » A condition que cet échange du droit » des investitures contre les biens que les » évêques & les abbés tiennent de nous & » de la libéralité de nos prédécesseurs, sera » approuvé, & solemnellement confirmé » d'un commun consentement de l'église » & des prélats d'Allemagne. »

Henri V arrive à Rome. Le pape, revêtu de ses habits pontificaux *, la tiare en tête, le reçoit sur le haut des degrés de

* Les mitres & la tiare papale ont environ huit cens ans d'antiquité. Dans les premiers tems, elles n'étoient pas aussi élevées qu'elles le sont aujourd'hui. D'abord la tiare papale n'étoit qu'une simple bande d'étoffe brodée que l'on attachoit autour du front, comme un diadême, pour montrer la royauté du sacerdoce. Depuis, cette bande d'étoffe fut surmontée de fleurons d'or; & elle fut appellée *couronne*. Successivement on en placa trois l'une sur l'autre, pour marquer la jurisdiction que prétend le pape sur les trois parties du monde, qui étoient alors connues. Mais la découverte de l'Amérique & l'espérance fondée de découvrir, par la suite, de nouveaux mondes, paroissant apparemment devoir trop multiplier les couronnes sur la tête des papes, ils ont fait surmonter leur tiare d'un globe, pour comprendre ainsi l'univers connu & à connoître.

la basilique de S. Pierre. Il est proclamé empereur ; & l'air retentit du nom d'*Auguste*, en toutes les langues. Jusques-là tout annonçoit une cérémonie paisible & un raccommodement sincère. Mais Pascal II, au moment du couronnement, exige que l'empereur prononce à haute voix sa renonciation au droit des investitures. Henri consent encore à cette demande, & offre de donner aux évêques Allemands leurs fiefs à ferme; mais les prélats présens refusent d'être fermiers. La dispute s'échauffe, & la cérémonie est interrompue. Alors un Allemand se présente fièrement devant le pape; &, d'un ton de maître : » A quoi bon tant de discours, lui dit-il ? » Nous n'avons que faire de vos conditions. » Vous couronnerez notre empereur, ainsi » que ses prédécesseurs l'ont été par les » vôtres, sans que vous entrepreniez de » rien innover, ni de vouloir lui ôter ni » à nos prélats ce qui leur appartient. » Le pape refuse d'achever la cérémonie. Les troupes de l'empereur entourent Pascal & ses cardinaux. Une voix s'éleve & crie : » On attente à la vie du pape ! » Alors les glaives étincellent en l'air. Les Romains & les Impériaux se portent des coups mortels. Le peuple devient furieux, & le massacre horrible. Le pape est arrêté. L'empereur, courant risque de la vie, sort de

Rome, & emmene avec lui Pascal & les cardinaux de sa faction.

Pascal II, sur le thrône pontifical, environné de ses créatures, s'étoit cru en droit de parler en maître : prisonnier de Henri V, il se soumet & se laisse dicter des loix. L'empereur retourne à Rome, & y reconduit le pontife qui le couronne, & ajoûte à cette pure cérémonie un acte plus intéressant, par lequel il lui confirme le droit des investitures. On ne doit pas oublier que tous les auteurs contemporains assurent que l'empereur & le pape, dans cette occasion, communierent de la même hostie, & que le pape dit à l'empereur, en lui donnant la moitié de l'hostie : « Comme » cette partie du Sacrement est divisée de » l'autre ; que le premier de nous deux qui » rompra la paix, soit séparé du royaume de » Jesus-Christ ! »

[1112.]

Mais à peine cette querelle paroît assoupie, qu'elle se renouvelle plus vivement que jamais. Tous les cardinaux s'assemblent en l'absence du pape. Ils cassent ce que Pascal a fait ; confirment les décrets de Grégoire VII, & prononcent de nouveau les sentences d'excommunication déja fulminées contre les Souverains qui donneront des investitures. Les pré-

lats, répandus dans les Etats catholiques, ne restent pas oisifs. Ils assemblent des conciles : ils osent excommunier Henri, & cassent son privilége. Le pape, qui, sans doute, lui-même échauffoit les esprits, tient un concile à Rome. Rusé politique, il y paroît sous une contenance de pénitent. Il s'humilie ; il pleure ; il dépose sa tiare ; se déclare indigne de la porter, puisqu'il a trahi les droits de l'Eglise, & supplie les peres du concile de procéder à l'élection d'un nouveau pontife. On se doute bien que tous les prélats, d'intelligence avec Pascal, le sollicitent de reprendre les clefs de S. Pierre. Le pape céde à leurs prieres ; &, en reprenant son autorité, il casse & annulle, de sa pleine puissance, tout ce qu'il a fait, comme ayant été extorqué par la force.

[1116.]

Cette année, meurt la fameuse comtesse Mathilde, fille de Boniface, marquis de Toscane, & de Béatrix, fille de l'empereur Conrad le Salique, & sœur de Henri III. Elle deshérite pieusement Henri V, son cousin, qu'elle regarde comme un excommunié, & renouvelle, par son testament, la donation de tout son patrimo ne à l'église de Rome.

[1118.]

L'empereur, peu satisfait des dernieres dispositions de la comtesse Mathilde, passe en Italie pour recueillir, par la force, cette riche succession. Pascal II fuit à son approche. Peu de tems après, escorté d'une petite armée de Normands, que ces fameux conquérans de Sicile, devenus pieusement vassaux du pape, lui avoient amenée, il rentre dans Rome ; mais il meurt bientôt après. Les cardinaux s'assemblent ; &, sans la participation de l'empereur, ils placent sur la chaire de S. Pierre le cardinal Cajétan, qui prend le nom de *Gélase II*. A cette nouvelle, Cincius, chef de la maison des Frangipani, qui tenoit le parti de Henri V, entre à main armée dans l'église où se fait l'intronisation de Gélase. Il le prend à la gorge ; l'insulte ; l'entraîne dans son palais avec ses adhérans. Le peuple se révolte. Il assiége la maison de Cincius, & tire Gélase de ses mains. Sur ces entrefaites, l'empereur arrive. Le nouveau pape fuit, & Henri V fait procéder à une autre élection.

[1119.]

Guillaume, évêque de Châlons, est député à Henri V, de la part de la France, pour essayer de terminer enfin le différend

entre l'Empire & la Cour de Rome. « Je
» voudrois, dit l'empereur, trouver un ac-
» commodement à cette affaire. » Rien n'est
» plus facile, répond l'évêque; & si votre
» Majesté veut, en moins d'un quart
» d'heure, tout sera terminé. » Apprenez-
» moi donc ce secret, repartit l'empereur. »
» Il faut, reprit l'evêque, faire comme en
» France. Les évêques ne reçoivent pas du
» roi l'investiture ni avant ni après leur
» sacre. Cependant le roi notre maître
» ne perd rien de ses droits, parce que
» nous ne laissons pas de nous acquitter
» fidellement de tout ce que nous lui de-
» vons, soit pour le tribut, soit pour la mi-
» lice, soit pour les autres obligations aux-
» quelles nous sommes engagés pour le
» temporel & pour les fiefs que nous posse-
» dons, comme relevans de la couronne. »

Le pape Calixte tient un concile à Reims. Malgré les projets apparens de paix & de réunion; les deux partis se brouillent plus fortement que jamais; & le pape termine la derniere session du concile par excommunier Henri V.

[1122.]

Après bien des tentatives inutiles, l'empereur, convaincu que la cour de Rome ne cédera jamais la premiere, se détermine

enfin à donner la paix à l'Eglise & à l'Empire. Il n'avoit jamais prétendu, en investissant les evêques des fiefs qu'ils tenoient de la munificence de ses prédécesseurs, leur conférer l'épiscopat. Il consentit, dans la diète de Worms, à ne plus gêner la liberté des élections, & à se servir du sceptre, & non de la crosse & de l'anneau, dans le cérémonial des investitures.

[1125.]

* Henri V meurt à Utrecht, le 22 de Mai, après vingt ans de règne. Il est le

* Sous ce règne, les églises les plus richement dotées de l'Allemagne perdirent une partie de leurs possessions, par le refus que firent les seigneurs laïcs de se soumettre à un ancien usage que les ecclésiastiques s'obstinoient de conserver. Il est nécessaire de remarquer que, lorsque les clercs & les moines étoient cités en justice, ils refusoient d'y comparoître en personne, alléguant pour raison, qu'ils ne pouvoient prêter le serment qu'on exigeoit en ces occasions. Jusque-là, ils s'étoient fait représenter par un tiers; & c'étoit ordinairement un de leurs serfs qui faisoit cette fonction.

Ces serfs, avilis peu-à-peu, tomberent bientôt dans un tel mépris, qu'on ne les distingua plus des véritables esclaves; &, vers la fin du onziéme siécle, les personnes libres refusérent de se compromettre avec eux dans les tribunaux. Ils eurent d'autant plus lieu de tenir une telle conduite, que, lorsqu'on ne s'en rapportoit pas à la foi du ser-

dernier prince de la maison des Saliques, ou ducs de Franconie, qui ont porté la couronne impériale pendant cent & un ans: c'est-à-dire depuis 1024, que Conrad, duc de Franconie, commença de régner. Quiconque, d'après les faits historiques, voudroit peindre Henri V, en feroit le portrait le plus effrayant.. Il fut fils dénaturé, hypocrite, mauvais ami, implacable ennemi & maître cruel. Avant l'incendie de l'église de Spire, où Henri V fut enterré, on lisoit sur les quatre tombeaux des empereurs Conrad II, Henri III, Henri IV, Henri V:

Filius hic, Pater hic, Avus hic, Proavus jacet isthic.

---

ment, les juges prononçoient le duel, & qu'alors ils auroient été forcés de se mesurer avec eux. Ce ne fut qu'un cri à ce sujet, tant de la part des seigneurs, que des personnes libres; mais ce cri n'épouvanta ni le clergé ni les moines. Ils s'en tinrent constamment à leurs anciens usages: ainsi les laïcs ne furent point troublés dans la possession des biens qu'ils avoient usurpés sur le clergé.





LOTHAIRE II, *vingtieme Empereur.*

[1125.]

POUR la premiere fois, depuis Charlemagne, la France prend part à l'élection d'un empereur. Elle envoie à la diète de Mayence le célèbre abbé Suger. Le trouble & la confusion règnent dans l'assemblée. Pour y remédier, on choisit dix électeurs que l'histoire ne nomme pas, & qui déferent la couronne impériale à Lothaire, duc de Saxe.

[1126.]

Lothaire déclare la guerre à Sóbieslas, duc de Bohême. Les deux armées ne tardent pas à se joindre. Sobieslas, au moment même de livrer bataille, ne sçait s'il doit l'accepter ou l'éviter. Tandis qu'il hésite sur l'un ou l'autre parti, son chapelain s'avance au milieu de l'armée avec la lance de S. Wenceslas, assurant que le Saint s'est fait voir à lui, la nuit précédente, & lui a ordonné de la montrer aux soldats, comme un signe de la victoire qu'ils doivent remporter sur les Impériaux. Les apparitions étoient encore de mode;

& celle-ci eut tout le succès desiré. Les Bohêmes fondent avec fureur sur l'armée impériale, & la mettent en déroute. Si le fait est vrai, à quoi tient souvent le gain des batailles?

[1130.]

Conrad, duc de Franconie, avoit été le compétiteur de Lothaire, & s'étoit fait couronner à Spire, roi de Germanie; mais, sa faction s'affoiblissant chaque jour, il alla se faire couronner roi de Lombardie à Rome.

[1133.]

Lothaire passe en Italie, où Conrad avoit un parti considérable. Le pape Innocent II, réfugié, depuis quelque tems, en France, y vient aussi pour essayer de ruiner les espérances de l'anti-pape Anaclet, son compétiteur à la tiare. Un double interêt unit bientôt le pape & l'empereur. Innocent cède à Lothaire l'usufruit des biens immenses de la succession de la comtesse Mathilde, moyennant une foible redevance annuelle au saint siége; & Lothaire, avant d'être couronné, promet au pape de lui conserver la vie & les membres. Il lui baise les pieds, & conduit sa mule quelques pas.

Il est apparent que Lothaire est le premier des empereurs, qui se soit soumis à cette double cérémonie. Au moins la plus grande partie des auteurs, tant Allemands qu'Italiens, se réunissent à en fixer l'époque au couronnement de Lothaire.

[1136.]

L'empereur assemble une diète à Aix-la-Chapelle, pour réformer les abus qui s'étoient glissés, à la faveur des troubles, dans la police & dans l'exercice de la justice *.

* Les courses des Sclaves & des Hongrois, les longs différends des papes & des empereurs, & la négligence des souverains avoient jetté l'Empire dans la confusion. En 912, Conrad I ne put travailler au redressement des loix. Othon I en eut le dessein; mais après quelques efforts inutiles, il fut forcé de l'abandonner. Il faut considérer que, dans ce tems, les plus opulentes provinces de l'Allemagne étoient possédées en propre par les grands seigneurs de l'Empire, & qu'un prince qui tenoit sa foible autorité de leurs suffrages, n'en devoit pas avoir une bien considérable pour s'opposer à leurs entreprises. Othon ne vouloit pas risquer sa couronne; mais il aimoit la justice. Il prit un tempérament; ce fut d'accorder aux ducs & aux comtes l'investiture de leurs provinces à titre d'hérédité, sous condition toutefois de lui en faire foi & hommage, & de le servir à la guerre. Ces provinces au défaut de postérité masculine, devoient rentrer à la disposition de

[1137.]

L'empereur Lothaire II, devenu roi de Germanie, plutôt par les intrigues d'Al-

---

l'empereur, qui pourroit en investir celui qu'il jugeroit à propos. C'est depuis cette propriété inféodée, que les grands seigneurs Allemands ont pris le titre de Princes.

Ces seigneurs, devenus souverains, accorderent ensuite d'autres inféodations à des seigneurs moins puissans, qui tenoient d'eux les petites villes, les bourgs & les villages; ensorte que, d'officiers qu'ils étoient tous, ils devinrent seigneurs & propriétaires incommutables de leurs provinces, villes ou territoires, & vassaux relevans immédiatement de l'Empire, ou les uns des autres, suivant les titres de leurs terres.

Si-tôt que ces nouveaux seigneurs se sentirent un peu affermis, ils se débarrasserent des soins les plus pénibles de l'administration de la justice, sur des officiers qu'ils nommérent pour la rendre en leur nom. Ces juges, placés dans les villes, prirent arbitrairement les titres de Prévôs, de Mayeurs, de Bourgs-mestres, &c.

Cependant ces seigneurs s'étoit réservé la suprême jurisdiction; mais elle leur parut encore à charge. Ils créérent un magistrat supérieur qui fut nommé Grand-Baillif ou Sénéchal. Ces magistrats, uniquement appliqués à étendre les prérogatives de leurs charges, rendirent la justice vénale dans toutes les provinces de l'Empire, & ne cessérent point d'empiéter sur les droits des empereurs. Ces excès en tout genre donnerent naissance aux *avoués* ou protecteurs des chapitres & abbayes nommés par les empereurs pour les défendre contre

bert*, archevêque de Mayence, que par les suffrages des princes, meurt le 3 de Décembre dans une vile chaumiere, à la descente des Alpes; comme il revenoit d'Italie. On transporte son corps au monastere de Lutter en Saxe, où il est inhumé. Les Italiens parlent de sa grande piété & de sa charité envers les pauvres. Les Allemands décident que c'étoit un prince d'un génie très-médiocre. On trouva, dit-on, sous son règne, dans la Pouille, le premier exemplaire du Digeste; & l'on assure qu'il en fit présent à la ville de Pise, pour lors en grande recommandation par l'étendue de son commerce. Ce fait est, on ne peut pas, plus douteux.

---

les injustes oppressions des nouveaux seigneurs.

Ce fut pour réformer une partie de ces abus, que Lothaire II tint l'assemblée d'Aix-la-Chapelle.

On peut sans injustice attribuer à l'empereur Lothaire II, l'introduction de la chicane dans les tribunaux d'Allemagne, par le grand nombre de commentaires faits, pendant son règne, sur le Digeste ou Code, dont l'usage avoit cessé depuis cinq ou six cens ans.





CONRAD III, *vingt-unieme Empereur*.

[1138.]

MALGRÉ le parti puissant de Henri le Superbe, duc de Baviere, Conrad qui avoit disputé l'Empire à Lothaire II, & qui s'étoit ensuite soumis, fut élu à Coblentz, par la faction contraire, & sacré, le 13 de Mars, par le cardinal-évêque de Porto, légat du saint siége; Arnold, archevêque de Mayence, nouvellement élu, n'ayant pas encore reçu le *pallium*.

[1139.]

Léopold d'Autriche, & le duc Welf se faisoient une guerre cruelle en Baviere, pour quelques districts qu'ils se contestoient. Conrad III y court à dessein d'éteindre ce feu dans sa naissance. Il assiége le fort château de Weinsberg ou Landsperg; oblige les habitans de se rendre à discrétion, & ne permet qu'aux femmes de sortir librement de la ville, avec ce qu'elles pourront emporter de plus précieux. Ces femmes, satisfaites de cette grace, abandonnent gaiement toutes leurs richesses; chargent leurs maris sur leurs épaules, & sortent ainsi de la ville.

L'empereur fut si touché de cette action, qu'il pardonna aux habitans, & leur permit de retourner chez eux en liberté.

[1140....]

L'esprit républicain vient tout-à-coup s'emparer des habitans de Rome. Ils soupirent après la liberté. Un certain Arnaud de Bresse, disciple enthousiaste du fameux Abélard, déclare une guerre nouvelle aux papes & aux ecclésiastiques. Il parcourt toute l'Italie, en déclamant contre les trop grandes richesses du clergé & de son chef. Il peint sous les couleurs les plus vives leurs vices & leur orgueil. Le peuple s'enflamme à ces déclamations, & les Romains se déterminent à relever l'ancienne république. Ils augmentent le sénat; élisent un patrice auquel ils conferent la puissance Tribunitienne. Ils font la guerre au pape Lucius, qui vient se faire tuer sous les murs du Capitole, & écrivent à l'empereur que le tems est arrivé de rétablir l'empire Romain sur les ruines de la papauté, & de rappeller dans Rome par sa présence les jours de Constantin & de Justinien.

Conrad III fit peu d'attention à ces lettres de quelques foibles & imprudens séditieux. Les troubles d'Allemagne ne lui permettoient pas d'en sortir; & d'ailleurs les pro-

jets d'une croiſade prêchée par le fameux S. Bernard, abbé de Clairvaux, l'occupoient preſque entièrement.

Roger, roi de Sicile, pour ſe ſoutenir ſur ſon thrône, n'avoit point trouvé de meilleur moyen que d'occuper l'empereur en Allemagne. Il anima contre lui Welf, ou Guelphe, duc de Baviere. Il y eut divers combats entre les deux armées. On a vu plus haut, qu'en 1139, ce prince aſſiégea le château de Weinsberg, où Guelphe s'étoit renfermé. L'aſſiégé réſolut de faire une ſortie ſur les Impériaux, & donna, pour mot de ralliement aux ſoldats, *Hiewelf*. Frédéric, duc de Souabe, frere de l'empereur, qui commandoit ce ſiége, découvrit ce mot, & donna aux ſiens celui de *Hiegibelin*, du nom d'un village en Souabe, où il avoit été élevé. Ces noms depuis ont eté fameux en Italie. On entendoit par *Welfs*, qu'on appelloit *Guelphes*, ceux qui ſoutenoient le parti du pape; & par *Gibelins*, ceux qui tenoient pour l'empereur. Entre un très-grand nombre d'éthymologies de ces noms, celle-ci paroît la plus naturelle.

[1146.]

La ſituation des Chrétiens de la Paleſtine étoit déplorable, depuis la perte qu'ils avoient faite de la ville d'Edeſſe. Ils

voyoient avec douleur l'instant où, chassés des saints lieux, ils alloient perdre le fruit du sang de tant de milliers de Croisés. Le pape Eugène, pénétré de douleur en apprenant ces tristes nouvelles, écrit à tous les princes Chrétiens, pour leur demander les plus prompts secours. Il offre la rémission entiére de ses péchés à quiconque prendra la croix pour la délivrance de la Terre-sainte. S. Bernard est l'apôtre de cette nouvelle croisade. Il prédit hautement qu'elle doit être suivie du plus heureux succès; &, sur sa parole, des milliers de Chrétiens prennent les armes. A l'exemple de Bernard, le moine Rodolphe vient prêcher dans les provinces sur le Rhin; & comme un des articles de sa doctrine étoit qu'il falloit se défaire des ennemis de Jesus-Christ, le peuple en prend occasion de s'armer contre les Juifs, & d'en faire le massacre le plus impitoyable.

[1147.]

L'empereur Conrad III se croise; &, dans une diète assemblée à Francfort, il déclare qu'il commandera son armée en personne. Il y fait élire & couronner roi des Romains son fils Henri, & établit un conseil pour juger toutes les causes en son absence.

L'armée des Croisés, assemblée au bourg d'Acheim, se trouve forte de soixante &

dix mille gendarmes, & d'une infanterie plus nombreuſe. On traverſe l'Autriche, la Hongrie, le pays des Bulgares & la Thrace, & l'on entre dans une agréable vallée, que partage le fleuve Mélas. L'empereur veut y faire rafraîchir ſes troupes ; mais un accident imprévu porte la douleur dans tous les eſprits, & ſemble être le préſage aſſuré des malheurs de cette guerre : on campe; on paſſe le reſte du jour dans les réjouiſſances. Les ſoldats ſont à peine dans les bras du ſommeil, qu'un ouragant furieux les en arrache tout-à-coup. L'impétuoſité des vents rompt tous les cordages des tentes, & fait voler en l'air les pavillons. Un déluge d'eau couvre toute la vallée: mille torrens ſe précipitent des montagnes, & entraînent avec eux, hommes, meubles, animaux. Les flots de la mer repouſſent les eaux du Mélas, & le fleuve ſort de ſon lit avec impétuoſité. Ce cruel orage, qui ne dura que quelques heures, cauſa des dommages irréparables.

Suivons cette armée à demi-vaincue. Elle ſe remet en marche, & arrive enfin à Conſtantinople. Toutes les hiſtoires retentiſſent ici des trahiſons des Grecs. On n'y trouve que farines, que fontaines empoiſonnées, que guides ſubornés; & la vérité eſt tellement obſcurcie, que la critique n'oſe prononcer. Quoi qu'il en ſoit, les plus redoutables ennemis des croiſés furent

l'incontinence & le défaut de discipline. Conrad part de Constantinople. Il entre dans l'Asie mineure & s'engage imprudemment avec sa cavalerie pesamment armée dans des défilés bordés de rochers, où un Sultan d'Iconium n'a que la peine de massacrer. On remarque que ce pays, où des armées innombrables de chrétiens furent constamment battues, & taillées en piéces, étoit le même où Alexandre le Grand, avec une poignée de soldats, avoit remporté les victoires les plus signalées.

[1148.]

L'empereur, avec le débris de ses troupes, joint le roi de France, Louis le Jeune, qui poussé du même zèle, avoit aussi conduit une armée formidable au secours de la Palestine. On essuie des pertes : on manque par trahison la ville de Damas ; & Conrad, voyant ses troupes réduites au quart, quitte la Palestine, pour retourner dans ses Etats.

La fureur des croisades avoit gagné tous les esprits. Les habitans des environs du Wéser & du Rhin, de concert avec les Anglois, en entreprennent une plus raisonnable contre les Maures. Les deux flottes abordent dans les ports de Portugal ; elles entrent dans le Tage, & arrivent devant

Lisbonne, alors au pouvoir des Maures. Les Allemands assiégent la ville par mer, en même tems que le roi Alphonse-Henriquès la presse par terre. Les Maures se défendent avec courage. Mais, après un siége de cinq mois, la ville est emportée d'assaut; & les Africains sont passés au fil de l'épée. Lisbonne demeure au roi Alphonse, & tout le butin aux Croisés.

Les Saxons se croisent aussi contre les Payens du Nord. Ils entrent dans leur pays, & le ravagent. Mais, sur les représentations des Sclaves, qu'en ruinant leurs possessions, ils perdront le tribut qu'ils en esperent, ils consentent à un traité par lequel les Sclaves s'engagent à embrasser la religion chrétienne, & à rendre les prisonniers Danois, qu'ils ont précédemment faits.

[1152.]

Depuis que Conrad III étoit revenu de la Terre-sainte, il pensoit aux moyens de faire le voyage de Rome, pour y recevoir la couronne impériale, & y rétablir les droits des empereurs. Il vouloit aussi déclarer la guerre à Roger de Sicile, qui lui avoit suscité tant d'embarras dans l'Allemagne. Sa mort fait évanouir tous ces projets. Il meurt à Bamberg, le 15 de Février.



FRÉDÉRIC I, *dit* BARBE-ROUSSE, *vingt-deuxieme Empereur.*

[1152.]

CE ne fut point le fils de Conrad III, qui lui ſuccéda. Les ſeigneurs Allemands ſe ſeroient bien gardés de lui donner leurs ſuffrages. Ils avoient trop d'intérêt à s'aſſurer le droit de ſe choiſir un maître. La diète de Francfort proclama empereur, Frédéric, duc de Souabe. Les principaux ſeigneurs de la Lombardie concoururent à cette élection, par ces termes que l'Hiſtoire nous a conſervés : « O vous ! officiers *, (*Officiati*,) ſi vous y conſentez, » Frédéric aura la force de ſon Empire. »

Frédéric étoit encore ſur ſon thrône, lorſqu'un officier qu'il avoit dégradé pour quelque malverſation, ſe jette à ſes pieds

* On croit que ces officiers étoient au nombre de ſix ; les archevêques de Mayence, de Trèves & de Cologne, tous trois chanceliers ; le grand-écuyer, le grand-maître d'hôtel & le grand-chambellan.

pour implorer sa grace. Il se flattoit que sa soumission, & sur-tout la solemnité du jour, adouciroient le prince à son égard ; mais Fréderic fut inflexible. « En punissant cet » officier, dit-il, je n'ai agi par aucun prin» cipe de haine ; je l'ai trouvé coupable, » & j'ai vengé la justice offensée. »

L'Allemagne n'étoit pas tranquille; mais, au milieu des troubles qui l'agitoient, elle conservoit une sorte de supériorité sur ses voisins. Swénon, à qui Canut dispute la couronne de Dannemarck, vient implorer la protection de Frédéric, & l'obtient sans difficulté. Les partisans de Canut l'abandonnent ; &, soutenus par l'empereur, ils l'obligent à céder ses droits à Swénon, qui soumet ses Etats à l'Empire, & prête serment de fidélité à Frédéric.

[1154.]

Dans ces tems, lorsque les empereurs vouloient passer en Italie pour y recevoir la couronne impériale, ils se faisoient précéder ou accompagner par une armée ; & souvent ce n'étoit qu'après bien des combats, qu'ils parvenoient sous les murs de Rome. Les papes & les grands seigneurs d'Italie détestoient la domination Allemande. Mais, presque toujours divisés

entr'eux, ils appelloient les empereurs, moins par amour pour ces princes, que par haine pour leurs propres ennemis. Frédéric passe les Alpes avec des troupes nombreuses & aguerries. Il va camper dans la plaine de Roncalie *, lieu célebre sur le Pô, par les assemblées qu'y tenoient les empereurs, lorsqu'ils entreprenoient ce voyage militaire.

[1155.]

Toutes les disputes qui s'élevoient entre les officiers & les soldats de l'armée de Frédéric, pendant cette expédition, se vuidoient les armes à la main; & les plus braves étoient presque toujours les victimes de cette fureur épidémique. L'empereur voyoit avec chagrin les progrès de ce mal, & n'avoit encore pu le déraciner. Il

* A chaque avènement au trône, il est d'usage que tous les vassaux de l'Empire fassent une espece d'aveu de leurs fiefs. Pour ce qui regarde l'Italie, cette cérémonie se faisoit dans la plaine de Roncalie. Au milieu du camp, on suspendoit un bouclier à une longue pique. Alors un hérault appelloit à haute voix tous les vassaux par leurs noms, & les sommoit de venir monter la garde la nuit suivante. Celui qui manquoit à cet ordre étoit, de droit, dépouillé de son fief: on n'en exceptoit pas même les seigneurs ecclésiastiques, qui encouroient la même peine que les laïcs.

assemble enfin un conseil de guerre ; & ; par un édit approuvé des principaux de son armée, il fait défense à tout militaire, de quelque rang ou qualité qu'il soit, de tirer l'épée contre celui avec qui il prendra querelle, sous peine d'avoir le poing coupé ou la tête tranchée, selon l'énormité du crime. Cette loi sévere, dont l'observation fut ensuite jurée par toute l'armée, suspendit pour un tems la fureur immodérée de se battre pour la plus légere insulte. Peut-être ne manque-t-il au succès des vues de tous les Souverains de l'Europe, pour l'observation de la même loi, que d'en faire prononcer publiquement le serment à tous les officiers.

Adrien IV, Anglois de naissance, qui, de l'état de mendiant, s'étoit élevé sur le thrône pontifical, avoit pris avec la tiare toute la hauteur & la fierté de ses prédécesseurs. Au bruit de l'arrivée de Frédéric en Italie, ce pape, craignant de recevoir un maître, s'étoit réfugié dans une forteresse, pour traiter plus librement des conditions, auxquelles il consentiroit de faire les cérémonies du couronnement. Frédéric avoit entre ses mains ce fameux Arnaud de Bresse, qui, quinze ans auparavant, s'étoit vu dans la position de rétablir la république Romaine. Adrien, pour préliminaire de sa réconciliation avec Frédéric

déric, exige qu'Arnaud lui soit livré. L'empereur a cette condescendance, & promet, en outre, de n'attenter ni à la vie ni aux membres du pape. On a plus de peine à le résoudre à tenir l'étrier du pontife, lorsqu'il montera sur sa mule. Il s'y soumet cependant. On raconte qu'au moment que l'empereur présentoit cet étrier dans lequel le pape devoit mettre le pied, Adrien lui fit observer qu'il devoit le tenir de l'autre côté, suivant l'usage. Fréderic s'excusa, en disant « qu'il ne sçavoit pas au juste comment il falloit s'y prendre, attendu que, de sa vie, il n'avoit fait le métier de palefrenier »

Après cette cérémonie de l'étrier, les députés du peuple Romain viennent prêter serment à Fréderic, & osent lui dire : » Nous vous avons fait notre citoyen, & notre prince, d'étranger que vous étiez. Vous devez, de votre côté, nous promettre la confirmation de nos anciens priviléges, &c. » L'empereur, indigné de ce discours, les interrompt brusquement ; & prenant le ton de maître : « Rome, leur dit-il, n'est plus ce qu'elle a été. Sa puissance a passé premièrement aux Grecs, puis aux François. Il n'est pas vrai que vous m'ayez appellé ni fait votre citoyen & votre prince. Charlemagne & Othon vous ont conquis par les ar-

» mes, &c. Sachez que ce n'est pas aux
» sujets à faire la loi au Souverain. »

[1156.]

L'empereur, de retour d'Italie, tient une diète à Worms. Il condamne Arnold, archevêque de Mayence, & Herman comte palatin, pour désordres commis & malversations, à la peine militaire, c'est-à-dire à porter un chien sur les épaules, l'espace de quatre mille pas. Cette peine, en vigueur chez les Francs & chez les Suèves, n'étoit infligée qu'à des gentilshommes ou chevaliers, nommés *Milites* dans la basse latinité. A l'égard des personnes de moindre condition, on leur faisoit porter une selle de cheval sur la tête nue.

[1157.]

Un archevêque de Lunden, revenant de Rome, & passant sur les terres de l'empire, avoit été pillé par des brigands qui ne l'avoient remis en liberté, qu'après avoir tiré de lui une somme considérable. Le pape se plaint à l'empereur de cet attentat, & exige avec menace une réparation proportionnée à l'injure. Indigné de la lenteur de Frédéric à faire la recherche des coupables, il lui adresse une seconde lettre, où, entr'autres expressions, il semble se re-

procher d'avoir conféré à Frédéric le bénéfice de l'Empire Romain, *beneficium Imperii Romani*. Il faut bien faire attention qu'alors ce mot *beneficium* signifioit proprement un fief. A la lecture de cette lettre, une rumeur affreuse se fait entendre dans le conseil de l'empereur. Les légats du pape sont insultés ; & toute leur hauteur est forcée de plier sous la fierté Germanique. On se rappelle, à cette occasion, un tableau exposé publiquement à Rome dans S. Jean de Latran, lors de la cérémonie du couronnement de Frédéric. Cette peinture représentoit Lothaire II, à genoux devant le pape Alexandre II, & tenant ses mains jointes dans celles de ce pontife ; ce qui étoit la marque distinctive de la vassalité.

On lisoit au bas de ce tableau les vers suivans :

Rex venit ante fores jurans prius urbis honores,
Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam.

» Le roi jure à la porte le maintien des » honneurs de Rome, & devient vassal du » pape, qui lui donne la couronne. »

Loin d'employer les moyens les plus doux & les seuls propres à ramener cette assemblée irritée, les légats qui s'étoient tûs durant quelques minutes, élevent la voix, & prétendent prouver les droits du

pape sur l'Empire. En vain Frédéric se récrie « qu'il aimera mieux perdre la vie,
» que de souffrir pendant son règne des
» entreprises si préjudiciables à sa couronne,
» & que le pape ne peut espérer qu'il se
» relâche jamais sur ce point. » Les légats continuent; & un d'eux a l'audace de s'adresser à l'assemblée, & de lui dire : « Eh!
» de qui donc votre prince tient-il l'Empire,
» s'il ne le tient pas du pontife Adrien ? »
Othon de Baviere qui, par sa charge, tenoit l'épée impériale à côté du thrône, la tire pour en frapper les légats; l'empereur s'y oppose & se contente de mépriser leur arrogance.

[1158.]

L'empereur Frédéric avoit coutume de dire « qu'il étoit bien raisonnable que les
» évêques lui rendissent hommage, puisqu'ils possédoient des fiefs, & que Jésus-
» Christ lui-même avoit bien voulu, tout
» maître qu'il fût des Souverains, payer
» pour lui & pour S. Pierre le tribut qu'il
» devoit à l'empereur. »

Frédéric tient encore, cette année, une assemblée générale dans la plaine de Roncalie. A la fin de cette sorte de diète, il s'éleva une dispute entre Bulgare & Martin, deux célèbres jurisconsultes. Bulgare prétendoit que l'empereur étoit maître absolu

de tous les biens de ses sujets : Martin soutenoit, au contraire, que les sujets étoient maîtres de leurs biens & que la propriété n'en appartenoit pas à l'empereur. Ce prince fut pris pour arbitre par les deux antagonistes. Sans répondre aux objections de l'un & de l'autre, il descendit de son cheval, & en fit présent à Bulgare. C'étoit lui faire entendre combien il étoit satisfait de sa façon de penser. Quelqu'un en prit occasion de faire ce vers latin :

Dixerat hic æquum, sed tulit alter equum.

[1159.]

On reprochoit aux Milanois d'oublier le serment qu'ils avoient fait à l'empereur. Un d'eux dit : « Nous avons en effet prêté le » serment ; mais nous n'avons pas promis » de l'observer. »

Le pape redemandoit à l'empereur la restitution de plusieurs fiefs dépendans de la succession de la comtesse Mathilde, cette fameuse bienfaitrice du saint siége, & prétendoit qu'il se contentât du serment de fidélité des évêques d'Italie, sans ajoûter l'hommage. « Je consens, répondit Frédé» ric, à ne point demander d'hommage » aux évêques d'Italie, s'ils veulent ne rien » posséder de mes régales * ; mais s'ils

* On entend par *régale*, une espece de garde-

» écoutent volontiers le pape, quand il
» leur dit : Qu'avez vous affaire du roi ? Je
» leur dirai aussi : Qu'avez-vous affaire de
» posséder terres ? »

[1160.]

Pierre, archevêque de Tarantaise, étoit venu solliciter Frédéric en faveur des Milanois, contre qui cet empereur étoit irrité. Ils avoient remis leurs intérêts entre les mains de ce vertueux prélat, quoiqu'ils n'ignorassent pas qu'il avoit dû s'attirer l'inimitié de Frédéric, en se déclarant pour le pape Alexandre, son ennemi, contre le pape Victor, son protégé. L'empereur reçut cet archevêque avec la distinction la plus marquée ; & comme tous ses courtisans en témoignoient leur étonnement, il leur dit ces paroles remarquables : « Je combats » les hommes, & je me déclare contre » eux, parce qu'ils le meritent ; mais vou» lez-vous que je me déclare ouvertement » contre la vertu ? »

---

noble royale, ou droit qui appartient au prince sur les bénéfices. C'est le droit que le Souverain a de percevoir les fruits des archevêchés & des évêchés vacans, des abbayes vacantes, & de pourvoir, pendant ce tems, aux bénéfices qui en dépendent. Les droits de battre monnoie, de donner des graces, de faire des loix, sont des droits régaliens.

[1162.]

Milan, si long-tems rebelle, est enfin soumise par les armes de Frédéric. On en fit sortir les hommes & les femmes : on démolit les portes, les bains, les arcs de triomphe, les amphithéatres & les plus beaux édifices. Après le pillage & la destruction de la ville, on fit labourer la place en croix ; & l'on y sema du sel, suivant l'ancienne coutume des Romains, pour signifier que Milan ne seroit jamais rebâtie. C'est au malheur de cette superbe ville que Cologne se vante d'être redevable des corps des trois Mages, qu'elle conserve aujourd'hui dans sa cathédrale. On ne voit pas trop comment les corps des trois Mages ont été apportés à Milan ; & il n'en est fait aucune mention dans les Histoires. Quoi qu'il en soit, l'empereur fit présent de ces trois corps à l'archevêque de Cologne son chancelier ; & on les révère dans cette ville, sous les noms de Gaspard, Balthasar & Melchior.

L'empereur étoit avec son armée près de Besançon dans la Franche-Comté, province qu'il tenoit du chef de son épouse Béatrix, fille de Regnauld, comte de Bourgogne. Waldemar, roi de Dannemarck, étoit à sa suite avec quelques troupes. Il demanda à Frédéric qu'il ordonnât

qu'on lui fournît quelques rations de fourrages pour son argent : « Ce seroit une » dépense inutile, lui dit l'empereur, d'a» cheter ce qui ne coûte que la peine de » prendre ; car toute la province est le pa» trimoine de l'impératrice. » A ces mots, Waldemar répondit qu'il n'étoit pas un voleur, mais roi : « Je n'acquerrai jamais, » ajoûta-t-il, les choses dont j'aurai be» soin, par un aussi affreux brigandage ; & » je ne puis approuver chez l'étranger ce » que je condamne dans mes Etats. » Les seigneurs Allemands, qui étoient présens, s'écrierent tous : « Qu'heureux sont les peu» ples qui ont le bonheur d'être gouvernés » par un prince si équitable ! » L'empereur ne profita pas de cette leçon.

[1163.]

Gérold, evêque d'Oldembourg en Saxe, avoit obtenu de Henri le Lion, duc de cette province, la translation de son siége à Lubec, où il institua douze prébendes, & une treizieme pour le prévôt. Voulant ensuite établir des dîmes dans le Holstein, il écrivit aux habitans de Burkhovede une lettre où il prétendit que le précepte, qui ordonne de payer les dîmes, étoit divin, & que, sans l'accomplissement de ce précepte, tous les autres étoient inutiles. Ce peuple

répondit qu'il ne se soumettroit jamais à cette dure servitude, qui exposoit les Chrétiens aux oppressions des évêques. Ils ajoûtoient que presque toutes les dîmes servoient seulement au luxe des prélats : « En » quoi, dit un auteur judicieux de ce tems, » ils ne s'éloignoient pas beaucoup de la » vérité. »

[1164.]

On rapporte communément à cette année le commencement de la société des villes anséatiques ; & l'on prétend que Brémen sur le Wéser, dans la basse Saxe, fut une des premieres, qui entra dans cette alliance. Mais d'autres assurent qu'on n'en doit fixer l'origine qu'à l'année 1241, entre les villes de Hambourg & de Lubeck ; & l'on rapporte un traité dont voici les conditions : 1° Hambourg devoit nettoyer de voleurs & de brigands le pays d'entre la Trave, riviere qui coule d'Hambourg à Lubeck, & depuis cette ville jusqu'à l'Océan. 2° Il étoit dit que la ville de Lubeck payeroit la moitié des frais que coûteroit cette entreprise. Que ce qui concernoit l'avantage de ces deux villes, seroit concerté en commun, & qu'elles uniroient leurs forces pour maintenir leur li-

berté & leurs priviléges. Cette *anse* * devint si célèbre, que quantité de villes s'empresserent d'être admises au nombre des villes anséatiques.

[175.]

L'empereur Frédéric faisoit aux Lombards une guerre difficile & ruineuse : son armée s'affoiblissoit chaque jour ; &, pour comble de malheur, Henri le Lion, duc de Saxe & de Baviere, venoit de quitter l'armée impériale, pour se venger de l'empereur qui retenoit toute la succession de la comtesse Mathilde. Frédéric en est informé : il sort de Pavie assiégée par les Lombards, & dans laquelle il avoit lui-même introduit un foible secours. Suivi d'une partie de la garnison, il marche sur le ventre aux Lombards, & joint le duc au Lac de Côme. Il le conjure de revenir avec ses troupes. Il va même jusqu'à se jetter à ses

* L'étymologie de ce mot *anse* n'est pas bien connue. Comme la société dont il est parlé, étoit formée entre des villes maritimes, ou sur de grandes rivieres, on a prétendu que ce nom *anséatique* venoit *d'au-zée*, c'est-à-dire, *au bord de la mer*; mais d'autres soutiennent qu'il vient d'*hansa*, ancien mot qui a la même origine que celui d'*hansé*, qui se trouve dans les anciens Statuts de Paris.

pieds pour le toucher; mais Henri demeure inflexible, & ne daigne pas seulement relever son empereur. L'impératrice étoit présente : « Levez-vous, monseigneur, lui dit-elle avec indignation; souvenez-vous de cet accident, & que Dieu s'en souvienne aussi. »

Pendant les troubles d'Italie, Henri, fils aîné de l'empereur Frédéric, perdit une bataille navale contre les Vénitiens, & fut fait prisonnier. Ce fut dans cette occasion que le pape Alexandre, pour éterniser la mémoire de cette journée, se fit conduire en pleine mer, accompagné de tout le sénat de Venise. Après avoir prononcé plusieurs prieres de bénédiction sur cet élément, il tira de son doigt une bague d'or qu'il jetta dedans, comme une marque de son dévouement & de sa reconnoissance. Cette cérémonie a continué depuis ce tems-là chez les Vénitiens; & c'est le jour de l'Ascension du Sauveur qu'ils s'en acquittent avec beaucoup d'appareil & de solemnité.

[1181.]

Frédéric, débarrassé des guerres d'Italie, n'avoit rien eu de plus à cœur que de se venger de Henri le Lion, duc de Saxe & de Baviere, qui l'avoit si lâchement aban-

donné. Ce prince, proſcrit * & dépouillé de preſque tous ſes Etats, ſe retire en Angleterre, avec ſon épouſe, fille du roi Henri II. Les fils de ce prince, & leurs courtiſans, jaloux des grandes qualités de Henri le Lion, cherchent à le perdre dans l'eſprit de ſon beau pere. Ils font entendre au vieux roi, que le duc de Saxe n'eſt sûrement pas d'un ſang auſſi illuſtre qu'il veut le laiſſer croire; mais qu'au reſte, s'il eſt véritablement d'une ancienne maiſon ſouveraine, on peut s'en éclaircir par l'épreuve du lion, qui a un reſpect naturel pour les têtes couronnées & pour les princes du ſang royal. Le vieil Henri II a la foibleſſe de conſentir à cette épreuve. Il permet qu'on lâche un lion contre le duc de Saxe. L'animal, en rugiſſant, s'élance contre lui. Le duc ſe retourne, &, ſans s'émouvoir, lui dit : *Où vas-tu, chien ſauvage ?* Le lion auſſi-tôt tombe à ſes pieds, &, ſans réſiſtance, ſe laiſſe reconduire dans ſa loge. Voilà, ſi l'on en croit un crédule auteur Allemand, ce qui a fait donner à Henri ** le ſurnom de *Lion*.

---

* Il avoit été mis au ban de l'Empire; & c'étoit le quatrieme duc de Baviere, qui éprouvoit ce ſort.

** Henri avoit trois fils, Henri, Lothaire & Othon. Pendant ſa fuite en Angleterre, ſon

[1182.]

Il existoit encore en Allemagne une coutume bien injuste & bien barbare. A la mort d'un bourgeois, le peuple se jettoit dans la maison mortuaire, & pilloit tout ce qui s'y trouvoit de meubles. Quoique, dans ce tems, le mobilier fût peu considérable, cette perte ne laissoit pas d'être sensible aux héritiers. Frédéric abolit cet indigne usage, & prononce les plus fortes peines contre les infracteurs de son édit.

[1183.]

Otton de Wittelspach avoit reçu, dès 1181, l'investiture de la Baviere. Cette année, il en prend possession, & commence à y exercer les fonctions de Souverain. Il introduit à sa cour une politesse & une magnificence jusqu'alors inconnues en Allemagne. Tous les seigneurs

---

épouse lui en donna un quatrieme, qui eut aussi le nom d'*Othon*, & que nous verrons empereur, sous le nom d'*Othon IV*, & c'est d'un frere de ce dernier que descendent les ducs de Brunswick, si l'on en croit les généalogistes les plus accrédités. Ce fait constaté, les ducs de Brunswick, les rois d'Angleterre actuellement sur le thrône, & les ducs de Modène ont une origine commune.

Bavarois, accoutumés à se tenir renfermés dans leurs châteaux, en sortent pour devenir les courtisans de leur nouveau duc. Ils cessent de tyranniser leurs vassaux; & les dépenses extraordinaires, que leur vanité & leur jalousie réciproques les engagent à faire, sont les liens qui les retiennent dans la dépendance. Le peuple ose respirer: les mœurs s'adoucissent dans cette contrée; les loix & le commerce reprennent une nouvelle vigueur; & l'on oublie bientôt le règne malheureux de Henri le Lion. Otton posa les fondemens de la ville de Munich, si célèbre entre les villes qui ne sont pas impériales. Ratisbonne étoit alors la capitale, & la résidence des ducs de Baviere; mais Frédéric I, qui craignoit déja que le duc Otton ne se rendît trop puissant, mit cette ville, dont la situation sur le Danube, est, on ne peut pas plus intéressante, au nombre de celles qu'on appelle Villes libres impériales.

[1184.]

Dans une diète tenue à Mayence, cette année, il se trouva, dit un auteur Allemand, plus de quarante mille personnes. Sans daigner s'en rapporter à cet historien, sans doute peu exact, il est certain du moins, que l'affluence fut considérable.

L'empereur, dans cette assemblée solemnelle, fit nommer son fils Henri, roi des Romains, & le créa chevalier avec le prince Frédéric, son second fils. Il leur ceignit lui-même l'épée, & le plus ancien des chevaliers leur chaussa les éperons. *

---

* Il ne faut pas croire que la naissance seule donnât droit à la chevalerie. Celui qu'on recevoit chevalier, outre l'âge de majorité, devoit, par son courage, s'être distingué en plusieurs occasions. Quant à l'âge, on accordoit souvent des dispenses aux fils des souverains & des Princes.

Il y avoit diverses manieres de procéder à la réception d'un écuyer que l'on faisoit chevalier, suivant les différentes circonstances. Cette réception, faite hors de l'armée, exigeoit plus de cérémonies. L'habit des chevaliers étoit composé d'une robe, ou tunique, qui traînoit jusqu'à terre, & d'un manteau fait en forme de chape, ou d'épitoge impérial, très-long, & auquel on ajoûtoit un chaperon.

La cérémonie commençoit par faire changer d'habits à l'écuyer. Alors les plus anciens d'entre les chevaliers conduisoient le candidat aux pieds de l'empereur, qui se faisoit présenter par le chambellan l'épée & les éperons. L'empereur prenoit un des éperons, le donnoit à un chevalier, qui, un genou en terre, levoit la jambe droite de l'écuyer; lui chaussoit l'éperon; &, après avoir fait une croix sur le genou du récipiendaire, le baisoit & se retiroit. Un second chevalier observoit les mêmes cérémonies pour attacher l'épe-

[1186.]

Les mariages des princes ont été souvent la source des plus grandes guerres ;

---

ron gauche. Ensuite l'empereur prenoit l'épée & la ceignoit à l'écuyer qui étoit obligé d'élever ses bras & de tenir ses gants entre ses pouces & les autres doigts ; alors l'empereur passoit ses bras autour du cou de l'écuyer, &, de la main droite, le frappoit doucement en disant, *Soyez bon chevalier ;* puis il lui donnoit un baiser.

L'empereur retiré, les chevaliers nommés, particulièrement les gouverneurs, s'emparoient du nouveau reçu, & le conduisoient à la chapelle. En arrivant, il se mettoit à genoux ; &, la main droite posée sur l'autel, il prononçoit le serment de soutenir toute sa vie les droits de l'Eglise. Il ôtoit son épée ; l'offroit à Dieu & aux Saints, & dans une courte priere, les invoquoit pour qu'ils lui donnassent les forces nécessaires, afin de se conduire glorieusement dans l'ordre. On lui présentoit alors un morceau de pain trempé dans du vin, qui lui servoit de déjeûné.

A la porte de la chapelle, le nouveau chevalier rencontroit l'officier qu'on appelloit *le maître-queux* qui lui ôtoit ses éperons, en disant : « Je » suis le maître-queux, & prends vos éperons pour » mon fié : si vous faites choses contre l'ordre » de chevalerie, (ce que Dieu ne veuille) je » couperai vos éperons de dessus vos talons. » Cette cérémonie achevée, on conduisoit le chevalier dans la salle du festin, où l'empereur s'étoit déja rendu.

&,

&, par conséquent, de la misere des peuples. On en trouve un exemple bien sen-

---

Dans la salle il y avoit deux tables, celle du prince & celle des chevaliers. Le nouveau reçu occupoit la premiere place de la seconde table. Il étoit servi comme les autres; mais, par une singularité dont on ne voit pas trop le motif, il ne devoit ni boire, ni manger, ni se remuer, ni même porter les yeux à droite ou à gauche. Au sortir de table, le chevalier reconduisoit l'empereur à son appartement, & le remercioit; ensuite il alloit dîner réellement. Telles étoient, à quelques différences près, les cérémonies qui s'observoient dans toutes les cours de l'Europe, à la réception d'un chevalier. Les formalités étoient bien plus simples, lorsqu'il s'agissoit de créer un chevalier au milieu de l'armée. Pendant un siége, après une bataille, au moment d'un assaut, le prince, le général ou un officier supérieur, faisoit cette cérémonie. Le récipiendaire venoit, l'épée à la main, demander le grade de chevalier. Le prince, ou l'officier prenoit cette épée des deux mains, & lui en donnoit un coup du plat, en le nommant chevalier. Un ancien chevalier lui chaussoit les éperons dorés, & l'accompagnoit à l'assaut. Si l'assaut n'étoit pas près, le chevalier veilloit toute la nuit dans la mine. Cette veille dans la mine tenoit lieu de la veille des armes dans une église, qui s'observoit lorsque la cérémonie ne se passoit pas dans un camp. Ces grandes solemnités étoient suivies de tournois, mais l'histoire ne nous dit pas si Frédéric en donna dans cette occasion.

ſible dans celui de Henri, fils de Frédéric I, avec Conſtance de Sicile, fille de Roger II, roi de Naples & de Sicile, & petite-fille de Roger, premier du nom. Cette princeſſe, héritiere préſomptive de ces Etats, en porte les droits à ſon époux, qui, lorſqu'il eſt ſur le thrône, prétend les faire valoir. On verra bientôt les ſuites cruelles de cette alliance politique.

Avant cette année, tous les procès ſe vuidoient par les armes en Allemagne, ou ſe décidoient par un certain nombre de témoins. De ces déciſions incertaines naiſſoit la ruine des fortunes du ſujet foible ou malheureux. On n'avoit point encore ſongé à conſerver des actes de propriété ; & quiconque prétendoit un bien, pouvoit en dépouiller ſon voiſin, par le ſuccès d'un combat, ou en préſentant quelques témoins gagnés par argent. Un évêque de Metz, nommé *Bertrand*, prélat dont le nom doit être à jamais célebre, imagine d'établir, dans les villes, des dépôts où les actes, qui conſtatent les fortunes des particuliers, ſeront conſervés, & où l'on pourra avoir recours dans les conteſtations. Ce digne évêque n'eſt pas ſeulement le bienfaiteur de ſon pays : il l'eſt de tous les peuples de l'Europe, qui ſe ſont éclairés de ſes lumieres.

[1188.]

Les Sarasins avoient emporté Jérusalem, dont ils avoient chassé les Chrétiens. Philippe II, roi de France, & Richard I, roi d'Angleterre, venoient de se croiser, pour reprendre cette place sur Saladin, un des plus sages monarques de son tems. Frédéric se croise aussi; mais il craignoit Henri le Lion. Il avoit dépouillé ce duc de ses vastes Etats: il l'avoit mis au ban de l'Empire, & réduit à l'état le plus malheureux. Persuadé que cet ennemi, dont il avoit tant de fois éprouvé le courage, ne demeurera point tranquille pendant son absence, il exige qu'il lui promette avec serment de ne rien entreprendre pour recouvrer son héritage, tant que durera la guerre sainte: Henri fait le serment. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il le tint, mais ce qui est encore plus étonnant, c'est que Frédéric osa s'y fier.

[1189.]

En parcourant les évènemens d'un siécle, il n'est point de petite circonstance qui n'en découvre les mœurs. Frédéric I part pour la Palestine avec une armée. L'empereur Grec, Isaac l'Ange, refuse le

passage à ses troupes, à moins qu'on ne lui donne des ôtages. Il lui fait dire qu'il n'y a d'autre empereur sur la terre, que celui de Constantinople, & qu'il ne le reconnoît que pour l'avocat de la cour de Rome. Frédéric lui répond qu'il est un chien. Si telle étoit la façon de traiter les affaires entre les potentats, quelle devoit être la politesse des sujets?

[1190.]

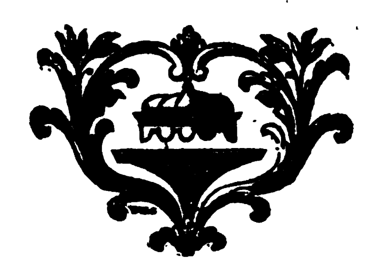
Frédéric fait un accommodement avec l'empereur Grec. Il passe le mont Taurus : il a des succès contre les Sarasins, & meurt pour s'être baigné dans le Cydnus, fleuve célèbre par l'extrême péril que courut Alexandre, en pareille occasion. On dit, mais sans preuve, que ce prince fut enterré à Tyr.

Les promesses de l'empereur Frédéric étoient sinceres & solides ; & c'étoit lui faire injure, que d'exiger de lui un serment. Il disoit que le serment ne convenoit pas à un Souverain, sur-tout vis-à-vis de ses sujets.

Quelques-uns lui attribuent l'institution de l'ordre de S. Gérion, martyr sous l'empereur Maximien. Cet ordre n'étoit composé que de gentilshommes Allemands,

sous la régle de S. Augustin. Les chevaliers portoient un habit blanc sur lequel il y avoit une croix noire.

Il fit revivre, parmi les grands, l'usage de se faire raser; &, pendant son règne, il n'y eut plus que les moines, les paysans, ou ceux qui vouloient qu'on sçût qu'ils avoient fait le voyage de la Terre-sainte, qui se firent honneur de porter la barbe longue.



HENRI VI, *vingt-troisieme Empereur.*

[1191.]

HENRI VI, après avoir fait la guerre à Henri le Lion, s'accommode avec lui, & passe en Italie, pour y recueillir la riche succession de Naples & de Sicile. Il trouve sur ce thrône Tancrède fils naturel du feu roi Roger, nouvellement élu par les gentilshommes François, restes glorieux des conquérans de ces royaumes. Il sollicite une flotte auprès des Génois, pour faire une invasion dans la Pouille. Il accorde des privilèges aux seigneurs de Lombardie, dans le seul dessein de les engager à ne pas traverser son entreprise : enfin, dans les mêmes vues, il fait des présens au pape Célestin III, vieillard de quatre-vingt-cinq ans, qui, sans être prêtre venoit d'être intronisé * sur la chaire de S. Pierre. Cé-

* Les cérémonies, employées à l'intronisation des papes, étoient dans ce tems, toutes différentes de celles qu'on observe aujourd'hui. Immédiatement après l'élection, on plaçoit le nouveau pape sur une chaire de pierre, qui étoit percée, & qu'on appelloit *stercorarium*. On le conduisoit en-

lestin, gagné par les prodigalités de Henri, le couronne avec son épouse Constance; mais il étoit pape; & les papes, dans ce tems, ne perdoient aucune occasion d'étendre ou d'assurer leurs prérogatives. On dit que Célestin, après avoir posé la couronne impériale sur la tête de Henri à genoux devant lui, la fit tomber à terre d'un coup de pied, & qu'un cardinal la releva. L'aventure est bien douteuse, & ne se trouve rapportée que par peu d'historiens; mais, en en supposant la vérité, sans doute que le pape vouloit faire entendre par là, que, de même qu'il étoit en droit de donner la couronne à l'empereur, il avoit le même droit de la lui ôter.

[1192.]

L'empereur vient tenir, cette année, une diète à Worms. Il fait bâtir à Coblentz

---

faite sur une autre chaire de porphyre, & c'est là qu'on lui présentoit la clef de l'église de S. Jean de Latran & celle du palais; & ces deux clefs, depuis, sont devenues les armes papales. Il falloit qu'il s'assît après sur une troisieme chaire où il recevoit une ceinture de soie, & une bourse. Dans la bourse il trouvoit douze pierres de couleurs semblables à celles de l'éphode du grand-Prêtre des Juifs. On ne connoît point l'origine assurée de tous ces usages singuliers.

une maison pour les chevaliers *Teutoniques*. Cet ordre a la même origine que celui de S. Jean de Jérusalem, aujourd'hui de Malthe. Dans le tems que les Allemands couroient en foule pour visiter les saints lieux, ils ne trouvoient souvent à Jérusalem ni secours ni asyle dans leurs besoins, à cause de l'ignorance où ils étoient tous de la langue du pays. Un Allemand, touché de la misere de ses compatriotes, bâtit pour eux une espece d'hôpital où il retira les pauvres & les malades de sa nation. Il ajoûta à son établissement un petit oratoire qu'il dédia à la sainte Vierge. Quelques nobles aiderent de leur bourse le généreux fondateur, & plusieurs chevaliers s'engagerent avec lui à prendre la défense de la Terre-sainte. L'entreprise prospéra. Pendant le siége de Ptolémaïs, d'autres Allemands de Brême & de Lubeck établirent sous des tentes une sorte d'hôpital où ils reçurent & servirent tous les malades de l'armée. Ces bonnes œuvres furent rapportées à Frédéric, duc de Souabe, qui envoya des ambassadeurs à Henri son frere, roi des Romains, pour obtenir du pape la confirmation de ce nouvel établissement. Celestin III souscrivit à la demande de Henri, par une bulle du 23 de Février 1192; & l'ordre prit le nom de *chevaliers Teuto-*

niques * *de sainte Marie de Jérusalem.* Telle est l'origne de ce fameux ordre Teutonique, qui est encore célèbre, & a été longtems une pépiniere de conquérans.

Il y avoit autrefois en Lorraine une coutume singuliere. Lorsque quelques seigneurs particuliers de ce pays vouloient entrer en guerre l'un contre l'autre, pour se la déclarer réciproquement, il suffisoit d'élever à une certaine hauteur une touffe d'une herbe nommée *les gants de Notre-Dame*, ou quelques menus fruits d'arbres; mais on ne trouve point combien ces sortes de marques devoient rester de jours, avant qu'il fût permis de se jetter légitimement sur les terres de son voisin. Il y avoit, sans doute, d'étranges abus dans cette coutume. Simon, duc de la haute Lorraine, fut le premier qui l'abolit. Il supprima de même, par la sévérité de ses ordonnances, les juremens faits en matiere frivole, & condamna ceux qui tomberoient dans ces excès, à être jettés dans la riviere, ainsi que les blasphémateurs.

* En recevant un chevalier Teuton, la coutume étoit de lui dire, lorsqu'on lui présentoit le manteau blanc, avec la croix noire, qui est l'uniforme de l'ordre : « Nous vous promettons de » vous donner, tant que vous vivrez, de l'eau, » du pain & un habit. »

[1193.]

Richard, nommé *Cœur-de-lion*, roi d'Angleterre, avoit eu quelques différends, à la Terre-sainte avec Léopold, duc d'Autriche. Léopold étoit retourné dans ses Etats. Richard forcé de se rendre en Angleterre, passe par l'Autriche. Il y est arrêté contre la foi publique, jetté dans une prison, & ensuite livré à l'empereur Henri VI. Comment accorder les traits de courage & de générosité, qu'on peut rassembler dans les Histoires de ce tems avec une pareille injustice? Toute animosité devoit cesser tant que duroit la croisade. Voilà pourtant un Souverain indignement arrêté par un autre Souverain, & livré à un empereur qui, sans aucun droit sur lui, le retient long-tems prisonnier, & lui fait acheter sa liberté par une somme excessive. Seroit-ce que le règne des grandes vertus est en même tems le règne des grands crimes?

[1194.]

Henri, secouru par les forces maritimes des Génois & des Pisans, envahit l'héritage de Roger, dernier roi de Sicile. Tancrède, son compétiteur, étoit mort: Henri le fait exhumer; &, par ordre de ce prince barbare, on lui arrache la couronne, & on lui coupe la tête. L'archevêque de Salerne

eſt jetté dans une priſon. La reine Sybille, veuve de Tancrède, eſt envoyée en Allemagne. Son fils Guillaume obtient, à la vérité, de l'empereur la principauté de Tarente; mais il paye bien cher cette grace. On le rend incapable d'avoir des héritiers. Henri étoit auſſi injuſte que cruel. Il devoit tous ſes ſuccès aux flottes des Génois & des Piſans. Ces Républicains, réclamant les promeſſes que l'empereur leur avoit faites avant l'entrepriſe, en reçurent cette réponſe: » Lorſque vous m'aurez prouvé comment » vous êtes libres, & comment, quoique » mes vaſſaux, vous ne me devez point » de ſecours; alors je vous tiendrai ce que » je vous ai promis. »

Pendant que Henri exerçoit toutes ces barbaries, l'impératrice ſon épouſe, alors enceinte, approchoit de ſon terme. Comme elle étoit un peu âgée, on la croyoit hors d'état d'avoir des enfans; & l'on imaginoit que cette prétendue groſſeſſe ne ſerviroit qu'à autoriſer la ſuppoſition qu'on vouloit faire, pour retenir dans la famille impériale la ſucceſſion de Naples & de Sicile. Pour diſſiper ces ſoupçons, Henri fit dreſſer une grande tente au milieu de la place de Palerme. Il y fit entrer l'impératrice, & invita les ſeigneurs les plus conſidérables du royaume d'aſſiſter à ſes couches. La princeſſe mit au

monde un fils * que nous verrons régner ſous le nom de *Frédéric II.*

[1195.]

Les cruautés de Henri excitent une révolte générale dans le royaume de Sicile. L'impératrice elle-même appuie les ſéditieux. Elle promet à Jourdan, comte Sicilien, de le placer ſur le thrône, s'il peut la délivrer de l'empereur ſon mari. Jourdan ſe rend à Lipari, où il eſt reconnu chef des mécontens. L'empereur va l'aſſiéger dans cette iſle; &, par le moyen d'un traître, il ſe rend maître du pays & de celui qui le défend. Dans les tranſports de ſa rage, il fait attacher Jourdan nud ſur une chaiſe de fer rouge. On lui met ſur la tête une couronne de cuivre brûlant, percée de quatre trous; & tandis qu'on la lui cloue ſur la tête, Henri dit à ce malheureux : « Tu as » préſentement la couronne que tu as deſi- » rée; tu peux en jouir, ſans que perſonne » te l'envie. » Ainſi finit la race de ces fa-

* Gauthier, dans ſon Plaidoyé pour le duc de Rohan-Chabot, dit que cette impératrice Conſtance ſuppoſa un faux accouchement, à l'âge de ſoixante ans, à ſon mari qui vouloit bien être trompé ; de ſorte que l'enfant d'un meûnier paſſa pour le fils d'un empereur.

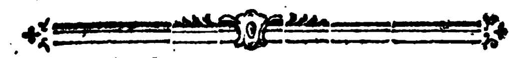
meux Normands qui avoient conquis la Sicile, & dont le règne dura environ cent soixante & dix ans.

[1197.]

On prétend que, cette année, l'empereur Henri VI fait élire son fils Frédéric, encore enfant, successeur à l'Empire, & que les cinquante-deux seigneurs, qui concoururent à cette élection, déclarerent l'Empire héréditaire. Si l'on jette les yeux sur les évènemens postérieurs à cette prétendue cérémonie, le fait n'est pas probable; mais si l'on considere l'autorité que l'empereur s'étoit acquise, rien n'entre mieux dans son caractere. Ce prince étoit dévoré de la passion de s'aggrandir. Il n'avoit l'imagination remplie que de la gloire d'Alexandre & de César, & souhaitoit comme le premier, « que ses yeux ne pussent rien dé» couvrir qui ne lui appartînt. »

Ce prince meurt à Messine, le 29 de Septembre. On rapporte de lui, qu'il ne mangeoit qu'au coucher du soleil. Il disoit qu'un monarque, qui étoit chargé du poids d'un Empire, ne devoit manger que le soir.

Cette année, avec sa permission, les Génois bâtissent un fort à Monaco.



PHILIPPE I, *vingt-quatrieme Empereur.*

[1198.]

TOUT est en confusion dans l'Allemagne. On y compte jusqu'à quatre empereurs, sans qu'on puisse distinguer quel est le véritable. Frédéric II, déja roi des Romains, étoit sans doute le légitime; mais, trop jeune pour régner, on le met sous la tutelle de son oncle Philippe, due de Souabe. Philippe prétend lui-même à l'Empire; &, peu content de la tutelle qui lui est déférée, il se fait élire empereur à Erford. Pendant ce tems, d'autres seigneurs proclament Berthold duc de quelques districts dans la Suisse; mais, trop foible pour disputer la couronne, il y renonce aussi-tôt. Enfin un autre parti, assemblé à Cologne, nomme empereur le duc Othon de Brunswick, fils du fameux Henri le Lion.

[1199.

Wladislas & Micislas se disputent la couronne de Bohême. Wladislas est reconnu roi par Philippe; & Micislas se jette dans le parti d'Othon. Il le soutient avec tant de chaleur, qu'il en est nommé *Ottocare*,

c'est-à-dire entièrement dévoué à Othon. Ce nom lui est demeuré, & a passé à plusieurs de ses successeurs ; ce qui a jetté quelque confusion dans l'Histoire, lorsque les auteurs ont voulu le regarder comme un nom propre.

[1200.]

Quoique le jeune Frédéric II fût roi des Romains, & qu'il eût en Allemagne un parti, l'impératrice Constançe sa mere le retenoit auprès d'elle, & s'intriguoit auprès du pape Innocent III, pour lui obtenir l'investiture de la Sicile. Mais ce pontife, se voyant recherché, prétendoit faire acheter sa complaisance. Il exigea de Constance le désistement de trois articles qui lui tenoient à cœur ; l'élection des bénéfices, la légation accordée aux rois de Sicile, & les appellations à leur tribunal, à l'exclusion de celui de Rome. Ce différend alloit être accommodé, lorsque Constance mourut. Les choses demeurerent au même état *.

* Pour être au fait de ce fameux procès, & pour le bien entendre, on doit se transporter dans le tems de la conquête de Naples & de Sicile par les chevaliers Normands. On les voit d'abord relever de l'Empire, & ensuite faire hommage au pape. Roger, encore comte, rend de grands services au thrône pontifical ; & pour le re-

[1021.]

Il suffisoit que l'empereur Philippe * fût de la maison de Souabe pour que le pape Innocent III se déclarât son ennemi, & reconnût Othon son compétiteur. Un fragment d'une lettre du pape à ce dernier fera voir avec quelle supériorité les souverains pontifes parloient alors aux monarques. » Par l'autorité de Dieu, à nous donnée, » dit Innocent dans sa lettre, nous vous re» cevons roi des Romains, & nous ordon» nons qu'on vous obéisse; & après les

compenser, Urbain II lui accorde le pouvoir des légats *à latere* & des légats nés du saint siége. Ces légats levoient les décimes; conféroient les bénéfices, & jugeoient en dernier ressort toutes les causes ecclésiastiques. Ces droits réunis à la couronne rendirent les rois de Sicile papes chez eux; & ce pouvoir, que tous les princes ont tenté de s'assurer, le roi de Sicile en jouit seul.

* Quelques auteurs prétendent que Philippe s'accommoda depuis avec le pape Innocent III, moyennant le sacrifice de quelques pays qui relevoient de l'Empire. Cet arrangement donna lieu, dit-on, au Népotisme, c'est-à-dire, qu'il fit naître aux papes le desir ambitieux d'élever leurs neveux. Innocent ne se contenta pas du duché de Spolette & de la Marche d'Ancône que Philippe céda au saint siége. Il voulut encore que, dans le traité qu'il conclut avec cet empereur, il fût stipulé que son neveu épouseroit une fille de ce prince.

» préli-

» préliminaires ordinaires, nous vous don» nerons la couronne impériale. » Ce n'eût été rien encore pour Innocent, que de reconnoître son protégé. Il devoit, selon ses principes, susciter des ennemis à son concurrent. Philippe-Auguste, roi de France, s'étoit déclaré pour Philippe de Souabe. Le pape écrit à ce prince, pour lui faire changer de parti, & termine sa lettre par ces mots : » Il faut que Philippe perde l'Empire, ou » que je perde le Pontificat. »

[1204.]

On rapporte à cette année l'institution de l'ordre * militaire des chevaliers porte-glaives en Livonie, par Ison, évêque de Verden ou de Ferden.

* L'habit des chevaliers porte-glaives étoit un *manteau blanc* ; & leurs armes *deux épées de gueules en sautoir*, avec *une étoile de même couleur*. Les statuts de l'ordre obligeoient les chevaliers à entendre souvent la Messe ; à garder le célibat ; à mener une vie sobre, chaste & exempte de tous reproches ; à combatre les infidèles, & sur-tout à défendre les intérêts du saint siége. Pour récompense des services qu'ils s'engageoient à rendre en toute occasion à la cour de Rome, le pape cédoit à l'ordre l'entiere jouissance de tout ce qu'il pourroit conquérir par les armes sur les Payens du Nord.

[1207.]

Philippe donne à Thomas, comte de Savoye, l'investiture de toutes les terres & seigneuries qu'il possédoit déja par droit de succession, avec les villes & châteaux de Quières & de Tortone en Piémont, & le château de Modon, au pays de Vaud. Ce fait est constaté par la cérémonie des trois étendards, ou bannières, que l'on trouve avoir été mis entre les mains du comte Thomas, avec promesse, de la part de l'empereur, de défendre le comte envers & contre toutes sortes de personnes.

[1208.]

Otton IV étoit en Angleterre, lorsqu'il fut élu, pour la premiere fois, roi des Romains. Richard, roi d'Angleterre, son oncle maternel, après l'avoir comblé de richesses, lui conseilla de passer par la France, & de tâcher de mettre Philippe-Auguste dans ses interêts, avant de retourner en Allemagne. Otton suivit ce conseil, & se rendit à Poitiers où étoit alors la cour de France. Philippe aspiroit lui même à la couronne impériale. Il dit un jour à Otton : « J'apprends que vous » êtes appellé à l'Empire. »... Il est vrai, » répondit Otton; mais il en sera ce qu'il » plaira à Dieu ». Le roi répliqua : » Croyez-» vous, en vérité, que vous parveniez à

» cette dignité ? Pour moi, je doute fort
» que tous les Allemands approuvent la
» nomination que quelques seigneurs ont
» faite de votre personne ; & j'en suis tel-
» lement persuadé, que, si vous voulez
» seulement me laisser le choix de celui
» de vos chevaux de charge, qu'il me plaira
» de prendre, je consens, si vous êtes
» empereur, que vous ayez aussi le choix
» de trois de mes principales villes, j'en-
» tends de Paris, d'Etampes ou d'Orléans. »
Otton accepta la proposition ; & Philippe choisit, dans les cinquante chevaux qui portoient les richesses que lui avoit données le roi d'Angleterre, celui qui lui convint le plus avec sa charge.

Dix ans après, Otton monta sur le thrône impérial, & demanda à Philippe-Auguste, que, suivant leur gageure, il eût à lui remettre la ville de Paris. Philippe trouva le compliment un peu dur, & se rejetta sur ce que les circonstances avoient changé depuis la gageure. Quoi qu'il en soit, cette plaisanterie fut la source de beaucoup de troubles dans la suite.

L'empereur Philippe I meurt à Bamberg, assassiné par le comte Otton, palatin de Baviere.

Ce prince disoit « qu'il ne falloit pas
» avoir honte de changer une chose qu'on
» avoit mal commencée. »



OTTON IV, *vingt-cinquieme Empereur*.

[1209.]

OTTON IV, déja roi des Romains, avoit de la valeur & des partisans dans l'Allemagne. Il épouse Béatrix, fille de l'empereur Philippe, à dessein d'en grossir le nombre. Il poursuit la vengeance de son beau-pere, sur le palatin de Baviere, qui, mis au ban de l'Empire, est bientôt assassiné lui-même.

[1214.]

L'empereur Otton se ligue avec le roi d'Angleterre contre la France. Les deux alliés perdent la fameuse bataille de Bovines *. On dit que Philippe-Auguste ne perdit qu'un seul chevalier **, & que les Allemands laisserent trente mille hommes sur la place.

* On peut consulter les Anecdotes Françoises, touchant cette bataille.

** Si l'on ne se rappelloit pas quelle étoit l'armure des chevaliers dans ce siécle, on ne pourroit assez s'étonner que tandis qu'on fait perdre aux Allemands trente mille hommes, les

La perte de la bataille de Bovinés porta le coup mortel à l'empereur Otton. Tous les seigneurs Allemands se rangerent

---

François n'en laissent qu'un seul sur le champ de Bovines.

Les chevaliers portoient alors une cuirasse, des botines, des genouillères, des brassarts, des cuissarts & une casaque; & cette armure complette étoit de fer. On mettoit par-dessus la cuirasse une chemise de maille, appellé *haubert*, du mot *albus*. Sur cette cotte de maille, on voyoit les armoiries du chevalier, brodées au milieu d'une pièce d'étoffe. Le nom d'*armoiries* vient de ce qu'elles étoient peintes sur les armes. Les seuls chevaliers avoient droit de porter le haubert. Cet ornement défensif n'étoit pas permis aux écuyers dont le casque ne pouvoit être fermé, & qui ne portoient ni brassarts ni cuissarts. De cette interdiction, les écuyers tiroient un avantage réel, celui de pouvoir monter plus légèrement à cheval. Leur soin, dans la mêlée, étoit d'aider à relever les chevaliers qui souvent se trouvoient jettés à terre, & qui, sans secours, accablés sous le poids de leurs armes, n'auroient pu remonter sur leurs chevaux. Cette armure de fer les rendoit, en quelque façon, invulnérables. Cependant, en levant la visiere de son casque, le chevalier étoit quelquefois blessé. Il pouvoit l'être dans le flanc, au défaut de la cuirasse, sous les aisselles en levant les bras, ou lorsque, se trouvant abbatu, on levoit sa cotte de maille. La cavalerie, tirée des communes, étoit moins pesamment armée. L'infanterie, pour armes, portoit à son choix l'épée, la flèche, la massue & la fronde.

à l'envi sous les drapeaux de Frédéric II, son compétiteur. Ce fut à cette occasion, & parce que l'abbé de S. Gall & la noblesse du pays avoient été les premiers à le recevoir, que Frédéric institua un ordre de chevalerie, qu'il fit appeller *Ours* ou *S. Gall.* Il le mit sous la protection de S. Urse, dit-on, capitaine de la légion Thébaine, martyrisé à Soleure. Il donna aux chevaliers des colliers & des chaînes d'or, au bout desquels pendoit un ours d'or émaillé de noir; & il voulut que cet ordre à l'avenir fût conféré par l'abbé de S. Gall.

[1218.]

Immédiatement après la victoire de Bovines, Frédéric se fait reconnoître empereur par toute l'Allemagne. Les seules villes d'Italie tenoient encore pour Otton, qui n'en étoit pas moins abandonné de tout le monde, & qui se trouvoit réduit à faire pénitence. Mais, étant mort, le 15 de Mai de cette année, près de Brunswick, Frédéric se voit seul en possession du titre d'Empereur, comme il l'étoit déja de la puissance impériale.



FRÉDÉRIC II, *vingt-sixieme Empereur.*

[1219.]

NOUS avons remarqué, ci-dessus, que la diète se tenoit en plein champ. L'empereur Frédéric en assemble une à Francfort, dans laquelle il a le pouvoir de faire élire roi des Romains, son fils Henri, seulement âgé de neuf ans. La coutume de tenir les diètes en plein champ, ne s'est pas conservée: elle ne subsiste plus que chez les Polonois, lors de l'élection de leurs rois.

Dans ce tems qu'on peut nommer un tems de barbarie, les usages les plus ridicules étoient établis. Les seigneurs avoient imaginé le droit de cuissage, de markette, de prélibation; c'étoit de coucher, la premiere nuit des nôces, avec les nouvelles mariées, leurs vassales roturieres. Quelques évêques & des abbés eurent ce droit, & le faisoient payer.

[1226.]

Entre les sanglans reproches que l'empereur Frédéric II faisoit à la cour de Rome, celui qui, sans doute, devoit lui être le plus

sensible, étoit de ne rien faire qu'à prix d'argent. Le pape répondoit que l'Eglise Romaine étoit pauvre, & chargée de dépenses énormes & nécessaires, & que, dans les pressans besoins où il se trouvoit, il ne pouvoit s'adresser qu'aux fideles, pour en obtenir des secours. Mais les moyens, qu'il proposoit, étoient tous onéreux pour les peuples; & le choix en étoit difficile. Le pape, au lieu d'argent, demande enfin qu'on lui accorde deux prébendes dans chaque église cathédrale, & dans chaque monastere deux places de moines. C'étoit s'assurer un revenu immense. Frédéric fait dire au pape, qu'il concourra volontiers à faire réussir cet expédient, si tous les princes Chrétiens veulent se joindre à lui. Il étoit bien persuadé que la France & l'Angleterre rejetteroient cette demande exorbitante.

[1227.]

Le pape Honorius III venoit de mourir, & le cardinal Hugolin lui avoit succédé sous le nom de Grégoire IX. Il écrit à l'empereur, pour lui faire part de son installation, & pour le presser de remplir ses engagemens au sujet de la délivrance de la Terre-sainte. Quelques phrases de sa lettre donneront une idée de l'éloquence de ce siécle. » Le Seigneur vous a mis au monde comme

» un chérubin armé d'un glaive tournoyant, » pour montrer à ceux qui s'égarent le che- » min de l'arbre de vie. Considérant en » vous la raison illuminée par le don de l'in- » telligence naturelle, & l'imagination nette » pour la compréhension des choses sensi- » bles, on voit manifestement en vous une » vertu motrice, pour distinguer ce qui est » convenable, de ce qui ne l'est pas, & » une vertu compréhensible, par laquelle » vous pouvez facilement obtenir ce qui est » licite & convenable. » Après cet incompréhensible début, le saint Pere creuse son imagination, pour chercher dans les ornemens impériaux des relations avec la croisade. Tout est pour lui un mystere qu'il s'efforce d'expliquer; & cette explication n'a rien de clair, malgré les peines que se sont données les commentateurs pour y trouver quelque chose de raisonnable. Tel est ordinairement le succès du travail de ces prétendus sçavans. Ils embrouillent au lieu d'éclaircir.

[1229.]

Malgré la lettre précédente & les feintes amitiés du pape Grégoire IX, l'empereur Frédéric restoit toujours excommunié. Grégoire, en sollicitant son départ pour la Terre-sainte, ne vouloit qu'éloigner un dangereux ennemi. Frédéric part, sans doute après

avoir conclu un traité avec le Soudan d'Egypte. Il arrive à Jérusalem; & les saints lieux lui sont remis avec quelques districts, à condition que les mosquées de Jérusalem subsisteront, & qu'il y aura toujours dans la ville un gouverneur ou juge nommé par le Soudan. Frédéric veut se faire couronner dans l'église du saint Sépulcre; mais aucun évêque n'ose faire cette cérémonie. Il prend la couronne, & se la pose lui-même sur la tête. Cet empereur, qui venoit d'arracher le saint Sépulcre des mains des infideles, étoit toujours excommunié; & le patriarche de Jérusalem avoit défendu qu'on célébrat le service divin devant lui. Les papes cependant, & nommément Grégoire IX, prodiguoient les indulgences & les absolutions à ceux qui feroient seulement le voyage de la Terre-sainte. Quel contraste!

[1230.]

Tandis que Frédéric soutenoit en Syrie la cause de la religion, Grégoire IX avoit fait révolter le jeune Henri, roi des Romains contre ce prince, son souverain & son pere. Frédéric ayant fait politiquement sa paix avec le pape, consent à oublier le crime de son fils. Il le fait venir en sa présence, & lui dit d'un air de bonté: « Je » vous pardonne, & je souhaite de pouvoir

» aussi aisément perdre le souvenir des inju-
» res que j'ai reçues de vous, que vous ou-
» blierez la grace que je vous fais. »

[1235.]

L'empereur ne s'étoit point trompé. Le jeune Henri se révolte de nouveau. Frédéric vole pour assoupir cette sédition. A son approche, le roi des Romains est abandonné de tous ses partisans, & forcé de se sauver dans une forteresse. De cet asyle, il écrit à son pere, pour obtenir un nouveau pardon; mais l'empereur ne veut le recevoir en grace, qu'à condition que la forteresse lui sera remise. Henri refuse d'obéir; mais, absolument dénué de tout secours, il est contraint de venir embrasser en suppliant les genoux de son pere. Frédéric le fait arrêter; il assemble une diète; il y présente les lettres originales de son fils; il y prouve une horrible conspiration contre lui & contre l'empire, & conclut à ôter à ce prince la couronne de roi des Romains, & à le déclarer inhabile à posséder un jour l'Empire. La sentence prononcée, le prince est conduit à Worms, pour y rester enfermé le reste de ses jours. Il mourut cinq ans après.

[1237.]

Frédéric II bat les Hongrois. Il fonde la

célèbre université de Vienne, & fait élire roi des Romains, son fils Conrad.

[1239.]

Jamais haine ne fut plus vive que celle qui divisa l'Empire & le Sacerdoce, sous Grégoire IX, & Frédéric II. Le pape comparoit l'empereur à la bête pleine de noms de blasphêmes, dont il est parlé dans l'Apocalypse. Il l'accusoit publiquement d'avoir dit que le monde avoit été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jesus-Christ & Mahomet. L'empereur repliquoit par des injures atroces. Il l'appelloit le *grand Dragon* qui a séduit l'univers, l'*Antechrist*, un autre *Balaam*, & un *Prince de ténèbres*. Cependant, si l'on s'en rapporte aux protestations de ces deux princes, ils agissoient l'un & l'autre sans passion.

[1243.]

Frédéric est délivré, cette année, d'un ennemi redoutable par la mort de Grégoire IX. Les cardinaux élevent au pontificat Sinibale de Fiesque, Génois, qui prend le nom d'*Innocent*. L'empereur, apprenant cette élection, dit à ses courtisans : « Le cardinal » de Fiesque étoit mon ami, & le pape In» nocent IV sera peut-être mon ennemi. » Ce prince ne se trompa point dans sa conjecture.

[1245.]

Dans un concile tenu à Lyon, Innocent IV excommunie Frédéric; le déclare déchu de l'Empire, & ordonne aux électeurs d'élire un autre empereur. Frédéric reçoit cette étrange nouvelle à Turin. Il se fait sur le champ apporter la couronne impériale; &, se la posant sur la tête: « La » voilà dit-il. Innocent ne me l'a pas encore » ôtée, ni ne me l'ôtera, qu'il n'en coûte » bien du sang. Nous verrons comment ses » amis & lui s'en trouveront. »

[1246.]

Quelques évêques assemblés à Wurtzbourg, à l'instigation du pape, élisent pour empereur Henri, landgrave de Thuringe. Il fut appellé le *Roi des Prêtres*, parce qu'en effet les seigneurs de l'Empire ne voulurent point concourir à cette élection, & que, dans cette prétendue diète, il ne se trouva que des ecclésiastiques.

On voit, cette année, un légat du pape dans la ville de Cologne, nommer empereur Guillaume comte de Hollande. Le sang coule de toutes parts en Allemagne. Les villes sont pillées & ravagées, & les peuples deviennent les victimes infortunées des démêlés des grands.

[1250.]

Enfin Frédéric, cet empereur si redoutable & si persécuté, meurt le 17 de Décembre, sans qu'on sçache le genre de sa mort. Plusieurs auteurs soupçonnent qu'il fut empoisonné par son chancelier Des Vignes; mais, comme ils n'en apportent aucune preuve convaincante, il est permis de révoquer ce fait en doute. Toutefois l'Histoire nous apprend que, vers ce tems, Des Vignes eut les yeux crevés, & qu'il fut jetté dans un cachot. Mais ne pourroit-on pas conjecturer que cette punition fut la suite de quelque intrigue politique? Et d'ailleurs on prétend que Frédéric, à sa mort, se repentit du traitement qu'il avoit fait à son chancelier. Pourquoi vouloir toujours que les princes meurent de poison? & pourquoi chercher dans leurs amis les auteurs de ce forfait?

L'affreux livre *Des trois Imposteurs* est attribué à ce chancellier Des Vignes, qui d'ailleurs fut un grand homme, & fit revivre les loix en Italie.

L'empereur Frédéric II fut le premier qui joignit à ses titres celui de roi de Jérusalem. Il avoit épousé Yolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, & força son

beau-pere à lui céder ce royaume. C'est-là l'origine du titre de Roi de Jérusalem, qu'ont porté depuis les rois de Sicile. Ils en ont pris les armes, qui sont *d'argent à une croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisettes*. Ce titre de Roi de Jérusalem, & les croix qu'on appelle *de Lorraine*, ne sont entrés dans la maison de Lorraine, qn'après que René d'Anjou, duc de Bar, eut épousé Isabeau, fille & héritiere de Charles I, duc de Lorraine, qui se portoit alors pour roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem.





INTERRÈGNE.

[1251.]

LES plus célèbres auteurs Allemands ne veulent regarder le tems écoulé, depuis 1251, jusqu'à l'année 1273, que comme un long interrègne. Ils ne comptent pas au rang de leurs empereurs Conrad IV, fils de Frédéric II, quoiqu'il ait été deux fois couronné roi des Romains. Ils rejettent aussi Guillaume, comte de Hollande, élu par quelques évêques dans Cologne. Conformons-nous à leur décision, quoique bientôt nous verrons Guillaume faire des actes authentiques d'empereur élu & jouissant de toute la plénitude de ses droits.

Un auteur Brandebourgeois rapporte bien gravement que le prince Otton de Brandebourg, ayant été excommunié par l'archevêque de Magdebourg, pour des raisons assez frivoles, se moqua des censures de l'Eglise, mais qu'il fut bien attrapé, lorsqu'il vit des chiens affamés ne vouloir point toucher aux viandes qui sortoient de dessus sa table. Il ne tarda pas, dit-il, à rentrer en lui-même.

Le

Le même auteur, entre une foule de miracles, cite le sang de Bélitz, alors fort renommé. Voici le fait : « Une cabaretiere de cette ville vola une Hostie consacrée, & l'enterra sous un tonneau dans sa cave, pour obtenir un meilleur débit de sa bière. Elle en eut des remords, & déclara son crime au curé, qui vint processionnellement déterrer l'Hostie. En enfonçant la pelle dans la terre, on vit bouillonner du sang ; & tout le monde cria au miracle. L'imposture étoit grossiere ; & l'on sçut que c'étoit du sang de bœuf, que la cabaretiere y avoit répandu. Le peuple le vit ; le sçut, & n'en fut pas moins superstitieux. »

[1252.]

On rencontre, dans l'Histoire, des faits singuliers, qui prouvent combien tous les droits ont été long-tems incertains, & les limites confondues. Une comtesse de Flandres & du Hainault a une guerre avec Jean d'Avesnes, son fils, d'un premier lit, pour le droit de succession de ce même fils sur les Etats de sa mere. On prend S. Louis pour arbitre. Le roi de France adjuge le Hainault à d'Avesnes, & la Flandre au fils du second lit. C'est au sujet de ce jugement que Jean d'Avesnes dit à S. Louis : »Vous me donnez le Hainault, qui ne re-

» leve pas de vous, mais de l'évêque de » Liége, & est arriere-fief de l'Empire; » & vous m'ôtez la Flandre qui releve » de vous. »

[1253.]

Guillaume de Hollande, que les auteurs ne veulent pas reconnoître pour roi des Romains, met la comtesse de Flandres au ban de l'Empire. Il donne à Jean & à Otton de Brandebourg l'expectative des fiefs de l'Empire en Saxe. Il accorde à Thomas de Savoye la ville & le pont de Turin; la ville & le pont de Montcallier, d'autres fiefs & châteaux; le droit de battre monnoie, d'imposer des tributs, &c. à la réserve des hommages, des marquisats de Montferrat & de Saluces, qui doivent toujours dépendre immédiatement de l'Empire.

L'Allemagne ignoroit alors ce que c'étoit que commerce. Livrée à elle-même, & sans gouvernemens décidé, elle voyoit ses nobles sans discipline, & ses peuples sans industrie. Mayence, Worms, Spire, Francfort, Bingen & Oppenheim se liguent ensemble contre les seigneurs qui infestent les rivieres & les grands chemins. Cette ligue, bien plus intéressante que beaucoup qui se sont faites, devient bientôt puissante. Pour y entrer, il falloit

supprimer ses comptoirs, & les impôts injustes, qu'on levoit sur les marchands. C'est-ce que font le comte Palatin, les archevêques de Cologne & de Trèves, les évêques de Strasbourg, de Metz & de Basle. Soixante & dix villes, ou bourgs, entrent dans cette association. La confiance se rétablit; le commerce renaît au milieu de l'anarchie; & quelques marchands soutiennent l'Empire, tandis que les divisions des seigneurs, & les querelles des empereurs & des papes l'approchent de sa ruine.

[1256..57.]

Les deux empereurs, ou concurrens à l'Empire, Conrad IV, & Guillaume, comte de Hollande, étoient morts; & l'Allemagne, épuisée, soupiroit après un Souverain. Deux factions veulent lui donner un maître: l'une élit Alphonse X, roi de Castille; l'autre, Richard, frere du roi d'Angleterre.

[1263 & suiv.]

L'empereur Frédéric II avoit été tout à la fois l'empereur, le vassal & l'ennemi déclaré des pontifes de Rome. Il leur rendoit hommage-lige, pour les royaumes de Naples & de Sicile. Conrad IV, son fils & son successeur, ayant, à ce qu'on pré-

tend, été empoisonné, l'an 1254, par Mainfroi, batard de Frédéric, ce dernier s'empare de Naples & de Sicile, qui, de droit, appartenoient à Conradin, fils de Conrad, & petit-fils de Frédéric II. Le pape avoit cette famille en horreur. Il offre cet héritage à Charles, comte d'Anjou, frere de S. Louis. Charles part avec de l'argent & des troupes; se fait couronner à Rome; livre bataille à Mainfroi dans les plaines de Bénevent, & est assez heureux pour que Mainfroi soit tué en combattant.

Pendant qu'on lui ravissoit la couronne de Naples, le jeune Conradin étoit en Allemagne. Il n'avoit que quinze ans. Il part avec le jeune duc d'Autriche, son cousin, & se rend en Italie, suivi d'une armée qui brûle de soutenir ses droits. Depuis long-tems on n'avoit vu une guerre entreprise pour une cause si juste; mais les droits n'assurent pas les succès. Conradin, excommunié comme son pere & son grand-pere, arrive à Rome où il est reçu par le peuple, avec les plus grandes démonstrations d'allégresse. Il conduit ses troupes dans la Pouille; livre bataille à Charles d'Anjou; est défait, & pris avec le duc d'Autriche. Un héros auroit adouci les fers de ces jeunes guerriers : il auroit honoré leur valeur. Charles d'Anjou fait instruire leur procès, & les livre aux bour-

reaux, comme de vils scélérats. La sentence portoit qu'ils n'étoient condamnés à mort, que pour avoir tiré l'épée contre l'Eglise; sentence inique, & premier exemple d'un Souverain jugé juridiquement, & exécuté par la main d'un bourreau! On dit qu'avant de se porter à cette horrible cruauté, Charles d'Anjou s'adressa au pape pour avoir son avis, & que Clément IV lui répondit par ces mots: « *CONRADI vita, CAROLI mors.* La vie de » *Conradin* est la mort de *Charles.* » Le comte d'Anjou étoit bien assuré de la décision du pape.

[1272.]

C'est à ce tems qu'il faut rapporter l'origine de la confraternité héréditaire, si célébre parmi les princes Allemands. Lorsque deux princes s'unissent par une confraternité héréditaire, ils affectent mutuellement, tant à eux qu'à leurs descendans mâles & légitimes, la succession de celui dont la race finit la premiere, ou qui se continue par les filles. Les propriétaires actuels ne se réservent que la liberté de disposer, par testament, de leurs meubles, jusqu'à la concurrence d'une somme déterminée. Cette convention irrévocable est fondée sur une espece de droit public &

militaire : elle ſoutient la puiſſance des familles ; elle empêche que les fiefs ne paſſent à l'Empire, ou dans des mains étrangeres. Il faut, pour l'aſſurer, obtenir le conſentement & la confirmation de l'empereur, des Etats de l'Empire, & des trois ordres des provinces dans leſquelles ces fiefs ſont ſitués. Par le moyen de ces confraternités héréditaires, aucun fief d'Allemagne n'eſt ſans héritiers. Le plus ancien de ces pactes eſt celui des maiſons de Saxe & de Heſſe, contracté ſous Frédéric II, confirmé par Rodolphe I, Charles IV, Sigiſmond, & Mathias qui autoriſa la maiſon de Brandebourg à entrer dans cette ſucceſſion mutuelle.

Rempliſſons l'eſpace de ce long interrègne par les heureux établiſſemens qui naquirent du ſein de la diſcorde. L'Empire ſans chef, les loix ſans force, on ne pouvoit pourvoir à ſa ſûreté qu'à main armée. Quelques ſeigneurs, & pluſieurs villes établirent les *auſtrégues*. C'étoient des juges arbitraires, auxquels on donnoit le pouvoir de connoître, en premiere inſtance, des procès que les ſeigneurs avoient entr'eux, ou contre leurs vaſſaux & les villes franches. L'autorité de ces juges duroit ſeulement ſix mois, au bout duquel tems, ſix autres étoient choiſis. Ce tribu-

nal ſubſiſta juſqu'au règne de Maximilien I, & fut alors réuni à la juriſdiction de l'Empire.

On voit auſſi avec plaiſir, pendant ces jours malheureux, des princes amis de la juſtice & de la paix, des villes libres raſſembler en corps les loix de leurs Etats. Les principales ſont celles de Magdebourg, de Saxe & de Souabe.





RODOLPHE I, premier Empereur de la Maiſon d'Autriche, *vingt-ſeptieme Empereur.*

[1273.]

IL falloit un chef à l'Empire plongé depuis long-tems dans une horrible anarchie. Les électeurs s'aſſemblent à Francfort ; &, ne pouvant s'accorder ſur le choix, ils s'en rapportent à Louis le Sévere, duc de Baviere, comte palatin, qui nomme Rodolphe comte de Habſbourg.

L'empereur Frédéric II avoit tenu ce jeune comte ſur les fonts de baptême, & l'avoit fait élever à ſa cour. On prétend que ce prince, ayant remarqué qu'un célébre aſtrologue rendoit au jeune Rodolphe plus de reſpect qu'aux autres courtiſans, lui en demanda la raiſon, & que cet aſtrologue lui répondit qu'il avoit cette vénération pour le comte, parce que Dieu le deſtinoit à l'Empire. Cette réplique indiſpoſa, dit-on, Frédéric contre Rodolphe, qui, lorſqu'il fut en état de porter les armes, offrit ſes ſervices à Otto-

care, roi de Bohême, & devint grand-maréchal de sa cour & général de sa cavalerie. Pendant l'anarchie, les troubles de l'Empire le rappellerent en Allemagne, pour y défendre ses fiefs contre des voisins ambitieux. Le pere de Rodolphe étoit Albert, comte de Habsbourg; sa mere étoit Hedwige, comtesse de Kibourg; mais, sans entrer dans un long détail sur l'antiquité de sa maison, il suffit de dire que Rodolphe descendoit des anciens comtes d'Alsace, & que son origine étoit commune avec celle des anciennes maisons de Lorraine & d'Egesheim.

Rodolphe se rend à Aix-la-Chapelle, pour y être sacré. Sur la fin de la cérémonie, le nouvel empereur demande que, suivant l'usage, les princes lui jurent foi & hommage. Le sceptre impérial ne se trouve point. Il étoit absolument nécessaire pour que l'empereur pût recevoir le serment de fidélité, & donner l'investiture des fiefs. Rodolphe, sans s'étonner, se leve; prend le crucifix sur l'autel, & dit à haute voix : « Ce signe qui a sauvé le » monde, me tiendra lieu du sceptre. » Les seigneurs, pleins de confusion, ne font plus de difficulté. Ils rendent l'hommage accoutumé, & reçoivent l'investiture de leurs fiefs par le crucifix.

[1275.]

Rodolphe s'applique à rétablir la paix & la sûreté dans l'Empire. Le nombre des brigands & des voleurs étoit infini. Un comte Hongrois pilloit & massacroit lui-même dans les grands chemins. Pour un citoyen coupable, l'empereur ne veut pas porter la guerre dans un pays. Il mande le comte, & lui jure, foi d'empereur, qu'il ne lui sera fait aucun mal. Le Hongrois obéit, quoiqu'avec crainte. Rodolphe le reçoit avec bonté : il le fait manger à sa table, & boire dans son verre. Au milieu du repas, le comte se leve & s'écrie : » Je ne doute plus que je ne sois en sû- » reté, puisque j'ai bu avec le plus hon- » nête homme du monde.» Ce témoignage, qu'un brigand rendoit à la probité de l'empereur, flatta ce prince. Il se contenta de lui représenter avec douceur toute l'indignité de sa conduite. Le comte, les larmes aux yeux, jura qu'il se corrigeroit; & il se corrigea en effet.

Frédéric II, dans le dessein d'établir le siége impérial dans Rome, avoit souvent négligé l'Allemagne. Rodolphe, pour établir sa puissance dans l'Empire, ne jette que des regards indifférens sur l'Italie. Il va trouver le pape à Lausanne. Il accorde la li-

berté des élections des évêques ; renonce à l'usage abusif de s'emparer des biens des prélats, après leur mort. Il permet les appellations au saint siége, & promet de faire restituer tout ce que ses prédécesseurs, ou leurs vassaux, ont enlevé du patrimoine de S. Pierre. Les premiers articles privoient Rodolphe de droits bien précieux à sa couronne ; mais cette derniere promesse passoit sa puissance ; &, pour l'effectuer, il auroit fallu être maître en Italie. Les possesseurs de ces biens ne se les seroient pas vus arracher impunément.

Ottocare, roi de Bohême, refuse de faire hommage à Rodolphe. Il prétend que son élection n'est pas légitime. L'empereur le fait citer à la diète d'Augsbourg. Ottocare dédaigne de s'y rendre. « Je ne dois » rien à Rodolphe, dit-il fièrement : il » fut autrefois mon domestique, & je lui » ai payé ses gages. »

[1276.]

La guerre s'allume entre l'empereur & le roi de Bohême. L'armée d'Ottocare, embarrassée dans les différens bras du Danube, alloit manquer de vivres & de fourrages. Il fallut céder aux circonstances, &, pour se tirer de ce pas difficile, consentir à rendre cet hommage si long-tems

refusé. On convient que cette cérémonie se fera, au milieu du Danube, dans l'isle de Camberg, & sous un pavillon fermé. Rodolphe, pour épargner de la confusion à son ennemi, proteste qu'il n'entrera sous cette tente, que les seuls officiers nécessaires. Les deux armées bordoient les deux côtés du fleuve. Ottocare & sa suite étoient vêtus superbement. Rodolphe, & la sienne l'étoient avec la plus grande simplicité *. Le roi de Bohême s'agenouille : il prononce le serment. Dans l'instant même, les courtines de la tente tombent, & laissent voir aux deux armées Ottocare à genoux devant Rodolphe, & prosterné aux pieds de celui qui avoit été à son service. Le superbe roi de Bohême en frémit de rage, & n'épargna rien, dans la suite, pour se venger de cet affront.

---

* Comme les courtisans de Rodolphe pressoient ce prince de se vêtir de ses ornemens impériaux pour recevoir le serment du roi son vassal, il leur dit : « Je n'en ferai rien. Le roi de Bohême » s'est souvent moqué de mon habit gris; & maintenant mon habit gris fera retomber la raillerie » sur lui. Pour vous autres, armez vous : montez » vos plus beaux chevaux, & mettez vous dans » le même équipage que vous feriez un jour de » bataille. Faites voir aux étrangers l'éclat de vos » armes Allemandes & non celui de vos habits; » cela sera plus digne de moi & de vous, que » toutes ces vaines parures. »

[1277.]

On raconte que la reine * Cunegonde, pour exciter Ottocare, ſon époux, à la vengeance, ne lui faiſoit couvrir que la moitié de ſa table, parce qu'ayant été forcé de céder à Rodolphe l'Autriche, la Stirie & la Carniole, il ne lui reſtoit que la moitié de ſes Etats.

[1278.]

L'empereur renouvelle les priviléges des Friſons, & leur permet d'élire un Podeſtat. Ce Podeſtat avoit le droit de créer des chevaliers, en leur donnant, ſuivant l'uſage de ce tems, un ſoufflet, lorſqu'il leur mettoit l'épée au côté, & en les obligeant de s'armer à la Françoiſe. Charlemagne, qui leur avoit accordé cette prérogative, étoit perſuadé que, lorſque les Friſons, qui étoient grands & robuſtes, porteroient des armes commodes, ils ſeroient au-deſſus des autres nations. Le Podeſtat devoit auſſi donner aux chevaliers un bouclier, avec une

---

* Il eſt certain qu'Ottocare recommença la guerre, cette année, & qu'il fut tué dans une bataille. Rodolphe laiſſa le royaume de Bohême à ſon jeune fils Wenceſlas, & lui donna pour tuteur le marquis de Brandebourg.

couronne impériale, & leur faire couper les cheveux jusqu'aux oreilles. C'étoient les marques de la liberté que l'empereur leur avoit accordée.

[1279.]

Le pape, en reconnoissance de la facilité avec laquelle Rodolphe avoit abandonné tant de droits sur l'Italie, veut retirer à Charles d'Anjou, roi de Sicile, le vicariat de l'Empire en Toscane, & le vain titre de premier Sénateur de Rome, qu'il avoit eu de la peine à lui accorder. On prétend que, dans cette occasion, Nicolas III n'écoutoit que son ressentiment contre Charles, qui avoit refusé avec hauteur de donner en mariage à Berthold des Ursins, neveu du pape, une des filles du prince de Salerne. « Le pontife a » les pieds rouges, disoit Charles, mais » cela ne suffit pas pour prétendre à une » alliance avec la maison de France. » Cependant la situation de l'empereur en Italie étoit, dans ce tems, si l'on en croit un auteur Italien, « semblable à celle d'un » marchand qui a fait banqueroutte, & » dont d'autres marchands partagent les » effets. »

[1283.]

Un des plus grands avantages que Ro-

dolphe tira de son élévation à l'Empire, fut d'établir sa famille, & d'en assurer la grandeur. Il donna à son gendre, le comte du Tirol, l'investiture du duché de Carinthie, & de la Marche Trévisane. Le comte, après avoir prêté le serment de fidélité, partit pour prendre possession de son duché, & fut obligé d'observer les cérémonies usitées dans ce pays, & inouïes par-tout ailleurs *.

---

* Dans une belle & longue vallée, & fort proche de la petite ville de S. Weit en Carinthie, on voit quelques restes d'un ancien bourg, dont le nom est perdu pour la postérité. Près delà, dans une prairie, est une pièce de marbre debout. Un paysan, à la famille duquel ce droit héréditaire est attaché, monte sur cette pierre. On voit à sa droite un bœuf noir & maigre, & à sa gauche une jument décharnée; une foule de paysans est autour de lui. Du bout opposé de la prairie, le prince s'avance, avec toute sa cour & ses principaux officiers. On porte devant lui l'étendard du duché. Le comte de Goritz, maréchal de sa cour, ouvre la marche, & se fait précéder par douze petits étendards; viennent ensuite les corps des magistrats, & enfin le prince vêtu en paysan, un bâton à la main, & ayant tout l'accoutrement d'un pâtre.

Aussi-tôt que le paysan, qui est monté sur le marbre, apperçoit tout ce monde, il demande en langue Esclavonne: « Qui est-ce que je vois » venir avec une suite si superbe? On lui répond: » C'est le prince du pays. Est-ce un juge équitable,

[1284.]

On voit paroître, cette année, un imposteur, nommé *Tilon Colup*, qui se faisoit

---

» replique le paysan, cherchant le salut de la
» patrie ? Est-il de condition libre ? Mérite-t-il
» d'être honoré ? Est-il observateur & défenseur
» de la Religion Catholique ? On lui répond qu'il
» l'est & qu'il le sera. Je demande, ajoûte le
» paysan, par quel droit il vient m'ôter cette
» place ? Alors le compte de Goritz lui dit : On
» achete de toi ce bien soixante deniers ; ces bêtes
» seront à toi, en lui montrant le bœuf & la
» jument. L'on te donnera les habits que le prince
» vient de quitter ; & ta maison sera libre &
» exempte d'impôts. » Ce colloque fini, le prince s'avance ; le paysan lui donne uu petit soufflet ; lui recommande d'être bon juge ; se leve ; lui cède sa place, & emmene avec lui le bœuf & la jument.

Lorsque le prince a pris sur la pierre la place du paysan, il tire son épée, en frappe l'air de plusieurs côtés, & promet au peuple assemblé de rendre la justice avec intégrité. On le conduit ensuite à l'église. C'est une chapelle, dans une chambre assez proche, dédiée à la sainte Vierge, & que de vieilles chroniques laissent croire avoir été le siége d'un évêque du pays. La messe dite, le prince se dépouille de son habit de paysan, & reprend les siens. Il dîne en public, & traite splendidement tous ses officiers. Le repas achevé, il revient à la prairie avec son cortége, s'assied ; juge quelques procès, & reçoit l'hommage des fiefs vacans.

passer

passer pour l'Empereur Frédéric II. Ce fourbe avoit beaucoup de ressemblance avec ce prince, dont il avoit été le domestique. Une mémoire heureuse lui rendoit toujours présentes toutes les actions de la vie de Frédéric, ses voyages, ses guerres, ses diverses aventures. Le Roman, que débitoit Tilon Colup, étoit assez bien tissu. Il se montroit en Allemagne, trente-quatre ans, ou environ, après la mort de Frédéric II, qui pour lors auroit eu quatre-vingt-dix ans; & le fourbe se donnoit cet âge. Il disoit que, s'étant apperçu que ses meilleurs amis, & ses plus chers confidens le trahissoient, & vouloient attenter à sa vie par le poison, il avoit pris la résolution de fuir & de s'ensevelir dans un monastere; que, pour exécuter ce dessein, il s'étoit rendu dans un château appellé *Florentine*, où deux domestiques affidés avoient répandu le bruit qu'il étoit tombé dangereusement malade; que ces mêmes amis, pour couronner leur projet, après avoir substitué dans son lit le corps d'un homme mort la veille, avoient déclaré son trépas, & que c'étoit ce corps que Conrad, son fils, avoit fait enterrer à Palerme, comme celui de l'empereur. Il ajoûtoit que, travesti au point de ne pouvoir être reconnu, il s'étoit rendu, sans danger, à la grande Chartreuse de Squillace en Calabre, où,

pour de l'argent & quelques diamans, il avoit été reçu frere *Oblat* *; mais que Charles d'Anjou, ayant eu la cruauté de livrer aux boureaux son petit-fils Conradin, dans la crainte d'être découvert, il s'étoit sauvé en Champagne, dans une autre Chartreuse située près de la ville de Langres, d'où enfin il étoit revenu en Allemagne.

L'apparition de cet imposteur séduisit d'abord le peuple avide de nouveautés, & toujours prêt à recevoir une fable avec plus d'enthousiasme, qu'une vérité constante. Soit haine contre Rodolphe, soit esprit de vengeance, ou intérêt politique, le marquis de Misnie & le landgrave de Thuringe s'engagerent de secourir Tilon Colup. Nuitz lui ouvrit ses portes; & de cette ville il prit la coupable résolution d'écrire à Rodolphe qu'il eût à se démettre de l'Empire. Toutes les villes, sur les bords du Rhin, se déclarerent en sa faveur; & l'on trouve même dans l'Histoire, qu'il osa convoquer une diète. Cette affaire

---

* Frere *oblat* signifioit une personne séculiere, qui, pour être reçue dans un monastere, lui donnoit ses biens; on l'appelloit autrement *donné*. La cérémonie, qu'on observoit à la réception des oblats, étoit de leur passer au cou la corde d'une des cloches; & pour marquer leur servitude, ils mettoient quelques deniers sur leur tête.

devenant plus sérieuse qu'on ne l'avoit imaginé d'abord, Rodolphe se hâte de lever des troupes. Il attaque le traître qui fuit à Wetzlar en Hesse; mais les habitans de cette ville ne voulant point s'exposer aux horreurs d'un siége, ils livrent à l'empereur le faux Frédéric, qui, dans les tourmens, confesse toutes ses impostures, & est condamné au feu.

[1286.]

Le pape pressoit l'empereur de venir se faire couronner à Rome; mais Rodolphe se soucioit peu de se rendre en Italie, & refusa toujours constamment d'entreprendre ce voyage. « Les couronnemens faits par » les papes, disoit-il, ont tous été funestes » à mes prédécesseurs. Les uns ne sont point » revenus en Allemagne; les autres ont cédé » par force à la cour de Rome leurs droits » les plus légitimes. » Rodolphe comparoit le pape au lion de la fable, lequel, feignant d'être malade, dévoroit tous les animaux qui lui rendoient visite. « Je vois bien, di» soit le renard, que tous les autres animaux » ont été rendre leurs devoirs au lion; mais » je ne vois pas qu'ils en soient revenus. » De même je sçais qu'un grand nombre » d'empereurs, de rois & de princes ont » fait le voyage de Rome; mais j'en con-

» nois peu qui en ſoient revenus avec hon-
» neur. »

[1287.]

Rodolphe, décidé à ne point ſe faire couronner à Rome, négocie un accommodement avec les principales villes d'Italie, & leur vend leur liberté * à un prix aſſez

* Il feroit curieux de pouvoir déterminer par des actes authentiques en quoi conſiſtoit cette liberté. L'empereur vendoit-il à ces villes ce droit ſi cher de la liberté ? ou bien n'étoit-ce qu'une confirmation de ce droit ? ces villes, par cette vente, ne relevoient-elles plus de l'Empire ? Il eſt apparent que, par cette liberté vendue, il faut entendre le droit de battre monnoie, d'avoir des troupes ſous le drapeau, de nommer des magiſtrats, & de ſe gouverner ſelon ſes loix municipales, tous droits, à quelques égards, déja accordés à ces villes par l'empereur Frédéric Barberouſſe. Ainſi l'on ne doit pas croire que l'Italie fût alors abſolument libre ; mais Rodolphe ne s'y montroit pas. Occupé en Allemagne, il ſembloit l'abandonner à elle même ; & cet abandon avoit l'air de l'indépendance. Les villes de Lombardie ne reconnoiſſoient preſque plus l'autorité de l'empereur, & refuſoient de prêter ſerment.

Il n'en étoit pas de même en Allemagne, où toutes les villes prêtoient ſerment. On les diſtinguoit en quatre claſſes ; *libres*, *impériales*, *ſujettes* & *mixtes*, libres, comme Aix-la-Chapelle, Metz, Augsbourg ; *impériales*, obligées

médiocre. Florence donne quarante mille ducats; Luques, douze mille; Gènes & Boulogne, chacune six mille. On ne voit pas que les autres villes ayent rien payé.

Bouchard, évêque de Metz, avoit un différend avec le duc de Lorraine; & l'on s'étoit déja battu, sans pouvoir le vuider. Ce prélat guerrier vient, à la tête d'une petite armée, recevoir de l'empereur l'investiture des fiefs de son évéché. Rodolphe veut l'engager à faire un accommodement avec le duc de Lorraine; mais Bouchard refuse d'y entendre, & part sur le champ, enseignes déployées, & au son des trompettes & des autres instrumens militaires. Comme il faisoit défiler ses troupes devant les fenêtres de l'empereur: « Vraiment, dit » ce prince, en le voyant passer, voilà un » évêque, qui ne s'étonne guère du bruit. »

[1290.]

On a déja vû que le grand principe de l'em-

---

de payer des impositions & des tributs: *sujettes*, qui relevoient immédiatement des princes, & médiatement de l'Empire; *mixtes* enfin, qui jouissoient de quelques droits impériaux, & qui relevoient des princes. Toutes ces villes n'avoient point un gouvernement uniforme. Dans Nuremberg, la noblesse avoit la suprême autorité: à Strasbourg, les citoyens donnoient des loix.

pereur Rodolphe étoit d'assurer des établissemens à sa famille. Il venoit de donner une de ses filles à Wenceslas, roi de Bohême : il en accorde une autre à Charles-Martel, petit-fils de Charles d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, que le pape, après la mort de Ladislas III, roi de Hongrie, avoit élevé sur ce thrône, qu'il regardoit comme un fief du saint siége. Rodolphe prétendoit bien que le royaume de Hongrie étoit fief* relevant de l'Empire; & il auroit souhaité en investir son fils Albert, auquel il venoit

* La Religion Chrétienne s'étant affermie, & les royaumes ayant pris une consistance assurée, on s'accoutuma à regarder le monde chrétien comme une immense république, dont l'empereur étoit le chef temporel. Plusieurs constitutions de l'Empire donnent à l'empereur le titre de Chef de la Chrétienté, & la bulle d'or, dont on parlera dans la suite, charge les électeurs d'élire, dans la personne de l'empereur *le chef temporel du monde chrétien*. Les princes, qui ont voulu prendre le titre de Roi, se sont souvent adressés aux empereurs. Othon III l'accorda à Boleslas, duc de Pologne. Cependant les papes, comme chefs spirituels du monde chrétien, ont long-tems revendiqué ce droit. Etienne, roi de Hongrie, ne fut roi que par la permission du saint siége; mais ses successeurs firent confirmer ce titre par les empereurs. Le titre de Chef temporel du Monde Chrétien n'existe plus que dans la bulle d'or.

de donner l'Autriche. Mais les Hongrois répugnoient à recevoir pour maître un prince puissant, qui pourroit, dans la suite, se rendre despotique, & penchoient pour Charles-Martel. Rodolphe sacrifia les intérêts de son fils, & souscrivit à la nomination de son gendre.

Henri l'illustre, marquis de Misnie, & comte palatin de Saxe, mort en 1288, n'avoit laissé qu'un fils, nommé *Frédéric-Clément*, né de Mathilde, son épouse, d'une noblesse inférieure à la sienne. Cette alliance, qu'on appelle aujourd'hui *mariage de la main gauche* *, & qui passe pour une

* En Allemagne, une fille de la haute noblesse acquiert le titre de Princesse par son mariage avec un prince. Mais une fille de la noblesse simple ne devient ni comtesse ni baronne, quoiqu'elle épouse un baron ou un comte. Pour réparer cette mésalliance, le mari doit aller trouver l'empereur, & lui demander pour sa femme les honneurs qui conviennent à son rang. Après avoir obtenu le consentement de l'empereur, il faut, suivant les jurisconsultes d'Allemagne, que la diète de l'Empire le ratifie. Alors les enfans, provenus de ce mariage, deviennent habiles à succéder aux dignités & aux fiefs de leur pere; & l'épouse du prince jouit des honneurs, des droits & des prérogatives attachés à la dignité de Princesse. On trouve des exemples remarquables de cet usage, au commencement du dix-huitieme sié-

mésalliance, obligea le marquis de recourir à l'empereur, & de lui demander pour sa femme & pour ses enfans les honneurs de la haute noblesse. Rodolphe les refusa, & promit seulement de légitimer Frédéric, pour succéder à ses fiefs; mais il donna à Albert II, gendre de ce prince, l'investiture du Palatinat de Saxe.

---

cle, dans les personnes de Jean Adolphe duc de Saxe-Weissenfels, Albert duc de Saxe-Cobourg, Guillaume-Georges, duc de Zell, & un prince d'Anhalt.

Lorsque les princes Allemands contractent ces sortes de mariage de la main gauche, ils stipulent, pour l'ordinaire, que l'épouse demeurera dans sa premiere condition, & que les enfans qui pourront naître de cette union, ne seront en droit de prétendre d'autre rang que celui de leur mere. On n'appelloit la femme que Rodolphe, duc de Lunebourg, avoit épousée de la main gauche, que *madame Rodolphine*. On ne voit point que Henri, landgrave de Thuringe, Ernest & Edouard le Fortuné, marquis de Bade & Frédéric-Louis électeur palatin, ayent élevé leurs épouses à la dignité de Princesse, en observant les formalités précédentes. Ces sortes de graces ne se poursuivent que lorsque les princes n'ont point d'héritiers de leur premier mariage avec une fille de la haute noblesse, ou lorsqu'ils n'ont aucun pacte de confraternité avec les grandes maisons de l'Empire, auxquels cas ils ne peuvent tirer leur nouvelle épouse de son rang de fille.

[1291.]

Deux députés d'une même ville s'étant présentés devant Rodolphe pour lui exposer les nécessités de leurs habitans, ce prince remarqua que l'un d'eux avoit les cheveux gris & la barbe noire, & que l'autre avoit les cheveux noirs & la barbe grise. Après les avoir écoutés sur leurs affaires, il leur demanda la raison de cette bigarrure. « Ma barbe, dit le premier, est deve» nue grise plutôt que mes cheveux, parce » que mon principal soin étant de conten» ter ma bouche, ce souci l'a fait grisonner. » L'autre dit : « J'ai apporté mes cheveux en » venant au monde, & ma barbe n'est ve» nue que quelques années après ; ainsi les » cheveux étant les aînés, il est raisonnable » qu'ils soient plutôt gris. »

Un riche marchand de Nuremberg vint un jour se plaindre à Rodolphe, qu'ayant donné à garder à son hôte sa bourse où il y avoit environ cent florins, & l'ayant voulu retirer, l'hôte avoit nié le dépôt, parce qu'il n'y avoit pas de témoins. Cet hôte étoit riche, un des premiers de la ville, & ne pouvoit être aisément convaincu. L'occasion seule étoit capable de le confondre. Un jour que les députés de Nuremberg se

présenterent à l'audience de l'empereur ; Rodolphe reconnut l'hôte parmi eux. Il s'approche de lui ; &, examinant sa parure : » Vous avez, lui dit-il, un assez beau cha-» peau ; troquons. » L'hôte avec joie présente aussi-tôt son chapeau, & reçoit celui de l'empereur. Rodolphe sort de la salle, sous quelque prétexte, & ordonne à un bourgeois qu'il rencontre d'aller, de la part de l'hôte, demander à sa femme, la bourse où étoit le dépot que le marchand avoit désigné, & de lui montrer le chapeau, pour preuve de sa mission. L'hôtesse, à ce signe, remet la bourse au bourgeois, qui la rapporte à l'empereur. Il rentre dans la salle, avec le marchand qu'il avoit fait appeller, & fait de nouveau plaider la cause à son tribunal. L'hôte infidele affirme encore avec serment qu'il n'a point la bourse. Rodolphe, indigné, la lui présente ; la remet au marchand, & condamne l'hôte à une grosse amende.

Rodolphe presse la diète de l'Empire de créer son fils Albert, roi des Romains. Les seigneurs Allemands prétextent, pour cause de leur refus, que Rodolphe n'est lui-même que roi des Romains, puisqu'il n'a pas encore été couronné par le pape. La crainte qu'ils avoient qu'Albert, sur le thrône impérial, ne songeât, comme son pere, à l'aggrandissement de sa maison, leur dicta cette réponse.

L'empereur Rodolphe, après un règne de dix-huit années, meurt à Germesheim, le 15 de Juillet. Il ne laissa point d'enfans de sa seconde femme Agnès, fille d'Otton, comte de Bourgogne; mais de sa premiere, Anne, fille de Burchard, comte de Hohenberg, il avoit eu six garçons & huit filles, dont les alliances affermirent la puissance de sa maison *.

---

* Les mariages que contracterent en divers tems les princes Autrichiens, ne contribuerent pas peu à les élever à ce point de grandeur où nous les voyons. Ottocare, roi de Bohême, refuse de reconnoître l'empereur Rodolphe I. La guerre se déclare : Ottocare est battu. Rodolphe confisque sur lui l'Autriche & la Stirie, & en fait présent à son fils Albert. La mort cruelle du jeune Conradin, petit-fils de Frédéric II, laisse une partie de la Souabe vacante : Rodolphe s'en empare & la réunit aux domaines de sa famille. Henri, fils de Frédéric I, épouse l'héritiere de Naples & Sicile. Jean, fils de Henri VII, se marie à l'héritiere de Bohême. Le mariage de Maximilien avec Marie, héritiere de la Bourgogne, fait passer les riches provinces des Pays-bas à la maison d'Autriche; & celui de Philippe, fils de Maximilien, avec Jeanne, héritiere des royaumes de Castille & d'Aragon, joint la Bourgogne à l'Autriche : enfin l'alliance de Ferdinand I avec Anne, héritiere des couronnes de Hongrie & de Bohême, assure la possession de ces royaumes à la puissante maison d'Au-

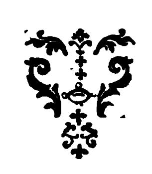
On pouvoit dès-lors lui appliquer ce qu'un poëte Latin a dit depuis de cette famille :

» Que les braves fassent la guerre ; pour » toi, heureuse Autriche, fais des allian» ces. »

Bella gerant fortes ; tu, felix Austria, nube ;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

---

triche. On a donc raison de dire que les alliances, plus que le droit de conquêtes ont établi la prospérité de cette auguste famille.





INTERRÈGNE.

[1291.]

A PEINE Rodolphe a-t-il fermé les yeux, que le feu de la guerre embrase toute l'Allemagne. La succession de Limbourg est ouverte; & plusieurs prétendans se battent pour en obtenir les débris. Le duc de Brabant & le comte de Gueldres se trouvent en présence, chacun à la tête d'une petite armée. La bataille s'engage à Woringen. Le duc de Brabant est vainqueur. On fait des prisonniers; &, suivant l'usage du tems, on les partage. L'archevêque de Cologne tombe dans les fers du comte de Bergues; mais bientôt il est relâché à des conditions honnêtes. Ce trait généreux n'étouffe pas le ressentiment du prélat. La grandeur d'ame du vainqueur est souvent prise par le vaincu pour une nouvelle offense. Un jour, le comte de Bergues étant à la chasse, vingt cavaliers, envoyés par l'archevêque, l'entourent & l'enlevent. Il est conduit à Bonn, & inhumainement enfermé dans une cage de fer. On l'en retiroit de tems en tems: on le frottoit de miel; &, à l'ardeur du plus grand soleil, on l'exposoit tout nud à la piquure des guêpes. Il souffrit, durant quelques mois, ce supplice affreux & mourut dans les plus grands tourmens, si l'on en croit les Annalistes des Pays-bas.



ADOLPHE, *vingt-huitieme Empereur.*

[1292.]

ADOLPHE, fils de Walrab, comte de Naſſau, eſt élu empereur, malgré le parti d'Albert d'Autriche. On n'avoit point encore vu d'empereur ſi dénué de biens & de domaines; & ce fut ſans doute cette conſidération qui réunit les voix en ſa faveur. Les grands biens, raſſemblés ſur la tête d'Albert, furent un obſtacle à ſa grandeur. Ils firent craindre aux ſeigneurs Allemands, qu'une fois ſur le thrône, le fils de Rodolphe ne prétendît les aſſervir. Adolphe paſſoit avec raiſon pour le premier guerrier de ſon ſiécle. Il avoit défait Jean I, duc de Brabant, dans cinq batailles rangées; mais la ſixieme lui avoit été funeſte. Il étoit reſté priſonnier. Le duc de Brabant, l'ayant en ſon pouvoir, lui demanda ironiquement qui il étoit? « Je ſuis, lui » répondit Adolphe, le comte de Naſſau, » ſeigneur d'un domaine peu étendu; mais, » toi-même, qui es-tu?» Le duc de Brabant répliqua: « Jean, à qui tu as fait une » guerre opiniâtre, & dont tu as tué cinq » des plus braves généraux, dans cinq

» combats. » .. Je suis surpris, repartit Adol-
» phe, que tu ayes toi-même échappé à mon
» épée que je n'avois aiguisée que pour
» te percer. » Jean, charmé de cette réponse
fière, lui rendit aussi-tôt la liberté, & lui
demanda son amitié.

[1293.]

Dans les commencemens de son règne, Adolphe entreprend de se rendre maître des Etats d'Otton, comte palatin de Bourgogne, qui vouloit soustraire la Franche-Comté à l'Empire, & se rendre vassal de la France ; mais la saison, déja trop avancée, le détourne de ce dessein. Il a recours à la politique. Il envoie des ambassadeurs à Philippe le Bel, qui, au fait de ses projets, ne lui répond que par ces deux mots enfermés dans un billet cacheté en forme de lettre : *Nimis*, *Germane* ! « Trop, Allemand ! » voulant lui faire entendre que c'étoit trop pour un Allemand d'avoir voulu l'attaquer *.

[1295.]

Adolphe ayant fait la paix avec son compétiteur Albert d'Autriche, lui avoit donné l'investiture de ses Etats. Pour mieux ci-

* Voyez les *Anecdotes Françoises*, p. 226.

menter cette union, il lui demanda sa fille en mariage pour son fils Gerlac : « J'y » consens, répondit le fier Autrichien, si, » par ce mariage, ma fille peut devenir » princesse ; mais, la chose étant impossible, » l'empereur n'a qu'à m'envoyer sa propre » fille, je la marierai à un de mes fils que » je me flatte de faire prince. » Telle est la source de l'horrible haine qui a dirigé les actions de ces deux guerriers, & qui ne s'est éteinte que par la mort d'Adolphe.

[1297.]

L'empereur se ligue avec le roi d'Angleterre, pour faire la guerre à la France. Il se fait donner, à cette occasion, une somme considérable d'argent par Edouard ; mais, au lieu de l'employer pour la cause commune, il en achete les fiefs d'Albert de Misnie, landgrave de Thuringe. Ce landgrave, qui prétendoit par ce moyen deshériter trois fils légitimes qu'il avoit, pour enrichir un bâtard, n'étoit, suivant les loix Germaniques, pas plus en droit de vendre ces fiefs, que l'empereur de les acheter. Cette action paroît odieuse. Les amis d'Adolphe le quittent, & grossissent le parti d'Albert d'Autriche. On s'assemble à Egra : on accuse juridiquement Adolphe ; on lui fait son procès, & ce prince est solemnellement

nellement déposé. Ce qu'il y eut de particulier dans cette affaire, c'est qu'on obtint ou qu'on feignit d'obtenir un consentement du pape. Voici les termes de l'acte de déposition. « On nous a dit que nos en» voyés avoient obtenu le consentement » du pape ; d'autres assurent qu'il l'a refusé. » Mais, n'ayant égard qu'à l'autorité qui » nous a été confiée, nous déposons Adol» phe de la dignité impériale ; & nous éli» sons pour roi des Romains le seigneur » Albert d'Autriche. »

[1298.]

Adolphe leve une armée ; va chercher son concurrent ; le rencontre du côté de Worms, près du monastere de Rosenthal, & lui livre bataille. Les deux princes se cherchent dans la mêlée : ils s'approchent. Adolphe crie au prince Autrichien : « Tu » ne m'échapperas pas ; c'est ici que tu m'a» bandonneras l'Empire.» Albert lui répond froidement : « Cela est en la puissance de » Dieu. » En même tems, il pousse son cheval, &, d'un coup d'épée, renverse Adolphe à ses pieds.





ALBERT I, *vingt-neuvieme Empereur.*

[1299.]

L'EMPEREUR Albert fait époufer à fon fils aîné Rodolphe, Blanche, fœur de Philippe le Bel, roi de France. Cette alliance n'a pas le bonheur de plaire au pape Boniface VIII. Ennemi juré de Philippe, il refufe audience aux ambaffadeurs d'Albert. Il veut qu'on caffe fon élection qu'il regarde comme nulle, & prétend que l'action courageufe, qui l'a élevé fur le thrône impérial, eft un homicide. Alors il fe montre en public, l'épée au côté; &, revêtu d'un habit de guerrier, il dit orgueilleufement dans les tranfports de fa colere: » Il n'y a point d'autre Céfar ni d'autre Roi » des Romains, que le fouverain pontife » des Chrétiens *. »

[1303.]

Boniface VIII excommunie Philippe le Bel, qui foutient les droits de fa couronne.

* Au fujet des différends de Boniface VIII, & de Philippe le Bel, confultez les *Anecdotes Françoifes*, p. 231.

Il ſe réconcilie avec Albert d'Autriche, qui avilit la ſienne, à deſſein de la conſerver. On ne peut aſſez s'étonner, en liſant dans l'Hiſtoire la déclaration de l'empereur : « » Je reconnois, dit-il, que l'Empire a été » transféré par le ſaint ſiége, des Grecs aux » Allemands, en la perſonne de Charle- » magne ; que le droit d'élire le roi des » Romains a été accordé par le ſouve- » rain pontife à certains princes eccléſiaſ- » tiques & ſéculiers, & que les rois & les » empereurs reçoivent du ſaint ſiége la » puiſſance du glaive temporel. »

[1307.]

L'évènement le plus remarquable du règne d'Albert eſt la révolution arrivée chez les Suiſſes.

Quoique la Suiſſe relevât de l'Empire, elle avoit, comme l'Allemagne, ſes villes *impériales*, telles que Zurich, Baſle, Schaffouſe ; ſes villes *mixtes*, qui, quoique ſujettes de la maiſon d'Autriche, jouiſſoient de grands priviléges, comme Fribourg, Zug, Glaris, Lucerne ; & ſes *cantons*, ſous la protection Autrichienne, mais non pas ſous ſa domination, comme Ury, Schwitz, Underwalden.

Albert voyoit, à chaque inſtant, ſon autorité compromiſe & traverſée dans ces

pays où il eût voulu régner despotiquement. Il s'appliqua, pendant quelque tems, à caresser la noblesse ; & lorsqu'il se crut en état de faire éclater ses desseins, il commença par refuser la ratification des priviléges des trois cantons, que chaque empereur avoit coutume d'accorder à son avènement au thrône. Au milieu de la fermentation que la nouvelle de ce refus causa dans les esprits, on vit arriver dans le pays deux commissaires de l'empereur, qui convoquerent une assemblée générale. L'un d'eux, après avoir fait une longue énumération des malheurs qu'attiroient souvent sur les cantons les troubles de l'Empire, les interrègnes & les changemens de souverains, proposa l'option aux Suisses, ou de vivre sous les loix d'un monarque particulier, ou sous celles d'un empereur irrité, qui, malgré eux, sçauroit bien les assujettir.

L'assemblée répondit à cette proposition, en montrant un rouleau de chartes & de diplômes impériaux ; héritage sacré que la nation tenoit de ses peres, qu'elle devoit transporter à ses enfans, & qui faisoit le fondement de sa liberté. Elle ajoûta qu'étant membres de l'Empire dont Albert étoit le chef, les Suisses se croiroient indignes de sa protection, si quelque considération humaine pouvoit les faire renon-

cer à ce précieux bien qu'on ne leur arracheroit qu'avec la vie.

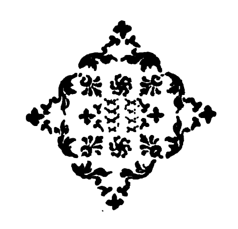
L'empereur, irrité contre les Suiffes qu'il appelloit *une meute de ruftauts*, envoie dans le pays des gouverneurs qui, bientôt par fon ordre, en deviennent les tyrans. Il vouloit étouffer une liberté chancelante; & la liberté naquit des fers même qu'il prétendoit lui donner. Melchthal, Stauffacher & Walter Fuft, trois payfans, en furent les fondateurs. Tandis que fourdement ils forment un parti dans la nation, un nommé *Gefler*, gouverneur d'Ury, fait planter fur la place du marché public d'Altorff une perche fur laquelle il fait mettre fon bonnet; & il ordonne que tous les paffans ayent à le faluer d'une génuflexion, fous peine de la vie. Guillaume Tell, de la paroiffe de Burglen, refufe de fe foumettre à cette ridicule cérémonie. Il eft arrêté; & Gefler le condamne à être pendu, ou, comme il étoit excellent titeur, à abbatre d'un coup de flèche une pomme fur la tête de fon fils. Le pere, tremblant, tire & abbat la pomme; mais Gefler, appercevant une feconde flèche à demi-cachée fous l'habit de Tell, lui demande ce qu'il en avoit prétendu faire? » T'en percer le fein, lui dit-il, fi j'avois » tué mon fils. » Tell eft mis aux fers: on le jette dans un bateau; & le barbare Gef-

ler y entre lui-même, dans le dessein de conduire son prisonnier, par le lac de Lucerne, à son châtèau de Kusnacht, où une vengeance aisée & tranquille lui fera raison de ce malheureux. Mais à peine a-t-on mis à la voile, que l'air s'obscurcit : une tempête affreuse s'éleve ; tout annonce une mort certaine aux passagers. Tell, aussi bon pilote qu'habile tireur, est détaché. Gesler lui-même le supplie de lui sauver la vie. Tell prend en main le gouvernail ; approche le bateau d'un rocher qui borde le rivage ; saute dessus, &, d'un coup de pied, repousse la barque au milieu des flots. C'étoit peu d'avoir échappé à son ennemi : il falloit sauver la patrie. Tandis que Gesler lutte contre les vagues pour aborder à son château, Tell a parcouru des sentiers, qui ne sont connus que de lui seul. Il s'arrête à l'entrée d'un defilé : la barque passe. Il décoche une flèche qui, portant au milieu de la poitrine du gouverneur, l'étend mort sur la place ; & cette nouvelle, divulguée dans les trois cantons, est le signal d'une révolte générale. Les peuples se saisissent des forteresses Autrichiennes. Ils les démolissent ; chassent les gouverneurs, ou plutôt les tyrans du pays, & jettent ainsi les premiers fondemens de cette liberté qu'ils conservent avec tant de courage.

[1308.]

L'empereur Albert, ſe préparant à combattre les Suiſſes, eſt aſſaſſiné par ſon neveu Jean, dont il retenoit injuſtement le patrimoine.

Albert déteſtoit les flatteurs, & les médiſans. Il avoit coutume de dire qu'il aimoit dans le monde trois ſortes de perſonnes, les honnêtes femmes, les eccléſiaſtiques craignans Dieu, & les vaillans hommes.





HENRI VII, de la Maiſon de Luxembourg, *trentieme Empereur.*

[1308.]

APRÈS un interrègne de ſept mois, Henri, comte de Luxembourg, eſt élu empereur. On ne voit point tous les grands ſeigneurs de l'Allemagne concourir à cette élection : elle eſt faite par ſix électeurs ſeulement, tous grands officiers de la couronne, trois eccléſiaſtiques, & trois ſéculiers ; les archevêques de Mayence, de Trèves & de Cologne, chanceliers de l'Empire ; le comte Palatin, de la maiſon de Bavière, grand-maître ; le duc de Saxe, grand-écuyer ; & le marquis de Brandebourg, grand-chambellan.

On ne compta pas la voix du roi de Bohême, comme grand-échanſon. Les Bohêmes, qui avoient élu le duc de Carinthie pour roi, refuſoient de le reconnoître en cette qualité, & regardoient le thrône comme vacant.

[1309.]

Elizabeth, fille & héritière de Wenceſlas, roi de Bohême, & d'une fille de l'em-

pereur Rodolphe, devoit épouser Jean de Luxembourg, fils de l'empereur Henri VII. Jean entroit dans sa dix-septieme année; & la princesse en avoit quatre de plus. A une taille élégante elle joignoit les plus beaux traits du monde; mais la calomnie avoit répandu des bruits désavantageux à sa virginité, ce qui jusqu'alors avoit engagé l'empereur à différer la consommation de ce mariage. Elizabeth est instruite des horribles propos qu'on a lâchés contre elle. Elle court, dit-on, à l'anti-chambre de l'empereur. Là, en présence de ses demoiselles, elle se deshabille jusqu'à la chemise. Dans cet état, elle entre chez Henri, & lui parle en ces termes : « On dit que votre Majesté a quel-» ques soupçons sur ma conduite, & que » cette idée, si deshonorante pour moi, » est ce qui empêche mon mariage avec le » prince son fils. J'ai toujours été si enne-» mie de l'impudicité; & il est si constant » qu'aucun homme n'a jamais touché mon » corps, que je l'abandonne à la plus » exacte recherche des matrones & des » personnes que vous nommerez, pour » confondre les calomniateurs qui m'ont » voulu rendre un aussi mauvais service » auprès de votre Majesté. » L'empereur croyoit Elizabeth très-sage; mais il ne put refuser de consentir à la visite que la prin-

ceſſe exigeoit. Les matrones atteſterent avec ſerment, que la princeſſe étoit exactement vierge. D'après cette déclaration, le mariage ne ſouffrit plus de retard; & il fut conſommé.

L'empereur, par un édit, chaſſe tous les Juifs de l'Allemagne. Ce peuple errant ſur la terre, & plus en horreur aux Chrétiens, pour ſes uſures que pour ſa religion, étoit devenu le fermier de tous les impôts, dont ils employoient la plus grande partie à ruiner les familles, ſous prétexte de les ſoulager. A cette accuſation vraie on ajoûtoit d'autres imputations, telles que de poignarder des Hoſties conſacrées, & d'immoler un enfant le Vendredi-ſaint. On ſe porta d'autant plus volontiers à leur proſcription, qu'elle donnoit les moyens de les dépouiller de leurs immenſes richeſſes.

Jean, duc de Souabe, le cruel aſſaſſin de ſon oncle, l'empereur Albert, eſt mis au ban de l'Empire, dépouillé de tous ſes Etats qui ſont donnés par Henri VII à Frédéric & Léopold d'Autriche, ſes couſins. Jean traîne long-tems une vie malheureuſe, & finit par ſe faire moine, après avoir obtenu du pape l'abſolution de ſon crime. Rodolphe de Warth, ſeigneur de la plus haute diſtinction, avoit été le complice de ce duc. Il fut pourſuivi, arrêté,

jugé, & condamné à perdre la vie par le supplice infâme de la roue.

[1311.]

Henri se montre en Italie, à la tête d'une armée formidable ; mais, au lieu de s'aller faire couronner à Rome, il est forcé de livrer plusieurs combats. Il fait cependant des actes de Souverain dans ces contrées. Il ôte à Gui de la Tour le gouvernement de Milan. Gui conspire contre l'empereur, & veut en même tems faire périr tous les Allemands. Le chancelier de Henri, gagné par ce gouverneur mécontent, envoie, à l'insçu de son maître, des lettres scellées du sceau impérial aux magistrats de Lombardie, portant ordre exprès de faire main-basse, à un certain jour, sur tous les Allemands de leurs garnisons. Un d'entr'eux*, effrayé de cet acte d'inhumanité, vient se jetter aux pieds de l'empereur : « Que vous » ont fait les Allemands, lui dit-il ? Quoi ! » ceux qui n'ont point épargné leur vie » pour conserver la vôtre, vont devenir

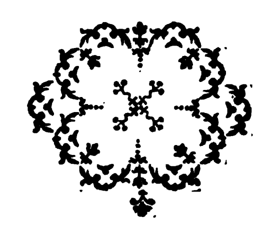
* Voyez la Lettre du vicomte d'Ortès, au sujet du Massacre de la S. Barthelemi, p. 464 des *Anecdotes Françoises*. Les mêmes circonstances font naître les mêmes traits de générosité.

» la victime d'une injuste fureur? Souve-
» nez-vous qu'ils n'ont quitté leur patrie,
» que pour vous moissonner des lauriers,
» & non pour finir leur vie par une mort
» ignominieuse. » L'empereur, frappé de ce discours, ordonne qu'on lui présente l'ordre dont il est question. Il fait arrêter le chancelier, & apprend de la bouche même de ce barbare l'horrible aveu de son crime.
» Je ne me suis, dit-il, attaché au service de
» Henri, que dans le dessein de trouver
» une occasion sûre d'attenter à sa vie.
» Ses partisans ont massacré tous les miens
» dans Milan, & c'est sur leur chef que
» devoit s'assouvir ma vengeance. Déses-
» péré que des voitures, chargées d'un
» vin empoisonné, n'ayent pu réussir à dé-
» livrer ma patrie de tous les Allemands,
» j'avois lieu d'espérer qu'un massacre gé-
» néral rempliroit mes desseins. » Le traître fut brûlé vif.

[1312.]

Au milieu des troubles & des guerres que le séjour de l'empereur en Italie excite de toutes parts, ce prince se fait couronner à Rome. Maître, pendant quelques instans, dans cette capitale du Monde Chrétien, il fait décider cette importante question:

» Si le pape peut ordonner quelque chose
» à l'empereur ? & si le royaume de Na-
» ples releve de l'Empire, ou du saint siége ? »
On est bien persuadé qu'un empereur, qui
demande une pareille décision, est bien
assuré de ne point trouver de contradic-
teurs. Clément V, qui avoit fui jusqu'à
Lyon pour ne pas couronner Henri, ne
manqua pas de faire juger le contraire par
les cardinaux. Henri VII meurt à Sienne,
le 24 d'Août 1313.



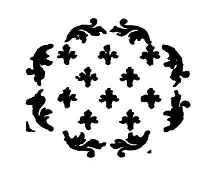
INTERRÈGNE.

[1314.]

LEs électeurs sont quatorze mois sans pouvoir s'accorder sur le choix d'un roi des Romains. Henri, duc de Carinthie, dispute à Jean de Luxembourg les qualités de Roi, & d'Electeur de Bohême. Aucune diète n'avoit reconnu Henri, qui même n'avoit point reçu l'investiture de ses Etats. Jean, au contraire, reconnu par la diète, se trouvoit appuyé par l'investiture qu'il avoit reçue de Henri VII. Mais Henri étayoit sa cause des droits constans d'Elizabeth son épouse, fille aînée de Wenceslas V, roi de Bohême, à laquelle, sans injustice, on ne pouvoit ravir le droit de suffrage; droit qui, par cette raison, lui appartenoit. On accordoit à Henri qu'une femme pouvoit, à la vérité, porter la couronne de Bohême; mais on lui nioit qu'elle pût être électeur, & en faire les fonctions; que pour lors, il falloit que son mari exerçât l'office d'électeur, lorsqu'il avoit été reconnu roi par le corps Germanique; condition qui manquoit au duc de Carinthie.

La peste dépeuple l'Alsace, la Suisse & les provinces du Rhin. Les campagnes étant demeurées sans culture, la famine suit de près ce fléau. Les tremblemens de terre, les inondations, les ravages, les bêtes carnassières, tout augmente la désolation commune; &, parmi ces horreurs, les princes de l'Empire se font la guerre.

Les deux prétendans à la couronne de Bohême, deux princes de Saxe, & deux princes de Bavière, disputoient dans la diète les trois voix de Bohême, de Saxe & de Bavière: ainsi, au lieu de sept électeurs, il s'en trouva dix. Cinq élisent empereur Louis, duc de Bavière, qui lui-même se donnant sa voix, emporte la pluralité. Les quatre autres nomment aussitôt Frédéric, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert.





LOUIS V DE BAVIERE, *trente-unieme Empereur.*

[1315.]

TANDIS que Frédéric d'Autriche arme en Allemagne, pour ſoutenir ſon élection à l'Empire, il envoie ſon frere Léopold, ſurnommé *le Glorieux*, avec une armée de quinze mille hommes, pour faire rentrer ſous ſa domination les trois cantons Suiſſes, qui venoient de s'y ſouſtraire. Il falloit paſſer le défilé de Morgarten: Léopold s'y engage imprudemment, ſans l'avoir reconnu. Treize cens montagnards Suiſſes l'attendoient ſur les hauteurs. Dès qu'ils apperçoivent les Autrichiens au plus étroit du défilé, ils font rouler ſur eux d'énormes morceaux de rochers. Après avoir mis le déſordre & la confuſion dans leurs rangs, ils fondent tout-à-coup ſur eux, avec leurs lourdes hallebardes, & en font le plus horrible carnage. Cette célèbre victoire de Morgarten fut le premier pas que les Suiſſes firent vers la liberté.

[1319.]

Frédéric d'Autriche fait propoſer à ſon compé-

compétiteur Louis de Baviere, de vuider leur différend par un combat de quinze champions contre quinze. Louis y consent, les trente champions paroissent en lice, au milieu des deux armées. Au signal des Souverains, le combat s'engage d'homme à homme. L'acharnement est égal de part & d'autre. La plûpart s'enfoncent l'un à l'autre l'épée dans le corps; & au lieu de combattans, on n'apperçoit bientôt plus que des cadavres sur la terre. Cette affreuse action ne décida rien, & fut suivie d'une bataille où Louis resta vainqueur.

[1322.]

La veille d'une bataille, le même Frédéric d'Autriche envoya un capitaine Hongrois examiner l'armée de Louis de Baviere, afin de sçavoir à-peu-près à quel nombre d'ennemis il avoit affaire. Cet officier lui rapporta qu'il y en avoit assez pour être tués, assez pour être faits prisonniers & assez pour s'enfuir. Ce récit laissa croire à Frédéric, que la victoire ne pouvoit lui échapper. Il combattit vaillamment; mais, son armée ayant été défaite, il fut forcé de se rendre prisonnier. Le succès de cette journée termina la longue querelle de ces deux empereurs.

Après le gain de la bataille précédente,

Louis de Baviere invita à sa table les principaux officiers de son armée. Il les loua tous sur l'intrépidité avec laquelle ils avoient combattu, & exalta sur-tout la bonne conduite de Sifrid Swépermand, auquel il attribua tout l'avantage de la journée; & comme, dans le moment, on servoit des œufs, il en fit présenter deux à cet officier. » Que l'on nous donne, dit-il, à chacun » un œuf; mais que le brave Swépermand » en ait deux: il a combattu une fois plus » que nous. » Ce mot a depuis passé en proverbe.

[1324.]

L'empereur Louis V, comme la plûpart de ses prédécesseurs, est excommunié par le pape Jean XXII. Il se sert de la plume de Marsile de Padoue, & de celle de Jean de Gand, Cordeliers* réfugiés auprès de lui, pour combatre l'autorité du pape. On lui conseille de les sacrifier, comme l'unique moyen de se raccommoder avec la cour d'Avignon. » Non, dit l'empereur; le conseil est hor» rible: il seroit trop inhumain de faire pé-

* Ces moines Franciscains étoient excommuniés par le pape, pour avoir soutenu que leur capuchon devoit être plus pointu, & que leur boire & leur manger ne leur appartenoient pas en propre.

» rir des gens qui se sont attachés à moi, en
» quittant leur pays. »

[1328.]

L'empereur Louis de Baviere se fait couronner à Rome, par des évêques excommuniés, qui eux-mêmes excommunient le pape Jean XXII. Un Augustin, nommé *Nicolas Fabriano*, prononce ensuite la sentence de déposition, après que, par trois fois, on a crié : « Y a-t-il quelqu'un qui » veuille défendre le prêtre de Cahors, qui » se fait appeller le pape Jean ? »

Quatre jours après, Jacques Colonne, tandis que l'empereur est dans l'église de S. Pierre, vient afficher le décret du pape contre lui, & sort de Rome à toute bride. Colonne ayant appris que, le lendemain, l'empereur tenoit un conseil extraordinaire *, dit à ses amis : « Ils déliberent à » présent sur ce qu'ils devoient faire hier. »

L'empereur étoit sans argent & sans troupes en Italie. Des pirates d'Alger, de Tunis & de Tripoli, hommes riches ; mais poursuivis par-tout pour leurs crimes, lui font offrir cinquante vaisseaux, des riches-

* Charles XII tint le même propos, lorsqu'il sçut qu'Auguste assembloit son conseil, après l'étrange visite qu'il lui avoit faite à Dresde.

ses, & des soldats, s'il veut les recevoir dans un port d'Italie *. Louis refusa cette offre.

[1329.]

Guillaume Ockam, Frere Mineur, ayant été excommunié par le pape, vient trouver Louis de Baviere, qui le prend sous sa protection. Il lui disoit souvent : « Prince, » défendez-moi avec votre épée, & je vous » défendrai avec ma plume. »

[1331.]

La ville de Strasbourg étoit alors gouvernée par les nobles, qui usoient tyranniquement de leur pouvoir. Chaque année, dans cette ville, il y avoit un jour consacré à une réjouissance extraordinaire. Pendant un bal qui se donnoit à cette occasion, il s'éleva la plus forte querelle entre deux familles des plus distinguées. On en vint aux mains, & il y eut beaucoup de sang répandu. L'allarme fut générale ; on chercha vainement, pendant le reste de la nuit, à réconcilier ces familles. Elles appellerent à leur secours les gentilshommes de leurs amis, qui demeuroient hors les portes. Un boulanger, homme résolu & de

* Pareille aventure est arrivée à Charles XII. Est-ce une répétition, est-ce l'effet du hazard ?

bon sens, fit comprendre à ses voisins le danger où ils se trouveroient tous, si l'on permettoit que des étrangers vinssent dans leur ville, pour y renouveller le combat. » Nous verrons, disoit-il, paroître bientôt » une armée dans nos rues. On ne souf- » frira pas que nous soyons de simples spec- » tateurs du massacre des gentilshommes: » il faudra, malgré nous, y prendre part, & » devenir les complices de leur fureur. Nos » femmes & nos enfans ne seront pas en sû- » reté. Le pillage succédera au carnage, & » Strasbourg va devenir le théatre de la » plus affreuse désolation. » Ce discours passe de bouche en bouche. Le peuple commence à s'émouvoir. Les bourgeois s'assemblent: ils députent à leurs magistrats pour exiger d'eux qu'ils ne laissent entrer aucun étranger dans la ville. Ils se saisissent des clefs, du sceau, de l'étendard, & posent des gardes à toutes les portes: aucun poste n'est oublié. Ce n'est plus une émeute populaire: il semble que ce soit un projet réfléchi & conduit par des chefs consommés. Ce premier pas fait, le boulanger remontre à ses concitoyens, que le tems est venu de briser les fers où les retiennent les nobles, & de gouverner à leur tour. Les artisans se joignent aux bourgeois. Ils élisent plusieurs d'entr'eux pour composer un nouveau sénat; &, ce qu'il y a de particulier,

c'eſt qu'ils y appellent quelques nobles. Tout ceci ſe paſſe dans la nuit. A la pointe du jour, les nouveaux magiſtrats, pour premier coup de leur autorité, travaillent au procès des auteurs du tumulte. Ils les condamnent à l'exil ; & les coupables ſe ſoumettent à la ſentence. Le calme règne dès-lors dans la ville; cependant le peuple reſte ſous les armes, & ne les quitte que lorſqu'il voit les maîtres qu'il vient de ſe choiſir régner ſans contradiction. Les gentilshommes firent depuis d'inutiles & de fréquentes tentatives pour reprendre leur ancienne autorité ; les magiſtrats du peuple eurent les yeux ouverts ſur leurs complots, & la hauteur de la nobleſſe fut écraſée ſous le poids de la prudence plébéienne.

[1335.]

Les Strasbourgeois étoient ſouvent en guerre avec leurs voiſins. Ils aſſiégeoient une forteresse appellée *Schwanau*, qui appartenoit à un ſeigneur nommé *Walter*. Pour obliger Walter à ſe rendre, ils mirent en œuvre un moyen qui n'avoit pas encore été imaginé, & qu'on auroit peine à croire, ſi deux auteurs contemporains ne le certifioient. Ils ſe ſervirent de machines, avec leſquelles ils jetterent dans la place une prodigieuſe quantité de matieres

puantes, qui corrompirent les provisions & les eaux, & porterent dans la forteresse une infection que les assiégés ne purent soutenir. Walter, se voyant hors d'état de se défendre, prit le parti de se sauver, sous un habit de paysan; le reste de ses troupes implora la miséricorde des Strasbourgeois.

[1336.]

L'empereur veut se raccommoder avec le pape. Il lui envoie des ambassadeurs; mais le roi de France & le roi de Naples n'épargnent rien pour traverser cette réconciliation. Un jour Bénoît XI dit aux émissaires de ces princes: « Que deman» dent donc vos maîtres? Veulent-ils qu'il » n'y ait point d'Empire? » Ils répondirent avec fierté: « Saint peré, ne faites pas » dire à nos maîtres & à nous ce que nous » ne disons pas. Nous ne parlons pas con» tre l'Empire, mais contre la personne » de Louis de Bavière, qui est excommu» nié; » & comme ils disoient que ce prince avoit beaucoup fait contre l'Eglise, ce sage pontife leur adressa ces paroles remarquables: « Au contraire, c'est nous » qui avons agi contre lui; il seroit venu, » un bâton à la main, aux pieds de notre » prédécesseur, s'il avoit voulu le rece-

» voir ; mais les outrages, qu'il a essuyés, » l'ont forcé de se conduire comme il a » fait. »

[1338.]

L'empereur fait déclarer dans une diète » qu'un prince choisi par les électeurs est » indubitablement roi des Romains ; qu'il » a toute l'autorité, suivant le droit des » gens, & les coutumes des nations ; que » ce seroit blesser la Majesté de l'Empire, » que d'envoyer à Rome, pour recevoir » le droit de gouverner ; que le pape n'a » pas le pouvoir de déposer les empe- » reurs. » On ajoûte que, « quiconque » dira que l'empereur est excommunié, ou » que les bulles de son excommunica- » tion doivent être reçues, sera regardé » comme perturbateur du repos public. »

Cette sage déclaration, donnée deux ou trois siécles auparavant, eût épargné bien du sang & bien des crimes aux Chrétiens.

Un gentilhomme de Franconie est tué malheureusement par un Juif. Son frere veut venger cette mort, non sur l'assassin, mais sur toute la nation en général. Il rappelle une fausse doctrine prêchée autrefois contre ce peuple errant. Il assemble ses amis, & crie avec eux, dans les rues & dans les carrefours, que les Chrétiens

doivent en conſcience égorger tous les Juifs, dont les peres ont crucifié le Sauveur du monde. Le fanatiſme s'empare auſſi-tôt de tous les eſprits. Des flots de ſang coulent dans toute l'Alſace. Les infortunés Juifs font entendre leurs plaintes à l'empereur, qui donne ordre de les laiſſer tranquilles. L'impératrice, indignée de cette douceur, ne fait plus ſervir que du gras ſur la table de ſon époux. Louis de Bavière en demande la raiſon, & pourquoi cette nourriture lui eſt préſentée un jour de jeûne. « Ne ſoyez point étonné, » lui dit l'impératrice; car, puiſque vos ſentimens s'accordent avec ceux des Juifs, » vous ne devez pas faire difficulté de manger des viandes dont ils uſent. » En France, le maſſacre de la S. Barthelemi fut l'ouvrage de la reine Catherine de Médicis. D'où vient que les plus horribles proſcriptions naiſſent quelquefois de la douceur même & de l'humanité?

[1341.]

Toute l'Allemagne eſt en paix, cette année; & cette tranquillité fait époque dans l'Hiſtoire, & eſt regardée comme un prodige. Elle ramene les plaiſirs à la cour de l'empereur. Louis de Bavière fait annon-

cer dans tous les Etats voisins un *tournoi* *, qui fut donné à Munich, avec une magnificence extraordinaire.

---

* L'usage des tournois en Allemagne a commencé vers le dixiéme siécle. Les rois & les grands seigneurs étoient seuls en droit d'en ordonner; & toute la magnificence de ce tems étoit déployée, pour les rendre célèbres. Les rois & les princes, long-tems auparavant, étoient invités à y prendre part, par un roi-d'armes, ou un hérault, dont la robe étoit chargée de leurs armes. Ce hérault présentoit au prince une épée; & il déclaroit le tems, le lieu & les conditions du tournoi. Ordinairement ces sortes de combats se donnoient dans la principale place d'une grande ville, autour de laquelle on avoit soin d'élever des échafauds pour les dames & pour les juges du camp. Plusieurs maisons étoient assignées à chaque prince, invité au tournoi. Il y logeoit avec sa suite, & faisoit peindre sur les murailles ses armes & celles de ses chevaliers; & de ses fenêtres sortoient des banderoles de taffetas de diverses couleurs, chargées d'armes, de chiffres & de devises.

Les combattans se rendoient sur la place, au son des trompettes & des autres instrumens guerriers. On donnoit le signal du combat. On se battoit d'abord seul-à-seul, soit avec l'épée plate & large, soit avec la masse d'armes ronde & pesante, ensuite troupe contre troupe; & lorsque le combat étoit fini, les juges adjugeoient le prix au meilleur chevalier, mieux frappant de l'épée, qui eût été dans la mêlée du tournoi

[1343.]

Clément VI est élevé sur la chaire pontificale. Il renouvelle les excommunications lancées par son prédécesseur contre l'empereur Louis de Bavière, & écrit à tous les princes pour le faire déposer. Louis, craignant l'humeur remuante & toujours séditieuse des Allemands, veut en prévenir les effets. Il écrit au pape Clément VI: « Je remets à la disposition de » votre Sainteté, ma personne, mon état, » ma liberté, mes titres. » Cet empereur, qui parle ainsi dans une lettre qui nous a été conservée, est le même qui, quelques années auparavant, déposa de son autorité le pape Jean XXII. « Nous vou» lons, disoit-il dans sa sentence, suivre » l'exemple d'Otton I, qui, avec le clergé » & le peuple de Rome, déposa le pape » Jean XII. Nous déposons de l'évêché de » Rome, Jacques de Cahors, convaincu » d'hérésie, & de lèse-Majesté. »

Les conciles & les papes ont fait souvent des efforts pour déraciner la fureur de ces sortes de combats, presque toujours ensanglantés. Ils ont eu recours aux excommunications; mais, dans les tems de paix, les princes ont bravé leurs censures, ou ont obligé les papes de les lever, lorsqu'ils les fulminoient.

Tandis que l'empereur s'humilie & se deshonore, la diète de Francfort condamne sa foiblesse, & soutient contre la cour de Rome les droits & les immunités de l'*Empire*.

[1346.]

Le pape Clément VI, pressé par les vives sollicitations de Charles de Luxembourg, se porte aux dernieres extrémités contre l'empereur Louis de Bavière. On ne lit qu'avec horreur les imprécations répandues dans la bulle qu'il fulmine contre ce prince : « Que la colere de Dieu, » & celle de S. Pierre & de S. Paul tom» bent sur lui dans ce monde-ci, & dans » l'autre ! Que la terre l'engloutisse tout » vivant ! Que sa mémoire périsse ! Que » tous les élémens lui soient contraires ! » Que ses enfans tombent dans les mains » de ses ennemis, aux yeux de leur pere ! »

Quel langage pour le pere des Chrétiens ! Et en supposant même qu'il ne soit jamais sorti de la bouche de Clément VI, ce pontife devoit-il souffrir dans une bulle des expressions aussi atroces & aussi indécentes ?

Tout en Allemagne réussit au gré du saint pere. Ses émissaires soufflent le feu de la révolte & de la guerre, & portent sur le thrône des Romains, Charles de

Luxembourg, fils de Jean, roi de Bohême; mais, pour préliminaires, les électeurs assemblés à Rens, près de Coblents, procedent à la déposition de Louis de Baviere, & déclarent le thrône vacant. Louis n'en est pas moins maître en Allemagne.

Au milieu des divisions, Robert, comte Palatin, fonde l'université de Heidelberg, & prend pour modele celle de Paris.

Jean, roi de Bohême, surnommé *l'Aveugle*, se trouva, cette année, à la célèbre bataille de Cressy, que les Anglois livrerent à Philippe de Valois, roi de France. Il avoit dit à ses barons : « Quoiqu'aveu-» gle, je n'ai pas encore oublié le chemin » de la France; je veux aller défendre mes » amis, & les enfans de ma fille, que les » Anglois veulent dépouiller. » L'action étoit vive : Jean pria quelques chevaliers, qui l'entouroient, de le conduire à l'endroit où l'on combattoit; &, comme ils lui représentoient qu'étant aveugle, c'étoit se précipiter inutilement dans le danger : « N'importe, dit-il; je veux faire un » coup d'épée; il ne sera pas dit que je sois » venu ici pour ne rien faire : me refuse-» riez-vous cette grace?... Sire, reprirent » les chevaliers, nous vous accompagne-» rons par-tout! » Alors, pour ne pas le perdre dans la mêlée, ils attacherent son cheval aux leurs. Tous furent tués, & le roi

lui-même y trouva la mort. Cette action tient aux mœurs de ce tems, & est bien éloignée du vrai courage.

[1347 *.]

L'empereur Louis de Bavière meurt le 11 d'Octobre, & les historiens ne manquent pas d'assurer qu'il meurt empoisonné. Il fut le héros de sa maison, vainqueur de Frédéric d'Autriche, son concurrent à l'Empire. Ce ne fut qu'après cinq batailles gagnées, qu'il put se dire empereur. Toujours ennemi des papes, il fut trois fois excommunié. Avant lui, les rois des Romains n'avoient point encore de demeure fixe. Il est le premier qui ait établi sa résidence dans ses Etats, & qui ait mis sur ses sceaux deux aigles placées aux deux côtés de son thrône.

* Les récoltes de vin sur la Moselle & sur le Rhin, furent si abondantes, les dernieres années du règne de Louis de Bavière, qu'on donnoit un tonneau plein de vin pour deux vuides. On assure que, dans quelques cantons, on ne craignit point de détremper la chaux avec le vin. Cette prodigieuse abondance fit imaginer ces gros vaisseaux qu'on appelle *foudres* ou *væder* en allemand. Ces vaisseaux contiennent environ six, sept ou huit muids de France. Le plus grand est celui qui se voit encore à Heidelberg : il contient jusqu'à cinquante-six foudres ordinaires de vin.



CHARLES IV, *trente-deuxieme Empereur.*

[1348.]

LA mort de Louis de Bavière sembloit devoir affermir la couronne sur la tête de Charles IV; mais à peine a-t-il lieu de se croire sans ennemis, que Louis, margrave de Brandebourg, lui dispute l'Empire, & qu'un ancien archevêque de Mayence l'excommunie. Il voit son élection cassée par la cabale du comte palatin & du duc de Saxe. Edouard III, roi d'Angleterre, & le comte de Misnie refusent, l'un après l'autre, la dignité impériale. Enfin Gunther de Schwartsbourg, seigneur Thuringien, veut bien risquer d'être le concurrent de Charles de Luxembourg.

Marguerite de Haynaut n'ayant pu obtenir de son fils Guillaume, comte de Hollande, une pension de dix mille écus, fait révolter les Frisons, & s'enferme avec ses filles dans la forteresse d'Enchusa. Ne doutant pas qu'elle n'y soit bientôt assiégée, elle fait réparer les brèches, & pourvoit à tout, avec autant de prudence que d'activité. Ses filles la secondent admira-

blement. Les unes ſe mettent au rang des travailleurs ; les autres ſe chargent de leur porter à manger ; toutes les excitent & les encouragent. Le ſiége n'eſt pas plutôt commencé, qu'elles volent à la défenſe des murailles, &, confondues avec les ſoldats, font pleuvoir ſur les ennemis une grêle de traits & de pierres, avec des flots d'huile bouillante & de bitume enflammé. Un jour que le comte Guillaume donnoit un aſſaut, Marguerite remarque que les bagages ennemis ſont mal gardés : elle ſort de la forterelle, à la tête de trois cens chevaux ; elle renverſe & brûle toutes les tentes. Guillaume accourt & ferme la retraite à ſa mere. Marguerite voit ſa manœuvre, & prend auſſi-tôt ſon parti. Elle pouſſe ſon cheval vers une petite armée qui s'avançoit pour ſecourir la place. Avec ces troupes fraîches, elle revient attaquer ſon fils, & le force d'abandonner avec perte le ſiége d'Enchuſa.

[1349.]

La fortune de Charles IV devoit être, dans ce tems, extrêmement bornée, puiſque l'Hiſtoire rapporte que, voulant ſortir de Worms, il fut arrêté pour dettes par ſon boucher, & qu'il ne lui fut poſſible de contenter ce dur créancier, qu'en empruntant

pruntant de l'argent à l'évêque. Charles ayant quitté cette ville, se rend ensuite à Rottembourg où l'on donnoit un combat à outrance. Il entre déguisé dans le camp. Un cavalier feint de ne le pas connoître. Il l'attaque à toute bride ; le démonte ; prend son cheval, son casque & ses gantelets, suivant la coutume observée dans ces sortes d'exercices, & l'oblige ainsi de retourner à pied dans la maison qu'il s'étoit choisie en arrivant. Tous ces traits jettent de grandes lumieres sur les mœurs de ce siécle.

Lorsqu'il se trouvoit plusieurs concurrens à l'Empire, la ville de Francfort, où devoit se faire le couronnement, avoit établi une coutume assez singuliere. Elle fermoit ses portes au premier prétendant qui se présentoit. Il dévoit attendre six semaines & trois jours; & si, pendant ce tems, il ne s'offroit personne pour lui disputer la couronne, les portes lui étoient ouvertes, & les habitans le reconnoissoient pour empereur.

[1350.]

La peste ravage toute l'Europe. Le bruit se répand que les Juifs en sont les auteurs, & qu'ils ont empoisonné les puits & les fontaines. Cette calomnie est le signal d'un massacre général. Ce cruel fléau renouvelle

la secte des Flagellans, dont l'origine remonte jusqu'à l'an 1260. Insensiblement la fureur de se fouetter s'empare tellement des esprits, qu'on voit une foule de gens, de tout sexe, de toute condition, se découvrir jusqu'à la ceinture, &, dans les églises, se déchirer le corps avec des fouets armés de pointes de fer. C'est ainsi que ces fous superstitieux prétendoient chasser la peste. Il s'en trouva une si prodigieuse quantité, que ces attroupemens parurent dangereux, & déterminerent l'empereur à les proscrire par des édits. Tous les princes Allemands chasserent cette extravagante confrérie de leurs Etats; & le pape lança contre elle les foudres de l'excommunication.

[1353.]

Charles, en passant par Hafelach, fait ouvrir le tombeau de S. Florent : on y trouve la tête & le corps du Saint. Il en fait dresser un procès-verbal par un notaire, pour détromper les chanoines de S. Thomas de Strasbourg, qui se vantoient d'avoir une partie de la tête & du corps de ce Saint.

[1355.]

Charles IV passe en Italie. Il régle avec le pape les cérémonies de son couronne-

ment. Il devoit baiser la mule du saint pere, & tenir la bride de son cheval quelques pas; mais Innocent VI, réfugié dans Avignon, & n'osant paroître à Rome, le dispensa de ces deux formalités. Il est à peine croyable combien cet empereur essuya d'affronts de la part des villes d'Italie; & ce fut à ce sujet que le fameux poëte Pétrarque eut la noble hardiesse de lui écrire en ces termes : « Vous avez donc promis » avec serment au pape de ne jamais re» tourner à Rome? Quelle honte pour un » empereur que Rome ait le pouvoir ou » l'audace de le contraindre à se contenter » du titre seul de César, & cependant de » l'éloigner pour jamais de la demeure des » Césars; de couronner empereur un » prince à qui elle ose défendre de régner » & d'agir en chef de l'Empire! Quel » affront pour celui à qui l'univers doit être » soumis, de n'être pas maître de lui» même, & de se voir réduit à obéir à » son vassal! » Quelle dignité dans ces reproches! & combien le poëte, qui les fait, doit paroître grand, si on le compare avec le foible Charles IV!

[1356.]

L'empereur tient une diète à Nuremberg;

Il y fait recevoir la fameuſe bulle d'or*; dreſſée par le célèbre juriſconſulte Bartole. Cette pièce eſt un monument irrécuſable de la fauſſe éloquence de ce tems. On y apoſtrophe l'Orgueil, Satan, la Colere, la Luxure. On y prétend que le nombre des ſept électeurs eſt d'une abſolue néceſſité, pour les oppoſer aux ſept péchés mortels, & ſur-tout à cauſe des ſept dons du S. Eſprit & du chandelier à ſept branches.

Le plus important des articles de cette bulle eſt celui qui déclare que le droit d'élire l'empereur eſt indiviſible, & qu'il paſſe de mâle en mâle au fils aîné, ainſi que la ſucceſſion indiviſible des terres électorales.

Charles IV étoit faſtueux, & aimoit les cérémonies: auſſi n'oublia-t-il pas, dans la bulle, de régler tout ce qui regarde la pompe & la vanité.

Il décide que la table de l'empereur doit être de trois pieds plus haute que celle de l'impératrice; & celle de l'impératrice, de trois pieds plus haute que celle des électeurs.

* Le nom de *bulle d'or*, donné à cet acte, vient de ce que le ſceau eſt renfermé dans une petite boëte d'or.

Dans le repas * qui se donna à Metz, où les derniers articles de cette bulle furent dressés, les ducs de Luxembourg & de Brabant servirent à boire. Le duc de Saxe, comme grand-maréchal, parut avec une mesure d'argent, pleine d'avoine. L'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur & à l'impératrice; & le comte palatin posa les plats d'or sur la table, en présence de tous les grands de l'Empire.

[1358.]

Charles IV, quoiqu'empereur, n'avoit qu'un pouvoir bien traversé dans l'Allemagne. Il entre en guerre contre le duc Albert d'Autriche, au sujet de la Lusace. Comme l'armée impériale étoit de beaucoup inférieure à celle du duc, Charles gagne par des promesses trois des gé-

* Dans les festins du couronnement, les archevêques-électeurs bénissent la table & tiennent les sceaux. L'électeur de Brandebourg donne à laver : l'électeur palatin présente le premier plat; le roi de Bohême, le premier verre de vin; & l'électeur de Saxe fait l'office de Maréchal. Si les électeurs étoit absens, leurs vicaires, les comptes de Limbourg, de Walberg, de Pappenheim & de Hohen-Zollem rempliroient leurs fonctions. Les électeurs ecclésiastiques n'ont point de vicaires.

néraux Autrichiens, qui persuadent à leur maître que, les forces de l'empereur étant plus considérables que les siennes, il doit prudemment se retirer. Le duc croit les traîtres, & fait sa retraite. Quelque tems après, ils osent venir demander à Charles la récompense de leur perfidie. Ils n'attendent pas, & reçoivent une somme considérable en fausse monnoie, qu'ils transportent aussi-tot dans leurs châteaux. A peine arrivés, ils veulent compter leur or; mais ils ne trouvent que du cuivre. Ils se désesperent, & adressent à l'empereur les plaintes les plus amères. Ce prince répond froidement : « Je les ai payés » de la même monnoie avec laquelle ils » ont servi leur maître. »

[1363.]

Sous la régence d'Otton de Bavière, les habitans du Brandebourg passoient pour des maris aussi fidèles que jaloux. Les chroniques nous en ont conservé un trait qu'on ne doit pas oublier, si l'on s'attache à suivre la gradation des moeurs dans les différentes parties de l'Allemagne. Un secrétaire de l'archevêque de Magdebourg avoit suivi son maître à Berlin. Ce jeune homme veut aller aux bains publics. Il rencontre dans la rue une jolie per-

sonne, femme d'un bourgeois. Il lui demande, en plaisantant, si elle veut venir se baigner avec lui ? La jeune femme s'offense de ce discours : elle répond durement, en élevant la voix. Le peuple s'attroupe. Les hommes saisissent le pauvre secrétaire, & l'entraînent dans la place publique, où, sans autre forme de procès, ils lui tranchent la tête. Il est heureux qu'à Berlin, comme dans les autres grandes villes, cette mode ne se soit pas accréditée. Si les habitans du Brandebourg sont encore jaloux, leurs vengeances sont moins cruelles.

[1364.]

Une ancienne tradition faisoit croire que l'abbaye d'Opatowitz, proche Konigs-Gratz dans la Bohême, recéloit de grand thrésors. L'empereur le sçait; &, sous prétexte d'une partie de chasse, il se rend à cette abbaye. Les moines reçoivent Charles avec respect, & n'oublient rien pour le régaler. L'empereur, au sortir de table, parle du fameux thrésor de l'abbaye, & demande à le voir. Les moines, surpris, se regardent. Ils conviennent qu'ils ont un thrésor; mais ils ajoûtent que c'est un dépôt qu'on leur a confié sous le sceau du secret. Là-dessus, Charles insiste fortement; & sa curiosité augmente

à proportion de la résistance qu'il éprouve. Les moines alors lui proposent, ou de voir le thrésor & d'ignorer le lieu où il est renfermé, ou de connoître le lieu sans voir le thrésor. L'empereur, qui ne veut voir que les richesses, accepte le premier parti. On lui bouche les yeux ; &, après beaucoup de détours, on le conduit dans un souterrein. Il y voit une chambre pleine de lames & de barres d'argent, une autre remplie d'or, enfin une troisieme où il y avoit quantité de croix d'or & d'ornemens d'église, enrichis de pierreries. « Ces richesses sont à vous, dit l'abbé. » Dieu me » préserve, répond l'empereur, de toucher » à ces biens ecclésiastiques ! » Il accepte seulement un diamant de prix, & se laisse reconduire avec les mêmes précautions.

Ce trait, déposé dans plusieurs Histoires de Bohême, a bien l'air d'un conte. On ajoûte que, peu de tems après, quelques brigands ayant eu vent de ce thrésor, fondirent sur cette abbaye, & que, par ménaces, tortures & autres mauvais traitemens, n'ayant pu arracher le secret des moines, ils emporterent tous les vases sacrés, & huit mille florins.

[1366.]

Ces brigands, qu'on appelloit les *gran-*

des compagnies *, avoient été chassés des provinces du Rhin, où ils avoient fait des dégâts affreux. Ils étoient à Châlons-sur-Saone à se divertir. Le fameux Bertrand Du-Guesclin va les trouver, & les engage à le suivre en Espagne, pour faire la guerre aux Maures. Ils se rangent volontiers sous les drapeaux d'un aussi grand capitaine. Arrivées à Avignon, les grandes compagnies font demander au pape l'absolution de leurs péchés, & une aumône de deux cens mille francs. « Quant est de » l'absolution, répondit le cardinal à qui » l'on s'adressoit, vous l'aurez, de ce n'en » doutez ja ; mais de l'argent, réponds-je » pas. » Sire **, reprit Bertrand, ici y en a » moult qui d'absolution ne parlent point, » & trop mieux aiment l'argent ; car nous » les faisons prud'hommes malgré eux. »

[1370.]

Les Danois écrivent au pape pour se plaindre de la tyrannie de leur roi Waldemar. Le pape menace Waldemar de l'excommunier, s'il ne change au plutôt de conduite. Le roi Danois répond au saint pere en ces termes : « Waldemar, roi, &c. Au

* On les appelloit aussi *Malandrins*, *Tard-venus*.

** Au lieu de *Monsieur*.

» souverain pontife, salut. Je tiens la vie de
» Dieu, la couronne de mes sujets, les
» biens de mes ancêtres; & je ne tiens
» que la foi de vos prédécesseurs. Si vous
» prétendez vous en prévaloir, je vous la
» rends par la présente. Adieu. »

[1371.]

Un bourgeois de Prague prête à l'empereur Charles IV, sur son obligation, cent mille écus; somme très-considérable dans ce tems. Trois jours après, le bourgeois donne un grand festin au prince, qui, sous son couvert, trouve son obligation.

Charles IV aimoit les arts * & les sciences, & les protégeoit. Sa cour étoit rem-

* Lothaire fut le premier des empereurs, qui s'appliqua à faire fleurir les sciences en Allemagne. Frédéric I fit quelques efforts; & Frédéric II fonda une académie à Vienne, qui fut suivie de celles de Prague, de Heidelberg, de Cologne & d'Erfort.

Les beaux arts ont eu leurs inventeurs & leurs protecteurs en Allemagne. Dès l'an 996, Gerbert, moine Bénédictin, entreprit & acheva à Magdebourg la premiere horloge automate. Un balancier régloit le mouvement de cette machine; & Jean Mégestein ouvrier de Cologne, entreprit de perfectionner cet ouvrage dans le treizieme siécle. Rien ne s'offrit de mieux à

plie de sçavans & d'artistes. Un jour qu'il chassoit dans une forêt, il observa qu'un cerf & un chien, qui étoient tombés dans une fontaine, avoient perdu leurs poils peu après. Il fait examiner cette eau : on trouva qu'elle étoit chaude, & propre à guérir plusieurs maladies. Ces eaux furent nommées *Carlesbad*, c'est-à-dire *bains de Charles*.

[1376.]

L'empereur Charles fait élire roi des Romains son fils Wenceslas, âgé de dix-sept ans. Pour s'assurer les suffrages des électeurs, il leur avoit promis des sommes considérables; mais, soit impuissance, soit avarice, il manqua à sa parole, & aima mieux, pour s'acquitter, céder à ces princes des forteresses, des droits & quelques revenus; ce qui fit dire alors que l'empereur *avoit plumé l'aigle*. Il est constant que l'Empire fut affoibli par ces aliénations dont jusqu'à présent il ne s'est pas relevé.

---

l'industrie jusqu'en 1650, qu'on substitua un pendule à la place du balancier; ce qui avança la perfection des horloges. Charles VI, roi de France, fit venir d'Allemagne Henri de Vic, pour faire la premiere grosse horloge qu'on ait vue à Paris. Cet ouvrier coûtoit six sols parisis par jour & avoit son logement dans la tour du palais, où l'horloge fut placée.

[1377.]

L'empereur fait un voyage en France, pour y voir le roi Charles V. Il est reçu à Cambrai *, avec tous les honneurs dûs à son rang. Il en auroit bien voulu partir aussi-tôt, afin d'arriver à Paris pour la solemnité des fêtes de Noël ; mais on fit naître quelques obstacles qui retarderent son voyage jusqu'au lendemain. La cour de France n'auroit pas vu de bon œil un empereur, revêtu des habits impériaux, faire des actes de Souverain ; & il étoit d'usage, dans ce tems, que l'empereur assistât à l'office de Noël, la couronne en tête, & qu'il lût tout haut à la Messe l'Evangile : *Exiit edictum à Cesare Augusto*, &c.

Charles IV trouve à Compiegne les princes & les prélats qui s'étoient avancés pour le recevoir. Le duc de Bourbon traite splendidement le roi des Romains & tous les seigneurs Allemands ; mais l'empereur,

* Cambrai étoit alors une ville impériale ; & l'empereur pouvoit y faire tous les actes de Souverain qu'il auroit voulu. Quoiqu'elle appartienne aujourd'hui à la France, l'archevêque ne laisse pas de porter le titre de Prince du S. Empire Romain ; mais il ne prend point l'investiture de l'empereur. Il n'a aucun droit de séance dans les diètes, & ne fournit aucune contribution.

à cause d'une attaque de goutte, n'assista pas à ce festin. Le repas fut long & gai. Les dames y étoient parées avec magnificence; & *l'on y but largement*, si l'on en croit les Chroniques de S. Denys.

L'empereur vient coucher à Louvres en Parisis; & de-là, dans les carrosses du roi, il arrive à S. Denys. Son premier soin est de visiter les tombeaux de Charles le Bel, & de Philippe de Valois. Il dit tout haut: » J'ai été nourri, dans mon jeune âge, ès » hôtels de ces bons rois qui moult de » bien m'ont fait; je vous requiers affec- » tueusement de bien prier Dieu pour » eux. »

Deux mille bourgeois de Paris, à la tête desquels étoient le prévôt des marchands & les échevins, vont à la rencontre de la cour impériale. Le prévôt des marchands, portant parole, dit: « Très- » excellent prince, nous, les officiers du » roi, à Paris, le prévôt des marchands & » les bourgeois de sa bonne ville, nous ve- » nons vous faire la révérence, & nous of- » frir à faire vos bons plaisirs; car ainsi le » veut le bon roi notre Sire, & le nous a » commandé. »

Après cette cérémonie, le roi Charles V va saluer l'empereur & le roi des Romains. Ils partent ensemble; traversent Paris, & viennent descendre au Palais.

On avoit préparé pour l'empereur la chambre qu'on appelloit de *bois d'Irlande*, & la *chambre verte*. Le roi céda son appartement au roi des Romains, & se retira dans les chambres hautes, appellées *galatas*, dit la Chronique, *que le roi Jean, son pere, avoit fait historier*.

Le lendemain, au lever de l'empereur, le prévôt des marchands & les échevins lui firent présent d'une nef d'argent, pesant cent quatre-vingt-dix marcs; & de deux grands flacons de vermeil, ciselés & émaillés, pesans cent soixante & dix marcs. Ils donnerent au roi des Romains une fontaine de vermeil doré, du poids de quatre-vingt-treize marcs, & deux grands pots d'argent de trente marcs chacun.

Le jour des Rois ou de l'Epiphanie, l'empereur entendit la Messe à la Sainte-Chapelle, & fit offrir, dans trois coupes de vermeil, de l'or, de l'encens, & de la myrrhe, suivant l'usage. Après le service, il y eut banquet royal dans la grande salle du Palais. Vers la fin du repas, deux spectacles imprévus attirerent tous les regards. Ces sortes de divertissemens s'appelloient alors *entremets*, & procurerent beaucoup de plaisir à cette illustre assemblée.

On vit d'abord paroître un vaisseau avec tous ses mâts, ses voiles & ses cordages.

Les pavillons en étoient aux armes de Jérusalem. Godefroi de Bouillon, entouré de ses chevaliers, se présenta sur le tillac. Cette énorme masse arriva lentement au milieu de la salle, sans qu'on pût soupçonner ce qui la faisoit agir & mouvoir. Le second entremets parut ensuite : il représentoit la ville de Jérusalem, avec son temple, & ses tours couvertes de Sarasins. Le vaisseau s'approche de la ville. Les Chrétiens mettent pied à terre. Ils montent à l'assaut. L'ennemi se défend; plusieurs échelles sont renversées; beaucoup de coups sont donnés; peu de sang est répandu, & la ville est prise.

Le jour suivant, le roi vint chercher l'empereur. Ils entrerent dans un bateau superbement orné, & allerent dîner au château du Louvre. Ce fut-là que l'Université, en habits de cérémonie, vint haranguer Charles IV. Il y avoit douze députés de chacune des facultés de Théologie, de Droit & de Médecine, & vingt-quatre de la faculté des Arts. L'empereur répondit en latin, & dit qu'il le faisoit avec d'autant moins de crainte, qu'il se souvenoit d'avoir été élevé parmi eux.

Avant son départ, l'empereur reçut encore du roi de France des présens considérables. Il déclara le jeune dauphin son vicaire perpétuel & irrévocable dans le

royaume d'Arles & pays de Dauphiné, & lui donna le château de Pipet & une maison dans la ville de Vienne, appellée *Chamaux*, & le *éagea*, (dit la Chronique) pour le rendre capable de recevoir ces donations.

Pendant le séjour que Charles IV fit en France, on tint un grand conseil, dans lequel le roi exposa les raisons qui l'engageoient à déclarer la guerre aux Anglois. Il prouva que les rois d'Angleterre avoient toujours fait hommage aux rois de France pour le duché de Guienne, & voulut faire apporter les titres originaux qui constatoient ce droit. « Il est inutile, dit l'empereur; j'ai » été témoin dans Amiens de l'hommage » que le roi Edouard III a rendu au roi » Philippe de Valois; & si la guerre s'al- » lume, je vous offre les secours que l'on » doit attendre d'un bon ami. » Les monarques se quitterent avec les sentimens de la plus grande intimitié.

[1378.]

Charles IV sentoit sa fin approcher. Il fit venir auprès de son lit le roi des Romains son fils, & lui parla en ces termes : « Je vais » mourir, mon fils; & l'heure est venue où » je dois éprouver que je suis né mortel » comme les autres hommes; je ne regrette » point la vie : je mourrai même content, » si

» si je laisse à l'Empire un chef tel que je » le souhaite, & que les seigneurs l'espe- » rent : vous allez le devenir. Souvenez- » vous que je me suis rendu garant, auprès » des électeurs, de votre prudence dans le » manîment des affaires, de votre droiture » dans l'administration de la justice, & de » votre zèle pour conserver les intérêts de » l'Empire. Si vous remplissez les promes- » ses que j'ai faites pour vous, vous serez » aimé des peuples, honoré des seigneurs, » & redouté de vos voisins, qui n'oseront » troubler votre gouvernement. »

Ce prince, aidé du hazard, fit de grandes choses, sans être grand lui-même. Il mourut le 29 de Novembre.

On rapporte au règne de Charles IV l'invention de la poudre à canon. Un chymiste la trouva par hazard. Ayant mis du soufre, du salpêtre & du charbon dans un mortier qu'il avoit couvert d'une grosse pierre, le feu y prit, & fit sauter la pierre en l'air, avec violence. Les uns attribuent cette invention à Ancelzen, moine de Fribourg : d'autres en font honneur à Berthold Schwartz, ou le Noir.

Cette même année voit naître le grand schisme d'occident. Le pape Urbain, homme

impérieux & farouche, est à peine sur le thrône pontifical, qu'il parle en maître aux têtes couronnées. Il accuse les rois de France & d'Angleterre de troubler la paix de l'Europe & déclare, dans un consistoire, que bientôt il en fera justice. A ce propos indécent, le cardinal de la Grange n'en oppose pas un plus modéré. Le sacré collége se divise; les uns tiennent le parti du pape élu; les autres proclament pape le fils d'Amédée III, comte de Genève, qui va établir sa cour à Avignon. Trente années de guerre furent la suite funeste de la hauteur d'un pape, & de la pétulance d'un cardinal.



WENCESLAS, *trente-troisième Empereur.*

[1378.]

CHARLES IV, pendant le cours de son règne, avoit plus songé à l'aggrandissement de sa maison, qu'aux vrais intérêts de l'Allemagne; mais le plus grand mal qu'il pouvoit faire à l'Empire, c'étoit de laisser un successeur tel que son fils Wenceslas, prince sans mœurs, sans éducation, sans religion, livré à d'infâmes plaisirs, & incapable d'affaires.

[1380.]

Les électeurs envoient une célèbre ambassade à Wenceslas, pour le supplier de venir résider dans l'Empire. Ce prince, plongé dans la débauche, répond : « Nos » chers ambassadeurs, tout le monde sçait » que nous sommes empereur. S'il y a » quelqu'un dans l'Empire, qui ait envie » de nous voir, il n'a qu'à venir en Bo-» hême ; il aura toute liberté de nous par-» ler. »

[1387.]

Vernier, archevêque de Trèves, réforme un abus très-ancien dans son église. Il étoit d'usage immémorial que l'archevêque fût l'unique héritier de tous les ecclésiastiques de son diocèse, soit qu'ils eussent testé ou non. Vernier renonce à ce droit tyrannique; & le pape le dédommage de ce sacrifice, en lui accordant le revenu de la premiere année de tous les bénéfices.

[1388.]

Tandis que l'Empire murmure contre les affreuses débauches de Wenceslas, la Bohême gémit sous le poids énorme des impôts. L'impératrice se charge de porter aux pieds de son époux les plaintes & les pleurs de ses sujets. Wenceslas n'y a aucun égard. L'impératrice, au désespoir, tombe dans la plus profonde mélancolie. L'empereur veut en connoître la cause. Il mande Jean Nepomucène, confesseur de la princesse, & lui ordonne de ne lui rien cacher de sa confession. Jean, surpris, refuse de commettre une action aussi indigne; & l'empereur, outré de colere, le fait précipiter dans la Moldaw.

Wenceslas avoit fait construire sur ce

fleuve, au château de Vicegrade, des bains propres à satisfaire sa cruauté. Il y avoit un pavé uni, & ferme en apparence, mais qu'un seul coup de pied faisoit tourner; par ce moyen, les malheureux que ce monstre proscrivoit, tomboient dans un gouffre d'eau pratiqué dessous. On ne peut dire combien d'innocens y périrent.

[1389.]

Saintré, Mailli, Pressigni, de Beuil & Craon, gentilshommes François, & cinq écuyers, Genlis, de Moi, Derbi, Desbarres & de Clermont avoient juré entre eux une confraternité d'armes, qui devoit durer trois ans. Saintré avoit imaginé cette société, & avoit prescrit à ses compagnons une sorte d'uniforme. La robe étoit de drap de soie, brochée or & argent: un cercle d'or leur servoit de ceinture, & leurs chapeaux étoient relevés en broderie avec un bouquet de plumes d'autruche; sur leurs épaules étoient attachées des visiéres de bacinet, d'or pour les chevaliers, & d'argent pour les écuyers: tous montoient des cheveaux blancs de taille égale. Dans cet équipage, après en avoir obtenu la permission du roi de France, ils se rendirent dans les principales cours de l'Europe, pour y faire

briller leur adresse à manier les armes. Ils se battirent à Cologne en champ clos, contre dix Allemands, & furent séparés par ordre de l'empereur, lorsque la victoire sembloit ne leur pouvoir plus échapper. Ils furent par-tout loués, fêtés & comblés de présens. Enfin, après avoir parcouru la Saxe & le Brabant, ils rentrerent en France avec la réputation d'être les plus braves chevaliers & écuyers de l'Europe.

[1397 & suiv.]

Wenceslas, abruti par le vin, se renferme dans Prague où il ne commet plus que des actions de barbarie & de démence. On dit que par-tout il se faisoit accompagner d'un bourreau, & que, sans aucune formalité, il ordonnoit l'exécution des malheureux qui lui déplaisoient. Sa férocité ne connoissoit plus de bornes : aussi les magistrats de Prague se virent dans la dure nécessité de se saisir de lui, comme d'un malfaiteur ordinaire ; & de l'enfermer dans un cachot. Combien les peuples ne sont-ils pas infortunés, lorsqu'ils sont forcés d'attenter à la liberté de leur maître, pour sauver leur vie ! Wenceslas trouve les moyens de s'échapper de sa prison. Il a encore des partisans, parce que, dans un Etat, il y a toujours des

gens qui ne subsistent que par le crime, & aux dépens des miseres de la patrie. Repris & remis en prison, il se sauve encore; mais enfin les électeurs s'assemblent, & le déposent juridiquement. Tous les auteurs s'accordent sur ce point, & disent unanimement que Wenceslas fut peu sensible à sa déposition. Ils ajoûtent qu'il écrivit aux villes impériales d'Allemagne qu'il n'exigeoit d'elles d'autres preuves de leur fidélité, que quelques tonneaux de leur meilleur vin.





ROBERT, *trente-quatrieme Empereur.*

[1400.]

FRÉDÉRIC, duc de Brunſwick, eſt nommé Roi des Romains par les mêmes électeurs qui viennent de dépoſer Wenceſlas. Il eſt aſſaſſiné par un comte de Waldeck, & l'on ignore encore le véritable motif de ce meurtre. La diète s'aſſemble de nouveau, & proclame Robert ou Rupert III, comte palatin, qui ſe donne ſa voix à lui-même.

[1403.]

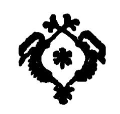
Robert paſſe en Italie, pour s'oppoſer à la puiſſance naiſſante de Galéas Viſconti, qui s'étoit fait ſouverain de Milan. Il perd une bataille, & revient en Allemagne. Ce Galéas, qui porta les vertus d'un héros à ce degré où elles deviennent criminelles, mourut bientôt après. Il diſoit ſouvent: » On vole avec impunité dans les autres » royaumes de l'Europe. Il n'y a qu'en » Lombardie, où une fille peut porter ſon » argent à la main, ſans rien craindre, même » dans les grands chemins. Je ſuis le ſeul » voleur de mon pays. »

[1409.]

Le grand ſchiſme d'Occident duroit toujours. Le concile, aſſemblé à Piſe, dépoſe Pierre de Lune, dit *Benoît XIII*, & Ange Corario, dit *Grégoire XII*, qui ſoûtenoit l'empereur Robert. Il inſtalle ſur la chaire pontificale Pierre Philargi de Candie, dit *le cardinal de Milan*, qui prend le nom d'*Alexandre V*. Ce pape n'avoit jamais connu de parens. Un Cordelier Italien l'avoit pris enfant dans les rues de Candie, ville du territoire de Pavie, où il demandoit l'aumône, & l'avoit fait étudier. Philargi fut archevêque de Vicence, enſuite cardinal, légat à Milan, & pape. Il diſoit à ſes amis : « J'ai été riche archevêque, » pauvre cardinal, & je ſuis pape mendiant. »

[1410.]

Robert meurt à Oppenheim, le 10 de Mai.



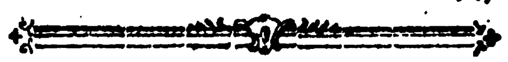


JOSSE ou JODOCE, *trente-cinquieme Empereur.*

[1410.]

QUELQUES électeurs choisissent pour empereur Josse de Luxembourg, marquis de Moravie, tandis que les autres nomment Sigismond, roi de Hongrie, de la même famille. Ainsi, pendant quelque tems, l'Allemagne eut trois empereurs de la maison de Luxembourg, Josse, Sigismond & Wenceslas; car quoique Wenceslas eût été déposé solemnellement, il ne prétendoit pas moins être empereur. Sigismond, informé de l'élection de Josse, lui écrivit pour sçavoir s'il acceptoit l'Empire? Josse lui répondit : « Je » pars pour Francfort. » A quoi Sigismond répliqua : « Et moi je vais en Mora» vie. » En effet Sigismond se préparoit à envahir cette province, lorsqu'il apprit la mort de Josse.





SIGISMOND, *trente-sixieme Empereur.*

[1411.]

SIGISMOND est élu une seconde fois par tous les électeurs. Ce prince avoit de grandes qualités, mais bizarrement assorties. Il étoit avare & prodigue, paresseux & actif, familier & glorieux, interessé & indifférent sur le gain, fidele à ses amis, cherchant le plaisir, & n'oubliant jamais ses affaires.

Wenceslas vivoit encore, si c'est vivre que de passer le tems dans la plus horrible débauche. On vint un jour lui apprendre que les flammes avoient ravagé son château de Vicegrade. « Ma cave a-t-elle éprouvé » ce funeste sort, dit précipitamment Wen» ceslas? » Non, Sire, reprend un courtisan. » La perte n'est donc pas grande, repart le » roi, puisque mon vin subsiste encore; » & pourvu qu'il ne soit pas gâté, je suis » content. »

[1414.]

Sigismond veut pacifier l'Eglise, & mettre fin au grand schisme. Il fait arrêter la con-

vocation d'un concile à Conſtance, & invite le pape Jean XXIII à s'y rendre. Le ſaint pere ſentoit bien qu'il ne ſeroit pas maître de cette aſſemblée ; & conſéquemment il avoit beaucoup de répugnance à faire ce voyage. « J'appréhende, diſoit-il, d'y aller » pape, & d'en revenir particulier. » L'imagination travaillée par de fâcheux preſſentimens, il ſe met en chemin. Etant ſur une montagne du Tirol, ſon équipage verſe; & il tombe lui-même, mais ſans ſe faire aucun mal; comme on s'empreſſoit de lui demander s'il ne s'étoit point bleſſé : « Non, » répondit-il; mais j'aurois mieux fait de reſ» ter à Boulogne. » Regardant enſuite de loin la ville de Conſtance, il dit : « Je vois » bien que c'eſt ici la foſſe où l'on prend » les renards. »

L'entrée de l'empereur Sigiſmond fut triomphante à Conſtance. Tous les électeurs porterent devant lui les marques de la dignité impériale. Le pape le reçut en habits pontificaux, à la porte de la principale égliſe. Il fit la fonction de diacre à la Meſſe, & chanta l'Evangile; mais il ne fut queſtion ni de ſerment ni de baiſemens de pieds ni de mule conduite quelques pas. Les circonſtances auroient été peu favorables pour ces actes humilians. Les tems obſcurs des Frédéric & des Henri commençoient à s'éloigner. De trois thrônes dreſſés dans l'é-

glise, l'empereur occupa celui du milieu; le pape & l'impératrice eurent les deux autres.

[1415.]

Le duc d'Autriche avoit pris ouvertement le parti du pape Jean XXIII au concile de Constance; & après la retraite du pape, il s'étoit sauvé lui-même. Forcé de demander grace, il la reçut de l'empereur, qui se retournant vers les ambassadeurs de Milan, de Gènes, de Florence & de Venise, leur adressa ces paroles: « Messieurs, » vous n'ignorez pas que les ducs d'Autri» che sont les plus puissans seigneurs de » l'Allemagne: cependant vous voyez » comme je sçais les ranger; profitez de l'e» xemple. »

Jean Viclef, docteur de l'université d'Oxford avoit déja éclaté contre les mœurs dissolues du clergé, pendant que la paix de l'Eglise étoit troublée par le schisme d'Urbain V, & de Clément. Son opinion étoit qu'il ne falloit plus reconnoître de pape, & que tous les Etats Chrétiens devoient prendre pour toujours exemple sur la France, qui, durant le schisme seulement, avoit méconnu tous les papes. Une idée aussi conforme à l'esprit d'indépendance, qui fait le caractere de la nation Angloise, rangea les deux tiers du royaume du côté de Viclef. Cet

avis prêtoit des armes à la politique des ministres; il fit fortune. Mais cet héréfiarque n'eut pas le même succès dans ses propositions théologiques, puisées dans les écrits d'un certain Bérenger, & dans la doctrine enseignée sourdement par les Vaudois. Jean Hus, confesseur de la reine de Bohême, & Jerôme, dit *de Prague*, son compagnon & son ami, accusés tous deux d'adopter une partie des erreurs de Viclef, furent cités au concile de Constance, & s'y rendirent munis d'un sauf-conduit de l'empereur, qui, peu respecté par les peres du concile, n'empêcha pas ces malheureux d'être chargés de chaînes, jugés & condamnés à expirer au milieu des flammes. Sigismond pouvoit & devoit de son autorité les arracher au supplice auquel il les avoit exposés. Il se contenta de leur faire des remontrances. « Que vous coûte-t-il, » disoit l'empereur à Jean Hus, d'abjurer » des erreurs qui vous sont faussement at- » tribuées? Je suis prêt d'abjurer toutes sor- » tes d'erreurs: s'ensuit-il que je les aie » tenues? » Jean Hus ne voulut point convenir qu'il avoit pu se tromper. Il vouloit bien abjurer toutes sortes d'erreurs indistinctement; mais il auroit cru se couvrir de honte, en se rétractant d'une erreur. Il courut au bûcher avec une fureur héroïque; & Sigismond & les peres du concile eurent

la cruauté de ne pas éteindre les flammes qui le dévorerent. Jerôme de Prague trouva, dans le supplice de son maître & de son ami, des forces pour l'imiter. Il alla gaiement à la mort ; & les étincelles qui s'élancerent de ces bûchers, porterent la désolation dans la Bohême, & allumerent un incendie que seize années de crimes & de ravages eurent peine à arrêter.

[1416.]

Quelques discussions, entre les rois de France & d'Angleterre, alloient occasionner une guerre cruelle. L'empereur Sigismond vient à Paris, dans le dessein d'offrir sa médiation aux deux couronnes. Le roi de France, pour faire honneur à son hôte, le prie de tenir sa place au parlement. Sigismond s'y rend, & fait continuer devant lui une cause déja entamée. Il s'agissoit de la charge de sénéchal de Beaucaire, disputée par deux prétendans, dont l'un étoit chevalier, & l'autre roturier. L'avocat du chevalier, après une longue énumération des droits constans & des prérogatives de la noblesse, concluoit à ce que son client fût revêtu de cette charge, & que l'exclusion fût donnée à son adversaire, qui n'étoit pas noble. L'empereur, voyant les juges aller aux opinions, appella la partie, à qui la

noblesse manquoit, & lui fit chausser les éperons dorés. « Eh bien! dit-il tout haut, » la raison, qu'on allegue contre lui cesse; » car il est chevalier. »

* Le parlement fut fort blâmé d'avoir, en sa présence, laissé faire à l'empereur un tel acte de Souverain. On ajoûte que le premier

* Un auteur raconte ce fait bien différemment. » Pendant la cruelle maladie du roi Charles VI, » dit-il, & dans le tems que la faction de Bour- » gogne étoit toute-puissante, l'empereur Sigis- » mond vint à Paris. Il voulut voir le parle- » ment assemblé. La cause que l'on plaida devant » lui, regardoit un fief de *danger*, possédé par » un homme qui n'étoit pas noble, mais que » nombre d'actions héroïques avoient rendu » recommandable. L'avocat qui plaidoit pour » son adversaire, apportoit ce défaut de noblesse » comme une raison victorieuse pour son client. » L'empereur ordonna à cet homme de s'appro- » cher; &, pour lever la difficulté qu'on lui susci- » toit, il alloit le faire chevalier, lorsque le » chancelier de France, qui étoit à ses pieds, s'y » opposa. La cause fut remise. L'empereur ne » témoigna aucun chagrin de l'opposition du » chancelier, & convint qu'il ne pouvoit faire » un gentilhomme en France. Il mena la partie » au pont de Beauvoisin; & lorsqu'il eut passé » le pont, il fit la cérémonie qu'il auroit sou- » haité faire à Paris en plein parlement. Le roi » de France confirma depuis cet ennoblissement. » Ce particulier eut, dit le même auteur, l'a- » vantage de se voir ennobli, lorsqu'il s'y atten- » doit le moins.

premier préſident donna pour excuſé, qu'éblouie par l'éclat de la Majeſté impériale, ſa compagnie n'avoit oſé rien dire.

Pendant ſon ſéjour en France, l'empereur Sigiſmond fit prier les dames de Paris de venir dîner au Louvre, où il vouloit les régaler. « Il y alla, (ſuivant un ma» nuſcrit de la bibliothèque de Lamoi» gnon,) ſix vingt dames, demoiſelles & » bourgeoiſes fort parées. On leur donna » à chacune un potage, bien fort d'épices, » & le plus fort vin qu'on put trouver; » & meneſtriers y avoit largement, & au » partir donna l'en à chacune un anneau » ou verge d'or, mais de petite valeur. »

Sigiſmond n'ayant pu réuſſir, en France, à concilier les intérêts qu'il étoit venu ménager, ſe détermine à paſſer en Angleterre. Lorſqu'il eſt près d'aborder, il rencontre le duc de Gloceſter & pluſieurs ſeigneurs Anglois, qui du bord ſe jettent dans l'eau, l'épée à la main & arrêtent ſa chaloupe. L'empereur, ſurpris de cette étonnante réception, en demande la cauſe. « Si vous » venez en Angleterre, lui dit le duc, » pour faire valoir quelques droits ſur » cette couronne, j'ai ordre de vous en » défendre l'entrée; ſi vous y venez comme » médiateur de la paix ſeulement, vous y » ſerez reçu avec tous les honneurs dûs à » votre rang & à votre dignité. » Les An-

glois annonçoient par-là à Sigismond, qu'ils ne le verroient pas tranquillement tenter dans leur royaume, ce qu'il n'avoit pu exécuter à Paris.

[1417.]

Outre l'investiture de la Misnie, Frédéric le Belliqueux, margrave de Misnie, & landgrave de Thuringe, demandoit à l'empereur quelques villes de Bohême, qu'il possédoit par droit de conquête. Sigismond, dont le frere étoit roi de Bohême, & qui étoit héritier présomptif de cette couronne, se montra infléxible sur le second article. Frédéric fut si offensé de ce refus, qu'il ne daigna pas prendre l'investiture de la Misnie : « Celui qui m'a refusé l'investiture à Constance *, dit-il, » me la donnera peut-être en rase campa-

* Ce fut dans cette assemblée de Constance, que Sigismond donna l'électorat de Brandebourg à Frédéric de Hohen-Zollern, burgrave de Nuremberg, chef de la maison régnante de Brandebourg & des rois de Prusse. Frédéric en étoit déja l'administrateur souverain ; & depuis que ce grand fief étoit tombé à l'empereur par la mort de Josse, marquis de Moravie, ce prince ne s'étoit réservé que la seule dignité électorale. Il en coûta, dit-on, quatre cens mille florins d'or, somme exorbitante dans ce tems ; d'autres disent cent mille, & sont plus croyables.

» gne. » Quelque tems après, ces princes se raccommoderent; & Sigismond accorda à Frédéric *, preférablement aux autres prétendans, l'électorat de Saxe, qui vint à vaquer, en 1422, par la mort d'Albert III, dernier électeur de la maison d'Anhalt.

Le jour que Frédéric reçut l'investiture de l'électorat de Brandebourg à Constance, il traita splendidement l'empereur, les électeurs, & tout le clergé. On remarque que, dans ce repas, les cardinaux mangerent à une table séparée; mais on doit peu s'en étonner, si l'on considere que la pourpre Romaine ne donne aucune séance dans les cérémonies de l'Empire. Il faut qu'un évêque Allemand, qui a le chapeau de cardinal, se place, dans la diète, à son rang de prince, ou qu'il renonce aux droits attachés à sa dignité, s'il veut poursuivre

* Frédéric le Belliqueux est le fondateur de la fameuse université de Leipsick. Les nations y sont distinguées en quatre classes, qui portent les noms de *Misnie*, de *Baviere*, de *Saxe* & de *Pologne*. Elle est devenue si célèbre dans la suite, que plusieurs Souverains en ont brigué le rectorat. En 1595, Ulric duc de Slefwick & de Holstein; en 1602 Jules duc de Stettin; en 1604, Adolphe-Frédéric, duc de Poméranie, furent élus recteurs de Leipsick. Ces princes se rendirent aussi illustres, en favorisant les sciences, que leurs ancêtres l'avoient été par leurs faits d'armes.

la fumée des prétentions d'un honneur étranger.

Les peres du concile de Constance vouloient procéder à l'élection d'un pape, & l'empereur prétendoit qu'avant tout on réformât l'Eglise. Le cardinal de Cambrai, qui souhaitoit l'un & l'autre, s'écria : « Comment » réformer un corps qui n'a point de tête, » & des membres qui n'ont point de chef? »

Le pape, ayant donné une dispense pour un mariage entre parens, dans un degré défendu par les canons, l'empereur lui dit : « Saint Pere, vous pouvez bien par» donner les péchés, mais non pas les per» mettre. »

[1418.]

Le concile de Constance se termina assez singulièrement. Le pape, Martin V, nouvellement élu, fit prononcer ces paroles, après une Messe du S. Esprit : « Messieurs, » allez vous-en au nom de Jesus-Christ. » A quoi l'assemblée répondit avec joie : » Amen. »

[1420.]

Après la mort du débauché Wenceslas, les seigneurs de Bohême prêterent serment de fidélité à leur nouveau roi, l'empereur Sigismond. Ils demanderent qu'on leur laissât une entiere liberté de conscience

fur plusieurs pratiques de religion ; ils firent ensuite l'éloge de Jean Hus, & finirent par des plaintes ameres sur sa fin tragique, assurant « qu'il avoit mérité plus de graces » devant Dieu, que S. Pierre. » Sigismond, à ce propos, ne put s'empêcher de sourire : « Mes chers Bohêmes, leur dit-il, » laissons-là Jean Hus & sa doctrine. A l'é- » gard de vos demandes, il falloit les faire » au concile : puisque vous voulez que je » règne sur vous, soyez soumis. »

[1423.]

Sigismond prétendoit finir la guerre de Bohême, par la perte de Ziska, chef des Hussites * ; mais ce général ruina l'armée de l'empereur, par une ruse singuliere. Il avoit posté ses troupes derriere des haies ; ensorte que la cavalerie impériale ne pouvoit en approcher, sans mettre pied à terre. Les femmes des Hussites sortirent de ce retranchement avec des paquets de linge dans leurs mains, comme voulant offrir leurs enfans emmaillotés, & demander grace pour leurs maris. A cette vue, les cavaliers Allemands descendent de leurs chevaux, & s'approchent de ces femmes, qui, dans le même instant, déploient leur linge, & le lancent avec tant d'adresse sur

* Les partisans de la doctrine de Jean Hus.

ces cavaliers, que leurs éperons & leurs armes en ſont embarraſſés. La confuſion ſe met parmi eux. Les Huſſites profitent de ce déſordre : ils fondent ſur leurs ennemis ; en maſſacrent une partie, & forcent l'autre à prendre la fuite.

[1424.]

On raconte que Ziska, chef des Huſſites, qui, pendant tant d'années, vengea ſur ſa patrie le meurtre de Jean Hus, & ſe ſoutint contre toutes les forces raſſemblées de l'empereur Sigiſmond, étant au lit de la mort, dit à un officier qui lui demandoit où il vouloit être enterré ? « Qu'on mette » mon corps au milieu d'une campagne : » j'aime mieux être mangé des oiſeaux que » des vers ; mais qu'on m'écorche auparavant, & qu'on faſſe un tambour de ma » peau : au ſon qu'il rendra, nos ennemis » fuiront. »

[1426.]

Pendant les horreurs de la guerre des Huſſites, Procope le Raſé, ſucceſſeur de Ziska, vint aſſiéger la fameuſe forteresſe de Kaménitz, ſur les frontieres de la Moravie. Le gouverneur venoit de mourir ; & ſa fille Agnès, âgée de ſeize ans, s'étoit engagée à défendre la place juſqu'à l'extrémité.

Elle répondit à la sommation que lui fit Procope : « Je ne suis qu'un jeune fille foi» ble ; mais j'ai pourtant assez de cœur » pour ne pas m'allarmer de votre proposi» tion, & pour ne pas céder ma place, » sans une vigoureuse résistance. » En effet cette héroïne combattit avec un courage incroyable. Elle vit de sang froid ses remparts écroulés, ses maisons en cendre, les trois quarts de sa garnison massacrés ; & ce ne fut que pour en conserver les malheureux restes que, sur la brèche même, elle consentit à une capitulation honorable.

[1428.]

Pour trouver les moyens de faire cesser la guerre civile en Bohême, l'empereur assemble une diète à Presbourg. Les Bohêmes y présentent leurs griefs. Ils consentent à recevoir Sigismond pour leur Souverain ; mais ils prêtendent qu'on leur accorde plusieurs immunités, & qu'on réforme le gouvernement & la religion. On dispute ; on parle des droits de la couronne ; de l'obéissance des sujets envers leurs princes. Les députés des Etats de Prague donnent cette réponse : « Un peuple libre n'a » pas besoin de roi. »

[1430.]

Lorsque l'armée des Hussites se trouvoit en rase campagne, elle creusoit autour d'elle un fossé, & plaçoit ses chariots de façon qu'ils formoient un retranchement impénétrable à la cavalerie impériale. Ces retranchemens étoient appellés *thabors* *, du nom d'une forteresse fameuse. Il est constant que mille Bohêmes, ainsi retranchés, pouvoient se défendre contre six mille cavaliers Allemands.

Plus les Bohêmes font d'efforts pour se soutenir ; plus Sigismond emploie de moyens pour les écraser. Dans cette vue, il recherche l'alliance du roi de Pologne & du grand duc de Lithuanie, & se ménage une entrevue avec ces princes à Lutzko, dans la haute Volhinie. On ne voit pas que son dessein ait réussi ; mais on a conservé la harangue singuliere qu'il fit au roi de Pologne : « Je sollicite, lui dit-il, le » souverain pontife pour la réduction des » Bohêmes, & la réformation de l'Eglise. » S'il consent à la convocation d'un con- » cile, je m'y trouverai : s'il n'y consent

* C'est à l'aide de ces fameux thabors que les Cosaques d'Ukraine ont sçu se rendre redoutables aux Polonois.

» pas, je l'aſſemblerai moi-même de mon
» autorité. Il n'eſt pas beſoin de ſe mettre
» en peine des Grecs, puiſqu'ils ont la
» même foi que nous, à la réſerve des
» barbes & des femmes; encore ne doit-
» on pas les en blâmer, puiſque les prê-
» tres Grecs ſe contentent d'une femme;
» au lieu que les Latins en ont dix, & da-
» vantage.» Ce diſcours n'eſt certainement
rien moins qu'orthodoxe; & la cour de
Rome n'en devoit pas être flattée.

[1431.]

On voit encore, cette année, l'empereur Sigiſmond, & le pape Martin V faire des efforts inutiles pour réduire les Huſſites: ces redoutables hérétiques font trembler l'Allemagne, & ébranlent le thrône impérial. Martin meurt au milieu de ces déſaſtres. C'eſt ce pape qui décida que les rentes conſtituées ne ſont pas uſuraires *.

* Vers le commencement du quinzieme ſiécle, l'uſage s'étoit introduit en Allemagne d'emprunter de l'argent dont on faiſoit une rente aſſignée ſur un fonds. Les conditions de cet emprunt portoient qu'en tout tems l'emprunteur pouvoit ſe décharger de la rente, en rembourſant le capital, & que le prêteur n'étoit pas en droit, dans aucune circonſtance, d'exiger le rembourſement de la ſomme prêtée. Les plus rigides caſuiſtes prétendoient que ces rentes étoient uſuraires, &

[1433.]

Trois cens députés des Hussites de Bohême se rendent au concile assemblé à Basle. Ils y soutiennent avec chaleur les quatre points qui les séparent de la communion Romaine. Ces quatre articles étoient, la Communion sous les deux especes, la Pénitence publique, la Prédication permise à tout Chrétien, & les Biens temporels ôtés aux ecclésiastiques. « On » fut surpris, dit un auteur, de la singula- » rité extraordinaire de leurs habits, de » leurs visages terribles, de leurs yeux » pleins de fureur. On s'attacha sur-tout à » regarder Procope le Rasé, chef de l'am- » bassade. C'est lui, disoit-on, qui, tant » de fois, a mis en fuite l'armée des fideles; » qui a renversé tant de villes; qui a mas-

par conséquent, qu'elles ne devoient pas être permises. Martin V, consulté sur cette question, jugea que ces contrats étoient légitimes. Un nouveau scrupule s'éleva. On voulut sçavoir si ces rentes devoient être hypothéquées, sur tous les biens du débiteur, ou seulement sur un fonds capable de répondre du prêt? Les casuistes répondirent qu'une pareille rente, qui n'avoit pas tous les biens du débiteur pour hypothèque, étoit usuraire. Maintenant, en Allemagne un fonds égal au prêt, & qui peut en répondre, est suffisant dans les emprunts.

» sacré tant de milliers d'hommes ; aussi
» redoutable à ses propres gens, qu'à ses
» ennemis ; capitaine invincible, hardi,
» infatigable. » C'étoit alors un proverbe
commun en Allemagne, que, dans le corps
d'un soldat Bohême, il résidoit cent
démons. On disputa, cinquante jours de
suite, sans pouvoir s'entendre ; & les députés retournerent en Bohême.

[1434.]

Les mécontens de Bohême étoient partagés en plusieurs factions, sous les noms
de *Hussites*, *Orphelins*, *Thaboristes*, *Calistins*. Cette année, ces partis se brouillent, & les Hussites exterminent les Thaboristes ; ce qui confirme ce qu'on avoit
souvent entendu dire à Sigismond, « que
» les Bohêmes ne seroient jamais vaincus
» que par les Bohêmes. » Un auteur contemporain fait ainsi le portrait des Hussites :
» C'étoient, dit-il, des hommes noirs,
» endurcis au vent & au soleil, & nourris
» à la fumée d'un camp. Ils avoient l'aspect terrible & affreux, les yeux d'aigle,
» les cheveux hérissés, une longue barbe,
» des corps d'une hauteur prodigieuse, des
» membres tout velus, & la peau si dure,
» qu'on eût dit qu'elle auroit résisté au feu
» comme une cuirasse. »

[1436.]

Sigiſmond haïſſoit mortellement les flatteurs. « Ce ſont, dit-il, de vrais corbeaux ;
» mais ils ſont encore plus dangereux que
» ces bêtes carnaſſieres. Ces oiſeaux, du
» moins, n'arrachent les yeux qu'aux morts ;
» & les flatteurs les arrachent aux vivans. »

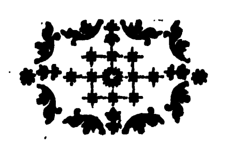
Le même empereur avoit honoré d'un ordre de chevalerie un de ſes conſeillers, nommé *Fiſcelin*, le plus habile juriſconſulte de ſon tems. Ce ſçavant eut, dans la ſuite, quelques difficultés avec les chevaliers, ſur le rang qu'il devoit tenir dans les aſſemblées ; ce qui le chagrina beaucoup. Sigiſmond, pour le conſoler & lui faire connoître, en même tems, combien il devoit préférer ſon premier état au ſecond, dit, en ſa préſence, à ce ſujet :
» Je puis, ſi je le veux, créer mille cheva-
» liers en un jour ; mais mille années ne
» me ſuffiroient pas pour faire un ſeul ſça-
» vant. »

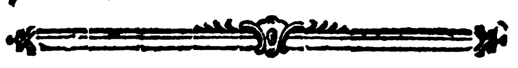
Quelques ſeigneurs Hongrois ſe révoltent contre l'empereur Sigiſmond. Ce prince marche fièrement au devant d'eux : « Qui
» d'entre vous, leur dit-il, mettra le pre-
» mier la main ſur ſon roi ? S'il y en a un
» aſſez hardi, qu'il avance ; je me battrai
» avec lui. »

[1437.]

Enfin Sigismond, pour terminer & éteindre la révolte de Bohême, accepte la couronne, en jurant de maintenir les anciens priviléges du royaume. Il fait reconnoître pour son successeur le duc Albert d'Autriche, son gendre, & meurt à Znoïma, âgé de soixante & dix ans, après avoir régné cinquante & un ans en Hongrie, vingt-sept dans l'Empire, & dix-sept en Bohême, au milieu des troubles & des ravages.

Le traité de paix, qui assura la tranquillité dans la Bohême, est un vrai contrat passé entre les sujets & le souverain, & dont les sujets dicterent les articles. Il fut sur-tout stipulé, qu'il ne seroit pas permis à Sigismond de faire frapper de la fausse monnoie.





ALBERT II D'AUTRICHE, *trente-septieme Empereur.*

[1438.]

ALBERT, duc d'Autriche, déja roi de Hongrie & de Bohême, est unanimement élu empereur à Francfort. C'est un exemple, peut-être unique, dans l'Histoire, qu'un prince ait reçu, dans une même année, trois couronnes électives. Ainsi l'Empire, échappé à la maison d'Autriche par la mort d'Albert I, en 1308, y rentre, après cent trente années, en la personne d'Albert II. L'empereur, après la cérémonie de son couronnement, convoque une diète à Nuremberg.

Cette diète est fameuse par la division de l'Allemagne en quatre cercles, Baviere, Rhin, Souabe & Westphalie. Chacun de ces cercles a un directeur à sa tête; &, selon l'étendue de ses Etats, chaque membre du cercle est taxé à fournir, pour la sûreté publique, un certain contingent, soit en hommes, soit en argent. Ce réglement ne touche point à la souveraineté

des électeurs qui restent en possession de gouverner leurs Etats.

On a vu ce que c'étoit que le tribunal des Austrègues ; foible remede imaginé, dans les tems de trouble & d'anarchie, pour épargner, autant qu'il étoit possible, l'effusion du sang humain. On sçait que, lorsqu'il s'élevoit quelques querelles entre les grands seigneurs Allemands, l'offensé nommoit trois princes pour arbitres de son différend, & que ces princes, autorisés préalablement par les Etats de l'Empire, prenoient alors connoissance du fait, & devoient prononcer leur jugement, dans le cours d'une année. Ce tribunal souffrit quelques réformes.

Mais ce qui fit le plus d'honneur à cette diète, ce fut, sans doute, l'abolition d'une loi ancienne & sanguinaire, qui subsistoit encore dans toute sa vigueur en Westphalie. C'est bien à tort qu'on a donné le nom de Loi à cette coutume horrible, qui autorisoit l'assassinat des citoyens, sous prétexte qu'un homme puissant pouvoit être dangereux. Le conseil s'assembloit; on dénonçoit un coupable, soit qu'il eût commis un crime avéré, soit seulement qu'il en fût soupçonné, soit même que, paroissant trop en crédit parmi le peuple, on eût lieu de craindre sa tyrannie : son procès lui étoit fait, & sa sentence prononcée, sans qu'il

en ſçût rien. Des ſatellites à gages prenoient ſoin de la mettre ſourdement en exécution. On appelloit cette inique procédure *le jugement ſecret.* Cette étrange maniere de juger les criminels a été pratiquée dans pluſieurs Etats. Veniſe, cette république ſi ſage & ſi jalouſe de ſes anciennes loix, s'eſt ſervie de ce cruel expédient contre les atteintes que des ſcélérats ont ſouvent voulu porter à ſa liberté. On croit que l'érection de ce tribunal de ſang eſt dûe à Charlemagne, lorſqu'il faiſoit la guerre aux Saxons.

[1439.]

Albert II meurt en Hongrie, & eſt enterré à Albe-royale.



FRÉDÉ-



FRÉDÉRIC III D'AUTRICHE, *trente-huitieme Empereur.*

[1440.]

IL ne paroît pas que, dans ce ſiécle, l'Empire tentât beaucoup l'ambition des princes. Louis III, landgrave de Heſſe, refuſe la couronne impériale que lui préſentent les électeurs aſſemblés à Francfort. A ſon refus, on proclame unanimement Frédéric d'Autriche, duc de Stirie. Dans cette élection, comme le thrône de Bohême ſe trouvoit vacant, les députés de ce royaume, après quelques débats, votèrent, en qualité d'Electeurs, prétendant, avec raiſon, que les Etats avoient le droit de repréſenter le Souverain.

Auſſi-tôt après ſon élection à l'Empire, Frédéric prend pour deviſe, *A, E, I, O, U;* ce qui ſignifie en latin : « *Auſtriæ Eſt Impe-* » *rare Orbi Univerſo.* » C'eſt-à-dire : « L'Au- » triche doit commander à tout l'univers. » Ce prince l'explique de cette façon dans un mémoire manuſcrit, conſervé précieuſement dans la bibliotheque de Vienne. Cependant la poſition de Frédéric III répondoit peu au faſte de cette ambitieuſe

inſcription ; mais il aimoit à ſe flatter ; & il avoit une aveugle créance à l'aſtrologie judiciaire, qui, ſans doute, lui avoit annoncé la grandeur de ſa maiſon.

Trait frappant de généroſité. Les Etats de Bohême offrent leur couronne à Albert, duc de Baviere, qui la refuſe. La veuve du feu empereur venoit d'accoucher d'un fils poſthume ; & il ne vouloit pas dépouiller l'héritier légitime. Frédéric III, à l'exemple de ce prince, dédaigne de monter ſur le thrône de Bohême, & ſe charge de la tutelle du jeune Ladiſlas.

[1441.]

Un concile, tenu à Friſingue, défend de donner la ſépulture à ceux qui ſeront morts, en combattant dans les tournois, ainſi qu'à ceux qui, dans l'année, ſeront morts ſans avoir été confeſſés.

L'invention de l'inprimerie fait une époque ſi intéreſſante dans l'Hiſtoire, qu'on nous permettra quelques détails à ce ſujet. On rapporte à cette année le fameux procès que Fauſte & Guttemberg eurent enſemble à l'occaſion de l'impreſſion.

L'art d'imprimer, qui conſiſte à arranger des caracteres mobiles & ſéparés les uns des autres, fut trouvé vers l'an 1440. L'honneur de cette découverte fit naître entre

les Allemands & les Hollandois une dispute qui n'est pas encore terminée. Si l'on en croit Salmuth, la gloire de cette invention est dûe à la ville de Mayence : si l'on s'en rapporte aux Hollandois, Laurent Coster & Thomas Piéterſen trouverent à Harlem, en 1440, l'art de l'imprimerie. Ils disent que Jean Fauste ou Fust, un des ouvriers des deux inventeurs, vola des caracteres qu'il transporta premierement à Amsterdam, de-là à Cologne, & ensuite à Mayence; & que, dans cette derniere ville, Jean Guttemberg, qui eut quelques connoissances de cette invention, l'enrichit & la perfectionna.

Quoi qu'il en soit, l'opinion reçue est que Fauste est le premier inventeur de l'imprimerie. Dans ce tems, la rareté des livres étoit extrême, & la dépense, pour en faire transcrire, prodigieuse. Des génies, qui auroient pu s'élever, passoient leurs plus beaux jours à copier des manuscrits. Fauste imagina que, gravant les lettres de l'alphabet sur une table de bois, & les mouillant avec de l'encre, il pourroit les imprimer sur le papier. Son projet réussit. Il changea ensuite l'encre ordinaire, qui embrouilloit les caracteres, & en substitua une moins coulante; voilà la premiere ébauche de l'art. Pour le perfectionner, Fauste changea encore sa maniere. A la

place des planches gravées pour chaque page de livres, il forma autant de lettres séparées, qu'il en falloit pour composer une feuille.

Fauste ne pouvoit suffire à satisfaire ceux qui lui demandoient des livres. Il se fit aider par quelques ouvriers. Pierre Scheffer devint bientôt aussi habile que son maître. Ce fut lui qui trouva le secret de fondre des caracteres de plomb. Cette nouvelle découverte, qui abrégeoit le travail, plut si fort à Fauste, qu'il donna sa fille en mariage à Scheffer. Mais, comme les caracteres de plomb se trouverent de trop peu de résistance, les deux artistes en fondirent d'étain, & eurent grand soin d'engager par serment tous leurs domestiques à ne rien divulguer de leur secret.

Guttemberg étoit alors voisin de Fauste. Il entendit parler avec éloge de sa découverte, & des grands profits qu'il en tiroit. Il fit connoissance avec cet artiste; lui ouvrit sa bourse, & bientôt devint son associé.

Sur ces entrefaites, il survint une contestation entre Fauste & Gutremberg, au sujet de leurs comptes. Guttemberg prétendoit que Fauste dépensoit plus qu'il n'étoit nécessaire. L'affaire est portée aux juges, qui prononcent que Fauste sera pris à son serment, & que, s'il juge qu'il a dé-

pensé la somme qui fait contestation, Guttemberg sera contraint par toutes sortes de voies d'en payer sa part. La sentence est du 6 de Novembre 1445; &, d'après ce recit, il n'est pas permis de croire Guttemberg l'auteur de l'art de l'imprimerie. Il a aidé de son argent à le faire éclorre. La gloire en demeure à Fauste.

Ce procès engagea les deux associés à se séparer. Guttemberg, presqu'aussi habile que Fauste, alla s'établir à Strasbourg. D'autres apprentifs abandonnerent leur maître: les uns passerent à Strasbourg, à Francfort, à Cologne; &, lorsque Mayence fut prise en 1462, d'autres y fixerent leur sejour.

On ne peut douter que les principales villes de l'Europe ne s'empressassent à attirer chez elles ces nouveaux imprimeurs. En peu de tems, le nombre en devint considérable. Herman Staterlen, natif de Munster, & facteur des libraires de Mayence, vint à Paris où il apporta quantité de livres imprimés; mais, peu après, étant mort, tous ses effets, par droit d'aubaine, furent confisqués au profit du roi. L'université s'opposa à la saisie, & demanda qu'au moins il fût permis à ses écoliers d'acheter les livres. Le parlement reçut cette opposition. Louis XI, qui régnoit alors, lui défendit de prononcer défini-

tivement. La saisie fut déclarée bonne; mais en même tems, pour marquer combien il accordoit de protection aux sciences & aux arts, il permit que les écoliers rachetassent les livres; & Jean Briçonnet, *ordonnateur* des finances, reçut ordre de compter aux libraires de Mayence une somme de deux mille quatre cens vingt-cinq écus, à quoi les livres saisis avoient été évalués.

[1442.]

Les princes & les villes de l'Empire avoient le droit de battre monnoie; mais on pouvoit dire que tous faisoient de la fausse monnoie. Il fut défendu d'en frapper à l'avenir, qu'au titre de celles qui auroient eu cours sous les règnes précédens; & il ne fut plus permis de hausser ou de baisser les especes, sans le consentement de l'empereur & des états de l'Empire.

Une diète confirme les pactes de famille entre la maison de Brandebourg, & celle de Meckelbourg, dite *Poméranique*.

[1444.]

La France & la maison d'Autriche font une alliance contre les Suisses. Le dauphin, depuis Louis XI, est chargé du commandement de l'armée, & gagne une bataille près de Basle.

Amurath II, empereur des Turcs, avoit abdiqué l'Empire, & l'avoit repris à la priere des Janissaires. Attaqué, d'un côté, par Ibrahim, prince de Cilicie, & de l'autre, par Scanderbeg * qui venoit de ren-

* Le nom de *Scanderbeg* signifie *seigneur Alexandre.* Ce guerrier étoit fils de Jean Castriot, prince d'Epire. Lorsqu'Amurath II s'empara de l'Albanie, Scanderbeg étoit encore enfant. Le Sultan l'attacha à sa cour, & le fit élever dans son palais. Il l'aimoit tendrement; &, dans ses guerres, il le fit toujours combattre auprès de sa personne. La valeur du jeune Scanderbeg lui mérita la confiance de l'empereur, qui lui donna le commandement d'une petite armée destinée à faire rentrer dans le devoir le despote de Servie, qui venoit de se déclarer pour les Chrétiens. Le jeune général nourrissoit une ame fière, & incapable de subir le joug d'un maître. Il connoissoit son origine, & voulut, ou mourir, ou remonter sur le thrône de ses ancêtres. Il apprend qu'un secrétaire de la Porte, chargé des sceaux du Sultan, doit passer près de son camp. Il l'arrête; le met aux fers, & l'oblige d'écrire & de sceller un ordre au gouverneur de Croye, capitale d'Epire, pour remettre sa place à Scanderbeg. Il fait ensuite assassiner le secrétaire. Muni de cet ordre, le général marche à Croye dont le gouverneur lui remet aussi-tôt la garde. Les Albanois, avec lesquels Scanderbeg est d'intelligence, arrivent la nuit & l'aident à massacrer le gouverneur & sa garnison. Bientôt toute l'Albanie se révolte, & le reconnoît pour Souverain.

trer dans ſon royaume d'Albanie. Il ne pouvoit réſiſter à deux ennemis auſſi redoutables, &, en même tems, faire la guerre aux Hongrois & aux Polonois. Sa politique l'engage à traiter de la paix avec le roi de Hongrie. Jamais paix ne fut jurée plus ſolemnellement entre les Chrétiens & les Muſulmans. Le roi de Hongrie la jura ſur les ſaints Evangiles, & l'empereur Turc ſur l'alcoran.

Les peuples jouiſſoient à peine des douceurs de cette paix, que le cardinal Céſarini veut qu'on la rompe. Cet homme bouillant, fameux par l'horrible ſupplice de Jean Hus, prétend que le roi de Hongrie n'a pu légitimement la faire, ſans y être autoriſé par le pape; & il s'appuie ſur ce précepte déteſtable, « qu'on » ne doit garder la foi ni aux infidèles ni » aux hérétiques. » Ladiſlas, ſéduit par la fauſſe éloquence du prélat, renouvelle les hoſtilités contre les Turcs. Il entre ſur leurs terres & les ravage. Amurath en eſt inſtruit; il quitte ſa ſolitude. Les Janiſſaires, accoutumés à vaincre ſous lui, le revoient avec joie à leur tête. Les armées ſe rencontrent vers le Pont-Euxin. La bataille s'engage près de la ville de Varnes. Au fort de la mêlée, Amurath tire de ſon ſein ce traité de paix ſi indignement violé. Il s'adreſſe au Dieu de l'univers: il le ſupplie de venger l'ou-

trage fait aux loix des nations, & de punir les parjures*. La victoire ne tarde pas à se déclarer en faveur des Ottomans. Ils taillent en pièces l'armée chrétienne; & Ladislas, percé de coups, tombe lui-même dans la foule des morts. Un Janissaire le reconnoît; lui coupe la tête, &, l'ayant plantée au bout d'une pique, la porte de rang en rang dans l'armée Ottomane. L'auteur de cet affreux désastre, le trop fameux cardinal Césarini, périt dans sa fuite, au passage d'une riviere. On dit que le poids de l'or qu'il portoit sur lui, l'empêcha d'échapper au danger.

[1445.]

Le pape Eugene IV dépose Théodoric de Meurs, archevêque-électeur de Cologne, & Jacques de Sierck, électeur de Trèves, par la seule raison que ces prélats n'ont pas desapprouvé sa déposition, & qu'ils ont reconnu la légitimité du concile de Basle **. Les électeurs de l'Empire assem-

* Cette action du Sultan Amurath, au milieu de la bataille, a occasionné la fable si souvent répétée, que la paix avoit été jurée sur l'Eucharistie; que l'Hostie avoit été remise à Amurath, & que c'étoit à cette Hostie qu'il s'étoit adressé, lorsque ses troupes commençoient à plier sous les efforts des Chrétiens.

** La diète de l'Empire adopta divers régle-

blent une diète à Francfort. Ils y font un réglement fameux, dans lequel on trouve » que, si le pape Eugene ne casse aussi» tôt la sentence de déposition des arche» vêques ; s'il ne supprime les taxes exor» bitantes, dont il accable l'Allemagne ; &, » s'il ne reconnoît la suprême autorité des » conciles sur les papes, ils embrasseront » l'obédience de Félix, qui lui disputoit la » tiare. » La diète presse l'empereur d'approuver ces articles, & de les faire signifier au pape. Frédéric s'en excuse, & n'emploie que ses bons offices auprès de la cour de Rome. Il est à remarquer que voilà le cinquiéme traité d'union entre les électeurs & les princes de l'Empire, sans que l'autorité de l'empereur y soit intervenue.

[1447.]

L'empereur avoit pris la tutelle du jeune Ladislas, roi de Bohême, & ne vouloit

---

mens utiles du concile de Basle ; & ils sont aujourd'hui encore en vigueur dans l'Empire. Ces réglemens rétablissent les élections dans les églises cathédrales & dans les abbayes. Ils décident que le pape ne pourra nommer aux petits bénéfices, que pendant six mois de l'année, & qu'on ne payera plus de taxes à Rome pour ces petits bénéfices.

pas le mettre entre les mains de ses sujets qui le redemandoient avec instance. Le bruit s'étant répandu que ce jeune prince étoit mort, Jean Giscra, qui avoit toujours tenu le parti de Ladislas, fut allarmé de cette nouvelle. Il se rend à Neustadt, & est introduit dans l'appartement de son maître. « Je vous vois donc enfin, & je vous » tiens dans mes bras, mon roi, dit-il, en ver- » sant des larmes ! C'est à votre pere que j'ai » dévoué ma vie. Il n'y a ni fortune ni vio- » lence, qui puissent jamais m'en détacher : » mes services ne pourront vous être enle- » vés que par ma mort. Vous n'êtes pas » encore en âge de sentir combien je vous » suis fidele ; & Dieu veuille que je vive » assez long-tems pour vous voir en état » de connoître vos véritables serviteurs ! » Il ajoûta, en souriant : « Quelle sera la récom- » pense de ma fidélité & de mes travaux ? » Quelle solde donnerez-vous à votre sol- » dat ? »

En même tems, il offrit lui-même quelques présens au jeune monarque. Alors le maître de la chambre impériale, qui se trouva là par hazard, dit à Ladislas : « C'est » celui qui a si long-tems soutenu votre » parti en Hongrie ; c'est votre général, » votre défenseur, votre gouverneur, (*tuus* » *rector*) que ne lui donnez-vous des ga- » ges ? » Pendant ce discours, le jeune La-

diſlas tournoit les yeux à droite & à gauche. Il apperçoit à la ceinture du maître de ſa chambre une bourſe qu'il portoit pour faire ſes aumônes. Il la prend adroitement; l'ouvre; y trouve ſix pièces, & les préſente à Giſcra. Ce vertueux ſoldat fit enchaſſer ces piéces dans de l'or, & les porta toujours depuis à ſon cou. On rapporta l'action de cet enfant roi à l'empereur Frédéric, qui s'écria : « Voilà un jeune » prince qui vaudra mieux que moi, & » qui ira plus loin qu'Albert ſon pere ! »

Au ſiége du château de Lutzelſtein, on fit uſage de la nouvelle invention des mouſquets. L'Hiſtoire remarque, comme une choſe conſidérable, qu'on en tira douze cens coups durant ce ſiége, dont ſoixante & cinq hommes furent mortellement bleſſés de la part des aſſiégés, & cent ſoixante & dix des aſſiégeans.

[1450.]

Le pape Nicolas V publie un jubilé. Pluſieurs ſeigneurs de l'Empire entreprennent le voyage de Rome pour gagner les indulgences. Frédéric, comte de Cilley, âgé de quatre-vingts ans, y va dans ce pieux deſſein. Ce comte, depuis pluſieurs années, étoit plongé dans la plus honteuſe débauche. Il avoit aimé éperdûment une

concubine, nommée *Véronique*; & cette passion criminelle lui avoit souvent attiré les reproches de son épouse, qui étoit de l'illustre maison des comtes de Croatie. Il tua de sa main cette princesse. Herman, son pere, indigné de ce crime horrible, fait noyer la maîtresse du comte; mais la mort d'Herman délivre bientôt Cilley d'un censeur incommode. Il se livre alors sans crainte à tous les excès. Il fait de son palais un serrail: il enleve les femmes à leurs maris, les filles à leurs peres; il traite ses sujets en esclaves, & ne reçoit plus à sa cour que des faux-monnoyeurs, des empoisonneurs, des devins & des négromanciens. Au milieu de ces affreuses débauches, il entend parler du jubilé: un excès de dévotion s'empare aussi-tôt de son esprit. Il part pour Rome; mais il n'en revient pas meilleur. A son retour, Cilley se replonge dans la débauche. Comme on lui demandoit à quoi avoit servi son voyage, puisqu'il reprenoit sa vie criminelle? Il fit cette réponse impie: « Mon cordonnier a » aussi été à Rome; & à son retour, il s'est » remis à faire des souliers. »

[1451.]

L'empereur Frédéric III avoit fait traiter son mariage, avec Eléonore princesse de

Portugal. La future impératrice s'embarque; &, après une navigation périlleuse, aborde au port de Livourne, avec une nombreuse suite. Dom Juan de Sylva, fils aîné de Rui de Gomez de Sylva, faisoit l'ornement de cette cour. Il étoit bien fait, jeune, hardi, & avoit l'ame tendre. Il n'avoit pu voir impunément Eléonore. La vue de cette princesse avoit fait sur son cœur l'impression la plus vive; &, n'osant déclarer son amour, il avoit pris ces mots pour devise: *IGNOTO DEO;* AU DIEU INCONNU. Lorsque, par le mariage de la princesse, il eut perdu toute espérance, il quitta le monde, & se jetta dans l'ordre de S. François, sous le nom de *Frere Amador*. Ne se trouvant pas encore assez éloigné des hommes, il prit la résolution de se retirer dans un hermitage, où, jour & nuit, rien ne pouvoit distraire ses idées de l'objet qui l'occupoit sans cesse. On ignoroit en Portugal ce que Juan étoit devenu. Dom Garcie de Ménésès, évêque d'Evora, ayant été obligé de passer à Rome, découvrit sa retraite. Il s'y rendit; & le conjura, les larmes aux yeux, de venir en Portugal rendre par sa présence la joie à ses parens. Juan fut inflexible. Il demeura long-tems encore à soupirer dans sa solitude; &, sentant sa fin approcher, il vint mourir à Milan.

[1452.]

Le jeune Ladislas étoit à la fois Souverain de la Bohême, de la Hongrie & de la haute Autriche. Tous ces Etats depuis long-tems le demandoient à Frédéric son oncle. Sur son refus, ils se révoltent enfin ; & la guerre s'allume de toutes parts. L'empereur passe en Italie, & veut, à ce sujet, se rendre le pape favorable. Nicolas V entre dans les raisons de Frédéric, & lui promet d'excommunier d'abord les Autrichiens, auteurs de ces troubles, si, dans quarante jours, à compter du moment de la publication de sa bulle, ils ne se soumettent. « Mais » à quoi serviront les censures, ajoûte-t-il, » si vous vous tenez les bras croisés, & si » nous ne joignons nos épées ? Des gens » qui ont violé leurs sermens, craindront-» ils les anathêmes de l'Eglise ? »

Les tems & les circonstances changent les usages. Frédéric n'ose aller à Milan. Il se rend à Rome, & le pape le couronne dans cette ville roi de Lombardie. Le lendemain, il lui pose sur la tête la couronne d'or. Les cardinaux conduisent ce prince à la chapelle d'entre les tours. Il y prête serment à S. Pierre, à Nicolas V, & à ses successeurs. Il est revêtu de l'aube, & reçu chanoine de cette église. Il se rend ensuite à la principale porte de l'église de S. Pierre.

Un cardinal-ſous-diacre lui donne la bénédiction ſolemnelle. Il prend les ſandales, la tunique & la cotte d'armes; reçoit une ſeconde & troiſieme bénédiction, & marche à l'autel de S. Maurice, où le cardinal de Porto lui fait les onctions aux épaules & au bras droit. On chante la Meſſe, & le pape, vers le milieu du ſacrifice, donne à l'empereur le ſceptre, la pomme, l'épée & la couronne enrichie de diamans. L'office achevé, le pape & l'empereur deſcendent les degrés de la baſilique: le ſaint pere monte à cheval; & Frédéric pendant quelques pas lui ſert d'écuyer.

[1454.]

Le pape avoit fort à cœur le projet d'une croiſade contre les Turcs. Il vouloit faire prendre la croix à l'empereur & engager dans cette guerre ſainte tous les monarques de la Chrétienté. « Mais où trouver, diſoit » Sylvius pour lors chancelier de l'empereur, » où trouver un chef pour commander cette » armée compoſée de tant de nations jalou» ſes les unes des autres? On ſera embar» raſſé ſur l'ordre, la diſcipline, l'obéiſſance, » la diverſité des langues & des caracteres. » La difficulté ſera encore plus grande, lorſ» qu'il s'agira de faire contribuer aux frais de » cette guerre; & je crains avec raiſon que

» cette

» cette croiſade n'ait le ſort des autres, qui
» ont fait périr tant de millions d'Euro-
» péens. » Sylvius diſoit vrai ; mais il chan-
gea d'avis, quand il fut pape.

[1455.]

La ducheſſe de Gorlitz cède au duc de Bourgogne, & aux héritiers de ce prince, tous ſes droits au duché de Luxembourg, au comté de Chini & à l'Avocatie d'Alſace, moyennant une penſion annuelle de huit mille florins, & une ſomme de douze mille, qu'elle toucha comptant. On aſſure que cette donation ſe fit ſur la montagne voiſine de Grunewald, qu'on a depuis appellée *La montagne de la femme morte*, parce que, depuis cette ceſſion, Elizabeth de Gorlitz fut cenſée morte civilement à toutes ſes prétentions. En mémoire de cet évènement, il s'eſt introduit une coutume aſſez ſinguliere, & qui dure encore aujourd'hui. Les habitans du pays, qui vont couper du bois dans la forêt, jettent une bûche dans la vallée, en diſant : « Ceci eſt » pour la femme morte. »

[1456.]

L'empereur Otton I avoit érigé la province d'Autriche en marquiſat ; Frédéric Barberouſſe, en duché ; & Frédéric II, en

royaume; mais elle ne conserva pas ce dernier titre. Frédéric III l'érige, cette année, en archiduché, & confirme à ce grand fief tous les priviléges * que les em-

* Le prince souverain d'Autriche est le seul qui soit en droit de porter le nom d'*Archiduc*. Plusieurs grands seigneurs ont sollicité ce titre auprès des empereurs, & n'ont pu l'obtenir. L'archiduché d'Autriche, resté constamment dans la famille de Habsbourg, est devenu le nom distinctif de cette auguste maison; & chaque règne a augmenté ses prérogatives.

L'archiduc d'Autriche doit demander jusqu'à trois fois l'investiture de ses Etats. Si l'empereur la lui refuse, il la trouve de plein droit dans ses immunités, & n'est plus obligé de la solliciter. C'est sur les limites de ses possessions, que l'empereur vient faire la cérémonie de cette investiture; & l'archiduc la reçoit, comme membre de l'Empire, qui ne se prétend pas inférieur à l'empereur. Il est à cheval, vêtu à la royale, un bâton de commandement à la main, & sur la tête une couronne ducale, rehaussée de fleurons, fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, & surmontée d'une croix semblable à celle de la couronne impériale.

Aucun décret ne peut proscrire l'archiduc d'Autriche. Les attentats sur sa personne sont punis comme crimes de lèse-Majesté; & cette grande prérogative lui est commune avec le roi des Romains, & les électeurs.

De sa pleine autorité, l'archiduc met des impôts sur ses peuples. Il donne des lettres de légitimation pour les charges de l'Empire, exer-

pereurs Romains y avoient attachés. Frédéric accorda cette faveur à Ladislas, en compensation du sacrifice qu'il lui fit de ses droits, sur le comté de Cilley.

[1457.]

Ladislas, roi de Hongrie, uniquement occupé de ses plaisirs, s'étoit débarrassé du gouvernement de son royaume sur Ulric de Cilley son oncle, lequel, abusant de son pouvoir, traitoit avec mépris la noblesse Hongroise, & particulièrement Ladislas,

---

tées dans l'Autriche. Il crée ou dégrade des gentilshommes, des barons & des comtes. Si quelqu'un ose l'appeller en duel, il peut combattre son adversaire par le bras d'un des siens, pourvu que ce soit un sujet sans reproche. Dans les guerres de Hongrie, il doit servir à ses dépens avec douze hommes d'armes; mais, s'il le veut, il s'exempte des contributions, & autres charges publiques imposées sur les États de l'Empire, & ne peut être contraint d'assister aux diètes ou autres assemblées. Le corps Germanique doit ses secours à ce prince, toutes les fois qu'il les réclame. Les vassaux de l'Autriche, hors les ecclésiastiques, n'ont pas la liberté d'affermer leurs fiefs, sans le consentement de l'archiduc, à peine de confiscation. Enfin il a le droit de transmettre aux filles de son sang, (même à qui il lui plaît, si les mâles de sa ligne viennent à manquer,) la possession héréditaire de ses droits, de ses priviléges & de ses terres qui appartiennent toujours indivisiblement à l'aîné.

fils du célèbre Huniade, cet immortel défenseur de la Hongrie contre les Turcs. Ladislas, ne respirant que la vengeance, assemble quelques amis; & Ulric est tué à coups d'épée. Cet assassinat alloit plonger le pays dans les horreurs d'une guerre civile, lorsque le roi eut la politique de promettre avec serment, qu'il ne rechercheroit jamais les meurtriers de son oncle. Le calme revint aussi-tôt; mais, quelque tems après, Ladislas étant arrivé à Bude, pour faire sa cour au roi, ce prince, malgré sa promesse, le fait arrêter; le juge, & le condamne à perdre la tête. Ladislas marche au supplice avec une contenance assurée, & présente fièrement sa tête au bourreau. Il reçoit trois coups, sans être blessé à mort. Tous les auteurs rapportent qu'après ce troisieme coup, Ladislas se leva avec courage; prit Dieu & la Justice à témoin de son innocence, & dit tout haut qu'il ne devoit plus être frappé; que la loi défendoit de porter un quatrieme coup. Ils ajoûtent que le ciel avoit permis ce miracle pour prouver à toute la Hongrie, que le jeune fils d'Huniade n'étoit point coupable. Ses remontrances furent inutiles. Malgré les pleurs & les cris du peuple, les ennemis de Ladislas ordonnerent au boureau d'achever le criminel. Sa tête fut séparée de son corps au cinquieme coup.

[1460.]

L'empereur avoit mis toute sa confiance dans Albert de Brandebourg. Voulant se décharger sur lui d'une partie du gouvernement de l'Empire, il lui fit expédier des patentes qui l'établissoient juge suprême dans toute l'Allemagne, & lui donnoient le droit de citer à son tribunal tous ceux qui seroient accusés de crimes d'Etat. C'étoit anéantir les plus beaux privilèges du corps Germanique. On tient une diète à ce sujet. Louis de Baviere, à qui cet acte avoit été remis, le lit & le déchire avec indignation, en présence de toute l'assemblée. L'empereur étoit présent. Il fut tellement irrité de cette insulte, qu'il mit le duc de Baviere au ban de l'Empire.

[1466.]

Podiebrad, roi de Bohême, excommunié par le pape Paul II, fait publier un placard par lequel il est défendu à toutes personnes de produire aucun écrit de la cour de Rome. Ce prince disoit plaisamment, qu'il se délassoit des fatigues du gouvernement, en arrêtant les intrigues des papes. « Cette guerre est amusante, ajoû- » toit-il, car on se bat contre les souverains » pontifes avec du papier; au lieu qu'il

» faut attaquer les autres Souverains avec
» des armes de fer. »

[1467.]

Scanderberg venoit de mourir, couvert de gloire. On dit que Mahomet II, apprenant cette nouvelle, oublia sa gravité naturelle, & dit, en sautant de joie : « Qui
» m'empêchera présentement de détruire les
» Chrétiens ? Ils ont perdu leur épée &
» leur bouclier. »

[1468.]

Frédéric III passe en Italie. Toutes les villes affectent beaucoup de surprise, en voyant l'empereur vivant. « Il ne l'a, di-
» soient-elles, encore fait sçavoir par aucune
» action remarquable. » On n'avoit pas meilleure opinion de ce prince en France.
» L'empereur, écrivoit un auteur de ce tems,
» est un homme foible & irrésolu, incapable
» de penser & d'agir, dissimulé sans être pru-
» dent, & odieux par son avarice. Les au-
» tres princes de sa maison le méprisent,
» sans être plus estimables que lui. Toute
» l'Allemagne en porte le même jugement;
» & si Dieu établissoit la paix dans l'au-
» guste maison de France, elle seroit bien-
» tôt maîtresse de l'Empire, qui a besoin
» d'une puissance capable de défendre la

» religion & de s'opposer aux Ottomans. »
Dans ces tems, par malheur, les François n'étoient pas en état de profiter des circonstances.

[1470.]

On vit, cette année, à Grave, dans le duché de Brabant, un de ces faits affreux, qu'on ne croiroit pas vraisemblable, si l'on ne faisoit réflexion jusqu'à quel excès un cœur ambitieux est capable de se porter. Adolphe, fils unique d'Arnoul, duc de Gueldre, ennuyé de la trop longue vie de son pere, lui déclare la guerre, & n'épargne rien pour s'emparer de son duché Ce procédé étrange indigne tous les honnêtes gens. Les seigneurs voisins interposent leur autorité pour faire finir ces troubles. Le calme se rétablit en apparence; mais le fils denaturé avoit son dessein. Une nuit, il pose des satellites aux environs du palais de son pere. Il pénetre jusqu'à son appartement; l'enleve; le fait marcher nud, au milieu des neiges, & l'enferme à Arnheim, où il le retient dans une étroite prison, plus de six mois, jusqu'à ce que cette action inhumaine ayant révolté tous les princes du pays, Philippe, duc de Bourgogne s'entremet pour procurer l'élargissement du malheureux Arnoul. Il députe à Adolphe le fameux Philippe de Commi-

nes, pour lui offrir le gouvernement de Bourgogne, ou bien, en cas de refus, le pays de Gueldre avec ses revenus, à l'exception de la ville de Grave, dans le Brabant, qui servira de résidence à Arnoul auquel on conservera le titre honoraire de Duc de Gueldre, avec une pension de trois mille florins. «J'aimerois mieux, dit cet » indigne fils, jetter mon pere, la tête la » premiere, dans un puits, & m'y précipi- » ter après, que de consentir à cet accom- » modement. Il y a quarante-deux ans » qu'Arnoul est duc, & il est bien juste » que je le sois à mon tour; je lui laisserai » par grace trois mille florins, à condition » qu'il ne mettra jamais le pied dans la » Gueldre.» Adolphe, menacé par le duc de Bourgogne, prit la fuite; fut arrêté, & mis en prison à Namur.

[1475.]

Le duc de Bourgogne, Charles, surnommé *le Téméraire*, & qui l'étoit en effet, puisqu'il provoquoit tous ses voisins à la guerre, assiégeoit la ville de Nuitz; & les assiégés se trouvoient bientôt dans la dure nécessité de se rendre. Toutes les villes du Rhin, effrayées, pressoient l'empereur de venir à leur secours. « Je ne » puis sortir d'Augsbourg, dit-il aux dé-

» putés, que je n'aye payé la dépense que » j'y ai faite. » Il fallut lui compter trente mille florins.

[1477.]

Le duc de Bourgogne assiége Nanci. Son cousin, le duc de Lorraine, vient lui livrer bataille. Le Bourguignon fait des prodiges de valeur; mais, accablé par le nombre, il est obligé de fuir; &, se trouvant arrêté par un étang, un officier, attaché à sa poursuite, lui fend la tête d'un coup de cimeterre. On enleve le corps du duc, & il est exposé sur un lit de parade. Le duc de Lorraine, en long habit de deuil, avec une barbe d'or, à la maniere des anciens preux, vient dans la salle où il étoit exposé, &, lui prenant la main, lui dit: « Chier cou» sin, votre ame ait Dieu; vous nous » avez fait moult maux & douleurs. » Ce prince est enterré à Nanci.

[1486.]

Autrefois, lorsqu'une ville étoit assiégée, le commandant fixoit le jour auquel il espéroit d'être secouru, au défaut de quoi il s'obligeoit à rendre la place. Le jour marqué, l'armée des assiégeans se tenoit en bataille, proche des murailles de la ville; (cela s'appelloit *tenir journée:*) s'il

ne se présentoit point d'armée pour livrer le combat, la garnison se rendoit, suivant la capitulation. Ce fut ainsi que le gouverneur de Neustadt en Hongrie remit cette forteresse au comte de Scépus ; &, par cette conquête, le roi de Hongrie demeura maître de toute la basse Autriche.

Frédéric III parut peu touché de la perte de cette province. Il répétoit souvent cette maxime : « L'oubli est le seul remede des » choses perdues, quand la disgrace est » irréparable. »

Maximilien, fils de Frédéric, est couronné roi des Romains, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne. On voit dans cette assemblée le pape Innocent VIII renouveller les anciennes prétentions de ses prédécesseurs, & donner son consentement à cette élection, sous prétexte d'en assurer la validité. L'empereur, qui vient de se voir enlever l'Autriche, de sang froid, demande aux Etats de l'Empire un secours de cinquante mille florins par mois, & ne peut l'obtenir.

L'empereur Frédéric amassoit de l'argent qu'il employoit à faire des acquisition ; mais sa puissance étoit peu respectée dans l'Empire. On refusoit de se soumettre à ses décrets ; & l'Allemagne, continuellement agitée par les petites guerres particulieres, s'affoiblissoit sensiblement. Les

seigneurs forment une ligue pour arrêter ces désordres. Ils décident que quiconque attaquera son voisin, sera mis au ban de l'Empire. Les gentilshommes de Souabe vont plus loin. Ils font ensemble une association pour venger les torts : c'étoit une espece de chevalerie, qui prit le nom de *milice du bien public.* Ils se partagerent en différens corps. Les uns se chargerent de contenir dans le respect ceux des petits princes, qui paroissoient plus remuans : les autres allerent démolir les forteresses de quantité de nobles brigands, qui regardoient comme une prérogative de leur naissance le honteux avantage de voler impunément. La patrie ne pouvoit avoir de plus zélés & de plus utiles défenseurs. Cette généreuse milice alloit assurer la tranquillité de l'Allemagne ; &, par cette seule raison, elle ne dura pas.

[1488.]

Maximilien, roi des Romains, veut réduire les Flamands. Il leve quelques troupes dans les cercles d'Allemagne, & donne ordre aux officiers, qui les commandent, de les conduire, par des routes différentes, du côté de Bruges, pour les mettre en quartiers d'hiver. Il les devance, & se rend dans

cette ville. Quelques mécontens, soupçonnés de pratiques sécrettes, avoient précédemment été renfermés dans la citadelle de Wilvorde, & s'en étoient sauvés. Ils arrivent à Bruges, & soulevent tout le peuple contre Maximilien. On court à son palais ; on s'empare des portes. Le prince est arrêté & conduit prisonnier dans la maison d'un droguiste, dont on fait griller les fenêtres. Après cette action d'éclat, les séditieux se rendent à l'hôtel de ville. Ils en chassent les magistrats ; déclarent Maximilien incapable de gouverner les Etats de l'archiduc son fils ; nomment de nouveaux officiers ; surchargent les prisons de tous ceux qui leur sont suspects, & font trancher la tête à plusieurs seigneurs. Cette offense, faite par des sujets à une tête couronnée, étoit du plus dangereux exemple, & souleva contre les Brugeois presque tous les princes de l'Empire. Ils coururent aux armes, & firent entrer des troupes dans le pays ; mais les révoltés étoient soutenus. Ils résisterent à la force, & montrerent qu'ils redoutoient peu les menaces. L'orage dura quatre mois, après lequel tems, ils consentirent à relâcher Maximilien, aux conditions que, dans sept jours, toutes les troupes étrangeres évacueroient les Pays-bas ; qu'on casseroit les nouvelles

levées nationnales, & sur-tout que l'on ne mettroit plus d'obstacle à la paix avec la France.

[1492.]

Maximilien essuie, cette année, deux violens sujets de chagrin. Il avoit épousé, par procureur, Anne de Bretagne, & comptoit, par cette alliance, s'assurer tout à la fois une femme aimable & une riche province. Il apprend qu'elle vient d'être mariée à Charles VIII, roi de France, & qu'on lui renvoie sa fille Marguerite qui devoit épouser ce prince *.

[1493.]

Frédéric meurt cette année, âgé de soixante & dix-huit ans, après avoir régné cinquante-trois ans & quatre mois. On remarque que, depuis Auguste, il est l'unique empereur qui soit demeuré sur le thrône plus de cinquante ans.

Frédéric III, si l'on parcourt les actions de sa vie, semble n'avoir sçu jouir que de l'instant présent; & l'on peut dire que, s'il fut heureux, il ne mérita jamais de l'être. Aucun prince ne se deshonora plus que lui, par la honteuse confiance qu'il avoit en

* Voyez les *Anecdotes Françoises*.

l'astrologie judiciaire. Il croyoit à l'explication des songes ; & souvent il décidoit, par cette voie, ce qu'il croioit devoir faire. Toujours traversé par les papes qu'il n'aimoit pas, il agit politiquement avec eux ; ce qui autorisoit les Italiens à dire que, dans un corps vivant, il enfermoit une ame morte. L'Allemagne fut foible, malheureuse, & déchirée sous ce long règne. Frédéric érigea en duchés les comtés de Holstein & de Wirtemberg, la Mirandole en principauté, & le marquisat de Modène en duché. Il accorda à ce dernier la prérogative de sceller en cire blanche ; privilége dont jouissoient auparavant les seuls princes de l'Empire. En remontant à cent années, on trouve les sceaux des princes en cire blanche ; ceux des seigneurs ecclésiastiques, en cire rouge ; & ceux des laïcs, des villes & des nobles, en cire verte.





MAXIMILIEN I, *trente-neuvieme Empereur.*

[1493.]

CE prince, élu & couronné roi des Romains du vivant de Frédéric III, est reconnu empereur sans contradiction après la mort de son pere. L'éclat du thrône ne laissa pas apperçevoir en lui les qualités qui font un grand roi ; & l'Empire eut souvent lieu de relever ses fautes dans l'administration des affaires. Le pape Jules II n'estimoit pas Maximilien. « Les cardinaux » & les électeurs, disoit-il, se sont lourde-» ment trompés dans leur choix. S'ils eus-» sent été plus avisés & meilleurs connois-» seurs, ils auroient donné l'Empire à Ju-» les, & la tiare à Maximilien. Tous » deux se seroient trouvés à leur place. » Il se peut que Maximilien eût été un bon pape, & Jules un grand empereur. Mais Jules, assis sur la chaire de S. Pierre, oublia qu'il étoit le pere des Chrétiens, pour ne s'occuper que d'interêts temporels ; & Maximilien se trouva accablé sous le poids de la couronne impériale, que sa tête trop foible ne put soutenir avec gloire.

[1494.]

On ſçait l'averſion des princes Allemands pour les méſalliances. Maximilien oſe braver les murmures de cette vieille nobleſſe, ſi jalouſe de ſes titres. Il épouſe Blanche Sforce, arriere-petite-fille d'Altendulo, dont la premiere profeſſion étoit celle de bûcheron. On aſſure que cet Altendulo, voyant paſſer des ſoldats, eut envie d'aller à la guerre : « Je m'en vais, » dit-il, darder ma hache contre cet arbre; » & ſi elle y entre aſſez avant pour y de» meurer attachée, je me ferai ſoldat. » La hache s'enfonça dans l'arbre, & Altendulo s'enrolla. Il prit le nom de *Sforce*, de la vigueur avec laquelle il avoit dardé ſa hache contre l'arbre. Sforce ſervit avec courage Jeanne II, reine de Naples. Il s'éleva par ſon mérite aux premiers emplois, & finit par ſe noyer dans un marais. François, fils légitime de Sforce, hérita de la valeur de ſon pere. Adoré comme lui des ſoldats, il en reçut le titre de *capitaine*. Il ſe mit au ſervice des Vénitiens, alors en guerre contre Philippe-Marie Viſconti, duc de Milan; &, par un de ces jeux bizarres de la fortune, après avoir porté les armes en faveur de ce même duc, il épouſa ſa fille bâtarde, ſon unique héritiere, & devint général de ſon armée. Philippe-Marie étant

étant mort, Sforce lui succéda au duché de Milan. Tel étoit l'aïeul de Blanche qui fut impératrice. Si cette princesse eût eu des enfans, en s'appuyant sur les rigoureux préjugés de la noblesse Germanique, on peut demander s'ils auroient passé en Allemagne pour plus que de simples gentilshommes? Les fils de l'empereur n'auroient pu faire preuve pour entrer dans les grands chapitres.

[1499.]

En moins de six mois, les Suisses gagnent sept batailles sur les Autrichiens. Le comte de Furstemberg, un des généraux de Maximilien, faisoit le siége de Dorneck, entre la Byrse & le Rhin. Il ne doutoit point du succès; & sa sécurité paroissoit d'autant mieux fondée, que depuis qu'il avoit commencé les premieres attaques, il ne s'étoit présenté aucun ennemi. On l'avertit que les Suisses arrivent & vont fondre sur lui. « Eh! ventrebleu! répon» dit-il en colere, pensez-vous qu'il pleut » des Suisses? » Cependant les Suisses se montrent. Ils attaquent & emportent les retranchemens de Furstemberg, qui reste mort sur la place, avec quatre mille Autrichiens.

Un auteur, parlant de la discipline des Suisses de ce tems, dit: « C'est un peu-

» ple qui semble n'avoir qu'un esprit,
» qu'un cœur & qu'une volonté, & qui,
» ne songeant qu'à conserver sa liberté,
» marche toujours à la victoire ou à la
» mort. »

[1500.]

Cette année est célèbre par la naissance* du fameux empereur Charle-Quint. La reine Isabelle, en étant informée, s'écria : « Le » sort est tombé sur Mathias ; » faisant allusion au jour & à la fête où ce prince étoit venu au monde. On a remarqué que, par un hazard singulier, ce jour fut constamment heureux à Charle-Quint.

[1505.]

L'archiduc Philippe, pere de Charle-Quint, étoit éperdûment amoureux d'une des demoiselles de Jeanne son épouse. Les courtisans, suivant l'usage, rapporterent à cette princesse ce qu'elle auroit dû toujours ignorer; & dès lors la discorde entra dans le palais de Gand. Jeanne, sçachant que ce qui attachoit le plus Philippe à sa nouvelle conquête, étoient ses beaux cheveux, la fait enlever; &, non contente de lui faire raser

* Charle-Quint naquit à Gand en Flandres, le 24 de Février, jour de S. Matthias. Il porta d'abord le nom de *duc de Luxembourg*.

la tête, elle lui fait inhumainement déchirer le visage. Ce trait barbare de jalousie fut une mauvaise recette pour rendre à Jeanne le cœur de son époux.

[1507.]

Charle-Quint eut, dans sa jeunesse, une facilité étonnante à apprendre les langues vivantes. A sept ans, il s'exprimoit parfaitement en italien, en anglois, en flamand & en françois. Il disoit quelquefois : « Je » veux me servir de la langue italienne » pour parler au pape; de l'espagnole, pour » parler à la reine Jeanne ma mere; de la » langue angloise, pour parler à la reine Ca» therine, ma tante; de la flamande, pour » parler à mes citoyens & à mes amis; & de » la françoise, pour m'entretenir avec moi» même. »

[1512.]

Dès l'année 1510, Maximilien avoit formé le dessein de se faire élire souverain pontife. Cette année, il envoya l'évêque de Guerck en ambassade à Rome. Ce prélat étoit chargé d'engager Jules II à le prendre pour coadjuteur, & d'acheter à ce prix les voix des cardinaux. Une lettre, que ce prince écrivit, dans le même tems, à

sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-bas, constate là vérité de cette anecdote.

» Très-chière & très-amée fylle, je en» tendu l'avis que vous m'avez donné par » Guyllain Pingun notre garde-robes uyess, » dont nous avons encore mius pensé des» sus.

» Et ne trouvons pour nulle resûn bon, » que nous nous devons franchement ma» rier; mais avons plus avant mys notre dé» libération & volunté de jamès plus hanter » faem nue.

» Et envoyons demain Mons. *de Gurce*, » évesque à Rome devers le pape, pour » trouver fachon que nous puyssions accor» der avec ly de notre prenre pour ung » coadjuteur, afin qu'après sa mort pou» runs estre assuré de avoès le *papat*, & de» venir prestre, & après estre saint, & que » yl vous sera de nécessité, que après ma » mort, vous contraint de me adorer, » dont je me trouveré bien gloryoès.

» Je vous envoye sur ce ung poste de» vers le roi d'Aragon, pour l'y prier qu'y » nous voulle ayder pour à ce parvenir; » dont yl est aussi content, moynant que » resingne l'*Empir* à notre comun fyls » Charl. De sela ossi je me suys contenté.

» Le peupl & gentilhomes de Rom ount » fait ung allyance contre les *Franchoès* &

» *Espaingnos* & sont XX m. combattans,
» & nous ount mandé que il veolunt estre
» pour nous, pour nous faère un *papa* à ma
» poste, & du l'Empire d'Almaingne, &
» ne voelunt avoer ne *Francos*, Arrego-
» noès, ne moins null *Vénecien*.

» Je commence offi à practiker les car-
» dinaulx, dont ij. c. ou iij. c. mylle ducas
» me ferunt un grand service, aveque la
» partialité qui est déja entre eos.

» Le roi d'Aragon a mandé à son amba-
» xadeur que yl veult commander aux cardi-
» naulx *Espaingnos*, que yl veulent favo-
» riser le papat à nous.

» Je vous prie tenès ceste matère empu
» secret; offi-bien en brieff jours, je creins
» que yl fault que tout le monde le sache,
» car bien mal esti possible de practiker ung
» tel sy grand matère secrètement, pour
» laquell yl fault avoer de tant de gens & de
» argent succurs & practike; & à Dieu.
» Fuet de la main de votre bon pere *Maxi-*
» *milianus* futur *papa*, le xviij jour de Se-
» tembre.

» Le *papa* a encore les yevers dubls, &
» ne peult longement fyvre. »

La suscription :

» A ma bonne fylle l'archiduchesse d'Of-
» trice, douairiere de Savoye, &c. en ses
» mains. »

Maximilien échoua dans cette négociation. Le pape Jules II ne voulut jamais le prendre pour coadjuteur.

[1515.]

A la bataille de Marignan, lorsque la mêlée étoit des plus sanglantes, un jeune Suisse, dont l'Histoire ne nous a pas conservé le nom, osa pénétrer à travers de la cavalerie Françoise & de l'infanterie Allemande. Il parvint jusqu'à l'artillerie; & il alloit enclouer la principale pièce de canon, lorsqu'il reçut dans la gorge un coup de pique, qui le renversa mort.

Le maréchal Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, dit que celle de Marignan fut un combat de géants, & les autres des jeux d'enfans.

[1516.]

Les Suisses, qui faisoient partie de l'armée de Maximilien en Italie, exigeoient leur paye, avec une audace qui faisoit craindre à ce prince qu'ils ne l'abandonnassent. Stafler, leur colonel, va trouver un jour l'empereur qui étoit encore couché, & lui parle en termes si peu mesurés, que le monarque s'en offense, & lui fait de vifs reproches; mais Stafler, au lieu d'adoucir ses expressions, replique fièrement:

» Sire, les Suiſſes ont beſoin de florins, & » non pas de corrections. »

Maximilien haïſſoit mortellement François I, roi de France, & aimoit l'or par-deſſus toutes choſes. Il cherche à ſe lier avec Henri VIII, roi d'Angleterre, ennemi déclaré du monarque François, & ſe flatte que les avances, qu'il lui fait, pourront lui ouvrir les thréſors de Londres. Jamais plus fauſſe politique ne fut miſe en œuvre pour donner de la conſiſtance à un projet qu'on ne prétendoit pas réaliſer. Maximilien offre à Henri de lui réſigner l'Empire; mais, voyant que le roi d'Angleterre paroît goûter cette idée, il ſe bat en retraite, & lui objecte, qu'avant de céder la couronne impériale, il veut, du conſentement de la diète Germanique, ſe conſerver le titre de *roi des Romains*, &, s'il eſt poſſible, le rendre héréditaire dans ſa famille. Cette batterie, mal élevée, n'ayant pas eu tout l'effet qu'il s'en étoit promis, Maximilien écrit à Henri VIII, qu'il travaille à faire élire empereur Charles, ſon petit-fils; que, cette élection faite, rien ne l'empêchera de procurer la dignité de Roi des Romains, à ſon bon ami le roi d'Angleterre; d'ériger l'Autriche en royaume pour l'archiduc Ferdinand, & de ſe conſerver le titre de *maréchal de l'Empire*. Toute cette manœuvre annonce un prince faux par ca-

ractere, politique ſans principes, & trop borné pour conduire une intrigue d'Etat. La cour de Rome n'avoit fait que rire de ſon projet d'être pape. Henri VIII garda ſoigneuſement ſes richeſſes; & Maximilien, toujours empereur contre ſon gré, tenta vainement tous les moyens de remplir ſon épargne.

[1517.]

Charles s'embarque à Oſtende, pour aller prendre poſſeſſion des royaumes d'Eſpagne. Ses vaiſſeaux abordent dans la principauté d'Oviédo, près du bourg de Villa-Vicioſa, pays de rochers & preſqu'inacceſſible. A la vue d'une flotte inconnue, les habitans des montagnes courent aux armes. Ils ont déja mis en ſûreté leurs vieillards, leurs femmes & leurs enfans. Ils s'avancent enſuite avec courage; s'emparent des hauteurs qui dominent la plage, & tirent ſur les vaiſſeaux, pour empêcher l'ennemi d'effectuer ſa deſcente. Jamais peuple n'avoit montré plus d'ardeur à défendre ſa patrie. L'archiduc Charles en fut touché juſqu'aux larmes. On crie : *Arrêtez! arrêtez! Eſpagne! Eſpagne! le roi Catholique!* On arbore les drapeaux, & les montagnards y reconnoiſſent avec tranſport les lions & les châteaux, anciennes armes de la nation. Ils jettent leurs fuſils:

ils se précipitent à genoux sur le rivage; dans cette posture, ils attendent le débarquement de Charles, qu'ils conduisent tumultuairement, & avec des cris de joie, jusqu'à Villa-Viciosa.

[1518.]

Cette année offre l'époque la plus mémorable de l'Histoire moderne. Léon X, pape depuis cinq ans, veut achever la basilique de S. Pierre, commencée par Jules II, son prédécesseur. Les fondemens en étoient prodigieux; & la chambre apostolique, épuisée par les dernieres guerres, ne pouvoit fournir à une dépense aussi considérable. Léon X a recours aux indulgences; ressource immanquable alors dans les plus grandes nécessités. Mais il falloit un prétexte pour autoriser la vente de ces indulgences, c'est-à-dire pour faire acheter aux peuples de la Chrétienté la délivrance des peines du purgatoire, tant pour soi, que pour ses parens & ses amis. Le pape le trouva dans une guerre contre les Turcs. Tout cependant seroit resté tranquille; & Léon X auroit vu réussir son projet, si, au lieu de confier aux Dominicains cette distribution, il l'eût laissée aux Augustins qui toujours en avoient été chargés. Cette préférence, accordée aux enfans de S. Do-

minique, caufa des malheurs inouïs, & donna lieu à la réforme. Parmi ces moines, les plus éloquens font choifis pour prêcher les indulgences ; les plus hardis & les plus fins, pour recueillir les fruits de leurs fermons. On ramaffe en peu de tems des fommes confidérables : on établit des bureaux ; on nomme des commis. L'inquifiteur Tetzel eft à leur tête ; & ce trafic étrange ne fe fait qu'au milieu des plus fcandaleux défordres. Staupitz, vicaire général des Auguftins, irrité de voir fon ordre privé d'un fi beau droit, ordonne à Martin Luther, un de fes moines, de prêcher contre les indulgences. Suivons ce fait intéreffant ; & qu'il nous foit permis de l'étendre au-delà des bornes d'une fimple anecdote.

Martin Luther étoit né, en 1488, à Iflebe, dans le Mansfeld, comté de la haute Saxe. Son pere étoit forgeron. Il s'appliqua d'abord à l'étude du droit. Il y faifoit des progrès fenfibles, lorfqu'un coup de tonnerre, qui tomba affez près de lui, le fit réfoudre à renoncer au monde. Il prit l'habit d'Auguftin, dans un couvent d'Erfort ; &, lorfqu'il eut fait profeffion, il s'adonna tout entier à la théologie. A un efprit vif & pénétrant, Luther joignoit la plus conftante application. Il fut bientôt l'aigle de fon ordre. Reçu docteur dans l'univer-

ſité de Wittemberg, il prêcha devant l'électeur de Saxe, qui fut charmé de ſes ſermons. Autoriſé par ſon vicaire général, le nouveau docteur n'épargna pas en chaire les prédicateurs Dominicains. On goûta ſa façon de dire, & plus aiſément encore ſes ſanglantes ſorties contre les indulgences. On approuva la force avec laquelle il s'éleva contre les abus qu'on reprochoit à la cour de Rome; & tous les eſprits furent pour lui, lorſqu'après avoir condamné ces abus, il oſa examiner le pouvoir du ſouverain pontife qui les autoriſoit. La hardieſſe conduit ſouvent à l'erreur. Luther, ſoutenu par l'électeur de Saxe, enyvré des louanges qu'il recevoit, ne garda plus de ménagemens. Il avoit attaqué des abus réels, & faciles à réformer: il hazarda des propoſitions douteuſes; & quoique doucement averti de ſa faute, il ne laiſſa pas de les ſoutenir avec opiniâtreté. Léon X devoit peut-être encore temporiſer, & tâcher de ramener Luther par les voies de douceur; mais il ignoroit combien il avoit de partiſans en Allemagne, & ne le regardoit que comme un moine audacieux, qu'il étoit aiſé de réprimer, & qu'on ne pouvoit pas trop tôt accabler des foudres de l'Egliſe. Ce fut, en 1520, qu'il lança contre lui ſa bulle d'excommunication. Luther, perdu dans l'eſprit des vrais Catholiques,

ne croit plus dès-lors devoir garder de mesures. Il fait paroître son pernicieux livre *De la Captivité de Babylone*. Il prétend que tous les Souverains doivent briser les fers qui les lient à la cour de Rome, & qu'il ne doit plus y avoir de messes privées. Il ose expliquer le sacrement de l'Eucharistie, contre le sentiment de l'Eglise universelle. Le nonce du pape fait brûler les livres de Luther ; & le pape donne une nouvelle bulle contre lui. Luther fait brûler la bulle, & les décrétales du pape. Enfin, en 1525, le nouveau réformateur se livre à toute l'effervescence de son caractere. Il quitte le froc, & épouse publiquement Catherine de Bure. A son exemple, les prêtres se marient ; & les moines abandonnent leurs cloîtres. Les Souverains étoient intéressés à favoriser les progrès de la réforme. Ils trouvoient dans son avancement de nouveaux citoyens, perdus depuis long-tems pour la patrie, & des biens immenses, possédés par les ecclésiastiques. Ils soutinrent Luther, sans trop examiner si la cause, qu'il défendoit avec tant de violence, étoit juste ou injuste.

Des erreurs de Luther naquirent celles de Calvin qui alla plus loin encore que ce fameux réformateur. Un vaudeville fit plus d'effet en France, que tous ses argumens. Le refrain étoit, dit-on : « O

» moines ! ô moines ! il faut vous ma-
» rier ; » ce qui eut un succès étonnant.

Vers ce tems, Henri VIII, roi d'Angleterre, à qui Léon X avoit donné le glorieux titre de Défenseur de la Foi, parce qu'il avoit écrit contre Luther, Henri VIII, devint éperdûment amoureux d'Anne de Boulen; &, ne pouvant persuader le pape de rompre son mariage avec Catherine d'Aragon, tante de Charle-Quint, il s'en sépara de sa pleine autorité. Clément VII, successeur de Léon X, excommunia, peut-être avec trop de précipitation, le monarque Anglois, qui, dès l'année 1533, secoua le joug de la cour de Rome, & fraya, par cette action, le chemin à la nouvelle religion qui s'établit bientôt après en Angleterre.

Tous ces faits ne doivent point paroître étrangers à Luther, & à la querelle pour les indulgences. Si les Augustins eussent été chargés de cette vente, Luther n'auroit été qu'un moine obscur, occupé, au fond de son cloître, de lourdes disputes scholastiques. Peu-à-peu le clergé se seroit instruit; & la réforme des mœurs, sans aucun effort, auroit fait des progrès sensibles. Mais Léon X vouloit achever la basilique de S. Pierre. Il fit vendre des indulgences; & les moyens, qu'on employa pour extorquer l'argent des peuples, exciterent des

murmures qui, dégénérés bientôt en témérité, firent franchir les bornes les plus respectables.

Si donc on veut jetter les yeux sur ce fameux évènement, on se convaincra qu'en Allemagne il fut l'ouvrage de l'intérêt *; en Angleterre, celui de l'amour; & en France, celui de la nouveauté, ou peut-être d'un vaudeville. Mais, malgré ses vices, & l'ignorance du clergé de ce tems, la

* On ne sçauroit disconvenir que l'espoir de partager les immenses richesses du clergé Germanique n'ait engagé les princes Allemands à favoriser la réforme; mais ont-ils en cela parfaitement connu leurs véritables intérêts? Ces divisions intestines ont porté les empereurs de la maison d'Autriche à ce degré de puissance où nous les voyons. D'ailleurs tous ces princes, qui ont embrassé la réformation, ont privé de la ressource d'obtenir, par l'élection, les grands bénéfices ecclésiastiques, les cadets de leur famille, qui, souvent devenus riches & puissans Souverains, aidoient leurs aînés à soutenir la gloire de leur maison. De plus, quelle ressource ne trouvoient pas les filles dans les chapitres nobles? Disons-le: les princes d'Allemagne, en protégeant, en embrassant la réforme qu'introduisoit Luther, ont commis une grande faute contre la religion & contre la politique. Ils en ont fait tacitement l'aveu, puisque depuis, ils ont établi des chapitres de chanoinesses de leur communion, témoin celui de Stéderbourg, près de Wolffembuttel, en 1674.

réforme n'auroit point eu lieu, si la politique des princes ne se fût alors revêtue du sacré manteau de la religion, pour parvenir à ses fins. Qu'on ne s'imagine pas que les apôtres de la réformation fussent des génies supérieurs. Ils saisirent habilement des circonstances favorables ; voilà leur plus grand mérite. Ouvrons les Fastes des Etats ; nous y trouverons le fanatisme s'élever en proportion de l'ignorance du siécle. Aujourd'hui, que seroient Jean Hus, Jérôme de Prague, Luther, Calvin & tant d'autres réformateurs ? On les verroit se courber, sans force, sous la poussiere de l'école. Les esprits plus éclairés aujourd'hui fuient les chicanes de la controverse ; &, dans les pays Protestans, les ecclésiastiques ne possédant plus de richesses, il est certain que des chefs de nouvelles sectes n'auroient aucun intérêt de s'y montrer.

Albert de Brandebourg, déja archevêque de Mayence, est élu archevêque de Magdebourg. Ainsi, devenu le premier prince ecclésiastique de l'Allemagne, il s'en trouve encore le plus riche bénéficier. Non content de ces dignités éminentes, il brigue le chapeau de cardinal à Rome. Léon X se trouvoit dans une position trop embarrassante ; & il étoit trop politique pour refuser cette légère faveur à un prince

puissant qui, après l'empereur, tenoit le premier rang dans les diètes de l'Empire. Jusqu'alors d'ailleurs le corps Germanique avoit constamment refusé la préséance aux cardinaux; & Léon X se flattoit qu'Albert, une fois revêtu de la pourpre, ne trouveroit point d'obstacles à l'obtenir. Au milieu de l'assemblée de tous les membres de l'Empire, le cardinal Cajétan, légat du pape, présente à Albert le chapeau de cardinal, & lui ceint au côté une épée dont la garde est enrichie de diamans. Voilà peut-être une des principales sources des maux dont l'Allemagne fut si long-tems accablée. Cette cérémonie inusitée révolte toute la diète. Le vieux duc de Saxe en prend occasion de se mettre à la tête des princes mécontens. Si la guerre n'est pas déclarée; au moins est-elle intérieurement résolue, & déja l'on se prépare à déchirer la patrie. On releve la hauteur avec laquelle les papes ont toujours traité les princes de l'Empire; les abus qu'ils ont commis, en conférant les bénéfices; & l'on rappelle les réserves *, les mandats & les autres

* On entend par mandats des Lettres apostoliques, par lesquelles les papes enjoignent à un collateur de conférer le premier bénéfice, qui vaquera à sa collation, au clerc qui est nommé

autres graces expectatives, inventées par la cour de Rome, pour dépouiller les collateurs légitimes d'une partie essentielle de leurs droits.

---

dans le mandat. C'est à Adrien IV qu'il faut remonter pour trouver l'origine de cette coutume. Il exigea que certaines prébendes fussent conférées aux sujets qu'il désignoit. D'abord ces mandats furent reçus à titre de prieres; mais, comme très-souvent les évêques ne s'y conformoient pas, la cour de Rome jugea à propos d'y joindre un mandement. Pour assurer l'effet des mandats & du mandement, les papes nommerent ensuite des exécuteurs chargés de conférer les bénéfices aux mandataires, si le collateur négligeoit de remplir les volontés de la cour de Rome. A l'égard des réserves, elles sont d'une origine bien plus récente que les mandats. Il ne faut, pour la trouver, que remonter au pontificat de Clément IV. Ce pape réserva au saint siége la nomination de tous les bénéfices qui vaqueroient en cour de Rome. Ce décret est rapporté dans le *Sexte*. Clément IV établit pour principe sûr, dans sa bulle, que la collation de tous les bénéfices appartient au pape, & que non seulement il a le droit d'y nommer, lorsqu'ils vaquent, mais que même il peut en donner l'expectative, quoiqu'ils ne soient pas encore vacans. Cette décision, si favorable aux immenses prétentions des papes, &, en même tems, si contraire aux principes du droit commun, fut avidement adoptée par les successeurs de Clément IV; & ils n'épargnerent rien pour en tirer tous les avantages possibles; de là les réserves générales, les réserves particulieres; & l'abus fut porté si loin,

Luther se présente à Augsbourg, devant le cardinal Cajétan, légat du pape. « Je dé- » clare, dit-il, que je soumets mes senti- » mens à la décision de l'Eglise, & même » aux avis des célèbres universités de *Basle*, » de Fribourg, de Louvain, & sur-tout de » celle de Paris, qui est la mere des sciences, » & qui a été de tout tems la plus floris- » sante dans les études de théologie. » Le légat ne se contenta pas de cette déclaration de Luther. Il prétendit qu'il devoit retracter ce qu'il avoit avancé touchant l'autorité du pape. Le docteur Saxon ne répondit rien. Mais ayant eu vent que le légat cherchoit à le faire arrêter, il se retira brusquement, & fit afficher dans toute

---

qu'il n'y eut bientôt plus aucun bénéfice que le collateur pût conférer.

Les choses resterent en cet état jusqu'à la tenue du concile de Basle, qui, par un décret, abolit entièrement toutes les réserves générales & particulieres, & n'excepta de cette loi que la vacance en cour de Rome. Les peres de ce concile porterent aussi leur attention sur l'abus des mandats Ils réglerent que chaque pape, pendant son règne, pourroit faire usage d'un mandat, seulement sur les collateurs qui avoient dix bénéfices à leur nomination, & de deux mandats sur ceux qui en possédoient cinquante & plus.

Ce furent ces abus énormes que l'électeur de Saxe, & son parti entreprirent de réformer dans la diète d'Augsbourg.

la ville un écrit apologétique, passé par-devant notaires, par lequel il appelloit *du pape mal informé, au pape mieux informé.*

La pente de l'esprit humain vers l'erreur est inconcevable. Luther, qui ne croyoit point au purgatoire, admettoit les démons & les revenans dans son systême. Il soutint même que Satan lui étoit apparu à Wittemberg, & qu'il l'avoit exorcisé, en lui jettant un cornet d'encre à la tête. Ce réformateur ajoûte que le diable lui avoit reproché de dire la messe & de consacrer, & qu'à force de raisonnemens, il lui avoit prouvé que c'étoit une idolatrie. Luther, dans le récit de cette absurde fiction, avoue que le diable avoit raison, & qu'il falloit l'en croire. Quelle monstrueuse sottise! Et comment les peuples pouvoient-ils se laisser prendre à ces extravagances?

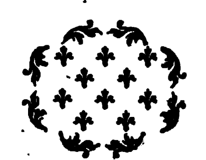
[1519.]

L'empereur Maximilien meurt, après un règne de vingt-cinq ans & cinq mois. Il semble que ce prince fût déplacé sur le thrône impérial, & qu'une vie privée eût mieux convenu aux qualités de son cœur, & de son esprit. Il ne fit que peu de progrès dans les sciences : cependant on conserve de lui en original, dans la bibliothèque de Vienne, sa Vie en latin, & celle de

l'empereur Frédéric III, son pere. Cet ouvrage a pour titre, *Le sage Roi.* On le dit bien écrit, & l'on prétend que la maniere de narrer les faits est assez naturelle. Maximilien eut quelques connoissances dans la science de l'attaque & de la défense des places. Il combla de biens les ingénieurs de son tems, & publia divers réglemens sur les fortifications, sur les évolutions des troupes, & sur les armes * offensives, dont on devoit se servir dans les exercices.

---

* Les armes de ce tems consistoient en de longues piques, & de gros mousquets. Pour faciliter l'usage lent de ces mousquets, on les faisoit porter par des fantassins vigoureux. Une fourchette, soutenue par un bâton ferré & pointu, étoit fichée en terre; & là, le mousquet reposoit comme sur un affut.





INTERRÈGNE.

[1519.]

LA paix, pendant cet interrègne, ne fut troublée que par une guerre passagere dans le Wirtemberg. Le duc Ulric, prince cruel, avare & violent, gouvernoit ses sujets avec un sceptre de fer: sa volonté étoit sa régle; & son despotisme lui laissoit croire qu'il tenoit son pouvoir de sa souveraineté, & que rien ne pouvoit l'assujettir aux loix du corps Germanique. D'après ces principes, il opprimoit la liberté de ses sujets; enlevoit tyranniquement leurs richesses, & ne reconnoissoit de droits que ceux de son caprice. Les nobles abbaissés, les citoyens au désespoir, les marchands ruinés, les fermiers sans ressource, les veuves, les orphelins sans asyle, tous remplissoient les rues de Stugard; &, sans cesse, aux portes du palais, ils poussoient des cris de douleur, que le duc ne daignoit pas entendre. Sabine de Baviere, femme d'Ulric, aussi compatissante que le duc étoit dur & sévere, tenta tous les moyens de secourir efficacement ces malheureux. D'abord elle

leur distribua tout son argent : ensuite elle vendit ses pierreries, ses meubles, ses habits même, pour les soulager. Lorsqu'elle n'eut plus rien à donner, elle se jetta aux pieds du duc ; &, les yeux baignés de larmes, elle le conjura d'avoir pitié de ses sujets. Ulric lui répondit sévèrement : « Madame, nous vous avons prise pour avoir » des enfans, & non pour nous donner des » avis. » Depuis, il traita cette princesse avec la derniere indignité. Les ducs de Bavière, freres de Sabine, instruits de la mauvaise conduite du duc de Wirtemberg envers ses sujets, & de son inhumanité pour leur sœur, se joignirent à la Ligue du bien public, & lui firent une guerre vive & opiniâtre. Le duc fut chassé du Wirtemberg ; & la ligue vendit cette principauté à Charles d'Espagne. Lorsque ce prince fit une cession de ses Etats d'Allemagne à Ferdinand, son frere, il y comprit ce duché qui resta à la maison d'Autriche, jusqu'en 1534, que le duc Ulric rentra dans ses Etats.

Les électeurs assemblés proposent l'Empire à Frédéric, duc de Saxe, qui le refuse constamment, & se range du parti qui vouloit couronner Charles, en donnant l'exclusion à François I, roi de France. Les ambassadeurs de Charles, informés de ce service signalé, qui venoit d'être rendu à

leur maître, envoyerent à ce prince un présent de trente mille florins d'or. Frédéric le refusa froidement. Ils insisterent pour qu'il leur fût au moins permis de distribuer dix mille florins à ses domestiques. « Il me » seroit, dit-il, assez difficile d'empêcher » mes domestiques de recevoir les dix mille » florins qu'on veut leur donner; mais, si » je découvre qu'aucun d'eux ait reçu » seulement un schelin, il ne restera pas une » minute dans mon palais. »





CHARLE-QUINT, *quarantieme Empereur.*

[1520.]

CE prince étoit en Eſpagne, lorſqu'il reçut la nouvelle de ſon élévation à l'Empire. Son premier ſoin fut d'écrire une lettre de remercimens aux électeurs; elle finiſſoit par ces termes: « Vous avez beau» coup fait pour moi; mais je vous prie » de croire que, ſi vous avez été pour moi » de bons électeurs, de mon côté, je vous » promets que je ferai tout ce qui dépendra » de moi, pour être votre bon empereur. »

[1521.]

Un chymiſte Allemand ayant dédié au pape Léon X un écrit dans lequel il ſe vantoit d'apprendre la maniere de faire de l'or, s'attendoit à en recevoir un préſent magnifique. Léon X lui envoya une très-grande bourſe, toute vuide, & lui fit dire » que, puiſqu'il ſçavoit faire de l'or, il n'a» voit beſoin que d'un endroit, où il pût le » ſerrer. »

[1522.]

Depuis le couronnement de Charle-Quint, cet empereur avoit souvent pressé le nonce du pape, qui étoit à sa cour, d'écrire à Léon X, pour le prier d'agréer une ambassade de sa part, qui reçût en son nom solemnellement l'investiture du royaume de Naples. Le nonce éloignoit toujours la discussion de cette affaire; mais un jour qu'il étoit plus pressé qu'à l'ordinaire, il répondit qu'en vain l'on attendoit cette condescendance du pape, & que Léon X n'étoit pas dans la disposition de donner l'investiture de Naples à l'empereur. « Eh bien! dit ce prince, avec » la plus grande tranquillité, j'irai moi-» même la demander au saint pere; & je » me ferai accompagner de quarante mille » hommes, pour offrir mes services à Sa » Sainteté.»

Cette réponse ayant été rapportée au pape, il se hâta d'envoyer l'investiture qu'on lui demandoit, & ajoûta même de nouveaux priviléges.

Quelques troubles, qui s'étoient élevés en Espagne, avoient obligé Charles-Quint de faire un voyage dans cette partie de ses Etats. Un Espagnol, grand flatteur, étant venu lui découvrir la retraite d'un gentilhomme de Tolède, qui avoit eu part au

dernier ſoulevement, ce prince dit au délateur : « Vous auriez mieux fait d'avertir » ce gentilhomme que je ſuis ici, que de » me découvrir où il eſt. »

Avant que de partir pour l'Allemagne, Charles établit par une loi la qualité de *grands* qu'on appelle en Eſpagne *los primos*, c'eſt-à-dire les couſins germains ; ce qui lui acquit de plus en plus l'affection de la nobleſſe. Il eſt vrai que Ferdinand le Catholique avoit ſupprimé la qualité de RICHES HOMMES, *Riccos Hombres*, pour la changer en celle de Grands ; mais étant mort, le 23 de Janvier 1516, il laiſſa ce deſſein imparfait ; ce qui donna occaſion à Charle-Quint d'y mettre la derniere main.

Sickinge, un des premiers ſeigneurs de l'Alſace, faiſoit la guerre à l'archevêque de Trèves, pour un motif aſſez léger. La diète de Nuremberg lui ordonna de ceſſer toute hoſtilité ; mais Sickinge ne répondit à cette défenſe que par ce proverbe allemand : « Cette lyre ne chante que ſon » ancienne chanſon ; » voulant faire entendre par-là, que la diète ſçavoit bien commander, mais qu'elle n'étoit pas en état de ſe faire obéir.

[1523.]

Les Etats de l'Empire preſſoient le pape

Adrien VI, qui venoit d'être élevé au pontificat, de réformer les abus sans nombre, dont se plaignoient les Catholiques & les sectateurs de la nouvelle doctrine. Adrien répondit qu'il ne falloit pas tenter de remédier à tout en même tems, mais aller *pas à pas*. La diète repliqua, qu'en effet, on iroit bien *pas à pas*, & qu'entre un pas & l'autre on mettroit sans doute l'espace d'un siécle.

[1524.]

Le connétable de Bourbon, mécontent de la France, se jette dans le parti de l'empereur qui lui donne toute sa confiance. Aussi-tôt il paroît une pasquinade à ce sujet. On représente Charle-Quint donnant des lettres patentes au connétable qui les reçoit avec soumission, & Pasquin derrière, qui fait signe à l'empereur, avec le doigt, & lui dit : « Charles, prenez garde. »

Le duc de Bourbon, pour se bien mettre dans l'esprit de son nouveau maître, lui conseille, quelque tems après, de tenter le siége de Marseille *. Cette entreprise n'a pas un heureux succès ; & Pasquin dit à cette occasion : « Le duc de Bourbon, qui

* Voyez les *Anecdotes Françoises* même année.

» a été bon François, s'est jetté dans le parti
» de l'empereur, pour aller faire une ro-
» domontade Espagnole sur les terres de
» France. »

[1525.]

On sçait les malheureuses suites de la bataille de Pavie, malgré les efforts que fit François I, pour arracher la victoire aux Impériaux. Ce prince blessé, & près de succomber sous le nombre des soldats qui vouloient avoir part à sa prise, dit à Pomperant, fidele serviteur du duc de Bourbon, & qu'il faisoit appeller pour recevoir le roi prisonnier. « Faites venir Lannoy » viceroi de Naples; c'est à lui seul que je » veux remettre mon épée. » Lannoy s'étant approché respectueusement du roi, François I lui dit en italien: « Monsieur de » Lannoy, voilà l'épée d'un roi qui mérite » d'être loué, puisqu'avant de la perdre, il » s'en est servi pour répandre le sang de » plusieurs des vôtres, & qu'il n'est pas » prisonnier par lâcheté, mais par un re- » vers de fortune. » Lannoy se mit à genoux; reçut l'épée du roi, avec beaucoup de respect; lui baisa la main; tira son épée de son côté, & la présenta au roi en disant: » Je prie humblement Votre Majesté d'a- » gréer que je lui donne la mienne qui a » épargné le sang des vôtres. Il n'est pas

» convenable à un officier de l'empereur
» de voir un roi désarmé, quoique prison-
» nier. »

Charle-Quint étoit à Madrid, lorsqu'il reçut la nouvelle du succès de la bataille de Pavie. Il sçut bien dissimuler sa joie; &, lorsque ses courtisans vinrent prendre ses ordres pour préparer des réjouissances, il leur fit cette réponse: « Les Chrétiens ne
» doivent se réjouir que des victoires qu'ils
» remportent sur les infideles. »

Il y avoit à Valladolid en Espagne, une veuve, nommée *dona Antonia Codilla*, qui avoit une fille d'environ vingt ans, qu'on regardoit comme un prodige de beauté. Cette femme, croyant faire tout-à-la-fois sa fortune, celle de sa fille, & d'un fils qu'elle avoit, si elle pouvoit faire voir à l'empereur cette jeune personne, trouva adroitement plusieurs occasions de la lui présenter sur son passage. Un jour que Charle-Quint avoit regardé la jeune Codilla, plus attentivement qu'à l'ordinaire; la mere alla l'après-midi avec elle demander à l'empereur une grace qu'elle obtint sur le champ. Mais, voyant que son dessein ne réussissoit pas en entier, elle s'ouvrit davantage, & supplia Sa Majesté d'avoir soin de sa fille qui n'avoit que de la beauté, des graces, & point de bien. L'empereur lui répondit en riant: « Madame, j'admire la beauté de vo-

» tre fille ; vous m'apprenez ce qui lui man-
» que. Mais maintenant mon esprit est trop
» occupé des affaires publiques, pour que
» je puisse penser à ses besoins. »

François I est conduit en Espagne où l'on prétend que Charle-Quint refuse de le voir. Ce prince en est si piqué, que, dans une fiévre violente, il lui échappe de dire : » L'empereur aura le plaisir de me laisser » mourir dans ma prison, sans que je le » voie. » Ce discours, rapporté à Charle-Quint, lui fit appréhender de perdre tout le fruit de sa victoire, si le roi de France venoit à mourir, sans avoir conclu aucun traité avec lui. Il se hâta de l'aller visiter. Lorsque François I l'apperçut : « Je suis votre » prisonnier, dit-il ; je ne vous demande » pas la liberté, mais la vie. » Charles lui répondit obligeamment : « Vous n'êtes pas » mon prisonnier, mais mon frere & mon » ami ; je n'ai d'autre dessein que de vous » donner la liberté & tous les agrémens que » vous pouvez desirer. » Il ajoûta : « Mon » frere, tâchez de rétablir votre santé ; vos » affaires iront bien, & le succès en sera à » votre choix. »

La moitié de l'Allemagne embrasse la réforme de Luther. Le Dannemarck, la Suède, la Saxe, les Etats de Brunswick, de Hesse, & les villes de Strasbourg & de Francfort se déclarent pour la nouvelle

doctrine. Qu'on ne croie cependant pas que Luther fût un sçavant du premier ordre, ni qu'il eût une éloquence persuasive. Si l'on veut connoître son style, & apprendre avec quelle grossière brutalité il traite ses adversaires, & sur-tout le pape, on n'a qu'à jetter les yeux sur les phrases suivantes. « Petit pape, petit papelin, vous êtes » un âne, un ânon ; allez doucement ; il » fait glacé ; vous vous rompriez les jambes ; » & on diroit : Que diable est-ce-là ? Le petit » ânon de papelin est estropié : un âne sçait » qu'il est âne ; une pierre sçait qu'elle est » pierre. Mais ces petits ânons de papes ne » sçavent pas qu'ils sont ânes. »

On assure que le nonce Alexandre sollicita vivement Charle-Quint de faire arrêter Luther, nonobstant son sauf-conduit ; mais l'empereur lui répondit : « Je sçais que Si- » gismond, sans égard à la foi publique, a » livré Jean Hus aux bûchers qu'ont allumés » les peres de Constance ; je ne veux pas » avoir à rougir comme Sigismond. »

Le Luthéranisme, en jettant ses profondes racines, étendoit au loin ses rameaux. Déja les partisans de la nouvelle doctrine étoient divisés entr'eux, & incertains sur ce qu'ils vouloient croire. Ils ne s'accordoient que dans leur haine pour la cour de Rome. A la place des abus qu'ils condamnoient, ils substituoient d'autres abus.

Storck, né en Siléſie, coupe encore plus dans le vif, que le moine Luther. Il eſt le fondateur de la ſecte des Anabaptiſtes. Un certain Muncer en eſt l'apôtre : l'un & l'autre font des proſélytes avec le fer. Luther avoit flatté l'avarice des princes, pour les attirer dans ſon parti. Storck oſe prêcher l'égalité aux habitans de la campagne. Il peint les ſeigneurs comme des tyrans : il ramene tout à la loi primitive de nature ; & les payſans ſe rangent ſous ſes drapeaux. Ces deux enthouſiaſtes ravagent la Souabe : Storck y reſte ; & Muncer paſſe en Thuringe où bientôt il force Mulhauſen à ſe rendre. Ce prédicateur déſintereſſé ne laiſſe pas de tirer à lui tout l'or des citoyens. On frémit des brigandages que commirent ces tigres déchaînés ; & l'on ne ſçait comment concilier cette fureur aveugle, qui les faiſoit agir, avec les juſtes demandes inſérées dans un manifeſte qu'ils publierent. Ils y exigeoient ſimplement, « qu'on ne » levât ſur eux que les dîmes des bleds, & » qu'elles fuſſent employées à ſoulager les » pauvres ; que la chaſſe & la pêche leur » fuſſent permiſes ; qu'ils euſſent du bois » pour ſe bâtir des cabanes & pour ſe ga» rantir du froid ; qu'on modérât leurs cor» vées, &c. » Quel légiſlateur n'eut approuvé ces articles ?

Ces payſans mirent à leur tête un gentilhomme.

l'homme. Ils furent battus par le vieux Frédéric, duc de Saxe. Muncer, pris, abjura ses erreurs, & perdit la tête. Un faux zèle de religion ne l'avoit point animé. En conduisant des enthousiastes, il ne cherchoit que la fortune & l'autorité. Fiffler, son disciple, pris comme lui, & exécuté, mourut persuadé; & Storck alla prêcher en Silésie, d'où il envoya des apôtres jusqu'en Pologne.

Philippe, landgrave de Hesse, un des zélés protecteurs de la nouvelle doctrine, prétend, du vivant de sa femme, Christine de Saxe, épouser une demoiselle, nommée *Catherine de Saal*. Le fait n'est pas difficile à croire; mais s'imaginera-t-on que ce projet avoit pour principe la délicatesse de sa conscience? Philippe pensoit qu'avec la permission de Luther, il pouvoit transgresser une loi dont il reconnoissoit l'autorité. Il présente une requête à son église; & tels sont les motifs dont il appuie sa demande: « Ma femme est laide; » elle sent mauvais; elle s'ennyvre: mon » tempérament me rend le plaisir absolu» ment nécessaire; &, par cette raison, je » suis souvent tombé dans la fornication. » Ce singulier exposé n'auroit peut-être pas réussi auprès des ministres Luthériens, si le landgrave n'eût ajoûté plus politiquement, qu'au défaut de la dispense de Lu-

ther, il pourroit bien s'adresser à la cour de Rome, qui ne la lui refuseroit pas. Le synode réformé, convaincu du besoin de la dispense par cet argument sans replique, signe la permission si humblement demandée. Philippe, de l'avis même de sa femme, épouse sa concubine; & Luther ose ce que le despotisme des papes les plus turbulens auroit craint de se permettre. C'étoit pourtant ce Luther qui attaquoit effrontément l'abus que la cour de Rôme faisoit de son autorité.

[1526.]

La mort de Frédéric, électeur de Saxe, auquel succede Jean son frere, surnommé *le Constant*, affermit le Luthéranisme dans cette partie de l'Allemagne. Jean fait publier la réforme dans tous ses Etats. Il abolit à jamais l'autorité des papes sur ses sujets: il casse tous les ordres monastiques, & permet à tous les moines de se marier.

Tandis que la diète de l'Empire délibere si elle accordera des secours à Louis, roi de Hongrie & de Bohême, attaqué par les Turcs, Soliman entre dans ce royaume, & se rend maître de plusieurs villes. L'armée de Louis joint celle du Sultan dans la plaine de Mohats. En moins d'une heure, la bataille s'engage. Les Hongrois, ac-

tablés par le nombre, sont défaits, massacrés & mis en fuite. Louis périt dans un marais. Cette victoire de l'armée Ottomane lui ouvre les portes de Bude qui est mise au pillage. C'est dans ce déplorable moment qu'est brûlée la fameuse bibliotheque rassemblée avec tant de frais & de soins par Mathias. Soliman sauve des flammes quelques ornemens du palais des rois de Hongrie, entr'autres, deux superbes colomnes, & trois statues d'Apollon, de Diane & d'Hercule. Nous ne rapporterons pas ce que prétendent quelques historiens, qu'après la bataille, Soliman fit, de sang froid, trancher la tête à quinze cens gentilshommes : nous omettrons aussi qu'il pleura quelques minutes après, en voyant les portraits du roi Louis, & de Marie d'Autriche, son épouse. Deux faits aussi contradictoires ne forcent pas la crédulité. Soliman vouloit rendre la Hongrie tributaire, ou s'ouvrir, par la conquête de ce royaume, un chemin libre au cœur de l'Allemagne. Il étoit généreux : il ne fit certainement point couper quinze cens têtes pour le plaisir de voir couler du sang, & ne versa pas des larmes sur des peintures, lorsque la mort de Louis sembloit lui assurer le succès de son entreprise.

[1527.]

La fortune de Charle-Quint fait prendre au pape Clément VII le parti de la France. Le connétable de Bourbon, qui commandoit en Italie une armée d'Espagnols, d'Italiens & d'Allemands, mal disciplinée & encore plus mal payée, vole à Rome, malgré une trève signée entre le pape & le vice-roi de Naples. On escalade les murs de cette capitale du Monde Chrétien : Bourbon est tué, en montant sur la muraille; mais Rome est prise, livrée au pillage, saccagée; & le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, s'y trouve prisonnier. Tous les excès que peut commettre une soldatesque furieuse, les habitans de Rome les éprouverent. Les femmes, les filles furent violées, les temples profanés, les tombeaux de la basilique de S. Pierre ouverts, & la chapelle pontificale convertie en écurie. Ce sac dura neuf mois, & le pillage fut estimé au-delà de dix-sept millions d'écus. Les Allemands s'enrichirent; mais presque tous y creverent de débauche.

Tandis que Rome étoit dans la désolation, & que le pape se trouvoit prisonnier dans le château Saint-Ange, Charle-Quint, croyant tromper l'Europe, & faire croire qu'il n'avoit aucune part à ces abo-

minations, ordonnoit des prieres & des processions en Espagne, pour l'élargissement du saint pere. Il assistoit dévotement à ces pieuses cérémonies, un gros chapelet à la main.

Les Espagnols, qui se trouvoient à Rome, firent imprudemment, devant le pontife, l'éloge de ces procédés captieux; mais on prétend qu'il leur répondit:

. . . . *Quid vota furentem*;
Quid delubra juvant? Æneid. 4.

» Que sert d'adresser au ciel des voeux & » des prieres en faveur de celui qu'on se » plaît d'accabler du poids de sa fureur? »

[1528.]

Lorsque le pape Clément VII fut en liberté, le vice-roi de Sicile, & les autres ministres de l'empereur vinrent se jetter à ses pieds, pour lui demander l'absolution. Clément leur fit cette réponse: » *Ave, rex* » *Judæorum; & dabant ei alapas*. Nous » vous saluons, roi des Juifs; & ils lui don» noient des souflets. »

Après une dispute publique, la Messe est abolie à Strasbourg. Les villes impériales d'Ulm, d'Augsbourg, & quelqu'autres se déclarent Luthériennes. Berne, Genève, Constance abjurent la Religion Catholique.

Chaque Etat met quelque modification particuliere dans sa croyance. Ainsi les peuples les moins policés de l'Europe, dans ce tems, les Bohêmes, les Allemands & les Suisses arrachent la moitié du Monde Catholique à l'Eglise de Rome.

La France & l'Angleterre paroissoient souhaiter la paix; mais Charle-Quint sembloit y faire naître, à chaque instant, de nouveaux obstacles. Les ministres de France & d'Angleterre, ne pouvant réussir dans leur mission auprès de l'empereur, annoncerent leur départ, après qu'ils se furent assurés d'un sauf-conduit, tant qu'ils seroient sur les terres de sa domination. Ces précautions prises, ils lurent chacun un Mémoire séparé qui contenoit une déclaration de guerre à ce prince. Charle-Quint répondit en particulier aux deux Mémoires. Il flatta Henri VIII, & se répandit en invectives contre François I. Il l'accusa de n'avoir pas répondu à un cartel qu'il lui avoit envoyé deux ans auparavant. Le roi de France, à qui l'on rendit ce reproche, en fut indigné. Pour se justifier, il fit appeller l'ambassadeur de Charles, & voulut lui remettre un cartel de défi, par lequel il appelloit l'empereur en duel; mais, l'ambassadeur refusant de s'en charger, il l'envoya par un hérault d'armes, qui le remit à Charle-Quint à Valladolid. L'empereur reçut ce cartel,

& en renvoya un de sa part au roi de France, par un nommé *Bourgogne*, & marqua pour le lieu du combat une petite isle que forme la riviere qui passe à Fontarabie.

Le hérault d'armes de l'empereur n'obtint qu'avec beaucoup de difficulté la permission d'entrer à Paris, avec sa cotte d'armes. Le roi, environné de toute sa cour, l'attendoit sur son thrône. Dès que Bourgogne parut, & qu'il voulut commencer son discours, François I l'interrompit, & lui dit qu'il lui donnât seulement la sûreté du champ de bataille. Le hérault voulut insister & remettre un écrit. Le roi refusa de l'entendre. On prétend qu'on lui insinua que, s'il passoit outre, on le feroit pendre. Ainsi finit cette affaire qui tient beaucoup à l'ancienne chevalerie; & les deux princes se contenterent de s'être envoyé mutuellement des défis réciproques.

Henri VIII envoie complimenter le pape Clément VII sur la liberté que l'empereur vient de lui rendre, &, en même tems, lui offrir quatre mille Anglois pour la garde de sa personne. Le saint pere ne put s'empêcher de répondre à ce compliment tardif: « Il auroit été à souhaiter que les alliés » eussent fait leurs efforts pour me tirer de » prison, lorsque j'y étois. Ils ne seroient » pas à la peine d'offrir de me garder, main» tenant que je suis en liberté. »

[1529.]

Cette année est remarquable par la paix conclue à Cambrai, entre l'empereur & le roi de France, par l'entremise de Marguerite de Savoye, & de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-bas. Ce traité, par cette raison, fut appellé la *paix des dames*.

Dans ce traité, il est dit, Article IV, qu'on fera le mariage du prince Alexandre de Medicis, avec Marguerite, fille naturelle de l'empereur, dès qu'elle sera en âge.

Marguerite, dont il est parlé, étoit le fruit de la premiere inclination de Charle-Quint. Sa mere étoit fille de Jean Vangest, & de Marie Coquamba, tous deux sortis de deux familles nobles d'Oudenarde. En 1510, ces deux personnes moururent de la peste, & laisserent Marguerite âgée de cinq ans, sous la conduite d'Antoine Delalin, marquis d'Hoëstrat, & d'Élizabeth Culembourg son épouse. A peine Marguerite eut-elle atteint sa treizieme année, qu'elle fut recherchée en mariage, à cause de sa beauté, par un gentilhomme nommé *Vangel*; mais elle le refusa. Charles, à son retour d'Espagne, en 1521, vit Marguerite, & en devint éperdûment amoureux. (Les historiens prétendent que ses courtisans la lui firent remarquer dans un

bal.) L'empereur s'ouvrit de sa passion au comte de Culembourg, en lui disant « qu'il » avoit eu beaucoup de plaisir à penser, » toute la nuit, à la belle Vangest; mais qu'il » en auroit bien eu davantage, s'il l'avoit » tenue entre ses bras. » Ce bon seigneur lui répondit « qu'il s'offroit à lui faire ce plai- » sir, s'il le vouloit. » L'empereur reçut cette offre avec joie, & lui recommanda seulement « de le faire secrettement, tant » pour l'honneur de sa fille que pour le sien. »

Marguerite resta enceinte; & sa grossesse fut tenue secrette. Charles exigea du comte & de la comtesse d'Hoëstrat, qu'ils déclareroient publiquement devant un notaire, qu'ils avoient élevé cette fille dans leur maison, pour en faire leur unique héritiere.

Cependant Marguerite accoucha d'une fille, qui reçut au baptême le nom de *Marguerite*, comme sa mere. Quelque tems après, l'empereur revint en Flandres, & voulut voir la mere & l'enfant. Marguerite lui parut toujours charmante. Elle étoit sage, & lui jura « qu'elle s'estimoit heu- » reuse d'être la mere du premier fruit des » amours d'un si grand empereur. » L'Histoire nous a conservé les termes de la réponse de Charles. « Et moi, dit-il, j'ai » tant de joie de la naissance de ce fruit com- » mun de notre amour, que je vous aime- » rai comme la plus chere favorite de mon

» cœur ; & je vous promets d'aimer notre » fille commune, autant qu'un pere peut » aimer ses enfans. » L'empereur mit la jeune Marguerite entre les mains de la princesse Marguerite sa tante, fille de l'empereur Maximilien, qu'il avoit déja fait gouvernante des Pays-bas, en 1526. Elle fut sur le point d'épouser Alphonse d'Este, duc de Ferrare ; mais ce mariage n'eut pas lieu.

L'empereur assemble une diète à Spire. Il y fait publier un décret qui impose silence aux novateurs, jusqu'à la tenue d'un concile général. Les princes & les villes, qui favorisent la nouvelle doctrine, protestent contre ce décret, & déclarent authentiquement qu'elles ne changeront rien dans leurs opinions, jusqu'à la tenue d'un concile, ou d'un synode national d'Allemagne. C'est de cette célèbre protestation qu'est venu le fameux nom de *Protestans*, qui fut donné aux hérétiques de l'Empire, & qu'ont adopté depuis les sectateurs de Calvin, trop humiliés des titres qui leur étoient donnés, tant en France qu'en Allemagne.

Soliman, avec une armée forte de cent cinquante mille hommes, vient se présenter devant Bude. Le comte Nadasti, trop foible pour défendre la place, se retire dans la citadelle avec sept cens Allemands ; & les magistrats apportent au Sultan les clefs de leur ville. Les Turcs battent la ci-

tadelle avec furie ; l'artillerie foudroie les remparts, & une mine fait écrouler une partie des fortifications. Il fallut se soumettre, aux seules conditions d'avoir vie & bagues sauves. Nadasti, que les siens avoient jetté dans un cachot, parce qu'il vouloit s'ensevelir sous les ruines de sa place, est conduit à Soliman qui le remet à la discrétion de Jean, vaivode de Transilvanie. Jean étoit généreux. Il traita son prisonnier avec bonté ; &, plein d'estime pour sa valeur, il lui donna le choix, ou de rester à son service, ou de retourner à celui de Ferdinand. « Un homme » de cœur, répondit Nadasti, ne fait qu'un » serment de fidélité dans sa vie. J'ai fait le » mien à Ferdinand ; & je mourrai, avant » que d'y manquer. » Le vaivode ne le pressa plus ; l'estima davantage, & le renvoya comblé d'honneurs & de présens.

Soliman vient assiéger Vienne ; mais Vienne est toujours l'écueil des Turcs. Les bourgeois se joignent à la garnison pour la défense commune. Ils rendent inutiles tous les efforts de l'ennemi. Le superbe Soliman, après trente jours de tranchée ouverte, est forcé de se retirer avec perte ; & c'est Fréderic le Belliqueux, frere de l'électeur palatin, dernier électeur de la premiere branche palatine, qui a la gloire de rétablir les affaires de la maison d'Autriche ; de sauver

l'Allemagne, & d'humilier le vainqueur de la Hongrie.

[1530.]

Antoine de Leve ſe rend à Plaiſance, pour faire ſa cour à l'empereur Charle-Quint. Ce prince lui fait l'accueil le plus honorable. De Leve étoit plus que ſeptuagénaire. Charles le fait aſſeoir près de ſa perſonne, & veut abſolument qu'il ſe couvre; &, comme ce grand général marquoit quelque répugnance à mettre ſon chapeau, l'empereur le poſe lui-même ſur ſa tête, en diſant: « Un capitaine Italien, qui a ſervi » glorieuſement pendant ſoixante campa- » gnes, mérite bien de jouir des priviléges » des grands d'Eſpagne, & d'être aſſis & » couvert, à l'âge de ſoixante & treize ans, » en préſence d'un empereur qui n'en a que » trente. »

Charles ſe fait couronner empereur à Boulogne par le pape Clément VII. Il prend le ſurplis & l'aumuſſe, & eſt reçu chanoine de S. Pierre & de S. Jean de Latran. Il fait diacre à la Meſſe que chante le pontife; lui donne à laver, & communie de ſa main. On procede enſuite au couronnement. Charles, revêtu du manteau impérial, s'agenouille devant le pape aſſis, qui lui préſente le ſceptre d'or, en

prononçant ces paroles : « Empereur, notre » fils, prenez ce ſceptre, & ſervez-vous » en pour régner ſur les peuples de l'Em- » pire, auxquels Dieu, nous, & les élec- » teurs, nous vous avons trouvé digne de » commander. » Puis lui donnant l'épée, le pape lui dit : « Prenez cette épée, de » laquelle vous devez vous ſervir pour la » défenſe de l'égliſe contre les ennemis de » la foi ; » & lui remettant le globe : » Ce globe, dit-il, que nous vous don- » nons, repréſente le monde que vous de- » vez gouverner avec beaucoup de vertu, » de religion & de fermeté ; » puis lui po- ſant ſur la tête une couronne d'or enrichie de pierreries, eſtimée cent mille ducats : » Charles, ajouta-t-il, recevez cette cou- » ronne, qui doit ſervir de témoignage à » toute la terre, de l'autorité qui vous eſt » conférée, pour vous faire honorer, ſervir » & obéir de tous les peuples qui ſont ſou- » mis à votre puiſſance. » On ne trouve aucun document authentique qui atteſte que, dans cette cérémonie, il y ait eu ni baiſement de pieds, ni mule à conduire, quoique quelques auteurs Ultramontains l'aient avancé.

Deux jours après ce couronnement, un accident imprévu penſa changer cette fête en deuil. Pendant que l'empereur traverſoit une galerie pour ſe rendre à l'égliſe,

une poutre tomba preſqu'aux pieds de ce prince, & bleſſa quelques ſeigneurs de ſa ſuite. Quelle heureuſe circonſtance pour ces eſprits foibles & bornés, qui voient dans les moindres événemens préſens des rapports avec ce qui doit arriver dans la ſuite ! Ils déciderent que Charles ſeroit le dernier roi des Romains, couronné en Italie. Leur prédiction a eu lieu. Mais quel rapport direct peut avoir la chute d'une poutre avec des raiſons politiques, qui ont fait négliger aux empereurs d'aller prendre à Rome la couronne impériale ? L'Hiſtoire eſt cependant deshonorée par ces fauſſes idées ; & il n'y a pas long-tems que la plus ſaine partie des lecteurs mépriſe ces extravagances.

Clément VII aimoit ſa famille, & la paſſion dominante de ce pape étoit de procurer ſon illuſtration & ſon avancement. Il obtint de Charle-Quint que ſon neveu Alexandre de Médicis, ſeroit, à perpétuité, reconnu Souverain de Florence, ſa patrie, aux conditions qu'il tiendroit cet Etat à titre de Fief de l'Empire. Telle eſt l'origine de la puiſſance des grands ducs de Florence, qui doivent toute leur grandeur à l'ambition de Clément VII, & à la libéralité de Charle-Quint. Après les réjouiſſances qui accompagnerent l'inſtallation d'Alexandre de Médicis dans Florence, le

pape revint à Rome, & il y fut reçu avec la plus grande magnificence; mais, au milieu de sa joie, il ne put échapper aux railleries sanglantes de Pasquin, qui dit : *Papa Cle-*
» *mente vuole far la sua casa ricca, e Roma*
» *pezzente*. Le pape Clément veut enrichir
» sa famille, & réduire Rome à la mendi-
» cité. »

A l'ouverture de l'assemblée d'Augsbourg, Charle-Quint ordonne à l'électeur de Saxe de faire, à la Messe du S. Esprit, les fonctions de grand-maréchal de l'Empire, c'est-à-dire de porter l'épée impériale. Si c'étoit un piége pour embarrasser l'électeur, il étoit adroit. En obéissant, il contrevenoit à la nouvelle doctrine dont il faisoit profession : en refusant, il se mettoit dans le cas de perdre cette éminente dignité. Il consulta ses théologiens, qui tous déciderent « que, dans cette occasion, la Messe
» du S. Esprit devoit être regardée comme
» une double cérémonie *religieuse* & *civile*,
» & que, la considérant simplement sous ce
» dernier rapport, l'électeur pouvoit, en
» sûreté de conscience, assister à la Messe,
» comme à une cérémonie civile, dont il
» ne lui étoit pas plus possible de s'absenter,
» que de la convocation de la diète, dont
» elle faisoit partie. Ils ajoûterent que
» leur décision étoit fondée sur le conseil
» du prophète Elisée qui ne désapprouva

» pas que le général des armées de Syrie
» s'inclinât dans un temple d'idoles, lorſ-
» que ſon roi, appuyé ſur ſon bras, s'incli-
» noit devant elles. »

[1531.]

L'empereur fait élire roi des Romains Ferdinand d'Autriche, ſon frere, déja roi de Hongrie & de Bohême. Mais, s'il goûta quelque ſatisfaction à le voir revêtu de cette éminente dignité, la perte, qu'il fit de ſa tante Marguerite d'Autriche, le toucha ſenſiblement.

Cette princeſſe n'avoit encore que deux ans, lorſqu'elle fut accordée avec Charles, dauphin de France, depuis roi, ſous le nom de *Charles VIII.* L'archiduc Maximilien ſon pere lui avoit donné pour dot les comtés d'Artois, de Bourgogne, d'Auxerre, de Charolois & de Boulogne. Il avoit joint à ces riches poſſeſſions les ſeigneuries de Salins, de Bar-ſur-Seine, & de Roye. Conduite en France, elle avoit été élevée dans le château d'Amboiſe, auprès de la reine Charlote de Savoye, avec les enfans de France; mais Charles VIII, ayant réſolu d'épouſer Anne, héritiere de Bretagne; renvoya Marguerite aux Pays-bas.

Cette princeſſe fut enſuite demandée en mariage, par Jean, prince de Caſtille, héritier

ritier présomptif du royaume d'Aragon. Elle s'embarque à Flessingue, pour passer en Espagne : une horrible tempête surprend la flotte, à la vue des côtes de l'Angleterre. La grandeur du péril n'accable pas Marguerite : elle montre un courage au-dessus de son sexe ; &, tandis que chacun se prépare à la mort, tranquille au plus fort du danger, elle écrit les vers suivans dans un billet :

Cy gît MARGOT la gentil' damoiselle,
Qu'a deux maris, & si mourut pucelle.

Elle enveloppe ce papier dans de la toile, & l'attache à son bras, avec ses plus précieux diamans, espérant que, par-là, elle se fera reconnoître, & qu'on l'enterrera avec les honneurs dûs à sa qualité. Cependant le soleil commence à percer les nuages qui le couvrent. Le ciel reprend sa sérénité, la mer son calme ; & la flotte cingle aussi-tôt vers le port d'Hampton en Angleterre. Après s'y être rafraîchie pendant quelques jours, elle remet à la voile, & arrive heureusement à Burgos où le mariage de Marguerite fut célébré avec magnificence ; mais ces liens durerent peu. Le prince Jean mourut le 4 d'Octobre 1498, & laissa son épouse enceinte d'un fils dont elle accoucha avant terme.

Marguerite quitta bientôt l'Espagne, &

revint à Bruxelles où elle fixa son séjour. Son veuvage ne fut pas de longue durée. Dès le 26 de Septembre 1501, elle épousa Philibert de Savoye, & lui apporta en dot trois cens mille écus d'or; & on lui établit un douaire de douze mille écus assignés sur le comté de Romont, au pays de Vaud. Elle ne vécut que trois années avec ce nouvel époux. Après sa mort, Marguerite passa en Allemagne, auprès de l'empereur Maximilien son pere. Elle fut ensuite gouvernante des Pays-bas, & négocia le fameux traité de Cambrai, avec Louise de Savoye, mere de François I, roi de France.

Cette année, on brûle à Insprück un Fanatique nommé *Huter*. C'étoit un de ces malheureux Anabaptistes, qui, poursuivis par-tout, s'étoient réfugiés dans la Moravie. Huter, homme simple, & infatué des principes de l'égalité primitive, la prêchoit publiquement. Il ne traînoit point après lui le carnage, comme avoient fait les disciples de Storck & de Muncer. Ennemi du sang, il ne permettoit pas même à ses prosélytes de porter des armes. Il regardoit tous les hommes comme ses freres, & tous les biens comme un unique bien appartenant à la société commune. Les conséquences d'une telle doctrine prononcerent son arrêt.

Le landgrave de Hesse tente vainement de rapprocher les sentimens & les esprits.

Luther & le fameux Melancthon, autre sectaire, qui s'accordoit dans plusieurs points avec Luther, mais qui le contrecarroit dans d'autres, auroient trop perdu à se prêter à aucun arrangement raisonnable. S'il n'eût été question purement & simplement que de religion dans la querelle, il n'est guères douteux que la paix n'eût été bientôt conclue ; mais la politique & l'intérêt voyoient les choses avec d'autres yeux. Il s'agissoit de s'enrichir aux dépens des grands biens ecclésiastiques, & sur-tout de retenir la puissance impériale dans des bornes étroites. On aima bien mieux envisager une guerre civile, que de renoncer à l'avantage de dépouiller les riches bénéficiers.

Rhodes, ce fameux boulevard de la Chrétienté, venoit de tomber au pouvoir de Soliman. L'année 1523 avoit été l'époque de la gloire du Croissant. Lors de la reddition de cette isle, le grand-maître, Villiers de l'Isle-Adam, s'étoit fait présenter au Sultan, avec ce qui lui restoit de chevaliers. Soliman les reçut avec cette bonté que le vulgaire ignorant ne suppose pas dans un infidele ; &, dès le lendemain, sans escorte, accompagné d'un simple domestique, il alla rendre au grand-maître la visite qu'il en avoit reçue, & lui dit, en le quittant : « Quoique je sois venu seul » içi, ne croyez pas que je manque d'une

» bonne escorte ; car j'ai avec moi ce que
» j'estime mieux qu'une armée entiere,
» la parole & la foi d'nn si illustre grand-
» maître & de tant de braves chevaliers. »

Les chevaliers, chassés de Rhodes, se retirerent à Candie, & de-là à Messine ; & l'empereur Charle-Quint leur fit la concession de l'isle, ou plutôt du rocher de Malte. Cet évènement fit dire à un observateur de ce siécle : « Le présent, que Char-
» les fait aux chevaliers de Rhodes, ne vaut
» pas le papier qu'on a employé à en écrire
» l'acte de donation. »

Charle-Quint voyoit avec une véritable douleur les progrès des Turcs dans la Hongrie. Il en écrit à François I, dans les termes les plus forts, & n'épargne rien pour l'engager à joindre ses forces avec celles de l'Empire, dans une circonstance aussi critique. Il lui propose de lui envoyer une partie de la cavalerie de France, ses galères, & une somme considérable d'argent. François I répond à l'ambassadeur qui lui faisoit ces demandes : « Je ne suis pas ban-
» quier ; &, par conséquent, je ne prête
» point d'argent. D'ailleurs, quelle appa-
» rence qu'un monarque aussi puissant
» qu'est l'empereur, qui tire tant d'or des
» Indes, demande sérieusement des secours
» pécuniaires à un roi voisin, dont il a
» épuisé les finances, en exigeant de lui une

» rançon exorbitante ? Si l'empereur a be-
» soin d'argent, il peut prendre sur le mar-
» quis de Brandebourg les cinquante mille
» écus que cet électeur a reçu de mes mi-
» nistres, pour me vendre son suffrage,
» lors de la diète d'élection ; & moi je gar-
» derai ma cavalerie & mes galères pour
» couvrir mes provinces. »

Charle-Quint ne vouloit être loué ni blâmé. Il appelloit ses historiens, Paul-Jove & Sléïdan, *ses menteurs*, parce que le premier avoit dit trop de bien de lui, & le second trop de mal.

[1532.]

L'évêché de Malte est à la nomination des rois de Sicile. Ce siége étant venu à vaquer, les chevaliers proposerent à l'empereur Charle-Quint plusieurs personnages respectables pour le remplir, & eurent l'attention de ne désigner, dans leur liste, que des sujets de sa Majesté, excepté un nommé *Bosius*. Le pape Clément VII recommanda Bosius avec instance, & écrivit en sa faveur à Charles. L'empereur, au lieu de choisir un de ses sujets pour remplir cet évêché vacant, fit choix de Bosius, prélat du premier mérite, & crut, par cette nomination, faire sa cour au souverain pontife. Il l'en fit informer par son ambas-

ſadeur. L'incertain Clément VII répondit au miniſtre qui lui annonça cette nouvelle : « C'eſt-à nous, & non à Charles, » qu'il appartient de pourvoir à cette égliſe, » vu que le gouvernement a changé de » face. » Cependant l'empereur, dans la donation qu'il avoit faite de l'iſle de Malte aux chevaliers de Rhodes, s'étoit expreſſément réſervé tous les droits de la couronne de Sicile. Charles, ayant appris cette réponſe du pape, ne put s'empêcher de dire en plein conſeil : « Je ne me » ſuis jamais fié à ce pape, parce que j'ai » vu que, dans toutes ſes actions, il y » avoit quelque fourbe ſecrette & cachée; » mais, pour cette fois, j'avoue que j'y ai » été trompé. » Le pape ne prétexta d'autre raiſon de ſon inconſtance, que l'intervalle écoulé entre la demande qu'il avoit faite de Boſius, & la nomination de Charle-Quint, ajoûtant que, dans ces occaſions, » lorſqu'un pape prie, il commande. »

[1533.]

Trop d'intérêts divers déſuniſſoient François I & Charle-Quint, pour eſpérer une réconciliation ſincere entre ces deux princes. Un nouveau ſujet de querelle les brouille plus que jamais. Jacques Maraviglia, Lombard de nation, ayant gagné de

grands biens en France, brûloit d'en aller faire parade dans sa patrie. Il fait supplier François I de lui permettre de retourner à Milan. Ce prince y consent & le charge, en même tems, de s'informer des dispositions du duc, par rapport à l'empereur. Maraviglia, financier plus fastueux que fin négociateur, arrive à Milan avec le cortège d'un prince. Il répand l'or de tous côtés: il en accable les courtisans du duc Sforce, & lui fait à lui-même des présens d'un prix considérable. Sforce, loin d'être flatté de la fastueuse prodigalité de son sujet, s'en trouve humilié. Il cherche à pénétrer Maraviglia; &, bientôt, le gauche négociateur lui déclare ce dont il est chargé. Le duc de Milan n'étoit pas éloigné de prendre les intérêts de la France; mais l'empereur avoit les yeux ouverts sur ce qui se passoit. Soupçonnant une partie de la vérité, il écrit au duc une lettre foudroyante, dans laquelle il lui reproche une correspondance criminelle avec François I. Sforce, terrassé par ce billet, se disculpe mal. Il a perdu les bonnes graces de Charle-Quint par une infidélité: il veut les regagner par un crime. Par son ordre, des gens apostés insultent, dans les rues de Milan, Maraviglia, dont une partie de la populace prend la défense. Le désordre augmente; un des gens du duc y périt.

Là-dessus, on intente un procès criminel au financier. Il est arrêté, mis en prison, jugé & condamné à perdre la tête. Sforce ne se souvient plus que cet homme a été chargé de propositions de la part du roi de France, & qu'il a du crédit auprès de ce prince. Il n'entend que les menaces de l'empereur. Il oublie le droit des gens, & les loix des nations, & signe cette injuste sentence. L'exécution de Maraviglia fut pour les peuples le signal de nouvelles miseres.

La magnificence avec laquelle Doria reçut à Gènes l'empereur Charle-Quint, fit dire à quelques-uns qu'il falloit qu'il eût emprunté toute la vaisselle d'or & d'argent de la république & du duché de Milan. Ce discours fut rendu à Doria, selon l'usage. Piqué au vif de cette maladroite raillerie, il fit écrire ces mots, en très-gros caractères, sur la porte de son palais : « Tout ce qu'il y a ici de meubles est à moi, par la grace de Dieu, & au service de l'empereur. » Charles, en revenant d'une promenade, lut cette inscription : « Je vous ai, lui dit-il, seulement fait prince ; mais vous m'avez fait voir, par la magnificence avec laquelle vous m'avez reçu, que vous n'êtes pas moins puissant qu'un roi. »

[1534.]

Cette année, mourut à Lyon, dans la plus affreuse misere, Corneille Agrippa, né à Cologne, de l'illustre maison de Nettes-Heim, & l'un des plus sçavans hommes de l'Allemagne. Il avoit un esprit cultivé & profond : nulle science ne lui étoit étrangère ; mais l'inconstance de son caractere lui fit souvent changer de patrie & de profession. D'abord il enseigna la théologie à Pavie ; & des opinions extraordinaires, qu'il s'appliquoit à répandre, ne lui laisserent pas la liberté d'y fixer son séjour. Il voulut quitter les disputes de l'école, & se jetter dans la politique ; ce qui l'engagea à solliciter une place de secrétaire auprès de l'empereur Maximilien. L'ayant obtenue, il s'en dégoûta bientôt ; & voulut embrasser le parti des armes. Plein de courage & d'adresse, il servit avec distinction, sept années consécutives, dans les armées de Maximilien, pendant les guerres d'Italie. Agrippa s'étant signalé dans plusieurs circonstances périlleuses, l'empereur lui accorda le titre de *chevalier* ; mais, ennuyé de cette profession honorable, & devenu indifférent sur la gloire qu'il venoit d'acquérir, cet inconstant militaire se fit successivement orateur du concile de Pise, syndic de la ville de Metz,

médecin de la princesse Louise, mere de François I, & enfin historiographe de l'empereur Charle-Quint. Né avec un caractere peu liant, toujours mal où il se trouvoit, &, sans contredit, supérieur à ceux qui l'entretenoient, il ne put jamais se maintenir chez les princes, qui le prirent à leur service. Un Traité des sciences occultes lui valut l'accusation ridicule d'être magicien. Un autre Traité contre les moines mendians laissa croire qu'il favorisoit le Luthéranisme. Il parla, sans doute, avec trop de liberté, sur toutes sortes de sujets; fut malheureux dans tous les états qu'il embrassa, & mourut, dit-on, pauvre & catholique.

Nous avons vu le paisible Huter se rendre le chef d'une troupe de doux Anabaptistes, & périr à Inspruck, au milieu des flammes, pour avoir prêché modestement l'égalité entre les hommes. Voyons une autre troupe de furieux Fanatiques désoler une partie de l'Allemagne, au nom de Dieu. Celle-ci, composée aussi de paysans, ne connoissoit d'autre passage de l'Ecriture, sinon qu'il faut exterminer sans pitié les ennemis du Seigneur. Chacun de ces Enthousiastes croyoit avoir le don de prophétie. Ce déluge de Barbares innonde la Westphalie, pays où les sciences jusqu'alors avoient fait peu de progrès, & où,

par conséquent, ils trouvent des auditeurs hors d'état de les contredire.* Maîtres dans la province, ils surprennent la ville de Munster, dont ils chassent l'évêque. Leur premier projet étoit d'établir parmi eux la Théocratie des Juifs, & d'être gouvernés par Dieu seul ; mais les circonstances, dans toutes les sectes, entraînent presque toujours les esprits au-delà de leurs vues ; & ils suivent, sans s'en appercevoir, l'impulsion à laquelle les pousse une tête folle & brûlante. Mathis, prétendu prophète des Anabaptistes, est tué dans une affaire. Jean de Leyde, garçon tailleur, né à Leyde en Hollande, rompt tous les projets de la Théocratie. Il dit que Dieu lui est apparu, & on le croit. Il ajoûte que Dieu l'a nommé roi, & on n'ose le contredire. Ce nouveau roi se fait couronner avec une pompe vraiment royale. Il fait battre monnoie, & prend pour armes deux épées, dans la même position que les clefs du pape. Jamais despotisme n'égala celui de ce roi-prophète. Il n'a de loix que ses volontés ; & personne ne murmure. D'abord il envoie dans les contrées de la basse Allemagne douze prédicateurs, ou apôtres, pour annoncer son règne, & prêcher sa doctrine. Il prend pour modèle les anciens rois d'Israël, & prétend, comme eux, épouser plusieurs femmes. Dix-sept sont destinées à cet hon-

mer cet Enthousiaste dans une cage de fer. Après l'avoir fait promener de ville en ville, il le fit tenailler avec des tenailles ardentes, en 1536.

La fureur des Anabaptistes ne cessa point avec le supplice de Jean de Leyde. Répandus dans les Pays-bas, ils y méditoient des conquêtes, & ne désespéroient pas de s'y former un Etat. A la faveur des intelligences qu'ils entretenoient dans la ville d'Amsterdam, ils furent sur le point de se rendre maîtres de cette grande ville; mais la conjuration ayant été découverte, le supplice des conjurés fit évanouir leurs projets ambitieux.

On trouve encore des restes de cette fameuse secte dans quelques villes; mais ce ne sont plus les mêmes hommes. Les premiers étoient furieux, cruels. Le glaive à la main, ils prêchoient leurs erreurs, & s'abreuvoient avec joie du sang de ceux qui osoient leur résister. Actuellement ils sont doux, paisibles, citoyens modestes. Occupés du commerce & de leurs manufactures, on ne les distingue que par l'aptitude qu'ils ont au travail, & par les abondantes aumônes qu'ils répandent.

[1535.]

Le fameux corsaire Barberousse s'étoit

vinrent. Ils l'arrêterent, & ouvrirent leurs portes, se recommandant à la compassion du vainqueur.

Jean de Leyde ne perdit rien de son audace dans les fers. « Comment, malheu-
» reux, lui dit l'évêque Waldeck, lorf-
» qu'on le lui présenta, as-tu osé te faire
» roi ? ... Comment, lui répondit insolem-
» ment Jean de Leyde, étant évêque, as-
» tu osé te faire seigneur temporel ? ... J'ai
» été élu par mon chapitre, dit le prélat....
» Et moi par Dieu même, reprit Jean de
» Leyde.... Malheureux, ajouta l'évêque,
» quelle rage t'a donc poussé à réduire mon
» peuple aux calamités que tu lui as cau-
» sées ? ... Mon cher Waldeck, repliqua
» Jean de Leyde, le mal dont vous vous
» plaignez, n'égale pas les plaintes que
» vous en faites. Munster étoit une ville
» foible, lorsque nous en avons pris l'ad-
» ministration : nous vous la livrons forti-
» fiée. Je puis d'ailleurs vous faire rendre
» au centuple tout l'argent qu'il vous en
» a coûté. Enfermez-moi dans une cage ;
» faites-moi transporter dans toutes les pro-
» vinces de l'Europe ; ne tirez qu'un flo-
» rin par tête, pour voir le roi de Sion ;
» n'en doutez point, vous recueillerez de
» de quoi acquitter vos dettes & de quoi
» même augmenter vos revenus en effet. »
L'évêque Waldeck fit réellement enfer-

de venir du côté des ennemis, il s'approcha d'une sentinelle, qui lui demanda : « Qui-va-là ? Charles, contrefaisant sa voix, répondit : » Tais-toi, tais-toi, je te ferai ta fortune ; » de sorte que la sentinelle, l'ayant pris pour un ennemi, déchargea sur lui son mousquet, dont la balle heureusement ne l'atteignit point, ce prince s'étant mis aussi-tôt à crier : « Je suis l'empereur. »

[1536.]

Ces tems étoient ceux du triomphe des hérésies, & chaque génie remuant cherchoit alors à faire des conquêtes sur le vulgaire ignorant. Les dogmes de Calvin sont tellement répandus dans l'Allemagne, qu'on ne peut se dispenser de faire connoître ce dernier hérésiarque.

Calvin, dont le nom françois étoit Chauvin, né à Noyon, en 1509, fut élevé à Paris chez un de ses oncles, fermier de profession. Il étudia au collège de la Marche. Dès l'âge de vingt-cinq ans, il sçavoit les langues grecque, hébraïque & latine. On prétend qu'il n'étoit pas profond théologien. Ce fut sous l'Allemand Wolmar, professeur en grec, à Bourges, qu'il puisa les premiers principes de sa doctrine. Il avoit [illegible] à répandre dans Paris. Il [illegible] [illegible] à Angoulême où il commença

commença son fameux livre *De l'Institution Chrétienne.* Calvin songeoit à s'établir dans quelque ville. Il passa à Genève, & ensuite à Strasbourg, où il épousa la veuve d'un Anabaptiste. Il parcourut toutes les provinces de l'Allemagne; mais, les esprits ne se trouvant pas assez disposés en sa faveur, il revint à Genève, ville alors pleine de troubles & de factions. Une partie des citoyens *, excitée par l'exemple des Suisses, ne respiroit que la liberté: l'autre favorisoit les prétentions du duc de Savoye; soutenoit ses droits sur la ville, & le demandoit pour Souverain. Au milieu de cette fermentation, Calvin crut ne pouvoir mieux faire que de se fixer dans Genève.

Un nouveau sujet de querelle brouillé

* La partie des Genevois, qui penchoit pour la liberté, & ne vouloit point reconnoître de maître, s'appelloit *Eignots*, mot tiré de l'allemand, *Eydgenosz* ou *Eydgnotsz*, qui signifie Confédérés, ou Défenseurs alliés de la liberté. Ce terme avoit été employé par les Cantons Suisses, où ceux qui entroient dans la confédération pour la liberté étoient nommés *Eignots*. L'autre partie des Genevois, qui tenoit pour le duc de Savoye, étoit appellée par les *Eignots*, *Mammelus* ou *Manlucs*, terme arabe qui veut dire *esclave*.

De ce mot *Eignots*, par corruption on a fait *Huguenots*, pour désigner les sectateurs de Calvin.

encore François I & l'empereur Charle-Quint. Il s'agissoit de l'importante investiture du Milanez. Charles se rend à Rome; &, dans une assemblée de cardinaux où préside le pape, il annonce les propositions qu'il veut faire au roi de France: » J'offre, dit-il, le Milanez au troisieme » fils de François I, aux conditions qu'il » me fournira un certain nombre de trou» pes, pour m'aider à pousser vigoureuse» ment la guerre contre les Turcs & contre » les Hérétiques. S'il le refuse, afin d'épar» gner le sang de nos sujets, je consens que, » seul à seul, nous vuidions notre diffé» rend par un duel, dans une isle, sur un » pont, dans un bateau, l'épée ou le poi» gnard à la main, & en chemise; mais » préalablement je prétends que, d'un côté, » on mette en dépôt le duché de Milan, » &, de l'autre, le duché de Bourgogne, au » profit du vainqueur, & que les troupes » des deux couronnes s'unissent ensuite » pour rendre l'Eglise maîtresse des Héré» tiques, & assez forte pour ne pas crain» dre le Turc. »

Ce duel, proposé par Charle-Quint, n'eut guères d'approbateurs. Les Espagnols même en furent choqués; &, quelque tournure que l'empereur cherchât à lui donner depuis, elle n'en parut pas moins une rodomontade.

L'empereur va à Florence visiter la duchesse Marguerite, sa fille. Cette princesse, accompagnée des principales & des plus belles femmes de sa cour, s'avance au-devant de son pere, assez loin de la ville. Pendant le séjour qu'il fit dans cette capitale de la Toscane, ce ne furent que bals, festins & réjouissance ; ce qui fit dire à Pasquin : « Charles a triomphé avec les » prêtres à Rome, & à Florence avec les » dames. » De-là il se rendit à Lucques, où la république le reçut avec la plus grande magnificence, mais ne lui demanda aucune grace. A cette occasion, Charles dit à ses courtisans : « Je n'ai triomphé sans intérêt, » que dans Lucques. »

On ne cessoit de répandre en Allemagne des calomnies odieuses contre les François. On débita à Nuremberg, avec privilége de l'empereur, un libelle qui portoit pour devise une épée environnée de flammes, & qui contenoit un défi à feu & à sang au roi François I, & à toute la nation Françoise, si, dans quinze jours, ils ne renonçoient à l'alliance des Turcs. Ce libelle fut suivi d'un autre, qui marquoit le jour qu'avoit été fait ce prétendu défi, & le nom du hérault qui avoit été chargé de le signifier, avec quelques autres circonstances qu'on assuroit avoir été tirées de son procès-verbal. On poussa l'horreur

jusqu'à attribuer à des François les incendies fréquens qui ravageoient, depuis quelque tems, divers cantons de l'Allemagne. En Italie, les partisans de l'empereur publioient des prophéties sans nombre, qui promettoient à Charle-Quint la couronne de France, & le tout, à dessein d'engager les peuples à la guerre que ce prince vouloit faire à son rival François I. Ces grossières impostures retomberent sur leurs auteurs. Les Suisses, qu'on pressoit d'abandonner le service de la France, ne se contenterent pas de déclarer qu'ils n'ajoûtoient aucune foi à ces calomnies absurdes : ils ordonnerent qu'on fît de nouvelles levées pour recruter les troupes de cette couronne.

La Roche-Du-Maine, officier François, vint en Italie saluer l'empereur, qui fit devant lui la revue de son armée, & lui demanda ce qu'il en pensoit? « Je suis fâché » de la voir si belle, répondit La Roche. » Mais si votre Majesté passe les Alpes, elle » en trouvera une encore plus leste; & si » elle a le bonheur de la défaire, elle en » rencontrera, quinze jours après, une plus » nombreuse.... Où croyez-vous donc » que j'aille? lui dit l'empereur.... En Pro» vence, répondit La Roche-Du-Maine.... Il » est vrai, repliqua Charle-Quint, les Pro» vençaux sont mes sujets, & je vais les

» viſiter.... J'aſſure votre Majeſté impé-
» riale, repartit La Roche-Du-Maine, qu'elle
» les trouvera très-déſobéiſſans.... Mais,
» dit l'empereur, combien comptez-vous
» de journées d'ici à Paris?... Si par jour-
» nées, reprit l'officier François, votre
» Majeſté entend des batailles, je l'aſſure
» qu'il y en aura au moins une douzaine,
» à moins que, dès la premiere, ſon armée
» ne ſoit battue. » Cette repartie fit ſourire
l'empereur qui congédia la Roche-Du-
Maine, après l'avoir comblé de marques
d'eſtime.

Charle-Quint deſcend en Provence, avec une armée formidable. Il menace Marſeille & Arles; mais, en moins de trois ſemaines, il perd tous les préparatifs de guerre faits pendant une année. Six mille priſonniers reſtent entre les mains des François. L'empereur abandonne ſon artillerie, faute de chevaux pour la tranſporter, & retourne en Italie, avec moins de la ſixieme partie de ſes ſoldats. Ce prince partit ſur le champ pour l'Eſpagne; ce qui fit dire:
» L'empereur court en poſte à Madrid por-
» ter aux Eſpagnols la nouvelle de ſa fuite
» de Provence *.

* En 1707, le duc de Savoye, & le prince Eugène, général des alliés, firent une tentative ſur Toulon; & ravagèrent une partie de la Pro-

[1537.]

Le roi de France prétendoit que Charle-Quint, ayant déclaré la guerre à la France,

---

vence. Ils partirent de Turin, le premier de Juillet; &, ayant passé les Alpes ils entrerent dans ce beau comté. Pendant cette marche, une flotte Angloise côtoyoit l'armée & devoit seconder ses opérations. Ces vaisseaux portoient cent piéces de canon, soixante & douze mille boulets, quarante mortiers & trente à quarante mille bombes.

Louis XIV, informé du dessein des alliés, opposa à ces deux habiles généraux le maréchal de Tessé, qu'il chargea de lui conserver cette riche province. Le maréchal, ayant rassemblé ses troupes, asseoit son camp sur la hauteur de Sainte Anne. Il appuie sa droite sur le glacis de Toulon, & borde son front de cent piéces d'artillerie. Ses retranchemens étoient profonds & défendus par vingt-six bataillons de troupes vieilles & choisies. Il n'y avoit pas d'apparence que l'ennemi osât risquer de les franchir. Un autre retranchement, gardé par dix bataillons, occupoit la gorge du mont Saint Antoine. Ce fut dans cet état qu'il attendit ses adversaires. Le prince Eugène arrive, toujours protégé par la flotte Angloise, qui longe les bords de la Méditerranée. Les formidables apprêts des François ne l'intimident pas. Il voit même de la gloire à surmonter les obstacles qu'on lui oppose; mais tous ses efforts sont inutiles. M. de Tessé attaque, le 15 d'Août, la hauteur de Sainte Catherine, dont Eugène s'étoit emparé & l'oblige à se retirer,

ſans aucun ſujet, avoit violé le traité de Cambrai, & que, par conſéquent, les ceſſions faites par ce traité, étoient annullées, entr'autres, celles de l'hommage des comtés d'Artois & de Flandres, par leſquelles Charles, ainſi que ſes prédéceſſeurs, étoit vaſſal de la courônne. François I fait aſſembler toutes les chambres du parlement de Paris. Les princes du ſang, les grands officiers de la couronne, cinquante évêques s'y trouvent; &, dans les formes requiſes, on inſtruit le procès de Charles, comte d'Artois & de Flandres. Capel,

---

après avoir infructueuſement fait jetter quelques bombes ſur la ville & ſur le Havre. Cette entrepriſe, échouée ſi promptement, coûta plus de dix mille hommes aux alliés, & des ſommes immenſes aux Anglois & aux Hollandois qui en avoient fait les frais.

En 1746 les Impériaux firent auſſi une deſcente en Provence, & paſſerent le Var, le 30 du mois de Novembre. Le maréchal de Belle-Iſle ſi célèbre par ſa belle retraite de Prague à Egra, en 1742, dans le tems des malheurs de l'empereur Charles VII & des François en Bohême, eut le temps de raſſembler un corps conſidérable de troupes, & de faire les plus promptes & les plus ingénieuſes diſpoſitions, pour rompre le projet de l'ennemi. Dès le 23 de Janvier 1743, il avoit agi avec tant de vigueur, qu'il ne reſtoit d'Allemands dans la province que ceux qui avoient été faits priſonniers.

avocat du roi, requiert que, « Charles
» d'Autriche, empereur, étant notoirement
» convaincu de félonie & de révolte en-
» vers son roi, son prince naturel, & son
» souverain seigneur, il soit déclaré rebelle,
» &, comme tel, dépouillé des comtés d'Ar-
» tois & des autres domaines qu'il possede,
» mouvans de la couronne de France, &
» qu'en punition de sa félonie, tous ses
» domaines soient confisqués au profit du
» roi. »

La requête est reçue ; & il est arrêté
» que l'empereur Charles, comte de Flan-
» dres, d'Artois & de Charolois, sera cité
» à son-de trompe sur les frontières de ses
» seigneuries, pour qu'il ait à comparoître
» en personne, ou par procureur ; sinon
» qu'il sera déchu & privé de ses fiefs &
» domaines qui seront réunis à la cou-
» ronne de France, dont ils sont mou-
» vans. »

[1538.]

L'empereur, le roi de France, le pape
Paul III, & le duc de Savoye se rendent
à Nice & à Villefranche, pour traiter de
la paix. La reine, épouse de François I,
se rend aussi dans la derniere de ces villes
pour y voir Charle-Quint. On avoit cons-
truit, depuis l'endroit où la galère de la
reine devoit jetter l'ancre, jusqu'au port,

un pont de cinquante pas. L'empereur s'avance au milieu, pour recevoir la princesse; mais, dans le moment qu'il étend les bras pour l'embrasser, le pont se rompt sous eux; & tous deux tombent dans la mer avec leur suite. Ils furent, en un instant, retirés de l'eau, & en furent quitte pour la peur; mais, quand le danger fut passé, les François se permirent bien des plaisanteries.

Dans l'assemblée de Nice, l'empereur régla le mariage de sa fille naturelle, Marguerite, duchesse douairiere de Florence, avec Octave Farnèse, fils aîné du duc de Parme. Cette princesse avoit une singuliere aversion pour cette alliance. Elle dit, lorsqu'on la lui annonça : « Mon premier mariage m'a été inutile, parce que j'étois » trop jeune; & celui-ci me sera infructueux, puisqu'ayant dix-huit ans, après » un veuvage de quatre, on me donne un » mari qui n'en a que douze. »

L'empereur s'étoit rendu à Gènes. Le duc de Florence, qui ignoroit ce qui s'étoit passé entre le pape Paul III, & Charle-Quint, au sujet du mariage de Marguerite d'Autriche, envoya faire la demande de cette princesse pour son fils. L'empereur, trouvant mauvais que le duc ne fût pas venu lui-même, s'informa des ambassadeurs, » s'il étoit vrai que le duc fût sujet à la

» goutte ? » Ceux-ci lui ayant répondu que non, il repartit aussi-tôt : « Qu'il se con» serve donc, de peur qu'elle ne lui vienne. »

A son départ de Gènes pour se rendre en Espagne, l'empereur fut obligé, par un vent contraire, de relâcher à l'isle de Sainte Marguerite. Il apprit que François I étoit à Avignon, avec sa cour, & lui envoya un gentilhomme, pour lui proposer une entrevue à Aigues-mortes. Le roi de France, charmé de la proposition, fait préparer à l'empereur un splendide festin ; &, à son arrivée, il lui rend tous les honneurs qui lui sont dûs. La table étoit couverte des mets les plus exquis, & avec une telle profusion, que Charle-Quint ne put s'empêcher de dire : « En France tout abonde, & en Es» pagne tout manque. »

Après l'entrevue d'Aigues mortes, François I alla visiter l'empereur sur sa galere, & lui dit : « Mon frere, vous me voyez une » seconde fois votre prisonnier.... » Non, » mon frere, répondit aussi-tôt l'empereur, » je ne vous ai jamais eu prisonnier que » dans mon cœur qui est tout à vous, avec » autant de sincérité que je voudrois que » le votre fût à moi. »

L'empereur, apprenant la nouvelle de la mort du comte de Nassau, gouverneur du Brabant, dit à sa cour : « La perte du comte

» de Naſſau ne me préſage rien de bon pour
» les Pays-bas. » En effet il apprit, quelques
ſemaines après, la révolte des Gantois.

Depuis pluſieurs ſiécles, la ville de Gand
jouiſſoit de quelques priviléges ſemblables
à ceux des villes libres d'Allemagne. Les
bourgeois de cette grande cité conſervoient
ſur-tout avec une ſcrupuleuſe attention le
droit de n'être chargés d'aucun impôt, ſans
y avoir librement acquieſcé. En 1536, on
ſoutenoit une guerre ruineuſe contre la
France; & Marie d'Autriche, alors gouvernante
des Pays-bas, avoit obtenu des
Etats de Flandres un don gratuit de douze
cens mille florins. Par la répartition faite,
Gand devoit fournir le tiers de cette impoſition;
mais les Gantois refuſerent de
s'y ſoumettre. Marie d'Autriche, ſans
doute mal conſeillée, au lieu d'employer
la douceur, fit empriſonner les principaux
bourgeois de la ville. L'allarme ſe répand
auſſi-tôt parmi le peuple. On cabale; on
s'attroupe. Les magiſtrats en corps vont
redemander leurs citoyens; &, pour toute
excuſe de n'avoir point payé la contribution
ils préſentent leurs priviléges; mais, par une
fauſſe politique, on les rejette avec dureté.

Il n'eſt guères de peuple plus jaloux de ſes
droits, & de ſa liberté, que les Flamands. Ils
adreſſent des plaintes amères à l'empereur

qui refuſe de les entendre. Les Gantois déſeſperés ſe liguent alors avec les villes d'Ypres, de Bruges, & quelques autres. Ils ne gardent plus de meſures. Cette année, tout eſt en armes. Les officiers Impériaux ſont chaſſés des forterelles; & les ſéditieux députent au roi de France, comme à leur ſeigneur ſuzerain, pour lui demander ſa protection, & ſe mettre ſous ſa ſauve-garde. Les raiſons, qu'ils apportoient pour autoriſer cette démarche, étoient plauſibles. «La Flan» dre, diſoient-ils, eſt l'ancien domaine du » roi. Il a droit de la reprendre, par la félo» nie du feudataire. Si Sa Majeſté veut nous » recevoir, nous ſommes en état de rame» ner ſous ſon obéiſſance toutes les autres » villes de Flandres, qui ont été détachées » de la Monarchie Françoiſe, & qui ſouhai» tent avec ardeur d'y être réunies. » L'offre étoit intéreſſante; mais la grandeur d'ame de François I la lui fit refuſer.

Charle-Quint demande au roi de France paſſage par ſes Etats, pour aller appaiſer la révolte des Gantois. François I envoie au-devant de l'empereur, à Bayonne, le dauphin & le duc d'Orléans, ſes fils, ſous la conduite du connétable de Montmorenci, avec ordre de prier Charles de recevoir ces deux princes en ôtages. L'empereur répond : «Je les reçois, non pour les envoyer

» en Espagne, mais afin de les avoir au-
» près de ma personne, pour être mes com-
» pagnons de voyage. »

Anne de Polignac, veuve de François II, comte de la Rochefoucault, reçut dans son château de Verteuil l'empereur & les deux enfans de France. Charles fut si satisfait de la réception que lui fit cette dame, qu'il dit hautement : « Je ne suis jamais entré en mai-
» son qui sentît mieux que celle-là sa
» grande vertu, honnêteté & seigneurie. »

[1540.]

Pendant le séjour de l'empereur à Paris, il eut la curiosité d'assister à une audience du parlement. Il se mit dans le siége du roi, au-dessus du premier président; ce qui, dit-on, fit murmurer une partie de l'assemblée. On appella une cause qui concernoit la sénéchaussée de Beaucaire ou de Carcassonne. Guillaume Signet, & un chevalier se disputoient la charge de sénéchal. Une des principales raisons alléguées pour l'exclusion de Signet, étoit qu'il ne pouvoit prouver qu'il fût chevalier & que cette dignité avoit toujours été remplie par un gentilhomme. L'empereur, pour faire tomber cette objection, demanda une épée à l'un de ses officiers; appella Signet à qui il la donna, & lui fit chausser les éperons. « Toute objec-

» tion contre Signet tombe maintenant, dit-
» il à haute voix ; il eſt chevalier. » Cette
action ſurprit étrangement toute l'aſſem-
blée. Elle n'ignoroit pas que l'empereur ne
pouvoit exercer un pareil droit dans le
royaume de France. Voilà le ſecond exem-
ple d'un acte de ſouveraineté étrangere,
qu'on ne pouvoit point empêcher, à la vé-
rité, mais qu'il étoit poſſible de prévenir.

Charle-Quint, en ſe remettant à la bonne
foi de François I, n'étoit pas ſans inquiétude.
C'étoit en effet une belle occaſion de répa-
rer le tort que la priſon du roi & le traité
de Madrid avoient fait à la France. Sa crainte
fut augmentée par une petite aventure que
l'on fit paſſer pour un trait de jeuneſſe, &
qu'il n'eſt pas inutile de rapporter. Le duc
d'Orléans, qui étoit fort jeune & très-vif,
ſauta un jour, par on ne ſçait quel caprice,
ſur la croupe du cheval de l'empereur ; &
tenant ce prince étroitement embraſſé, il lui
dit : « Votre Majeſté impériale eſt à préſent
» mon priſonnier. » Ce diſcours ne plut pas
à Charle-Quint, qui ſans doute ſe reprocha
plus d'une fois de s'être remis à la franchiſe
de François I. Il faiſoit tort à ce grand roi.

Les Gantois envoient quatre députés à
Bruxelles pour eſſayer de fléchir la colere
de Charle-Quint ; mais ce prince les congé-
die avec ſévérité, en leur diſant : « Rappor-
» tez à vos compagnons, que j'irai les

» trouver comme ſouverain & comme juge,
» avec le ſceptre & l'épée à la main. »

[1542.]

Charle-Quint s'étant plaint au pape, & ayant reproché, dans ſes Manifeſtes, à François I, d'avoir fait alliance avec les Turcs, ce prince répondit : « Lorſque les loups » viennent chez moi, il m'eſt bien permis » d'appeller les chiens à mon ſecours, » pour les en chaſſer; » &, ſur l'étonnement où il avoit marqué être de ce que François I ſongeoit à le traverſer dans ſes conquêtes d'Afrique, le roi lui avoit répondu : « Il eſt indifférent au Chriſtianiſme » que les Turcs ou les Maures prêchent » en Afrique les erreurs de Mahomet. »

Langey commandoit en Italie les troupes de France, & dérangeoit continuellement tous les projets du marquis del Vaſto que nous nommons en françois *du Guaſt*, général de l'empereur. François I, croyant le moment favorable pour recouvrer le Milanez, envoya dans le Piémont d'Annebaut avec de nouvelles troupes; mais elles devinrent inutiles, par la négligence de ce général, ou plutôt par la jalouſie qu'il conçut contre l'expérience & la capacité de Langey. Celui-ci, craignant que le ſervice de ſon roi ne ſouffrît les plus grands dom-

mages, s'il reſtoit à l'armée, demanda ſon congé qu'il obtint malheureuſement. Il mourut peu de tems après. Ce grand homme n'a pas beſoin d'autre éloge que ce que dit l'empereur, lorſqu'il reçut la nouvelle de ſa mort : « Cet officier m'a » plus fait de mal, & a déconcerté plus » de deſſeins que tous les François en- » ſemble. »

[1543.]

Le duc de Clèves ne vouloit pas ſe deſſaiſir du duché de Gueldres que la maiſon d'Autriche, à laquelle il appartenoit, vouloit qu'il lui remît. Ce prince avoit pris les armes pour ſoutenir ſes injuſtes prétentions. Charles porta la guerre dans ſon pays. Le duc, voyant ſes Etats ſaccagés, conſentit enfin d'implorer la clémence de l'empereur. Il lui fut préſenté par Henri de Brunſwick & par les ambaſſadeurs de Cologne. « Très - auguſte empereur, lui » dit-il, je viens me jetter à vos pieds, » ou pour obtenir le châtiment de mes » fautes, tel qu'il plaira à votre juſte reſ- » ſentiment de l'ordonner, ou pour rece- » voir de votre clémence quelque rayon » de grace & de pardon. » L'empereur, contre ſa coutume, lui répondit en ces termes, d'un air fier & dédaigneux : « Si » votre faute n'étoit pas auſſi grande qu'elle » eſt,

» est, la clémence, qui m'est naturelle, ne
» me permettroit pas de vous voir si humilié, sans être touché de compassion.
» Vous pouvez juger vous-même combien votre félonie m'a offensé, puisqu'elle m'a obligé de faire serment, en présence de mes officiers, de ne vous pardonner jamais, non par un motif de vengeance, mais pour satisfaire à l'obligation où je suis de soutenir l'honneur & la majesté de l'Empire que vous avez tant offensés, & afin d'ôter aux autres l'envie de jamais vous imiter. Cependant je veux bien manquer à mon serment, plutôt que de ne pas exercer ma clémence envers vous, quoique je n'eusse rien fait contre la justice, quand je me serois vengé de votre personne. Jugez donc aujourd'hui de ma bonté à votre égard, puisque, exact observateur de ma parole, je veux bien la violer pour vous pardonner votre crime. »

Charles donna au duc une nouvelle investiture des Etats de Cléves & de Juliers, sous prétexte qu'ils avoient vaqué par sa félonie.

[1544.]

Le camérier du pape, David Cédatius, faisoit un jour de violens reproches à Charle-Quint, de ce qu'un empereur Catho-

lique, comme lui, avoit fait céder l'intérêt de sa propre religion à ceux des Hérétiques. » Le pape est bienheureux, lui répondit » l'empereur en riant, que les princes de la » Ligue de Smalkade * ne m'ayent pas » proposé de me faire Protestant; car s'ils » l'avoient voulu, je ne sçais pas ce que » j'aurois fait **. »

Le marquis Du Guast étoit si persuadé qu'il vaincroit les François au combat de Cérisolles en Piémont, qu'il avoit ordonné aux bourgeois de la ville d'Asti de lui fermer leurs portes, s'il revenoit vaincu. Ce brave général perd la bataille; oublie l'ordre qu'il a donné; fuit & vient à toute

* Au mois de Mars de l'année 1530, tous les princes & les députés des villes de la communion Luthérienne s'assemblerent à Smalkade, ville de la Hesse, & conclurent une Ligue offensive & défensive pour leur sûreté réciproque. Jean, duc de Saxe, Philippe, landgrave de Hesse, le duc de Wirtemberg, le prince d'Anhalt, & le comte de Mansfeld se mirent à la tête de cette confédération formée, non pas tant en faveur de la nouvelle doctrine, qu'à dessein de s'opposer aux vûes, qu'on prêtoit à Charlequint, de rendre l'Empire héréditaire.

** M. de Voltaire, dans ses Annales de l'Empire, t. 2, p. 197, attribue cette réponse à l'empereur Joseph, lorsque le pape Clément XI se plaignit à lui de ses condescendances pour Charles XII, roi de Suède.

bride se présenter devant Asti. Il trouve les habitans de cette ville plus obéissans qu'il n'auroit souhaité ; & l'entrée lui en est refusée. Fatigué, confus & presque sur le point d'être fait prisonnier, il pousse jusqu'à Milan où il reste caché plusieurs jours, sans oser se présenter dans aucune compagnie. Cette honte du marquis étoit d'autant mieux fondée, qu'en partant pour son armée, il avoit montré aux dames de Milan les chaînes qu'il emportoit & qui devoient servir à conduire devant elles le comte d'Enguien, & les jeunes volontaires de l'armée Françoise. A cette singuliere bravade, toutes les dames s'étoient récriées, & l'avoient conjuré de se contenter de la parole du comte, dont la bonne mine & les grandes qualités naissantes méritoient quelques égards. Mais Du Guast avoit répliqué avec fierté : « Mesdames, mesdames, nous ne sommes plus au tems des » chevaliers errans. » Malheureusement, pour la gloire du marquis, les chaînes en question furent trouvées dans ses bagages, & procurerent plus d'argent aux vainqueurs que la rançon de près de trois mille Allemands qui demeurerent prisonniers. Les Impériaux laisserent environ dix mille morts sur le champ de bataille, seize pieces d'artillerie, huit mille corselets de Mi-

lan, & quatre cens mille livres, tant en argent monnoyé qu'en vaiſſelle.

[1545.]

Cette année eſt fameuſe par l'ouverture du concile de Trente, & par la proteſtation, que font les princes de la communion Luthérienne, de ſouſcrire à tout ce qu'on doit y décider. Ce parti, déja formidable, reçoit un nouvel accroiſſement, en la perſonne de l'électeur palatin, qui embraſſe la doctrine de Luther. Mais, tandis que toutes ces puiſſances ſe préparent à déchirer l'Allemagne, par la guerre civile, le trop célèbre héréſiarque Luther meurt à Iſlèbe, lieu de ſa naiſſance.

Ce fut cette année que naquit le fameux dom Juan d'Autriche *, ſi célèbre

* Ce fameux bâtard de Charle-Quint s'acquit une réputation immortelle par le gain de la célèbre bataille de Lépante, en 1571, lorſque les Turcs, après avoir fait la conquête de l'iſle de Chypre, menaçoient les Etats de Veniſe & toutes les côtes de l'Italie. Il n'y eut que cinq mois de diſtance entre la réduction de cette iſle & la perfection du plus formidable armement qui ſoit jamais ſorti des ports de la Méditerranée. Deux cens galères, ſix groſſes galéaſſes, vingt-cinq vaiſſeaux de guerre, & cinquante navires de charge furent prêts, dès le mois

dans la suite, par son rare mérite & par ses grandes actions. Sa mere étoit une de-

---

de Septembre. La moitié de ces forces avoit été fournie par le roi d'Espagne, Philippe II, les deux tiers de l'autre moitié par les Vénitiens, & le reste par le pape. Dom Juan d'Autriche étoit le général en chef. Marc-Antoine Colonne, d'une maison jadis ennemie du saint siége, mais alors son plus ferme appui, commandoit pour le pape; & le brave Véniéro, pour les Vénitiens. Tous ces vaisseaux portoient environ vingt mille combattans. Si les Chrétiens réunis ne s'étoient assurés que sur leur nombre, ils auroient infailliblement été battus. Les Turcs surpassoient de cinquante galères les vaisseaux des trois Puissances. Les deux flottes se joignent dans le golfe de Lépante, l'ancienne Naupacte, assez près de Corinthe. Elles se choquent avec toutes les armes inventées par les anciens & par les modernes. On se sert, dans ce combat sanglant, de flèches, de longs javelots, de lances à feu, de grappins, de canons, de mousquets, d'épées & de sabres. Les galères accrochées forment une arène où l'on s'égorge, comme sur un terrein ferme. Ce sont des Chrétiens qui font manœuvrer les galères des Turcs, & ce sont des Turcs qui font agir les galères des Chrétiens. Dom Juan & Véniéro s'attachent à la Capitane Ottomane, que monte Ali, amiral du Croissant. Ils y livrent un combat furieux que les infideles soutiennent avec ce courage qui tient du désespoir. Mais, obligé de céder, Ali est fait prisonnier, & pour venger l'horrible assassinat du Vénitien Bragadino à la prise de Famagouste, on lui fait trancher la tête. La prise du général prépara la défaite totale

moiselle Allemande, nommée *Eliodore de Plombes*, à laquelle Charle-Quint s'étoit attaché, l'année précédente, pendant son séjour à Cambrai.

[1546.]

L'empereur cherchoit à justifier sa conduite auprès du landgrave de Hesse, par rapport à la tenue du concile de Trente. » Je n'ai eu d'autre dessein, lui disoit-il, » que de faire ensorte que les peres du » concile réformassent les erreurs & les » abus qui se sont glissés dans la doctrine » & la discipline; & je souhaite qu'ils se » fassent à eux-mêmes une exacte justice » sur le relâchement des mœurs. Mais

---

des Turcs. Ils perdirent cent cinquante galères, &, si l'on en croit les historiens, plus de quinze mille hommes. Mais ce qui dut flatter davantage les vainqueurs, ce fut la délivrance de vingt mille esclaves Chrétiens, qui n'avoient servi leurs tyrans, que malgré eux. Jamais tant de sang n'avoit été répandu sur les mers de Grèce, depuis la bataille d'Actium, & jamais victoire n'avoit mieux mérité d'être célébrée. Elle immortalisa le jeune dom Juan d'Autriche, qui fut alors non-seulement le premier général Espagnol, mais le héros de la Chrétienté. Deux ans après cette bataille, il prit Tunis, & força le roi Maure à payer tribut à l'Espagne. Il devint l'idole des peuples, & Philippe II en fut jaloux.

» qui réformera Herman, archevêque de
» Cologne, ajoûtoit l'empereur ? C'est un
» bon-homme que Bucer a séduit. A peine
» entend-il le latin. En toute sa vie, il n'a
» dit que trois fois la Messe : je l'ai ouïe
» deux fois. Il n'en sçavoit pas le commen-
» cement. » Le fait étoit certain ; & le land-
grave, qui n'osoit assurer que le prélat en-
tendît la langue latine, répliqua : « Herman
» a lu de bons livres allemands, & il sçait
» sa religion. » C'étoit la sçavoir, selon lui,
que de favoriser la doctrine de Luther.

Herman de Neuvid, quoiqu'archevê-
que de Cologne, ne laissoit pas de favo-
riser le Luthéranisme dans ses Etats. Trop
peu sçavant pour discuter des points de
doctrine, il ne pesoit pas les erreurs & les
vérités ; mais sa condescendance pour la
nouvelle religion devoit augmenter ses re-
venus, & cette seule considération lui fai-
soit attendre le moment favorable de se sé-
culariser, lui & son électorat. Le pape
Paul III est averti de ses desseins, & lance
sur ce prélat les foudres de l'excommuni-
cation ; le prive de son archevêché, &
nomme à sa place Adolphe de Shavem-
bourg, son coadjuteur. Si Herman n'eût été
qu'archevêque, il auroit été légitimement
déposé. Mais il étoit prince & électeur de
l'Empire ; &, pour déposer un électeur, il
falloit que les Etats de l'Empire y consen-

tissent. La bulle d'excommunication n'eut aucun effet, & Charle-Quint reconnut toujours Herman en qualité d'Electeur.

La guerre civile étoit dans toute sa force. L'empereur, posté vers le Danube, avec une armée assez foible, attendoit impatiemment la jonction d'un corps de troupes, commandé par Buren, qui s'étoit déja approché de Nuremberg. Il envoie César Maggi à la découverte. Maggi se fait raser la barbe; change d'habits; marche toute la nuit par des chemins détournés, & arrive le matin au camp de Buren. Il lui expose l'ordre qu'il a de conduire ses troupes à Ratisbonne, à la hâte, & sans halte. Buren lui représente la fatigue de ses soldats, l'embarras des bagages, & de la caisse militaire, où il y a cent quatre-vingt mille écus d'or: « J'ai trouvé, dit Maggi, » un moyen d'éviter le péril dont vous » êtes menacé du côté des ennemis. Il » faut que, dans la marche, votre cavale- » rie tienne la droite, & que l'infanterie, » avec la caisse militaire, suive la gauche. » Lorsque vous serez arrivé où vos soldats » comptent se reposer, vous ferez sonner » l'allarme & avancer vos troupes, comme » si l'ennemi étoit proche. De cette ma- » niere, oubliant la longueur du chemin, » elles ne penseront qu'à leur sûreté, & » arriveront heureusement. » Ce fut par cet

expédient que l'armée de Buren fit, sans murmurer, une très-longue traite, & qu'elle joignit les troupes de l'empereur, sans trouver aucun obstacle.

[1547.]

La Ligue des princes Protestans contre l'empereur, fut accablée par la célèbre victoire de Mulberg. Jean-Frédéric, électeur de Saxe, y fut fait prisonnier. Lorsqu'il se trouva près de Charle-Quint, il descendit de cheval, & voulut tirer son gant pour prendre la main du vainqueur, suivant la coutume Allemande; mais l'empereur la retira. « Très-puissant & très-débonnaire » empereur, lui dit Jean-Frédéric en s'agenouillant, puisqu'il a plu à la fortune... » Bon, lui repliqua Charle-Quint, en ne » lui permettant pas de poursuivre, vous » parlez, à cette heure, autrement que » vous ne faisiez, lorsque, par mépris, vous » ne m'appelliez que Charles de Gand. » Il lui donna une garde, & lui tourna le dos, sans vouloir l'écouter.

Charles, après la bataille de Mulberg, fit assembler le conseil de guerre, & en nomma pour chef le duc d'Albe, grand capitaine, mais homme dur, cruel & alteré du sang le plus noble. Jean-Frédéric avoit été mis au ban de l'Empire. Il avoit été

déclaré rebelle ; & perſonne n'oſa opiner autrement qu'à la mort. La ſentence fut conçue en ces termes : « Nous, Charles » empereur, &c. avons ordonné & ordon» nons que Jean-Frédéric de Saxe aura la » tête coupée, pour le crime de félonie & » de rébellion, contenu dans le ban de l'Em» pire, publié contre lui ; (peine qu'il a » encourue & méritée,) & afin que ſa mort » ſoit un exemple de terreur à tous les mé» chans. »

Cet arrêt fut ſignifié, le même jour, à l'électeur par le ſecrétaire du conſeil de guerre, qui trouva le prince s'entretenant familièrement avec Erneſt, duc de Brunſwick. Jean-Frédéric reçut cette nouvelle ſans émotion ; &, ſans changer de viſage, il répondit tranquillement : « A quoi ſervi» ront tous ces cruels artifices, s'il faut que » je meure, & que Wittemberg * ne ſe » rende pas ? On n'attaque ma vie, que » pour forcer cette place. Toutes ces me» naces ne m'intimident point. Plût au ciel » que ma femme, mes enfans & mes amis » fuſſent auſſi inſenſibles que je le ſuis ! » Tout ce qu'ils accorderont en ma faveur à

* On faiſoit, dans ce temps, le ſiége de Wittemberg, qui ſe défendoit avec la plus étonnante opiniâtreté ; & l'empereur ſembloit attacher la grace de l'électeur à la reddition de cette place.

» l'ennemi, sera perdu pour eux, & ne
» me sera pas d'une grande utilité. C'est une
» foible grace pour un vieillard, que de
» l'éloigner, pour quelques jours, du tom-
» beau où il va bientôt descendre. Si l'on ne
» consulte que mon choix, il est fait. J'aime
» mieux m'immoler aux intérêts de mes
» enfans, par une prompte mort, que de
» survivre au triste état où les réduiroit la
» conservation de mes jours. Je ne m'op-
» pose point aux sentimens que leur ten-
» dresse pour moi peut leur inspirer,
» pourvu qu'elle ne soit point aveugle, &
» qu'ils ménagent, en même tems, leur
» propre salut, en ménageant le mien. »
Puis, se tournant vers un page, il lui dit :
» Apportez-moi un jeu d'échecs. » Il invita
le duc de Brunswick à jouer avec lui. Il
lui gagna deux parties, & en parut fort
joyeux.

Le duc Maurice de Saxe, qui devoit
avoir l'électorat de Jean-Frédéric, obtint
de Charles, qu'il laisseroit la vie à cet in-
fortuné prince, à condition qu'il renon-
ceroit, tant pour lui que pour ses enfans,
à cette dignité. Mais, par une fraude * in-

* L'évêque d'Arras, fils du chancelier Gran-
velle, avoit dressé les articles de ce traité intéres-
sant, dans lequel on s'étoit servi de la langue
allemande. Il y avoit eu de longues discussions

digne, l'électeur n'en resta pas moins prisonnier de Charle-Quint, ainsi que le landgrave de Hesse, qui, sur la foi d'un traité, étoit venu se remettre entre les mains de l'empereur. Ce prince ayant déclaré qu'il vouloit partir, le duc d'Albe lui présenta le traité qui portoit que l'empereur ne l'exemptoit seulement que de la prison perpétuelle. « Eh! quand verrai-je donc la » fin de ma captivité? Quel terme mettra-» t-on à ma prison, s'écria le landgrave avec » désespoir?.. Quand même il plairoit à Sa » Majesté, repartit le duc, de vous rete-» nir prisonnier pendant quatorze ans, & » de ne vous délivrer qu'un quart d'heure

---

sur les termes, & l'on y avoit expressément marqué que, quoi qu'il arrivât, l'électeur pourroit s'en retourner *sans aucune prison*. Le mot d'*aucune* est équivoque dans la langue allemande: il ne diffère que d'une lettre d'un autre mot qui signifie *perpétuel*. Cette ambiguité étoit d'autant moins remarquable qu'elle n'étoit que d'une *n* ou d'un *u*, & qu'en renversant l'*u*, on faisoit une *n*; ce qui pouvoit facilement arriver dans les mots allemands *einig* & *ewig*. Le premier signifie *aucun*, ou *seul*, & le second *perpétuel*; or il se trouvoit dans l'exemplaire du traité, *Nicht ein einig tag gefangen sein*, c'est-à-dire, mot-à-mot; *Non un seul jour prisonnier être*; & dans la copie qui fut signée par surprise, on prétend qu'on y lisoit: *Nicht ein ewig tag gefangen sein*; ce qui, mot à mot, veut dire: *Non un perpétuel jour de prison*.

» avant votre mort, elle ne feroit rien
» contre la parole qu'elle vous a donnée. »

[1548.]

Cette année, ces riches provinces, que nous appellons les Pays-bas, sont mises sous la protection du corps Germanique, & deviennent membres du dixieme cercle de l'Empire, sans être sujettes aux mêmes impositions que leurs co-états. Elles doivent seulement des secours, en cas de guerre contre les Turcs, &, pour lors, fournir autant que trois électeurs.

On propose à l'électeur Jean - Frédéric de signer le grand *Interim* *; & on lui fait envisager, à ce prix, sa liberté, pourvu que ses enfans le signent aussi. Il répond: » Mon devoir ne me permet pas de com» mander à mes enfans ce que je ne me » crois pas permis à moi-même. »

[1551.]

L'armée Ottomane s'avançoit à grands pas vers la Transilvanie. Elle étoit pré-

* Ce grand *Interim* étoit un formulaire de foi & de discipline, dont les dogmes étoient Catholiques. La Communion sous les deux espèces étoit permise aux laïcs, & on toléroit le mariage des prêtres. Quelque faiseurs d'anagrammes, ayant retourné le mot *interim*, y trouverent celui de *mentiri*.

cédée par l'incendie & le carnage. Dans cette fâcheuse extrémité, on fait revivre une ancienne coutume.

Lorsqu'on étoit ménacé par l'ennemi, il étoit jadis d'usage en Transilvanie d'en instruire promptement tous les districts de l'Etat. Pour cet effet, un gentilhomme de chaque canton montoit à cheval ; &, tenant une lance d'une main & une épée teinte de sang, de l'autre, il parcouroit le pays, suivi d'un homme à pied, qui avertissoit que l'ennemi étoit proche, & que les soldats, que chaque village devoit fournir, eussent à se trouver à un certain rendez-vous.

Cet expédient réussit au-delà de toute espérance, & l'on eut bientôt un corps de troupes considérable.

[1552.]

Mahomet reçoit la garnison de Temeswar à composition, & promet, par serment, de remplir les articles du traité. Mais, comme il avoit partagé son armée en deux corps, & que les Allemands soupçonnoient que le dessein du Sultan étoit de les envelopper, ils refuserent d'avancer. Mahomet réitéra avec serment qu'il ne leur seroit fait aucun tort. Ils sortent de la ville; passent à travers ces deux haies de soldats;

&, lorſqu'ils ſont au centre de l'armée Ottomane, les Janiſſaires ſe jettent inhumainement ſur cette brillante garniſon ; en maſſacrent la plus grande partie, & font le reſte eſclave. Si l'on ne trouvoit dans l'Hiſtoire des Turcs, que des faits auſſi horribles, ce ſeroit bien avec raiſon qu'on les traiteroit de Barbares. Mais ſi, comme nous, ils ont leur inſtans d'atrocité; comme nous auſſi, ils brillent par des actions vertueuſes & pleines d'humanité.

Les ſuccès de Charle-Quint en Allemagne allarment l'Europe, & menacent la liberté de l'Empire. Les princes Proteſtans ont recours à Henri II, roi de France, qui arme en leur faveur, & qui, avant que d'entrer en campagne, fait publier le Manifeſte ſuivant : « Pour entreprendre une » guerre non ſeulement juſte, mais néceſ» ſaire, dit il dans cet écrit digne de paſ» ſer à la poſtérité, je prends Dieu à té» moin, que tout le fruit, que j'en attends, » eſt de remettre l'Allemagne dans ſon an» cienne dignité, de garantir ſa liberté, » de délivrer Jean-Frédéric de Saxe & le » landgrave de Heſſe de leur longue & in» juſte captivité, & de donner par-là un » illuſtre témoignage des égards que j'ai » pour l'ancienne union qui eſt entre le roi » de France & le corps Germanique. Au » reſte, la violence n'eſt point à appréhen-

» der dans cette guerre, puisque la liberté » publique en est l'objet ; & j'engage ma » parole royale que je ferai tous mes ef- » forts pour empêcher que l'innocent ne » soit opprimé. »

Les affaires des Protestans se rétablissent en Allemagne. Les princes ligués surprennent l'empereur dans les détroits d'Inspruck. Ce monarque est obligé de fuir honteusement. Soldats, officiers, valets, tout est confondu : l'adresse & la légèreté tiennent lieu de courage & de valeur. Au milieu du trouble & du désordre, les chariots sont renversés, les meubles brisés, les hommes forcés d'abandonner leurs richesses pour conserver leur vie. L'empereur, devenu plus traitable, par cet évènement, offre à Jean-Frédéric de briser ses fers ; mais cet électeur ne veut devoir sa liberté qu'aux chefs Protestans, & s'obstine à suivre Charle-Quint dans sa fuite. Ce dut être un chagrin bien cuisant pour le vainqueur de Mulberg de voir son prisonnier jouir de son effroi à Inspruck, & refuser constamment l'élargissement qu'il lui offroit.

Charle-Quint, pour se venger des secours que le roi de France accordoit aux princes de l'Empire, vient en personne assiéger Metz. Le duc de Guise défend cette place avec une valeur héroïque. Quoique la brèche fût praticable depuis quelques jours,

jours, les soldats Allemands, intimidés par la bonne contenance des François & de leur général, n'osoient monter à l'assaut. L'empereur croit ranimer l'ardeur de ses troupes par sa présence. Malgré la goutte qui le tourmente, il se fait porter de rang en rang ; mais les Impériaux consternés gardent le silence, & ne donnent point ces marques d'intrépidité dont le soldat est prodigue à la vue de son Souverain. Plein de dépit, Charles rentre dans sa tente. « Ah ! » s'écrie-t-il, je suis abandonné de mes » soldats, & je ne vois point d'hommes au- » tour de moi ! » Il étoit environné de sa cour. On lui représente que, quelque large que soit la brèche, Metz n'en est pas moins difficile à prendre, puisque, derriere ses murailles, l'élite de la noblesse Françoise forme encore un retranchement impénétrable. On ajoûte que, pour sauver les malheureux débris de l'armée, il paroît à propos de lever promptement le siége. » De quel front, répond l'empereur outré » de colere, de quel front osez-vous me » faire une proposition aussi indécente ? Elle » n'est propre qu'à ternir ma réputation. J'ai » déja déclaré hautement que j'étois venu » ou pour entrer dans Metz, ou pour mou- » rir devant la place. Quitte qui voudra le » service de l'Empire ; pour moi, je suis » résolu, ou de voir la chute de Metz,

» ou de m'ensevelir sous ses ruines. » Il se rendit cependant à de nouvelles instances, & consentit à renoncer à son entreprise. » Fuyons, puisqu'il le faut, dit-il ; je vois » bien que la fortune ressemble à une » femme : elle préfere un roi jeune à un » vieil empereur. »

Tel fut le succès du siége de Metz, l'un des plus célèbres de ceux qui ont été entrepris dans les derniers tems, & peut-être le seul où l'on n'ait point donné d'assaut. Charle-Quint y perdit une partie de sa réputation & plus de vingt mille hommes; & le duc de Guise s'y couvrit d'une gloire immortelle.

[1553.]

Les Impériaux, pour se venger de l'affront qu'ils avoient reçu devant Metz, firent le siége de Terouenne. Ils donnerent trois assauts à cette ville, &, ce qui doit paroître étonnant, le dernier dura dix heures, après lequel les assiégeans se retirerent. Mais Montmorenci, voyant la brèche élargie, sa garnison diminuée, le fossé comblé, & n'espérant aucun secours, offrit de remettre la place. Comme il avoit négligé de demander une cessation d'armes, tandis qu'on discutoit les articles de la capitulation, un nouvel assaut la rendit inutile. Les Allemands, parvenus dans la

ville, y sacrifierent tout à leur fureur ; mais les officiers Espagnols crierent à leurs soldats : « Bonne guerre, compagnons, » souvenez-vous de la civilité de Metz. »

[1555.]

Pendant le siége de Metz, le pere Léonard, gardien des Cordeliers, s'étoit insinué dans la confiance du duc de Guise, qui l'avoit employé utilement en diverses occasions, & l'avoit même pris pour son confesseur. En quittant la ville, le duc recommanda ce religieux à la Vieuville, commandant de la place, & à l'Aubespine destiné pour y rendre la justice. Ce moine profite de la bonne opinion qu'on a de lui, pour tâcher de faire rentrer Metz sous l'autorité impériale. Il feint que le chapitre général des Cordeliers doit se tenir dans cette ville, & suppose qu'il y viendra des religieux Allemands, Espagnols, Napolitains & de tous les autres États. Son projet est guidé par Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, qui, sous ce prétexte, fait entrer dans Metz des soldats déguisés en Cordeliers. Au moment de la réussite, la conspiration est découverte. Un Chartreux, nommé *Didier*, en informe le commandant. Le pere Léonard est arrêté ; &, le lendemain, on le trouve mort dans la cel-

lule où on le gardoit. Son corps est traîné au gibet, non comme le cadavre d'un traître, mais à titre de suicide. Dix-huit religieux, trouvés coupables, assistent à la potence; & l'affaire est condamnée à l'oubli.

Charle-Quint fait venir à Bruxelles son fils Philippe; &, en présence des Etats du pays, il lui cède la souveraineté des Pays-bas. Le discours, qu'il lui tint dans cette occasion, mérite d'être rapporté. « Vous » réussirez, lui dit-il, dans toutes vos en- » treprises, si vous avez toujours devant » les yeux la crainte du Maître de l'uni- » vers, si vous prenez avec zèle la pro- » tection de l'église Catholique, & si vous » faites observer inviolablement la justice » & les loix qui sont les bases & les fon- » demens des Royaumes & des Etats. Il » ne me reste plus qu'à vous souhaiter des » fils, tels que vous puissiez leur céder vo- » lontairement, & par leur mérite person- » nel, l'administration de vos provinces. » Lorsque je considere un fils, que j'aime » tendrement, ce n'est pas sans raison que » je plains son sort. » Il dit ces derniers mots, en répandant des larmes.

[1556.]

Charle-Quint, ayant résolu d'abdiquer l'Empire, chargea le prince d'Orange d'al-

ler porter la couronne & le sceptre impérial au roi Ferdinand son frere. Le prince fit d'abord quelque difficulté d'accepter cette commission. « J'aspirois, dit-il, à toute » autre fortune, dans ce monde, qu'à celle » d'être destiné à dépouiller mon seigneur » des marques de l'Empire, pour les porter à un autre. »

Charles venoit de s'embarquer pour l'Espagne. Le comte d'Arundel le pressant de descendre en Angleterre, il lui répondit : » Quel plaisir pourroit prendre votre grande » reine de se voir belle-fille * d'un simple gentilhomme ? » Et comme d'Arundel redoubloit ses instances, & prétendoit que Charles sans couronne étoit plus grand encore que sur le thrône, il lui répliqua : » Trève de complimens entre particuliers, » monsieur le comte, cela dépendra des » vents. »

[1557.]

Il semble que, dès l'année 1542, Charles avoit formé le projet de son abdication ; car, en visitant avec beaucoup d'attention le monastere de S. Just en Espagne, il dit à son départ : « Voilà un véritable lieu » pour la retraite d'un autre Dioclétien **. »

* La reine Marie d'Angleterre avoit épousé Philippe d'Espagne, fils de Charle-Quint.

** Personne n'ignore que Dioclétien, après

[1558.]

[illegible] le plus considérable de
[illegible] de Charle-Quint.
[illegible] tems avant la maladie
[illegible] le tombeau, ce prince
[illegible] auxquelles il voulut
[illegible] deuil, & que,
[illegible], il se plaça dans
[illegible] de l'église. L'ap-
[illegible] lugubre cérémonie
[illegible] on ne sçauroit
[illegible] les jours. La ville
[illegible] la magnificence
[illegible] les obsèques de
[illegible] province soi-
[illegible]

[illegible] comme
[illegible] au soupçon
[illegible] la vie, à plu-
[illegible] Luther. Il
[illegible] & les proté-
[illegible] François I, & du pape
[illegible] de cet em-

[illegible], pendant
[illegible], avec Ma-
[illegible] Ce grand
[illegible] Dalmatie, où il
[illegible] & au
[illegible]. Un de ses
[illegible] son jardin
[illegible]

pereur ; & le fameux Titien eut l'honneur de le peindre trois fois. « J'ai, disoït-il » avec complaisance, reçu trois fois l'im- » mortalité des mains de ce grand artiste. » Il le visitoit souvent, lorsqu'il travailloit ; &, un jour, le Titien ayant laissé tomber un de ses pinceaux, il le ramassa, en disant : » Le Titien est digne d'être servi par César.»

Les auteurs Espagnols s'épuisent en éloges, quand ils parlent de Charle-Quint. Ils trouvent jusque dans les vastes pays qui composoient ses Etats, un champ inépuisable de louanges. Un d'eux dit : « Le so- » leil luit toujours sur vos royaumes, soit » qu'il se leve, soit qu'il se couche ; & ce » prince des astres vous paye à chaque » moment quelque tribut de sa lumiere, » comme s'il étoit votre vassal. » Ces basses flatteries n'en imposoient pas à ce prince. Il répliqua une fois à un fade adulateur : » Je vois bien que vous pensez à moi dans » vos songes. » Un jour qu'il s'entretenoit familièrement avec le marquis d'Astorga, sur les services qu'il pouvoit tirer de ses sujets, il lui dit : « Les grands seigneurs me » dépouillent ; les gens de Lettres m'instrui- » sent, & les marchands m'enrichissent. »



FERDINAND I, *quarante-unieme Empereur.*

[1558.]

FERDINAND régnoit déja sans contradiction, depuis plus d'une année, lorsque les électeurs, ayant consommé la grande affaire de l'abdication de Charle-Quint, le reconnurent publiquement. Son premier soin fut d'envoyer une ambassade solemnelle au pape Paul VI, pour lui faire part de son avènement au thrône impérial, &, par cette démarche, témoigner sa soumission au saint siége. L'ambassadeur ne put obtenir audience du saint pere, ni faire entendre ses propositions. Le sacré collége, à son arrivée, s'assembla extraordinairement, & mit en délibération : Si une élection faite par des princes infectés d'hérésie, & séparés de l'Eglise Romaine, étoit légitime ? & si un empereur, élu sans le consentement & le concours de Sa Sainteté, pouvoit être regardé comme un véritable empereur ? L'ambassadeur apprit avec indignation ce qui se passoit dans le conseil du pape. Il protesta contre tout ce qui venoit de se faire au désavantage de son

maître; & l'empereur, inquiété par la cour de Rome, n'en fut pas moins reconnu dans toute l'Allemagne.

Le Luthéranisme étendoit au loin ses rameaux. Les docteurs de cette secte, pour faire leur cour aux seigneurs de Livonie, prêchent publiquement leurs dogmes à Riga. Ils disent: « Seigneurs illustres, vous » avez été trop long-tems les dupes des » prêtres & des moines. Le purgatoire » vous coûte les biens les plus solides de » vos familles. A la faveur de cette pieuse » fraude, les moines sur-tout vous ont » enlevé ces grandes terres dont ils jouis» sent si mollement. Vous devez rentrer » dans votre ancien patrimoine, comme » dans un bien usurpé, sans vous effrayer » d'un mal imaginaire, & sans vous laisser » persuader que les prieres ni le chant » de quelques moines soient capables d'en » adoucir la rigueur, quand même il y auroit » un purgatoire. » Ces déclamations font la plus grande impression sur la noblesse & le peuple. On court aux églises: on les dépouille de leurs ornemens les plus précieux. On enfonce les portes des monasteres. Les religieux, & les religieuses en sortent; renoncent à leurs vœux, & se marient. Les autels sont renversés; la flamme détruit les églises: il ne reste aucun vestige du culte catholique. Etonné de ce subit chan-

gement, le clergé de Riga implore la protection de Ferdinand, qui se contente de faire de vaines menaces, & d'ordonner au sénat de Riga de rétablir l'archevêque, les chanoines, les prêtres & les moines, & de leur rendre leurs biens & leurs dignités. Le sénat rit de ces ordres; &, sçachant combien l'empereur est lui-même embarrassé dans des guerres difficiles, il répond: » Avant que Ferdinand arrive en Livonie, » sa cavalerie sera ruinée, & hors de com- » bat. S'il vient avec une grande armée, » elle sera bientôt vaincue par la famine; » s'il n'amene que peu de forces, il sera » battu. »

[1559.]

Cette année voit naître les premiers troubles des Pays-bas. Charle-Quint aimoit les Flamands, & n'avoit jamais employé que la douceur pour gouverner ces riches provinces. Il avoit respecté leurs priviléges. Le despotique Philippe II prétendit les régir avec un sceptre de fer, & y introduire l'Inquisition dont le nom seul effraya ces ames simples. Philippe avoit envoyé le prince d'Orange à Henri II, roi de France, pour discuter les articles d'un traité. Pendant une chasse, Henri dit au prince d'Orange: « Votre maître a ré- » solu d'étouffer toute semence d'hérésie

» dans ses provinces des Pays-bas. Il join-
» dra ensuite ses armes à celles de la France;
» &, de concert, nous attaquerons les nou-
» veaux sectaires: ce sont ses desseins. »
Le prince d'Orange instruit du projet de Philippe par l'imprudence du roi Henri, courut donner l'allarme aux Flamands, qui, dès ce moment, prirent la ferme résolution de s'affranchir de la domination Espagnole.

[1560.]

L'héréſiarque Luther étoit mort avec la funeste gloire de voir un tiers de l'Europe imbu de ses erreurs. Le fameux Philippe Mélancthon, toujours incertain de sa croyance, & se rapprochant quelquefois des Catholiques, meurt, cette année, âgé de soixante & trois ans. Un auteur rapporte que, sa mere lui ayant demandé quelle religion étoit la meilleure, il répondit: «La
» nouvelle est plus plausible; mais l'an-
» cienne est plus sûre.»

Joachim II, électeur de Brandebourg, épouse Sophie, fille de Sigismond, roi de Pologne. Par une singularité dont on ne voit pas bien le principe, ce prince coucha, la premiere nuit, auprès de sa jeune épouse, armé de toutes pièces. On ne voit pas que ce fût un usage établi; & ce ne

pouvoit être qu'un excès de bizarrerie. Vers ce tems, le siécle commençoit à connoître sa barbarie, & faisoit des efforts pour en sortir: de-là ce mélange de magnificence & de férocité, qui confondoit les cérémonies avec la politesse, qui substituoit la débauche aux plaisirs, la crasse de l'école au vrai sçavoir, & les bouffonneries au bon esprit.

[1561.]

La Livonie, qui jusqu'alors avoit fait partie de l'Empire d'occident, en est détachée pour jamais. Lorsque les chevaliers Livoniens, branche des chevaliers Teutons, s'étoient, à main armée, emparés de cette province, ils l'avoient mise sous la protection du corps Germanique. Attaqués par les Moscovites, ils implorerent les armes des Allemands; &, ne pouvant en être secourus, ils se donnerent aux Polonois. Ainsi, après trois cens sept ans depuis son institution, l'ordre militaire Teutonique fut éteint en Livonie; & il n'y resta aucune trace de l'ancienne liberté Germanique. Sigismond abolit cet ordre & autorisa le changement de religion des peuples. Son pere ne se montra pas plus scrupuleux, lorsqu'il se rendit maître de la Prusse, à de semblables conditions.

[1562.]

L'empereur Ferdinand tient une diète à Francfort. Il y fait proclamer roi des Romains * son fils Maximilien. Cette assem-

---

* Anciennemeut tout étoit différent dans les cérémonies de l'élection d'un roi des Romains. Si-tôt qu'il étoit élu à Francfort, on le conduisoit sur un thrône de pierre, placé dans un lieu agréable, tout planté de noyers, proche Russelhesn, petite ville située vers le confluent du Mein & du Rhin. Monté sur ce thrône, le nouveau roi confirmoit les priviléges de l'Empire & des Electeurs. De-là il il alloit à Aix-la-Chapelle pour y recevoir la couronne d'argent.

Maximilien contre l'usage, fut couronné à Francfort, & à ce couronnement, on n'oublia rien des cérémonies prescrites par la bulle d'or de Charles IV. L'électeur de Brandebourg, comme grand-échanson, monta à cheval; alla à une table posée au milieu de la grande place; y prit un bassin d'or & une serviette, & revint dans la salle du festin, où il présenta à laver à l'empereur & au roi des Romains. Le bassin, la serviette & le cheval furent remis au comte de Zollern, à qui ils appartiennent par un ancien droit. L'électeur de Saxe, comme grand-maréchal, monta aussi à cheval, & alla à toute bride à un tas d'avoine dont il remplit un boisseau d'argent. Le boisseau & le cheval furent remis à Fréderic de Pappenheim vicaire du grand-maréchal. L'électeur palatin, comme grand-maître-d'hôtel, vint à cheval à la cuisine; prit deux plats; revint à la salle du festin; descendit de cheval; servit les

blée eſt ſur-tout célèbre par la préſence d'un ambaſſadeur de Soliman, qui y ſigna un traité de paix entre les deux Empires.

[1563.]

Enfin, cette année, ſe fait la clôture du long concile de Trente, dont les peres s'occuperent à faire des réglemens de diſcipline. Comme il ne produiſit aucun évènement conſidérable, il finit avec tranquillité : heureux, s'il eût pu ramener dans le bercail les brebis égarées par Luther ! On n'y procéda point, comme dans quelques conciles, à l'excommunication des Souverains : on n'y alluma point de bûchers pour brûler des docteurs opiniâtres ; on n'y connut point d'antipapes, comme dans les aſſemblées trop célèbres de Baſle, de Conſtance, de Lyon & de Rome.

---

plats ſur la table de l'empereur ; & l'électeur de Saxe porta devant lui un grand bâton. Le cheval & les plats d'argent furent donnés au vicaire du Palatin. Les trois électeurs eccléſiaſtiques parurent enſuite ; &, comme archichancelliers de l'Empire, ils préſenterent leurs ſceaux que le roi des Romains leur paſſa au cou. Pour ne rien laiſſer échapper de l'ancien uſage, on fit rôtir dans la place, à une broche de bois, un bœuf farci de pluſieurs autres animaux. On en coupa un morceau qui fut ſervi ſur la table du roi des Romains, & l'on abandonna le reſte au peuple.

Melchior Zobel, évêque de Wurtzbourg * avoit été assassiné, en 1558, dans sa ville épiscopale; crime inouï en Allemagne, depuis bien des siécles! On sçait que cet assassinat a été commis, à l'instigation de Grumbach, gentilhomme de Franconie; & ne pouvant le saisir, on confisque ses biens. Grumbach, vivement poursuivi, erre de tous côtés, pour éviter les piéges que lui tend le chapitre de Wurtzbourg. Mais, las de fuir, il leve en secret six cens hommes de pied aussi déterminés que lui. A cette infanterie il joint six cens cavaliers. Sa troupe marche par des chemins détournés. Elle entre dans Wurtzbourg à l'improviste, & se saisit des quatre places où les bourgeois ont coutume de s'assembler Il fait faire défense, à son de trompe, aux bourgeois de sortir des maisons, & déclare qu'il n'en veut qu'aux chanoines. Maître dans la ville, Grumbach enleve toutes

* Pour être reçu chanoine de cette église, il s'observe une cérémonie singuliere. Le récipiendaire, après avoir fait ses preuves de noblesse, comme dans les autres grands chapitres de l'Allemagne, doit, avant d'être reçu, passer au milieu de tous les chanoines rangés en haie, & être fouetté sur le dos. Cette coutume, presqu'aussi ancienne que le chapitre sans doute, a été introduite pour ôter aux princes l'envie d'en rechercher les canonicats.

les armes des arsenaux & se fait fournir toutes les choses nécessaires. Ce fut au milieu de ce trouble que le chapitre envoya faire des propositions à ce hardi gentilhomme. Il accorda la paix, aux conditions » que tous ses biens lui seroient restitués ; » qu'on ne parleroit plus du meurtre de » l'évêque, & que, si l'empereur, ou le roi » des Romains, vouloit casser ce traité, » l'évêque & le chapitre seroient tenus de » s'y opposer, ou d'indemniser Grumbach » des pertes qu'il souffriroit. » Cet assassin sortit triomphant de Wurtzbourg ; mais bientôt il fut proscrit par l'empereur.

[1564.]

Ferdinand I meurt, sans avoir songé à se faire couronner empereur à Rome, ni roi de Lombardie à Milan. Il avoit précédemment fait un testament *, qui n'ayant point été annullé dans ses derniers momens, a, deux cens ans après, allumé le feu de la guerre dans toutes les parties de l'Europe.

* Le testament dont il est parlé, se trouve daté de l'an 1543. On y trouve « qu'en cas » que la postérité mâle de Ferdinand & de » Charle-Quint viennent à s'éteindre, les Etats » Autrichiens seront dévolus à l'Archiduchesse » Anne, seconde fille de Ferdinand, épouse » d'Albert II, duc de Baviere, & à ses enfans. » Le cas prévu est arrivé ; & nous aurons occasions d'en parler, vers la fin de ces Anecdotes.

MAXI-



MAXIMILIEN II, *quarante-deuxieme Empereur.*

[1564.]

MAXIMILIEN avoit appris six langues, la latine, l'allemande, la françoise, l'espagnole, l'italienne & l'esclavonne. Ce prince s'en servit utilement pour entretenir des correspondances avec tous les princes Chrétiens de l'Europe. Comme on le pressoit, au commencement de son règne, d'employer le fer & le feu pour réduire les Protestans, il répondit: « La religion ne veut pas être trai» tée avec l'épée; le plus sûr est d'avoir » recours à la persuasion. »

[1566.]

Le comte de Serin défendoit la ville de Zigeth en Hongrie avec une foible garnison, contre deux cens mille Turcs, qui avoient à leur tête le vieux & encore redoutable Soliman. Après une résistance inouie, ce grand capitaine voyant toutes ses défenses ruinées, & les Turcs prêts à monter à l'assaut, met le feu à la ville, & se

retire dans la citadelle. Il s'y ſoutient encore quelques jours ; mais, toutes ſes munitions épuiſées, il ſort de ſon refuge, avec ce qui lui reſte de braves ſoldats, tenant d'une main ſon épée nue, & un bouclier de l'autre. Après avoir combattu quelque tems ſur le pont, il tombe percé de flèches. Soliman étoit mort pendant ce ſiége. Le grand Viſir Mahomet envoya à l'empereur la tête du comte de Serin. « Avez-vous » pu, lui fit-il dire, tenant cent mille hom- » mes ſous vos tentes, laiſſer périr, ſans » aucun ſecours, un auſſi brave capitaine » que le comte de Serin ? & faut-il que » vos ennemis pleurent pour vous cette » perte ? »

[1567.]

Grumbach, qui avoit fait aſſaſſiner l'évêque de Wurtzbourg, étoit non ſeulement proſcrit des Etats de l'Empire ; mais ſa proſcription s'étendoit à tous ceux qui lui donneroient aſyle. Il ne trouva de reſſource qu'auprès de Jean-Frédéric de Saxe, qui lui ouvrit ſa ville de Gotha. Jean étoit ambitieux, &, ſans doute, crédule. Il ne pouvoit ſe rappeller ſans la plus vive douleur, avec quelle ignominie ſon pere avoit été dépouillé de ſon électorat. Grumbach ſçut profiter de cette diſpoſition. Aſſuré d'un puiſſant protecteur, il forme le projet hardi

de changer la face de l'Empire. Son dessein étoit d'assembler une armée avec laquelle il devoit ravager la Franconie & la Thuringe ; d'entrer ensuite dans la Saxe ; de faire déclarer Jean-Frédéric électeur ; d'engager l'armée à le proclamer empereur, & de forcer le corps Germanique à le reconnoître. Le projet n'étoit point insensé. Grumbach auroit trouvé dans l'Empire assez de mécontens, de proscrits & de vagabonds pour composer une armée ; &, avec des succès dans les commencemens, il auroit pu se voir assez fort pour réussir dans son entreprise. La conspiration fut découverte ; & Grumbach, enfermé dans Gotha, y soutint un siége meurtrier contre les troupes d'Auguste, électeur de Saxe. Mais, trahi & livré à son ennemi par les habitans de la ville, il expia son crime infructueux par une mort honteuse. Jean-Frédéric fut arrêté, privé de tous ses droits au duché de Gotha, & conduit à Vienne. Il y entra sous l'escorte de cinquante cavaliers Bavarois suivis d'autant de Saxons : huit autres cavaliers portoient leurs enseignes baissées ; cinq cens fantassins environnoient un char découvert, où ce malheureux prince étoit assis, un chapeau de paille sur la tête. On lui fit traverser toutes les places de la ville, & on le transfera ensuite à Naples.

[1568.]

Les comtes d'Egmont & de Horn venoient de perdre la tête par la main d'un bourreau ; & les biens du prince d'Orange, fondateur de la liberté des Provinces-Unies, avoient été confisqués. Tout frémissoit dans le Brabant sous la tyrannie du duc d'Albe. Le prince d'Orange, se préparant à la guerre, & voulant intéresser l'empereur en faveur des Pays-bas, & se justifier auprès de lui, sur une levée de soldats que la nécessité l'obligeoit de faire dans l'Empire, envoie à Maximilien un député qui s'exprime ainsi de la part de son maître. « Tout au-» jourd'hui, dit-il, est crime de lèse Ma-» jesté. Si vous êtes en réputation d'avoir » du courage & de la fermeté, on vous » craint comme un audacieux, capable de » tout entreprendre. Les soupçons d'autrui » vous rendent criminel. Ce n'est pas assez » d'essuyer la corruption des accusateurs, » les faux rapports des espions, les suppo-» sitions de quelques délateurs infâmes ; » vous avez encore à redouter l'imagina-» tion du duc d'Albe ; &, quand vous pen-» sez être à couvert par l'innocence de vos » actions & de vos pensées, vous périssez » par la malice des conjectures du ty-» ran. » Ce portrait étoit terrible ; mais il étoit vrai. Maximilien, malgré les fortes

représentations du roi d'Espagne, n'empêche pas le prince d'Orange de continuer la guerre dans les Pays-bas avec des troupes Allemandes. Cependant ces provinces étoient sous la suprême jurisdiction de l'Empire.

[1573.]

Pendant cette fameuse révolte des Pays-bas, les Espagnols, au siége de Harlem, ayant jetté dans la ville la tête d'un prisonnier qu'ils venoient de faire; les assiégés, à leur tour, leur envoyerent onze têtes Espagnoles, avec cette inscription: « Dix têtes pour le payement du dixieme denier, » & l'onzieme pour l'intérêt. » Harlem ayant été forcé de se rendre à discrétion, les vainqueurs firent pendre tous les magistrats, tous les pasteurs & plus de quinze cens citoyens.

[1575.]

Cosme de Médicis, duc de Florence, & Alphonse, duc de Ferrare, se disputent la préséance. Si leurs Etats eussent été dans l'Empire, la diète assemblée auroit terminé ce différend; mais en Italie, il n'y a point de sénat qui puisse décider ces frivoles prétentions de la vanité. Cosme & Alphonse avoient épousé deux sœurs de l'empereur Maximilien. Ils s'adressent à ce prince, &

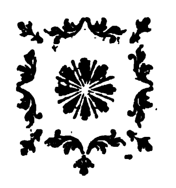
se flattent, chacun en particulier, d'obtenir ce qu'ils demandent; mais, pendant ce tems, le pape Pie V tranche la difficulté : il prétend que la Toscane releve du saint siége, & confere au duc Cosme la dignité de Grand-Duc. Cette entreprise du saint pere irrite l'empereur, qui la regarde comme un attentat à ses droits. Pie V répond qu'ayant le droit constant de faire des rois, il doit avoir l'incontestable privilége de créer la nouvelle dignité de Grand Duc. Cette fausse prétention, appuyée sur un faux principe, n'eût rien fait sans doute en faveur de Cosme, si ce prince, par ses richesses immenses, n'eût applani toutes les difficultés. On laissa tomber la querelle; & quelque tems après, Cosme fut solemnellement reconnu Grand-Duc par Maximilien. C'est ce même Duc, dont on a dit, en considérant tous les maux qu'il fit à sa patrie pour parvenir à la souveraine puissance, & tout le bien qu'il lui fit après y être parvenu, « qu'il ne devoit jamais naître, » ou ne mourir jamais. »

[1576.]

L'empereur Maximilien, nouvellement élu roi de Pologne, meurt âgé de quarante-neuf ans. Ce prince avoit des qualités respectables; & pour être un grand monar-

que, il ne lui manqua que du bonheur & de la santé.

Maximilien avoit pris sous sa protection Langh, célèbre jurisconsulte Allemand. Un jeune seigneur Espagnol vantoit un jour à Langh la douceur de sa langue, & se moquoit de la rudesse de la langue allemande. » Il me semble, disoit-il, que j'entends tonner, lorsque j'entends parler allemand; » & je crois que Dieu se servit de cet » idiome, quand il chassa nos premiers peres du paradis terrestre, pour les effrayer » davantage. »... Cela peut-être, répondit » Langh; mais il y a apparence que, pour » tromper Eve, le serpent se servit aussi du » langage espagnol, dont vous vantez » tant la douceur. »





RODOLPHE II, *quarante-troisieme Empereur.*

[1576.]

MAXIMILIEN, dès l'année précédente, avoit fait couronner roi des Romains, son fils Rodolphe *. Ainsi, de plein droit, il prit les rênes de l'Empire ; & l'on n'exigea de lui, que de signer l'ancienne capitulation de Charle-Quint, & de se conformer aux réglemens des diètes postérieures à l'avènement au thrône de cet empereur.

[1577.]

La ville de Dantzick refuse de se soumettre au roi de Pologne. Ce prince lui

* A la diète d'élection qui mit Rodolphe II sur le thrône impérial, ce prince dit « qu'étant » obligé en conscience de choisir une personne » juste, équitable & affectionnée à l'Empire, & » ne connoissant pas assez les autres princes, » il ne pouvoit répondre que de sa propre inté» grité & sincérité ; qu'ainsi il croyoit assurer » sa conscience, & rendre justice à l'Empire ; » en se donnant son propre suffrage. » On dit que le pape Jean XXII en fit autant, lors de son exaltation au pontificat.

déclare la guerre, & demande des secours à l'électeur de Saxe, qui lui envoie Collen avec quelques troupes. Cet officier, voulant charger les Polonois, fit un long circuit pour les surprendre. Ce fut dans cette marche, qu'un capitaine, nommé *Ransaw*, répondit à Collen qui l'exhortoit à doubler le pas : « Il n'est pas nécessaire » de se presser si fort, pour être battus. Nos » ennemis paroissent plus disposés à venir » nous attaquer, qu'à se retirer. » En effet les Saxons n'essuyerent que la premiere décharge, & prirent la fuite.

La plus grande partie des princes d'Allemagne penchoit pour les révoltés des Pays-bas. Ils n'étoient pas fâchés de voir une branche de la maison d'Autriche embarrassée dans une guerre ruineuse contre des sujets qui combattoient pour soutenir leurs priviléges, & l'exercice libre de la nouvelle religion. Cet exemple, selon eux, devoit ôter à Rodolphe l'envie d'abuser de son autorité dans l'Empire. Cette politique ne contribua pas peu à soutenir la cause du prince d'Orange, qui sans cesse tiroit des renforts d'Allemagne. Cependant la ville de Leyde étoit assiégée depuis l'année 1575, & sa réduction devoit entraîner la ruine du parti. Déja la famine avoit moissonné la moitié des citoyens. Les autres prennent une résolu-

tion extrême, & proposent au prince d'Orange de rompre leurs digues, & de mettre le pays sous l'eau. Le prince semble s'y opposer, & leur représente le dommage que cela va leur causer. Ils répondent : » Pays gâté vaut mieux que pays perdu. » Aussi-tôt les digues sont percées, & la ville est inondée. Huit cens matelots de Zélande arrivent pour défendre cette place. Ils portoient sur leurs bonnets des écriteaux où on lisoit en gros caractères : « Plutôt » servir le Turc, que le Pape & l'Espagnol. » On fit, pendant ce siége fameux, une monnoie de papier, avec cette inscription : » *Hæc libertatis imago.* » Ce fut à-peu-près aussi dans ce tems que la Hollande fit frapper une monnoie où l'on voyoit, d'un côté, un lion tenant une épée nue, avec ce mot : « *Securius bellum pace dubiâ.* La » guerre vaut mieux qu'une paix dou» teuse. »

[1579.]

Une armée d'Allemands, commandée par le prince Casimir, & soudoyée, en partie, par la reine Elizabeth d'Angleterre, étoit venue, contre les Espagnols, au secours des mécontens des Pays-bas. Les Allemands, ayant reçu un échec assez considérable, brûloient de retourner dans leur patrie. Ils députerent au prince de Parme,

pour lui repréſenter que, rien ne pouvant être plus avantageux aux Eſpagnols que de n'avoir plus à les combattre, ils offroient de ſe retirer, ſi on vouloit leur payer une montre de ſept mois. Le prince de Parme trouva la propoſition folle, & y répondit en ces termes : « Meſſieurs les Allemands,
» qui vous faites un plaiſir de troubler le
» repos de la Chrétienté, & qui ne cher-
» chez qu'à vous enrichir des dépouilles
» de ceux qui ne vous ont jamais attaqués,
» apprenez que vous avez affaire à des
» hommes dont vous avez déja éprouvé
» les armes victorieuſes. Avec l'aide de
» Dieu, protecteur de la juſtice, nous
» vous ferons ſentir toute la grandeur du
» danger auquel vous vous êtes expoſés
» par votre faute. Ne vous attendez pas
» à trouver parmi nous cette humanité
» dont les François uſent envers leurs en-
» nemis. Sachez que ce n'eſt pas en France
» que vous faites aujourd'hui la guerre, &
» que nous avons réſolu de ne pas ſervir
» notre maître auſſi mal qu'ils ſervent le
» leur. Vous nous demandez de l'argent
» pour ſortir de France ; & nous, au con-
» traire, nous demandons que vous en don-
» niez, ſi vous voulez obtenir la liberté
» de vous retirer ſains & ſaufs. Ainſi pré-
» parez-vous au plutôt à combattre ; car
» le courier eſt déja tout prêt pour porter

» en Eſpagne la liſte des morts qui vont » tomber ſous nos coups. »

La reine Elizabeth, apprenant cette nouvelle, dit au prince Caſimir qui avoit paſſé à Londres : « Mon couſin, je vois » bien que vos troupes, que vous me van» tez tant, ne veulent point de mon ar» gent, puiſqu'elles aiment mieux en re» cevoir du prince de Parme, & des Eſpa» gnols. »

L'empereur Rodolphe II offre ſa médiation pour accommoder les différends entre Philippe II, roi d'Eſpagne, & ſes ſujets des Pays-bas; mais ſon offre n'eſt reçue ni de part ni d'autre. Philippe vouloit être deſpotique dans ces provinces; & le prince d'Orange n'avoit pas tiré l'épée pour redevenir, par une mauvaiſe paix, ſimple particulier. Ce dernier, craignant toujours de manquer ſon but, précipita, cette année, l'union des ſept provinces que nous nommons *Hollande*, qui, toujours indépendantes l'une de l'autre, toujours diviſées par des intérêts divers, ſont cependant liées étroitement par l'intérêt plus vif de la liberté. C'eſt ce que les Etats généraux ont voulu faire entendre, en prenant pour armoiries & pour emblême un faiſceau, des flèches. Dans la célèbre aſſemblée, qui ſe tint, cette année, à Utrecht, on poſa les fondemens de la république; &

l'on doit aussi regarder ce moment, comme l'époque du Stadhouderat en Hollande, puisque le prince d'Orange fut déclaré, par les États, Capitaine & Amiral-général de la république.

[1580.]

L'archiduc Mathias, frere de l'empereur Rodolphe, avoit été appellé par les révoltés au gouvernement des Pays-bas. Mais, se voyant sans aucun pouvoir, éclipsé d'ailleurs par les grands talens, & par la politique fine & réfléchie du prince d'Orange, il fut obligé de céder à la fortune de ce guerrier, & se démit d'un emploi brillant, qu'il ne pouvoit conserver avec honneur. Le prudent Stadhouder, l'espoir & l'ame de son parti, soutenu secrettement par une partie de l'Allemagne, par l'Angleterre & la France, fit trembler le fier Philippe II jusques dans Madrid. Le roi d'Espagne mit la tête du prince à prix, & offrit vingt-cinq mille écus à quiconque la lui apporteroit : celle de l'amiral de Coligni, beau-pere du Stadhouder, avoit été évaluée en France à cinquante mille. Nos mœurs, à présent plus douces, nous dispensent de faire quelques réflexions sur ces atrocités.

[1582.]

Toute l'Europe suivoit alors le calen-

drier réformé par Jules-César On propose, dans la diète d'Augsbourg, d'adopter celui qui commençoit à paroître sous l'autorité du pape Grégoire XIII; mais une foule de voix s'élevent contre cette proposition. » Une affaire de cette importance, disent » quelques-uns, intéresse particulièrement » tout le corps Germanique. On recon- » noît Charlemagne pour le fondateur de » l'Empire d'occident, & l'on sçait que » ce prince imposa lui-même des noms » aux mois & aux jours, en langue Teu- » tone; pourquoi, dans la réforme qu'il se » proposoit de faire, le pape n'a-t-il pas » consulté la diète impériale? Ne seroit- » il pas à craindre que, se prévalant de » l'introduction du nouveau calendrier, » ce pontife ne cherchât à s'attribuer sur » l'Allemagne une juridiction jusqu'alors » inconnue? » Quelque foibles que fussent ces objections, il fut décidé qu'on s'en tiendroit aux vieilles erreurs & aux anciens préjugés, plutôt que d'adopter un éclaircissement qui partoit de la cour de Rome. *

* On sçait que les Grecs, quelques provinces Protestantes d'Allemagne & les Etats du Nord conservent encore l'usage de l'ancien calendrier. Ce n'est certainement pas qu'ils n'en reconnoissent les erreurs, mais ils se persuadent que de tels changements doivent se faire par l'autorité

Gebhard Truchses, archevêque & électeur de Cologne, embrasse la Confession d'Augsbourg, & se marie secrettement à Bonn, avec Agnès Mansfeld, religieuse du monastère de Guerichen. Truchses n'étoit pas prêtre; & il y a des exemples d'évêques, qui ont été mariés. Mais il étoit à craindre que ce prince ecclésiastique, qui vouloit faire publiquement reconnoître son mariage, ne devînt, en même tems, archevêque & électeur Luthérien. Dans ce cas, il ne devoit plus se trouver de balance dans le collége électoral, où les princes Catholiques auroient eu le dessous; & cet évènement alloit peut-être changer la face de l'Empire, & le systême politique de l'Europe. Les électeurs de Mayence & de Trèves sonnerent l'allarme, & formerent une Ligue contre l'archevêque Truchsès, qui, de son côté, fut soutenu par les princes de sa communion. Il tenta, mais en vain, de faire entrer dans ses intérêts le chapitre de Cologne. Les chanoines resterent fermes dans leur ancienne croyance. On mit, de part & d'autre, de petites armées en campagne : on se battit souvent avec l'acharnement qu'inspire la différence des religions. Le parti Catholique fut vainqueur.

---

laïque, & non par les ordres du saint siége dont ils abhorrent & craignent la jurisdiction.

On nomma un autre archevêque* électeur. Truchses perdit ses Etats; garda sa femme, & alla mourir de misere en Hollande.

[1584.]

Dès l'année 1581, les révoltés des Pays-bas s'étoient soustraits à la domination du roi d'Espagne; mais, par le conseil du prince d'Orange, quoiqu'ils aspirassent à l'indépendance absolue, ils ne renoncerent point à l'honneur d'être Etat de l'Empire dont ils tiroient de puissans secours. Les choses étoient dans cette situation, lorsqu'un coup de poignard délivra Philippe II de son plus redoutable ennemi. Un certain Balthasar Gérard, Fran-Comtois assassina dans Delf le prince d'Orange, aux yeux de son épouse. Ce crime, si l'on en croit les dernieres paroles du meurtrier, fut causé par un barbare enthousiasme de religion, puisqu'il dit, au milieu

* L'empereur Rodolphe ne se mêla qu'indirectement de cette affaire. Il écrivit à Truchses que, ne pouvant être archevêque & marié, il lui conseilloit d'opter entre sa femme & l'électorat. Le pape Grégoire XIII employa contre le nouveau Luthérien les armes de l'excommunication : elles firent leur effet; & Ernest de Baviere, déja évêque de Liége, de Frisingue & d'Hildesheim, fut élu par le chapitre archevêque & électeur de Cologne.

des

dès tourmens : » Oui, j'ai été poussé à cette » action par un instinct divin. »

[1585.]

Rodolphe fait une trève de neuf années avec le Sultan Amurat III. Elle est ratifiée solemnellement à Constantinople par le baron de Liechteinsteim. Cet ambassadeur avoit à sa suite le fameux Lewenklaw, plus connu sous le nom de *Leunclavius*, homme sçavant & très-versé dans la jurisprudence Grèque & Romaine. C'est à cet auteur que nous sommes redevables de la connoissance des Annales des Turcs, & de l'Histoire moderne des Etats d'orient.

[1586.]

Lorsqu'on parcourt les longues années du règne de Rodolphe II, on s'apperçoit que toutes les affaires de l'Empire étoient étrangères à ce prince. Né avec les qualités d'un homme privé ; philosophe autant qu'on pouvoit l'être dans ce siécle, les soins du thrône le fatiguoient, & il en éloignoit les devoirs, autant qu'il lui étoit possible. Il passoit une partie des jours à s'instruire dans les conversations du fameux * Tyco-Brahé ; c'est ce qui a fait donner aux

* Tyco-Brahé, Danois. Né avec un génie au-dessus de son siécle, il s'appliqua à l'astronomie

Tables de Tyco-Brahé & de Képler le nom de *Tables Rodolphines* *.

[1587.]

Maximilien, frere de l'empereur Rodolphe, est élu, par une faction, roi de Pologne, tandis qu'un autre parti proclame Sigismond, roi de Suède. La guerre s'allume entre les deux concurrens; &, dans une bataille, Maximilien est vaincu, fait prisonnier & enfermé dans un château près de Lublin. Si Rodolphe eût été guerrier & ambitieux, il auroit soutenu l'élection de son frere, par les armes. Il se contenta d'écrire à Philippe II, roi d'Espagne, pour l'engager à solliciter le pape Sixte V ** de s'intéresser en

---

& y fit les plus étonnans progrès. Ce gentilhomme sacrifia cent mille écus de son patrimoine pour bâtir une ville qui bientôt devint la demeure de quantité d'illustres sçavans. Il y construisit un observatoire ; & c'est par cette raison, que cette nouvelle cité fut appellée *Uranibourg*, la Ville des Astres.

* Au douzieme siécle, deux Arabes composerent en Espagne des Tables astronomiques, qui furent nommées *Tables Alphonsines*, du nom du prince qui régnoit en ce tems.

** Pour ce qui regarde ce souverain pontife, successeur de Grégoire XIII, consultez la premiere partie des *Anecdotes Italiennes*. L'auteur y est entré dans des détails très-curieux.

faveur du prisonnier, auprès des Polonois.

[1588.]

Maurice, prince d'Orange, avoit succédé à son pere dans le commandement. Il veut surprendre Bréda sur les Espagnols, & fait choix, pour ce coup de main, d'un officier & de soixante & dix soldats qu'il cache au fond d'un très-grand bateau, chargé de tourbes *. Le froid étoit vif, & la garnison manquoit de chauffage. Elle apperçoit le bateau; le fait approcher; l'aide elle-même à passer une écluse & le fait entrer dans l'enceinte du château.

Pendant ce tems, un lieutenant, couché sous ces tourbes, est pressé par une toux presque continuelle. Il tremble que le bruit, qu'il fait, ne soit entendu; ne fasse manquer l'entreprise, & ne cause la perte de ses camarades. Il tire son poignard, & conjure ses amis de le tuer; mais cette cruelle nécessité n'eut pas lieu. Le bruit continuel d'une pompe empêcha que la toux de ce brave lieutenant ne frappât les oreilles des Espagnols. Les soixante & dix soldats, arrivés dans le bassin du château, sortent de

* Sorte de terre grasse, tirée des marais, & qui séchée sert de chauffage aux Hollandois.

leur retraite, ſe jettent ſur la garniſon; la maſſacrent & s'emparent de la ville.

Le poëte Théophile célébra, quelque tems après, cet évènement par une Ode dans laquelle il compare ce coup de main, & la priſe de l'Ecluſe, qui le ſuivit de près, à la longueur du ſiége d'Oſtende par les Eſpagnols. Voici la ſtrophe :

Les ans qu'on mit à ſes ruines *,
Furent les jours, dont tes machines
S'emparerent d'un plus beau lieu :
Et c'eſt ainſi que tes journées,
Comme on les compte pour un dieu,
Valent autant que des années.

[1592.]

Quantité de princes & de ſeigneurs Allemands, preſque tous parens du prince Maurice d'Orange, ſe trouvant à la Haye, pendant l'hiver de cette année, s'aſſemblent un jour dans la principale auberge; &, après avoir pouſſé la débauche du vin, auſſi loin qu'elle peut aller, un deux propoſe à la compagnie d'éteindre les lumieres & de ſe battre à coups de chaiſes. La partie eſt acceptée. On ſe bat, pendant une demie heure. Un de ces Souverains a un bras rompu, un autre la tête fracaſſée, un, moins

* D'Oſtende.

heureux, a la jambe caſſée, & les autres en ſont quittes pour de fortes contuſions. Le chirurgien du prince Maurice, auquel on eut recours, après cette ſinguliere bataille, rendit exactement toute l'aventure au prince, qui dit, en éclatant de rire : « Après ce beau » & agréable divertiſſement, MM. mes » parens peuvent ſe vanter d'avoir terminé » bien glorieuſement leur journée. »

[1595.]

Les Turcs vouloient ſecourir la ville de Gran, en Hongrie, que le brave Charles de Mansfeld aſſiégeoit. Ils envoyerent un corps de Tartares pour inſulter le camp des Impériaux. Mansfeld étoit à table, lorſqu'ils s'approcherent. Inquiet de ce qui peut cauſer la rumeur qu'il entend, il ſort de ſa tente, & s'écrie, en voyant les Tartares : » Voilà enfin les convives que j'attends de» puis long-tems ; je pourrai donc aujour» d'hui dîner au milieu de mes ennemis. » Il monte à cheval ; fond ſur ces troupes ; les bat ; revient dîner, & la ville ſe rend.

[1598.]

Jean-Georges, électeur de Brandebourg, meurt cette année. Jamais prince ne porta plus loin le goût des fêtes & des

divertissemens. Un auteur que l'on doit croire & pour lequel on ne peut avoir trop de vénération (L. R. D. P.) dit de lui : » Il aimoit à donner sa grandeur en specta-» cle. Il célébra la naissance de l'aîné de » ses princes par des fêtes qui durerent » quatre jours. Ces divertissemens consis-» toient dans des tournois *, des combats » de barques, des feux d'artifices & des » courses de bagues. Les seigneurs, qui com-» posoient les quatre quadrilles, étoient » vêtus en velours richement brodé en or » & en argent ; mais le caractere du siécle » perçoit à travers cette magnificence. A la » tête de chaque quadrille étoit un bouffon » qui sonnoit du cor d'une façon ridicule, » en faisant cent extravagances ; & la cour » monta au donjon du château, pour voir » tirer le feu d'artifice. L'électeur mit la » tête dehors d'une lucarne & dit à l'artifi-» cier : *Maître Jean, boute, quand je sifle-» rai.* »

---

* Le premier tournoi, connu en Allemagne, fut célébré, l'an 935, à Magdebourg, sous le règne de Henri I. Il n'y en eut point sous les règnes des trois Ottons. Ils reprirent sous Conrad II, Henri III & Henri IV, qui permirent aussi aux princes de l'Empire, & aux villes impériales d'en ouvrir quelques-uns.

[1600.]

Le prince Maurice de Naſſau, ayant fait débarquer un corps de troupes en Flandres, ordonne à ſes vaiſſeaux de remettre à la voile ; puis ſe retournant vers ſes ſoldats, il leur dit plaiſamment : « Enfans, nous avons » maintenant deux partis à choiſir, ou de » marcher ſur le ventre de l'ennemi, ou de » boire l'eau de la mer, pour nous en retour» ner à pied ſec. »

[1601.]

L'archiduc Ferdinand aſſiège Canile en Hongrie : ſon artillerie bat la place, pendant ſoixante & ſix jours. Cinq cens ſoldats ſont tués, ou noyés, en montant à l'aſſaut. On ſe prépare à en riſquer un ſecond. Une pluie horrible le fait différer. La nuit ſuivante, un froid exceſſif fait périr plus de mille cavaliers : on fait la retraite. Les malades & les bleſſés ſont inhumainement maſſacrés par la garniſon. La peſte & la famine achevent d'anéantir totalement cette armée. Il eſt rare de voir tant de malheurs réunis.

[1608.]

Lorſque les ambaſſadeurs Eſpagnols arriverent à la Haye, pour négocier la premiere trève qui décida de l'indépendance

de la république, ils rencontrerent sur leur route un petit bateau duquel sortirent huit ou dix personnes. Ces gens s'assirent sur l'herbe, & firent un repas frugal de pain, de fromage & de biere. Les ambassadeurs furent curieux de sçavoir quels étoient ces sobres citoyens : « Ce sont, répondit un » paysan Hollandois, les députés des Etats. » nos souverains seigneurs & maîtres » . . . » Voilà des gens qu'on ne pourra jamais » vaincre, s'écrierent les Espagnols, & avec » lesquels il faut faire la paix *. »

Les Protestans, répandus dans le royaume de Bohême, profitent de l'indolence de l'empereur Rodolphe, & de la guerre prête à s'allumer entre ce prince & l'archiduc Mathias, son frere, pour obtenir les priviléges les plus étendus. Jusqu'alors, ils n'avoient point été admis aux charges de l'Etat. Ils obtiennent qu'ils les partageront avec les Catholiques. On défend, pour leur plaire, au clergé Catholique de faire aucune nouvelle acquisition sans la permission des Etats généraux du royaume, & de se mêler

* Cette aventure, arrivée près de la Haye, au marquis Spinola, & au président Richardot, ambassadeur d'Espagne, en rappelle une à-peu-près semblable, qui se passa autrefois entre les ambassadeurs de lacédémone & ceux du roi de Perse. On pourroit pousser loin la comparaison de ces quatre peuples.

des affaires civiles, sous quelque prétexte que ce soit. A ces conditions, les Protestans consentent à ne point abandonner le parti de Rodolphe, qui, sans autorité dans l'Empire, sans pouvoir dans la Bohême, se voit forcé de condescendre aux volontés de Mathias qu'il craint, & n'ose s'opposer à celles de ses sujets Réformés qu'il redoute encore plus.

[1609.]

On a vu l'empereur Rodolphe abandonner les Pays-bas à leurs propres forces, & laisser indécis s'ils étoient ou non provinces de l'Empire? Il apprend que Philippe III cesse d'espérer de les réduire, & qu'il offre de signer une trève avec ses anciens sujets. Cette circonstance le réveille aussitôt. Il écrit aux Hollandois : « Vous êtes » des Etats mouvans de l'Empire; votre » constitution ne peut changer sans le con- » sentement de l'empereur votre chef. » Les Etats généraux ne firent aucune réponse à cette tardive réflexion. Ils traiterent avec l'Espagne, qui reconnut enfin leur indépendance.

La succession de Clèves & de Juliers est ouverte; & ce riche héritage est la source de nouveaux troubles en Allemagne, par le nombre & la puissance des princes

qui se présentent pour la recueillir. Ce sont les princes de Brandebourg, de Neubourg, des Deux-Ponts, de Saxe, & l'archiduc Charles d'Autriche. Alors l'Empire se partage en deux Ligues, sous les noms de *Ligue Catholique*, & *Ligue Evangélique*. Le parti Protestant soutient Brandebourg & Neubourg. Le parti Catholique se déclare pour la maison d'Autriche. Le premier implore le secours de Henri IV, roi de France. Le second appelle au sien le pape Paul V & Philippe III, roi d'Espagne. Ainsi une querelle de pur intérêt devient une affaire de religion; & en se soumettant à la réflexion judicieuse d'un auteur illustre, on peut dire que cette guerre, pour la succession de Clèves, plongea le poignard dans le sein de Henri IV, qui se préparoit à soutenir les Protestans, lorsqu'il fut assassiné.

[1611.]

Pendant ces troubles de l'Allemagne; Rodolphe, entouré de sçavans & d'artistes, vivoit tranquille dans sa ville de Prague. Il avoit précédemment cédé à son frere, l'archiduc Mathias, la Hongrie, l'Autriche & la Moravie. Cette année, il permet que ce prince soit couronné roi de Bohême, & ne s'en réserve que le titre. Ainsi, jusqu'à sa mort qui arriva bientôt après, il

fut roi, sans Etats, & empereur sans autorité.

Les salines du territoire de Halle excitoient souvent des querelles entre le duc de Baviere & l'archevêque de Saltzbourg. Le duc, pour les terminer, entre, à main armée, dans le diocèse. L'archevêque en est instruit. Il prie à dîner ses chanoines & ses amis; &, après le repas, il leur dit : » Pourvoyez-vous d'un autre archevêque » & d'un seigneur. Je ne puis rester davan- » tage avec vous. Le duc de Baviere craint » peu les foudres de l'Eglise; & je redoute » les siennes : il est mon ennemi; il s'ap- » proche, & je pars. » Ce prélat étoit prudent, mais peu guerrier.

[1612.]

L'archiduc Mathias disoit un jour à l'empereur Rodolphe II, qu'il s'humanisoit trop, & qu'il ne gardoit pas assez son rang. Ce prince lui répondit : « Si notre dignité » & notre naissance nous élevent au-dessus » des autres, nous devons penser combien » nous tenons au commun des hommes par » nos foiblesses qui nous confondent avec » eux. »

Rodolphe meurt, peu regretté de ses sujets qui ne connurent en lui que le prince populaire, & n'y trouverent jamais le

grand roi. Ce monarque étoit vraiment timide & pareſſeux. Il paſſoit des journées entieres à parcourir les boutiques des horlogers & des tourneurs. On ne rencontroit dans ſon palais que des chymiſtes, & des gens à ſecrets. Sa manie étoit de vouloir faire de l'or. On trouva, dit-on, dans ſes coffres, quatorze millions après ſa mort. En admettant la réalité du fait, ſon avarice ſeroit inexcuſable. Avec une ſomme auſſi forte, il eût tenu ſon frere Mathias dans le reſpect, & auroit pu chaſſer les Turcs de la Hongrie. Au reſte, il fut déplacé ſur le thrône, & auroit été, ſans doute, un particulier eſtimable.

On rapporte que ſous le règne de Rodolphe II, lorſque les Turcs dévaſtoient le royaume de Hongrie, on plaça des troncs aux portes de toutes les égliſes, pour y recevoir les aumônes des fideles, & que les foibles ſommes qu'on en retira, furent deſtinées à ſoudoyer les armées. Ce trait n'eſt pas à la gloire d'un monarque qui laiſſa, en mourant, quatorze millions.





MATTHIAS, *quarante-quatrieme Empereur.*

[1612.]

CE ne fut point la brigue qui donna la couronne impériale à l'archiduc Mathias. Riche des thrésors de son frere Rodolphe, les empereurs crurent trouver en lui le défenseur de l'Allemagne menacée par les Turcs. Déja roi de Bohême & de Hongrie, Mathias paroissoit seul en état de remplir cette idée. Ils firent, dans cette occasion, ce que la politique la plus éclairée leur dictoit.

[1613.]

L'empereur Mathias reçoit à Prague deux ambassadeurs; un de Perse, & l'autre de Moscovie. Celui de Perse venoit le solliciter de continuer la guerre contre le Turc. Ce prince lui répond simplement que la paix, faite par Rodolphe, ne durera pas long-tems. L'ambassade de Moscovie étoit plus importante, & plus glorieuse pour le chef de l'Empire. Le ministre Moscovite pria, dans les termes les plus humbles, Sa Majesté impériale, « de terminer la guerre

» des Moscovites avec les Polonois ; de leur
» donner un prince qui rétablît la tranquil-
» lité dans leur pays qui, depuis un grand
» nombre d'années, étoit désolé par la ty-
» rannie de leurs ducs. » Il fit ensuite une longue énumération de toutes les cruautés exercées contre tous les ordres de l'Etat, par les tyrans Boris, Démétrius, Zuiski, & leurs semblables. « Leurs excès, ajoûta
» l'envoyé, autorisent notre sénat à récla-
» mer votre protection, & à vous prier de
» nous faire vivre selon nos loix, en nous
» donnant un duc qui soit équitable envers
» ses sujets, & jaloux de leur repos. » La face de l'Europe a bien changé depuis ce tems.

Mathias assemble les Etats de Hongrie. Il y essuie des contradictions cruelles. Il demande de l'argent & des troupes pour résister au Turc ; on lui répond : « Le loup
» de l'Allemagne est aussi redoutable que
» l'ours de Turquie. »

Lorsque la succession de Clèves fut ouverte, l'électeur de Brandebourg & le duc de Neubourg se mirent en possession de tous les Etats qui en dépendoient, & promirent de se soutenir réciproquement si l'un d'eux étoit attaqué. Bientôt après, un soufflet donné par l'électeur de Brandebourg au duc de Neubourg, dans une dispute au sujet des partages, les brouilla sans

retour, & alluma la guerre entr'eux. Le duc se fit Catholique, pour obtenir des secours de l'empereur & de ses alliés; & l'électeur permit qu'on professât le Calvinisme dans son électorat, à dessein de se rendre favorable la Ligue Evangélique.

[1617.]

L'empereur Mathias ne souffroit que difficilement tout ce qui pouvoit limiter ou contrarier son autorité. Il croyoit avilir la couronne, lorsqu'il étoit forcé d'employer la douceur & l'intrigue pour parvenir à ses fins. Obligé de céder aux circonstances dans tout ce qui regarde les affaires de l'Empire, il veut au moins être despotique dans son royaume de Bohême. Il use de la dernière sévérité envers les Protestans, & protege ouvertement les Catholiques, auxquels il confere les gouvernemens, les charges militaires & de judicature, au préjudice des premiers. Cette préférence révolte tous les seigneurs de la Confession d'Augsbourg, qui s'assemblent à Prague, en forme d'Etats. Ils choisissent pour chef un comte de Thurn ou de la Tour. Il n'y avoit qu'un pas de cette démarche hardie à une rébellion ouverte. Les mécontens arrivent en tumulte au château. Ils entrent audacieusement dans la salle du conseil, où sont

rassemblés tous les officiers de l'empereur. Ils exposent à haute voix leurs griefs, & en exigent sur l'heure une satisfaction convenable. On s'anime de part & d'autre; on dispute; on s'emporte. Les magistrats ont l'imprudence de lâcher le terme de *séditieux*. A ce mot, les rébelles ne se connoissent plus. Ils saisissent les trois chefs & le secrétaire du conseil, & les précipitent par les fenêtres. Ce qu'il y eût de particulier dans cette aventure, c'est que les Bohêmes prétendirent justifier cet acte de fureur & d'inhumanité. Ils publierent un Manifeste dans lequel ils maintenoient que les loix du royaume les autorisoient à jetter par les fenêtres les magistrats dont ils soupçonnoient la fidélité. Cette étincelle de révolte produisit dans l'Allemagne un incendie dont les ravages ont duré trente années, & qui n'a cessé qu'à la paix de Westphalie.

Après ce coup hardi, le comte de la Tour, suivi de sa troupe, parcourut à cheval toutes les rues de Prague. L'entreprise, qu'il méditoit, exigeoit qu'il se rendît le peuple favorable. Il lui parla en ces termes: « Je ne vous exhorte pas à me reconnoître pour chef & à me prêter le serment » que m'autoriseroit à vous demander cette » dignité respectable; mais je m'offre à » vous pour compagnon de la fortune que » nous

» nous allons courir dans la carrière où nous
» venons d'entrer, & qui nous mene, ou
» à une mort glorieuse, ou à une douce li-
» berté. Le sort en est jetté : il seroit trop
» tard de se repentir. Malheur à vous, si vous
» souffrez que Ferdinand * monte sur le
» thrône pour vous opprimer ! N'attendez
» de salut que de votre courage & de votre
» union. Il faut rompre vos chaînes, ou
» périr sous le glaive du bourreau. Combat-
» tez & remportez la victoire : alors vous ac-
» querrez la réputation d'un peuple géné-
» reux, vaillant, & qui sçait défendre sa
» liberté. Mais, si vous vous laissez indigne-
» ment opprimer, on vous traitera de per-
» fides & de parjures ; & l'on vous punira
» comme des rebelles. »

[1618.]

Tandis que le comte de la Tour est à la tête des séditieux de sa patrie, le comte de Mansfeld ** fait révolter la Silésie, cet im-

* Ferdinand, archiduc de Grats, cousin de l'empereur, avoit déja été élu roi de Bohême, malgré le parti formidable qui s'y étoit opposé ; & ce premier pas, qui lui fraya le chemin à l'Empire, fut le signal d'une guerre cruelle, dont la descente des Suédois en Allemagne prolongea les malheurs & la durée.

** Ce Mansfeld, dont il est question, étoit

portant fief de la Bohême : tous deux se réunissent pour commencer la guerre civile.

---

fils du comte de Mansfeld, qui s'acquit une gloire immortelle dans les guerres de Flandres, où il servoit le roi d'Espagne. Le jeune Mansfeld, impatient de courir après la fortune, quitta de bonne heure la religion de ses peres pour embrasser le Protestantisme. Les auteurs de ce tems s'épuisent en éloges, lorsqu'ils rapportent les exploits de ce célèbre guerrier ; c'est leur héros favori, & ils le comparent à un second Attila. Un deux s'exprime en ces termes : « Brave & » entreprenant comme ce roi des Huns, il » ne voyoit rien au-dessus de son courage & » de son ambition. L'impossible ne lui paroissoit qu'extraordinaire ; & l'extraordinaire lui » sembloit commun & facile. Sans argent, sans » armée, sans états, avec son seul courage, il » osa défier toute la puissance de la maison » d'Autriche ; presque toujours vaincu, mais sortant avec plus de gloire de sa défaite que les » vainqueurs, & paroissant prêt à recommencer le combat ; d'une présence d'esprit admirable dans les délibérations; d'une hardiesse » surprenante dans l'exécution; ennemi du repos, » & ne pouvant vivre que parmi les armes; » sobre, vigilant, infatigable, éloquent, judicieux, prodigue de son fonds, avide de celui » des autres, pour avoir le plaisir de le dépenser. Il eut de grandes vues & de magnifiques » desseins, & mourut en 1626, sans biens, sans » ressources, dans un pays étranger, où son » corps put à peine trouver la sépulture. »

livre bataille aux Impériaux, & la perd. Il fuit en Siléſie avec ſa femme * & ſes enfans. Un de ſes officiers veut le conſoler dans ſon malheur. Il lui répond : « Je » ſçais à préſent ce que je ſuis. Il y a des » vertus qui ne s'acquièrent que dans la diſ» grace ; & les princes ne ſçavent ce qu'ils » ſont, qu'après l'avoir éprouvée. »

[1621.]

La royauté de l'infortuné Frédéric ne fut pas de longue durée. En ſix mois, il fut élu, couronné, chaſſé de ſon nouveau royaume, &, de puiſſant électeur, le prince le plus malheureux. Ses ennemis l'appellerent, par dériſion, *Winter-Kœnig*, le Roi d'un hyver, ou le Roi de neige. Si cependant le roi d'Angleterre, Jacques I, eût voulu le ſeconder, & lui fournir des ſecours, qu'un beau-pere, bon Politique, ne devoit pas lui réfuſer, la poſition de l'Allemagne étoit telle alors, que rien n'auroit pu renverſer du thrône de Bohême l'électeur Palatin.

Ferdinand II venoit de mettre au ban de l'Empire Frédéric, ſon compétiteur à la couronne de Bohême. Pour éviter la fureur de ſon ennemi, ce prince ſe retira en

* Princeſſe d'Angleterre, fille de Jacques I.

Hollande. Etant un jour à la chasse, & poursuivant un lièvre, avec des chevaux & des chiens, à travers un champ nouvellement ensemencé de navets; le fermier de cette terre se présenta à lui, accompagné d'un robuste valet, armé d'une fourche, & lui dit, en grondant : « KŒNIG VAN BE-» HEMEN, KŒNIG VAN BEHEMEN (c'est-» à-dire, *roi de Bohême, roi de Bohême*,) » pourquoi viens-tu perdre mon champ de » navets, que j'ai eu tant de peine à ense-» mencer? » Cette liberté n'étonna pas Frédéric qui connoissoit le caractère de la nation. Il lui fit quelques excuses, & lui offrit plusieurs ducats en dédommagement de la perte qu'il avoit pu lui causer. « Retire-toi, » & ne reviens plus, repliqua le Hollan-» dois; je serai bien dédommagé. »

Christiern de Brunswick prend le parti de Frédéric, roi de Bohême. Il ravage la Westphalie, avec une petite armée. Il accable le peuple de contributions. Les paysans osent murmurer : il les menace de leur faire couper à chacun un pied & une main, s'ils osent se révolter; ajoûtant, par une espece de raillerie : « Un villageois, né pour la char-» rue & non pas pour la guerre, doit se » contenter d'une main & d'un pied natu-» rels, avec une jambe de bois. » C'est ce duc qui, enrichi des dépouilles de plusieurs églises, fit battre une monnoie, représen-

tant, d'un côté, une main armée d'une épée, & sur l'exergue, ces paroles : « Ami » de Dieu, ennemi des prêtres. » Il auroit pû ajoûter : « Le fléau des peuples. »

[1622.]

L'archiducheſſe, gouvernante des Pays-bas, fait propoſer au comte de Mansfeld d'abandonner le parti de Frédéric, roi de Bohême. Elle lui offre les plus grands avantages, s'il veut s'attacher au ſervice de la maiſon d'Autriche. Mansfeld eſt ébranlé. Il dînoit avec l'envoyé de la gouvernante ; & le traité devoit être ſigné, en ſortant de table. On vient l'avertir que Frédéric approche : « A ſa ſanté, M. l'envoyé, dit-il ; » l'empereur perd de dix minutes. » Il monte à cheval ; ſe met à la tête de ſa cavalerie, & va à la rencontre du roi de Bohême.

Mansfeld, ſouvent battu, & toujours errant, ſe trouvoit recherché par la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Hollande, & même par les Vénitiens qui lui offroient le commandement de leurs armées. « Choſe » étonnante ! s'écrie un auteur, qu'un » homme, qui n'a, pour ainſi dire, ni feu, ni » lieu, ni argent, ni parens, ni religion, ſe » faſſe ainſi également redouter & recher- » cher par toutes les puiſſances de l'Eu-

» rope ! » Mansfeld jouiſſoit d'une réputation non uſurpée. Il avoit de la valeur & de l'expérience ; & la nation, à laquelle il ſe ſeroit donné, auroit fait l'acquiſition la plus importante.

Les idées, que le comte de Mansfeld s'étoit formées du véritable héroïſme, lui avoient donné une eſpece d'empire ſur ſes paſſions. Sçachant que Cazel, officier Liégeois, en qui il avoit beaucoup de confiance, le trahiſſoit, & qu'il avertiſſoit le comte de Buquoi de toutes les opérations qu'il ſe propoſoit de faire, il fit appeller Cazel ; lui donna trois cens rixdalers, & le chargea de rendre au comte de Buquoi une lettre conçue en ces termes. « Cazel étant » votre affectionné ſerviteur, & non le » mien, je vous l'envoie, afin que vous » profitiez de ſes ſervices. » Cette action généreuſe fut blâmée par quelques-uns. Ils prétendirent qu'un traître doit toujours recevoir la punition de ſon crime.

Le même comte de Mansfeld eut des preuves certaines qu'un apothicaire avoit reçu une ſomme conſidérable pour l'empoiſonner. Il l'envoya chercher ; &, lorſqu'il parut devant lui : « Mon ami, lui dit-» il ; je ne puis croire qu'une perſonne à » qui je n'ai jamais fait de mal, veuille m'ô-» ter la vie. Si la néceſſité vous réduit à

» commettre un tel crime, voilà de l'argent,
» soyez honnête homme. »

[1623.]

Tout prospéroit à l'empereur Ferdinand II. Il assemble une diète à Ratisbonne, & déclare « que l'électeur pala-
» tin s'étant rendu criminel de lèse-Majesté,
» ses états, ses biens & ses dignités sont
» dévolus au domaine impérial ; mais que,
» ne voulant pas diminuer le nombre des
» électeurs, il veut, commande & or-
» donne que Maximilien, duc de Baviere,
» soit investi, dans cette diète, de l'électo-
» rat palatin. » Depuis long-tems, un empereur n'avoit parlé aux Etats d'Allemagne, en termes aussi despotiques.

A l'occasion de la guerre qui embrasoit l'Allemagne, les Etats de Brandebourg prirent la résolution de lever quelques troupes. Lorsqu'elles furent formées, n'ayant point de fonds pour fournir à leur subsistance, on leur accorda la liberté de faire des quêtes dans l'électorat. Les paysans eurent ordre de donner à chaque soldat la valeur d'un liard, lorsqu'il lui tendroit la main ; & des coups de bâton, s'il ne se contentoit pas de cette aumône. « Que produisit ce ridicule
» établissement, dit un illustre auteur ?
» (L. R. D. P.) Au lieu d'acquérir des sol-

» dats, le prince n'établit qu'un corps de » mendians. »

[1629.]

L'empereur Ferdinand II, sans sortir de son cabinet, mais secondé par d'excellens ministres & d'habiles généraux, régnoit despotiquement en Allemagne. Son général Walstein, enflé de ses succès, disoit alors publiquement : « Le tems est venu » de réduire les électeurs à la condition » des ducs & pairs de France ; & les évê» ques, à la qualité de chapelains de l'empe» reur. » Aucun malheur n'auroit traversé la fortune de Ferdinand, s'il n'avoit porté sa vue que sur l'Empire ; mais il prit imprudemment le parti de la Pologne, contre le jeune Gustave-Adolphe, roi de Suède; & Gustave, pour se venger, descendit en Allemagne. Une autre cause de la décadence de ses affaires, fut le fameux édit de restitution. Cet édit, infiniment plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes sous Louis XIV, ordonnoit à tous les princes de restituer les évêchés & les bénéfices dont ils s'étoient emparés.

[1630.]

Les Etats de l'Empire, assemblés à Ratisbonne, ne voyoient pas sans chagrin l'em-

pereur Ferdinand marcher à pas de géant vers le déspotisme. Ils pressent ce prince de licencier ses armées; mais Walstein n'épargne aucune représentation pour détourner ce coup qui doit abbatre son autorité & celle de son maître. « On en veut à votre puis-
» sance, dit à Ferdinand Walstein, aussi
» habile ministre qu'expérimenté général:
» craignez les piéges qu'on vous tend; ap-
» pellez une partie de vos troupes du côté
» de Ratisbonne: faites entrer le reste dans
» les Etats de ceux qui vous résistent; ces
» messieurs deviendront les plus soumis du
» monde, dans un instant. On tâche de vous
» intimider, en vous menaçant du roi de
» Suède. S'il ose passer en Allemagne, je
» vous réponds de l'en chasser avec des
» verges. » Walstein avoit raison dans les premiers points; mais il se trompoit sur le dernier article.

Gustave-Adolphe descend en Allemagne. Il entre dans l'électorat de Brandebourg, & bientôt on le voit aux portes de Berlin. Les forts étoient sans artillerie, les places sans garnison. L'électeur, intimidé, ne sçait s'il doit résister aux Suédois, ou livrer ses forteresses à Gustave. Dans cette incertitude, il assemble son conseil; & pour tout avis, on lui dit: « Que faire? Ils ont
» des canons. »

[1631.]

Les ſuccès rapides de Guſtave-Adolphe prouvent à Ferdinand la ſolidité des conſeils de ſon général Walſtein. Pour réparer la faute qu'il a faite, en ne les ſuivant pas, il écrit au roi de Suède une lettre pleine de menaces, s'il perſiſte à vouloir ſe mêler des affaires de l'Empire. Guſtave répond au gentilhomme qui lui remet la lettre: « Je ne manquerai pas d'y répondre; » & il ajoûta d'un ton railleur : « Dès que je » ſerai guéri de la bleſſure qu'un aigle m'a » faite au bras. »

Guſtave s'empare de Colberg, de Francfort-ſur l'Oder, & de Dammin. Savelli, né Romain, qui commandoit dans cette derniere place, la rendit d'une maniere ſi lâche & ſi honteuſe pour lui, que le roi de Suède, en recevant les clefs de cette ville, lui fit cette ſanglante raillerie : « Je vous » conſeille, monſieur, de ſervir déſormais » l'empereur à ſa cour, & non dans ſes » armées. »

Guſtave, après avoir remporté la célèbre victoire de Leipſick, fait marcher ſon armée du côté de Mayence. Son chancelier Oxenſtiern, qui ne l'avoit pas vu depuis la bataille, vint le ſaluer. « Sire, lui dit-il, » j'aurois été plus content de vous féliciter

» de vos conquêtes à Vienne, qu'à
» Mayence. » C'étoit assez faire entendre
au roi la faute qu'il venoit de commettre.

* Tilli, général de l'empereur, s'empare de Magdebourg. Cette ville, une des plus anciennes & des plus florissantes de l'Allemagne, est prise par la négligence des bourgeois. Fatigués de la garde exacte qu'ils faisoient sur les remparts pendant la nuit, ils quittoient leurs postes, dès que le jour paroissoit. Tilli s'en apperçut; & l'assaut inattendu, qu'il donna, lui livra la place.

On frémit d'horreur, lorsqu'on se représente toutes les actions de cruauté, qui accompagnerent le sac de cette malheureuse ville. L'Histoire de tous les peuples policés n'offre point l'exemple d'une pareille barbarie. On sçait quelle est la fureur du soldat au premier instant de la réussite d'un assaut. Tout ce qui lui résiste éprouve

---

* Le comte de Tilli, gentilhomme Liégeois, étoit de la famille de Tzerclaës. Monté par degrés jusqu'au commandement des armées impériales, la victoire ne l'abandonna qu'à la mémorable bataille de Leipsick. On regarda les malheurs qui accompagnerent la derniere année de la vie de ce héros, comme la juste punition des excès qu'il souffrit ou qu'il ordonna à la prise de Magdebourg. C'est l'unique tâche à sa réputation. Il mourut à Ingolstat, en 1632, blessé d'un coup de canon, qui lui emporta la cuisse.

l'effort de son bras ; mais sa rage se tempère bientôt : il redevient homme. La prise de Magdebourg n'offre rien de semblable. Les Impériaux, maîtres des remparts, se répandirent par troupes dans la ville, & massacrerent indifféremment hommes, femmes, enfans & vieillards. Le sang couloit de toutes parts. Les rues étoient jonchées de cadavres ; & le citoyen, encore palpitant recevoit une nouvelle mort du soldat effréné, qui se faisoit un cruel plaisir de voir expirer sa victime. D'un peuple immense, il ne resta que quatorze cens habitans, qui, réfugiés dans un dôme, obtinrent leur grace de Tilli. A cette boucherie, & lorsque le pillage fut achevé, succéderent les flammes. Les Impériaux, armés de torches allumées, coururent la ville, qui, en peu d'heures, n'offrit qu'un horrible monceau de cendres. Cent quarante maisons seulement furent sauvées de cet incendie général. Douze cens filles se noyerent, dit-on, volontairement ; & tous les crimes triompherent, pendant quelques jours, sur le terrein de cette malheureuse cité.

[1632.]

L'empereur, effrayé des succès étonnans de Gustave-Adolphe, députe le cardinal d'Harrach à Rome, & vers tous les

princes d'Italie, pour en obtenir des troupes & de l'argent. Le pape fait dire au cardinal qu'il ne lui donnera point audience ; que l'emploi dont il s'est chargé ne convient ni à son caractere ni à sa dignité, & qu'un prince de l'Eglise ne doit pas se mêler des affaires purement politiques. D'Harrach répond : « Si la dignité de cardinal est » un obstacle au dessein que j'ai de m'acquitter de la commission que Sa Majesté » impériale m'a donnée, d'aller supplier le » pape de la secourir contre un prince en» nemi de l'Eglise, je quitterai la pourpre » dont je suis revêtu ; & j'irai, s'il le faut, » à Rome en chemise, remontrer la ruine » de la Religion Catholique en Allemagne.»

Gustave-Adolphe, mécontent de l'électeur de Trèves, qui venoit de recevoir les Espagnols dans ses places, & qu'il soupçonnoit de plus d'avoir prêté les mains à l'assassinat du jeune comte de Solms, arrive avec son armée aux portes de Trèves. L'électeur tremble ; mais il n'en écrit pas moins une lettre insultante au roi de Suède, dans laquelle il le menace du ressentiment de la France. Le porteur de cette missive fut mal reçu. « Votre maître parle bien » haut, lui dit Gustave : avertissez-le de » tenir sa bourse bien remplie. Il aura besoin » de toutes ses rixdalhers pour régaler les » hôtes que je lui enverrai. Je sçais bien

» à quoi m'oblige le traité que j'ai conclu
» avec le roi de France. Il ne tiendra qu'aux
» princes Catholiques de jouir paisiblement
» de leurs Etats, en acceptant la neutralité.
» Si monsieur de Trèves veut se détacher
» du parti de mes ennemis, on ne le mo-
» lestera point; mais s'il prétend encore
» faire le mauvais, je sçaurai le ranger à la
» raison. »

Le roi de Suède gagne une bataille dans la Franconie; se rend maître d'Augsbourg, où il établit la religion Protestante, & fait voir aux Impériaux « qu'il n'est pas un roi » de neige, qui doit se fondre au printems » comme ils le publioient.

Gustave vouloit forcer les retranchemens de l'ennemi *. Il fait des efforts inutiles : ses troupes plient & n'entendent plus la voix de leur maître. En vain il cherche autour de lui un général pour faire la retraite : tous étoient au milieu de la mêlée. Il s'adresse à un nommé *Hébron*, vieux colonel Catholique, Ecossois de naissance. Cet officier, qui sçavoit que le roi de Suède ne l'aimoit pas, à cause de sa reli-

* Cette affaire se passa près de Nuremberg, à l'attaque du camp des Impériaux que commandoit l'électeur de Baviere, & le fameux Walstein. Gustave avoit rassemblé cinquante mille hommes pour cette expédition.

gion;

gion, venoit d'obtenir son congé; &, en le reçevant, il avoit juré de ne plus tirer l'épée pour ce prince. Gustave ne l'ignoroit pas. Mais, plein d'estime pour Hébron, certain de son courage & de son expérience, il compta sur sa générosité. « Les » instans sont précieux, lui dit Gustave; » la retraite est nécessaire, ou l'armée est » perdue, & ma gloire est obscurcie. Vous » m'en voulez, & je vous offre une occa- » sion de vous venger; mettez-vous à la » tête de ces bataillons, & sauvez vos amis. » Forcez-moi par une telle action à vous » être aussi redevable que j'ai sieu de vous » estimer. » Hébron ne répond pas au prince. Il oublie son ressentiment, tire son épée, & vole à la gloire. On le voit, au milieu du sang & des feux, se frayer une route jusqu'aux escadrons les plus exposés. Il les rassemble; fait passer à l'infanterie presqu'accablée les ordres de Gustave. Elle commence la retraite, en faisant toujours tête à l'ennemi. Hébron trouve un jour, & la couvre avec sa cavalerie. Les Impériaux, désespérés de se voir arracher la victoire, redoublent de vigueur; mais chaque attaque, qu'ils tentent, est un combat qui leur coûte leurs plus braves soldats. Ils abandonnent enfin la partie, & laissent les Suédois achever tranquillement leur retraite. Lorsqu'on fut arrivé au pre-

mier campement, Gustave fit appeller Hébron pour le féliciter, le remercier & lui offrir des distinctions capables de tenter un homme de cœur. « Sire, lui répondit » ce brave guerrier, cette occasion étoit » la seule qui pouvoit me faire fausser mon » serment avec honneur : je pars, & ne ti» rerai plus l'épée que pour le service de » ma patrie. »

Le roi de Suède livre bataille à Walstein dans les champs de Lutzen en Saxe, près de Leipsick, & perd la vie dans cette journée. Les Impériaux entièrement défaits, crurent avoir remporté la victoire, lorsqu'ils apprirent la mort de ce héros ; & les Suédois s'estimerent vaincus au milieu de leurs triomphes.

[1634.]

Des généraux, qui avoient soutenu la fortune de Ferdinand II dans l'Empire, il ne lui restoit plus que Walstein, duc de Fridland ; mais Walstein n'étoit pas sans ennemis à Vienne, qui sourdement préparoient sa disgrace. Il en fut instruit à tems, & résolut de prévenir sa chûte. Pour cet effet, il assemble tous les officiers de son armée, & reçoit d'eux le serment qu'ils suivront sa fortune, & défendront sa personne. Dès ce moment, Walstein, soupçonné d'ambition, & de la nourrir par des projets dan-

geteux, fut réellement coupable. Le conseil de Vienne le proscrivit. Trois traîtres furent choisis dans son armée; &, pour gagner une honteuse récompense, ils assassinerent leur général. On prétend que Ferdinand II consentit à ce meurtre. Si l'imputation est fondée, on ne peut que plaindre ce monarque, qui perdit dans Walstein le plus ferme appui de son thrône. Mais si, comme on peut le présumer, le duc de Fridland ne fut sacrifié qu'à la basse jalousie des ministres Impériaux; que deviennent toutes ces clameurs contre Walstein, dont l'infidélité ne fut jamais bien prouvée?

Le duc Charles de Lorraine se démet de tous ses Etats, en faveur du duc François, son frere, qui renonce aussi-tôt au chapeau de cardinal, pour épouser la princesse Claude, sœur de la duchesse Nicole. Les François, maîtres de la Lorraine, n'approuvent ni cette renonciation ni ce mariage. Le duc de la Force arrête les nouveaux mariés, jusqu'à ce qu'il ait reçu des ordres de sa cour. Mais ils prennent si bien leurs mesures, qu'ils se sauvent; le duc François, déguisé en paysan, & la princesse en pauvre femme, portant une hotte sur le dos; & se réfugient à Vienne auprès de l'impératrice Eléonore, leur tante.

A la bataille de Nordlingue, que le duc de Saxe-Weimar gagna contre les Impériaux, il tomba une pluie si abondante, qu'on ne voyoit pas à vingt pas devant soi. Les soldats représenterent au général que, par un aussi mauvais tems, on ne pouvoit attaquer l'ennemi : « Eh ! tant mieux, morbleu ! tant mieux, dit Weimar ; ce tems » est propice. Les Autrichiens ne pourront » nous voir nous approcher d'eux faci» lement, & ils seront battus. » Weimar se trompa ; mais il montra le plus grand courage. Les Suédois laisserent seize mille hommes sur le champ de bataille. On leur fit quatre mille prisonniers, & ils abandonnerent soixante & dix pièces de canon & tout leur bagage.

[1635.]

Le cardinal de Richelieu, qui avoit à cœur d'assurer l'Alsace à la France, la promet au duc de Weimar. Il déclare la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affoiblies en Espagne & dans l'Empire. Ces deux branches sont attaquées, en même tems par la France, la Suède, la Hollande & la Savoye. Le duc de Weimar, descendant de l'infortuné duc de Saxe, dépossédé par l'empereur Charle-Quint, venge alors sur l'Autriche les mal-

heurs de sa race, & gagne quatre batailles en quatre mois *.

Le cardinal de Richelieu, montrant un jour sur une carte l'endroit où il prétendoit que Bernard de Weimar devoit passer un pont, le général Allemand lui donna séchement sur les doigts, & lui dit : « Monsieur le cardinal, votre doigt n'est pas un » pont. »

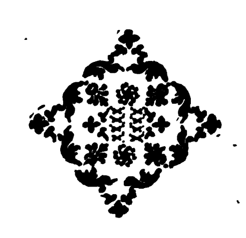
[1636.]

Ferdinand-Ernest, roi de Hongrie, est couronné roi des Romains à Ratisbonne. L'électeur de Trèves, alors prisonnier à Vienne, n'est point appellé à la diète, & ne concourut point à cette élection, qui, selon les loix de l'Empire, devenoit nulle par cette séule raison, si la maison d'Autriche n'avoit alors trouvé, dans sa puissance, assez de force pour s'élever au-dessus des loix.

* Le duc Bernard de Weimar mourut en 1639, à Neubourg sur le Rhin, âgé de trente-six ans, avec la réputation d'un des plus grands capitaines de son siécle. Il fit un testament par lequel il léguoit ses conquêtes à celui de ses freres, qui en voudroit prendre possession; &, à leur défaut, il les remettoit à la France jusqu'à la paix générale. Mais le cardinal de Richelieu, prétendant que ces conquêtes avoient été faites avec l'argent & partie des troupes Françoises, empêcha l'exécution de cet article.

[1637.]

Après dix-huit ans du règne le plus agité, Ferdinand II meurt à Vienne. Si l'on en croit les Politiques, cet empereur eut dessein de se rendre despotique en Allemagne; & ce projet chimérique porta le ravage dans toutes les parties de l'Empire. Au milieu de ses triomphes, Ferdinand fut réellement malheureux, puisque, pour conserver son autorité, il se vit forcé de verser un sang précieux; mais l'Allemagne fut incomparablement plus infortunée que lui, puisqu'elle éprouva ce que la guerre, suivie de la disette & de la famine, a de plus affreux; & que, pendant ce tems, elle fut plongée dans l'ignorance & la barbarie.





FERDINAND III, *quarante-sixieme Empereur.*

[1637.]

FERDINAND III prend sans contradiction les rênes de l'Empire. L'Allemagne espere la paix; tous les peuples la demandent : les princes paroissent la souhaiter, mais ne la veulent pas sincèrement; & l'Europe entiere se flatte en vain d'obtenir ce don du ciel.

Charles de Lorraine avoit, comme on l'a dit plus haut, épousé Nicole, en 1624; mais quoiqu'il tînt ses Etats de son mariage, & que la princesse fût fort aimable, il cessa de l'aimer, dès qu'elle fut sa femme. Epris bientôt des charmes de la princesse de Cantecroix, il songea à briser ses premiers nœuds, pour en former de nouveaux. Dans ce dessein, il prétendit que le comte de Vaudemont, son pere, l'avoit forcé à ce mariage, qui d'ailleurs étoit nul, parce que sa femme, ayant été baptisée par un sorcier, n'étoit pas Chrétienne *. Fondé sur ces

* Un aumônier du duc Henri, nommé *le Chantre*, fut celui qui administra le baptême à Nicole.

foibles raisons, Charles épousa sa maîtresse & la conduisit dans toutes ses expéditions; ce qui la fit appeller en France, *sa femme de campagne* *. Le cardinal de Richelieu, piqué de ce que ce prince n'accomplissoit pas les traités conclus avec lui, prend le parti de Nicole, qui, se sentant soutenue, demande justice au pape. Urbain ordonne à Charles de se séparer de la princesse de Cantecroix; & sur son refus, il l'excommunie. Charles proteste à Bruxelles contre l'excommunication lancée; mais en même tems, il sollicite son absolution: elle ne lui est accordée, qu'à condition qu'il se séparera de corps & d'habitation de sa femme prétendue. Il obéit, sur la séparation de demeure; mais il fut moins docile sur le point essentiel; car il eut encore Charles de Vaudemont, soutenant toujours que l'excommunication étoit nulle. Ce prince,

---

Dans la suite, soupçonné de sortilége, il fut pris, interrogé, &, comme coupable, condamné à mort; mais quand les preuves contre ce malheureux auroient été convaincantes, il ne s'en suivroit pas de-là, que Nicole n'eût pas reçu le sacrement de baptême.

* Un valet de pied de Charles s'avisa, en plaisantant, de lâcher ce bon mot. La princesse le sçut; & un jour que son époux étoit à la chasse, elle ordonna qu'on saisît cet imprudent & le fit attacher à une potence.

étant en prison à Paris, se raccommoda avec sa femme, qui eut la générosité de travailler à sa liberté, & qui mourut quelque tems après. Alors Charles pouvoit poursuivre auprès du pape les dispenses nécessaires pour épouser sa maîtresse. Ce ne fut qu'au lit de mort de cette princesse, qu'il donna procuration au prince de Lillebonne de renouveller ce mariage. Il est étonnant que Charles, qui aimoit ses enfans, n'ait pas pris en cour de Rome toutes les précautions capables d'assurer leur état.

[1639.]

Weimar venoit d'enlever Brissak aux Impériaux, & cette forteresse étoit de la plus grande importance pour les François. Le roi ordonne à Guebriant de presser le duc de s'expliquer sur cette cession. Weimar répond : « Me demander ma conquête, c'est » demander à un galant homme le sacrifice » de son honneur. »

Pendant cette guerre cruelle, la Hesse avoit été souvent ravagée; mais ce pays, fécond en excellens guerriers, venoit de prendre une face nouvelle sous l'administration de la célèbre Amélie de Hanau, landgrave douairiere. Cette princesse, aidée de quelques subsides, entretenoit une armée de dix mille hommes, qu'elle sut

manœuvrer si à propos, dans les occasions, qu'au milieu des troubles, elle put faire à ses peuples tout le bien que la paix auroit dû leur procurer.

[1641.]

Picolomini, général Autrichien, poursuivoit vivement Bannier, général Suédois. Ce dernier se trouve, avec son armée, enfermé entre la riviere de Pleiss & la Moldaw. Sa perte paroissoit inévitable. Bannier essaie de se tirer de cette extrémité, par un de ces coups de l'art, qui valent des victoires, & qui sont d'autant plus glorieux que la fortune n'y a point de part. Il poste quelques troupes dans un moulin, & fait tant de résistance, lorsque Picolomini vient l'attaquer, que l'armée a le tems de se retirer à Zuickaw sur la Moldaw. L'artillerie & le bagage y sont transportés à la faveur de la nuit; & quand Picolomini a forcé le moulin, il ne trouve plus d'armée ennemie.

Après la mort du général Bannier *, un

* Le général Bannier ne survécut pas longtems à sa belle retraite de Zuickaw. Il mourut à Halberstadt, âgé de quarante ans. Ses exploits approcherent sa réputation de celle du grand Gustave-Adolphe, son maître. Six cens étendards pris sur les Impériaux, ornerent par ses mains les temples de Stockholm, & leur défense

colonel, nommé *Mortagne*, engagea tous les officiers Allemands de l'armée à ne plus recevoir de commandant Suédois, qu'on ne leur payât les appointemens qui leur étoient dûs, & que la Suéde ne traitât directement avec eux. On dit que ce colonel offrit même à Guébriant de faire

---

infructueuse coûta aux ennemis de la Suède plus de quatre-vingt mille hommes. Il s'étoit assuré une autorité absolue sur ses troupes qui, sous sa conduite, ne redoutoient aucun danger. On montoit par grade inviolablement dans son armée, à moins que quelqu'action indigne ne privât l'officier de son rang. « Rien n'anime plus à bien » faire, disoit-il souvent, que ce droit aux pla- » ces supérieures que nos bons services & notre » tems nous acquierent : le crédit & les habitu- » des que les officiers se font dans leurs corps, » les rendent capables d'y servir plus utilement » que les nouveaux officiers. » Ses colonels étoient d'autant plus en état de commander, dans l'occasion, que Bannier leur laissoit une jurisdiction absolue sur leurs officiers & leurs soldats, qui s'étendoit même jusqu'à faire grace aux criminels. Il ne souffroit pas que le soldat cherchât à s'enrichir par le butin. « Un soldat avare, » & qui aime l'or, disoit-il, est un lâche & » sera bientôt un déserteur. » Mais s'il défendoit la rapine, il s'appliquoit à récompenser les soldats qui se distinguoient. Au milieu de la barbarie d'une guerre ruineuse, il sçut épargner le sang des Suédois & des vaincus ; & quoiqu'il eût commandé les armées pendant dix ans, on ne lui trouva à sa mort que deux cens mille rixdalhers.

passer au service de la France les officiers & soldats Allemands. On ne sçait par quelle raison l'offre fut rejettée. « Eh bien ! dit » Mortagne irrité de ce refus, nous ne » serons pas en peine de trouver un maî- » tre, si la couronne de Suède refuse de » nous satisfaire. En tout cas, avec les » princes confédérés d'Allemagne, & les » troupes du duc de Weimar, aussi mé- » contentes de la France que nous le » sommes de la Suède, on formera un » corps assez puissant, pour obtenir une » paix honorable & avantageuse à l'Em- » pire. Si les deux Puissances prétendent » le ruiner, nous aurons l'honneur de ren- » verser leur funeste projet. »

[1645.]

Le maréchal de Turenne venoit d'être battu à Mariendal. Le duc d'Enguien vole à son secours, & répare sa défaite. Il attaque Merci, général de l'empereur, entre Wending & Nortlinguen, & remporte sur lui une victoire complette. Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des premiers capitaines de son tems, fut enterré près du champ de bataille ; & l'on grava sur sa tombe : « *Sta, » viator, heroem calcas ;* Arrête, voyageur, » tu foules un héros. »

[1648.]

Depuis environ six ans, on travailloit sans relâche, dans Munster & dans Osnabruck, au grand ouvrage de la paix. Les réglemens au sujet du cérémonial avoient fait perdre beaucoup de tems. Ferdinand III refusoit constamment le titre de *Majesté* * aux rois ses vainqueurs. Les ministres de Vienne citoient souvent les préliminaires entre « sa sacrée Majesté Césarienne, & le » sérénissime Roi très-Chrétien. » Les Etats généraux prétendoient les honneurs des têtes couronnées, & tous les ambassadeurs vouloient le titre d'*Excellences*. Cependant les ministres de la cour de France prirent hautement le pas sur les électeurs ; & l'on trouve que le comte d'Avaux, un de ses

* Autrefois l'empereur étoit le seul monarque à qui l'on accordât le titre de *Majesté*. Ceux d'*Altesse*, ou de *Sénérité*, étoient affectés aux autres rois. En France, Louis XI prit le premier le titre de *Majesté*, & l'on ne peut dire, s'il fut irrévocablement adopté, puisque le titre d'*Altesse* se trouve encore employé dans des lettres adressées à Henri III. On appelloit Charle-Quint, *Votre Sénérité*, & il n'eut le titre de *Majesté*, que lorsqu'il parvint à l'Empire. Ainsi Philippe II est le premier roi d'Espagne qui ait porté ce titre, & qui ait ordonné que ses enfans fussent traités d'*Altesses Royales*.

ambaſſadeurs, écrivoit à l'électeur de Brandebourg : « Monſieur, j'ai fait ce que j'ai » pu pour votre ſervice. » On appella ſimplement, pendant ce congrès, *les ſieurs Etats ;* & ces diſcuſſions, dont ſe ſervoit la politique, retarderent le rétabliſſement de la tranquillité publique.

Enfin, cette année, le fameux traité de Weſtphalie permet à l'Empire de reſpirer. Par ce traité, le cercle de Bourgogne demeure membre de l'Empire, après que les différends entre la France & l'Eſpagne auront été terminés.

L'empereur reſtitue ce qu'il a pris à l'électeur de Trèves.

La dignité électorale, poſſédée auparavant par les électeurs Palatins, avec toutes ſes prérogatives, le haut Palatinat, & le comté de Cham, demeurent à Maximilien de Bavière, & à toute la branche Guillelmine, tant qu'il y aura des mâles; & Maximilien renonce à une dette de treize millions, & à toutes prétentions ſur la haute Autriche.

Pour dédommager le Palatin, on établit un huitieme électorat, dont Charles-Louis, comte Palatin du Rhin, & ſes deſcendans de la ligne Rodolphine, doivent jouir à l'avenir, ſans qu'ils puiſſent avoir d'autre droit que l'inveſtiture ſimultanée, ſur ce qui eſt attribué à la branche Guillelmine.

Le bas Palatinat eſt reſtitué à Charles-Louis, dans la même étendue & les mêmes droits qu'en avoient joui ſes prédéceſſeurs avant les troubles de Bohême; & s'il arrive que la ligne Guillelmine vienne à s'éteindre, & que la Rodolphine ſubſiſte encore, non-ſeulement le haut Palatinat, mais auſſi la dignité électorale, dont les ducs de Bavière ſont en poſſeſſion, retourneront aux comtes Palatins; & alors le huitieme électorat demeurera ſupprimé.

Par cet important traité, les électeurs, princes & états de l'Empire ſont confirmés en leurs anciens droits & priviléges, ſans pouvoir y être troublés par qui que ce ſoit.

Ainſi l'on voit que, dans ce congrès, les miniſtres s'attacherent à faire reprendre à l'Allemagne ſon ancienne forme, & à remettre l'empereur ſur le pied où il étoit autrefois, de chef, & non pas de maître de l'Empire.

[1649.]

Vers le tems de la paix de Weſtphalie, le baron de Canitz *, poëte célèbre, il-

* L'hiſtoire de la poëſie allemande peut être diviſée en quatre périodes. La premiere comprend le règne des anciens Germains ou Bardes; la ſeconde, celui des Minneſingers, ou des

instroit le Brandebourg sa patrie, par ses gracieuses productions.

---

poëtes qui fleurissoient du tems des empereurs de la maison de Souabe; la troisieme, celui d'Opitz qui est le restaurateur de la poësie, & qui a introduit le rythme dans la versification; le quatrieme enfin est celui d'Haller & des écrivains qui ont paru depuis environ quarante ans.

On ne trouve rien de certain dans les anciennes Histoires, touchant le premier âge de la poësie allemande. On sçait que les Bardes, qui étoient en même tems prêtres & poëtes, chantoient les actions éclatantes de leurs héros: ainsi, chez les Germains, de même que chez tous les peuples de l'antiquité, les poëtes ont été les premiers théologiens & les premiers historiens.

Les Minnesingers, ou chanteurs d'amour, ont vécu sous les empereurs de la maison de Souabe. Ils étoient en Allemagne ce que les Troubadours étoient en France, & il y a tout lieu de croire que ces derniers ont servi de maîtres aux premiers. Ils parcouroient tous les pays: ils s'arrêtoient quelque tems chez les différens princes, à qui ils récitoient ou chantoient les poësies de leur composition. Ces pièces de vers avoient ordinairement pour objet les beautés de la nature, les charmes des belles, les grandes actions des guerriers; &, dans ce qui nous en reste, on y trouve souvent des traits lumineux & des vérités intéressantes. Nous ne pouvons nous refuser d'en rapporter un passage frappant. Wolfram d'Eschenbach, après avoir récité un poëme au landgrave de Thuringe, lui adresse ainsi la parole: » O Arminius? prince de Thuringe, j'ai remar» qué quelques-uns des officiers de ta cour,

Vers

» Vers ce tems auſſi, toute l'Allemagne,
» frappée du caractere de grandeur, que

» que j'ai pris pour des vagabonds. Depuis que
» la bienfaiſance a attiré auprès de ta perſonne un
» ſi grand nombre de gens de différens caracteres
» & de différentes mœurs, des gens de mérite
» & des ames abjectes, tu aurois beſoin d'un
» ſénéchal tel que celui du roi Artus. A la pre-
» miere vûe, ce ſénéchal ſçavoit diſtinguer un vil
» flatteur, d'un homme vrai; & il les traitoit
» l'un & l'autre ſelon leur mérite perſonnel. ».

On conſerve, à la bibliothéque du roi, un recueil manuſcrit, très-précieux, des chanſons de ces Minneſingers, dont pluſieurs étoient ducs, comtes, barons, chevaliers. Leurs armoiries s'y trouvent peintes avec beaucoup d'allégories. M. Bodmer de Zurich a donné quelques-unes de ces chanſons.

Peu-à-peu le règne des Minneſingers s'éclipſa; & la poëſie, cet art ſi noble, qui exige tant d'élévation dans l'eſprit, tomba entre les mains du peuple. Ainſi que les marchands & les manufacturiers, les poëtes ſe formerent en communauté; & ces ſortes d'aſſociations obtinrent un privilége excluſif de débiter leurs vers, comme on débite des marchandiſes. Ils ſe firent appeller *meiſter-ſingers*, *maîtres-chanteurs*; & ces rimeurs obſcurs & bas, n'eurent d'autres talens que ceux de louer groſſièrement les princes & les gens riches.

Enfin parut le célèbre Opitz, qui commença le troiſieme âge de la poëſie, & ramena cet art divin à ſa premiere origine, *célébrer la divinité & inſtruire les hommes.*

Chrétien de Hofmanns-Waldau & Daniel

» Louis XIV imprimoit à toutes ses actions,
» & de la politesse qui régnoit à sa cour,
» voulut imiter ce prince qu'elle admiroit. »
La jeune noblesse Allemande se précipita en foule dans la France, & vint prendre à Versailles des leçons de goût & de politesse. On vit alors l'empire de la mode s'établir dans toutes les capitales des différens Etats de l'Allemagne, & porter ses inconstantes bizarreries jusqu'à l'extravagance. Un trait assez plaisant va prouver ce que nous avançons.

On sçait que souvent les dames portent la fureur des modes jusqu'à l'excès. La mere du poëte Canitz, qui a donné lieu à cet article, avoit conçu une telle estime pour tout ce qui venoit de la France, que, pour renchérir sur les autres dames de Berlin, elle donna commission à un marchand de lui faire venir de Paris, par le premier envoi, un mari jeune, beau, vigoureux, poli, spirituel & noble; sup-

---

Gaspar de Lohenstein, deux gentilshommes Siléfiens, voulurent se frayer une route nouvelle, & s'égarerent, en adoptant le faux goût de quelques poëtes Italiens. Ils changerent les beautés naturelles d'Opitz en enflure & en *concetti* : & ce fut vers ce tems que le baron de Canitz s'empara de la scène poëtique, & que, par d'heureux efforts, il ramena la poësie allemande à la source du vrai beau, découvert par Opitz.

posant sans-doute qu'un semblable cavalier étoit aussi commun dans cette capitale, que les pompons de mode le sont au Palais. Ce commerce singulier étoit nouveau pour le marchand. Il écrivit à son correspondant en France, qui, après bien des recherches, trouva enfin un épouseur. C'étoit un homme de cinquante ans, d'un tempérament foible & valétudinaire, nommé *Brinbock*. Il arrive à Berlin; le marchand le conduit chez madame Canitz: elle le voit; recule d'effroi; pleure; se lamente; essuie ses larmes; s'adoucit, & l'épouse. Par bonheur pour les cavaliers Prussiens, madame Canitz fut mécontente de l'envoi du correspondant: sans cela; pour ne pas déroger à la mode, toutes les dames de Berlin auroient établi cette nouvelle branche de commerce; « & les Berlinois » se seroient vus réduits, ainsi que les » anciens Romains, à enlever les Sabines » de leur voisinage. »

[1652.]

A la diète d'Ausgbourg, l'empereur Ferdinand III fait élire roi des Romains, son fils aîné Ferdinand. Ce prince jure d'observer la capitulation qui lui est présentée par les électeurs; & le magistrat de la ville fait présent au nouveau roi de cinq cens

ducats, dans un grand vaſe de vermeil doré, de pluſieurs muids des vins les plus exquis de l'Allemagne, de quantité de truites, & de trois chariots d'avoine.

[1653.]

On preſſoit le duc de Lorraine d'évacuer quelques places qu'il occupoit dans l'Empire ; & ce prince demandoit un million de rixdales. Pendant qu'on délibere, le duc eſt arrêté à Bruxelles, par ordre de l'empereur. Au déſeſpoir d'avoir été ſurpris, il écrit au comte de Ligneville, qui commandoit ſon armée, un billet caché dans un pain. Ce billet finiſſoit par ces paroles : » Quittez promptement les Eſpagnols. Tuez » tout, brûlez tout ; & ſouvenez-vous de » Charles de Lorraine. »

[1657.]

Bernard Van-Galen, évêque de Munſter, étoit fils d'un gentilhomme de Weſtphalie, qui mourut en priſon, où il avoit été enfermé pour un meurtre qu'il avoit commis. Malincroot, doyen du chapitre de Munſter, ſon oncle maternel, prit ſoin du jeune Bernard ; le fit étudier, & obtint pour lui un des canonicats de la cathédrale. Ferdinand de Baviere, électeur de Cologne, & en même tems évêque de Liége & de

Munster, étant venu à mourir, Malincroot qui se flattoit de pouvoir lui succéder à ce dernier évêché, éloigna l'élection autant qu'il fut possible, afin de s'assurer des suffrages. Un jour que Bernard, son neveu, avoit régalé grand nombre de chanoines, ils crurent ne pouvoir mieux le remercier de la bonne chère qu'il leur avoit faite, qu'en le proclamant évêque. La salle du festin rétentit du bruit de leurs acclamations redoublées, & l'on répete cent fois : « Vive » Bernard ? Il est digne d'être notre évê» que ! » Bernard étoit trop intelligent pour négliger d'aussi heureuses dispositions. Dès le lendemain, il se fait élire en plein chapitre. Malincroot étoit absent. Il revient ; il entre en fureur, & proteste contre cette élection faite à son insçu ; il prétend qu'elle soit déclarée nulle, & que son neveu soit déthrôné ; mais le neveu fait enfermer son oncle dans un château où il mourut de chagrin. L'évêque, Van-Galen, plus soldat qu'ecclésiastique, fit la guerre à ses sujets & se rendit redoutable à la Hollande.





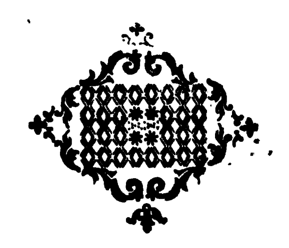
INTERRÈGNE.

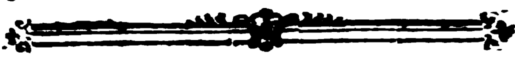
[1658.]

LA mort venoit d'enlever le jeune roi des Romains, & la douleur que l'empereur Ferdinand III avoit conçue de cette perte l'avoit, en peu de tems, conduit lui-même au tombeau. Les électeurs s'aſſemblent pour lui donner un ſucceſſeur. L'électrice de Bavière, princeſſe plus ambitieuſe que ſon époux, n'épargne rien, à ſon inſçu, pour le porter ſur le thrône impérial. Le comte de Furſtemberg, par ordre de l'électrice, ménage adroitement les ambaſſadeurs de France, pour obtenir des voix à ſon maître. Mais l'électeur, informé de ce qui ſe trame, déſavoue ſon miniſtre, le comte de Furſtemberg, & lui ordonne de déclarer publiquement ſes intentions au collége électoral. Ce fut en conſéquence de cet ordre, que Furſtemberg dit à la diète aſſemblée, « que ſi tous les » électeurs vouloient élire ſon maître, il » ſecoueroit la tête, afin de faire tomber » la couronne à ſes pieds. » L'électrice fut outrée; & la princeſſe, mere de l'électeur, employa les plus vives inſtances

pour engager son fils à accepter la couronne impériale. « Madame, lui dit-il, » j'aime beaucoup mieux être un riche élec» teur, qu'un pauvre empereur. » En effet les Etats de ce prince étoient considérablement augmentés, & ses finances se trouvoient en bon ordre. Il conservoit dans son thrésor un service en or, estimé plus de trente millions, que Guillaume V, son aïeul, avoit laissé à Maximilien, premier électeur de la branche Guillelmine.

Ce refus de l'électeur porta sur le thrône impérial Léopold, déja roi de Hongrie, & de Bohême.





LÉOPOLD *, *quarante-septieme Empereur.*

[1660.]

Ce prince, trop foible, & peu guerrier, n'osoit s'opposer aux entreprises continuelles des Turcs en Hongrie. Il apprend qu'ils viennent d'emporter la ville de Varadin, après quarante-sept jours de tranchée ouverte. Il fait appeller le prince de Portia, son ministre, pour lui faire part de cette affligeante nouvelle. Portia arrive; se fait apporter une carte; l'examine, & dit à Léopold : « La perte n'est pas grande; » ce n'étoit qu'une étable à cochons; » (ce furent ses termes.) C'est ainsi que bien des ministres en imposent à leurs maîtres peu instruits **.

* Il est le premier qui ait su mettre des paroles allemandes sur des airs d'opéra.

** Lors de la fameuse révolution de Portugal en 1640, le comte-duc d'Olivarès, ministre du roi d'Espagne, vint d'un air joyeux annoncer à son maître, qu'il venoit, par la révolte du duc de Bragance, de gagner toutes les terres & les possessions de cette illustre famille, qui, du moment, étoient réunies à son domaine.

[1661.]

L'évêque de Munster, Bernard Van-Galen, assiégeoit sa capitale. Les habitans, ayant perdu toute espérance de secours, songeoient à capituler. Ils envoient leur bourg-mestre, suivi de six conseillers, implorer la clémence de l'évêque. Van-Galen exige qu'ils se reconnoissent rebelles devant Dieu & devant les hommes. A ce propos, le bourg-mestre hausse les épaules : « Lorsqu'un siége réussit, dit-il, la tête » qui l'a conduit, en recueille toute la » gloire ; mais lorsqu'une ville se mutine, les » bras, pour l'ordinaire, sont les seuls coupa- » bles. » La place fut rendue au prélat guerrier, qui y fit bâtir une citadelle qu'on appella la *Lunette de Munster.*

[1664.]

Le général Montecuculli commandoit une armée assez foible en Hongrie. On vint lui dire qu'une partie de sa cavalerie avoit été battue par les Turcs, & que tout étoit perdu. « Comment ! tout est perdu, dit » froidement le général ? Je n'ai pas en- » core combattu ; cela n'est pas possi- » ble. » Il monte aussi-tôt à cheval, avec ce qu'il rencontre de troupes sous sa main : il fond sur les Turcs ; &, en moins d'une heure, il les met en déroute. « Je

» sçavois bien, dit-il à son retour, que
» tout n'étoit pas pèrdu. »

Les Turcs sont battus à Saint-Godar, & les François remportent tout l'honneur de cette journée. Le succès de ce combat, qui rétablissoit les affaires de l'empereur en Hongrie, ne produisit cependant qu'une trève de vingt-ans, conclue à Témeswar, entre Léopold & Mahomet IV. Ce traité parut d'autant plus honteux, que l'empereur, tout vainqueur qu'il étoit, devoit envoyer un ambassadeur à Constantinople, pour le ratifier, & joindre à cette démarche humiliante un présent de deux cens mille florins.

[1665.]

L'évêque de Munster, plus propre à porter le mousquet que la crosse & la mitre, déclare la guerre aux Hollandois. Il prétendoit que la république avoit usurpé sur lui la seigneurie de Borkelo : il en demande la restitution ; &, en attendant la réponse à ses plaintes, il entre avec des troupes dans la province d'Over-Issel, & y commet d'horribles ravages. La guerre étoit la passion de ce prélat. Charles II, roi d'Angleterre, avoit promis de gros subsides à Bernard Van-Galen ; mais il étoit plus facile à ce prince de promettre de l'argent, que de le faire compter. Il donna

quelques femmes ; & l'évêque, pour satisfaire sa passion dominante, ne laissa pas d'endosser la cuirasse, & n'en fit pas moins, pour son plaisir, la guerre aux Hollandois.

[1668.]

L'électeur Palatin étoit en guerre avec le duc Charles de Lorraine, au sujet de quelques droits. Leurs armées se trouvant en présence, le Palatin envoie prier les dames de Heidelberg de se rendre sur une hauteur, pour prendre le divertissement de la chasse qu'il va donner aux Lorrains. Les dames ne manquent pas à l'assignation ; le Palatin est battu, & le duc Charles offre à cette brillante compagnie de faire succéder un bal aux plaisirs de la chasse.

Dès l'année 1666, l'empereur Léopold avoit couru le plus grand danger. Les mécontens de Hongrie, à la tête desquels se trouvoient les comtes Nadasti & de Serin, ne pouvant rassembler assez de troupes, pour se délivrer du joug des Allemands, avoient résolu de faire assassiner l'empereur. Ils envoyerent cinq cens hommes se poster dans un endroit par où Léopold devoit passer, avec une suite de quinze personnes seulement, pour aller au-devant de l'impératrice Marie-Thèrese son épouse. Les assassins arriverent trop tard. L'empe-

» point altérée par le mal que les François
» ont fait souffrir à mes provinces. »

[1674.]

La mort du grand Visir Kiuperli tranquillise un peu l'empereur Léopold. Ce grand homme, les yeux fixés sur l'alcoran, mourut, en disant : « Prophète, je m'en » vais voir si tu dis vrai. Mais, vrai ou non, » je suis assuré d'être heureux, si la vertu » est la meilleure de toutes les religions. »

Le général Spork commandoit, cette année, les troupes Impériales, & prit la ville & le château de Dinan. On peut juger du mérite de ce brave officier, par la rapidité avec laquelle, du rang le plus *bas*, il s'éleva au faîte de la gloire. Il fut d'abord valet de tambour, puis soldat, lieutenant, capitaine, colonel, général, & obtint le titre de *comte*. Il laissa, en mourant, cinquante mille écus de rente, & plus de trois millions en argent comptant. L'âge, en minant les forces, détruit quelquefois le courage. La derniere année des travaux de Spork, il commandoit la cavalerie Impériale de l'armée du célébre Montecuculli. Apprenant que l'arriere-ban de France avoit joint M. de Turenne, il se mit à courir d'escadron en escadron, en criant : » Nous sommes battus, si on livre bataille.

» Il n'est point de valeur qui puisse résister
» à ces troupes. » Montecuculli demanda le rappel de ce vieillard, & l'envoya mourir dans ses terres.

[1675.]

A la journée de Fehrbellin, où les Prussiens vainquirent les Suédois, le prince de Hombourg, général Prussien, n'avoit consulté que son courage pour engager un combat qui auroit causé la perte de l'armée, si Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, averti du danger dans lequel il se trouvoit, ne fût arrivé à propos pour rétablir l'ordre. L'affaire finie : » Je vous pardonne, dit l'électeur au prince,
» d'avoir exposé avec tant de légèreté la
» fortune de tout l'Etat. Si je vous jugeois
» suivant les rigueurs des loix militaires,
» vous auriez mérité de perdre la vie; mais
» à Dieu ne plaise que je ternisse l'éclat
» d'un jour aussi heureux, en répandant le
» sang d'un prince qui a été un des pre-
» miers instrumens de ma victoire ! »

On ne doit pas omettre la belle action, que fit un écuyer de l'électeur, dans le combat précédent. Frédéric-Guillaume montoit un cheval blanc. Froben, son écuyer, s'apperçut que les Suédois ajustoient particulièrement leurs coups sur ce

cheval qu'il étoit aisé de distinguer entre tous les autres. Il prie son maître de prendre le sien, sous prétexte que celui qu'il monte, paroît ombrageux. L'électeur y consent; mais à peine le troc est-il fait, qu'un coup de canon tue ce brave serviteur. Ainsi Froben, en se livrant à la mort, sauva les jours de l'électeur.

[1676.]

Le prince d'Orange assiégeoit Maëstricht défendu par le brave Calvo. Les ingénieurs de ce commandant lui représentoient l'état des ouvrages de la place, & la nécessité de capituler: « Messieurs, dit-il, » je n'entends rien à la défense d'une place; » tout ce que je sçais, c'est que je ne veux » pas me rendre. » Le prince d'Orange fut obligé d'abandonner ce siége.

[1677.]

Le prince d'Orange leve, cette année, pour la seconde fois, le siége de Charleroi; ce qui fit dire à un Anglois: « Le prince » d'Orange peut se vanter d'une chose, » c'est qu'il n'y a point de général qui, à » son âge, ait levé plus de siéges, & perdu » plus de batailles que lui. »

[1678.]



[1678.]

Un religieux, nommé *le pere Joseph*, qui s'étoit fait Protestant, se met, en Hongrie, à la tête de six mille hommes qu'il trouve moyen de lever. Il s'érige en libérateur des Protestans Hongrois persécutés, qu'il appelloit *le Peuple de Dieu*; &, prenant le nom de *Josué*, il met au pillage tous les pays héréditaires. On dit de lui : « Cet » homme ne trouvera jamais un paradis; » mais il mene six enfers avec lui. »

[1679.]

L'électeur de Brandebourg apprend que seize mille Suédois sont entrés dans la Prusse. Il part de Berlin, le 10 de Janvier, avec environ neuf mille hommes; passe la Vistule, le 15; &, après avoir dispersé quelques troupes ennemies, il se trouve sur les bords du Frisch-Haff, où il avoit fait préparer des traîneaux, sur lesquels il place son infanterie & ses troupes dans l'ordre où elles doivent combattre. La cavalerie suit des deux côtés; & de cette étrange maniere, l'armée fait plus de sept grands milles d'Allemagne par jour. Quiconque avoit vu, deux mois auparavant, ce golfe couvert des vaisseaux de toutes les nations qui commercent avec la Prusse, dut être

bien ſurpris, en voyant cette quantité prodigieuſe de traîneaux gliſſer rapidement ſur une glace unie, & porter une armée, tambours battans, enſeignes déployées, & en ordre de bataille. La préſence de l'électrice, & de toute ſa cour, rendoit cette marche ſingulière encore plus brillante. Les habitans de tous les lieux où l'on paſſoit, venoient en foule bénir leur libérateur, &, avant que d'avoir combattu, l'électeur jouiſſoit du triomphe le plus doux, celui d'eſſuyer les larmes de ſon peuple.

Cette armée arrive près de Tilſe, le 19 de Janvier. Les Suédois, ſurpris, ſont battus par détachemens: ils ne peuvent ſe réunir. Obligés de fuir, ils abandonnent l'immenſe butin qu'ils ont fait ſur les Pruſſiens. Un auteur célèbre (L. R. D. P.) dit à ce ſujet: » Les Suédois étoient entrés en Pruſſe en » Romains: ils en ſortirent en Tartares. » Cette campagne ſi bien projettée, ſi bien » exécutée, unique en ſon eſpece, ne va- » lut à l'électeur que de la réputation. C'eſt » la monnoie des héros; mais ce n'eſt pas » toujours celle dont les princes ſe con- » tentent. »

La réputation de l'électeur de Brandebourg avoit pénétré juſqu'aux frontieres de l'Aſie. Murad-Keray, Khan des Tartares, rechercha ſon amitié, & lui envoya une ambaſſade ſolemnelle. L'interprète du

Budziac avoit un nez de bois, & point d'oreilles; &, avant que d'admettre l'ambassadeur à l'audience, & de le faire paroître à la cour, on fut obligé de l'habiller, parce que ses haillons ne pouvoient couvrir sa nudité.

[1680.]

Cette année est fameuse par la conclusion de la paix, que l'empereur & une partie de l'Empire signent à Nimègue avec la France & la Suède.

L'empereur Léopold avoit assemblé une diète à Oldembourg, dans le dessein de pacifier les troubles de Hongrie. Il y reçut la loi des Protestans, & fut non seulement obligé de leur rendre tous les temples qu'ils avoient bâtis, mais encore de leur fournir de l'argent pour en élever trois autres dans la haute Hongrie, & de rétablir la charge de Palatin, qui fut donnée au comte Paul Esterhasi. Cet accommodement n'eut lieu que pour les Hongrois qui étoient restés dans le parti de l'empereur. Tékéli & ses adhérans, sûrs de la protection de la Porte, refuserent d'y souscrire.

[1681.]

Strasbourg est pour jamais séparée de l'Empire. Cette ville, qui favorisoit le pas-

ſage des troupes Allemandes en Alſace ; & dont les murailles leur ſervoient continuellement d'aſyle, ſe ſoumet à la France qui lui conſerve ſes priviléges. L'évêque eſt rétabli ſur ſon ſiége ; & les chanoines Catholiques reprennent poſſeſſion de la cathédrale poſſédée par les Luthériens, depuis cent cinquante-deux ans.

[1682.]

Les Turcs, ſecondés des mécontens de Hongrie, prennent Fillex, fortereſſe importante, après avoir perdu pluſieurs milliers d'hommes. Il s'éleve une diſpute entre les deux Puiſſances, à qui mettra garniſon dans la place : pour la terminer, on prend le parti de la raſer. Cette conquête fut faite en préſence d'une armée nombreuſe d'Impériaux, commandée par les comtes Caprara, Strazoldo, & Staremberg.

[1683.]

Le ſiége de Vienne, entrepris, cette année, par les Turcs, fait une des plus mémorables époques de l'Hiſtoire d'Allemagne. Ce boulevard, entre les mains du Sultan, pouvoit changer toute la face de l'Europe.

Le grand Viſir Kara-Muſtapha vient cam-

per à Belgrade, d'où il se rend à Weissembourg, avec cinquante mille Janissaires, trente mille chevaux & deux cens mille soldats tirés de différentes garnisons. Ces nombreuses troupes couvroient huit lieues de pays.

Le duc Charles de Lorraine, qui commandoit un corps de troupes Impériales, est obligé de se retirer à l'approche de cette formidable armée. Les Turcs attaquent les gardes du comte de Taaf, que soutenoit le régiment de Montecuculli, & y mettent le désordre. Le duc vole sur le champ de bataille : il veut, mais vainement, rétablir le combat. Les Impériaux fuient. Alors il met pied à terre, & se présente devant eux : « Quoi ! soldats, leur crie-t-il, vous » abandonnez l'honneur des armes de l'em» pereur ? Vous vous laissez intimider par » ces canailles ? Retournez sur vos pas : je » veux les battre avec vous, & les chasser. » Les Impériaux, honteux, s'arrêtent ; font ferme, & repoussent l'ennemi.

Pendant que les Turcs assiégeoient Vienne, le roi de Pologne, Jean Sobieski, s'avançoit avec une armée pour les combattre. L'empereur s'étoit réfugié à Lintz, & de-là à Passaw *, d'où il avoit écrit au

* En se sauvant de Lintz à Passaw, la cour impériale fut obligée de coucher, la premiere nuit,

roi de Pologne, qu'il trouvera les troupes Allemandes au pont de Thuln. Sobieski laisse en arrière ses Polonois. Il arrive, & ne voit que la petite armée du duc de Lorraine. A cet aspect, il s'emporte. « L'empe-
» reur, dit-il, me prend donc pour un
» aventurier ? Je quitte mon armée, parce
» qu'il m'assure que la sienne n'attend que
» moi. Est-ce pour moi, ou pour lui que
» je viens combattre ? . . . . »

Le duc, aussi sage que courageux, appaise le roi de Pologne.

Les Polonois arrivent les premiers au pont de Thuln ; & les troupes de l'Empire ne se trouvent au rendez-vous que longtems après leurs généraux. Comme ces princes marquoient quelque inquiétude sur la grande journée qui s'approchoit : « Pen-
» sez, leur dit Sobieski, au général que
» vous avez à combattre, & non à la mul-
» titude qu'il commande. Qui de vous, à
» la tête de deux cens mille combattans,
» auroit souffert la construction de ce pont,
» à cinq lieues de son camp ? Cet homme
» est sans capacité. »

Ce fut à ce mémorable siége de Vienne, que le célèbre prince Eugène de Savoye

---

dans un bois où l'impératrice, grosse de six mois, trouva à peine un peu de paille pour se reposer.

fit ses premieres armes, en qualité de volontaire. L'empereur fut si charmé des preuves de valeur qu'il y donna, qu'à la fin de la campagne, il lui accorda un régiment de dragons.

Les Turcs pressoient le siége. Staremberg, qui commandoit dans la ville, écrivit au duc de Lorraine : « Je ne rendrai la » place qu'avec la derniere goutte de mon » sang. » A peine pouvoit-il conserver un rayon d'espérance. Son billet étoit terminé par ces mots : « Plus de tems à perdre, » monseigneur ! Plus de tems à perdre ! »

Enfin les troupes Allemandes ayant fait leur jonction avec les Polonois, on attaque les Turcs ; & soixante quatre mille hommes en font fuir près de trois cens mille. Une terreur soudaine s'étoit emparée de l'esprit du grand Visir. A peine attendit-il les Chrétiens. Il se retira précipitamment, laissant à l'ennemi ses tentes, son bagage, & jusqu'au grand étendard de Mahomet *. Le butin fut immense, & Vienne, dès ce moment, délivrée.

* Au milieu de la joie qu'un succès si inespéré, & qui coûtoit si peu, causa chez les Chrétiens, il n'est pas étonnant qu'ils ayent pris l'étendard qui restoit entre leurs mains, pour le grand étendard de Mahomet : cependant ce n'étoit pas lui. Il ne faut, pour s'en convaincre, que lire attentivement l'Histoire Ottomane. Les Turcs regarde-

Parmi un grand nombre de prisonniers, on amena à Sobieski un écuyer Arabe,

roient comme le comble du malheur la perte de cette espece de palladium; & ils ont pris les plus grandes précautions pour se dérober à cette calamité. L'étendard est deposé dans une arche d'or, avec l'alcoran & la robe du prophète. Cette arche est portée sur un chameau qui precede le Sultan ou le Visir qui commande l'armée. Lorsque la bataille est engagée, on déploie l'étendard. Un officier de la race de Mahomet, que l'on nomme *Nakibul Eschref*, est chargé de la garde de ce précieux dépôt; & pour peu que la victoire penche du côté de l'ennemi, il le renferme dans l'arche, & se sauve avec elle. C'est ce qui arriva à la déroute des Turcs, devant Vienne. Le Visir Kara-Mustapha accompagna la fuite du Nakibul-Eschref. Malgré cela les Chrétiens ont pris plaisir à croire qu'ils étoient possesseurs du grand étendard de Mahomet, & la plûpart des historiens, sans examiner le fait, ont appuyé ce sentiment.

A la fameuse bataille de Bovines, si fatale à Otton & qui couvrit de gloire Philippe-Auguste, l'étendard impérial, selon l'usage d'Allemagne & d'Italie, étoit porté sur un chariot à quatre roues. C'étoit une longue perche de bois peint, qui soutenoit un dragon sur lequel s'élevoit un aigle de bois doré.

L'étendard de France étoit un bâton doré, qui soutenoit un drapeau de soie blanche, semé de fleurs-de-lys, couleur d'or. Ces fleurs-de-lys ne sont autre chose que le fer d'une lance, lié avec deux autres fers recourbés; & cette imagination des peintres a servi depuis d'armoiries

avec un cheval armé & caparaçonné, comme au tems des anciens tournois. Ce cheval appartenoit au Visir, & l'écuyer en donna la généalogie. Il est bien singulier que les Turcs, qui comptent pour rien la

---

aux rois de France. On trouve dans Muratori des gravures qui représentent les couronnes & les sceptres des anciens rois Lombards, & sont surmontés par des ornemens semblables à ces fers de lance.

Ce qui dut le plus étonner les Chrétiens, lorsqu'ils entrerent dans la tente du grand Visir, ce fut d'y trouver une image de la vierge, avec cette inscription latine, si glorieuse pour le roi de Pologne Jean Sobieski :

Per hanc imaginem victor eris, JOANNES!
Per hanc imaginem victor ero, JOANNES!

» JEAN, par cette image tu vaincras !

Et Jean répond :

» Par cette image je vaincrai !

Imitation du signe que Constantin vit, dit-on, en l'air, lorsqu'il alloit combattre Maxence.

Mais, comment est-il possible que cette image, qui prophétisoit la ruine des Turcs, ait été trouvée dans la tente de Kara-Mustapha ? Quoi qu'il en soit, ce tableau fut envoyé à Varsovie, & déposé dans une chapelle que la reine de Pologne fit bâtir exprès. Le prétendu étendard de Mahomet passa à Rome ; & le pape en fit hommage au Dieu des armées.

nobleſſe chez les hommes, faſſent la plus grande attention à celle des chevaux. L'expérience les a convaincus que, lorſque les races de ces animaux utiles ſont ſans mêlange & conſervées avec ſoin, elles ne dégénerent jamais.

On préſenta au roi de Pologne un étrier de vermeil, que le Viſir avoit laiſſé tomber, en changeant de cheval, dans ſa fuite : « Prenez cet étrier, dit Sobieski à un de ſes officiers ; portez-le à la reine, & vous lui direz que celui qui s'en ſervoit, eſt vaincu. »

Lorſque le ſoleil, de retour ſur l'horizon, permit aux Chrétiens de jetter un coup d'œil ſur le camp que les Turcs venoient d'abandonner, ils furent frappés du ſpectacle le plus horrible. Au milieu des ruiſſeaux de ſang, ils trouverent une quantité prodigieuſe de femmes égorgées, & ayant preſque toutes encore leurs enfans attachés à leurs mammelles. Il ne faut pas préſumer que ces malheureuſes victimes reſſemblaſſent à ces infâmes proſtituées, qui, à la honte de la vertu, & au détriment de la ſanté, ſuivent en foule les armées Chrétiennes : c'étoient de chaſtes épouſes que les Ottomans aimerent mieux ſacrifier, que d'expoſer aux brutales inſultes de leurs ennemis. Ils avoient épar-

gné les enfans, & l'on en arracha plus de six cens à la mort.

Chaque pas, que l'on faisoit dans ce camp, préparoit aux vainqueurs une nouvelle scène de joie ou de douleur. Ils pénètrent dans les tentes du Visir; & le premier objet qui se présente, c'est l'envoyé de Pologne, chargé de fers. Vingt fois il avoit vu le fer étinceller sur sa tête; & Kara-Mustapha lui avoit souvent dit: « Si ton maître » marche, ta mort est certaine. » Heureusement pour lui, le Visir n'avoit été informé de l'arrivée de Sobieski, qu'au moment de la bataille; &, trop soigneux de conserver sa vie, il avoit oublié que celle de l'infortuné Froski étoit en son pouvoir.

* Le butin immense, qu'on fit dans le camp des Turcs, fut partagé entre les Allemands & les Polonois. La plûpart des généraux en furent enrichis. Sobieski eut une part brillante; & il la méritoit. Il

* Si nous consultons nos mœurs présentes, on trouvera peut-être étrange que le roi de Pologne, & les généraux de l'armée ayent partagé le butin fait sur les Turcs; mais, en jugeant les guerriers des différentes nations, nous devons nous rapprocher de leurs usages & de leurs coutumes. Les héros Grecs partageoient également le butin fait sur l'ennemi; &, au tems de l'empereur Charlemagne, les dépouilles des Sarasins en Espagne furent distribuées en trois portions; une pour le roi, une autre pour les officiers, & la troisieme pour les soldats.

ſauvoit l'Empire, & ſans doute toute la Chrétienté. Il écrivit à la reine de Pologne : » Le grand Viſir m'a fait ſon légataire uni» verſel. »

Sobieski jouit de ſon triomphe & de la gloire la plus pure, lorſqu'il entra dans Vienne. Tout le peuple courut en foule au devant de ſon libérateur, & le combla de bénédictions. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine, qu'il perça la foule immenſe des citoyens qui s'empreſſoient à le voir, pour ſe rendre à la cathédrale où lui-même entonna le *Te Deum*.

Cependant l'empereur Léopold n'eſt pas plutôt inſtruit de la délivrance de Vienne, qu'il part de Paſſaw pour retourner dans ſa capitale. Mais, ne voulant pas être ſpectateur du triomphe de Sobieski, il ſuſpend ſa marche. Les deux monarques devoient ſe voir, & une difficulté de cérémonial inquiétoit le conſeil impérial. On ignoroit ſi un roi-électeur s'étoit jamais trouvé avec un empereur ; &, ſi ce cas étoit arrivé, on ne ſçavoit pas comment il avoit été reçu. Le duc de Lorraine, qui fut conſulté ſur cet étrange doute, & à qui le cri de la reconnoiſſance ſe faiſoit ſeul entendre, dans ce moment, répondit : « A bras ouverts, s'il » a ſauvé l'Empire. » Il fut réglé qu'on ſe verroit en raſe campagne. L'inſtant de l'entrevue arrivé, Léopold ne parla à Sobieski que des ſervices reçus en tous tems par la

nation Polonoise, & sur-tout de l'amitié & de la protection que les empereurs avoient accordée à ce peuple courageux. Lorsqu'il vint à l'article essentiel de la délivrance de Vienne, il lui échappa, comme malgré lui, le terme de *reconnoissance.* A ce mot, le roi de Pologne tournant la bride de son cheval, lui dit froidement : « Mon frere, » je suis bien-aise de vous avoir rendu ce » petit service. » La situation devenoit embarrassante pour les deux monarques; & le prince Jacques, fils aîné de Sobieski, vint à propos l'interrompre : « C'est, dit » le roi, en présentant ce jeune guerrier à » l'empereur, un prince que j'éleve pour » le service de la Chrétienté. » Un Palatin s'avance alors pour baiser la botte de Léopold. « Palatin, point de bassesse, lui dit le » roi; » & l'on se quitta.

Sobieski ne vouloit pas rentrer en Pologne, sans avoir chassé les Turcs de la Hongrie; mais, pour ne point partager cet honneur avec les Allemands, il faisoit toujours l'avant-garde de l'armée. On lui rapporte que les Turcs ne sont pas loin; mais on ajoûte qu'ils sont en grand nombre : » Ne nous informons pas, dit-il, combien » ils sont, mais où ils sont. » Sa valeur fut témérité dans cette occasion. Les Polonois, accablés par la multitude des ennemis, furent hâchés en piéces. Les Impériaux arri-

verent peu d'inſtans après cette défaite; &, comme les généraux affectoient une triſteſſe peu ſincere, Sobieski, qui liſoit dans leurs ames, leur dit avec cette candeur qui tient de l'héroïſme : » Meſſieurs, j'avoue que » j'ai voulu vaincre ſans vous, pour la » gloire de ma nation; j'en ſuis puni, j'ai » été bien battu; mais je prendrai ma revan- » che avec vous & pour vous : c'eſt de quoi » il faut s'occuper. » Cette éloquence du cœur eſt peut-être au-deſſus de toutes les harangues de Tite-Live.

[1685.]

Les Turcs, preſſés de toutes parts en Hongrie par les Impériaux, députent au duc Charles de Lorraine, pour lui demander une ſuſpenſion d'armes. Le duc répond à l'Aga chargé de cette commiſſion : « Le » devoir de ma place exige que je faſſe la » guerre au Sultan votre maître; je conti- » nuerai ma marche pour attaquer votre » général par-tout où je le trouverai. J'en- » verrai ſa lettre à l'empereur, qui vous » fera ſçavoir ſes intentions. » Surpris de cette réponſe, l'Aga met tout en œuvre pour fléchir le duc de Lorraine. Il s'adreſſe à quelques officiers, qui ne lui diſent autre choſe, ſinon : « Telle eſt la volonté » du duc. Il ne change rien à ſes réſolu- » tions. »

Cette année, la révocation du fameux édit de Nantes fait époque pour l'électorat de Brandebourg. Entre la multitude de François qui, en haine du pape & de la religion catholique, s'expatrierent pour aller sous un ciel plus triste, psalmodier les vieux vers de Marot, & recevoir la communion sous les deux especes, plus de vingt mille s'établirent dans les États de l'électeur. Ils y apporterent des arts utiles & beaucoup de richesses. Cette grande colonie répara le vuide qu'avoient occasionné les furieux ravages de la guerre de trente ans. Elle établit des manufactures; & bientôt les Brandebourgeois puiserent dans leur propre sein des étoffes qu'ils tiroient précédemment de l'étranger, & qui faisoient sortir des sommes considérables du pays.

[1686.]

Le prince Louis de Bade avoit voulu que le prince Eugene combattît toujours à ses côtés, en 1685, pendant la campagne de Hongrie; & ce jeune héros s'étoit tellement insinué dans l'esprit de son général, qu'arrivé à Vienne, le prince le présenta lui-même à l'empereur, en disant : « Sire, » voici un jeune Savoyard que j'ai l'hon» neur de recommander à votre Majesté, » & qui m'a l'air d'égaler, avec le tems,

» tout ce qu'il y a eu jusqu'aujourd'hui de » grands capitaines. » L'évènement a justifié le jugement du prince de Bade.

Pendant les troubles de Hongrie, la cour de Vienne n'avoit rien épargné pour faire arrêter le comte Tékéli, le plus fameux des mécontens, qui s'étoit retiré sur les terres des Turcs. Le comte de Caraffa, chargé de cette intrigue, s'étoit engagé à obtenir une forte récompense à Seïtan Bacha, s'il rendoit ce service à l'empereur. Seïtan fit dire un jour à Caraffa qu'il pouvoit lui envoyer la récompense promise, puisque non-seulement Tékéli étoit arrêté, mais de plus, que la sublime Porte lui avoit fait couper la tête. On raconte que l'interpréte, qui parloit latin au comte, toutes les fois qu'il disoit quelque chose au nom de son maître, se servoit de cette expression : » *Dominus meus Bacha Satanas* » pour dire : « Seïtan Bacha mon maître, » & que Caraffa lui répondit, en se moquant de lui : « *Si quidem facinus patratum est, quid* » *jam mihi Satanas* ? Si le coup est porté, » qu'ai-je encore affaire de Satan ? »

[1687.]

Après le combat de Mohats, où cinquante mille Autrichiens défirent quatre-vingt mille Turcs, l'empereur se trouva maître

maître de la Hongrie, sans être pour cela plus aimé des Hongrois. Il obligea les Etats du royaume, assemblés à Presbourg, de couronner l'archiduc Joseph, & de le reconnoître Souverain héréditaire. Il fit confirmer la succession à la couronne aux descendans mâles de la maison d'Autriche d'Allemagne, &, après leur extinction, aux mâles de la branche Espagnole. Les Etats, de leur côté, obtinrent que le nouveau roi feroit sa résidence en Hongrie, ou tout au moins dans une province voisine, & qu'en cas d'extinction des deux branches, ils rentreroient dans leurs droits, & qu'il leur seroit libre de faire l'élection d'un Souverain d'une autre maison *.

Un auteur Allemand rapporte qu'au moment où l'on alloit engager la bataille de Hersan en Hongrie, le duc de Mantoue demanda au général Caprara, où l'on pourroit plus commodément voir le com-

* Ce qu'on expose dans cet article dément ce qu'ont avancé plusieurs auteurs, que, dans cette diète, les princesses de la maison d'Autriche ont été déclarées héritieres du royaume de Hongrie. Ce ne fut que le 30 de Juin 1722, que les Etats de ce royaume reconnurent les filles pour héritieres légitimes de la couronne, lorsqu'ils promirent à l'empereur Charles VI de ne se soumettre, après sa mort, qu'à l'archiduchesse, sa fille aînée.

bat, & que Caprara, sans lui répondre, lui montra du doigt le mont Hersan, sur lequel il ne restoit plus que les ruines d'un village. Le duc s'y rendit au plus vîte, & ne quitta ce poste, que lorsque la bataille fut gagnée. Les soldats n'épargnerent pas les railleries au prudent duc. Ils appellerent cette montagne *le Miroir de la » valeur Mantouane.* Le nom s'en est conservé jusqu'à présent.

Pendant la bataille de Hersan, le prince Eugène sauta le premier dans les retranchemens des Turcs. Le prince de Commerci le suivit, & fit des prodiges de valeur. Ce jeune prince, à la tête des volontaires, ayant remarqué que le cornette de la compagnie colonelle de son régiment s'étoit laissé enlever son étendard, dans une escarmouche qui avoit précédé la bataille, demanda au duc de Lorraine la permission d'en aller chercher un autre chez les ennemis. Le duc se rendit avec peine à ses instances. Le prince part aussi-tôt. Il apperçoit un Enseigne Turc, qui portoit un petit drapeau au bout d'une zagaye, & court sur lui le pistolet à la main; mais, ayant manqué son coup, il jette le pistolet, & s'arme de son épée. Le Turc, attentif à tous les mouvemens du prince, saisit ce dernier, pour lui enfoncer sa zagaye dans le flanc; &, comme il faisoit de violens efforts pour

la retirer, le blessé arrête cette arme de la main gauche; &, de la droite, il porte à l'officier Turc un coup si furieux, qu'il lui partage la tête en deux. Après cet exploit, le prince de Commerci retire lui-même la zagaye de son corps; porte le drapeau ensanglanté au duc de Lorraine; fait appeller son cornette, & lui dit sans émotion: » Voilà, monsieur, un étendard que je » vous confie; il me coûte un peu cher; » & vous me ferez plaisir de le mieux con- » server que celui que vous vous êtes laissé » enlever. » Cette réprimande noble & singuliere fut autant admirée que l'action courageuse qui venoit de se passer. L'étendard, qui avoit un croissant en broderie d'or, fut présenté à l'empereur; & l'impératrice en broda un autre de sa main, qu'elle envoya en échange au prince de Commerci.

[1688.]

A la prise de Bude par les Impériaux, quelques soldats, en fouillant dans une mosquée, trouverent la tête du grand Visir Kara-Mustapha, le même qui avoit assiégé Vienne en 1683. Elle étoit enfermée dans une cage de fer, ayant d'un côté une chemise blanche, & de l'autre un alcoran. L'électeur de Baviere envoya cette tête au cardinal Colonitz, parce que plusieurs fois

ce grand Visir s'étoit vanté, dans ses lettres au Sultan, qu'il lui enverroit la tête de ce prélat. Le cardinal reçut ce présent extraordinaire, & le déposa dans l'arsenal de Vienne, avec la chemise, l'alcoran, & même le cordon dont on s'étoit servi pour étrangler le Visir.

[1690.]

Lorsque le prince d'Orange partit de Hollande pour aller déthrôner son beau-pere en Angleterre, il ne voulut devoir qu'à ses armes ce que ses intrigues tardoient trop à lui procurer. Un Juif d'Amsterdam, nommé *Schwartzau*, lui prêta deux millions pour cette expédition, en lui disant : « Si vous êtes heureux, je sçais que vous » me les rendrez; si vous êtes malheureux, » je consens de les perdre. »

Charles, duc de Lorraine, meurt cette année. Tout l'Empire, & en particulier la maison d'Autriche, le regretterent beaucoup. M. le président Hénault, dans son Abrégé chronologique de l'Histoire de France, rapporte la lettre suivante, qu'on dit que ce prince écrivit, en mourant, à l'empereur : « Sacrée Majesté, suivant vos or- » dres, je suis parti d'Inspruck pour me ren- » dre à Vienne; mais je suis arrêté ici par » un plus grand Maître : je vais lui rendre

» compte d'une vie que je vous avois con-
» sacrée toute entiere. Souvenez-vous que
» je quitte une épouse qui vous touche ;
» des enfans à qui je ne laisse que mon
» épée, & des sujets qui sont dans l'op-
» pression. » Quand on apprit la mort du
duc de Lorraine à Louis XIV, il fit son
éloge en ces termes : « La moindre qua-
» lité de Charles étoit celle de Prince. Il
» fut le plus grand, le plus sage & le plus
» généreux de mes ennemis. »

[1692.]

On sçait que la cour de Versailles, ayant refusé un régiment au prince Eugène, qu'on appelloit alors l'*Abbé de Savoye*, ce jeune héros alla offrir ses services à la maison d'Autriche, & jura de ne rentrer en France, que les armes à la main. La guerre étant déclarée entre l'empereur & Louis XIV, le prince Eugène pénétra dans la province d'Embrun. « Ne l'avois-
» je pas bien assuré, dit-il en badinant
» au prince de Commerci, que je ne ren-
» trerois en France, que le fer à la main ?
» Louis XIV a exilé la comtesse de Sois-
» sons, ma mere ; & je viens de chasser de
» leurs maisons des milliers de sujets de
» ce monarque. » Louis le Grand appelloit l'Abbé de Savoye, *le petit Abbé*; &, au

milieu de ses conquêtes, les Hollandois nommerent le prince Eugène, *le grand Abbé de Hollande.*

[1693.]

Cette année est favorable à l'ambition de plusieurs princes d'Allemagne. A-peu-près dans le même tems, le prince d'Orange met sur sa tête la couronne d'Angleterre. Ernest-Auguste, duc d'Hanovre, devient électeur. Auguste, électeur de Saxe, se fraie le chemin au thrône de Pologne; & Frédéric III, électeur de Brandebourg, prend des mesures pour devenir roi de Prusse. « C'étoit, (dit au sujet de ce dernier prince, son plus illustre successeur,) une amorce que Frédéric III » vouloit jetter à sa postérité, & par laquelle il sembloit dire : Je vous ai acquis un titre ; rendez-vous en digne : » j'ai jetté les fondemens de votre grandeur ; c'est à vous d'achever l'ouvrage. »

Le nouvel électeur d'Hanovre se trouvoit le cadet de la maison de Brunswick, laquelle étoit divisée en trois branches; la premiere, de Wolfembutel, qu'on appelle aussi *Brunswick-Lunebourg*; la seconde, de Zell, & la troisieme de Hanovre. Il étoit naturel de penser que les deux branches aînées s'opposeroient à l'érection d'un neu-

vieme électorat en faveur de la branche cadette. Le prince de Brunswick se contenta de former son opposition ; & voici la raison qui engagea le duc de Zell à y donner son consentement. La princesse de Tarente, étant à Bruxelles, & ayant mené avec elle mademoiselle d'Obéreuse, jeune personne, d'une maison fort ancienne du Poitou ; le duc de Zell en devint éperdûment amoureux, & tenta inutilement tous les moyens possibles de la séduire. La résistance de mademoiselle d'Obéreuse enflamma tellement le duc, que, charmé de sa vertu, il lui offrit de l'épouser, mais en la prévenant qu'il ne pouvoit contracter ce mariage, que de la main gauche. Mademoiselle d'Obéreuse répondit au duc de Zell, qu'elle se tenoit honorée de cette alliance, & que, pourvu que le mariage fût légitime, il lui importoit peu de quelle main il l'épousât. Le mariage eut lieu.

Quelques années après, la guerre s'étant allumée en Allemagne, l'empereur demanda des secours au duc de Zell, & en fut si bien servi, que, pour le récompenser, il accorda à la duchesse les mêmes prérogatives, que si elle eût été épousée de la main droite ; ensorte que, si de ce mariage il fût provenu des enfans mâles, ils auroient succédé légitimement & sans contradiction. Les deux époux n'eurent

qu'une fille qu'ils marieront au prince Ernest-Auguste, évêque d'Osnabrug, duc d'Hanovre, nouvel électeur. Ainsi le duc de Zell, ne pouvant souhaiter rien de plus avantageux, que de faire sa fille électrice, ne forma aucun empêchement à l'érection d'un neuvieme électorat.

[1697.]

Lorsque le prince Eugène étoit sur le point de livrer la fameuse bataille de Zenta, pour le succès de une si forte brèche à la puissance Ottomane, & acheva la glorieuse paix de Carlowitz, un courier remit à ce général un ordre signé de la propre main de l'empereur, par lequel il lui étoit défendu de hasarder une action générale. Pour toute réponse, Eugène attaqua l'ennemi, & remporta une victoire complete.

Couronné des lauriers de Zenta, le prince Eugène arrive à Vienne. Il présente à l'empereur le sceau de l'Empire Ottoman, que le grand Visir avoit perdu avec la vie : & Léopold, en le recevant, ne daigne pas accorder un sourire au vainqueur. Le lendemain de son arrivée, le comte de Schlick, capitaine des Trabans de la garde, vient, de la part de l'empereur, lui demander son épée, & lui défendre de sortir de Vienne. Eugène répond

cet ordre sans émotion. « Voilà, dit-il à
» cet officier, mon épée que l'empereur
» me demande : elle est encore fumante du
» sang de ses ennemis ; & je consens de
» ne la plus reprendre, si je ne puis con-
» tinuer à m'en servir pour son service. »

Cette injustice criante, effet de la ja-
lousie des ministres Autrichiens, révolte
tous les bourgeois de Vienne. « Quoi ! di-
» sent-ils, est-ce là la reconnoissance qu'on
» a pour un héros, qui a sauvé Vienne &
» l'Empire d'un ruine certaine ? » Ils veu-
lent veiller eux-mêmes à la garde du pa-
lais du prince. Ils jurent de défendre sa
vie au prix de leur sang. « Je vous remer-
» cie, leur répond Eugène, de votre
» zèle & de votre affection. Je ne veux
» point avoir d'autre garant de ma sûreté,
» que la droiture de ma conduite, & le
» peu que j'ai fait pour le service de sa Ma-
» jesté impériale. Ce monarque est trop
» éclairé pour ne pas démêler la vérité
» d'avec la calomnie, & il est trop équi-
» table pour ne pas me rendre bientôt la
» justice que je crois m'être dûe. »

Soit que la démarche des habitans de
Vienne & les rumeurs de l'armée fis-
sent craindre à Léopold quelqu'émeute de
la part des soldats & du peuple, soit que
la reconnoissance se fît entendre au fond
de son cœur, lorsque le comte Caprara,

& le conseil aulique solliciterent pour que le prince Eugène fût cité & interrogé devant eux, sur ce que, malgré les ordres de son maître, il avoit osé livrer bataille & battre les Turcs, l'empereur leur fit cette réponse: « A Dieu ne plaise que je » traite, comme un mal-faiteur, un prince » par qui le ciel m'a comblé de tant de fa» veurs, sans que je les eusse méritées. » Comment pourroit-il être coupable, lui » qui a été l'instrument dont Dieu s'est » servi pour châtier les ennemis de son » Fils? » Ces paroles fermerent la bouche à l'envie.

L'Empereur & l'Empire signent à Riswick la paix avec la France. Les traités de Westphalie & de Nimègue servent de base à celui-ci. Louis XIV restitue le fort de Kell, Philipsbourg, & tout ce qui avoit été réuni à sa couronne par les chambres de Metz & de Besançon. Strasbourg est pour jamais séparé de l'Empire.

[1698.]

Fameux traité de Carlowitz, par lequel les Moscovites font une trève de deux ans avec les Turcs; les Polonois, une paix perpétuelle; & l'Empire, une trève de vingt-cinq ans. L'empereur acquiert la Transylvanie, & conserve toutes les conquêtes

qu'il a faites en Hongrie. Les Puissances maritimes furent les médiatrices de ce traité.

[1699.]

Le prince électoral de Bavière, désigné roi d'Espagne, par le traité de partage *, meurt à Bruxelles dans sa septieme année. Le duc de Bavière en fut inconsolable, & parut douter si la mort de son fils étoit naturelle. On en voit la preuve dans un Manifeste qu'il publia peu après. » L'étoile, y dit-il, l'étoile fatale à tous » ceux qui font obstacle à la grandeur de » la maison d'Autriche; étoile qui, depuis » quarante ans, l'a si bien servie en Hongrie

* Ce traité de partage de la monarchie Espagnole avoit été signé à la Haye, en 1698, par le roi de France, le roi d'Angleterre, & les Etats généraux. Il y étoit stipulé que le roi Catholique, venant à mourir sans héritiers mâles, le roi très-Chrétien, tant en son nom, qu'en celui du Dauphin, hériteroit des royaumes de Naples & de Sicile, des places situées sur la côte de Toscane, du marquisat de Final, de la province de Guipuscoa, & nommément des villes de Fontarabie & Saint-Sébastien, avec le Port du Passage, & que le reste de la monarchie appartiendroit au prince électoral de Bavière, à l'exception du duché de Milan, qui seroit donné à l'archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'empereur Léopold.

» & en Espagne, emporta ce jeune prince.
» Il mourut d'une indisposition très-légère.»
Quoique l'électeur de Bavière n'eût pas lieu de se louer du conseil aulique, il semble que, dans cette occasion, il donna trop à son ressentiment. L'enfant étoit d'une complexion foible; pourquoi ne voudroit-on pas qu'il fût mort naturellement?

[1700.]

Frédéric III, électeur de Brandebourg, est enfin reconnu roi de Prusse par l'empereur, qui déclare que, « par sa toute puis-
» sance impériale, il érige le duché de
» Prusse en royaume. » Ce nouveau titre coûta cher à Frédéric. Il s'engagea de fournir un secours de dix mille hommes, tant que dureroit la guerre contre la France; à renoncer à cent mille écus d'arrérages des subsides qui lui étoient dûs par l'empereur; à entretenir une compagnie de garnison à Philipsbourg; à n'avoir d'autre rang dans le collége des électeurs, que celui qu'il y avoit toujours eu; enfin à donner sa voix pour l'élection de l'archiduc Joseph à l'Empire. Lorsque le prince Eugène apprit que l'empereur Léopold avoit reconnu & confirmé la royauté de l'électeur de Brandebourg, il dit: « L'empereur
» devroit faire pendre les ministres qui lui



» ont donné un conseil aussi perfide. »
Cette nouvelle dignité de Frédéric III excita les murmures de toute l'Allemagne. On cherchoit, dans cette augmentation de titres, quelle étoit l'augmentation de puissance, & on ne la trouvoit pas. Les amis même de l'électeur pensoient que ce titre inutile lui deviendroit onéreux. Il échappa à l'électrice de dire à quelqu'une de ses femmes, en partant pour se faire couronner à Kœnigsberg : « Je suis au désespoir » d'aller jouer en Prusse la reine de théa» tre, vis-à-vis de mon Esope *. » Elle écrivit, dans ce tems, à Leibnitz. « Ne croyez » pas que je préfere ces grandeurs & ces » couronnes, dont on fait ici tant de cas, » aux charmes des entretiens philosophi» ques, que nous avons eu à Charlottem» bourg **. »

[1702.]

A la surprise de Crémone, les cuirassiers

* Frédéric III étoit contrefait.

** C'est aux pressantes sollicitations de cette grande princesse, que se forma l'académie de Berlin, dont Leibnitz fut le directeur. Un auguste auteur, (L. R. D. P.) dit « qu'on persuada » à Frédéric qu'il convenoit à la royauté d'a» voir une académie, comme on fait accroire » à un nouveau noble, qu'il est séant d'entrete» nir une meute. »

de l'empereur s'étoient emparés de la grande place. Le chevalier d'Entragues, qui faisoit la revue de son premier bataillon de Royal-des-Vaisseaux, entendant crier, *Aux armes! les ennemis sont dans la ville!* marcha droit à la place; &, lorsqu'il ne fut plus qu'à la portée de l'esponton des Impériaux, il leur fit ce compliment militaire: « Messieurs les Tudesques, soyez les bien-venus, vous avez » un peu dérangé notre toilette; nous al» lons pourtant vous faire les honneurs, » autant qu'il nous sera possible. » La décharge, que fit à l'instant ce bataillon, commença la déroute des Impériaux, & ne contribua pas peu à la délivrance de la ville.

Dans cette singuliere affaire, un capitaine des troupes Impériales, nommé *Magdonel*, tira le maréchal de Villeroi d'entre les mains de plusieurs soldats qui venoient de l'arrêter, & qui se disputoient ses dépouilles. Le maréchal se courba pour parler à l'oreille de Magdonel. « Ecoutez; » lui dit-il, je suis le maréchal de Villeroi, » je puis faire votre fortune. Si vous me » menez à la citadelle, & que vous vou» liez vous sauver avec moi; je vous of» fre un régiment de cavalerie, & une » pension de deux mille écus. » Magdonel lui répondit: « Il y a long-tems que je

» ſers l'empereur avec fidélité ; & il ne
» m'eſt pas encore arrivé de commettre
» une infidélité contre ſon ſervice : je ne
» ſuis pas d'avis de commencer aujourd'hui.
» Je préfere mon honneur à la fortune :
» c'eſt en vain que vous me tentez par l'eſ-
» pérance d'un emploi un peu plus relevé
» que celui que j'exerce ; je ſuis aſſuré
» d'obtenir par mes ſervices dans les trou-
» pes de l'empereur ce que vous voulez
» me faire acheter dans les troupes de
» France par une trahiſon. »

A la même ſurpriſe de Crémone, le baron de Freiberg, indigné contre les cuiraſſiers de l'empereur, qui lâchoient le pied, ſe mit à la tête d'un renfort qui s'avançoit, réſolu de périr ou d'écraſer les Irlandois de la garniſon Françoiſe. Il perce juſqu'au milieu du bataillon de Dillon. Mahoni, qui le commandoit, ſaiſit la bride de ſon cheval, en diſant : « Bon quar- » tier pour M. de Freiberg ! » Mais celui-ci, le regardant avec mépris, lui réplique : « Ce jour-ci n'eſt point un jour de » clémence ; faites ſeulement votre de- » voir, je ferai le mien. » Comme il achevoit ces mots, une décharge de mouſqueterie l'étend mort ſur la place.

[1703.]

Le maréchal de Villars, ayant battu le

prince Louis de Bade, joint l'électeur de Bavière, qui venoit de se rendre maître de la ville impériale de Ratisbonne. Il l'engage à passer le Danube, malgré le danger où il sembloit laisser la Bavière. Pendant ce tems, le comte de Stirum ne négligeoit rien pour se réunir avec vingt mille hommes à l'armée du prince de Bade, qui campoit près de Donawert. » Il faut prévenir cette jonction, dit le » maréchal à l'électeur; il faut tomber sur » Stirum, & marcher tout à l'heure. » . . Mais, » répondit le prince, je dois discuter cette » entreprise avec mes généraux, & mes mi- » nistres. » . . C'est moi qui suis votre gé- » néral & votre ministre, repliqua Vil- » lars : vous faut-il d'autre conseil que moi, » quand il s'agit de donner bataille? « Et voyant que l'électeur restoit indécis, & se fâchoit contre lui : « Eh bien! ajoûta t-il, » si votre altesse électorale ne veut pas » saisir cette occasion avec ses Bavarois, » je vais combattre avec les François; » & aussi-tôt il donne ordre d'attaquer. L'électeur ne voit dans Villars qu'un téméraire, mais il étoit trop brave pour le laisser combattre sans lui. La bataille s'engage, & le succès couvre de gloire les deux généraux.

[1704.]

La seconde bataille d'Hochstet, rétablit entiè-

entièrement les affaires de l'empereur. Les troupes Françoises & Bavaroises y furent totalement défaites dans cette journée. La cavalerie & l'infanterie Allemandes plièrent à la premiere attaque des François, & il n'y eut que les Prussiens qui soutinrent ce choc de l'ennemi. Piqué de cette mauvaise manœuvre des Autrichiens, le prince Eugène courut se mettre à la tête des troupes de Brandebourg : « Je veux, dit-il, » combattre avec de braves gens, & non » point avec des soldats qui lâchent le » pied. »

Sophie-Charlotte, nouvelle reine de Prusse, meurt cette année. La cour de Berlin doit à cette princesse le goût pour la politesse, & l'amour des sciences & des arts. Née philosophe & curieuse, elle voulut saisir les premiers principes des choses. Un jour qu'elle pressoit Leibnitz à ce sujet, ce grand homme lui répondit : » Mais en vérité, Madame, il n'y a pas » moyen de vous contenter; vous voulez » sçavoir le pourquoi du pourquoi. » Sophie expira à Hanovre dans le sein de sa famille. Comme elle approchoit du dernier moment, on voulut introduire au chevet de son lit un ministre Réformé. « Laissez-moi mourir, lui dit-elle, sans dispu» ter. » Une de ses dames, qu'elle aimoit,

& en laquelle elle avoit la plus intime confiance, fondoit en larmes. « Ne me » plaignez pas, reprit-elle; car je vais à » présent satisfaire ma curiosité sur les » principes des choses que Leibnitz n'a » jamais pu m'expliquer, sur l'espace, » sur l'infini, sur l'être & sur le néant; & » je prépare à mon époux le spectacle d'une » pompe funèbre, où il aura une nouvelle » occasion de déployer sa magnificence. »

Charles XII, roi de Suède, en passant par la Silésie, oblige l'empereur de restituer cent vingt-cinq églises aux Protestans de ce duché. Le pape en murmure, & n'épargne pas les protestations & les plaintes. Léopold lui répond : « Si le roi de » Suède m'avoit proposé de me faire Lu- » thérien, je ne sçais pas trop ce qui en » seroit arrivé. » On a fait dire la même chose à Charle-Quint.

Le maréchal de Tallard, ayant été fait prisonnier à la bataille d'Hochstet, si avantageuse à l'empereur, & si fatale à la France, en paroissoit inconsolable. Milord duc de Marlborough cherchoit à diminuer son chagrin, en lui rappellant tous les lieux communs du sort des armes, de l'inconstance de la fortune : « Tout cela n'empê- » che pas, lui dit M. de Tallard, que vous » n'ayez battu les plus braves troupes du

» monde.»... J'espere, lui répondit milord,
» que vous en excepterez celles qui les ont
» battues. »

Le prince Eugène, de son camp devant Landaw, avoit, dit-on, formé le projet de surprendre le vieux Brissak. Il commande quatre mille hommes pour cette expédition. Deux cens officiers sont travestis en charretiers & en paysans; & l'on fait avancer à la pointe du jour cinquante chariots chargés de foin, dans lesquels on a caché un bon nombre de soldats. Ces chariots arrivent, & quoique visités & sondés avec une épée, ils ne laissent pas d'entrer; mais, les officiers s'étant trop pressés pour passer en même tems, la sentinelle ferme la barriere. Un des ennemis, qui avoit une hache à la main, lui en décharge un coup sur la tête, & l'étend mort à ses pieds, tandis qu'un autre coupe la chaîne du pont de la demi-lune, &, soutenu de quelques autres, s'en rend maître. Sur ces entrefaites, un commissaire & un piqueur, commis aux travaux, qui avoient ordre de compter & de visiter les paysans travailleurs, en apperçoivent trente ou quarante qui n'ont pas l'air d'ouvriers. Ils s'adressent à un lieutenant-colonel, & lui demandent qui il est? L'officier, déconcerté de cette question, ne sçait que répondre; & le piqueur lui applique quelques coups de canne sur le

dos. Le lieutenant-colonel, outré de ce traitement, oublie ce qu'il représente; saute sur un chariot; en tire un fusil; fait feu sur le piqueur, & le manque. Le piqueur effrayé se jette dans le chemin couvert. Les officiers travestis tirent sur lui; & il n'échappe, que par une espece de miracle. Au bruit de ces coups de fusils, M. de Raoussèt, commandant de là place, accourt. L'officier de garde sort avec ses soldats. Il voit la sentinelle baignée dans son sang: aussi-tôt il veut faire lever le pont; mais il n'en a pas le tems. Cent officiers Impériaux l'attaquent: il tient ferme avec quarante hommes qui, ainsi que lui, sont tous blessés. Le commandant arrive. Il fait tuer les chevaux des chariots les plus avancés: on fait face aux ennemis qui veulent pénétrer dans ce chemin étroit. Les soldats, s'étant coulés le long des remparts, criblent les Impériaux, maîtres de la demi-lune. Le carnage est horrible de tous côtés; mais la ville est manquée, & les Impériaux sont obligés de fuir, laissant les ponts, & les ouvrages qui défendent la porte jonchés de morts & de blessés.

Laubanie défendoit Landaw avec opiniâtreté. Joseph, roi des Romains, qui faisoit ce siége, fit représenter à ce brave officier, qu'une plus longue résistance pourroit devenir funeste à sa garnison, & qu'é-

tant sans espérance d'être secouru, il devoit se ménager, pour sa gloire, une capitulation honorable. Laubanie répondit : » Il est glorieux pour moi d'être attaqué » par un prince du mérite & de la valeur » du roi des Romains ; ma garnison est » pleine de bonne volonté ; &, à mon égard, » je tâcherai, par une vigoureuse résistance, » de mériter l'estime de Sa Majesté. » Le roi des Romains, charmé de cette réponse, dit au prince de Bade : « Il y a de » la gloire à vaincre de tels ennemis. »

[1705.]

Pendant la guerre pour la succession à la couronne d'Espagne, l'archiduc Charles députa au roi de Maroc, Methwin, fils de l'ambassadeur d'Angleterre, pour le prier de permettre qu'on achetât, dans son royaume, des provisions de bouche, dont on payeroit le prix qui seroit fixé. Le monarque Maure répondit lui-même à cette demande : « L'Alcoran, dit-il à Methwin, » nous défend de vendre aux Chrétiens » des choses utiles, & qui peuvent se multiplier ; mais si vous voulez acheter des » lions, des tigres & d'autres animaux féroces, je vous permettrai d'en emporter. »

L'empereur Léopold meurt à Vienne,

âgé de soixante & cinq ans. Ce prince n'eut pas cette supériorité de génie si nécessaire aux Souverains pour gouverner par eux-mêmes. Il fut simplement homme de bien, dévot, &, par conséquent, équitable & doux. L'ambition & l'injustice, qui ont quelquefois caractérisé son règne, selon le sentiment de ses voisins & de ses ennemis, sont, pour ainsi dire, des crimes qui lui ont été étrangers. Il fut bien servi par ses ministres. Par eux il maîtrisa toutes les diètes, & en détermina toutes les résolutions. On le vit créer un nouvel électorat, & faire un roi, de sa pleine puissance, sans le consentement, & même contre le gré de tout l'Empire. Sans être guerrier, il gagna des batailles, & fit presque toujours une guerre heureuse. L'Empire armé travailla pour sa gloire, & pour réunir à ses vastes Etats la Transylvanie & la Hongrie. Charle-Quint fut plus redouté que Léopold en Allemagne; & Léopold y fut plus maître que Charle-Quint.



JOSEPH I, *quarante-huitieme Empereur.*

[1705.]

APRÈS la mort de Léopold, son fils Joseph, déja roi des Romains, fut proclamé empereur. Il avoit été reconnu roi de Hongrie; & il prit le titre de Roi de Bohême, sans se faire couronner.

[1706.]

Le prince Eugène commandoit en Italie, & n'avoit point d'argent pour payer son armée. Il écrit poliment aux princes d'Italie; leur expose ses besoins; &, par addition à son compliment, il met en note ce que chaque Etat doit payer, sous forme de contribution. Il taxe la Toscane à quinze mille doublons par mois; Parme doit s'exempter des quartiers d'hyver, moyennant une somme de quatre-vingt-dix mille. Le Ferrarois & le Bolonois sont fixés à soixante mille par mois, en évaluant le doublon à vingt livres de France, ainsi des autres. On se plaint; on jette les hauts cris: on s'adresse à l'empereur qui renvoie au

prince Eugène, & le prince Eugène à l'empereur. On s'appaise; on compte l'argent: l'armée est payée, & le prince met fin aux querelles.

L'empereur Joseph met au ban de l'Empire les électeurs de Bavière & de Cologne. Ce prince fait assembler dans son palais tout ce qu'il y a de noblesse à Vienne. Il se place sur son trône, & se fait représenter les actes par lesquels ces deux électeurs ont reçu l'investiture de leurs états. Il les déchire, les jette à terre, & les pousse avec le pied. Les hérauts d'armes les ramassent avec la pointe d'une lance, les mettent en pièces, & les jettent par la fenêtre, dans la basse-cour du palais. On lit ensuite le décret par lequel les électeurs de Cologne & de Bavière sont mis au ban de l'Empire, & les hérauts d'armes vont publier cette sentence dans tous les carrefours de Vienne. La tête de l'électeur de Bavière est mise à prix; & celle de l'électeur de Cologne auroit eu le même sort, si le respect dû à la dignité d'archevêque, ne lui eût sauvé cet affront. Ce terrible décret fut fulminé sans que les trois colleges de l'Empire eussent été consultés, & sans aucune des formalités requises en pareille occasion. Les députés du roi de Suède, comme duc de Brême; ceux des ducs de Saxe-Gotha, de Weimar, Wolfem-

hütel, Virtemberg, Mecklembourg, & du landgrave de Hesse-Cassel, protesterent de nullité ; mais cette juste démarche ne fut point appuyée.

[1707.]

Lorsque le duc de Barwick, aidé des Espagnols, gagna sur l'armée de l'archiduc Charles d'Autriche l'importante bataille d'Almansa, ni Philippe V, ni l'archiduc ne se trouverent à cette journée. Ce qui fit dire au comte de Péterborough : « Il faut » que nous soyons bien bons de nous bat» tre pour eux. »

[1708.]

Clément XI avoit toujours reconnu Philippe V pour roi d'Espagne. Cette année, l'empereur, enflé de ses succès, force le pape à donner ce titre à l'archiduc Charles *. On disoit de Clément XI, qu'il

* Dans la déclaration du pape, il est dit expressément, que le saint pere ne prétend préjudicier en rien aux droits de Philippe V, aussi roi Catholique, & des Espagnes ; qu'il n'a point examiné les droits des prétendans, & qu'ainsi que son prédécesseur Clément V l'a décidé, il s'en tient à déclarer que, lorsqu'un souverain pontife donne un nouveau titre de dignité, il ne faut pas croire qu'il confere un nouveau droit au prétendant.

ressembloit à S. Pierre, parce qu'il affirmoit, nioit, se repentoit & pleuroit, comme avoit fait ce prince des apôtres.

Sous prétexte de jetter du secours dans le Ferrarois, & de soutenir les droits du duc de Modène sur cet Etat, l'empereur s'empare de Comacchio *, de Magnavaca & de plusieurs autres places dépendantes du patrimoine de S. Pierre. Le pape, effrayé de ce coup imprévu, porte ses plaintes à tous les princes de l'Europe, & fait mine de vouloir assembler une armée. Il appelle les Suisses à son secours, & nomme un général; mais ce feu s'en va bientôt en fumée, & le saint pere se voit forcé de s'accommoder avec la cour de Vienne.

Après une des plus belles défenses dont l'Histoire fasse mention, le maréchal de Boufflers se voyant dans la nécessité de rendre la ville de Lille en Flandres, envoie des députés au prince Eugène, pour traiter de la reddition de la place. Le prince fait au maréchal la réponse suivante :

MONSIEUR,

» Ces lignes sont pour vous féliciter de
» votre belle défense, & pour vous témoi-

* En 755, Pépin obligea Astolphe, roi des Lombards, de céder Comacchio au saint siége, qui depuis en avoit joui pendant 953 ans.

» gner la parfaite estime que j'ai pour vo-
» tre personne, dont je veux vous donner
» des marques, en vous laissant le maître
» de dresser les articles de la capitulation,
» comme vous le jugerez à propos : vous
» protestant que je n'y changerai rien, à
» moins qu'il n'y eût quelque chose qui fût
» contraire à mon honneur & à mon de-
» voir; mais c'est ce que je n'appréhende
» pas d'un aussi galant homme que vous.
» Soyez persuadé que je suis avec beau-
» coup de considération,

MONSIEUR,

» Votre très-affectionné serviteur
» EUGENE DE SAVOYE. »

En effet le prince Eugène ne changea rien aux articles dressés par le maréchal de Boufiers, & le traita avec une égale politesse, lors de la reddition de la citadelle *. Le maréchal, avant de l'évacuer, pria le prince d'Orange & le prince Eugène à souper : » Je le veux de tout mon cœur, répondit

* Il est constant que le prince Eugène donna sa parole d'honneur, qu'on n'attaqueroit point la citadelle du côté de la ville; mais, comme la saison étoit trop avancée, les officiers généraux s'appercevant de l'inconvénient d'ouvrir la tranchée dans les dehors, elle fut ouverte à l'esplanade.

» ce dernier, mais à condition que vous
» nous régalerez des mêmes mets que vous
» auriez mangé, si vous n'eussiez pas rendu
» la place, ni, par conséquent, rien pu faire
» apporter de la ville. » Le premier plat
que l'on servit, fut un rôti de chair de cheval, dont les princes mangerent, & qu'ils
trouverent assez bon.

[1710.]

L'archiduc d'Autriche, étant entré dans
Madrid, fit dire au marquis de Manséra,
vieillard de près de cent ans, président du
conseil de Castille, de venir lui baiser la
main. Il répondit ces paroles mémorables :
» Je n'ai qu'une foi, & un roi qui est Phi-
» lippe V, auquel j'ai prêté serment de
» fidélité. Je reconnois l'archiduc pour un
» grand prince ; mais non pas pour mon
» souverain. J'ai vécu cent ans, sans avoir
» rien fait contre mes devoirs ; &, pour le
» peu de jours qui me restent à vivre, je ne
» veux pas me déshonorer. »

La victoire de Villa-viciosa, & les succès
consécutifs du duc de Vendôme en Espagne, firent dire au duc de Hanovre, « que
» l'union des Espagnols avec la maison de
» France étoit un nœud Gordien, qui se-
» roit indissoluble dans la suite. » La prédiction s'est vérifiée.

Un parti François, de la garnison de Na-

tour, enleve, près d'Anvers, une barque venant de Hollande, & portant les équipages du prince Eugène, entr'autres, sa vaisselle d'argent, son linge, deux mille ducats, & des présens considérables, faits au prince par le roi de Prusse; ensorte que ce général se trouva exactement dénué de tout. Louis XIV, ayant appris cette capture, fait dédommager l'heureux partisan, & ordonne que tous les effets soient rendus au prince Eugène qui gratifia le partisan de cinq cens ducats, & d'une épée d'or de la valeur de cent pistoles.

Dans la guerre de Flandres, le prince Eugène, & le duc de Marlborough, ayant dessein de surprendre la ville d'Ypres, s'adressent à un partisan François, nommé *Badau*, qui promet de faire réussir l'entreprise. Badau, sur le champ, donne avis de ce qui se passe au maréchal de Villars, afin qu'il se tienne sur ses gardes. Le général Chanclos, chargé de cette expédition, part avec un détachement considérable, & se fait suivre par un corps de troupes, qui ne doit s'approcher que lorsqu'on sera maître d'une porte. Badau devance Chanclos avec douze cavaliers qui portent en croupe douze fantassins, & se présente à la barriere. Il se nomme: « Je viens, dit-» il, de faire une heureuse course. » C'étoit le mot du guet. Aussi-tôt le général Chan-

clos pique son cheval pour entrer ; mais un coup de fusil, lâché imprudemment de la part d'un soldat de la garnison, lui fait faire halte : la mèche est découverte ; Chanclos fuit : on tire sur sa troupe ; mais il se sauve avec son détachement, laissant environ cent morts sur la place.

[1711.]

L'empereur Joseph I meurt à Vienne, dans la trente-troisieme année de son âge ; & la fin de sa vie est le commencement de la tranquillité de l'Europe. Sans égard pour les droits de Marie-Joseph & de Marie-Amélie, ses deux filles, il institua, par son testament, son frere l'archiduc Charles, héritier de tous les Etats appartenans à la maison d'Autriche. Ce prince, fier, plein de feu & de vivacité, vit, pendant son règne, tout céder à son despotisme. De sa pleine puissance, & sans consulter les trois colléges, il mit au ban de l'Empire les électeurs de Baviere & de Cologne. Il arracha le Mantouan à ses héritiers légitimes ; vendit la Mirandole, qui n'étoit pas à lui ; rompit le traité que Léopold avoit fait avec le duc de Savoye ; traita durement le pape ; & s'il eût vécu, il alloit faire revivre les anciens droits des empereurs sur tous les Etats d'Italie.



INTERRÈGNE.

[1711.]

LORSQU'IL fut question de procéder à l'élection d'un empereur, tous les suffrages se réunirent en faveur de l'archiduc Charles d'Autriche, qui pour lors faisoit la guerre en Espagne. L'Allemagne sentoit la nécessité de placer sur le thrône impérial un prince dont les Etats pussent lui servir de barriere contre la puissance formidable des Ottomans, & qui fût assez riche pour donner du lustre à la dignité impériale ; c'est ce qui fit dire en pleine diète à l'archevêque de Mayence : « L'Empire est une » belle épouse, sans dot *, & dont l'en-

* En effet il n'y a d'attaché à la couronne impériale, que de très-foibles revenus. Ils consistent en ce qu'on appelle *mois Romains*, qui se payent en troupes ou en argent ; en quelques subsides ordinaires, qui ne passent pas, dit-on, quarante mille écus par an ; en taxes de la chancellerie, qui ne sont pas beaucoup plus fortes ; enfin en redevances ordinaires & extraordinaires, que les Juifs sont obligés de payer à l'empereur ; sçavoir, les extraordinaires à son cou-

» tretien exige de grandes dépenſes ; & il
» n'y a que la maiſon d'Autriche, qui ſoit
» en état, par ſes grands revenus, de ſou-
» tenir une charge ſi peſante. »

---

ronnement ; & les ordinaires, tous les ans à Noël ; ce qui ſe nomme *argent d'oblation, & de couronnement* ; le tout ne doit pas faire une ſomme bien conſidérable.



CHARLES



CHARLES VI, *quarante-neuvieme Empereur.*

[1711.]

PENDANT le séjour que l'empereur Charles VI* fit à Francfort, après son couronnement, on remarqua, comme une

* Deux jours avant le couronnement de l'empereur Charles VI, les électeurs lui firent signer une capitulation très-étendue. Il y est dit expressément, « que, suivant les articles de la bulle » d'or, les électeurs conserveront leurs droits & » priviléges aux élections des empereurs & des » rois des Romains. Que l'empereur ne pourra » assembler de diètes, qu'ils ne soient appellés; » qu'il ne pourra entreprendre de guerre, soit » au dedans, soit au dehors; contracter d'alliance » avec aucune Puissance, que de leur avis, & » par leur consentement. Que les princes de l'Em» pire auront le droit de contracter des alliances » avec les étrangers, pourvu que ce ne soit pas » pour faire la guerre à l'Empereur ou à l'Empire. » Que l'empereur ne sera pas maître de dispo» ser, sans l'autorité du collége électoral, d'un » électorat qui viendroit à vaquer, par quelque » cause que ce soit. Que tous les princes dépouil» lés de leurs Etats, par force ou autrement, » seront rétablis dans leurs droits; que les biens » confisqués ne le seront jamais au profit de la

chose extraordinaire, que ce prince voulût bien admettre à sa table les électeurs de Mayence, de Trèves, & le comte Palatin. La chose parut d'autant plus singuliere, que, depuis Charles IV, & les cérémonies qui accompagnerent la publication de la bulle d'or, aucun électeur n'avoit mangé publiquement avec un empereur de la maison d'Autriche. Ce n'est pas que quelquefois les électeurs ne mangeassent avec le chef de l'Empire, mais c'étoit toujours à la table de l'impératrice ; & pour lors l'empereur prenoit la premiere place, & la table étoit servie par les dames du palais.

Il est des tems où les princes se dépouillent, du moins en apparence, des plus grandes animosités. Charles VI venoit de perdre l'empereur Joseph, son frere. Philippe V étoit frappé de la mort du Dauphin de France, son pere. Ces deux princes s'écrivent les lettres les plus affectueuses & les

---

» maison d'Autriche, & qu'enfin on ne procé» dera point à l'élection d'un roi des Romains, » du vivant de l'empereur, à moins que l'empe» reur ne soit obligé de s'absenter trop long-tems » de l'Allemagne, ou qu'il ne devienne hors d'état » de gouverner l'Empire. » On apperçoit que, par cette capitulation, les princes de l'Empire n'approuvoient pas le ban fulminé par Léopold contre les électeurs de Bavière & de Cologne.

plus tendres sur leurs pertes respectives. Philippe donne à Charles le nom de *Frere* & de *Roi de Bohême* ; & Charles appelle Philippe , *Frere* & *Prince de France ;* mais tous deux se gardent bien d'articuler le titre de Roi d'Espagne.

[1712.]

L'empereur Charles VI se fait couronner à Presbourg roi de Hongrie. Entre les cérémonies ordinaires, qui s'observent en cette occasion, il en subsiste une assez singuliere. Le couronnement fait, le roi monte à cheval; traverse à pas lents le fauxbourg de Presbourg; &, lorsqu'il est arrivé à la colline qui domine le Danube, il pousse son cheval au galop, jusqu'au sommet de cette espece de montagne; tire son sabre, & en forme quatre croix en l'air, en se tournant vers les quatre parties du monde. On ne dit point d'où cette coutume a pris son origine : il semble qu'elle tient à quelqu'ancienne superstition ; cependant le peuple Hongrois y paroît si fort attaché, qu'aucun prince n'a encore osé tenter de s'en dispenser.

A l'occasion de ce couronnement, les Juifs de Hongrie font présent au nouveau roi d'un gobelet de vermeil, haut, diton, d'une aune & demie, & d'une bourse

dans laquelle étoient renfermés mille ducats.

Le duc de Virtemberg, pour entretenir l'armée qu'il commandoit ſur le Rhin, vouloit forcer les lignes de Weiſſembourg; prendre des quartiers d'hyver dans les deux Alſaces, & les mettre à contribution. L'activité du maréchal d'Harcourt, qui commandoit dans le pays, dérangea tout ce projet. Le duc, pendant la nuit, fait marcher ſon armée ſur deux colonnes. Le maréchal en eſt inſtruit, & ſe tient ſur ſes gardes. Il envoie à la découverte un capitaine de grenadiers avec un foible détachement. Cet officier, s'étant un peu trop avancé, ſe trouve entre les deux colomnes éloignées l'une de l'autre de deux portées de fuſil. Il s'en apperçoit; prend ſur le champ ſon parti, & partage ſa petite troupe en deux corps. Son lieutenant, qui en commandoit un, marche quelques pas, & fait ſa décharge ſur une colomne, tandis que le capitaine fait la ſienne ſur l'autre. Le détachement réuni ſe jette dans un chemin creux, & ſe ſauve. Les Impériaux, qui ſe croient prévenus par les François, ſe rapprochent; mais, avant de ſe reconnoître, ils font l'un ſur l'autre une furieuſe décharge qui abbat bien du monde, & inſtruit le maréchal d'Harcourt de leur marche.

Les avantages remportés à Denain, & à Marchiennes, par le maréchal Villars, retablissent totalement les affaires des François.

[1713.]

Mort de Frédéric I, roi de Prusse. Pour développer le caractere de ce prince, nous emprunterons les propres termes d'un illustre auteur, à qui seul il a pu être permis d'en rassembler les traits. « Frédé-» ric I, (dit L. R. D. P.) étoit petit & » contrefait. Avec un air de fierté, il avoit » une physionomie commune : son ame » étoit comme les miroirs qui réfléchissent » tous les objets qui se présentent. Flexible » à toutes les impressions qu'on lui don-» noit, ceux qui avoient gagné un certain » ascendant sur lui, sçavoient animer ou » calmer son esprit emporté par caprice, » doux par nonchalance. Il confondoit les » choses vaines avec la véritable grandeur. » Plus attaché à l'éclat qui éblouit, qu'à » l'utile qui n'est que solide, il sacrifia » trente mille hommes de ses sujets, dans » différentes guerres de l'empereur & de ses » alliés, pour se procurer la royauté ; & » il ne desiroit cette dignité avec tant » d'empressement, qu'afin de contenter » son goût pour le cérémonial, & de justi-

» nier, par des prétextes spécieux, ses fas-
» tueuses dissipations.

» Il étoit magnifique & généreux; mais
» à quel prix n'acheta-t-il pas le plaisir
» de contenter ses passions? Il trafiquoit
» du sang de ses peuples, avec les Anglois
» & les Hollandois, comme ces Tartares
» vagabonds, qui vendent leurs troupeaux
» de la Podolie, pour les égorger. . . Pour
» recueillir la succession du roi Guillaume,
» il fut sur le point de retirer ses troupes de
» Flandres. On lui remit un gros diamant
» de cette succession; & quinze mille
» hommes de ses troupes se firent tuer au
» service des alliés.

» Les préjugés du vulgaire semblent fa-
» voriser la magnificence des princes; mais
» autre est la libéralité d'un particulier, &
» autre est celle d'un Souverain. Un prince
» est le premier serviteur & le premier ma-
» gistrat de l'État. Il lui doit compte de
» l'usage des impôts: il les leve, afin de
» défendre l'État par le moyen des trou-
» pes qu'il entretient, afin de soutenir la di-
» gnité dont il est revêtu, de récompenser
» les services & le mérite; d'établir, en
» quelque sorte, un équilibre entre les ri-
» ches & les obérés; de soulager les mal-
» heureux de tous genres, & de toute es-
» pece; afin de mettre la magnificence en

» tout ce qui intéresse le corps de l'Etat en
» général. Si le Souverain a l'esprit éclairé
» & le cœur droit, il dirigera toutes ses
» dépenses à l'utilité du public, & au plus
» grand avantage de ses peuples.

» La magnificence, qu'aimoit Frédéric,
» n'étoit pas de ce genre. C'étoit plutôt la
» dissipation d'un prince vain & prodigue : sa
» cour étoit une des plus superbes de l'Euro-
» pe. Ses ambassades étoient aussi magnifiques
» que celles des Portugais. Il fouloit les
» pauvres, afin d'engraisser les riches. Ses
» favoris recevoient de fortes pensions,
» tandis que ses peuples étoient dans la mi-
» sere. Ses bâtimens étoient somptueux,
» ses fêtes superbes ; ses écuries & ses offi-
» ces tenoient plutôt du faste Asiatique,
» que de la dignité Européenne.

» Ce prince voulut engager aux Hollan-
» dois sa principauté de Halberstad, afin
» d'acheter le fameux Pitt, brillant, dont
» Louis XV fit l'acquisition, du tems de la
» régence ; & il vendoit vingt mille hom-
» mes aux alliés, pour avoir le renom d'en
» entretenir trente mille.

» Sa cour étoit comme une grande ri-
» viere qui absorbe l'eau de tous les petits
» ruisseaux. Ses favoris regorgeoient de ses
» libéralités, & ses profusions coûtoient,
» chaque jour, des sommes immenses,

» tandis que la Prusse & la Lithuanie
» étoient abandonnées à la famine & à la
» contagion, sans que ce monarque géné-
» reux daignât les secourir. Un prince
» avare est pour ses peuples comme un mé-
» decin qui laisse étouffer un malade dans
» son sang. Le prodigue est comme celui
» qui le tue à force de le saigner. Enfin ce
» prince étoit grand dans les petites choses,
» & petit dans les grandes ; & son mal-
» heur a voulu qu'il fût placé dans l'His-
» toire, entre un pere, & un fils, dont les
» talens supérieurs le font éclipser.

L'empereur s'opposoit constamment à la paix que souhaitoient toutes les Puissances belligérantes. Philippe V, roi d'Espagne, pour faciliter aux plénipotentiaires d'Utrecht les moyens de la conclure, fait, en présence des Etats assemblés de la monarchie Espagnole, une renonciation formelle de ses droits à la couronne de France.

Les ducs de Berri & d'Orléans font la même renonciation à la couronne d'Espagne, & y établissent une condition essentielle, sçavoir que « la monarchie Espagnole
» ne passera jamais à aucun prince de la mai-
» son d'Autriche, déja trop puissante, di-
» sent-ils, pour souffrir qu'elle accroisse son
» domaine de ce côté-là. »

Le parlement de Paris enregistra ces renonciations, & les lettres patentes du roi à ce sujet, le 15 de Mars 1713.

Pendant que les plénipotentiaires s'assembloient en Hollande, pour travailler à la pacification générale, la cour de Vienne disoit publiquement, que » l'assemblée » d'Utrecht étoit la ruine de la maison » d'Autriche. »

[1714.]

Toutes les puissances belligérantes ayant terminé leurs différends au congrès d'Utrecht, excepté l'empereur & le roi de France, ces deux monarques conclurent enfin la paix à Rastadt, au commencement de cette année. Le traité portoit que les frontieres de France & d'Allemagne seroient les mêmes qu'avant la guerre, & que celles des Pays-bas resteroient, comme elles venoient d'être réglées par le congrès d'Utrecht; que l'empereur conserveroit le Milanez, Naples, la Sardaigne, & les places de Toscane, & qu'il rendroit bonne justice aux princes d'Italie, pour les places & états dont il s'étoit emparé ; que les électeurs de Cologne & de Bavière seroient rétablis dans tous leurs droits, dignités, priviléges & prérogatives. Le reste des articles à discuter fut signé à Bade, quelque tems après.

Cette paix de Raſtadt a cela de particulier, que les deux généraux qui, l'un contre l'autre, avoient donné tant de preuves de leur courage & de leur expérience, pendant le cours de cette guerre, ſe réunirent, pour la terminer, avec une franchiſe & une vivacité dignes de la nobleſſe & de la ſimplicité de leur caractere. Le maréchal de Villars, en abordant le prince Eugène, lui dit ces paroles remarquables: » Monſieur, nous ne ſommes point ennemis; vos ennemis ſont à Vienne, & » les miens ſont à Verſailles. » En effet, peu de généraux eurent plus de talens, &, en même tems, plus de cabales à redouter.

Une preuve convaincante qu'il n'eſt guères de nations qui ſympathiſent plus entr'elles, que la Françoiſe & l'Allemande, c'eſt qu'après dix années de la guerre la plus terrible, lorſque les ſoldats de l'une & de l'autre ſe trouverent à Raſtadt, ils devinrent amis, & paſſerent, dans les plus grandes réjouiſſances, le peu de jours que leurs généraux mirent à diſcuter les articles du traité de paix.

Anne Stuart, reine d'Angleterre, meurt à Londres, dans ſa cinquante-unieme année; & Georges-Louis de Brunſwick-Lunebourg, dont la mere venoit de mourir, eſt proclamé roi de la Grande-Bretagne.

[1716.]

Après l'importante victoire de Péter-Varadin, le pape, voulant donner des témoignages publics de l'intérêt qu'il prenoit à ce grand évènement, & du cas qu'il faisoit de la valeur expérimentée du prince Eugène, lui envoya le présent dont quelquefois les pontifes Romains ont honoré les grands généraux qui s'étoient distingués, en combattant contre les infideles. Entre ces héros, on compte les empereurs Frédéric IV, Maximilien I, Charle-Quint, Ferdinand I, & un assez grand nombre de rois & de princes. Ce fameux présent consistoit en un glaive nommé *estoc*, & en un bonnet * représenté au-dessus, qui lui fut remis avec beaucoup de cérémonie.

Des aventuriers, dont l'un s'appelloit

* Ce bonnet est de couleur violette, doublé & rebordé d'hermine. Sur le devant, il y a un Saint-Esprit, en forme de colombe formée par quelques perles artistement placées; &, aux deux côtés de dedans, sont deux rubans d'or, avec le cordon aussi tissu d'or. L'épée est longue de plus de quatre pieds; & la poignée seule a plus de dix pouces de long. La garde est d'argent, & pese au moins sept livres. La lame a deux pouces & demi de large. Le fourreau est de velours rouge de même que le ceinturon.

le marquis de Langallerie, & l'autre, *le comte de Linange*, conclurent, cette année, un traité original avec un Aga Turc, qui se trouvoit à la Haye. Pour bien faire entendre cette étrange négociation, il faut faire connoître quels étoient ces personnages, & donner un précis de leur vie.

Le marquis de Langallerie, lieutenant général au service de France, s'étoit singulièrement distingué, dans plusieurs campagnes, par son intelligence & sa bravoure. Quelques mécontentemens lui firent quitter le service de Louis XIV, en 1706, pour passer à celui de l'empereur qui lui donna le grade de Général de cavalerie. Il fit, la même année, la campagne d'Italie, sous le prince Eugène, & se distingua alors à l'attaque des lignes des François qui faisoient le siége de Turin, & qui furent contraints de le lever. Le marquis de Langallerie vint passer son quartier d'hyver à Vienne; mais son humeur emportée ne lui permit pas d'y demeurer tranquille. Quelques différends, qu'il eut avec une personne en crédit, l'obligerent d'aller offrir ses services au roi de Pologne. Entraîné par son inconstance naturelle, Langallerie abandonna cette cour, & vint se fixer à Berlin. Pendant son séjour auprès du roi de Prusse, il étudia particulièrement les dogmes de la religion Réformée, & fit une

abjuration publique de la Communion Romaine. Après cette démarche, qui ne lui procura pas autant de considération qu'il se l'étoit imaginé, notre nouveau Protestant alla s'établir quelque tems à Cassel ; & de-là il passa en Hollande. Ce fut au sein de la liberté qui règne dans cette république, que ce marquis, se trouvant dénué de tout, & sans emploi, osa fouiller dans la profondeur des matieres théologiques les moins susceptibles d'explication. Cette étude, au-dessus de sa portée, dérangea bientôt les foibles fibres de son cerveau. On le vit adopter les sentimens des anciens Millénaires, & croire, comme eux, que le règne de Jesus-Christ, dont il est parlé dans l'Apocalypse, devoit, ainsi que celui des Juifs, être sous la conduite d'un Moyse & d'un Josué. Pour cet effet, il conclut qu'il falloit que deux hommes prédestinés osassent tirer du milieu des Réformés un certain nombre de freres purs, qui fissent une guerre ouverte aux Catholiques Romains, de même que les Israëlites l'avoient faite aux Gentils. Plein de ces absurdes idées, & dans l'espérance de gouverner au pied de la lettre, & selon tous les préceptes de Jesus-Christ, les prosélytes qui voudroient se joindre à lui, Langallerie sollicita auprès de l'empereur Turc la cession de quelques isles les plus voi-

ſines des côtes d'Italie, d'où, après avoir conquis la ville de Rome, il pourroit établir ce gouvernement qu'il appelle, dans ſon traité avec Sa Hauteſſe, *la Théocratie du Verbe divin.*

Le ſecond de ces ſinguliers aventuriers, nommé *le comte de Linange*, étoit originaire d'une famille noble du Périgord. Ses parens, peu accommodés des biens de la fortune, le deſtinerent à l'état eccléſiaſtique; &, en conſéquence, après ſes études, ils le firent entrer au noviciat de ſaint Sulpice à Paris. Mais le jeune Linange, loin de répondre aux vues de ſon pere, ne tarda pas à développer des diſpoſitions bien contraires à la ſainteté de l'état qu'il devoit embraſſer. Un évêque, *in partibus infidelium*, nommé par des bulles, pour aller en miſſion à la Chine remplir les fonctions de l'épiſcopat, vient à décéder dans la maiſon du noviciat. Le comte de Linange s'empare de la caſſette du défunt: il y trouve, outre les bulles de l'évêque, des lettres des rois de France & d'Eſpagne, pour autoriſer ſa miſſion à Macao. Muni de ces papiers, il s'échappe furtivement, & vient à Genève. Le premier pas, qu'il ſe croit obligé de faire pour s'aſſurer de la protection de la république, c'eſt de montrer les titres d'honneurs, qu'il a dérobés; d'abjurer la Communion Romaine

en plein consistoire, & de promettre de se tenir désormais inviolablement attaché aux sentimens de l'église Réformée; mais il a soin de faire cet acte secrettement, & de changer son nom en celui de *De l'Isle*, pour se mettre à couvert des recherches du résident de France. La chambre des Prosélytes de Genève fut, quelque tems, la dupe de la fourberie du comte de Linange : elle pourvut abondamment à ses besoins. Mais, instruite plutôt qu'il ne l'auroit souhaité, elle le chassa, sans éclat, après de vives censures, & lui accorda une somme, pour le conduire en Hollande. Ce fut à Amsterdam, qu'en débarquant, il trouva occasion de mettre en œuvre tous les ressorts de son esprit industrieux. Il prend d'abord le titre de *landgrave de Linange, prince de Chabanois*. Il s'insinue dans la familiarité de quelques sujets & de plusieurs négocians. Il leur propose une société de commerce pour certaines villes de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, qui, par son entremise, doivent procurer à la compagnie des richesses immenses. Eblouis par les promesses de l'aventurier, nos Hollandois ouvrent leurs caisses, sans prévoir quel devoit être le dénouement de l'affaire. Il n'étoit pas difficile à imaginer. Linange se préparoit à partir, lorsqu'un Aga des Turcs arriva à Amsterdam.

Ce ministre de la Porte avoit eu déjà plusieurs conférences avec le marquis de Langallerie, qui lui avoit persuadé que rien n'étoit plus facile que d'anéantir la puissance du pape en Italie ; de mettre l'empereur Turc en possession de la ville de Rome & de tout l'état ecclésiastique, & d'établir la domination Ottomane sur les ruines de l'Empire Chrétien. Ce projet insensé fut adopté avidement par l'Aga, nommé *Osman*. Il écrivit à Constantinople, & reçut ordre de conclure un traité avec Langallerie. Il falloit un associé à cet extravagant : il le trouva dans la personne du gentilhomme Périgourdin. Ce traité est trop singulier pour n'en pas donner une idée détaillée. Il portoit :

» Que le très-puissant & sérénissime land» grave de Linange, prince de Chabanois, » prince de l'Empire Romain, général de » la Théocratie du Verbe divin, & le très» noble & très-puissant marquis de Langal» lerie, grand-général, maréchal & géné» ralissime de la même Théocratie, &c. se» roient reçus & logés, en arrivant à Cons» tantinople, d'une maniere convenable à » la dignité de leur rang. Qu'eux, leurs » familles, leurs domestiques & toutes les » personnes de leur suite, jouiroient d'une » entiere liberté dans l'exercice de leur re» ligion ; qu'ils seroient entretenus avec » toute

» toute leur maison, aux dépens du Grand-
» Seigneur, six années consécutives ; qu'ils
» jouiroient des mêmes priviléges qu'on
» accorde aux princes souverains, ou aux
» ambassadeurs ; que sa Majesté Ottomane
» donneroit des ordres, lorsqu'ils seroient
» arrivés à Constantinople, pour lever, ar-
» mer, recruter, exercer & discipliner à leur
» maniere, ainsi qu'il sembleroit bon auxdits
» seigneurs, un corps de dix mille cava-
» liers de la nation Françoise, ou Alle-
» mande, de la religion Protestante, & de
» faire construire à leur maniere, & sous
» leur direction, cinquante vaisseaux de
» guerre, qui seroient mis sous le com-
» mandement desdits seigneurs général &
» amiral. Que tous les esclaves Chrétiens
» seroient mis en liberté, à condition qu'ils
» prendroient service sous ces deux sei-
» gneurs, & qu'ils combattroient contre le
» pape ; que tous les Chrétiens, qui vou-
» droient s'établir dans les Etats du Grand-
» Seigneur, pourroient faire un exercice
» public de leur religion, & que les Juifs
» jouiroient aussi de la même prérogative ;
» qu'aussi-tôt que le Grand-Seigneur seroit
» maître de Rome, il céderoit auxdits deux
» seigneurs, & à chacun en particulier, dans
» la mer Méditerranée, certaines isles &
» provinces, stipulées dans un article de
» leur accord particulier, & qu'il les leur

» céderoit en pleine souveraineté, & même
» qu'il les créeroit rois en Orient. Que sa
» Majesté Ottomane feroit restituer aux-
» dits général & amiral tous les pays,
» provinces & biens qu'ils avoient possé-
» dés en France & ailleurs. »

Tels étoient les principaux articles de ce traité, qu'on ne rapporte ici qu'à cause de sa singularité & de sa bizarrerie. On y voit que le comte & le marquis s'engageoient formellement à déthrôner le pape, & à livrer Rome & une partie de l'Italie au Grand-Seigneur. De semblables idées peuvent être conçues par des cerveaux dérangés, ou imaginées par des intrigans; mais ce qu'on a peine à concevoir, c'est que la Porte ait pu donner dans de pareilles folies. Nos deux fourbes, après la signature de ce traité, riches des emprunts qu'ils avoient faits, & des libéralités de l'Aga, prirent un train convenable à la dignité dont ils se croyoient déja revêtus. Ils divulguerent une partie de leur secret, & enrollerent tous les malheureux, qui, sans ressource, perdus d'honneur ou de réputation, voulurent courir les risques de leur folle entreprise; mais le dénouement de l'aventure approchoit. L'empereur eut connoissance du projet: quoiqu'il fût peu capable de lui causer de l'inquiétude, il ne laissa pas de donner des ordres positifs

pour arrêter les deux aventuriers. On respecta les terres des Etats généraux; mais à peine eurent-ils fait le premier pas sur celles de l'Empire, qu'ils furent saisis & conduits séparément, sous bonne escorte, dans les prisons de Vienne.

Le prince Eugène, qui avoir battu les Turcs à Zenta, prend le commandement de l'armée impériale en Hongrie, & gagne sur les ennemis du nom Chrétien la fameuse bataille de Péter Varadin, dont le succès complet fait tomber les murs de Témeswar. Au fort de cette bataille, le comte de Bonneval, connu dans l'Europe par ses aventures singulières, donna des preuves de la valeur la plus signalée. Cet officier, qui, pour quelques mécontentemens, avoit quitté la France, servoit alors l'empereur, en qualité de Major-général. N'ayant autour de lui qu'environ deux cens hommes de son régiment, il se trouve enveloppé par un corps nombreux de Janissaires, & se bat avec la plus étonnante intrépidité; mais, renversé de son cheval, & blessé d'un coup de lance, il est foulé aux pieds des chevaux. Ses soldats lui font un rempart de leurs corps; ils écartent les plus audacieux, & font fuir les autres; mais presque tous y périssent: dix seulement échappent à la mort. Ils enlevent leur général, & le portent en triomphe à l'armée

victorieuſe. Ce même comte de Bonneval, proſcrit en France, ne laiſſa pas de venir ſe marier publiquement à Paris; &, par un enchaînement de circonſtances, obligé de ſe réfugier à Conſtantinople, il y prit le turban, & mourut Bacha.

[1717.]

Cette année, le prince Eugène, étant près de partir pour aller ſe mettre à la tête de l'armée de Hongrie, va prendre les derniers ordres de l'empereur. Charles VI donne à ce brave général le plus ample plein pouvoir, & lui permet d'agir contre les infideles, ainſi qu'il le jugera à propos: » Mais, ajoûte-t-il, j'établis au-deſſus de » vous un généraliſſime que vous devez » conſulter, & au nom duquel vous devez » commander. » Le prince paroît un peu ſurpris, & prend la liberté de demander à l'empereur quel eſt le généraliſſime dont il doit prendre l'ordre? Charles VI lui préſente un crucifix enrichi de diamans, ſur lequel on liſoit cette inſcription: « JESUS-» CHRIST, GÉNÉRALISSIME; » & lui dit: » N'oubliez jamais, prince, que vous allez » combattre pour la cauſe de celui qui a ré-» pandu ſon ſang pour tous les hommes, » ſur la croix. C'eſt ſous ſes auſpices divins » & ſupérieurs que vous allez attaquer &

» vaincre ses ennemis, & ceux du nom
» Chrétien. »

On peut juger avec quelles marques de vénération & de reconnoissance le prince Eugène reçut ce présent qu'il destina à être continuellement exposé dans sa chapelle de campagne.

Jamais ce général ne jouit plus complettement de sa gloire, que cette année. On vit arriver à Vienne une partie de la plus brillante noblesse de France, qui s'empressa de venir servir sous ses drapeaux, & d'y apprendre le métier de la guerre. Parmi cette jeunesse guerriere, on distinguoit surtout le comte de Charolois, le prince de Dombes, le prince de Marsillac, de la maison de la Rochefoucault; le prince de Pons; le marquis d'Alincourt, fils du maréchal de Villeroi, & le comte d'Estrade.

Après un combat de huit heures, les Turcs furent forcés dans leurs retranchemens, près de Belgrade. Ils perdirent environ trente mille hommes, cent trente & un canons de bronze, trente mortiers, vingt mille boulets, trois mille bombes, trois mille grenades, six cens barils de poudre, trois cens barils de plomb, cinquante-deux drapeaux, neuf queues de cheval, quatre trompettes, deux tambours de Janissaires, & quelques tymbales. La prise de Bel-

grade * suivit de près cette grande défaite. On trouva dans la ville cent soixante & quinze canons de bronze, vingt-cinq de fer, & cinquante mortiers. Le grand Visir Ali, qui commandoit l'armée des Turcs, fut blessé à mort, & mourut le lendemain à Carlowitz. On ne peut se rappeller, sans frémir, l'inhumanité de ce Musulman. Il avoit entre ses mains le général Breüner, officier distingué dans les troupes Impériales. Il fit venir ce prisonnier, & ordonna qu'il fût massacré sous ses yeux.

[1718.]

Les cours de Vienne & de Rome n'étoient pas souvent alors en bonne intelligence. Elles se brouilloient & se raccommodoient selon les circonstances. On pré-

* Belgrade est la principale ville de la Rascie, & dépend de la Servie. Les princes de Servie ne pouvant se défendre contre l'Empire Turc, qui menaçoit continuellement cette place, la vendirent à Sigismond, roi de Hongrie. Ce prince en connoissoit l'importance, & n'épargna rien pour la fortifier. En 1521, Soliman II s'en rendit maître; &, sous l'empereur Léopold, Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, la reprit en 1687. Elle ne resta aux Chrétiens, que jusqu'à l'année suivante. Pour lors les Turs en augmenterent les fortifications, & crurent en faire un boulevard contre lequel devoient se briser toutes les forces de l'Empire.

tend qu'au milieu de ces démêlés, on y a réunit une pensée déja employée, vers la fin de la guerre pour la succession d'Espagne, & que les Impériaux firent afficher & distribuer dans Rome le distique suivant :

Promittis, promissa negas, deflesque negato;
Te, tribus his junctis, quis negat esse Petrum?

ce qui a été ainsi rendu en françois :

Promettre, renier, pleurer amèrement;
A ces trois qualités, on voit Pierre en Clément *.

[1719.]

Le comte de Galas, révêtu du caractere d'ambassadeur de Charles VI à Rome, venoit d'être nommé par ce prince, pour aller résider à Naples, en qualité de Vice-roi. Ce seigneur remit aussi tôt ses instructions au cardinal-protecteur, & fit notifier en forme au pape, & son départ, & sa nouvelle dignité, dans l'espoir que, lorsqu'il iroit prendre congé du saint pere, il en seroit reçu avec les cérémonies qui sont usitées, lors du passage des vice-rois de Naples à Rome. Ces honneurs consistent « à être » logé au Vatican, trois jours consécutifs; » à manger, quoiqu'à une table séparée, » dans la même salle où l'on sert celle du

* Clément XI.

» pape ; à avoir un détachement de la
» garde Suisse à la porte de son apparte-
» ment, & en quelques autres prérogati-
» ves. » Le pape Clément XI, très en co-
lere contre la cour de Vienne, chercha à
mortifier l'empereur dans la personne de
son ministre. Il lui fit dire « qu'il ne de-
» voit s'attendre à aucune distinction, parce
» que ces marques d'honneur n'étoient des-
» tinées qu'aux vice-rois de Naples, qui se
» trouvoient pourvus de lettres-patentes
» d'un prince à qui le souverain pontife
» avoit déja donné l'investiture de ce
» royaume ; que Charles VI n'en ayant
» point été investi par Sa Sainteté, quoi-
» qu'il en fût possesseur, elle ne croyoit pas
» devoir introduire aucune nouveauté à cet
» égard. » Le comte de Galas fut piqué au
vif de la déclaration du pape, & promit
de s'en venger. L'occasion favorable s'en
présenta bientôt. Clément XI, en dédom-
magement du dégât commis par les trou-
pes impériales, lors de leur passage sur
les terres ecclésiastiques, sollicitoit le paye-
ment d'une somme de cent mille écus Ro-
mains, à laquelle on l'évaluoit ; & cet
argent avoit été assigné sur les revenus du
royaume de Naples. Il redoubla ses ins-
tances auprès du comte de Galas ; employa
les prieres, & détailla ses besoins. Le vice-
roi fut long-tems sourd ; &, lorsqu'il se vit

forcé de parler, il prétendit qu'il n'y avoit point d'argent en caisse. C'est à ce sujet que Pasquin dit « qu'on étoit bien fou » de refuser de si légers honneurs, lors- » qu'ils rapportoient d'aussi grosses som- » mes. »

Frédéric-Auguste, prince électoral de Saxe, avoit épousé, l'année précédente, l'archiducheſſe Marie-Joseph d'Autriche, fille aînée de l'empereur Joseph, & nièce de Charles VI. Cette alliance avoit été longtems retardée par l'opposition faite à la création de la charge de grand-écuyer de l'Empire, en faveur du duc d'Hanovre, & dont le roi Auguste ne vouloit pas se désister. Il est vrai que le roi de Pologne prétendoit justement que cette nouvelle charge donnoit atteinte aux prérogatives de celle de grand-maréchal, attachée à la dignité d'électeur de Saxe. Pour éclaircir ce fait, il est bon de reprendre les choses d'un peu plus haut.

Avant la paix de Westphalie, conclue en 1648, on ne comptoit que quatre électeurs laïcs, aux quatre électorats desquels étoient attachées des charges dont ils remplissoient les fonctions, à chaque couronnement d'empereur. Le roi de Bohême étoit grand échanson ; le duc de Baviere, grand-maître du palais ; l'électeur de Saxe, grand-maréchal ; & le

marquis de Brandebourg, grand-chambellan.

Le nombre des électeurs ayant été augmenté à la paix de Westphalie, en faveur du comte Palatin, on créa pour lui la charge de grand-thrésorier. Léopold ajoûta de sa pleine puissance, un neuvieme électorat aux huit subsistans; & cette dignité fut déférée au duc d'Hanovre, Ernest-Auguste de Brunswick-Lunebourg, jusqu'en 1708. Les ambassadeurs de ce prince, comme électeur, ne furent point admis à la diète; & ce ne fut que le 6 de Novembre de cette année, que le ministre de Hanovre y put prendre séance.

Pendant la guerre de 1701, & qui ne fut terminée qu'en 1714, l'électeur de Bavière, ayant été mis au ban de l'Empire, & dépouillé de tous ses Etats, l'empereur Joseph transmit les prérogatives de cet électorat au comte Palatin, qui devint grand-maître du palais; & la charge de grand-thrésorier passa à l'électeur d'Hanovre. Cet arrangement n'eut lieu que jusqu'à la paix de Rastad, que le duc de Bavière, ayant été rétabli, reprit sa charge de grand maître. Alors le comte Palatin réclama la dignité de grand-thrésorier, dont le duc de Hanovre fut obligé de se demettre. Ce dernier se trouvant sans charge, Charles VI créa pour lui celle de grand-écuyer; & comme cette charge semble

portet quelqu'atteinte aux fonctions de grand-maréchal, l'électeur de Saxe y forma la plus vive opposition. Il fallut trouver un moyen pour satisfaire les deux princes; & l'empereur se détermina à créer la charge de grand-porte-bannière de l'Empire, dont il honora l'électeur d'Hanovre.

[1720.]

On fixe au mois d'Avril 1713 l'époque d'un acte célèbre, nommé la *pragmatique-sanction*; mais ce ne fut qu'en cette année 1720, qu'il fut revêtu du titre de *pragmatique*. Par cet acte, « les Etats » de la maison d'Autriche seront toujours » indivisibles. Le droit de primogéniture, » & de succession de mâle en mâle, sera » inviolable; &, au défaut des mâles, les » filles recueilleront la succession, suivant » l'ordre de leur naissance; ensorte que les » archiduchesses, selon l'ordre de primo- » géniture, auront droit de succéder sans » partage aux Etats de la maison d'Autri- » che. »

[1721.]

Un ministre de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, lui représentoit un jour, qu'il devoit profiter des circonstances, pour se faire céder quelques districts par la Suède & le Danemarck. Le roi lui répondit:

» * Je suis content du destin dont je jouis,
» par la grace du ciel ; & je ne veux ja-
» mais m'aggrandir aux dépens de mes
» voisins, »

[1722.]

** L'ordre de la toison d'or reçoit, cette année, un nouveau relief par la

---

* Ces paroles, écrites de la propre main de Frédéric-Guillaume, se trouvent déposées dans les archives de la maison de Brandebourg.

** L'institution de l'ordre des chevaliers de la toison d'or, en 1429, est dûe à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Depuis Charle-Quint, comme descendant de Marie de Bourgogne, héritiere de Charles le Hardi, la dignité de grand-maître de l'ordre fut transmise aux rois d'Espagne. En vertu de ce titre, &, comme chefs de la branche aînée de la maison d'Autriche, ces princes ont joui successivement de ce droit ; & lorsque les princes de la branche cadette, établie dans l'Empire, ont conféré cet ordre, ce n'a été que par la permission, & sous le bon plaisir des rois d'Espagne A la mort de Charles II, il s'éleva une contestation entre les deux prétendans à sa couronne. Philippe V & l'archiduc Charles vouloient chacun exclusivement avoir le droit de conférer cet ordre. Ainsi, pendant que les empereurs Léopold & Joseph faisoient des promotions de chevaliers, Philippe V, de son côté, accordoit le même honneur ; ce qui laissoit dans l'indécision à qui la grande maîtrise pouvoit appartenir. Cette querelle a cessé par la conven-



promotion de dom Emmanuel, frere du roi de Portugal, du prince héréditaire de Lorraine, du prince de Hesse-Darmstad, & de quelques autres chevaliers *.

Divers intérêts politiques avoient retardé la cérémonie de l'investiture du royaume de Naples. Elle eut lieu, cette année, par les soins & les prudentes négociations du cardinal d'Althan, ambassadeur de Charles VI, auprès du saint siége. Ce prélat partit de son hôtel, avec un cortège superbe & nombreux, & se rendit au palais Quirinal, où le pape l'attendoit, entouré de tous les cardinaux. Arrivé dans la salle d'audience, il fléchit trois fois le genou, à mesure qu'il approcha du thrône pontifical. A la troisieme génuflexion, se trouvant presque prosterné, il remit ses pleins pouvoirs entre les mains du pape, qui, à haute voix, en fit faire la lecture par les protonotaires apostoliques. Ensuite on fit passer l'acte devant tous les cardinaux, qui le toucherent de la main, en signe d'appro-

tion faite, entre les monarques de l'Empire & d'Espagne, de conserver réciproquement leurs qualités respectives, & de jouir d'un droit dont on reconnoît l'égalité de l'origine.

* Pour distinguer les chevaliers de la toison d'or, de création Espagnole, il fut décidé qu'ils porteroient la toison d'or surmontée d'une tour de Castille.

bation. L'ambassadeur prêta alors, au nom de l'empereur, foi & hommage au saint pere, pour le royaume de Naples. L'acte en fut dressé sur le champ, & déposé dans les archives de Rome. Cette cérémonie fut suivie, quelques jours après, d'une seconde, qui ne dut pas être moins agréable au saint pere. Les neveux du pape, accompagnés des chevaux-légers de sa garde, allerent prendre chez lui le connétable Colonne, & le conduisirent à la porte de l'église de S. Pierre, où se présenta le pontife. Le connétable posa un genou en terre; lui offrit, au nom de l'empereur, une bourse remplie de cinq mille écus d'or, & une haquenée blanche, en lui disant : « Voici, saint pere, le tribut » que j'ai ordre de l'empereur Charles VI » de présenter à Votre Sainteté, en reconnoissance de l'investiture du royaume » de Naples, qui a été accordée à Sa Majesté impériale. »

Dès l'an 1718, Charles VI avoit marié l'archiduchesse Marie-Joséphine, fille du feu empereur Joseph, avec Frédéric-Auguste, prince électoral de Saxe. Cette année, il maria l'archiduchesse, sœur cadette de Marie Joséphine, à Charles Emmanuel, prince électoral de Baviere. Ces deux princesses renoncerent solemnellement « à tous » les droits & actions qu'elles avoient &

» pourroient avoir à l'avenir sur tous les
» royaumes, principautés, provinces &
» états déclarés héréditaires de la maison
» d'Autriche, » sauf le droit de retour, en cas d'extinction de la branche issue de Sa Majesté impériale, actuellement régnante.

Quelque tems après cette derniere renonciation, les Etats de Hongrie passerent un acte par lequel ils déclaroient « que,
» si Dieu permettoit que la ligne masculine
» vînt à manquer dans l'auguste maison
» d'Autriche, le droit héréditaire du
» royaume * passeroit, dès à présent & à

* Vers le dixieme siècle, les Hongrois embrasserent la religion Chrétienne; &, depuis ce tems, leur royaume fut toujours électif. Mais les dissensions, que firent souvent naître les différentes élections des rois, donnerent lieu aux Turcs de ravager la Hongrie, & d'y faire des conquêtes considérables. Le règne de l'empereur Léopold lui porta le coup mortel. Ce prince, de sa pleine autorité, fit couronner l'archiduc Joseph, sans rechercher les suffrages de la nation. Ce n'est pas que, depuis l'année 1687, les Hongrois n'eussent fait des efforts pour ressaisir ce droit qui leur est toujours cher; mais ces efforts furent inutiles; & ce peuple, convaincu que désormais ils n'auroient de Souverains, que de l'aveu de la maison d'Autriche, & puisés dans cette auguste famille, s'est insensiblement accoutumé au joug. Charles VI, après son élection à l'Empire, vint à Presbourg, & y reçut la couronne de Hongrie,

» perpétuité, dans la ligne féminine, en la
» personne de l'archiduchesse, fille aînée
» de l'empereur, & à ses descendans; qu'au
» défaut de cette princesse, la couronne
» appartiendroit à l'archiduchesse, sa sœur
» cadette, observant toujours l'ordre de
» primogéniture; consentant, de présent &
» pour l'avenir, que le royaume soit re-
» gardé comme ne composant qu'un seul
» & même corps de monarchie avec tous
» les autres Etats appartenans à la maison
» d'Autriche. »

Charles VI, & l'impératrice son épouse, sont couronnés à Prague, avec une pompe extraordinaire.

La cérémonie de ce couronnement se termina par l'hommage de tous les grands seigneurs de Bohême. Tous, chacun selon son rang, s'avancerent jusqu'auprès du roi, & toucherent de deux doigts le sapphir enchâssé sur le devant de sa couronne. Cette distinction est réservée à la haute noblesse du royaume; & elle en est, on ne peut pas plus jalouse.

---

sans aucune formalité d'élection. Il n'exigea des Etats, qu'un acte qui assuroit l'hérédité de la couronne à ses descendans mâles, rétablissant le droit d'élection, en cas d'extinction des mâles; mais cet acte est antérieur au décret des Etats, qui donne lieu à cette note.

[1723.]

Le cardinal d'Althan, vice-roi de Naples pour l'empereur, éprouve, cette année, les plus grandes frayeurs. Le peuple, accablé de miseres, demande la diminution de quelques impôts : le prélat est sourd aux cris & aux murmures. Dans ce tems même, il apprend, par les ingénieurs de la place, qu'on a détourné de l'arsenal de Saint Elme une prodigieuse quantité de poudre & de munitions de guerre. Il tâche en vain de découvrir & les auteurs du vol, & quel peut être leur projet. On emprisonne le munitionnaire; & cet homme est trouvé mort, le lendemain, dans le cachot. Au milieu de ces inquiétudes, les gouffres du mont Vésuve vomissent des flammes & des matieres ardentes, avec tant d'abondance, que Naples paroît menacée d'une ruine prochaine. Tous les pays d'alentour sont ravagés ou brûlés ; & quantité d'habitans y périssent. Un serpent, d'une grosseur prodigieuse, s'échappe d'une des cavernes de la montagne. Il fuit à travers les plaines; & la terreur, qu'il inspire, ajoûte encore à la calamité publique. On envoie à sa poursuite, mais inutilement. Le peuple superstitieux lit dans ces divers évènemens sa destruction prochaine. Cependant il n'arrive rien de funeste : tout se calme;

& la découverte de quelques mines de cuivre, de vif-argent & de plomb, dont on espere une considérable augmentation de commerce, fait oublier à la nation la dureté des fortes impositions, l'idée d'une révolte, & les ravages du mont Vésuve. On souffre : on est tranquille ; & la cour de Vienne se remet de ses allarmes.

Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, demande d'être rétabli dans son droit de séance à la diète de Ratisbonne, comme prince de l'Empire. Il expose que le cardinal de Fustemberg, son prédécesseur, s'étant toujours fait représenter par un ministre, il doit jouir de la même prérogative, dont l'exercice interrompu par les inconvéniens de la guerre n'a pas dû le priver, puisque, nonobstant, il a prêté foi & hommage à l'empereur, pour les fiefs de son évêché qui relevoient de l'Empire.

Par le douzieme article du traité de Bade, l'Empereur & l'Empire s'étoient engagés à accomplir toutes les conditions du traité de Riswick, & spécialement celles qui regardoient le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg. Cet article a rapport au quarante-quatrieme du traité de Riswick, au sujet du cardinal de Fustemberg, alors évêque de Strasbourg, aux droits duquel le cardinal de Rohan avoit succédé. Il

porte « que le cardinal de Fustemberg » sera rétabli dans tous ses droits, biens féo» daux & allodiaux, bénéfices, honneurs » & prérogatives qui appartiennent aux » princes & membres du saint Empire Ro» main, tant à l'égard de l'évêché de Stras» bourg, que des biens qui en dépendent, » situés à la droite du Rhin, &c. »

Le Mémoire du cardinal de Rohan fut examiné dans le conseil de l'empereur; & la diète de Ratisbonne décida qu'il auroit séance sur le banc des princes.

[1724.]

Toutes les religions s'accordent sur les principes qui ont rapport à la justice que les hommes se doivent rendre réciproquement entr'eux. Cependant, depuis un tems immémorial, il s'étoit introduit dans les églises protestantes du duché d'Hanovre un abus aussi barbare que singulier. Aussi-tôt que le tems se tournoit à l'orage, on adressoit publiquement au ciel de ferventes prieres, afin que les vaisseaux, qui devoient périr sur l'Océan Germanique, vinssent se briser vers les côtes du pays, & que les habitans pussent recueillir les dépouilles des malheureux sur les effets desquels ils prétendoient que la Providence, vivement sollicitée, leur accordoit un droit légitime.

Toutes les loix divines & humaines étoient sans doute blessées par cette coutume affreuse, plus digne des tems obscurs du paganisme, que du règne de la vraie Religion ; mais, malgré les représentations des personnes éclairées, ce vice s'étoit perpétué ; &, par des considérations intéressées, les ministres Protestans le laissoient subsister. Cette année, le conseil d'Hanovre proscrivit cet usage si contraire à l'équité naturelle, à la religion & à la dignité de l'Etat. Une ordonnance juste & sévère défendit, sous les peines les plus rigoureuses, de continuer ces prieres, & prononça la peine de mort, à titre de voleurs & de pirates, contre ceux qui oseroient se saisir des effets que le malheur des naufrages jetteroit sur les côtes du pays d'Hanovre. Combien de siécles cette barbarie n'a-t-elle pas subsisté dans les pays même & parmi des peuples déja policés ?

Tandis que, dans un coin de l'Allemagne, les Protestans déracinent un abus pernicieux, leurs freres, pour se distinguer absolument des Catholiques, venoient d'introduire une autre nouveauté dans le calendrier qu'ils firent dresser pour l'usage de leurs églises. Cette année, le calendrier Romain fixoit la Pâque des Chrétiens au 16 d'Avril : les Protestans la marquerent

au 9 du même mois. On écrivit beaucoup touchant cette innovation ; mais elle ne laissa pas d'être reçue dans toutes les églises de la communion Luthérienne, & fut approuvée par tous les ministres des princes Protestans, assemblés à Ratisbonne. Ainsi fut proscrit, par une animosité bien déraisonnable, un calcul ecclésiastique, fondé sur les plus exactes observations de l'astronomie, & consacré par la pratique de plusieurs siécles. Les indifférens rirent de ce ridicule ; & les gens de lettres la censurerent par des dissertations sans nombre, auxquels les Protestans ne jugerent pas à propos de répondre.

[1726.]

Georges II, roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, & Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, quoiqu'élevés ensemble, & quoique beaux-freres, ne purent se souffrir dès leur tendre jeunesse. Cette antipathie s'étoit fortifiée avec l'âge ; &, lorsque tous deux furent montés sur le thrône, elle troubla souvent le repos de leurs peuples. Le roi d'Angleterre appelloit celui de Prusse, » Mon frere le sergent; » & Frédéric-Guillaume appelloit le roi Georges, « Mon » frere le comédien. » Cette haine personnelle des deux rois passa jusqu'à leurs mi-

nistres, & influa sur les affaires les plus intéressantes. Si l'on remontoit à la cause premiere des évènemens les plus considérables, on trouveroit que les troubles des Royaumes, & le bouleversement des Empires viennent souvent du sujet le plus puérile.

Le comte Maurice de Saxe *, si célèbre par les services qu'il a rendus à la France,

* Maurice, comte de Saxe, né le 19 d'Octobre 1696, étoit fils de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, & de la comtesse de Konismark, Suédoise, dame encore plus célèbre par son esprit que par sa beauté. Il fit sa premiere campagne, dans l'armée des alliés, sous le prince Eugène, & milord Marlborough, en 1708. L'année suivante, il se trouva au siége de Lille; risqua deux fois sa vie à celui de Tournai; fit celui de Mons, & combattit à Malplaquet où on lui entendit dire, le soir: « Je suis content de » ma journée. » En 1719, il suivit le roi son pere à Stralsund, où, le pistolet à la main, il passa une riviere à la vue des ennemis. On le vit, en 1717, donner des preuves de ce qu'il devoit être un jour, dans l'armée impériale en Hongrie, lors du siége de Belgrade. Ce fut en 1720 qu'il vint se fixer à Paris où le duc d'Orléans, régent, l'attacha à cette nouvelle patrie qu'il se choisissoit, par un brevet de maréchal de camp. Elu duc de Courlande, en 1726, il soutint, quelque tems, son élection par son intrépidité; mais sa tête ayant été mise à prix, & voyant la Russie & la Pologne déclarées contre lui, il fut obligé de fuir, & d'attendre des circonstances plus fa-

par sa bravoure & sa grande expérience dans l'art militaire, fut élu, cette année, duc de Curlande & de Sémigallie * par les

vorables, pour faire valoir de justes droits. La guerre de 1733 fit briller les talens du comte de Saxe, qui, après le siége de Philipsbourg, fut nommé lieutenant-général. En 1741, on le vit emporter Prague d'assaut. En 1742, il força la ville d'Egra à se rendre. On se rappelle avec admiration les exploits de ce héros, pendant les campagnes qui ont précédé la paix d'Aix-la-Chapelle, & sur-tout l'importante victoire de Fontenoi. Créé maréchal-général des armées de France, en 1747; aimé de Louis XV; estimé des ennemis qu'il avoit si souvent battus, ce grand homme mourut à Chambort, le 30 de Novembre 1750, & est inhumé dans l'église Luthérienne de S. Thomas, à Strasbourg.

* Ces deux duchés avoient autrefois appartenu aux chevaliers de l'ordre Teutonique. Ces illustres militaires firent, en 1247, la conquête de la Curlande; &, en 1252, ils y ajoûterent la Sémigallie, dont ils conserverent la souveraineté, jusqu'au milieu du seizieme siécle. Gothard Ketler, grand-maître de l'ordre Teutonique, ayant alors embrassé le Luthéranisme, & ne pouvant se soutenir contre les Moscovites qui s'étoient emparés de la Curlande, & de la Sémigallie, implora le secours de la Pologne. Il consentit que ces deux provinces releveroient de la couronne de Pologne, & qu'il en recevroit l'investiture du roi, aux conditions que ces deux duchés passeroient successivement à ses descendans mâles, & qu'on lui fourniroit des troupes & de l'argent,

Etats de ces provinces. On crut d'abord qu'Auguste, roi de Pologne, approuve-

---

pour chasser les Moscovites. La république ratifia ce traité.

Frédéric-Guillaume étant mort en 1711, Ferdinand Ketler, unique rejetton de la postérité de Gothard, lui succéda au duché de Curlande; mais, ce prince ne se trouvant point d'héritier en 1726, & la république de Pologne ayant dessein de réunir les deux duchés à la couronne, les Etats du pays s'assemblerent & résolurent de donner à leur duc un successeur, malgré lui. Pour cet effet, ils jetterent les yeux sur le comte Maurice de Saxe, qu'ils proclamerent unanimement. Cette élection, à la vérité, n'étoit qu'éventuelle; & la diète de Pologne la cassa, & cita le comte à son tribunal. Le nouveau duc, décidé à soutenir la validité de son élection, brava la Pologne, & méprisa la Russie qui vouloit faire tomber ce duché sur la tête du prince Mentzikoff. Il se rendit à Mittaw, & se vit assiégé dans le palais par huit cens Russes. Il n'avoit que soixante soldats; mais il montra tant de courage, avec ce peu de monde, que l'ennemi fut contraint de se retirer. Surpris avec trois cens hommes dans l'isle d'Usmaiz, il fut attaqué par quatre mille Russes; &, après des prodiges de valeur, il fallut qu'il abandonnât encore cette retraite. Le comte céda au sort; fit ses protestations, & sembla oublier la Curlande, jusqu'en 1736, qu'à la mort du duc Ferdinand, il voulut revendiquer ses droits. Maurice fut encore traversé par la Russie; & la Czarine Anne eut le crédit de faire élire son favori le duc de Biren; mais cette princesse

roit cette élection faite en faveur de son fils. Les circonstances politiques exigerent que ce prince s'y opposât formellement ; & le comte perdit, en même tems, son plus ferme appui, en la personne de la Czarine Catherine, que la mort enleva, pour placer sur le thrône Pierre II, qui, sous la tutelle du prince Mentzikoff, se déclara l'ennemi du nouveau duc.

[1730.]

Le roi de Pologne étoit venu à Berlin, en 1728, où le roi de Prusse l'avoit reçu avec cette simplicité militaire, qui caractérisoit la cour de ce monarque *. Auguste l'invite, cette année, de se rendre à

étant morte, en 1740, Biren fut arrêté, jugé, condamné, & enfin relégué dans les vastes déserts de la Sibérie. Cet évènement ranima les partisans du comte de Saxe, dont les espérances furent bientôt anéanties par l'élection du prince Louis de Brunswick. On a vu, depuis la mort du maréchal de Saxe, le duc de Biren, rappellé de la Sibérie, prendre les rênes du gouvernement de la Curlande, malgré une nouvelle élection faite en faveur d'un des princes de Pologne.

* On a prétendu que ces démonstrations d'amitié n'étoient qu'un piége adroit, que se tendoient les deux rois, pour s'endormir mutuellement, touchant la succession de Berg, à laquelle tous deux prétendoient.

Dresde, & étale aux yeux de Frédéric-Guillaume une magnificence inouïe, dans des fêtes purement militaires. Trente mille hommes étoient campés sur les bords de l'Elbe; & cette armée, (dit L. R. D. P.) » donna, par ses manœuvres, une image » de la guerre des Romains, adaptée aux » visions du chevalier Folard. Les connois- » seurs jugerent que ce camp étoit plutôt » un spectacle théatrale, qu'une véritable » emblême de la guerre. »

Les officiers & les soldats, qui composoient cette armée, étoient tous habillés de neuf. Ils représenterent des combats, des retraites, des passages de rivieres, &c. Le cheval & le harnois de chaque sous-lieutenant valoient au-delà de mille écus. Dans le quartier du roi, il y avoit trois tables de vingt-quatre couverts, garnies en vaisselle d'or, & trois cens couverts en vaisselles d'argent. Les tentes seules du quartier de Sa Majesté étoient estimées dix millions. L'armée entiere fut traitée avec une magnificence vraiment royale: une chasse, où l'on tua onze cens pièces de gibier, tant cerfs & biches, que chevreuils & sangliers, fit la clôture de ces divertissemens.

[1731.]

En mourant, Antoine Farnèse, duc de

Parme, avoit déclaré enceinte Henriette d'Este, son épouse ; & il ordonnoit par son testament, que si elle mettoit au monde un fils, il seroit son héritier & son successeur, mais que, si la duchesse accouchoit d'une fille, dom Carlos, infant d'Espagne, ou les infants ses freres, & leurs descendans, lui succéderoient.

L'empereur fait aussi-tôt entrer des troupes dans les duchés de Parme & de Plaisance. On arbore dans les deux capitales les armes impériales, avec ces mots, en gros caracteres, au-dessous : « Sous les auspices, » au nom du prince CHARLES héritier, s'il » vient comme pacifique, & non armé, sauf » le droit de celui dont la duchesse douai» rière est enceinte, pourvu que ce soit » un enfant mâle. »

Les symptomes de la grossesse de la duchesse s'étant évanouis, l'infant dom Carlos prit paisiblement possession des deux duchés, malgré les représentations du pape qui prétendoit que Parme & Plaisance, comme fiefs de l'Eglise Romaine, étoient dévolus au saint siége.

[1732.]

L'empereur Charles VI fait approuver par la diète de l'Empire, assemblée à Ratisbonne, l'ordre de succession établi dans

sa famille; & cette sanction-pragmatique y reçoit force de loi, à la pluralité des suffrages. Les ministres des électeurs de Saxe, de Bavière, & du Palatinat, protestent contre cet acte, & quittent Ratisbonne.

[1733.]

Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, meurt à Varsovie, âgé de soixante & deux ans; & cette mort rallume le feu de la guerre en Allemagne, en Italie & en Pologne.

[1735.]

Par le traité de paix, qui venoit de se conclure, dom Carlos fut reconnu roi de Naples & de Sicile. On assigna à François, duc de Lorraine, la Toscane, auparavant accordée à l'infant d'Espagne; ce qui fit demander au dernier grand duc de Toscane, « si on ne lui donneroit pas un » troisieme héritier, & quel enfant l'Em- » pire & la France vouloient lui faire? »

Le comte de Konigseg, qui commandoit les troupes Impériales en Italie, ayant été contraint d'abandonner le Mantouan, les ministres de Vienne jetterent les hauts-cris, & engagerent Sa Majesté Impériale à lui ordonner de quitter promptement les terres de Venise, pour aller couvrir le Tren-

fin. Konigſeg voyoit d'un coup d'œil l'extravagance de cette démarche. Il écrivit ces mots à l'empereur : « Quoique vous » ayez à votre cour d'habiles miniſtres, » ils ne ſont pas toujours en état de juger » des opérations de guerre, dans des pays » éloignés, &c. Je connois les forces des » alliés, les généraux qui les commandent, » le pays où je ſuis ; je prends tout ſur moi, » & je me charge des évènemens. »

Le même comte de Konigſeg venoit de faire une retraite admirée de tous les militaires. Il échappa au duc de Montemar, général Eſpagnol, de dire qu'on auroit pu traverſer cette retraite. Ce diſcours ayant déplu au maréchal de Noailles, il lui répondit en italien : « *Signor conte, ſignor » conte, Goïto non è Bitonto; è Konigſeg » non è Belmonte ;* c'eſt-à-dire : Seigneur » comte, Goïto n'eſt pas Bitonto ; & Konigſeg n'eſt pas Belmonte, » faiſant alluſion à la bataille de Bitonto, qui avoit fait donner au duc de Montemar le ſurnom de *Bitonto* *.

Le roi de Sardaigne traitoit de ſa paix avec l'empereur. Le duc de Montemar le ſçait, & lui écrit pour le diſſuader de con-

* En cela les Eſpagnols ont aſſez ſouvent imité les anciens Romains, & donnent à leurs généraux le ſurnom des batailles qu'ils ont gagnées.

clure, & pour lui faire quelques propositions. Charles-Emmanuel lui fait la réponse suivante : « J'ai été informé, monsieur, de » votre proposition. Plusieurs raisons m'em» pêchent de l'accepter. Les dernieres con» jonctures m'ont appris deux choses ; l'une, » le métier de la guerre ; & l'autre, de ne » plus former d'alliance offensive avec des » princes plus puissans que moi. Du reste, » soyez persuadé de mon estime pour » vous. »

[1736.]

En 1725, les Corses s'étoient révoltés contre les Génois leurs souverains. Le comté de Corse, qui, depuis très-longtems, prend le titre de Royaume, fut soumis à la république de Gènes, vers la fin du XIII siécle. En vain le sénat prétendit faire des Corses des sujets soumis. Ce peuple, difficile à contenir, se révolta contre le joug qu'on vouloit lui imposer ; &, sous prétexte d'être tyrannisé par ses maîtres, il en vint à une révolte ouverte.

Un gentilhomme Allemand, du comté de la Marck, nommé *Théodore de Neuhoff*, ayant parcouru toute l'Europe, dans le dessein de faire fortune, se trouva à Livourne, en 1736. Il eut occasion d'y connoître quelques mécontens Corses ; &, après diverses conférences, il leur offrit

ses services, qui furent acceptés. Théodore s'embarqua pour Tunis. Il y négocia en faveur des rebelles ; en rapporta des armes, des munitions, de l'argent ; débarqua en Corse avec ces foibles secours, & s'y fit couronner roi. Reconnu dans la plus grande partie de l'isle, il se prépara à la guerre, & la fit avec quelques succès. Le sénat de Gènes, convaincu que l'affaire devenoit sérieuse, mit à prix la tête du nouveau roi ; mais, n'ayant pu réussir à s'en défaire, ni à soumettre ses sûjets révoltés, il s'adressa à l'empereur, qui, comme seigneur suzerain de toute l'Italie, s'établit juge suprême entre la république & les mécontens. Pour terminer ce procès, il falloit plus que des décrets. Gènes eut recours à la France, qui envoya successivement dans l'isle des généraux & des soldats. Théodore fut chassé ; la Corse soumise, ou du moins pacifiée pour quelque tems, & le baron Allemand alla mourir à Londres, en prison, misérable & méprisé.

Le duc François de Lorraine épouse à Vienne l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI ; &, bientôt après, il consent de céder à la France les duchés de Bar & de Lorraine, même avant que la mort du grand duc de Toscane le mette en possession de ses Etats. Ce mariage accélere la paix.

Le prince Eugène de Savoye meurt à Vienne, le 20 d'Avril de cette année.

Il avoit coutume de dire que, de trois empereurs qu'il avoit servis, le premier avoit été son pere, le second son frere, & le troisieme son maître; ce qu'il expliquoit ainsi : « Léopold, disoit-il, a eu » soin de ma fortune, comme de celle de » son propre fils; Joseph m'a aimé comme » son frere; & Charles VI m'a récompensé, » comme on récompense un vieux & fidele » serviteur. »

Un auteur dit du prince Eugène : « Ja» mais vaincu, toujours vainqueur. » L'éloge n'est pas exact : ce général a perdu des batailles, & il a levé le siége de Landreci, après la surprise des lignes de Denain par les François.

On trouve beaucoup de rapport entre le caractere de l'empereur Joseph, & celui du prince Eugène. Tous deux nés avec une ame ferme; tous deux avides de gloire, ils ont eu la même constance à poursuivre leurs ennemis. Joseph, avec un génie vaste, étendu, heureux dans ses entreprises, ne changeoit jamais ses résolutions; &, sûr des moyens qu'il employoit, il se mettoit toujours au-dessus de la crainte. Eugène, entreprenant, hardi, rusé, infatigable, aimant la gloire avec passion, & la cherchant dans les travaux militaires, fut

fut presque toujours heureux, & sembla fait pour servir utilement un maître tel que l'empereur Joseph. Il fit les traités de Rastadt, de Passarowits & de Carlowits; & la maison d'Autriche lui fut redevable de la conservation de sa puissance.

[1738.]

La campagne de cette année fut absolument malheureuse en Hongrie pour les Impériaux; ce qui fit dire à Charles VI, en déplorant la perte du prince Eugène auquel il avouoit devoir la gloire de son règne: « La fortune de l'État est-elle donc » morte avec ce héros? »

[1739.]

L'empereur ne sçavoit à qui se prendre des pertes consécutives qu'il éprouvoit en Hongrie. Il changeoit ses généraux: il faisoit de nouveaux projets de campagne, & rien ne réussissoit. Il ne réfléchissoit pas que le prince Eugène devoit ses succès sur les Turcs à l'attention qu'il avoit toujours eue de tenir son armée serrée, & constamment dans le voisinage du Danube, dont il tiroit toutes ses provisions, tandis que les nouveaux généraux, jaloux de commander en chef, sollicitoient des corps séparés, qui affoiblissoient la grande armée;

& que, d'ailleurs, les projets étant tracés par le conseil de Vienne, le moindre échec mettoit les officiers dans la plus cruelle incertitude; c'est ce qui fit ôter le commandement au comte de Konigseg, pour le donner au comte Olivier Wallis. A ce sujet, ce dernier général écrivoit au roi de Prusse en ces termes : « L'empereur m'a confié le » commandement de son armée; le pre- » mier, qui l'a conduite avant moi, est en pri- » son : celui auquel je succede, a été fait » eunuque du serrail *; il ne me reste que » d'avoir la tête tranchée à la fin de la cam- » pagne. »

Le comte Wallis ne se trompa pas beaucoup dans son pronostic. Il fut battu, & n'eut pas la tête tranchée; mais il fut mis en prison dans la forteresse de Brinn.

[1740.]

Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, meurt, cette année, (dit L. R. D. P.) » avec la fermeté d'un philosophe, & la » résignation d'un Chrétien, examinant les » progrès de sa maladie en physicien, & » triomphant de la mort en héros. Une sin- » gularité remarquable dans le règne de ce

* Le comte de Konigseg avoit été nomm Grand-Maître de la maison de l'Impératrice.

» prince, c'est que ses ministres lui firent
» signer quarante traités ou conventions,
» qui, presque tous, ne portent que sur
» des objets frivoles. »

Frédéric-Guillaume porta l'armée Prussienne à soixante & dix mille hommes, & laissa des sommes immenses dans ses coffres. Il avoit mis un ordre si admirable dans l'administration de ses finances, que, sans fouler le peuple, elles s'étoient considérablement augmentées sous son regne; & c'est sans doute à l'amour de ce monarque pour la discipline militaire, à sa sage œconomie, que la Prusse doit une partie de la constante prospérité dont elle jouit de nos jours.

Charles-Frédéric succede à Frédéric-Guillaume son pere. Le nouveau roi porte sa vue sur toutes les parties du gouvernement. Il réforme divers abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la justice; diminue les impôts; pourvoit aux besoins des pauvres, & fait publier une amnistie pour tous les déserteurs auxquels il fait rendre les biens confisqués sur eux, ainsi qu'aux fugitifs que la crainte d'être enrollés avoit forcés de s'expatrier. Berlin devient le sanctuaire des sçavans en tous genres. Ils y sont accueillis, chéris & récompensés.

Frédéric institue un nouvel ordre de

Chevalerie, dont la marque distinctive est une croix d'or, autour de laquelle on lit ces mots : POUR LE MERITE.

L'empereur Charles VI suit de près Frédéric Guillaume. Il meurt le 18 d'Octobre suivant ; & l'on prétend que ce fut d'un excès de champignons. Lorsqu'on lui annonça qu'il n'avoit que peu de tems à vivre, il n'en voulut rien croire, & badina même avec les médecins, sur cette triste nouvelle : « Regardez-moi bien entre » deux yeux, leur dit-il ; ai-je l'air mou- » rant ? Quand vous verrez que ma vue se » troublera, vous me ferez administrer les » Sacremens, sans que je l'ordonne. » Comme les médecins persistoient à lui parler sur son état, il leur répliqua : « Puisque » vous êtes des ignorans, qui ne connois- » sez ni la cause ni l'état de ma maladie, » je veux qu'après ma mort, on ouvre mon » corps, pour sçavoir le mal qui m'aura » tué, & vous viendrez ensuite me le » dire. »

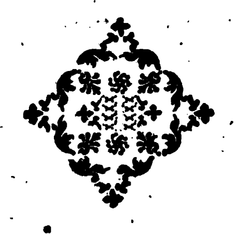
Ce prince juste, humain, doux, modéré, n'éprouva, pendant son règne, presqu'aucune contradiction de la part des membres de l'Empire. Il fut le dernier empereur & le dernier mâle * de la maison d'Autriche.

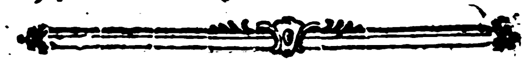
* Vers le seizieme siécle, aucune maison régnante de l'Europe n'étoit appuyée sur une plus

On a remarqué que, dans la salle de l'hôtel de ville de Francfort, où l'on place tous les portraits des empereurs, celui de Charles VI remplit le dernier espace restant.

---

nombreuse postérité, que celle de la branche d'Autriche, établie en Allemagne. Maximilien II, fils de Ferdinand I, eut quinze enfans, neuf fils & six filles. Deux de ces princes, Rodolphe & Mathias, monterent successivement sur le thrône impérial. Ni l'un ni l'autre ne laisserent d'enfans; & leurs sept freres moururent sans postérité. Mathias appella à la succession de tous ses Etats héréditaires son cousin germain Ferdinand II, archiduc de Gratz, dont le pere Charles, second fils de Ferdinand I, avoit eu de Marie de Baviere six fils & neuf filles. Il continua seul la postérité masculine, qui fut éteinte par la mort de l'empereur Charles VI.

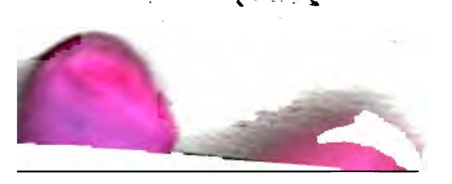




INTERRÈGNE.

[1740.]

APRÈS la mort de l'empereur Charles VI, le premier soin de l'archiduchesse Marie-Thérèse sa fille, fut de se concilier l'amitié des Hongrois. Elle se soumit de bonne grace à prêter l'ancien serment prononcé par le roi André II, en 1222. Ce serment est conçu en ces termes : « Si moi, » ou quelqu'un de mes successeurs, en » quelque tems que ce soit, veut enfrein- » dre vos priviléges, qu'il vous soit per- » mis, en vertu de cette promesse, à vous » & à vos descendans, de vous défendre, » sans pouvoir être traités de rebelles. » Cette complaisance de Marie-Thérèse lui captiva entièrement les cœurs de la nation Hongroise. Ce peuple, qui avoit fait des efforts incroyables, & versé des flots de sang pour échapper au joug de la maison d'Autriche, se présenta de lui-même à celui que la nouvelle reine voulut lui imposer. Un instant d'affabilité fit oublier deux cens ans de haine, de séditions & de guerres civiles. Les monarques Autrichiens



avoient été haïs ou redoutés ; Marie-Thérèse fut chérie & adorée.

Le roi de Prusse réclame les duchés de Brieg, de Lignitz, de Wolhau & de Jagerndorff, que ses ancêtres, trop foibles, n'ont pu défendre contre les forces de la maison d'Autriche. Il entre en Silésie, & s'empare de ces fiefs qu'il prétend lui appartenir. On veut mettre sur ses drapeaux cette devise : *PRO DEO ET PATRIA*. Il raye *PRO DEO* : « Il ne faut point mêler, dit-il, » le Nom de Dieu dans les querelles des » princes : il s'agit d'une province, & non » de religion. » Il fait porter devant son régiment des gardes l'aigle Romaine éployée au haut d'un bâton doré. Après une courte harangue, ce prince livre la bataille de Molwitz, qu'il gagne, & dont le succès devient le signal d'un embrasement général.

Le prince de Beauveau étoit venu à Berlin, de la part de la France, pour complimenter Frédéric III sur son avènement au thrône. On assure qu'en partant pour la Silésie, ce prince dit à l'ambassadeur : » Je vais, je crois, jouer votre jeu ; si les » as me viennent, nous partagerons. » Ce peu de mots fut le commencement d'une négociation encore éloignée.

[1741.]

Tandis que le roi de Prusse pénetre en Silésie, l'électeur de Bavière, qui dispute aussi à Marie-Thérèse la succession de Charles VI *, se rend maître de Passaw & de Lintz, & menace Vienne. Marie-Thérèse a recours aux Hongrois. Elle assemble à Presbourg tous les ordres de l'Etat; &, tenant dans ses bras son fils aîné, presqu'encore au berceau, elle leur adresse à-peu-près ces paroles en langue latine, qui lui

* L'électeur de Bavière fondoit ses prétentions sur un article du testament de Ferdinand I, dont il descendoit par l'archiduchesse Anne, fille de cet empereur. Il en produisit l'extrait, conçu en ces termes : « Que l'archiduchesse, fille aînée » de l'empereur Ferdinand I, laquelle se trou» vera en vie, lorsque la succession sera ouverte, » succédera aux royaumes de Hongrie & de Bo» hême, dans le cas où il n'y aura plus d'héri» tier mâle d'aucun des trois fils de cet empe» reur, ni de ceux de Charles V.» Mais la cour de Vienne opposa à cet extrait l'acte original de ce testament, qui disoit, au contraire, « que » l'archiduchesse, fille aînée de l'empereur Ferdi» nand I, laquelle se trouvera en vie, lorsque la » succession sera ouverte, succédera au royaume » de Hongrie & de Bohême, dans le cas où il » n'y aura plus *d'héritier légitime* d'aucuns des » trois fils de cet empereur.

est familiere : « Abandonnée de mes amis,
» persécutée par mes ennemis , attaquée
» par mes plus proches parens, je n'ai de
» ressource qu'en votre fidélité, dans vo-
» tre courage & dans ma constance. Je
» mets en vos mains la fille & le fils de vos
» maîtres, qui attendent de vous leur sa-
» lut. » Tous les Palatins sont attendris. Ils
versent des larmes ; tirent leurs sabres, &
s'écrient : *MORIAMUR PRO REGE NOSTRO MARIA THERESIA* ! « MOURONS
» POUR NOTRE ROI MARIE-THERESE ! »
L'archiduchesse témoigna la plus grande fermeté dans cette occasion ; & ses pleurs ne
coulerent, que lorsqu'elle se vit seule avec
ses plus cheres confidentes. Elle étoit enceinte, & écrivoit, vers ce tems, à la
duchesse de Lorraine, sa belle-mere : « J'ignore encore s'il me restera une ville
» pour y faire mes couches. »

Toute la nation Angloise s'anime à la
vue des malheurs qui accablent la reine
Marie-Thérèse. Quelques particuliers ouvrent une souscription, pour lui faire un
don gratuit. La duchesse de Marlborough,
veuve de cet implacable ennemi de
Louis XIV, se joint aux principales dames
de Londres, pour fournir cent mille livres sterling : elle en dépose quarante
mille ; mais l'héroïne de l'Allemagne

grandeur d'ame de refuser cet argent offert avec tant de générosité. Elle attend les résolutions de la nation assemblée, qui déja fait les plus grands efforts pour la secourir.

Les François & les Saxons prennent d'assaut la ville de Prague. Le fameux comte de Saxe préserve les habitans du pillage. Les vainqueurs & les vaincus furent, trois jours, confondus ensemble, sans pouvoir se reconnoître ; & ce qu'il y a de plus particulier, c'est que, pendant ce tems, il n'y eut ni désordre ni sang répandu.





CHARLES VII, *cinquantieme Empereur.*

[1741.]

L'ELECTEUR de Bavière eſt couronné empereur à Francfort. Quoique les alliés fuſſent maîtres de Prague, au moment de l'élection, la voix de Bohême reſta ſans activité, du conſentement même de l'électeur. On peut obſerver que, contre l'uſage établi, la chancellerie allemande admit en langue françoiſe les pleins pouvoirs de l'ambaſſadeur de France. Juſques-là ces ſortes de piéces avoient été conſtamment écrites en langue latine.

On accuſe auprès du roi de Pruſſe le comte Maurice de Saxe d'être entré dans ces petites tracaſſeries qui diviſent ſouvent les généraux des armées alliées, & qui, preſque toujours, nuiſent à la cauſe commune. Sans prendre la peine de chercher à ſe juſtifier, le comte écrit au général Schmettau : « Ceux qui me connoiſſent, ſçavent que je ſuis plus propre à » rompre une lance qu'à filer une intri» gue. »

Le grand duc de Toſcane, François de

Lorraine, presse avec fureur le siége de Lintz. Les François défendent la place avec le courage le plus intrépide; &, tandis qu'ils se retranchent dans une partie de la ville, les troupes Impériales entrent dans l'autre, le flambeau à la main. M. Duchatel, lieutenant-général, est détaché pour proposer les articles d'une capitulation honorable : « Je veux, dit le grand duc, » avoir la garnison prisonniere de guerre. »... » Hé bien ! répondit M. Duchâtel, re» commencez donc à brûler; & nous al» lons recommencer à tirer. » Cette ferme repartie adoucit le prince, qui accorda tous les honneurs de la guerre à cette brave garnison.

[1743.]

Après la bataille d'Ettinghen, milord Stairs écrivit ces propres mots au maréchal de Noailles : « J'ai renvoyé tous les pri» sonniers François, dont j'avois connois» sance, & j'ai donné ordre de relâcher » ceux qui étoient entre les mains des Ha» novriens. Vous me permettrez de vous » remercier de vos manieres généreuses » d'agir, lesquelles sont conformes aux » sentimens que j'ai toujours fait profes» sion d'avoir pour M. le duc de Noailles. » Je vous rends graces, Monsieur, du soin

» que vous avez pris si généreusement de
» nos blessés. »

Après la même bataille, un mousquetaire, nommé *Girardeau*, blessé dangereusement, fut porté près de la tente du duc de Cumberland à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe. Il ne se trouvoit pour lors qu'un chirurgien : « Commencez, lui dit le prince, par soulager
» cet officier François ; il est plus blessé
» que moi. Il manqueroit de secours, &
» je n'en manquerai pas. »

M. de Grandville commandoit non-seulement dans Ingolstad ; mais son autorité s'étendoit sur toutes les autres villes de la Bavière, où il y avoit garnison françoise. Il est assiégé par le général Bernclau. Sa défense est vigoureuse ; & il ne consent à rendre Ingolstad, qu'à condition que ses François sortiront avec les honneurs de la guerre, & que cette capitulation s'étendra à toutes les garnisons qui sont sous ses ordres. Le général Bernclau signe cette honorable capitulation ; & c'est peut-être la premiere fois qu'un général, assiégé dans une ville, a délivré d'autres troupes, en capitulant.

[1744.]

Le prince Charles de Lorraine passe le Rhin, avec une armée considérable ; & ce

passage, fruit de ses connoissances dans l'art militaire, autant que de la négligence du comte de Seckendorf, général Bavarois, qui étoit chargé de la garde d'une des rives du fleuve, lui fait un honneur infini dans l'Europe. On sçait que les suites n'en furent pas heureuses.

Le prince Lobkowitz, général Autrichien en Italie, fait, cette année, sur Vélétri la même tentative que le prince Eugène avoit faite sur Crémone, en 1702; car l'histoire des guerres de l'Europe est uniquement une suite d'évènemens reproduits, & peu variés. Six mille Autrichiens entrent dans Vélétri, vers le milieu de la nuit. La grande garde est égorgée: on tue tout ce qui se défend; & ceux qui demandent quartier, sont faits prisonniers. L'allarme se répand par-tout. Le roi de Naples, & le duc de Modène alloient être pris. Le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France à Naples, avoit suivi sa Majesté. Il s'éveille au bruit que font les ennemis: il court au roi, & le sauve. A peine l'ambassadeur a-t-il quitté son hôtel, que les Impériaux y entrent, & le pillent. Pendant ce tems, le roi sort de la ville, accompagné du duc de Modène & du marquis de l'Hôpital, & se met à la tête de ses troupes. Les Autrichiens continuent le pillage des maisons. Le général

Nonati entre dans celle du duc de Modène, & y trouve M. Sabatini, (ministre de ce prince,) jadis son camarade dans le même régiment. « N'est-il pas vrai, lui dit » le ministre, que vous me donnerez la » vie, & que vous vous contenterez de » me faire prisonnier? » Tandis que ces deux amis s'embrassent, il arrive ce qui étoit arrivé à Crémone. Les gardes Wallonnes, un régiment Irlandois, des Suisses repoussent les Autrichiens; font couler des ruisseaux de sang; jonchent les rues de morts & de mourans, & reprennent la ville. M. Sabatini voit ce changement par la fenêtre: « C'est moi à présent, » dit-il à son ami, qui vous donne la vie; » & c'est vous qui êtes mon prisonnier. »

[1745.]

L'empereur Charles VII meurt à Munich, âgé de quarante-sept ans & demi. Ce prince aimable, &, par ses grandes qualités, digne d'être adoré, mais peu respecté dans l'Empire; & n'y ayant d'autre appui que le roi de Prusse, poursuivi alors par le prince Charles, accablé de chagrins & de maladies, laisse au monde cette importante leçon, « Que le plus haut degré » de la grandeur humaine peut être le

» comble du malheur. » La carriere de ſon infortune s'ouvrit, en recevant la couronne impériale. De cruelles atteintes de goutte, jointes aux douleurs aiguës de la pierre, le conduiſirent au tombeau : on lui trouva les poulmons, le foie & l'eſtomac gangrenés; des pierres dans les reins; & un polype dans le cœur.





FRANÇOIS I, *cinquante-unieme Empereur.*

[1745.]

FRANÇOIS-Etienne de Lorraine, grand duc de Toscane, est élu à Francfort.

[1746.]

Lorsque les principales Puissances de l'Europe se font la guerre, il faut nécessairement que les petits Etats embrassent un parti. Gènes s'étoit mise sous la protection de la France. La capitale de cette république n'est point une ville ouverte, qui doive subir le joug de la premiere armée qui se présente sous ses murailles. Fortifiée par l'art, elle est encore défendue par une longue chaîne de rochers, & au-delà par l'Apennin. Ainsi il faut plus que des menaces pour s'en rendre maître. Les Impériaux vouloient punir les Génois de s'être rangés du côté de la France. Le marquis de Botta d'Adorno franchit sans obstacle la fameuse montagne de la Bochetta, se ré pand avec son armée sur le territoire de la république. La terreur s'empare des Génois, qui ne prennent aucunes mesures pour se défendre. Ils laissent leurs

canons inutiles, & ne s'informent pas même si l'ennemi conduit une artillerie avec lui. Le marquis de Botta campoit encore dans les gorges des montagnes, quand il voit arriver quatre sénateurs, pour recevoir, de la part du sénat, les loix que le vainqueur voudra lui imposer. Ce qu'on peut imaginer de plus humiliant, fut le prix de cette démarche précipitée. Il falloit rendre la ville, dans vingt-quatre heures, & payer vingt-quatre millions : on en trouve seize qui sont remis comptant ; mais l'inflexible ennemi prétend recevoir les huit autres, sans remise ; &, en attendant qu'ils soient rassemblés, il occupe tumultuairement les foyers du vaincu, & vit à discrétion chez lui. Dans de telles circonstances, il faut écraser le peuple, ou le traiter avec douceur. Le Génois, qui pouvoit avec succès défendre sa liberté, avoit tendu lâchement les mains aux fers qu'on lui présentoit : le désespoir auquel on le reduisoit, lui fit retrouver son courage.

Pendant que les Impériaux enlevent les canons des arsenaux, pour les transporter en Provence, & qu'ils obligent les habitans à traîner eux-mêmes ces masses énormes, le sénat consterné garde le silence; mais ses émissaires cherchent sourdement à réveiller le peuple. «Jusqu'à quand, leur di- sent-ils à l'oreille, attendrez-vous que les

» Autrichiens viennent vous égorger dans
» les bras de vos femmes & de vos enfans,
» pour vous arracher le peu de nourriture
» qui vous reste ? Il n'y a dans la ville que
» ceux qui veillent à la garde des postes ;
» vous êtes ici plus de quarante mille hom-
» mes, capables d'un coup de main : ne
» vaut-il pas mieux mourir, que d'être les
» spectateurs des ruines de votre patrie ? »

L'enlevement des canons continuoit toujours. Un officier Impérial frappe d'un coup de canne un homme du peuple, qui, à son gré, ne mettoit pas assez d'activité dans son travail. C'est le signal de la révolution. Le peuple s'attroupe & se réunit : il court aux armes, & tombe sur ses tyrans, avec les premiers instrumens qu'il trouve sous sa main. On livre vingt combats, en vingt lieux différens ; & tous sont au désavantage du vainqueur. Animé par ce succès, le Génois vole au magasin des armes : il se nomme des chefs ; &, sans attendre les ordres de ses maîtres politiques & timides, il chasse les Autrichiens de tous leurs postes. La ville n'a bientôt plus d'ennemis dans son enceinte. Seize mille paysans s'arment dans la campagne, & secondent les efforts des bourgeois. Botta effrayé abandonne ses magasins ; laisse mille morts, trois mille prisonniers ; sort des terres de la république, & repasse la Bochetta.

Ainsi un coup de canne, imprudemment lâché, arrache Gènes aux Autrichiens, & fait manquer leur entreprise sur la Provence. Ce même maréchal de Belle-Isle, qui s'étoit immortalisé en Allemagne par la fameuse retraite de Prague, fait, par sa prudence & son activité, échouer leur projet. Ils repassent le Var, & viennent encore une fois tenter la fortune sous les murailles de Gènes; mais, aidés des François, & du bras du duc de Boufflers, les Génois bravent leurs ennemis; & le maréchal de Richelieu, qui succede à ce général mort de la petite vérole, assure la liberté de la république.

[1748.]

Cette guerre cruelle, qui, pendant tant d'années, avoit embrasé toutes les parties de l'Europe, est enfin terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 16 d'Octobre.

L'empereur François-Etienne de Lorraine, mourut en 1765, laissant impératrice douairiere, l'illustre Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie & de Bohême, qu'il avoit épousée, en 1738, & qui règne encore aujourd'hui sur ces royaumes. Joseph II, fils de l'empereur François-Etienne, & son successeur, occupe actuellement le thrône impérial, avec le titre de Cor-regent des Etats d'Autriche.

FIN.



TABLE DES MATIERES LES PLUS INTÉRESSANTES,

Contenues en ce Volume.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier les *Anecdotes Germaniques*; & n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression. A Paris, le 5 Mai 1769.

Signé DUCLOS.

Le Privilége se trouve au commencement des Anecdotes Angloises.

LIVRES nouveaux qui se trouvent chez VINCENT.

Dictionnaire des Passions, des Vertus & des Vices; ou Recueil des meilleurs morceaux de Morale pratique, tirés des auteurs anciens & modernes, étrangers & nationnaux, 2 *vol.* in-8°, *petit format, rel.* . . . . 9 l.

Dans un siécle pensant & philosophe, une pareille collection ne peut être qu'infiniment agréable. Quand elle ne nous présenteroit que le vaste & bizarre tableau du cœur humain, elle ne manqueroit pas de nous intéresser & de nous plaire; mais elle ne se borne pas à ce coup d'œil. Elle ne nous laisse échaper encore aucune nuance, aucun jour, aucune ombre de cette grande peinture, qu'elle décompose en une infinité d'autres, toutes également curieuses. Des principes incontestables, des définitions claires & précises, sont sans doute les premiers & les meilleurs fondemens d'un ouvrage de morale; & ses plus beaux ornemens résultent de ces traits lumineux de raison, de ces pensées fécondes, de ces applications heureuses, de ces conséquences pleines de justesse, qui constituent aussi son essence; car l'ouvrage lui-même n'est qu'un enchaînement de ces choses: or un recueil, qui les rassemble toutes, peut se flater de quelque succès; tel est le Dictionnaire que nous offrons au Public. Son utilité ne naît pas moins de sa forme que des matieres qu'il renferme; & l'on avouera qu'il n'est rien de plus commode que de trouver, sous un titre de Passion, de Vice, de Vertu, tout ce qu'on a pensé, tout ce qu'on a dit à ce sujet dans tous les pays & dans tous les tems, de plus ingénieux & de plus vrai. Finissons cet article par une comparaison assez naturelle. Dans la société, les personnes, qui pensent comme nous, sont les plus

cheres à notre cœur ; celles qui nous instruisent, qui nous conseillent, ne nous le sont quelquefois pas moins. Là, c'est un amour de sympathie ; ici, c'est un amour de reconnoissance. L'ouvrage, dont il est ici question, a des droits sur l'un & sur l'autre. Pour nos philosophes, il sera souvent une sorte de miroir fidele, qu'ils ne dédaigneront pas de consulter ; & pour ceux qui aspirent à marcher sur leurs traces, il deviendra leur guide, leur flambeau dans le labyrinthe de la morale.

Précis de Chirurgie pratique, 2 *vol.* in 8°, *avec Figures*, *rel.* . . . . 10 l.

On attendoit depuis long-tems un Précis de Chirurgie, où l'on trouvât rassemblés tous les principes de cet art. L'excellent *Précis de Médecine* de M. Lieutaud avoit fait desirer un ouvrage semblable, dont l'ordre, la netteté & la précision pussent diriger & instruire ceux qui ont embrassé le traitement des maladies. M. Portal, médecin des Facultés de Paris & de Montpellier, professeur au collége royal en Anatomie & Chirurgie, vient de donner cet ouvrage. Les connoisseurs le trouvent d'autant plus utile, qu'il peut, en même tems, rappeller aux anciens chirurgiens la pratique rare de certaines maladies, & qu'il instruit les jeunes chirurgiens de toutes celles qui peuvent se rencontrer. Il peut aussi servir de guide aux personnes charitables dans les campagnes, & mettre tout le monde en état de pratiquer, au besoin, les opérations les plus nécessaires & les plus urgentes. Il est divisé en deux parties. On ne peut en donner une analyse plus exacte que celle qu'en a faite l'auteur du Journal de Médecine.

La premiere traite des maladies générales qui sont du ressort de la chirurgie, & la seconde a pour objet les maladies particulieres. Celle-là contient les principes & la théorie ; l'auteur l'a subdivisée en six sections. Il traite, dans la premiere, de l'inflammation, de ses especes & de ses suites ;

la seconde est destinée aux tumeurs ; la troisieme, aux plaies, à leurs différentes especes, & aux accidens qui les accompagnent : il s'étend même, par occasion, sur la saignée, sur les cas qui l'exigent, sur ceux qui s'y opposent, sur les précautions qui doivent la précéder, sur son manuel, sur les accidens qui peuvent l'accompagner. Il traite aussi des ventouses, des scarifications, des sang-sues, & du manuel de l'inoculation. La quatrieme section de cette premiere partie a pour objet les ulceres ; &, à ce sujet, l'auteur parle des vésicatoires, des cauteres, des sétons, qui sont autant d'ulceres artificiels. La cinquieme comprend les maladies des os ; & la sixieme, celles de la peau.

Le second Traité, ou celui des maladies particulieres, est également subdivisé en quatre parties. La premiere comprend les maladies de la tête, ou des différens organes qui la composent, & celles du col ; la seconde, les maladies de la poitrine ; la troisieme, celles du bas-ventre ; la quatrieme enfin, celles des extrémités. Sur tous ces objets, notre auteur s'est moins attaché à dire des choses neuves, qu'à recueillir ce qu'il a pu trouver de plus solide & de plus utile dans les auteurs les plus estimés. C'est sur-tout dans les écrits de MM. Heister, Platner, Ludwic, Astruc, Lieutaud, Monro, Pouteau, qu'il a puisé ses matériaux ; mais aucun ouvrage ne lui a été plus utile que les *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*. Enfin il a profité des avis de plusieurs sçavans, qu'il a cru devoir consulter sur son entreprise. Ainsi l'on doit regarder cet ouvrage comme la substance de tout ce qui se trouve de meilleur dans les auteurs de chirurgie.

Le Messie, poëme en dix chants ; traduit de l'allemand de M. Klopstok, in 12, *deux parties*... 3 l.

Quoique l'admiration singuliere qu'ont les Allemands pour le *Messie*, ne soit pas une raison d'ob-

venir la nôtre, elle est du moins un préjugé très-favorable pour ce fameux poëme. Nous ne conviendrons pas avec eux de sa supériorité sur l'Iliade d'Homere, & sur le Paradis de Milton; mais nous oserons assurer le public que, de tous les ouvrages qu'a produits, depuis long-tems, la littérature allemande, il n'en est point qui soit écrit avec plus de feu, plus d'imagination, plus de noblesse, & qui présente un sujet plus intéressant. Avant M. Klopstock, on n'eût peut-être jamais pensé que le mystere de la Passion du Fils de Dieu fût susceptible des graces, des ornemens, & de toutes les beautés de la poësie. Non-seulement tout s'embellit, tout s'anime sous son pinceau délicat; il sçait encore répandre sur tout son sujet une variété si féconde, un charme si touchant, un coloris si beau, qu'on ne peut s'arracher qu'avec peine d'une lecture par-tout intéressante. Comme Milton, M. Klopstock perce les abysmes & nous fait voir les anges rebelles s'armer contre le ciel d'inutiles blasphêmes; mais où celui-là n'excite que l'horreur, celui-ci sçait exciter l'horreur & la pitié. Nous réservons au lecteur le plaisir de comparer ces deux poëtes; & nous nous abstenons, par le même motif, de développer ici le plan & la marche du poëme allemand. Il suffira, pour donner une idée de la traduction, d'en citer quelques phrases prises au hazard, *Chant II, après un discours du roi des enfers.* « Satan dit; & le Messie avoit déja frappé » son esprit de terreur : l'Homme-Dieu étoit en» core parmi les tombeaux solitaires, lorsque les » dernieres paroles du blasphémateur parvinrent » à son oreille. L'air, qui les apporta jusqu'à lui, » détacha une feuille d'arbre sur laquelle étoit collé » un insecte mourant. Du même regard dont il lui » conserva la vie, il envoya le trouble & l'effroi » dans l'ame de Satan. » Finissons par une autre comparaison du troisieme Chant. Salem; ange

tutelaire de Jean, s'entretient de ce jeune apôtre avec deux autres anges. Tous trois s'approchent ensuite du disciple endormi. « C'est ainsi que trois » freres, accourus pour annoncer à une sœur ché» rie que leur pere touche à la fin de sa carriere » vertueuse, la trouvant mollement étendue sur » des fleurs, & dormant tranquillement, sans son» ger au malheur qui l'attend, restent en silence » autour d'elle, respectent son sommeil, & con» templent avec ravissement la fraîcheur & l'éclat » d'une jeunesse brillante, qui la rend semblable » aux immortels. »

Guide des chemins de la France, contenant ses routes particulieres & générales, in-12. *petit format, rel.* . . . . 2 l.

Ce titre seul suffit pour faire connoître l'utilité de l'ouvrage. On le divise en trois parties, chacune par ordre alphabétique. La premiere contient toutes les routes générales & particulieres de Paris aux principales villes du royaume: on trouve dans la seconde les routes particulieres des provinces; celles qui conduisent à la capitale, & celles qui communiquent d'une ville à l'autre. La troisieme partie mérite sur-tout l'attention du voyageur curieux : elle lui fait connoître chaque ville en particulier, sa situation, son commerce, ses fortifications, ses antiquités, ses manufactures, & généralement tous les objets dont elle tire quelque célébrité. Cette partie, ainsi que les deux premieres, est faite avec beaucoup de soin; mais elle a sur les autres un avantage considérable, en ce qu'elle est d'un usage plus général & plus journalier. L'ouvrage est terminé par une table alphabétique des provinces, des villes & des rivieres de France. N'oublions pas qu'il est précédé d'excellens avis aux voyageurs, sur les dangers & les incommodités des routes, & les moyens de s'en garantir.

